JOURNAL ASIATIQUE

DIXIÈME SÉRIE

TOME XIV

JOURNAL ASIATIQUE

RECUEIL DE MÉMOIRES

ET DE NOTICES

RELATIFS AUX ÉTUDES ORIENTALES

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DIXIÈME SÉRIE

TOME XIV



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MDCCCCIX

JOURNAL ASIATIQUE

JUILLET-AOÛT 1909.

QUATRE INSCRIPTIONS DU YUN-NAN

(MISSION DU COMMANDANT D'OLLONE),

PAR

M. ÉDOUARD CHAVANNES.

Parmi les nombreuses inscriptions dont le commandant d'Ollone a pris les estampages au cours de sa récente mission scientifique, il m'en a remis quatre qui éclairent de quelque lumière l'histoire de la région connue aujourd'hui sous le nom de province de *Yun-nan*. Ce sont celles que je me propose d'étudier dans cet article.

Trois de ces monuments constituent à eux seuls, si on excepte quelques textes incomplets ou suspects, toute l'épigraphie du *Yun-nan* antérieurement à l'époque des *T'ang*. Ce sont des inscriptions funéraires. L'une d'elles, qui est datée de l'année 458 p. C., et qui se trouve à *Lou-leang tcheou* 陸涼州, fut regardée longtemps comme la plus ancienne inscription du *Yun-nan;* cependant elle fut détrônée par l'inscription de 405 p. C. qu'on découvrit à *K'iu-tsing fou* 曲靖府 en 1778; enfin une troisième stèle, qui a été exhumée en 1901 à *Tchao-t'ong fou* 昭通府, peut revendiquer une antiquité plus haute encore puisqu'elle doit remonter au Ier siècle avant notre ère. Quoique incomplet, ce dernier monument est très important, les in-

scriptions sur pierre des *Han* occidentaux étant fort peu nombreuses.

Les inscriptions de 405 et de 458 sont consacrées à la mémoire de deux membres de la famille *Ts'ouan* 爨; le mot *ts'ouan* est un terme générique qui désigne les peuplades du groupe que nous appelons aujourd'hui les Lolos; la prétendue famille *Ts'ouan* n'a existé qu'en vertu d'une méprise des Chinois qui ont fait du nom du peuple celui de la famille régnante. Les auteurs de ces deux inscriptions consacrées à des chefs *Ts'ouan* parlent d'eux comme de fonctionnaires de l'empire, et rien ne nous révélerait leur origine étrangère si le nom de *Ts'ouan* et la région où furent découverts ces deux monuments ne nous apprenaient que nous avons affaire en réalité à des ancêtres des Lolos actuels. Bien plus, l'inscription de 458 s'est proposé de faire la généalogie de la lignée des *Ts'ouan* qu'elle rattache, par quelque tour de passe-passe, à la glorieuse famille chinoise des *Pan* 班; c'est ainsi que des petits chefs autochtones du *Yun-nan* furent considérés comme les descendants du célèbre historien *Pan Kou* dont la filiation remontait jusqu'aux temps mythologiques de l'empereur *Tchouan-hiu* et de son fils *Tchou-jong*. Nous saisissons ici sur le vif le procédé par lequel les Chinois se sont constamment appliqués à faire rentrer dans le cadre de leurs traditions nationales le passé des races étrangères avec lesquelles ils se sont trouvés en contact; au point de vue de la critique historique, cette observation a une grande portée puisqu'elle nous révèle que toute l'ancienne histoire de Chine a été altérée par l'extension dans l'espace que lui a imposée le souci d'absorber en elle les peuples non chinois; l'histoire de Chine prétend être une histoire universelle et c'est pourquoi, au fur et à mesure de l'annexion politique de nouveaux territoires, elle a étendu son domaine; ainsi s'est constituée la légende des premiers souverains de la Chine qui, dès les temps les plus reculés, auraient régné sur un empire

si vaste, qu'à peine la dynastie des *Han* en atteignit-elle les limites aux environs de l'ère chrétienne.

Puisque les inscriptions de 405 et de 458 concernent les *Ts'ouan,* elles éclairent quelque peu le passé des peuples Lolos à une époque où les historiens ne nous fournissent aucun renseignement à ce sujet : d'une part, en effet, elles sont les premières à mentionner le nom des *Ts'ouan* qui n'apparaît dans l'histoire officielle que vers l'an 550 ; d'autre part, elles indiquent, par les endroits respectifs où elles ont été exhumées, deux des localités où habitaient les Lolos au ve siècle; enfin elles nous font voir que, dès cette époque, les chefs de ces tribus étaient entièrement dominés par les Chinois et étaient réduits à la condition qui est aujourd'hui celle des chefs aborigènes 土司 dans le sud-ouest de la Chine.

C'est encore aux peuples autochtones du *Yun-nan* que se rapporte la dernière en date des quatre inscriptions que nous étudions ici. Cette stèle, gravée en 971, à une époque où la domination chinoise avait été refoulée hors du *Yun-nan,* nous montre les trente-sept tribus, qui devaient être essentiellement des tribus de Lolos, réunies près de *K'iu-tsing fou* pour y faire une convention avec les généraux victorieux du royaume de *Ta-li* 大理, dont la capitale était la ville actuelle de *Ta-li fou* 大理府. Cette fois encore, les Lolos nous apparaissent comme soumis à des maîtres étrangers. Il semble que cette race, par suite des dissensions intestines qui opposaient incessamment tribu à tribu, ne soit jamais parvenue à constituer un royaume indépendant; elle aurait dû, par son importance numérique, jouer un rôle glorieux, comme le firent, à diverses reprises, leurs voisins les Thaïs; elle fut en réalité toujours obligée, à cause des divisions qui l'affaiblissaient, de subir le joug d'un envahisseur.

En terminant, je signalerai l'importance toute particulière de l'épigraphie pour l'étude des peuples non chinois de la Chine méridionale. Les monuments qui ont été traduits jus-

qu'ici permettent de s'en rendre compte : la grande inscription érigée à *Ta-li fou* 大理府 en l'année 766 [1] est le plus précieux document que nous possédions sur la politique du royaume de *Nan-tchao* 南詔 et sur ses relations avec la Chine et avec le Tibet. A *Ta-li fou* se trouve aussi l'inscription de 1325 [2] qui nous renseigne sur les descendants des princes du royaume de *Ta-li* 大理 et sur leur attitude à l'égard des empereurs mongols. Les deux inscriptions lolo de *Lou-k'iuan* 祿勸 [3] ont mis hors de doute l'identité des *Ts'ouan* et des Lolos, et le texte chinois de 1533 [4] qui accompagne l'une d'elles nous retrace les destinées des Lolos du district de *Wou-ting* 武定 pendant trois siècles et demi. Enfin trois des stèles que nous publions aujourd'hui nous apportent pour les dates de 405, 458 et 971 quelques données sur les Lolos de *K'iu-tsing fou* 曲靖府 et de *Lou-leang tcheou* 陸涼州. Assurément, il serait difficile de faire l'histoire avec les seules inscriptions; mais, d'autre part, l'histoire risquerait de rester imprécise et peu sûre si elle n'était complétée par les témoignages épigraphiques qui ont le mérite d'être situés dans des localités bien déterminées et de nous conserver l'écho de ce que pensaient ou savaient les hommes à l'époque même où furent érigées les stèles. Cela est doublement vrai lorsqu'il s'agit, non plus de la Chine propre pour laquelle les documents historiques sont en général d'une abondance extrême, mais des peuplades barbares pour lesquelles nos informations sont moins complètes et plus confuses.

(1) *Journal asiatique*, nov.-déc. 1900, p. 381-450.

(2) *T'oung pao*, 1905, p. 25-36.

(3) Article de M. Charria, dans *B.E.F.E.-O.*, 1905, p. 195-197.

(4) *T'oung pao*, 1906, p. 672-684. La mission d'Ollone a rapporté une nouvelle copie de ce texte; elle a aussi recueilli d'autres inscriptions chinoises qui accompagnent celle-ci. Enfin elle a découvert à *Wei-ning* 威寧 (*Kouei-tcheou*) deux inscriptions en lolo inconnues jusqu'ici (*B.E.F.E.-O.*, 1907, p. 441).

N° I.

INSCRIPTION FUNÉRAIRE DE *MONG SIUAN*.

(25 av. J.-C.)

L'estampage (pl. I) mesure 130 centimètres de hauteur sur 80 de largeur. Dans le bas est figurée une tortue autour de laquelle s'enroule un serpent; on sait que cette image représente *Hiuan-wou* 玄武, symbole de la région du Nord; elle se retrouve sur divers monuments de l'époque des *Han* dont le dessin nous a été conservé dans le *Li siu* 隸續, publié par *Hong Koua* 洪适 de 1168 à 1180[1].

La stèle a été découverte en 1901 à 10 *li* au sud de la cité préfectorale de *Tchao-t'ong* 昭通; on l'a aussitôt transportée à l'intérieur de la ville, dans le bâtiment servant de bibliothèque 藏書樓 au collège *Fong-tch'e* 鳳池書院, qui est aujourd'hui une école supérieure 高等學堂. Cette stèle a été signalée au capitaine Lepage par des lettrés de *Yun-nan fou*: elle a été estampée par les soins du R. P. Salvat sur les indications fournies par la mission d'Ollone.

Le texte est incomplet, car toute la partie supérieure de la stèle fait défaut; dans la seconde partie de l'inscription, qui est en phrases de quatre mots et qui est rimée, on remarquera que chaque colonne commence par un mot terminant une phrase, tandis qu'elle s'achève par le dernier mot d'une autre phrase; on en peut conclure que la tête de chaque colonne est mutilée de trois mots, plus un certain nombre de phrases de quatre mots; quand on traduit le texte, on constate en effet que, pour suppléer aux lacunes dans la suite des idées, et pour obtenir les rimes nécessaires, on doit admettre qu'il manque quinze caractères au début de chaque ligne.

[1] J'ai reproduit un de ces monuments, d'après le *Li siu*, dans la planche CII de ma *Mission archéologique dans la Chine septentrionale*.

Une petite notice gravée à gauche et en bas de la pierre est conçue comme suit :

« Cette stèle se trouvait à côté de la demeure du nommé *Ma* 馬, dans la localité de *Po ni tsing* 白泥井, à 10 *li* au sud de la ville préfectorale de *Tchao-t'ong* 昭通; elle fut exhumée dans le neuvième mois de la vingt-septième année de *Kouang-siu* (1901). Le savant *Hou Kouo-tcheng* 胡國楨, qui est originaire du même district que moi, m'en parla et c'est ainsi que nous allâmes ensemble la voir; la pierre est haute de cinq pieds et large de deux pieds et huit pouces; sur chacune des bandes latérales on a gravé un dragon; en bas on a gravé quelque chose qui a la forme de la tortue et du serpent. Le style de cette inscription est antique et beau; le tracé de l'écriture est vigoureux et nerveux. Si on compare ce monument aux anciennes inscriptions de la région de *Tien* (*Yun-nan*), il est fort supérieur aux stèles des deux *Ts'ouan*[1]. Comme cette stèle est privée de sa partie supérieure, et comme le texte est endommagé, on ne peut déterminer quelle en est la date. Cependant, à en juger par la forme des caractères, elle doit remonter à l'époque des *Han* ou des *Wei* et ne saurait provenir de l'époque plus tardive des deux *Tsin* ou des six dynasties; elle mérite vraiment d'être considérée comme précieuse. Nous l'avons donc transportée à l'intérieur de la ville et nous l'avons encastrée dans le mur au pied du pavillon servant de bibliothèque dans le collège *Fong-tch'e* 鳳池書院, afin d'attendre que des hommes sages, fort instruits et aimant l'antiquité, en expliquent le sens. Cette notice a été écrite par *Sie Tch'ong-ki* 謝崇基, originaire de la préfecture, le premier jour du onzième mois de cette même année (1901). »

Tout récemment, ce monument a été publié en reproduction

[1] Ce sont les inscriptions de 405 et de 458, dont on lira plus loin la traduction.



Inscription funéraire de Mong Siuan

○○○○○○○○○○○○○○○丙申。月建臨卯。嚴道君曾孫。武陽令之少息。孟廣宗卒

○○○○○○○○○○○○○○○遂廣四歲失母。十二隨官。受韓詩。兼通孝經二卷。博覽

○○○○○○○○○○○○○○○改名爲琁。字孝琚。閔其敦仁。爲問蜀郡何彥珍女。未娶

○○○○○○○○○○○○○○○十月癸卯。於塋西起墳。十一月乙卯○○懷抱之思。心

○○○○○○○○○○○○○○○其辭曰。

○○○○○○○○○○○○○○○結。四時不和。害氣蕃溢。○命何辜。獨遭斯疾。中夜奄喪。

○○○○○○○○○○○○○○○熒。忽然遠遊。行卽幽都。歸于電○。涼風滲淋。寒水北流。

○○○○○○○○○○○○○○○期。痛我仁人。積德若滋。孔子大聖。抱道不施。尚困於世。

○○○○○○○○○○○○○○○淵。亦遇此寳。守善不報。自古有之。非獨孝琚。遭逢百離。

○○○○○○○○○○○○○○○處。恨不伸志。翻揚隆洽。身滅名存。美稱修飭。勉崇素意。

○○○○○○○○○○○○○○○時。流惠後昆。四時祭祀。煙火連延。萬歲不絕。勛于後人。

○○○○○○○○○○○○○○○乎。離顏路回。哭孔尼魚。澹臺忽怒。投璧流河。世所哀閔。如

○○○○○○○○○○○

武陽主簿李橋。字文來。　書佐黃羊。字仲典。

記李昺。字輔謀。　○下任○○○○

ription fun‹ ire de Mong Siuan.
. J.-C.)

phototypique dans l'excellente revue d'archéologie et d'art intitulée *Chen tcheou kouo kouang tsi* 神州國光集 (8e fascicule, mai-juin 1909); il est accompagné de deux courtes notices, l'une, rédigée le 22 janvier 1909 par M. *Wang Jen-ts'iun* 王仁俊, l'autre, rédigée le 14 mars 1909 par M. *Lo Tchen-yu* 羅振玉; ces deux érudits nous fournissent quelques indications fort utiles; aucun d'eux cependant ne nous donne la transcription intégrale du texte; aussi mon déchiffrement reste-t-il incertain sur bien des points.

TRADUCTION.

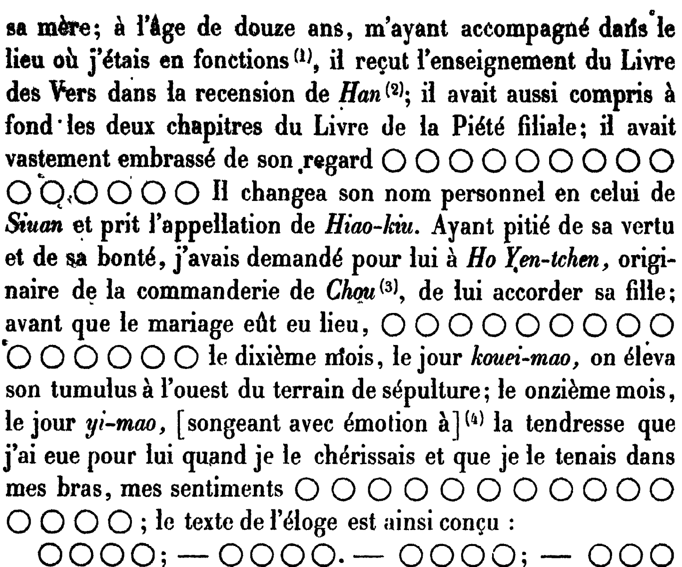
○○○○○○○○○○○○○○○ *ping-chen*[1], le mois se trouvant établi sur le signe *mao*[2]. *Mong Kouang*, l'arrière-petit-fils de l'honorable personnage originaire de *Yen-tao*[3] et le plus jeune fils du sous-préfet de *Wou-yang*[4], descendait d'une famille, *P'ing* ○○○○○○○○○○○ ○○○○○ (*Mong*) *Kouang*, à l'âge de quatre ans, perdit

[1] Si, comme l'admet M. *Lo Tchen-yu*, ces caractères cycliques désignent ici l'année dans une date qui serait celle de la mort de *Mong Siuan*, ils doivent correspondre à la 4e année *ho-p'ing* (25 av. J.-C.), car cette année est, à l'époque des deux dynasties *Han*, la seule année *ping-chen* où le 10e mois renferme le 40e jour du cycle, et où le 11e mois renferme le 52e jour du cycle; or la suite de l'inscription énonce ces deux indications. L'année 25 av. J.-C. est donc la seule qui satisfasse aux conditions du problème.

[2] C'est-à-dire : le deuxième mois de l'année.

[3] Sous-préfecture dépendant de la commanderie de *Chou* 蜀. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Jong-king* 榮經 (préfecture de *Ya-tcheou*, prov. de *Sseu-tch'ouan*).

[4] La sous-préfecture de *Wou-yang* 武陽 dont il est ici question est celle qui se trouvait à 15 *li* au N. E. de la sous-préfecture actuelle de *P'ong-chan* 彭山 (préfecture secondaire de *Mei*, province de *Sseu-tch'ouan*). — Les noms des sous-préfectures de *Yen-tao* et de *Wou-yang* nous reportent à l'époque des *Han* occidentaux, ce qui est d'accord avec la date de 25 av. J.-C. que nous avons déterminée par ailleurs.



sa mère; à l'âge de douze ans, m'ayant accompagné dans le lieu où j'étais en fonctions [1], il reçut l'enseignement du Livre des Vers dans la recension de *Han* [2]; il avait aussi compris à fond les deux chapitres du Livre de la Piété filiale; il avait vastement embrassé de son regard ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ Il changea son nom personnel en celui de *Siuan* et prit l'appellation de *Hiao-kiu*. Ayant pitié de sa vertu et de sa bonté, j'avais demandé pour lui à *Ho Yen-tchen*, originaire de la commanderie de *Chou* [3], de lui accorder sa fille; avant que le mariage eût eu lieu, ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ le dixième mois, le jour *kouei-mao*, on éleva son tumulus à l'ouest du terrain de sépulture; le onzième mois, le jour *yi-mao*, [songeant avec émotion à] [4] la tendresse que j'ai eue pour lui quand je le chérissais et que je le tenais dans mes bras, mes sentiments ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○; le texte de l'éloge est ainsi conçu :

○○○○; — ○○○○. — ○○○○; — ○○○ nouer. — Les quatre saisons ne furent pas en harmonie; — une influence funeste se développa avec excès. — ○ sa destinée, pour quelle faute, — rencontra-t-elle spécialement cette

(1) Le texte de l'inscription est mis dans la bouche du père de *Mong Siuan*.

(2) La recension du Livre des Vers par *Han Ying* 韓嬰. Dans l'inscription de *Wou Leang* 武梁 († 151 p. C.), nous lisons de même que le défunt s'était adonné à l'étude du Livre des Vers dans la recension de *Han*. — Si *Mong Siuan* étudia avec zèle l'ancienne littérature, il ne fit que continuer une tradition de famille. Dans la première moitié du 1er siècle avant notre ère, *Mong Hi* 孟喜 s'était rendu célèbre par ses travaux sur le *Yi king;* le père de *Mong Hi*, nommé *Mong K'ing* 孟卿, avait fait des recherches sur les rituels (*Ts'ien Han chou*, chap. LXXXVIII, p. 4 r° et v°, et p. 9 v°-10 r°). M. *Wang Jen-ts'iun* cite encore dans sa notice deux autres membres de la famille *Mong* qui furent connus par leur érudition.

(3) Aujourd'hui *Tch'eng-tou* 成都, capitale du *Sseu-tch'ouan*.

(4) M. *Lo Tchen-yu* lit 上下 les deux mots que j'ai laissés en blanc avant le mot 懷. Mais cette lecture ne me paraît pas confirmée en ce qui concerne le mot 上, et d'ailleurs elle ne donne aucun sens.

maladie? — Au milieu de la nuit soudain il mourut; — ○○○○. — ○○○○; — ○○○○. — ○○○ brillait; — brusquement il partit pour le lointain voyage. — Il se rendit à la Résidence sombre[1]; — il revint à, foudre ○. — Le vent glacial humecta tout; — la rivière froide coula vers le Nord[2] — ○○○○; — ○○○○. — ○○○○; — ○○○ époque. — On s'afflige sur notre homme excellent, — qui accumula si abondamment les actes de vertu. — *K'ong tseu*, le grand saint, — observa la sagesse sans pouvoir manifester [ses talents]; — il fut même en péril de son temps; — ○○○○. — ○○○○; — ○○○○. — ○○○ *Yuan*[3], — lui aussi se trouva (manquer d'un) panier de terre. — Des hommes qui ont tenu une excellente conduite sans en être récompensés, — il y en a eu depuis l'antiquité. — Ce ne fut pas seulement *Hiao-kiu*[4] — qui rencontra les cent séparations[5]. — ○○○○; — ○○○○. — ○

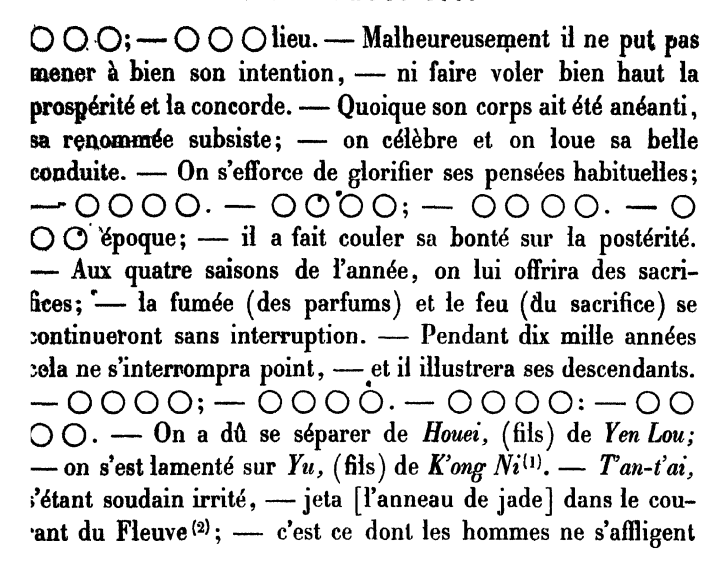
[1] Le terme 幽都 «la Résidence sombre» désigne, dans le *Chou king*, la région du Nord; ici, il paraît plutôt s'appliquer au monde souterrain des morts.

[2] Le vent glacé et la rivière froide sont des images qui évoquent l'idée de tristesse et de séparation. En effet, lorsque *King K'o* allait partir pour tenter d'assassiner *Ts'in Che houang ti*, il prit congé de ceux qui l'accompagnaient en chantant une poésie où il parlait de la rivière *Yi* devenue froide (*Sseu-ma Ts'ien*, ch. LXXXVI, p. 7 r°); d'autre part, *Sou Wou*, dont la captivité chez les *Hiong-nou* est restée fameuse, avait, au moment de son départ, chanté une poésie où il était question du vent d'automne. C'est pourquoi *Yu Sin* 庾信 (VIe siècle) a dit: «*King K'o* exprima son chagrin dans la poésie de la rivière froide; *Sou Wou* exprima ses adieux dans le chant du vent d'automne» 荊軻有寒水之悲○蘇武有秋風之別○.

[3] Il doit être question ici de *Yen Houei* 顏回, appellation *Tseu-yuan* 子淵, le disciple préféré de Confucius. Il mourut prématurément, en sorte qu'on peut lui appliquer la phrase du chapitre *Lu ngao* du *Chou king* sur le tumulus de soixante-douze pieds de haut qui reste inachevé faute d'un dernier panier de terre 爲山九仞功虧一簣.

[4] On se rappelle que *Hiao-kiu* est l'appellation de *Mong Siuan*.

[5] L'expression 百離 est tirée du *Fan li sao* 反離騷 de *Yang Hiong*


○○○; — ○○○ lieu. — Malheureusement il ne put pas mener à bien son intention, — ni faire voler bien haut la prospérité et la concorde. — Quoique son corps ait été anéanti, sa renommée subsiste; — on célèbre et on loue sa belle conduite. — On s'efforce de glorifier ses pensées habituelles; — ○○○○. — ○○○○; — ○○○○. — ○○○ époque; — il a fait couler sa bonté sur la postérité. — Aux quatre saisons de l'année, on lui offrira des sacrifices; — la fumée (des parfums) et le feu (du sacrifice) se continueront sans interruption. — Pendant dix mille années cela ne s'interrompra point, — et il illustrera ses descendants. — ○○○○; — ○○○○. — ○○○○: — ○○○○. — On a dû se séparer de *Houei*, (fils) de *Yen Lou*; — on s'est lamenté sur *Yu*, (fils) de *K'ong Ni*(1). — *T'an-t'ai*, s'étant soudain irrité, — jeta [l'anneau de jade] dans le courant du Fleuve(2); — c'est ce dont les hommes ne s'affligent

⋮, qui nous a été conservé dans le *Ts'ien Han chou* (chap. LXXXVII, *a*, p. 3 v°). *K'iu Yuan* avait parlé dans son *Li Sao* (strophe 61) de la fille du prince de *Song* qu'il avait voulu demander en mariage en prenant pour entremetteur d'abord un faucon, puis un coucou; mais tous deux l'avaient séparé de la princesse au lieu de l'unir à elle; paraphrasant ce passage, *Yang Hiong* écrit : «J'ai chargé le faucon et le coucou de me servir d'entremetteurs; comment se fait-il que j'ai été cent fois séparé (de la princesse) et pas une seule fois réuni (à elle)?» 抨雄鴆以作媒兮○何百離而曾不壹耦○. Dans notre inscription, cette expression est citée pour rappeler que *Mong Siuan* eut le malheur de ne pas pouvoir contracter le mariage qu'il avait projeté (cf. p. 12, lignes 10-15).

(1) Le texte de l'inscription (pl. I) est ici fort obscur; je crois que, pour le rendre intelligible, il suffit d'intervertir l'ordre de deux mots en plaçant le caractère 回 avant, et non après le caractère 哭; c'est ce que j'ai fait dans ma transcription (pl. II). *Yen Houei*, fils de *Yen Lou*, et *K'ong Yu*, fils de *K'ong Ni* (Confucius), moururent tous deux avant leurs pères respectifs (cf. *Louen yu*, XI, 7). Il en fut de même pour *Mong Siuan*, le héros de notre inscription.

(2) *T'an-t'ai Mie-ming* 澹臺滅明 est un des disciples de Confucius (cf. *Sseu-ma Ts'ien*, chap. LXVII, p. 6 v°). Le commentaire au *Chouei king*

JOURNAL ASIATIQUE

HUITIÈME SÉRIE

TOME XVI

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES,

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

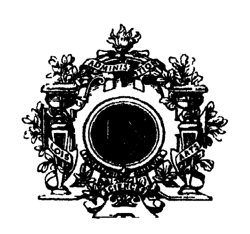
RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, A. BARTH
R. BASSET, CLERMONT-GANNEAU, J. DARMESTETER, J. DERENBOURG
FEER, FOUCAUX, HALÉVY
MASPERO, OPPERT, RENAN, E. SENART, ZOTENBERG, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

HUITIÈME SÉRIE

TOME XVI



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
RUE BONAPARTE, 28

M DCCC XC

JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET-AOÛT 1890.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 1890.

La séance est ouverte à 3 heures et demie, sous la présidence de M. Ernest Renan.

Le procès-verbal de la précédente séance générale est lu et la rédaction en est adoptée.

Est reçu membre de la Société :

M. le Dr Poussié, boulevard Henri IV, 46, présenté par MM. Barbier de Meynard et Houdas.

M. le Président donne lecture d'une lettre du Ministère de l'instruction publique, annonçant que le second trimestre de l'allocation annuelle de 2,000 francs est accordé à la Société.

La parole est donnée à M. Rubens Duval, qui lit, au nom de la Commission des censeurs, son rapport sur l'état des finances de la Société.

M. James Darmesteter lit son rapport annuel sur les travaux du Conseil.

M. Sylvain Lévi fait une lecture sur les rapports du Bouddhisme avec les Grecs.

Il est procédé au dépouillement du scrutin, dont les résultats sont consignés dans le tableau ci-joint (p. 13).

M. Sylvain Lévi annonce que M. Fujishima, membre de la Société asiatique, en souvenir des études orientales qu'il a faites à Paris et de l'assistance qu'il y a trouvée, envoie à la Société un exemplaire complet du *Tripitaka*. La Société prie M. Lévi de transmettre à M. Fujishima ses remerciements pour ce libéral souvenir.

La séance est levée à 5 heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 11 mai 1890.)

Par l'India Office : *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. LVIII, part. I, n°s 1 et 2 ; part. II, n° 4. Calcutta, 1889, in-8°.

— *Supplément*, n°s 1 et 2. Calcutta, 1890, in-8°.

— *Proceedings*, january-july-december 1889, in-8°.

— *Journal of the Ceylon branch of the Royal Asiatic Society*, 1887, vol. X, n°s 34 et 35. Colombo, 1888, in-8°.

— *Indian Antiquary*. February 1890. Bombay, in-4°.

Par le Gouvernement néerlandais : *Tijdschrift voor indische Taal-, land- en Volkenkunde.* Deel XXX, 2-4. Batavia, 1889, in-8°.

— *Bijdragen*, 5e volgr. Ve partie, 2. S'gravenhage, 1890, in-8°.

— *Notulen*, Deel XXVII, II. Batavia, 1889.

— *Register op de Notulen over de Jaren*, 1878-1888. Batavia, 1889, in-8°.

— *De derde Javansche successie-oorlog* (1746-1755), door P. J. F. Louw. Batavia, 1889, in-4°.

— *Plakaatsbœck* (1602-1811). Zeesde Deel, door J. A. van der Chijs. Batavia, 1889, in-8°.

— Schlegel, *Nederlandsch-chinessch Woordenbœck*, IV, III. Leiden, 1890, gr. in-8°.

Par le Ministère de l'instruction publique : *Revue des travaux scientifiques*, t. XI, nos 8-10. Paris, 1888, in-8°.

— *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome : L'orateur Lycurgue*, par Félix Dürrbach. Paris, 1890, in-8°.

Par la Société : *Proceedings of the Royal Geographical Society*. April and may 1890, in-8°.

— *Bulletin de la Société de géographie*, 4e trimestre, 1889. Paris, in-8°.

— *Compte rendu*, 1890, nos 7 et 8. Paris, in-8°.

— *Revue des études juives*, janvier-mars 1890. Paris, in-8°.

— *Mittheilungen der deutschen Gesellschaft für*

Natur-und Völkerkunde Ostasiens in Tokio 43. Helft Yokohama, 1890, in-4°.

Par les éditeurs : *Polybiblion*. Parties technique et littéraire. Avril 1890. Paris, in-8°.

— *Bolletino*, nos 96, 98, 102-105. Firenze, 1890, in-8°.

— *Revue critique*, nos 15-19. Paris, 1890, in-8°.

— *Le Globe*, 5e série, t. I. Genève, 1890, in-8°.

— E. Chaix, *La circulation océanique générale*. Genève, 1890, in-8°.

— *Smithsonian Institution :* J. C. Pilling, *Bibliography of the Iroquian languages*. Washington, 1888, in-8°.

— *Bibliography of the Muskhogean languages*. Washington, 1889, in-8°.

— Cyrus, *Thomas, circular, square, and octogonal earthworks of Ohio*. Washington, 1890, in-8°.

— *The problem of the Ohio mounds*. Washington, 1890, in-8°.

— W. H. Holmes, *Textile Fabrics of ancient Peru*. Washington, 1889, in-8°.

— *Collection de matériaux pour l'étude de la géographie et de l'ethnographie du Caucase* (en russe). Tiflis, 1890, in-8°.

Par les auteurs : H. de Charencey, *Arte in lengua mizteca, compuesta por el Padre Fray Antonio de los Reyes*. Alençon, 1890, in-8°.

Par les auteurs : *Ethnographie euscarienne. Étude sur l'origine des Basques* (extrait du *Bulletin de la Société de géographie*). Paris, 1890, in-8°.

— Dr F. Dietrici, *Alfârâbi's philosophische Abhandlungen*. Leiden, 1890, in-8°.

— Henri Lammens, *Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe*. Beyrouth, 1890, in-8°.

— L. Scheykho, *Livre des poètes chrétiens* (en arabe), 1er fasc. Beyrouth, 1890, in-8°.

— Kurd Lasswitz, *Geschichte der Atomistik*, 2 volumes. Leipzig, 1890, in-8°.

— J. W. Powell, *Annual Report of the Bureau of Ethnology*, 1883-1884 and 1885-1886. Washington, 1888, in-4°.

— M. Linévitsch, *Monnaies orientales* (en russe). Saint-Pétersbourg, 1890.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 26 juin 1890.)

Par l'India Office . *Epigraphia Indica*, ed. by J. Burgess. July 1889. Calcutta, in-folio.

— *The Indian Antiquary*. December 1889, march 1890. Bombay, in-4°.

— *Bibliotheca Indica*. New series, nos 11, 15-27, 29-46, 48. Calcutta, 1889-1890, in-8°.

Par l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg : *Mémoires*, t. XXXV, n° 17, et t. XXXVII, nos 1-5. Saint-Pétersbourg, 1889-1890, in-4°.

Par le Ministère : *Annuaire statistique de la province de Buenos-Ayres*, publié par A. Moutier, année 8. La Plata, 1890, in-8°.

— *Annuaire statistique des États-Unis de Vénézuéla.* Caracas, 1889, in-folio.

Par la Société : *Zeitchrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XLIV, 1. Leipzig, 1890, in-8°.

— *The American Journal of Philology*, edited by B. L. Gildersleeve. Baltimore, april 1890, in-8°.

— *Transactions of the American Philological Association*, 1889, vol. XX. Boston, in-8°.

— *Compte rendu de la Société de géographie*, n°s 9 et 11. Paris, 1890, in-8°.

— *Proceedings of the Royal Geographical Society*, june 1890. London, in-8°.

— *Revue africaine*, n° 195. Alger, 1890, in-8°.

— *Journal de la Société finno-ougrienne*, VII. Helsingfors, 1890, in-8°.

— *Journal of the American Oriental Society*, 14th volume. New Haven, 1890, in-8°.

Par les éditeurs : *Polybiblion*, parties technique et littéraire. Mai 1890. Paris, in-8°.

— *Revue critique*, n°s 20-25. Paris, 1890, in-8°.

— *Bolletino*, n°s 101, 106, 107. Firenze, 1890, in-8°.

— *Revue archéologique*, mars-avril 1890. Paris, in-8°.

Par les auteurs : Albert Socin, *Kurdische Sammlungen*, 2e Abtheilung, Erzählungen und Lieder im Dialecte von Bahtan; *a*, Die Texte; *b*, Übersetzung. Saint-Pétersbourg, 1890, in-8°.

— Maurice Bloomfield, *The Kauçika Sūtra of the Atharva-veda*. New Haven, 1890, in-8°.

— A. de Gubernatis, *Dictionnaire international des écrivains du jour*. Florence, 1890, gr. in-8°.

— K. B. Wiklund, *Lule-Lappisches Wörterbuch*. Helsingfors, 1890, in-8°.

— O. Houdas et F. Martel, *Traité de droit musulman. La Tohfet* d'Ebn-Acem, 6e fascicule. Alger, 1890, in-8°.

— *L'Émir el-Hadj Abd-el-Kader, Règlements militaires avec appendice*, traduction accompagnée de notes, par F. Patorni. Alger, 1890, in-8°.

— P. Vial, *De la langue et de l'écriture indigènes au Yûn-Nân*. Paris. 1890, in-8°.

— Jules Cauvière, *Le lien conjugal et le divorce, mœurs israélites et mœurs païennes*. Paris, 1890, in-8°.

— Charencey, *Étude sur la langue mam*. Berlin, 1888, in-8°.

— E. Wiedemann, *Über das Sehen durch die Kugel bei den Arabern*. Leipzig, 1890, in-8°.

— *Zur Geschichte zur Lehre vom Sehen*. Leipzig, 1890, in-8°.

— *Inhalt eines Gefässes in verschiedenen Abständen vom Erdmittelpunkte nach Al-Khârini und Roger Baco*. Leipzig, 1890, in-8°.

Par les auteurs : Collection de Clercq : *Catalogue méthodique et raisonné. Antiquités assyriennes, cylindres orientaux, cachets, briques, bronzes, bas-reliefs*, etc., publié par M. de Clercq, ancien député, avec la collaboration de M. J. Menant, membre de l'Institut, t. II. Paris, 1890, in-folio.

TABLEAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 26 JUIN 1890.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. Barthélemy-Saint Hilaire.

PRÉSIDENT.

M. Ernest Renan.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Barbier de Meynard.
E. Senart.

SECRÉTAIRE.

M. James Darmesteter.

SECRÉTAIRE ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Rubens Duval.

TRÉSORIER.

M. Melchior de Vogüé.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Drouin.
Specht.
Clermont-Ganneau.

CENSEURS.

MM. Zotenberg.
Rubens Duval.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. l'abbé Bargès.
Foucaux.
J. Derenbourg.
d'Hervey de Saint-Denys.
Ch. Schefer.
Feer.
Lancereau.
Spiro.
Oppert.
E. Senart.
J. Halévy.
Michel Bréal.
Drouin.
Berger.
Houdas.
Clermont-Ganneau.
le D[r] Leclerc.
A. Barth.
Maspero.
H. Derenbourg.
Sylvain Lévi.
Clément Huart.
Rodet.
Zotenberg.

RAPPORT DE M. SPECHT,

AU NOM DE LA COMMISSION DES FONDS,

ET COMPTES DE L'ANNÉE 1889.

Les recettes de 1889 ont été de 21,491 fr. 26, donnant une différence de 1,900 francs en plus sur celles de l'année dernière; cette augmentation provient surtout de la rentrée des cotisations arriérées, qui atteignent 2,280 francs. Les dépenses ne se sont élevées qu'à 12,202 fr. 05, car on n'a pas eu à payer de frais d'impression en dehors de ceux du journal: l'excédent des recettes est donc de 9,229 fr. 21.

Une obligation Lyon-fusion et trois obligations du chemin de fer de l'Est ont été remboursées cette année; par contre, nous avons acheté en mai 1889 trente obligations nominatives du chemin de fer de l'Ouest; une partie de notre compte courant à la Société générale, qui était, au 31 décembre dernier, de 15,914 fr. 10, a été ainsi employée. La Commission des fonds s'est occupée tout spécialement de faire rentrer les cotisations de l'année courante; malgré tous ses efforts, elle n'en a reçu que 124, nombre inférieur aux années précédentes. Les trois cinquièmes des membres payent régulièrement. Nous ne saurions trop engager nos collègues à être plus exacts. Il serait à souhaiter que l'état de nos finances permît de publier tous les ans un volume de la Collection des auteurs orientaux.

COMPTES D

DÉPENSES.

Honoraires du libraire pour le recouvrement des cotisations............	660^{f} 00^{c}	
Frais d'envoi du *Journal asiatique*.....	312 30	
Ports de lettres et de paquets reçus....	49 30	$1,352^{f}$ 20^{c}
Frais de bureau du libraire..........	97 00	
Dépenses diverses soldées par le libraire, dont 177 fr. 60 pour le *Journal asiatique*..........................	233 60	
Honoraires du sous-bibliothécaire.....	1,200 00	
Service, étrennes............	227 00	
Chauffage, éclairage, etc............	131 95	
Reliure et frais de bureau...........	11 20	1,804 50
Travaux de menuiserie pour la bibliothèque........................	140 00	
Contribution mobilière..............	76 05	
Contribution des portes et fenêtres....	18 30	
Frais d'impression du *Journal asiatique* en 1889......................	8,196 15	
Indemnité au rédacteur du *Journal asiatique*..........................	600 00	8,996 15
Indemnité pour la revision de la 1re partie des Carnets d'Huber...........	200 00	
Société générale. Droits de garde, timbres, etc.......		49 20
TOTAL des dépenses de 1889................		12,202 05
Achat de 30 obligations du chemin de fer de l'Ouest..		12,390 00
Espèces en compte courant à la *Société générale* au 31 décembre 1889..............................		15,914 10
ENSEMBLE...		$40,506^{f}$ 15^{c}

NNÉE 1889.

RECETTES.

124 cotisations de 1889	3,720f 00c	
76 cotisations arriérées	2,280 00	
2 cotisations à vie	600 00	9,462f 00c
124 abonnements au *Journal asiatique* de 1889	2,480 00	
Vente des publications de la Société	382 00	
Intérêts des fonds placés :		
1° Rente sur l'État 3 p. o/o	1,800 00	
——— 4 1/2 p. o/o	450 00	
Legs Sanguinetti	410 00	
2° 68 obligations de l'Est, 1er semestre 782f 68c; 65 obligations de l'Est, 2e semestre 748f 15c	1,530 83	
3° 60 obligations d'Orléans	873 00	
4° 59 obligat. Lyon-fusion, 1er semestre 405f 92c; 58 obligat. Lyon-fusion, 2e semestre 398f 46c	804 38	7,029 26
5° 30 obligat. de l'Ouest, 1er semestre 218f 25c; 60 obligat. de l'Ouest, 2e semestre 436f 50c	654 75	
6° 30 obligations Crédit foncier	436 50	
Intérêts des fonds disponibles déposés à la *Société générale*	69 80	
Souscription du Ministère de l'instruction publique	2,000 00	5,000 00
Crédit alloué par l'Imprimerie nationale en dégrèvement des frais d'impression du *Journal*	3,000 00	
TOTAL des recettes de 1889		21,491 26
Remboursement d'une obligation Lyon-fusion	494f 14c	2,428 17
et de 3 obligations de l'Est 5 p. o/o	1,934 03	
Espèces en compte courant à la *Société générale* au 1er janvier 1889		16,586 72
TOTAL égal aux dépenses et à l'encaisse au 31 décembre 1889		40,506f 15c

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES CENSEURS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1889,

LU DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 1890.

Messieurs,

Le rapport de votre Commission des fonds, pour l'année 1889, constate de nouveau l'état prospère des finances de notre Société. Les recettes ordinaires se sont élevées à la somme de 21,491 fr. 26. Dans cette somme les cotisations, abonnements et ventes de publications figurent pour 9,462 francs, et le revenu de notre fonds de réserve pour 7,029 fr. 26. Les dépenses, qui ont peu varié, forment un total de 12,202 fr. 05, de sorte que l'excédent des recettes s'est trouvé être de 9,289 fr. 21, supérieur de beaucoup à l'excédent de l'année précédente. Cette différence s'explique par une rentrée plus abondante des cotisations arriérées, due au zèle de votre Commission. En revanche, le recouvrement des cotisations annuelles s'est opéré d'une manière moins satisfaisante.

Notre fonds de réserve s'est encore augmenté d'une somme de 9,961 fr. 83, employée à l'acquisition d'obligations du chemin de fer de l'Ouest avec celle de 2,428 fr. 17, montant du remboursement d'obligations sorties au tirage. Ce placement a encore laissé libre une somme de 15,914 fr. 10, solde créditeur du compte courant de la Société au 31 décembre dernier. Cette somme a depuis été utilisée en grande partie pour des publications scientifiques. Vos censeurs s'applaudissent de cet emploi, qui répond si bien à l'esprit de notre Société, et souhaitent que la majeure partie des fonds disponibles reçoive chaque année une destination pareille.

H. Zotenberg, R. Duval.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PENDANT LES ANNÉES 1888-1889-1890,

FAIT POUR LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ,

LE 26 JUIN 1890,

PAR M. JAMES DARMESTETER.

Messieurs,

Depuis huit ans que la confiance de notre cher président et la vôtre m'ont appelé à vous résumer les travaux et les épreuves de l'orientalisme français, rarement tâche plus pénible s'est imposée à moi, même l'année qui nous a enlevé Adolphe Regnier et Stanislas Guyard. Dans les deux années qui se sont écoulées depuis le dernier rapport, presque tous les départements de nos études ont été ravagés par la mort : elle a frappé parmi les têtes de colonne et plusieurs de nos branches d'étude se trouvent découronnées. De là dans le bilan scientifique de ces deux années des vides profonds, que n'a pas pu toujours combler l'activité de ceux qui survivent ni des rares recrues qui nous viennent, et souvent au cours de

ce rapport, j'aurai à vous parler des morts plus que des vivants.

A l'instant même où s'achevait la lecture du dernier rapport, la liste funèbre s'ouvrait, et en levant la séance, la Société apprenait qu'elle venait de perdre un de ses membres les plus dévoués, M. Hauvette-Besnault. M. Hauvette-Besnault a attaché son nom d'une façon durable à la restauration des études sanscrites en France, et c'est par son dévouement que la tradition de Burnouf, brisée dans l'enseignement par l'intolérance politique qui écarta Adolphe Regnier de la succession du maître, a pu se renouer en silence et attendre des jours meilleurs. Né le 15 février 1820, M. Hauvette-Besnault fit ses études à Paris, au petit séminaire de Saint-Nicolas, sous la direction de M. Dupanloup, qui lui inspira de bonne heure le goût des lettres. Devenu, après son baccalauréat, précepteur du fils de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, il remplit ces fonctions jusqu'en 1848. Il était alors licencié : peu après il se fit recevoir agrégé des lettres. Cependant il ne professa dans les lycées qu'à de rares intervalles, à titre d'agrégé volant comme on disait alors : ses fonctions de bibliothécaire à l'École normale supérieure lui laissaient des loisirs pour travailler et il en profita pour se livrer à l'étude du sanscrit. Il fut un des derniers auditeurs de Burnouf et, en 1857, il présentait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un mémoire sur un choix d'hymnes du Rig-

Véda qui fut couronné. Dans les années qui suivirent il donna plusieurs articles au *Journal asiatique*, entre autres une traduction avec commentaire de cinq chapitres du Bhâgavata Purâṇa : sa grande et pieuse ambition était d'achever un jour l'édition de ce monument, laissée inachevée par la mort de Burnouf. Mais chez M. Hauvette-Besnault le savant se doublait d'un apôtre; bien qu'il n'eût aucun cours public à faire, il travaillait à répandre au dehors ces études mal naturalisées en France, dont il sentait l'importance et la beauté; il leur cherchait des prosélytes jusque dans l'enceinte de l'École normale et portait dans sa propagande cette foi désintéressée qui fait de la science une vertu. Quand M. Duruy, en 1868, établit ces cours libres en Sorbonne qui furent comme les premières assises de l'École des hautes études[1], M. Hauvette-Besnault répondit un des premiers à l'appel, et quand l'école fut fondée, il se trouva tout désigné pour y organiser l'enseignement du sanscrit. Il se mit à la tâche avec enthousiasme. Un de ses élèves de la première heure — il en reste bien peu — qui représente l'enseignement du sanscrit à la Faculté de Lyon, M. Regnaud, a rappelé en ces termes les premières années de cet enseignement fécond : « Dire le zèle que déployait et qu'allumait Hauvette-Besnault en ces temps de renouveau serait chose difficile. Indépen-

[1] Sa leçon d'ouverture sur les castes a paru dans la *Revue des cours littéraires*, VII, 152.

damment des heures de cours que l'on doublait presque régulièrement, nous nous réunissions chez lui trois fois la semaine, et l'on y travaillait sans relâche de 3 heures de l'après-midi à 7 heures du soir. Il avait deux qualités maîtresses qui faisaient de lui un professeur hors ligne, surtout en ces sortes d'études : la prudence et la conscience. Avec lui, dût-on passer une heure sur la même phrase, on ne la quittait pas qu'on ne l'eût tirée au clair, ou tout au moins qu'on n'eût isolé les parties qui résistaient à nos efforts combinés et qu'on ne sût bien que sur tel point la lumière restait à faire. » Son dévouement eut sa récompense : au cours des vingt années qu'a duré son enseignement, il a eu la joie de voir grandir autour de lui deux générations spirituelles de disciples, de maîtres et de savants. Plus soucieux, selon la parole de M. Maury, « de faire des élèves dignes du pays que de se créer à lui-même une bruyante réputation », il a cependant laissé une marque de son savoir solide et consciencieux dans la continuation du *Bhâgavata Purâṇa* [1], témoignage de piété rendu à la mémoire du maître, que la mort l'a empêché de rendre jusqu'au bout.

Un des plus grands services que M. Hauvette-Besnault ait rendu aux études sanscrites est de leur avoir donné Bergaigne, qui devait le suivre si subitement dans la tombe, à deux mois à peine d'inter-

[1] Le tome IV a paru en 1885. La traduction des deux derniers volumes était achevée en manuscrit.

valle, et en qui nous avons perdu un savant original et un maître incomparable.

Abel Bergaigne, né à Vimy (Pas-de-Calais), le 31 août 1838, avait débuté par des études plus scientifiques que littéraires. Son père était attaché au service des domaines, et au sortir du lycée, il commença par suivre la profession paternelle. Mais il ne se sentait pas plus à l'aise dans le bureau des hypothèques que jadis Burnouf dans son bureau d'avoué. Ses goûts l'attiraient vers les lettres; il vint à Paris chercher le complément d'instruction littéraire qui lui manquait, passa sa licence en 1864, et au moment où il cherchait sa voie définitive, eut la bonne fortune de rencontrer M. Bréal et M. Hauvette-Besnault. M. Bréal l'initia aux méthodes de la grammaire comparée, M. Hauvette-Besnault à la langue sanscrite. Les progrès furent si rapides qu'en 1868, à l'ouverture de l'École des hautes études, il fut adjoint à M. Besnault comme répétiteur de sanscrit. Pendant longtemps il mena de front la linguistique pure et l'indianisme. Son essai sur la construction grammaticale des langues indo-européennes considérée dans son développement historique [1], qui obtint le prix Volney en 1873, était la première tentative faite dans ce vaste et obscur domaine de la linguistique qui avait effrayé Bopp et qu'avaient encore osé à peine aborder ses successeurs. C'est une œuvre puissante, dont les principales conclusions ont été

[1] Publié dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, de 1875 à 1878.

adoptées, et sa restitution de la construction indo-européenne est entrée dans la science. Ses spéculations sur la déclinaison et ses efforts pour la ramener en partie à une formation nominale ont été moins heureuses dans leur hardiesse. Bergaigne s'attaquait là à des évolutions qui se seraient produites dans des époques préhistoriques, et qui, par suite, échappant à tout contrôle et à toute vérification, sont à proprement parler du domaine de la métaphysique. Comme sanscritiste, Bergaigne débutait avec l'édition critique et la traduction du *Bhâminî-vilâsa*, une de ces collections de stances érotiques, philosophiques et morales, où les Pandits de l'époque classique aiment à ramasser tous les raffinements de pensée et d'expression de la convention poétique, et qui offrent la meilleure gymnastique au débutant des études sanscrites. « Son édition, dit M. Barth, montra comment il faut traiter un texte sanscrit à une époque où l'on ne paraissait plus s'en douter en France. »

Mais avec la curiosité invincible qui attirait Bergaigne vers les questions d'origine, il ne pouvait longtemps rester confiné dans le sanscrit classique et il allait bientôt remonter aux premiers monuments de la race et faire des Védas son domaine favori. Pendant près de vingt ans il vécut avec les Rishis, et dans ce commerce exclusif et de tous les instants, ces vieux textes et les conceptions qu'ils expriment prirent peu à peu dans sa pensée un sens et une couleur bien différents de ceux que leur avait donnés

la tradition scientifique. Les savants européens, jouets à leur insu de l'illusion mythologique de l'Inde, s'étaient habitués à reculer le Véda dans le plus antique passé, non seulement de l'histoire, mais même de la pensée humaine. L'orthodoxie brahmanique prétendait par les Védas toucher à la première révélation divine : l'orthodoxie scientifique d'Europe crut toucher par eux à la première révélation de la pensée religieuse dans la race indo-européenne. Les Védas étaient devenus par là comme le livre sacré des origines religieuses de la race, la Bible aryenne. On y cherchait l'écho des chants que chantaient les tribus aryennes au moment où elles descendaient du fameux plateau central. Et comme la mythologie des Védas est surtout naturaliste, on y trouva les effusions d'une pensée naïve, s'éveillant au spectacle des grands phénomènes de l'univers et philosophant dans l'enfance du monde. La recherche d'une pensée simple, naïve et naturaliste, à travers tout le Véda, amena nécessairement les interprètes à simplifier à outrance, à faire violence au sens des mots pour supprimer les bizarreries d'expression ou de pensée qui heurtaient trop l'idée qu'un savant allemand du XIXe siècle peut se faire de la naiveté primitive. Vous savez avec quel éclat et on peut dire à présent quel succès, M. Bergaigne a réagi contre cette conception populaire ; comment, par l'application d'une méthode philologique rigoureuse, qui laissa parler les hymnes pour eux-mêmes, il fut conduit invinciblement à y voir, non plus une poésie primitive de pasteurs bien doués, mais l'œuvre

savante d'un sacerdoce, en possession d'un rituel très compliqué et d'une métaphysique à la fois puérile et raffinée. La *Religion védique* de M. Bergaigne, cet admirable index des idées védiques, où dix mille citations font passer devant nous tous les éléments mythologiques et liturgiques du Véda dans toutes les relations changeantes où ils entrent, restera comme un monument unique, et je ne sais point de livre où la puissance d'abstraction et d'analyse ait été poussée à un plus haut point. Cette puissance même nuisit d'abord au succès de la thèse : le point de vue était si neuf et, pour le suivre sans se perdre, il fallait une telle force d'attention que seuls, ceux qui avaient eu le bonheur de recevoir l'enseignement direct de M. Bergaigne, pouvaient le suivre dans les ramifications entre-croisées de son exposition. Ce n'était point la faute de l'auteur, c'est la faute des Védas mêmes. Plus d'une fois sans doute, comme il arrive à tous ceux qui ont une idée nette, il lui arriva de depasser le but et de raffiner sur les raffinements védiques: lui-même ne s'en défendait pas; mais il savait qu'en poursuivant sa pensée jusqu'au bout à travers tout le Véda, il y opérait des trouées de lumière que rien ne pourrait obscurcir : des milliers d'énigmes ont été résolues ou, ce qui est un progrès plus grand, supprimées; et malgré la sorte de scandale que son livre produisit dans l'école de l'interprétation naive et poétique, il se trouve qu'à présent, en Allemagne même, on ne traduit plus les Védas de la façon qu'on faisait avant lui et il a trouvé

des élèves qui suivent ses traces en continuant de protester contre lui ou en l'ignorant.

Dans cette conception nouvelle, les Védas cessaient d'être au seuil de l'histoire de la race et comme en dehors du temps : ils devenaient une œuvre particulièrement et exclusivement hindoue, qui supposait bien des précédents, bien des travaux d'école, toute une évolution liturgique et religieuse. Ils devenaient une œuvre essentiellement historique et il fallait essayer cette histoire. M. Bergaigne n'était pas encore préparé pour cette tâche, qui demandait la connaissance de tout le développement postérieur des religions de l'Inde, et aussi de tout ce que l'on peut savoir de son histoire ancienne : il s'était enfermé de trop bonne heure, sans en sortir, dans sa tour d'ivoire. Il comprit qu'en ignorant les relations du Véda avec le reste du monde indien ou extraindien, il courait aussi le risque de ne pas mettre dans leur plan respectif, dans le Rig lui-même, des éléments et des combinaisons qui ne sont pas de la même époque. Aussi il marchait vers l'histoire, mais suivant sa méthode propre, c'est-à-dire en partant toujours du Rig même. Ses recherches sur l'histoire de la Sanhitâ, en montrant que le Véda n'est pas un chaos où les hymnes sont jetés au hasard, en déterminant les divers principes numériques qui ont présidé à leur classement et l'ont successivement modifié, enfin en y distinguant des couches successives d'interpolation, posaient nettement la question du développement historique.

Au moment où il fut enlevé, il faisait entrer en ligne de compte un nouveau facteur, la liturgie, et par là inaugurait une ligne de recherches plus large et qui allait donner à ses découvertes antérieures toute leur valeur en les rattachant à l'ensemble du développement religieux et ritualistique de l'Inde ancienne. Nous reviendrons sur ce point tout à l'heure dans le compte rendu des derniers travaux sur l'Inde.

Cependant, dans les dernières années de sa carrière, un heureux accident avait amené Bergaigne à s'occuper, et il le fit supérieurement, de périodes plus récentes de l'Inde et sur un terrain absolument neuf. Quand M. Aymonier revint du Cambodge, rapportant son riche butin épigraphique, dont l'Institut partagea le dépouillement entre MM. Bergaigne, Barth et Senart, M. Bergaigne se donna pour tâche d'en extraire les éléments historiques et il put dresser les cadres de l'histoire du Cambodge, du VII[e] siècle au XIV[e] : c'était tout un chapitre inédit de l'histoire de la civilisation hindoue hors de l'Inde, dont les grandes lignes étaient ainsi fixées. Après le Cambodge venait le tour du Campâ dont il dressait la chronologie sur onze siècles de long; et, grâce à lui, après six siècles de doute, Marco Polo trouvait, sur une stèle sanscrite, un témoignage de sa véracité.

Ces vastes travaux n'occupaient qu'une partie de l'activité de M. Bergaigne. Il était né professeur et la dette qu'il avait contractée envers M. Hauvette-Besnault, il l'a payée avec usure à ceux qui ont eu

la bonne fortune et l'honneur de l'avoir pour maître. Il leur prodiguait — je le sais par expérience personnelle — son temps, sa science, ses idées et, cela fait, il se croyait leur obligé, considérant qu'il se devait à tous ceux qui pourraient un jour quelque chose pour la science. Il avait dans l'enseignement à la fois l'autorité qui naît d'une pensée nette et absolue et marque d'une empreinte ineffaçable l'intelligence qui la subit, et cet amour de l'indépendance intellectuelle qui respecte et provoque l'originalité. Il voulait faire, non pas des disciples ayant fonction de développer ses théories, mais des chercheurs capables de trouver par eux-mêmes. Il est resté de sa méthode d'enseignement un monument durable et qui perpétuera son action parmi des générations d'étudiants : c'est son *Manuel pour étudier la langue sanscrite*, œuvre conçue dans un esprit d'abstraction linguistique et de méthode qui rappelle par certains côtés Pâṇini et qui pourtant a supporté avec succès l'épreuve de la pratique. C'est M. Bergaigne qui eut l'honneur d'inaugurer à la vieille Sorbonne l'enseignement du sanscrit et de la grammaire comparée, et il le fit de telle façon que ces disciplines nouvelles, regardées non sans inquiétude dans ce temple de la tradition classique, s'y trouvent à présent, même après sa mort, définitivement naturalisées et installées pour toujours au rang qui leur est dû.

L'année même où Bergaigne faisait entrer l'indianisme à la Sorbonne, il était blessé au cœur d'un

deuil qui devait saigner jusqu'au bout. Il fut sauvé du désespoir par la science, et par le sentiment qu'une vie qui n'avait plus rien à attendre du bonheur se devait à la science et au pays, puisqu'elle pouvait leur être utile encore. Il s'enfonça dans le travail plus profondément que jamais : c'est de cette époque que datent l'achèvement de sa *Religion védique*, le déchiffrement et le dépouillement des inscriptions du Cambodge, ses monographies védiques, son *Manuel*. L'étude apporta l'apaisement : il y avait en lui trop d'ardeur et d'inextinguible jeunesse, un trop grand besoin d'œuvre et de dévouement, pour que son cœur ne reprît pas à la vie par ses joies les plus austères. Arrivé à la pleine maîtrise de ses idées, il rêvait l'œuvre qui devait être à la fois le couronnement de sa carrière et la vérification de son système, la traduction du Rig-Veda : un faux pas dans la montagne a anéanti un grand cœur, une grande intelligence et une grande œuvre. Son souvenir restera dans le cœur de ses élèves, son nom dans l'histoire de nos études, son action dans le développement même de la science ; car il y a tracé un sillon profond et fécond [1].

[1] Michel Bréal, *Discours prononcé aux obsèques de M. Abel Bergaigne* (*Bull. de la Soc. de linguist.*, 1888, n° 32). — Victor Henry, *Abel Bergaigne*, leçon d'ouverture du cours de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris (21 janvier 1889); Paris, Thorin, 1889, 24 pages in-8°. — Sylvain Lévy, *Abel Bergaigne et l'indianisme* (*Revue bleue*, 1er mars 1890). — Barth, *Abel Bergaigne* (*Revue des religions*, 1888, II, 97-98).

Gustave Garrez[1] est l'exemple d'une force intellectuelle et scientifique de premier ordre *qui a disparu* sans avoir rempli sa destinée, en partie par la faute des circonstances, en partie aussi par la faute d'une philosophie trop haute. Il s'est contenté de donner sa mesure dans deux ou trois essais décisifs qui ont montré combien, sur l'histoire de la Perse et de l'Inde, il était en avance de la science et de la méthode de son temps, et content de satisfaire par ses recherches sa curiosité personnelle, il a redouté ou dédaigné de satisfaire celle du public savant. Né en 1834 à Rome, où son père était alors pensionnaire de l'Académie de France, il avait d'abord porté vers l'action l'exubérance d'une nature puissante. Engagé volontaire en 1854, il avait fait comme cuirassier la guerre de Crimée. Il se lassa bientôt de la vie militaire, se fit exonérer en 1857 et se plongea dans l'étude; il le fit sans guide, mais avec une force de volonté qui surmontait tous les obstacles et avec une rectitude naturelle de méthode qui allait le guider dans les incertitudes de la science mieux que n'aurait fait toute direction étrangère. Il avait commencé par étudier l'italien et l'allemand : il voulut se rendre compte des relations de l'italien avec le français et le latin et se trouva porté vers la philologie romane. Il apprit que le groupe roman n'est qu'un membre de la famille indo-européenne et se trouva par suite porté vers la philologie générale et

[1] Voir la notice de M. Senart dans le *Journal asiatique*, 1888, II, 491-498.

IMPRIMERIE NATIONALE.

vers le sanscrit. Il étudia le sanscrit seul dans le manuel de Benfey. Le même besoin de connaître les choses par leurs tenants et leurs aboutissants qui l'avait conduit de proche en proche de l'italien au sanscrit le conduisit à présent de l'Inde à la Perse et du sanscrit au zend. Mais le zend est trop fragmentaire pour être utilement étudié en lui-même : le zend le conduisit au pehlvi et au persan, et de là il se vit porté nécessairement vers les langues et les civilisations de l'Asie sémitique, qui sont si inextricablement mêlées au développement de celles de l'Iran. Dans l'Inde de même, il descendit du sanscrit aux idiomes modernes, aryens et dravidiens, du Véda et du brahmanisme au buddhisme et à l'hindouisme. C'était en fait toute l'évolution historique qu'il reproduisait au fur et à mesure dans le développement de ses études. S'il étudiait les langues en philologue, il s'en servait en historien. Il croyait, et c'était là sa grande supériorité sur la majorité des orientalistes, qu'il n'y a et ne peut y avoir, pour étudier un fait humain quelconque, que ce soit une religion ou une langue, qu'une seule méthode, la méthode historique. Il croyait donc que le vrai savant ne doit laisser aucune part à l'induction ni à l'hypothèse; que l'histoire n'est pas à créer par un effort d'intuition et de génie, qu'elle ne doit pas faire des sauts dans le vide : le savant n'a qu'à chercher et réunir tous les faits sans exception, et, s'il le fait avec méthode, l'histoire s'écrit d'elle-même sous sa plume, par le seul rapprochement des documents. C'est cette méthode,

supérieurement appliquée dans les rares pages qu'il a écrites, qui a fait sa force, et qui aussi a fait de lui un des silencieux de la science. Il a été la victime de sa méthode, car toutes les fois que dans la chaîne des faits que sa merveilleuse érudition avait réunis manquait un anneau, il s'arrêtait, il n'osait conclure, il n'osait substituer au témoignage absent l'induction la plus séduisante et la plus autorisée qui eût semblé invincible à un esprit plus hardi ou moins rigoureux.

Quand il commença ses études orientales, il s'était promis d'étudier pendant dix années sans écrire un mot. Il estimait à ce taux le nombre d'années nécessaires pour acquérir la masse de connaissances et de faits indispensable pour aboutir sur une question quelconque relative à l'Orient. Il débuta en 1869 avec son article sur le *Bandehesh* de Justi, simple article de critique qui débordait d'idées neuves et de découvertes qui sont entrées dans la science. Son article sur le *Hâla* de M. Weber, en 1872, fut également un article de maître et de créateur. Ces deux études, comme son article sur la grammaire comparée de M. Beames, en 1873, présentent le même caractère : dans les deux domaines de la Perse et de l'Inde, Garrez procède du connu à l'inconnu, au lieu de procéder, comme on le faisait et le fait encore, de l'inconnu à l'inconnu. Il ne nie point l'importance et l'intérêt des études directes sur les Védas et l'Avesta et sur ces périodes anciennes qui sont en somme l'objet le plus haut de la curio-

sité historique; mais par cela même que ces périodes sont anciennes, qu'elles ne nous sont connues que par des fragments et des ruines, que leurs œuvres nous arrivent arrachées du milieu qui les a produites et en partie refaites et remaniées par les âges suivants, nous ne pouvons les atteindre qu'à travers les âges plus proches de nous. On pourra piétiner longtemps dans l'Avesta sans avancer; pour avancer, il faut en sortir, et l'étudier non en lui-même, mais dans tout le mouvement qui en est sorti et qui le reproduit. De même le Véda et la littérature classique de l'Inde ne nous présentent qu'un terrain vague et incertain, une matière à combinaisons logiques : il n'y a de chance de leur donner un peu plus de consistance et d'aboutir à quelque chose qui soit saisissable dans le temps et dans l'espace qu'en y remontant du présent qui est sous nos yeux et du moyen âge plus accessible : « Il pensait, dit M. Senart, que pour voir clair dans le passé de l'Inde, la meilleure méthode était moins de descendre la série douteuse et décevante des monuments littéraires que de remonter le cours de l'histoire. Il voulait, par l'observation attentive des époques plus modernes, restituer au passé la vie complexe et multiple trop souvent masquée par la tradition. » Les vues de Garrez ont commencé à pénétrer la science. Les idées qu'il a exprimées le premier sur « le développement relativement tardif de la littérature classique de l'Inde et l'existence antérieure d'une littérature conçue dans les dialectes po-

pulaires » commencent à devenir classiques. L'étude plus approfondie des divers pracrits et palis est le résultat de ces vues nouvelles; mais les pracrits et les palis eux-mêmes sont des créations plus ou moins artificielles, et le *quid inconcussum* ne sera atteint que quand, selon le vœu et la méthode de Garrez, on aura attaqué l'Inde par sa seule réalité vivante et palpable, les langues et les religions populaires.

Une maladie des yeux qui, pendant de longues années, interdit l'étude à Garrez, l'arrêta au moment où il allait enfin donner à la science le fruit de tant de recherches si patiemment conduites. Quand, des années plus tard, il put revenir au travail, il crut qu'il n'avait plus le droit d'élever la voix dans le concert scientifique. Sur plusieurs points, les découvertes qu'il avait faites avaient été refaites par d'autres dans l'intervalle et étaient entrées dans la science sous d'autres noms. Sur d'autres points, il était encore bien en avance de la science du jour; mais le besoin de produire, qui n'avait jamais été bien fort en lui, avait perdu dans l'inaction ce qui lui restait de ressort. L'indépendance de sa fortune l'avait malheureusement affranchi de la nécessité, égoïste en son principe, mais socialement utile, de tenir le monde au courant du progrès de ses connaissances. Une seule chose aurait pu le sauver pour la science : l'enseignement; mais on ne songea pas à lui et peut-être n'y songea-t-il pas lui-même. Cependant, dans un cercle de jeunes amis enthousiastes de science, il exerça longtemps une sorte d'enseigne-

ment intime, et, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus, c'est à lui en grande partie que la science a dû le noble et malheureux Guyard. Ceux d'entre nous qui l'ont connu dans les dernières années n'ont connu que le collègue bon et cordial, si dévoué aux intérêts matériels de la Société, dont il semblait comme le tuteur. Il serait à désirer que ses héritiers réunissent en un volume ses trop rares essais, où il revivra, selon l'expression de M. Senart, « comme un des représentants les plus complets de cette vaste encyclopédie que la Société embrasse dans son horizon ».

Ce triste catalogue des deuils de l'indianisme français s'achève sur le nom du plus jeune d'entre nous, Georges Guieysse, né le 1er janvier 1869, mort le 17 mai 1889; enfant admirablement doué qui promettait d'illustrer dans les études indiennes un nom qu'un autre de nos collègues a rendu cher à l'égyptologie. Il venait de s'inscrire comme membre perpétuel de la Société asiatique et allait entreprendre, sous la direction de MM. Barth et Senart, la rédaction d'un index raisonné des noms propres dans les inscriptions de l'Inde, qui aurait rendu d'inappréciables services à l'histoire ancienne de l'Inde. Il était un de ceux sur qui nous comptions pour remplir plus tard les vides creusés dans nos rangs par tant de coups.

Avec M. Pavet de Courteille[1], c'est une branche de

[1] Discours prononcés par MM. Barbier de Meynard et Renan

la science qui disparaît. Les études turques ont sans doute encore parmi nous d'éminents représentants, dont un supérieur, et les nécessités du drogmanat les empêcheront de jamais s'éteindre. Mais M. Pavet de Courteille représentait une branche de philologie turque qu'il avait en partie créée et qui court le danger de disparaître avec lui. Vous avez encore dans la mémoire les paroles qu'ont prononcées au nom du Collège de France et de l'Institut M. Renan et M. Barbier de Meynard sur la vie et l'œuvre de notre ancien vice-président. Né en 1821, M. Pavet de Courteille était le petit-fils de Sylvestre de Sacy, le maître des études orientales en France. Il se trouva donc orientaliste comme par tradition de famille, étudia l'hébreu et le syriaque au sortir du collège, et, étant entré aux *Jeunes de langue* en 1850, se consacra désormais tout entier aux trois langues musulmanes, ce que l'on appelait encore par excellence les trois langues : arabe, persan et turc. En 1854, il était appelé à la chaire de turc au Collège de France et publiait tour à tour le *Khaireh* de Nabi et la *Campagne de Mohacz* de Kemal Pacha Zadeh, spécimens de la langue et des mœurs de deux siècles : la *Campagne de Mohacz,* dithyrambe à la gloire et aux triomphes de Soliman le Magnifique, par le plus fleuri des beaux esprits du temps ; le *Khairich*, tableau amer, tracé par un disgracié, des mœurs de l'empire durant le siècle qui suit Soliman et qui voit l'em-

aux funérailles de M. Pavet de Courteille, dans le *Journal asiatiq.* 1889, II, 536-543. Cf. p. 89.

pire à l'apogée de sa puissance matérielle, mais déjà en pleine décomposition morale. En 1861, devenu titulaire de la chaire de turc au Collège, il en élargit le cadre en y faisant entrer le turc oriental.

Vous savez combien le turc de Constantinople, le turc osmanli, s'est éloigné, sous l'action littéraire du persan et de l'arabe, de la pureté primitive. La langue turque proprement dite se retrouve d'autant mieux que l'on s'éloigne davantage de la capitale de l'empire turc et que l'on remonte plus à l'Orient vers les steppes d'où sont sortis les ancêtres. M. Pavet de Courteille est le premier savant qui ait entrepris de récolter le trésor du turc oriental. Il lut la plume à la main tout ce que l'Europe possède de documents de ce dialecte, et de là sortit le fameux Dictionnaire qui a été l'instrument de tant de progrès et qui, pour les savants ottomans, fut une sorte de révélation. Ce mouvement de renaissance puriste qui caractérise les trente dernières années de la littérature ottomane, et qui a son plus illustre représentant dans Ahmed Véfik Pacha, date des travaux de M. Pavet de Courteille. Cette renaissance est sans doute destinée à avorter : les langues ne remontent pas à leur source; les causes qui ont dénaturé ou transformé le turc en Occident ne peuvent pas être supprimées par un décret de grammairien, fût-il grand vizir; mais du moins tout ce qui, dans cette déformation, est l'apport de la mode, de la rhétorique et du pédantisme, peut être refoulé au profit de l'élément national. En 1872, M. Pavet

de Courteille traduisait sur le texte original le chef d'œuvre du turc oriental, les fameux *Mémoires de Baber,* qui n'étaient connus que par la vieille traduction persane.

Remontant plus loin encore, il s'attaquait enfin à la littérature ouigoure : c'est la forme la plus anciennement cultivée des dialectes turcs et elle offre pour l'histoire une importance hors de proportion avec sa valeur littéraire, parce que son alphabet, apporté par les missionnaires nestoriens et source de l'alphabet mandchou, jette un pont entre l'Occident chrétien et l'Extrême-Orient et pose le problème obscur et fascinant des transmissions de civilisation sur toute la ligne de l'Asie centrale. Abel Rémusat avait déchiffré l'alphabet ouigour; mais on s'était arrêté là. M. Pavet de Courteille se donna pour tâche de déchiffrer et de publier le précieux manuscrit ouigour de la Bibliothèque nationale, apporté par Galand, et sur lequel Jaubert s'était exercé sans grand succès. Les difficultés de ce déchiffrement ne sont sans doute pas à comparer à celles des grands déchiffrements de Champollion et de Burnouf : l'alphabet était connu, les manuscrits ouigours sont traduits d'originaux persans que l'on possède, et leur langue diffère à peine du turc oriental. Cependant les difficultés étaient considérables : la traduction est loin d'être littérale, et de plus les innombrables mots persans et arabes qui ont passé de l'original dans la traduction, possédant des sons que l'ouigour ne connaît pas et que, par suite, l'alphabet ouigour ne reproduit

que très imparfaitement, présentent à chaque ligne de nouvelles énigmes. Il fallait, pour accomplir avec succès cette tâche, une patience et une conscience invincibles. En 1882, M. Pavet de Courteille publia la première partie du manuscrit, comprenant le *Miradj Naméh* ou l'*Ascension de Mahomet.* La mort l'a surpris au moment où il achevait l'impression de la seconde partie, le *Teskereh Aoulia.* Sa curiosité, toujours en éveil sur tout ce qui touchait ce monde turc si vaste, au loin disséminé par la conquête et la migration nomade, s'étendit jusqu'au folklore des Kirghiz et à ces épopées sibériennes recueillies par Radloff. Par là il méritera d'avoir son nom rappelé dans l'histoire de la science, comme celui du successeur direct de Rémusat : s'il n'avait point les intuitions de génie et la puissance de combinaison créatrice du maître, il avait l'activité patiente et consciencieuse, qui fait d'une façon définitive ce qu'elle fait. « Nos calomniateurs, disait sur sa tombe M. Renan, s'obstinent à ne parler que de ce qu'ils appellent notre légèreté... Pavet de Courteille fut du nombre de ces puissants travailleurs qui vengent la France des reproches qu'on lui adresse étourdiment. »

L'assyriologie française a fait également une perte irréparable en perdant M. Amiaud. Arthur Amiaud, né le 28 janvier 1849 à Villefagnan, dans la Charente, après des études brillantes, couronnées par la licence ès lettres, avait étudié le droit avec succès

et semblait devoir en faire sa carrière. Mais une vocation profonde, qui eut à triompher de bien des résistances autour de lui, le poussait du côté de la philologie et des sciences historiques; il entra à l'École des hautes études et suivit les diverses conférences de langues sémitiques à l'École et au Collège de France. Il étudia à fond le syriaque et obtint son diplôme de sortie en 1880 avec une thèse sur la légende syriaque de saint Alexis, dont la publication, arrêtée par de longs retards dans l'impression, a eu lieu le lendemain de sa mort. La même année, il était envoyé à l'École des lettres d'Alger comme maître de conférences de langue syriaque. Mais l'étude de l'assyrien l'absorba bientôt de plus en plus, et l'année suivante (1881) il revenait à Paris et rentrait à l'École des hautes études pour professer un cours de langue et d'antiquités assyriennes fondé en sa faveur. Il prit rapidement sa place au premier rang des assyriologues : il apportait dans ces études obscures quelques-unes des meilleures qualités de l'esprit français, la netteté, la clarté, la mesure et une absence complète de préjugé et de parti pris, ne cherchant pas à brusquer les questions et sachant ignorer et douter. Également familier avec toutes les époques de la littérature assyrienne, c'est vers les époques anciennes qu'il se sentait le plus vivement attiré, et ses études sur le plus ancien document de la Chaldée, les inscriptions de Tello, montrent quel degré de précision il avait su introduire dans le traitement

de documents qui, par leur forme extérieure, semblaient échapper aux ressources de la philologie chaldéenne. Un fait qui en dira plus que tout sur la prudence et la sûreté de sa méthode, c'est que les deux écoles, dont vous connaissez les luttes courtoises sur le caractère des documents primitifs de la Chaldée, invoquent l'une et l'autre l'autorité de ses travaux et croient y trouver l'une et l'autre des arguments en faveur de leur thèse. Le coup tragique qui nous a enlevé M. Amiaud le 28 mai de l'an dernier est fatal également à la science et à l'enseignement; nous avions besoin en France de jeunes chercheurs, assez dégagés des souvenirs de l'âge héroïque de l'assyriologie pour appliquer en toute liberté d'esprit la méthode créée par les maîtres : Amiaud en était un et nous comptions sur son enseignement pour en susciter d'autres. Il nous a quittés trop tôt pour remplir cette attente. Guyard, dont Amiaud rappelle en tant de traits la destinée, nous avait du moins légué Amiaud : Amiaud n'a point laissé de successeur et sa chaire à l'École des hautes études a dû disparaître avec lui.

Les études chinoises ont perdu un jeune et sympathique travailleur dans la personne de M. Maurice Jametel, né en 1856, mort en 1889. M. Jametel, élève du comte Kleczkowski à l'École des langues orientales, était entré en 1878 à la légation de France à Pékin en qualité d'élève interprète. Successivement employé au consulat de Canton et à celui de Hong-

Kong, puis envoyé en mission sur les côtes de la Corée, le climat de l'Extrême-Orient et la fatigue de ces nombreux déplacements usèrent rapidement une santé trop délicate. Il dut revenir en France et employa les forces qui lui revenaient au foyer de sa mère à publier des études sur les relations diplomatiques et commerciales de l'Extrême-Orient avec l'Europe. Un traité traduit du chinois, sur l'*Encre de Chine et sa fabrication*, lui valut à l'Académie le prix Stanislas Julien. A la mort du comte Kleczkowski, il fut chargé en 1886 du cours intérimaire à l'École des langues orientales; un décret rendu le 23 janvier 1889 lui conféra le titre de professeur : il professa deux mois à peine et le 17 mai il rendait le dernier soupir[1].

Parmi nos membres étrangers, nous avons aussi de vieux amis qui nous ont quittés. Nous partageons avec la science hollandaise et avec l'université d'Utrecht la perte de P. de Jong, un des collaborateurs de M. de Goeje au grand œuvre de Tabari, le quatrième qui ait été emporté au cours de l'entreprise. M. de Jong, né à Nieuwven le 3 mars 1832, avait commencé par des études de théologie et passé même ses examens ecclésiastiques. Aussi, même quand il

[1] *Recueil de textes et de traductions publié par les professeurs de l'École des langues orientales vivantes à l'occasion du 8e congrès international des orientalistes tenu à Stockholm en 1889;* Paris, Leroux, 1889, I, VIII-XII. Désigné dans les pages qui suivent sous le titre : *Recueil de l'École des langues orientales.*

eut renoncé à l'Église pour l'université, ses premiers travaux portèrent sur la philologie hébraïque et il est mort professeur d'hébreu. Il débuta en 1857 par une thèse sur les Psaumes des Machabées et une traduction de l'Ecclésiaste. Mais ayant été appelé, avec son ami de Goeje, à achever le catalogue des manuscrits orientaux de Leyde, commencé par Dozy, il se tourna vers l'arabe, et c'est par ses nombreuses éditions de textes arabes que son nom est connu et sera conservé. On lui doit le *Moshtabih,* dictionnaire des noms propres arabes qui peuvent être confondus par l'absence ou l'abus des points diacritiques; le traité d'Ibn el-Qaisarâni sur les homonymes, le Traité des choses notables de Thaalibi. Il collabora aux Fragments des historiens arabes de M. de Goeje et est mort en corrigeant les épreuves de Tabari. « Il était, dit M. de Goeje, merveilleusement doué pour sa tâche d'éditeur. Il savait bien la langue, possédait la littérature et avait des connaissances grammaticales approfondies. Il copiait et collationnait avec une exactitude rare, mais il lui était difficile de s'écarter de la tradition des manuscrits[1]. » Il était de la race de ces utiles et vaillants travailleurs, si nombreux en Hollande et en Allemagne, qui passent sans bruit dans le monde en publiant les textes des anciens.

Le grand historien et le grand patriote, Michel

[1] J. de Goeje, *Levensbericht van D^r P de Jong,* 17 pages in-8°, Amsterdam, J Müller, 1890.

Amari[1], qui vient de s'éteindre à Florence après une longue et féconde carrière, nous appartient doublement, non seulement comme un de nos confrères et de nos collaborateurs les plus anciens, mais parce que c'est à notre foyer qu'il a passé les années les plus fécondes de sa jeunesse. Il avait dû, en 1832, comme Sanguinetti et tant d'autres, aller chercher hors d'Italie un asile contre la tyrannie politique et morale qui écrasait son pays. Son patriotisme sicilien fit de lui un orientaliste. Tandis qu'il essayait de consoler par l'étude les longues heures d'exil et de servir son pays en refaisant l'histoire de son passé, en attendant qu'il pût contribuer par l'action à lui refaire un avenir, il se trouva naturellement jeté dans l'étude de l'arabe et de l'Islam dont il retrouvait la trace à chaque pas dans l'histoire médiévale de son île bien-aimée. Il débuta dans notre journal par un fragment du voyageur arabe Ibn Djobeir, se rapportant à son passage en Sicile. Ses *Questions philosophiques adressées aux savants musulmans par l'empereur Frédéric II* mirent pour la première fois en relief la physionomie curieuse de cette cour mi-chrétienne et mi-païenne de Naples, où un prince à l'esprit ouvert et peu gêné de scrupules essayait une fusion des deux esprits d'Occident et d'Orient, qui rappelle ce qui s'était fait un instant à la cour de Khosroès Noshirvan, et qui fut aussi passagère. Cependant Amari, déterrant dans les biblio-

[1] *Journal asiatique*, 1889, I, 535-536.

thèques de Paris, d'Angleterre et de Leyde tout ce qu'il trouvait de textes arabes relatifs à la Sicile, les réunit avec traduction dans sa *Bibliotheca Sicula* et tira de là le livre qui restera le monument de sa vie, son *Histoire des Musulmans de Sicile*. L'Italie affranchie fit d'Amari un ministre de l'instruction publique. Dans la réorganisation de l'enseignement, il n'oublia pas les études orientales : il enseigna lui-même et c'est de lui que relève en grande partie la jeune et brillante école orientale qui grandit à présent et fait tant d'honneur à l'Italie. Au moment où disparaît le patriarche des études arabes, nous lui devons un double souvenir d'affectueux respect, parce qu'il a fait beaucoup pour la science et parce qu'il est resté fidèle jusqu'au bout à l'amitié de la France.

I

INDE ET INDO-CHINE.

M. Barth, dans son dernier *Bulletin des religions de l'Inde*, résume tout le travail des études indiennes durant les quatre dernières années, avec cette universalité de connaissance et cette sûreté de vue qui font de ces *Bulletins* une des œuvres les plus sérieuses et les plus larges de l'indianisme européen. Toutes les périodes de l'histoire littéraire et religieuse de l'Inde, depuis les Védas jusqu'aux derniers produits de l'hindouisme, depuis les inscriptions d'Açoka jusqu'à celles du Cambodge et de l'archipel

malais où la colonisation a porté la langue et les religions de l'Inde; tous les problèmes de critique contestés, depuis les origines des légendes jaines jusqu'à celles de Mahâbhârata, sont successivement passés en revue et le lecteur et l'étudiant sont mis au centre de la question et peuvent dès lors s'y orienter en toute sûreté.

M. Barth ne connaissait pas encore dans toute son étendue le travail posthume de Bergaigne[1] sur l'histoire de la liturgie védique. Il reproche à son travail sur le classement de la *Sanhitâ* d'avoir appliqué à toute outrance et indistinctement les règles de classement qu'il avait découvertes, non seulement celles qui ne souffrent presque pas d'exception ou dont les exceptions sont généralement dénoncées par d'autres indices, mais celles même qui, comme la règle de la longueur décroissante du mètre, se trouvent violées de la façon la plus inattendue à travers tout le recueil. Il arrive ainsi « qu'après avoir écrit trois volumes où le Rig-Véda était étudié comme s'il ne formait qu'un seul bloc, il nous le présentait maintenant décollé en petits morceaux en vertu de procédés presque exclusivement numériques ». Emporté par la pente logique de son esprit, il ne s'était pas demandé si ces règles avaient eu toutes la même force aux yeux de ceux qui les avaient imaginées et s'ils s'étaient astreints à les suivre à tout prix. La crainte de l'à peu près l'avait amené à faire violence aux

[1] *Revue des religions*, 1889, I, 125-170, 259-311.

textes. « Les Hindous, disait Bergaigne, ne font rien par à peu près. » M. Barth croit au contraire qu'ils font tout par à peu près et que le compromis est chez eux le principe de toute systématisation. Nous croyons pourtant que Bergaigne avait bien fait d'aller, ici comme toujours, jusqu'au bout de son principe; dans des défrichements de ce genre, il est bon d'avoir ces absolus de méthode qui permettent de voir plus clairement où commence la résistance invincible des faits et la révolte de principes méconnus, que n'aurait point soulevée une méthode moins confiante et moins entière. L'à peu près, qui est la loi de toutes les combinaisons viables, doit être le dernier mot de la science, mais non pas son point de départ.

Bergaigne lui-même s'aperçut de ce que sa méthode avait d'incomplet, de ce qu'elle laissait d'éléments réfractaires, d'agrégats presque désespérés, et que les lois de classement numérique ne suffisent pas à expliquer la forme métrique du Rig-Véda. Quelle était donc la force cachée qui a pu modifier le jeu de ces lois? Sa *Religion védique* avait mis en pleine lumière l'inspiration sacerdotale et liturgique des hymnes : la liturgie n'avait pu manquer d'exercer une action sur le classement même. Un des maîtres de l'indianisme en Allemagne, M. Oldenberg, qui faisait à la même époque, en sens inverse, le travail de Bergaigne, avait déjà posé le principe que les hymnes du Rig ont été composés expressément pour deux prêtres, les uns pour le *hotar* ou prêtre qui

récite, les autres pour l'*udgâtar*, qui chante : à ces deux divisions correspondait l'emploi de mètres différents. Bergaigne, étendant ce principe, établit que les différents mètres avaient été de bonne heure répartis, non pas seulement entre les différents prêtres, mais entre les différents dieux, et entre les différentes parties de la cérémonie célébrée successivement en l'honneur de tous les dieux. Les résultats ainsi obtenus se groupent naturellement d'après les familles sacerdotales qui ont concouru à former les hymnes de la *Sanhitâ*. La liturgie des Vaiçvâmitras, des Kaṇvas, des Vâsishṭhas, de toutes ces familles de Rishis devenus légendaires, mais dont heureusement une tradition fidèle a conservé les noms et distingué l'œuvre, se détache de la liturgie commune où ils se sont fondus [1].

La mort a arrêté Bergaigne au milieu de sa démonstration, et son testament scientifique, publié par les soins pieux de son disciple, M. Sylvain Lévi, n'a point reçu de sa main sa forme définitive. Mais il laisse des élèves pour reprendre et développer les principes qu'il a posés. L'un d'eux, M. Paul Sabbathier, abandonnant l'enseignement classique pour l'Inde, s'est consacré avec un zèle que rien ne rebute à l'étude du rituel indien, et appliquant les doctrines

[1] *Recherches sur l'histoire de la liturgie védique* (*Journal asiatique*, 1889, I, 5-32; 121-197. — Cf. Paul Sabbathier, *Une édition critique du Rig-Véda* (celle de M. Oldenberg; *Revue des religions*, 1889, II, 297-331).

nouvelles de M. Bergaigne se propose, au lieu d'interpréter directement les hymnes, de les éclairer au reflet des livres liturgiques. Il est allé chercher la liturgie védique dans les *Sûtras*, ces manuels étranges, d'une concision algébrique, où l'Inde a condensé en aphorismes toutes ses disciplines et qui avaient jusqu'à présent effrayé les traducteurs. M. Sabbathier s'est attaqué aux *Çrauta-sûtras* d'Açvalâyana, le livre même dont Bergaigne s'était inspiré dans son dernier travail : c'est le sûtra du hotar, du prêtre qui récite les formules du Rig. M. Sabbathier débute en nous donnant le chapitre relatif à l'Agnishṭoma[1], qui est la forme la plus simple des sacrifices de Soma et n'en est pas moins d'une effrayante complexité. Mais le commentaire dont M. Sabbathier accompagne chaque sûtra et qui est tiré des sources indigènes est si fourni et si clair que le lecteur est tout étonné et ravi de comprendre. Nous espérons que M. Sabbathier ne s'arrêtera pas en si beau chemin et qu'il nous donnera suivant la même méthode tout le sûtra, travail immense, mais pour lequel il est préparé, non seulement par sa méthode, mais aussi par la vue nette de ce qu'il y a au bout de ce travail, c'est-à-dire l'interprétation réelle du Rig-Véda substituée à l'interprétation verbale.

Ce tableau du mouvement védique en France ne serait pas complet si nous ne parlions de la protes-

[1] *L'Agnishṭoma* (*Journal asiatique*, 1890, I, 5-101, 186-193).

tation élevée avec beaucoup de talent et de conviction par M. Regnaud contre cette orientation nouvelle [1]. M. Regnaud est un des premiers élèves de M. Bergaigne, dont il accepte la méthode d'interprétation philologique; mais par sa conception générale du Véda et des idées védiques il se rattache à l'école de la préhistoire ou, si l'on préfère, à l'école de la mythologie comparée. Il ne croit pas, comme on le croit généralement à présent même en Allemagne [2], que le Véda soit un document purement indien et qui ne se rattache guère au reste du développement indo-européen qu'à travers des intermédiaires si nombreux des deux parts et un tel apport d'éléments étrangers que l'institution d'une comparaison en règle est à peu près sans objet. Où la nouvelle école voit les traces d'une pensée artificielle et systématique, il croit voir au contraire des indices d'une haute antiquité et d'un stage primitif de l'esprit humain. Peut-être dans le jeu de bascule des systèmes un jour viendra où il sera nécessaire de rappeler l'existence des Védas aux mythologues de Grèce et de Rome et aux védisants l'existence de l'Avesta ou d'Homère : mais ce jour n'est pas encore venu. Au même ordre d'idées se rattachent les comparaisons établies par

[1] *Le Rig-Véda et les origines de la mythologie indo-européenne* (*Revue des religions*, 1889, I, 333-352) — *Études védiques, traduction d'un hymne à l'aurore* (I, 123 du R.-V.; *ibid.*, 1890, I, 79-96) — *Etymologies védiques*, *ibid.*, 1889, I, 79-84.

[2] Cf. Henry, *Revue critique*, 1890, 3 février.

M. Feer entre les idées des Indiens et des Grecs sur le séjour des morts[1].

M. Bergaigne, en publiant son manuel de sanscrit classique, annonçait la publication prochaine d'un manuel de la langue védique, conçu sur le même plan; il avait déjà réuni les hymnes qui devaient en former la chrestomathie. M. Victor Henry, avec qui il devait préparer ce manuel et qui s'était profondément pénétré de sa méthode, a rempli pieusement et habilement le vœu du maître. Le manuel s'ouvre par un précis de grammaire et de métrique védique qui forme un complément à la grammaire sanscrite de Bergaigne et où M. Henry a réuni fidèlement et exclusivement les traits par lesquels la langue védique diffère de la langue classique. Vient ensuite un choix d'hymnes du Rig-Véda et de l'Atharva, avec quelques spécimens de prose védique, pris des Brâhmaṇas et des Sûtras; un commentaire abondant explique les difficultés qui ne sont pas d'ordre exclusivement grammatical, et avec le lexique qui le termine, ce manuel mettra l'étudiant qui le possédera bien en état d'aborder un texte védique quelconque. Ce manuel, qui, je crois, est le premier en son genre, rendra des services, non pas seulement en France, mais partout où l'on étudie le Véda[2].

Un des élèves de M. Bergaigne, qui professe le

[1] *Revue des religions*, 1888, II, 297-319.

[2] Abel Bergaigne et Victor Henry, *Manuel pour étudier le sanscrit védique; précis de grammaire, chrestomathie, lexique;* 1890, XIV-336 pages, in-8°.

sanscrit à l'université de Kharkof, et qui est des nôtres depuis quelque temps, M. Koulikovski, vient de montrer par un exemple intéressant ce qu'une analyse rigoureuse des Védas[1] peut faire sortir de faits précis de cette masse où la pensée se présente avec des contours si vagues. Il a étudié Agni dans le Véda et en serrant de plus près les diverses épithètes qu'il reçoit et auxquels on attachait une valeur trop homérique a reconnu la distinction de trois feux sacrés, le feu domestique ou *gṛhapati*, le feu communal ou *viçpati* et le feu fédéral ou *vaiçvânara*. Cette distinction ressort si clairement des textes rassemblés qu'on s'étonne qu'elle n'ait point été remarquée plus tôt. M. Koulikovski suppose que le culte de l'Agni fédéral naquit des fédérations formées pour combattre les indigènes non aryens du Pendjab et qu'il se forma par l'attribution du caractère fédéral à certains feux privés, ce qui assura l'ascendant des familles sacerdotales à qui ces feux appartenaient. M. Koulikovski voit là l'origine du système des castes. Ces conclusions auraient besoin d'être reprises et exposées d'une façon plus précise et plus palpable ; mais la distinction établie par M. Koulikovski semble capitale et d'autant plus intéressante historiquement que la Perse nous présente en fait la même hiérarchie de feux sacrés.

M. Bergaigne, dans les dernières années de son

[1] *Revue des religions*, 1883, XX, 151-179.

enseignement, avait pris pour sujet de cours l'archéologie indienne, inscriptions et monuments. Il n'eut pas le temps d'accentuer cette évolution vers l'histoire. Son disciple favori, M. Sylvain Lévi, le fait à sa place. M. Lévi partage avec M. Victor Henry la succession de M. Bergaigne à la Faculté des lettres, M. Henry enseignant la grammaire comparée, M. Lévi le sanscrit, division qui affranchit définitivement dans l'enseignement l'indianisme de la philologie générale et leur rend à l'un et à l'autre l'indépendance nécessaire. M. Lévi, dans sa leçon d'ouverture, a tracé, avec une ampleur et une sûreté qui annonce un maître, le programme d'une histoire de l'Inde [1]. Il marque en traits précis le caractère de la civilisation indienne, cette vaste uniformité que le brahmanisme a étendue d'un bout à l'autre de la péninsule, cette unité apparente établie dans la diversité infinie des races et des langues; il montre le rôle qu'a joué dans cette unification la langue savante des Brahmanes, le sanscrit, et les difficultés insurmontables que présente à l'histoire une civilisation qui, dans ses monuments de toute sorte, semble se taire, comme de propos délibéré, sur toutes les choses transitoires et se présente comme une chose qui a existé en soi et de tout temps. Comment retrouver la genèse de ce système fait de tant d'éléments différents et successifs? La méthode logique

[1] *Abel Bergaigne et l'indianisme*, dans la *Revue bleue* du 1er mars 1890.

qui a dominé jusque dans les vingt dernières années, et qui classe les monuments d'après la langue et les idées, a pris les catégories de l'esprit pour des valeurs chronologiques. On ne fait l'histoire qu'avec des faits et des dates, c'est-à-dire avec de l'histoire. Or, les faits et les dates nous sont donnés pour l'Inde, non du dedans, mais du dehors; ils nous sont donnés d'abord par les écrivains classiques, depuis Hérodote jusqu'aux écrivains d'Alexandre et jusqu'à Cosmas; puis par les pèlerins chinois et par les voyageurs arabes; enfin par l'invasion musulmane qui apporte l'histoire avec elle. M. Lévi annonce l'intention de prendre successivement toutes ces données extérieures, de les critiquer, les commenter, les intèrpréter, les éclairer par le secours de l'archéologie et de la littérature indigène. Cette méthode est la bonne; elle va du connu à l'inconnu. Les synchronismes du dehors fournissent un point d'attache aux documents epigraphiques, qui souvent forment des séries continues dont le point de départ seul est incertain et que telle ligne d'Arrien, de Hiouen-Thseng ou d'Albiruni suffit à fixer. Dans le cadre ainsi formé, les textes religieux et littéraires viennent se décomposer et se reclasser d'une façon plus sûre que laissés à eux-mêmes. Si M. Lévi sait appliquer cette méthode avec rigueur sur toute l'étendue de l'histoire indienne ou sur une partie seulement de cette histoire, il l'aura placée sur un terrain solide où on pourra bâtir en sécurité. L'entreprise n'est point prématurée; les points de repère sont à présent assez nombreux et

assez sûrs, les documents amassés assez variés pour qu'un nouvel essai de synthèse soit possible, et soit même nécessaire pour soulager et diriger les travailleurs. Pour la synthèse qu'entreprit Lassen il y a un demi-siècle, il fallait la témérité de la foi et du génie : pour refaire cette synthèse, il suffit d'une longue patience. M. Lévi a donné un heureux spécimen de sa méthode dans ses notes sur l'Inde à l'époque d'Alexandre[1] où, s'inspirant dans l'interprétation des transcriptions grecques des principes de phonétique dont Julien avait donné l'exemple pour les transcriptions chinoises, il retrouve dans le *Gaṇapâṭha* de Pâṇini le nom natif de plusieurs des princes indiens, mentionnés dans les historiens d'Alexandre, et comme toutes les dynasties de l'Inde ont été emportées immédiatement après la mort d'Alexandre, il devient probable que la grammaire de Pâṇini appartient à l'époque qui a vu l'invasion macédonienne.

Le retentissement de l'invasion grecque sur la civilisation indienne a été long et lointain. Une des questions les plus attrayantes de cette période est celle du lien de parenté exact qui relie l'art de l'Inde buddhique à l'art hellénistique. L'action grecque a-t-elle agi sans interruption dès la conquête d'Alexandre et de ses successeurs bactriens? M. Senart, qui reprend la question à la lumière de nouvelles œuvres d'art découvertes par le capitaine Deane dans le pays

[1] *Journal asiatique*, 1890, I, 234-240.

Yûsufzai, a émis sur ce point des conclusions très ingénieuses et très neuves. Il observe qu'il n'existe aucune œuvre d'art connue qui se puisse rattacher à cette première période, ni par ses caractères artistiques, ni par ce que l'on voit de sa date probable. Les plus anciens débris où l'on reconnaît le reflet grec se placent vers le Ier siècle avant notre ère, dans la période des dynasties parthes de l'Inde, de ces Pahlavas qui ont régné entre les Hellènes et les Scythes et dont les rois se nomment Gondophares, Vonones, Maues, Abdagases; or, ces débris présentent en même temps, fondus dans le style buddhique de l'ensemble, des traits iraniens et même des symboles du culte du feu. Dans cet art indo-grec, l'élément grec nous paraît donc, non dans sa pureté native, mais sous la forme qu'il a prise en passant par la Perse des Parthes: ce n'est plus l'art des Hellènes, c'est l'art des rois Philhellènes. Telle statue, comme le Buddha ascète de Sikri que M. Senart nous présente, merveilleuse pièce d'anatomie réaliste, permet aussi de faire l'anatomie historique de l'art du Ier siècle: elle nous renvoie à la Grèce et à Hélios par son nimbe, à la Perse et à ses Atashgah par l'autel du feu de la base, et pourtant de l'ensemble se dégage une impression d'originalité qui en fait une œuvre essentiellement indienne et buddhiste[1].

M. Senart nous a fait connaître une autre rareté

[1] *Notes d'épigraphie indienne*, III (*Journal asiatique*, 1890, I, 113-163).

venue de Caboul, une pierre indo-bactrienne, dont la légende aryenne *Su-ṭheudamasa* = *σν Θεοδαμας* lui suggère une ingénieuse solution de l'énigmatique *Su Hermaios*, qui paraît sur les monnaies du dernier roi grec de Caboul et qui a tant exercé la sagacité des archéologues. Sur certaines monnaies de Hermaios, son successeur, Kadphises le Kushan, fondateur de la dynastie scythe, paraît déjà sur le revers, ce qui a fait croire que les deux princes, le dernier grec et le premier scythe, avaient été associés quelque temps. Comme Kadphises porte son ethnique de *Kushan*, M. Senart suppose que la syllabe *σν* serait l'ethnique de Hermaios, c'est-à-dire l'abréviation de Συρος : les rois grecs sentaient le besoin de rappeler leur nationalité au moment où elle allait s'éteindre[1]. Plus curieuse et plus rare encore serait cette pièce étrange, rapportée de Kashgarie, dont M. Terrien de la Couperie a présenté une reproduction à l'Académie des inscriptions[2], et où il croit lire sur la face une légende aryenne au nom du même roi Hermaios et au revers une légende chinoise. Cette monnaie serait la contre-partie des monnaies gréco-indiennes de Hermaios-Kadphisès; elle aurait été frappée lors des premiers temps du condominium entre les Grecs et les Yue-tchi, quand ceux-ci n'avaient pas encore oublié l'écriture chinoise pour l'écriture indo-bactrienne.

[1] *Journal asiatique*, 1889, I, 364-375.

[2] *Une monnaie bactro-chinoise bilingue du 1er siècle avant notre*

Les écrivains chinois ont fourni à peu près tout ce que nous savons de l'histoire des Indo-Scythes avant leur entrée dans l'Inde. Au siècle dernier déjà M. de Guignes en avait extrait les données essentielles. M. Specht, qui, il y a quelques années, en remontant aux sources premières, a dissipé la confusion historique qui s'était accréditée entre les Indo-Scythes et les Huns Ephtalites, a su dégager d'une page mal comprise d'un écrivain du ixe siècle une donnée précieuse : c'est la prédiction du trône de l'Inde, faite par un docteur buddhiste à un envoyé du roi des Yué-tchi, nommé I-tsun-keou, en l'an 2 avant notre ère; ce qui revient à dire que les Scythes ne possédaient pas encore l'Inde l'an 2 avant notre ère et qu'au 1er siècle un roi scythe, I-tsun-keou, c'est-à-dire Hushka, régnait sur l'Inde. Cette donnée fixerait avec certitude au 1er siècle de notre ère la conquête de l'Inde par les Yué-tchi [1].

M. Senart, au cours d'un voyage dans l'Inde, a pu examiner sur le roc même quelques-uns de ces monuments d'Açoka dont l'interprétation lui doit déjà tant, ceux de Girnar, de Shahbaz Garhi, et l'inscription nouvellement découverte de Mansehra, près d'Abbottabad. Il nous a donné les résultats épigraphiques de cet examen qui lui a permis de fixer la lecture de plusieurs passages douteux [2]. Dans un

ère, dans le *Bulletin de l'Académie des inscriptions*, 1889, p. 338-348.

Note sur les Yué-tchi (*Journal asiatique*, 1890, I, 180-185).

Journal asiatique, 1888, I, 504-533.

article d'exposition générale[1], il a dégagé l'esprit du buddhisme tel qu'il s'exprime dans les édits d'Açoka : c'est encore une religion exclusivement morale, peu préoccupée de Nirvâna et de Nihilisme, qui cherche et attend le bonheur dans ce monde et dans l'autre, non au prix de spéculations transcendantes ou de rites formalistes, mais par le perfectionnement moral de l'âme auquel le plus humble peut et doit aspirer. Les théosophistes qui cherchent à nous convertir à la religion de Gotama feront bien de rester sur le terrain d'Açoka[2].

Açoka, dans ses inscriptions, cite une secte nommée les Niganṭhas. C'est une secte antérieure au buddhisme, d'après le témoignage même de la tradition buddhique qui met leur chef aux prises avec Gotama et le fait mourir de dépit de voir Gotama lui enlever son disciple favori Upâli. Leur doctrine ne semble avoir différé de celle de Gotama que dans l'importance relative de l'intention et de l'acte, l'intention étant tout chez les Niganṭhas et l'acte chez les buddhistes. M. Feer, qui nous a exposé jadis cette polémique[3], reprend à présent l'histoire de leur fondateur. Il croit que les Niganṭhas se sont directement continués dans les Jainas et que le chef

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 1889, 1er mars.

[2] Voir le curieux *Catéchisme buddhique*, extrait, à l'usage des Européens, des livres saints des Buddhistes du Sud, par Subhadra Bhikshou (120 pages in-8°; Paris, Leroux, 1889); plus intelligent que la moyenne des élucubrations de la secte

[3] Voir le *Rapport* de 1888, p. 64.

des Niganṭhas, Nâṭaputta, est le fondateur du jaïnisme, son Mahâvîra. Il n'est pas éloigné de croire que Gotama a été un disciple de Nâṭaputta et qu'ainsi le buddhisme et le jaïnisme sont deux rejetons de l'école Niganṭha, l'un indépendant et rebelle, l'autre fidèle et légitime[1].

Un jeune savant japonais, ancien élève de la Faculté buddhique de Kyoto et de l'École des hautes études de Paris, M. Ryauon Fujishima, est venu ici continuer l'œuvre de Rémusat et de Stanislas Julien, en poursuivant le dépouillement des relations des pèlerins chinois[2]. On sait que du IVe au Xe siècle de notre ère nombre de buddhistes chinois sont allés dans l'Inde étudier leur religion à son foyer, visiter les monuments, recueillir des reliques et des textes sacrés, et que leurs relations de la Terre Sainte, écrites pour l'édification de leurs compatriotes, ont eu aussi de nos jours cette fortune de nous apprendre tout ce que nous savons de positif sur l'Inde du moyen âge. Les plus célèbres de ces pèlerins sont Fa-hien, Hiouen-thsang et I-tsing. Fa-hien a été traduit par Rémusat, Hiouen-thsang par Julien; I-tsing est encore inédit, à part quelques extraits traduits par un lettré japonais pour M. Max Muller. C'est que I-tsing présente des

[1] *Nâṭaputta et les Niganṭhas* (*Journal asiatique*, 1888, II, 219-252).

[2] *Deux chapitres extraits des mémoires d'I-tsing sur son voyage dans l'Inde* (*Journal asiatique*, 1888, II, 411-439).

difficultés particulières : tandis que ses précurseurs ne font guère que raconter et par suite écrivent dans le style courant, I-tsing traite de la discipline (« vinaya ») et abuse de la métaphore, de l'allusion, des termes techniques, ce qui le rend intraduisible pour un Européen, et même pour un Chinois qui ne connaît que la langue et le cercle d'idées de Confucius. I-tsing, parti de Chine en 671, vingt-cinq ans après Hiouen-thsang, passa vingt années dans l'Inde et envoya de là en Chine une *Histoire de la loi intérieure* en quatre livres et quarante chapitres. M. Fujishima donne comme spécimen deux chapitres : l'un sur le rite des cantiques chez les buddhistes occidentaux, important pour l'histoire de la liturgie ; l'autre sur l'enseignement des pays occidentaux et qui renferme une foule de données intéressantes et neuves sur la littérature buddhiste ; cite de nombreux noms de docteurs, de poètes, d'écrivains contemporains, et prépare ainsi à l'histoire de la littérature une série de points de repère. Ce spécimen, suivi d'un index des mots sanscrits transcrits ou traduits par I-tsing[1] et dont M. Fujishima a retrouvé la forme originale en suivant la méthode de Stanislas Julien, nous fait désirer que M. Fujishima ne se borne pas à cet extrait. Nous lui devons d'ailleurs notre reconnaissance pour un autre service, qu'un Japonais seul pouvait nous rendre, pour son

[1] *Index des mots sanscrits-chinois contenus dans les deux chapitres d'I-tsing* (*Journal asiatique*, 1889, I, 490-496).

Histoire du buddhisme japonais et de ses douze sectes[1], composée d'après des expositions dues aux prêtres les plus autorisés de chaque secte. « On y verra, dit M. Barth, non sans étonnement peut-être, avec quelle fidélité, au milieu de la dégénérescence du buddhisme populaire de l'Extrême-Orient, la plupart de ces sectes, dans la partie lettrée du moins de leur clergé, ont conservé les doctrines et l'esprit du passé. Il semble que Hiouen-thsang, s'il revenait au monde dans l'un ou l'autre de ces milieux, ne s'y sentirait pas un instant dépaysé. »

L'*Histoire des religions de l'Inde*[2], de M. de Milloué, est une œuvre de vulgarisation modeste, mais faite avec intelligence et avec un choix généralement sûr des autorités. L'auteur s'est attaché à présenter les divinités des différentes religions avec leurs attributs caractéristiques. et à faire ressortir les modifications qu'elles ont subies au cours des temps, par l'évolution intérieure ou au contact de l'étranger. Le chapitre consacré aux Jains a été traité avec un soin particulier et donne un résumé des travaux nombreux qui se sont amassés dans les dernières années sur ce rival du buddhisme. M. Sylvain Lévi, qui a publié dans la *Grande Encyclopédie* des articles étudiés sur le Brahmanisme, le Brahmoïsme, le Calendrier hindou

[1] *Le Buddhisme japonais*, 1 vol. in-8°, LXIII-160 pages; Paris, Maisonneuve, 1889.

[2] *Histoire des religions de l'Inde*, VIII-334 pages in-12; Paris, Leroux, 1890.

IMPRIMERIE NATIONALE

et la Caste, nous donne, d'après le *Sarvadarçanasangraha* de Sâyaṇa, le texte essentiel pour la connaissance des deux grandes sectes Çivaïtes, les *Pâçupâta* et les *Çaiva*. Ces textes difficiles ont déjà été traduits par un maître, par M. Cowell, avec le secours des Pandits; mais comme les deux doctrines sont éteintes aujourd'hui, M. Lévi pense que l'interprétation des Pandits n'a point la valeur d'une tradition, que l'interprétation critique prend ici tous ses droits et il en use dans l'établissement du texte comme dans la traduction[1]. Il était utile de rappeler l'attention sur des écoles aujourd'hui trop oubliées et qui ont été pendant longtemps des foyers de culture intense.

La littérature classique n'est représentée que par les extraits du *Rasikajîvana*, anthologie de stances gnomiques que M. Reynaud a étudiée avec ses élèves de la Faculté de Lyon, au cours des années 1885-1887; et par la traduction d'*Agnimitra et Mâlavikâ*, par M. Henry[2]. Cette comédie offre un intérêt particulier dans l'œuvre de Kâlidâsa[3] : c'est que le merveilleux n'y joue aucun rôle; point de dieux et point de nymphes : nous avons là, ce qui est plus rare et plus intéressant, presque une comédie de mœurs. Les passions purement humaines

[1] *Bibliothèque de l'École des hautes études*, section des sciences religieuses, I, 281-305.

[2] Stances sanscrites inédites, publiées avec traduction française, in-8°, 85 pages (extrait de l'*Annuaire de la Faculté*).

[3] Kâlidâsa, *Agnimitra et Mâlavikâ*, comédie en cinq actes et un prologue, traduite du sanscrit et du pracrit (Maisonneuve, XII-110 pages, in-8°, 1889).

forment le seul ressort de l'action qui se passe dans le harem royal où une morale rêligieuse indulgente, représentée par un brahmane et une nonne buddhiste, décide la reine et la favorite du roi à admettre, à appeler au partage, une nouvelle venue plus aimée. Certaines de ces scènes de mœurs royales pourraient sans peine se transposer en style du grand siècle et se transporter à la cour de Versailles. M. Barth nous a donné pour la littérature des contes dans l'Inde la contre-partie de son travail sur la religion, et embrasse avec la même puissance le chaos de cette littérature populaire qui diffère peu dans le fond de la haute littérature de l'Inde et qui se confond avec elle dans la légende buddhique[1]. M. Grosset, de la Faculté de Lyon, un des meilleurs élèves de M. Reynaud, a abordé l'histoire de la musique hindoue, et débute en publiant le texte le plus ancien sur la matière, tiré du *Nâṭyaçastra*. L'histoire de la musique indienne, de ses relations avec la poésie et de ses rapports historiques avec la musique occidentale, est un sujet du plus haut intérêt, mais que l'absence de documents sûrs et bien conservés et la nécessité de connaissances techniques très diverses rendent difficile et chanceux entre tous. Des juges compétents ont exprimé le regret que M. Grosset ait immobilisé sur une tâche désespérée une connaissance réelle du sanscrit et de véritables qualités de philologue qui

[1] *Mélusine*, 1889, n° 24, 1890, n°

pourraient s'exercer avec profit sur des domaines plus féconds [1]. M. Schœbel a analysé le Râmâyana au point de vue religieux, philosophique et moral [2].

Dans l'Inde dravidienne, M. Vinson nous fait connaître, par une analyse abondante et des extraits, une des cinq œuvres classiques de l'ancienne littérature tamoule, la *Sindâmaṇi*, poème épique du VIIIe ou IXe siècle, sorte de Purâṇa jainiste qui raconte en treize chants les aventures, les mariages et la conversion finale à l'ascétisme de Djîvaka, roi d'Émangada [3]. M. de Barrigue de Fontainieu donne une traduction nouvelle, d'une rare élégance, du Livre de l'Amour, qui forme la troisième partie des *Kural* de *Tirouvallouva*, le chef-d'œuvre de la poésie tamoule. Il y a joint la partie correspondante d'un autre traité de morale, formé à l'imitation des Kural, le *Nâladiyâr* [4]. M. Devèze a donné une traduction nouvelle des *Aventures de Gourou Paramârta*, recueil de contes tamouls qui a paru sous le nom du P. Beschi [5]. Le P. Beschi, de la mission du Maduré (de 1710 à 1746), dont M. Vinson vient de re-

[1] *Contribution à l'étude de la musique hindoue*, in-8°, 90 pages; Paris, Leroux, 1888. Cf. compte rendu de M. Barth, *Revue critique*, 1889, I, n° 19.

[2] *Annales du Musée Guimet*, t. XIII, 239 pages in-4°.

[3] *Journal de linguistique*, 1889.

[4] *Le Livre de l'amour de Tirouvallouva*, précédé d'un avant-propos par M. Vinson; XIX-124 pages; in-18°, Paris; Lemerre, 1889.

[5] *Muséon*, 1889, 474-487, 529-540; 1890, 16-36. — Sur le *Çakuntala* tamoul, traduit par M. Devèze et son rapport avec la littérature sanscrite, voir Sylvain Lévi, *Revue critique*, 1889, 11 mars.

tracer l'œuvre[1], a été le fondateur de la philologie tamoule et ces contes, qui sont à présent un des textes les plus populaires de cette littérature, sont probablement l'œuvre du P. Beschi : ce ne sont pas des contes recueillis dans le pays tamoul, ce sont des contes européens habillés à la tamoule. L'abbé Dubois en a publié, en 1827, une traduction française ou plutôt une paraphrase à la suite de son *Pantchatantra*, de sorte que la traduction plus serrée de M. Devèze n'est pas inutile. M. Vinson a publié et traduit des extraits d'un document tamoul qui offre un intérêt particulier pour notre histoire : c'est le *Journal d'Ânandavangappoullé*, courtier titulaire de la Compagnie française des Indes au temps des luttes anglo-françaises. Cette chronique, rédigée au jour le jour et où l'on trouve des conversations avec Dupleix entre deux cancans de quartier, fait revivre, avec le relief étrange du terre à terre, des figures déjà entrées dans la légende[2].

La mort de M. Bergaigne a amené un arrêt dans le progrès de l'épigraphie cambodgienne. Cependant l'impression de la partie du *Corpus* des inscriptions sanscrites du Cambodge dont il s'était chargé était à peu près terminée au moment de sa mort et un nouveau fascicule ne tardera pas à paraître. L'épigraphie sanscrite du Campâ est aussi stationnaire.

[1] *Quelques pages inédites du P. Constant Joseph Beschi* (dans le *Recueil de l'École des langues orientales*, I, 323-333).

[2] *Les Français dans l'Inde; ibid.*, I, 335-382.

Mais l'on pourra bientôt aborder l'interprétation des inscriptions conçues dans la langue indigène de Campâ, dont les travaux de M. Aymonier et de M. Landes rendent accessible à présent la forme ou plutôt les formes modernes. Le chame se présente en effet en deux dialectes, celui des Chames de l'Annam et celui des Chames du Cambodge, l'un plus soumis à l'influence de l'annamite, l'autre à celle du khmer. M. Aymonier a pris pour base de sa grammaire le chame de l'Annam, qu'il a plus étudié et qui d'ailleurs représente la langue de l'ancien royaume, les Chames du Cambodge étant des émigrés anciens : il a soin d'ailleurs d'indiquer les points où le dialecte du Cambodge diffère de l'autre [1]. L'étude du chame n'a point seulement cet intérêt particulier qu'elle peut seule donner la clef des inscriptions en chame ancien; elle donne aussi un anneau de plus dans la chaîne des langues à laquelle appartient le khmer; car, sans parler des affinités de lexique qui semblent ne pas tenir toutes à des emprunts historiques, les lois de la formation des mots rendent presque indubitable l'affinité du chame avec le khmer et rendent probable son affinité avec la famille malaise. Les langues sauvages de l'intérieur semblent aussi devoir fournir de nouveaux anneaux à cette chaîne.

[1] *Grammaire de la langue chame*, 1 vol. in-8°, 92 pages, 5 planches; Saigon, Imprimerie coloniale, 1889 (en dépôt à Paris, chez Leroux); extrait des *Excursions et reconnaissances*, XIV. — Lemire, *Nouvelles observations sur les tours kiams de la province de Binh-Dinh* (*Revue d'ethnographie*, 1888, p. 215-222.)

Les missionnaires français s'occupent activement de lever le lexique de ces langues, que le progrès de la colonisation annamite menace d'emporter rapidement. Le P. Azémar a donné l'exemple avec un vocabulaire de la langue des Stiengs, dont il trace les mœurs dans une relation qui est un chef-d'œuvre de sympathie naive[1]. On nous annonce la publication prochaine d'un dictionnaire bahnar : ce sera un grand pas de fait pour la connaissance linguistique de la partie moyenne de la chaîne de Cochinchine[2].

Le Siam et l'Annam nous apportent aussi leur contingent de documents sur l'histoire du buddhisme. Une inscription gravée sur une statue ancienne de Çiva, publiée il y a quelques années par le P. Schmitt et plus récemment par le docteur Hamy, nous raconte une phase révolutionnaire de l'histoire religieuse de Siam : en 1510, un contemporain de Luther, le roi de Kămphĕng-Phĕt, Dharmâçoka, en dépit de son nom ultra-buddhique, substitua le culte de Çiva à celui de Buddha : Kămphĕng-Phĕt était une des principautés vassales de Ayuthia, et cette révolte religieuse semble le retentissement d'une déclaration d'indépendance qui s'est produite vers la même époque[3]. Une autre inscription siamoise nous fait

[1] *Excursions et reconnaissances*, XII, 98-146, 251-341. — *Les Stiengs de Bro-lâm; ibid.*, 147-160, 214-250.

[2] Voir sur les Bahnars les notes de M. Navelles : *De Thinai au Bla* (*Excursions et reconnaissances*, XIII, 139-160, 211-342).

[3] Note sur une statue ancienne du dieu Çiva provenant des ruines de Kămphĕng Phĕt (*Revue d'ethnographie*, 1888, VII, 363-372).

assister à la translation triomphale d'un « Buddha à l'agonie » à la date de 1728[1].

II

PERSE.

M. Halévy et M. Wilhelm[2] nous renvoient les derniers échos des polémiques sur la patrie et l'origine de Cyrus, que des inscriptions contemporaines de ses sujets babyloniens et de lui-même nous ont présenté d'une façon si inattendue comme roi d'Anshan[3], c'est-à-dire de la Susiane, pays de race et de civilisation anaryenne. Après avoir vu mise en doute jusqu'à sa qualité d'Iranien et de Perse, Cyrus est définitivement rentré en possession de son caractère traditionnel et la question qui reste à vider se pose dans ces termes : Cyrus était-il simplement le représentant d'une dynastie perse locale établie par la conquête en Susiane et qui, par l'ascendant de Cyrus, est devenue le centre de toute la race perse, un peu comme la dynastie de Savoie en Italie? Ou bien la Perse, s'étant incorporé la Susiane et ayant fait dès lors de Suse sa capitale, se présentait-elle aux scribes babyloniens comme l'héritière naturelle de la Susiane

[1] Père Schmitt, *Excursions et reconnaissances*, XIII, 131-138. — Sur les textes sanscrits au Tonkin et en Annam, voir Dumoutier, *Revue d'ethnographie*, 1888, I, 23-38.

[2] *Le royaume héréditaire de Cyrus* (*Revue des études juives*, 1889, n° 38, 161-178).

[3] *La patrie et l'origine de Cyrus*, 16 pages in-8° (extrait du *Muséon*, 1889).

dont le prestige historique avait laissé un si long souvenir? C'est une question de fait que les raisonnements ne peuvent guère résoudre et dont les inscriptions inédites du British Museum peuvent nous donner d'un jour à l'autre la solution.

Le *Corpus* des inscriptions achéménides vient de s'enrichir d'une façon inattendue d'un texte grec. C'est une inscription découverte par MM. Cousin et Deschamps à Dermendjik, près de Magnésie du Méandre, et contenant la traduction d'une lettre de Darius, fils d'Hystaspe, au satrape Gadatès. Le roi félicite son serviteur du soin avec lequel il cultive les terres royales et de la peine qu'il prend pour faire pousser sur le rivage de la mer Égée des plantes originaires d'au delà de l'Euphrate. On dirait une paraphrase du IIIe fargard du Vendidad contresignée de la main du Grand Roi[1] Un autre texte de Darius, l'inscription quadrilingue de Suez, ne nous est arrivé qu'en fragments, que M. Oppert avait restitués et que M. Menant a plus récemment publiés : M. Daressy, en confrontant le texte publié avec les estampages de Boulaq, a pu combler quelques lacunes et corriger quelques lectures. Il confirme l'opinion de M. Menant que ce texte du Grand Roi avait pour objet de célébrer le succès de son entreprise et non de pallier un échec de ses ingénieurs[2].

Le royal correspondant du satrape Gadatès traitait

[1] *Bulletin de correspondance hellénique*, 1890, janvier.

[2] *Revision des textes de la stèle de Chalouf* (*Recueil de textes relatifs à l'égyptologie*, 1889, XI, 160-171).

l'art comme la nature et le transplantait comme elle. L'art des Achéménides est un art composite qui a ramassé en une unité artificielle et puissante, comme leur empire même, toutes les formes artistiques qui les ont frappés dans leurs provinces d'Assyrie, d'Égypte et de Grèce asiatique : c'est le caprice d'un dilettante tout-puissant et qui a le goût de la grandeur. Telle est la conclusion qui ressortait des beaux travaux de M. Dieulafoy sur l'art des Achéménides : c'est celle aussi où aboutit M. Perrot, qui vient de terminer au pied du palais de Suse l'admirable monument qu'il a élevé à l'histoire de l'art oriental ancien[1]. M. Perrot quitte à présent l'Orient pour la Grèce; mais le congé que nous prenons de lui n'est pas définitif et nous espérons le retrouver dans quelques années en Perse même et dans l'Inde, où l'art grec, transporté par les successeurs d'Alexandre, va évoquer des formes nouvelles ou transformer des formes anciennes. En attendant, c'est bien avec la Perse que M. Perrot devait prendre congé de l'Orient, car cet art, malgré son peu d'originalité et à cause de cela même, est le résumé de tout l'art qui a précédé : c'est la Villa Adriana de l'Orient, et son majestueux éclectisme marque un de ces instants plus curieux que féconds et qui ne peuvent durer, parce que c'est le triomphe d'une volonté qui n'a pas la puissance de créer et de produire. M. Perrot, avec cette rare puissance d'assimilation qui marquait déjà ses études

[1] *Histoire de l'art dans l'antiquité*, V, in-4°, 928 pages; Paris, Hachette, 1890.

sur l'art d'Égypte et d'Assyrie, manie avec liberté et aisance les matériaux amassés par M. Dieulafoy et ses prédécesseurs et introduit dans la précision parfois trop logique et trop absolue qui fait la force, l'attrait et le danger de la méthode de notre confrère, un esprit de mesure et de doute analogue à celui que M. Barth demandait à Bergaigne. Ce n'est pas à nous à décider sur ces questions techniques de la genèse des formes, qui divisent parfois les deux éminents archéologues et qui intéressent trop pourtant l'histoire générale de la civilisation, pour que nous puissions rester indifférents à la solution définitive. Les tombeaux des rois de Perse à Naqshi Rustem ont-ils été taillés sur le modèle des tombes lyciennes, comme le veut M. Dieulafoy, ou du *speos* des Pharaons, comme le veut M. Perrot? Les monuments voûtés de Sarvistan et de Firouz-Abad sont-ils, comme on le croyait et comme le croit encore M. Perrot, des constructions sassanides, ou sont-ils, comme le croit M. Dieulafoy, des spécimens de l'art national et populaire de la Perse, tel qu'il est né spontanément et des nécessités du sol, dès la période achéménide, par opposition à l'art d'importation étrangère des Rois? On voit par ces deux exemples combien l'orientation de l'histoire change suivant qu'on adopte l'une ou l'autre théorie. L'accord se fera certainement, quand les données historiques seront plus abondantes, par la combinaison de ces données, qui fournissent la date, avec le témoignage des formes, qui décèle les origines. Lorsque

les problèmes sont posés avec cette décision et cette netteté, la solution n'est pas lointaine, et c'est un des plus grands services rendus à la science par M. Dieulafoy d'avoir fait qu'ils pussent être ainsi posés[1].

La dernière partie de l'*Art antique* de M. Dieulafoy nous présente l'histoire de l'art de Perse dans les deux périodes suivantes, celles des Parthes et des Sassanides[2]. Ce sont les périodes vraiment fécondes de cet art; la conquête grecque a balayé l'art composite et exotique des Achéménides, sans implanter l'art hellénique, et, sur ce sol déblayé, la tradition nationale, celle de la voûte, prend son essor. A présent c'est l'Iran qui déborde sur l'Occident. Il rayonne en Syrie et à Byzance, où la coupole sur pendentifs, simplifiée par le clair génie de la Grèce, prend la forme distinctive de l'art byzantin. L'invasion arabe ne modifie pas les traditions de l'art perse; elle ne fait que changer son nom, et le porter en Égypte, en Espagne. De la Syrie, où l'influence des Arsacides, plus tard les conquêtes directes des derniers Sassanides, enfin la longue domination arabe, ont vulgarisé les particularités de l'architecture persane, les Croi-

[1] *L'art antique de la Perse*, 4e partie, *Les monuments voûtés de l'époque achéménide*, in-4°, 88 pages, 20 planches. — Cf. les *sceaux achéménides, sceaux et intailles sassanides*, publiés et étudiés dans le magnifique catalogue de Clercq, II, 28-54 (Paris, Leroux, 1890). — Jivanji Jemshidji Modi, *Quelques observations sur les ossuaires rapportés de Perse par M. Dieulafoy* (*Bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1889, p. 369-375).

[2] *Ibid.*, 5e partie, *Monuments parthes et sassanides*, 240 pages, 22 planches, 1889.

sades, croit M. Dieulafoy, les ont portées en France et de France en Europe. L'architecture gothique, où l'on était forcé de voir une création spontanée et sans antécédent, dans l'impossibilité d'expliquer le passage de la voûte romane à la voûte gothique, succède brusquement à l'art roman au milieu du XIIe siècle, c'est-à-dire dans la période qui suit le retour des croisés du pays de la voûte. On voit la portée de la thèse de M. Dieulafoy. Elle relie, éclaire et explique l'une par l'autre quatre formes d'art : l'art perse, l'art byzantin, l'art arabe, l'art gothique; elle est appuyée sur une rare connaissance technique, et les rapports historiques des civilisations en présence se prêtent admirablement à l'évolution qu'il établit. C'est aux spécialistes à voir si les spécimens donnés comme intermédiaires ont exactement la valeur qu'on leur attribue et suffisent pour combler les vides. Quel que soit le verdict définitif des archéologues, il est peu d'œuvres qui aient dans le domaine de l'art remué plus de faits et jeté plus d'idées et de lumière. Nous renvoyons à l'année prochaine, attendant qu'il ait fini de paraître, l'étude du grand ouvrage de M. Dieulafoy sur l'*Acropole de Suse*, qui soulève nombre de problèmes du plus haut intérêt pour l'ethnographie et l'histoire ancienne de la Perse, et où il donne le résultat de ses fouilles de 1884, 1885, 1886 : on trouvera l'historique de ces fouilles dans le récit vivant et dramatique de Mme Dieulafoy [1].

[1] *A Suse, journal des fouilles*, 1884-1886, in-4°, 366 pages, 121 gravures; Hachette, 1888.

Les recherches de M. Oppert sur les deux ères différentes mentionnées dans les inscriptions babyloniennes de l'époque arsacide et ses polémiques avec le P. Epping offrent un beau spécimen des lumières et des obscurités nouvelles que les inscriptions cunéiformes, interprétées par l'astronomie, peuvent apporter à l'histoire[1]. La numismatique offre un terrain moins riche, mais moins onduleux, et M. Théodore Reinach, qui nous a déjà donné l'histoire métallique de la Bithynie et de la Cappadoce, nous donne à présent celle de leur voisin, le Pont, avec sa méthode et sa netteté ordinaires[2]. M. Reinach, dans l'introduction, ramasse les preuves historiques qui prouvent à l'évidence que la dynastie mithridatique n'est point l'héritière, comme le veut la légende royale, d'une ancienne dynastie locale; il n'y avait point de province du Pont sous les Achéménides; le Pont est la création d'une famille d'aventuriers qui se sont taillé un royaume dans la Cappadoce à la faveur de l'anarchie qui suivit la mort d'Alexandre.

La philologie avestéenne n'est représentée cette année que par deux essais de M. Bang sur un chapitre du Yasna et sur une partie de l'inscription de Behistun[1]. Le pehlvi est plus heureux. M. Barthe-

[1] *Journal asiatique*, 1889, I, 116-118, 505-508, 511-514.

[2] *Essai sur la numismatique des rois de Pont* (dynastie des Mithridate); Paris, Rollin et Feuardent, 1888, in-8°, 54 pages, 2 planches.

[3] *Yasna XI: petite étude de philologie iranienne;* Bruxelles, 1889, Hayez, 16 pages in-8°. — *La grande iscrizione di Behistan*, col. IV, § III-XVII; dans le *Journal asiatique* italien, vol. III, 1889, 159-

lemy, qui nous avait déjà donné la première traduction française de la descente d'Ardâ Virâf aux enfers, vient de traduire aussi le conte de *Goshtî Friyân*, qui dans les manuscrits fait souvent suite à l'Ardâ Vîrâf[1]. C'est un recueil d'énigmes encadré dans un conte d'origine avestéenne. M. Darmesteter a recueilli dans la littérature sassanide les textes relatifs au judaïsme; ces textes ont leur valeur pour l'histoire de la Perse aussi bien que pour l'histoire des Juifs, à cause de l'action peu apparente, mais réelle, que les Juifs ont exercée à plusieurs reprises, soit à la cour des rois de Perse, soit sur la culture persane. Un de ces textes, qui nous montre le roi Yazdgard le Méchant, épousant la fille du Chef de la captivité, nous fait mieux comprendre l'attitude de la tradition persane et de la tradition chrétienne à l'égard de ce prince, que les chroniques nationales ont flétri et que les chrétiens ont presque revendiqué pour un des leurs. On voit aussi par ces textes que le syncrétisme judéo-persan, qui remplit les chroniques arabes, et qui a si puissamment servi à dénaturer et déformer les traditions anciennes, ne date pas, comme on le croirait, de la conversion de la Perse à l'Islam, mais s'est formé avant l'invasion arabe et du contact direct des docteurs perses avec les Juifs. La curieuse

163. — *Contribution à l'exégèse de l'Avesta*, Farg. I, 1-3 (*Muséon*, 1889, p. 393).

[1] *Une légende iranienne, traduite du pehlvi;* 26 pages in-8°, impr. Georges Jacob, Orléans. — J. Darmesteter, *Les devoirs de l'écolier*, texte pazend (*Journal asiatique*, 1889, I, 355-363).

réfutation du judaïsme contenue dans le *Shikand Gumânî* permet de supposer l'existence d'une traduction de la Bible en pehlvi et d'une école d'exégèse iranienne[1].

M. Huart nous a encore fait connaître un nouveau spécimen de ce qu'il appelle le pehlvi-musulman, mélange de persan et de ces formes que l'on rencontre dans les quatrains de Baba Tahir, dans le *déri* de Yezd et qui sont communes aux dialectes du nord de la Perse[2].

Le *Rivaet* persan publié par M. Serge Larionoff[3] traite d'une partie de la légende de Jamshid que le *Livre des Rois* a écourtée et à laquelle le Bundehesh fait une rapide allusion : c'est l'histoire de Jamshid après sa chute, de son union avec un démon femelle et de sa fin sinistre. Ce Rivaet peut servir de complément et de commentaire à un chapitre du Bundehesh.

L'histoire du calendrier en Perse a plus qu'un intérêt astronomique, car elle implique celle du mouvement religieux. Le calendrier des Achéménides est

[1] *Textes pehlvis relatifs au judaïsme*, dans la *Revue des études juives*, 1889, n° 35, 1-15 (Réfutation du Judaïsme; déjà traduite une fois par M. West; cf. observations de M. W. Bacher, *ibid.*, n° 36, 299, et de M. Israël Lévi, n° 37, 149-150); n° 37, 41-56 (La Reine Shasyan Dokht. — La Prise de Jérusalem et le syncrétisme judéo-persan).

[2] *Notice d'un manuscrit pehlvi-musulman de la bibliothèque de Sainte-Sophie à Constantinople* (*Journal asiatique*, 1889, II, 238-270).

[3] *Histoire du roi Djemchid et des Divs*, dans le *Journal asiatique*, 1889, II, 59-73.

purement civil; celui des Sassanides, au contraire, est essentiellement religieux et pénétré de l'Avesta. Quand et comment ce calendrier, qui évidemment est l'œuvre des prêtres de l'Avesta, a-t-il supplanté le calendrier perse? A-t-il existé avec lui sous les Achéménides, au moins dans l'enceinte du temple? Ou bien est-il né sous les Arsacides du besoin d'avoir un calendrier national pour remplacer le vieux calendrier perse, disparu avec l'indépendance et mal remplacé pour des patriotes par le comput des Séleucides? Enfin la constitution même de l'année sassanide, avec ses cinq jours épagomènes, son cycle de 1,440 ans, son mois intercalé tous les 120 ans, à quelle école s'est-elle faite? Les rapports frappants qu'elle offre avec l'année égyptienne trahissent-ils son origine et sa date? M. Drouin, sans donner la réponse décisive à toutes ces questions qui n'en sont pas encore susceptibles, a recueilli avec soin et intelligence des documents nombreux qui pourront en avancer la solution[1].

L'histoire de l'expansion du mazdéisme en dehors du pays iranien est encore à faire. Le culte de Mithra, qui a failli devenir un instant le culte de l'empire romain, a certainement absorbé en lui nombre d'éléments qui ne sont pas iraniens. M. Frantz Cumont a mis en lumière l'importance du rôle d'Édesse dans la formation du Mithraïsme[2]. On

[1] *L'ère de Yezdegerd et le calendrier perse*, 65 pages in-8°; Paris Leroux, 1889.

[2] *Le culte de Mithra à Édesse*, dans la *Revue archéologique*, 1888,

sait par Julien que le soleil était adoré à Édesse avec deux parèdres, Monimos et Azizos, celui-ci précurseur du soleil. Ces deux parèdres rappellent singulièrement les parèdres de Mithra, Hesperos et Phosphoros, et une inscription à Aziz-Phosphoros met hors de doute l'identité du Dieu solaire d'Édesse avec Mithra. Édesse a été de tout temps un centre actif de production religieuse, et c'est dans cette région, encore imprégnée de paganisme sémitique, que Mithra a pu se transformer avant d'arriver à Rome. C'est là qu'il aura pris le caractère astronomique que le Mithra de l'Avesta connaît à peine. Les combinaisons de M. Cumont pour rattacher le taurobole au culte d'Anâhita ne présentent pas la même rigueur : il établit du moins que le taurobole ne fait pas partie du culte primitif de Cybèle; car Cybèle a été adoptée par Rome en l'an 204 avant le Christ et le premier taurobole date de l'an 134 après le Christ et est administré par un prêtre de la *Virgo Cœlestis*.

A dix-huit siècles de Mithra, nous assistons dans le Babisme à un phénomène religieux non moins intéressant · M. Huart[1] donne une esquisse de sa doctrine d'apres des textes babis que n'a pas eus en main M. de Gobineau. C'est une pauvre métaphy-

II, 95-98. — Lebegue *Le bas-relief mithriaque de Pesaro, ibid.*, 1888, I, 64-70.

[1] *La religion de Bab*, 64 pages in 18, Paris, Leroux, 1889, *Revue des religions*, 1888, II, 279 296 — Sur les fêtes du Moharrem, voir Huart, *La procession des flagellants persans a Constantinople* (*ibid.*, 1889, 353-370)

sique que celle du Bab et qui ne sort pas de la routine des incarnations ismaéliennes; mais sa morale est pure et virile, elle proclamait le droit de la femme et refaisait la famille; c'est un malheur pour la Perse que le Bab ne soit pas devenu Dieu : car il lui apportait une nouvelle que l'Islâm persan ne lui apportera jamais. Le curieux et léger petit livre, d'origine semi-royale, intitulé « la Critique de la femme » (*Téédib el-Nisvân*) et dont M. Audibert nous donne la traduction[1], peut nous donner une idée du mépris à demi inconscient du Persan pour la femme persane, et de tout ce qu'un réformateur aurait à faire pour ramener la Perse au respect de la dignité humaine.

Une des périodes les plus obscures de l'histoire de Perse est celle des Seljoukides, qui ne nous est guère connue que par les compilations très postérieures qui ont fait tomber dans l'oubli les mémoires contemporains. L'histoire de la branche qui a régné à Iconium a pour nous un intérêt particulier, à cause de l'importance de son rôle dans les croisades. L'émir Nassir-eddin Yahya, chef de la chancellerie d'Ala-eddin Kai Qobad et de ses successeurs, avait rédigé les annales d'Iconium durant le XII[e] siècle. L'original a disparu; mais M. Schefer, qui poursuit avec tant de bonheur la recherche des sources de l'histoire persane, en a découvert un abrégé : il en extrait l'histoire des deux frères ennemis, Ghias-

[1] *La femme persane jugée et critiquée par un Persan*, v-95 pages in 18; Paris, Leroux, 1889.

eddin Kai Khosrau et Roukn Shâh qui se disputent le trône de leur père Qilidj Arslan (mort en 1192). Les aventures d'exil de Ghias-eddin en Arménie, en Syrie et à Constantinople, où il lutte en champ clos sous l'œil du Basileus contre un Franc qui a insulté l'empereur, donnent un tableau vivant de la fusion qui commence entre l'Orient et l'Occident, à la veille de la quatrième croisade et de l'aventure franque à Constantinople [1].

L'Afghanistan, resté jusqu'à présent en dehors du cercle de l'épigraphie, commence à y rentrer par les inscriptions inédites rapportées de l'Inde par M. Darmesteter [2]. Elles appartiennent toutes à l'époque des Grands Mogols, et en particulier à celle du premier d'entre eux, Baber. Les unes viennent de Caboul, de la tombe de Baber même, et comprennent l'épitaphe du fondateur de l'empire mogol et de plusieurs autres princes de sa famille. Le vieux Qandahar a fourni deux inscriptions : l'une donne l'histoire d'un monument élevé par ordre de Baber pour rappeler la prise de Qandahar et fixe enfin la date exacte de cet événement, qui forme un point tournant dans la carrière de Baber et lui permet la conquête de l'Inde (6 septembre 1522); l'autre inscription, qui fait suite à la précédente, mais lui est postérieure de soixante-dix-neuf ans, raconte les vicissitudes de

[1] *Recueil de textes de l'École des langues orientales*, 1889, I, 1-102.

[2] *Inscriptions de Caboul*, dans le *Journal asiatique*, 1888, I, 491-503; *La grande inscription de Qandadâr, ibid.*, 1890.

Qandahar, de Baber à Akbar, et donne la liste des provinces et des villes principales de l'empire mogol en l'année 1598; elle fournit un point de départ pour une géographie historique de l'Inde.

L'histoire de l'Afghanistan intéresse à la fois l'Inde et la Perse, car il a tour à tour oscillé dans l'orbite de l'une et de l'autre. Sous les successeurs d'Alexandre en particulier, sous les noms d'Arie, Arachosie, Paropanise et Drangiane, il a été le siège d'un mouvement de civilisation très intense et très varié : c'est de là que la civilisation grecque a rayonné sur l'Inde; il a été plus tard le premier centre de l'empire indo-scythe; quatre civilisations, quatre religions, le Mazdéisme, le Brahmanisme, le Buddhisme et l'Hellénisme, s'y sont rencontrés, s'y sont juxtaposés et semblent y avoir vécu en paix sous la tutelle des rois barbares. On n'a sur toute cette histoire que les renseignements indirects et non datés de la numismatique, et des bribes éparses dans les classiques et dans les Chinois. Il est heureusement un des nombreux éléments du problème historique qui se prête à la recherche, c'est l'élément linguistique. M. Darmesteter a essayé de déterminer les relations de la langue de cette région, l'Afghan, avec les familles de langues environnantes [1]. Deux circonstances ren-

[1] *Chants populaires des Afghans* (Introduction sur la langue, l'histoire et la littérature des Afghans, XII-CCXVIII; traduction, 299 pages in-8°; texte, 228 pages. Paris, Imprimerie nationale, Leroux, 1888-1890, dans la *Collection d'ouvrages orientaux*, publiée par la Société asiatique, 2ᵉ série). — Cf. Victor Henry, dans la *Revue critique*, 1890, 31 mars.

dent difficile cette détermination : d'une part, l'absence de textes pour les périodes anciennes; d'autre part, les emprunts innombrables faits par l'afghan aux langues voisines de la Perse et de l'Inde et qui en voilent le caractère personnel. De là la diversité des systèmes mis en avant et qui les uns rattachent l'afghan à l'iranien, les autres au pracrit, tandis que d'autres en font une langue mixte, intermédiaire entre l'Inde et la Perse. L'auteur a essayé de dégager d'abord ce qui est emprunt fait à l'étranger et a constaté que, ce départ fait, le phonétisme afghan ne présente aucun des traits essentiels de l'Inde et présente tous ceux qui sont essentiels à la famille iranienne. A l'intérieur de cette famille, il se rattache, non au rameau perse, mais au rameau zend; car dans les traits caractéristiques où le zend diffère du perse, c'est le zend qu'il suit; autrement dit, l'afghan est le zend d'Arachosie. Le lien de parenté est si étroit que l'afghan, rendant au zend les lumières qu'il en reçoit, éclaire certaines obscurités de son lexique. Le domaine du zend est par là considérablement élargi, puisque de la Médie, à laquelle il appartient en propre, il s'étend, traversant tout l'Iran du nord-ouest au sud-est, jusqu'aux confins de l'Inde; il laisse au sud-ouest la Perse propre dont le dialecte, favorisé par les circonstances politiques, était destiné à le réduire un jour au silence, sauf dans ces retraites inaccessibles des monts Sulaiman où des montagnards à demi sauvages et Musulmans fanatiques ont gardé la tradition de la langue de Zoroastre.

Langue et race ne sont pas, dans les temps historiques, des termes correspondants et rien ne prouve que les Afghans d'aujourd'hui descendent des montagnards qui parlaient le zend d'Arachosie. M. Darmesteter, en essayant de remonter dans leur passé à l'aide des quelques données historiques que l'on peut recueillir, arrive à la conclusion qu'une partie des tribus dites afghanes sont d'anciennes tribus non aryennes, originaires d'au delà de l'Oxus, déjà établies sur le sol à l'époque de l'Islam, mais qui ne se sont fondues avec les Afghans que vers le XIII[e] siècle au plus tard; ce départ fait, il reste un fond indigène, probablement aryen ou très anciennement aryanisé, les Pashtûn proprement dits, identiques aux *Πάκτυες* d'Hérodote et aux *Παρσυῆται* de Ptolémée, qui, malgré leur barbarie actuelle, ont pourtant cette importance historique qu'ils nous ont conservé la langue, avec tous les enseignements qu'elle recèle, de l'Iran oriental du temps d'Alexandre. C'est ainsi qu'au cours des temps leur langue a recueilli et gardé le souvenir de révolutions qui ont passé dans la région et par exemple atteste encore la présence ancienne du Buddhisme dans toute la région afghane[1].

La littérature écrite des Afghans est sans originalité, étant toute de traduction ou d'imitation; mais ils ont une littérature orale d'une richesse incom-

[1] *Souvenirs buddhistes en Afghanistan et Béluchistan* (afgh. *tsalai*, bél. *cheda*, représentant le *caitya* buddhique; *Journal asiatique*, 1889, I, 105-108). — *De l'origine des Brahouis*, *ibid.*, 108-109.

parable et qui est encore en pleine activité. La collection formée par M. Darmesteter dans les districts afghans de l'Inde anglaise contient des spécimens des divers genres, chansons historiques, chansons religieuses, légendes romanesques, chansons d'amour, folk-lore. Elle donne une idée de ce que l'on pourra récolter de trésors dans ce champ de la poésie populaire, et aussi des recherches à faire pour en achever l'histoire, pour déterminer les sources où elle s'alimente, historiques et légendaires, nationales et étrangères, afghanes, persanes, arabes et indiennes; pour en tirer les indications nombreuses qu'elle contient sur la propagation et la transmission du folk-lore et de la légende de la Perse et de l'Inde; enfin pour étudier l'organisation des écoles de poésie populaire, qui, malgré ce caractère populaire, semblent s'être développées sur le modèle et sous l'influence des castes chantantes de l'Hindoustan.

A l'autre extrémité de l'Iran, l'Arménie, si intimement mêlée à la Perse par son histoire, semble décidément, par ses origines, se tourner du côté de l'Europe. Un jeune philologue d'un grand avenir, M. Meillet, montre les lumières que l'on peut trouver dans l'arménien pour éclairer certains problèmes du phonétisme indo-européen[1]. L'arménien, par le grand nombre et l'antiquité des emprunts qu'il a faits

[1] *Les groupes indo-européens, uk, ug, ugh* (*Mém. de la Soc. de linguistique*, 1889, VII, 57-60).

à la Perse, peut jeter des lumières sur une période de la langue iranienne pour laquelle les documents sont rares : il y a là un sujet de recherches qui devrait tenter la sagacité de M. Meillet. Dans les périodes plus anciennes, l'Arménie a été sous l'influence assyrienne. On le savait déjà par les inscriptions d'Assur et par l'écriture des vieux Arméniens : M. Morgan en trouve une preuve d'un genre tout nouveau dans les tombes préhistoriques de l'Arménie russe : il y a trouvé des bracelets de bronze de poids uniforme formant des multiples du sicle assyrien : M. de Morgan en conclut que les habitants de la Transcaucasie étaient en relation constante avec l'Assyrie et que, longtemps avant l'apparition des médailles lydiennes, les transactions commerciales se faisaient en comptant des anneaux d'un poids fixe, et non plus en pesant des lingots[1].

III

PHÉNICIE, JUDÉE ET SYRIE.

Le beau volume où M. Clermont-Ganneau vient de réunir les recherches qu'il a semées dans les revues scientifiques durant les dix dernières années promène le lecteur, sous la conduite du plus ingénieux et du plus sagace des guides, dans toutes les

[1] *Revue archéologique*, 1889, II, 177-187. — J. Mourier, *Histoire de Géorgie* (d'après le prince Soulkhan Baratoff; histoire ancienne, des origines à l'introduction du christianisme; in-8°, 120 pages, Tiflis, impr. Melikoff, 1888).

directions de l'archéologie orientale[1]. Après la belle découverte du tombeau de Tabnit, la Phénicie semble se reposer et nous n'avons cette année à signaler sur ce terrain que la traduction, par M. Berger, de la nouvelle inscription phénicienne du Pirée[2], que M. Halévy a aussi reprise dans le détail[3] et dont M. Reinach a éclairé quelques points par la comparaison avec les formules épigraphiques de la Grèce[4].

A Carthage, le P. Delattre, en continuant les fouilles qu'il avait commencées à Byrsa[5], sur l'initiative de M. de Vogüé, pour retrouver, si faire se pouvait, les débris du tarif de Carthage qui semblaient

[1] *Recueil d'archéologie orientale*, t. I, 404 pages, 21 planches; Paris, Leroux, 1888.

[2] *Décret honorifique de la communauté phénicienne du Pirée* (*Mémoires de la Soc. de linguist.*, 1889, 381-390). — *L'histoire d'une inscription* (une rectification au *Corpus inscript. semitic.*); il s'agit de la fameuse inscription bilingue de Malte qui a fourni à l'abbé Barthélemy la clef du déchiffrement des inscriptions phéniciennes; donnée à l'Académie en 1782, par l'Ordre de Malte, et non en 1780, à Louis XVI, comme le dit le *Corpus*; a passé à la Bibliothèque Mazarine pendant la Révolution (7 pages in-8°, extrait du *Bulletin de l'Acad. des inscript.*, juin 1889).

[3] *Journal asiatique*, 1888, II, 505-507, 513-515.

[4] *Note sur l'inscription phénicienne du Pirée* (*Revue des études juives*, 1888, n° 32, 275-277).

[5] Vogüé, *Note sur les nécropoles de Carthage* (*Revue archéol.*, 1889, I, 163-186). — Vogüé et Delattre, *La nécropole punique de Byrsa* (*ibid.*, 1890, I, 8-15). — S. Reinach, *Note sur les ruines de Carthage au XVIe siècle* (*Bull. archéol.*, 1888, 350). — Dr Carton, *Les nécropoles païennes de Bulla Regia* (*Rev. archéol.*, 1890, I, 16-28).

indiquer l'emplacement d'un temple, y a retrouvé, à défaut d'un temple, la nécropole primitive de Carthage. Jusqu'ici on n'avait aucun monument de la Carthage punique, et quand M. Perrot entreprenait de restituer l'art de Carthage, il constatait avec regret qu'il était obligé de le faire par induction et de chercher les éléments de sa restitution hors de la terre d'Afrique. Les fouilles du P. Delattre, commencées en 1881 et poursuivies jusqu'en 1889, ont ouvert la série des monuments incontestablement carthaginois : elles confirment d'ailleurs les inductions qu'avait suggérées l'étude des nécropoles de Sardaigne, de Chypre et de Syrie, et établissent l'identité et l'unité de l'art phénicien sur toute l'étendue de son domaine. Partout il aime à manier les grandes masses de pierres, et plus industrieux qu'original, il n'échappe à l'influence de l'Égypte et de l'Assyrie que pour tomber sous celle des arts supérieurs de la Grèce.

Une inscription latine a permis au P. Delattre de fixer l'emplacement de Neferis, célèbre dans l'agonie de Carthage, où Asdrubal établit son dernier camp, et dont la réduction ouvrit à Scipion la dernière barrière : c'est à la localité appelée aujourd'hui Khangat el-Hadjadj [1].

Dans la nécropole découverte en 1884 à Hadrumète et explorée depuis par le colonel Vincent, on a mis à découvert quatre-vingt-deux chambres, con-

[1] *Bulletin de l'Académie des inscriptions*, 1889, 205 et suite.

tenant des urnes rempliés d'ossements[1] : dix-huit de ces urnes portent des inscriptions phéniciennes que M. Berger a étudiées. Ces inscriptions présentent un mélange de punique et de néo-punique et font connaître une série de formes intermédiaires qui expliquent le passage de l'un à l'autre et mettent en relief le rôle de l'écriture cursive dans cette transformation : le néo-punique est du cursif redevenu lapidaire. Ces inscriptions n'ont pas seulement un intérêt paléographique : elles mettent aussi hors de doute l'usage de la crémation chez les compatriotes de Didon[2].

Une des plus jolies et des plus fécondes trouvailles de l'épigraphie néo-punique est la découverte, par M. Berger, du nom de Micipsa, roi des Massyliens, *Mikipzan melek (Ma)shliim*, dans une inscription de Cherchell[3], l'ancienne Jol (la *Julia Cæsarea* des Romains), qui fut un des principaux centres de la puissance numide, avant d'entrer si profondément dans la civilisation romaine avec Juba. La lecture de ce nom de Mikipzan jette un trait de lumière à travers la numismatique numide; car elle donne la clef de la légende énigmatique qu'offrent

[1] *Nécropole phénicienne d'Hadrumète, fouilles exécutées sous la direction du colonel Vincent* (*Bull. archéol.*, 1889, 381-387).

[2] *Inscriptions céramiques de la nécropole punique d'Hadrumète* (*Rev. archéol.*, 1889, II, 21-41, 201-288; tirage à part, 48 pages; Leroux).

[3] *Inscription néo-punique de Cherchell en l'honneur de Micipsa*, 12 pages in-4°; Paris, Leroux, 1889 (extrait de la *Rev. d'assyriol. et d'archéol. orient.*, II, 1888, n° 2).

certaines monnaies puniques, MN, où M. Berger reconnaît l'abréviation par initiale et finale du nom de *MikipzaN*. Le même principe, appliqué à d'autres monnaies à légende abrégée, lui a permis de retrouver les noms de Gulussa, Adharbal, Hiempsal, et de fixer l'attribution de toute une partie de la numismatique numide[1].

Les nouvelles inscriptions néo-puniques de Maktar, découvertes par M. Bordier, présentent également un intérêt de nouveauté tout particulier : l'onomastique de la moitié d'entre elles est latine; c'est de l'épigraphie latine transcrite en phénicien. Elles offriraient aux romanistes des matériaux curieux pour la prononciation du latin populaire en Afrique au IIe et au IIIe siècle de notre ère. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les stèles qu'elles accompagnent présentent l'image d'un culte et d'une civilisation bien proches de ceux que saint Augustin avait sous les yeux et dont il nous a conservé le tableau[2]. Ce culte nous revient presque directement, grâce aux 426 stèles ramassées en un seul coup de filet dans les fouilles de M. de la Blanchère à Aïn-Tounga (l'ancienne *Thignica*), et toutes consacrées à Saturne, c'est-à-dire au Baal-Hammon des vieilles inscriptions puniques. MM. Berger et

[1] *Revue archéologique*, 1889, I, 212-218.

[2] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1890, 35-42. — *Bulletin archéologique* (extrait, 7 pages in-8°; Paris, Leroux, 1889). — Cagnat, *Une monnaie nouvelle de Ptolémée, roi de Mauritanie* (*Bull. archéol.*, 1889, 388-392).

Cagnat ont restitué à l'aide de ces inscriptions l'histoire de ce Saturne africain, dont le nom seul est romain. Les images des stèles nous rendent en raccourci tout le culte africain de la période latine; c'est le culte même de la Palestine et celui que permettaient déjà de restituer les tables de Marseille et de Carthage, avec ses trois grandes catégories d'offrandes, les victimes de gros et de menu bétail, les fruits ou prémices sacrées et les gâteaux. Ces stèles absolvent Rome de l'accusation d'avoir détruit l'élément phénicien en Afrique : Rome n'a fait que briser les métropoles politiques; la civilisation sémitique a survécu et s'est répandue même, sous la protection romaine, dans des régions de l'intérieur où sans doute elle n'avait pas pénétré durant la période de domination de Carthage, dont l'action, surtout commerciale, était toute dirigée sur la mer et de port à port[1]. Ce n'est pas une des indications les moins précieuses de cette épigraphie néo-punique, rebutante et dédaignée, et qui pourtant a plus de révélations que l'ancienne.

JUDÉE ET JUDAISME.

Le second volume de l'*Histoire d'Israël*, de M. Renan, va de l'avènement de David à la prise de Samarie, c'est-à-dire qu'il comprend la période de crise et de formation du judaisme. C'est l'époque où Jéhova se transforme du tout au tout, où le

[1] *Le sanctuaire de Saturne à Aïn-Tounga* (*Bull. archéol.*, 1889, n° 2; 59 pages, 2 planches in-8°; Paris, Leroux).

dieu local et provincial devient le Dieu universel qui a fait le ciel et la terre. « Il devient surtout un Dieu juste... L'entrée de la morale dans la religion est un fait accompli : Amos, Osée, Michée, Isaïe, à la date où s'arrête ce volume, l'ont proclamée en tirades dont la beauté n'a jamais été égalée[1]. » Vous connaissez ce livre déjà classique qui extrait la fleur des recherches de tout un siècle, et crée, sur l'un des points les plus importants de l'histoire religieuse, la pensée du siècle qui vient.

Au moment où M. Renan consacre par ce monument les résultats généraux de l'exégèse biblique, M. Vernes, reprenant avec plus de mesure et une connaissance plus directe des sources juives la thèse soutenue avec tant de vigueur et d'éclat par M. Ernest Havet, attaque la valeur générale de ces résultats, réduit à un minimum l'importance de la révolution de Josias et rejette l'ensemble de la littérature prophétique au retour de la captivité ; bref, tous les prophètes sont des apocryphes comme Daniel[2]. M. Halévy, suivant non moins hardiment la tendance inverse, vieillit des textes que l'on regardait comme relativement jeunes. Il croit trouver dans le Psaume LXVIII, suffisamment modifié dans l'ordre des versets, l'œuvre d'un de ces prophètes contre qui Jérémie a lutté, qui prêchaient la guerre

[1] Ernest Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, II, 1 vol. in-8°, IV-545 pages; Paris, Calmann Lévy, 1889.

[2] *Précis d'histoire juive*, Hachette, 1889. — *Les résultats de l'exégèse biblique*, Paris, Leroux, 1890.

à outrance contre Babylone et l'alliance avec le parti égyptien : ils triomphèrent de leur vivant, mais la fin donna raison à Jérémie et anéantit leur œuvre, dont ce psaume serait le seul et dernier débris[1].

Dans son ingénieuse conférence sur Jephté, M. Vernes arrive également à des conclusions bien hardies sur l'histoire de la conquête de la Palestine par les Juifs : ici il est tellement conservateur qu'il croit que les Juifs ont été établis de tout temps en Palestine. Mais il fait ressortir avec clarté ce qu'il y a d'artificiel et d'*a priori* dans la conception du droit des tribus sur la terre promise, conception purement théorique qui fut toujours en deçà ou au delà de la réalité, la dépassant dans le système de Josué, la mutilant dans celui d'Ézéchiel[2]. Ce grand idéaliste de la captivité, Ézéchiel, a fourni à MM. Perrot et Chipiez le texte de leur monumentale restitution du temple de Jérusalem. Les deux temples réels de Sion, celui de Salomon et celui d'Hérode, se sont dérobés jusqu'à présent, surtout le premier, à tout essai de restauration archéologique ; celui d'Ézéchiel,

[1] *Revue des études juives*, 1889, n° 37, 1-16. — *Les populations anciennes et primitives de la Palestine d'après la Bible* (Bibliot. de l'École des hautes études [sciences religieuses], I, 99-131). — *Quand la Bible a-t-elle été composée?* (*Rev. des relig.*, 1889, XIX, 46-78). — Cf. l'article *Bible*, dans la *Grande Encyclopédie*. — A. Kuenen, *La réforme des études bibliques selon M. Vernes* (*ibid.*, XX, 1-31).

[2] *Le droit des gens et la répartition de la Palestine entre les tribus* (*Actes et conférences de la Soc. des études juives*, 1889, n° 35, CCCXLIII).

qui n'a jamais existé, s'y prête admirablement, et le jour où Israël voudra réaliser le rêve de la terre promise, il n'aura qu'à suivre les planches dressées par MM. Perrot et Chipiez[1].

M. Halévy continue dans ses *Recherches bibliques*[2] à porter dans toutes les directions sa rare puissance de combinaison, faite tour à tour de rapprochements séduisants et de raisonnements incertains. Il croit trouver dans les tablettes de Tell el-Amarna une confirmation inattendue à l'identification de l'Amraphel biblique avec Hammurabi et par suite au synchronisme, qui serait capital, d'Abraham et de Hammurabi. En effet, parmi ces tablettes, se trouve une lettre d'Aménophis IV au roi de Babylone, Burnaburiash : les égyptologues s'accordent à mettre Aménophis dans le courant du xve siècle et le cylindre de Nabonide place Burnaburiash 700 ans après Hammurabi, ce qui placerait Hammurabi au

[1] *Le temple de Jérusalem et la maison des bois du Liban*, restitution par Chipiez et Perrot (Hachette, 1889). — Mauss, *Note sur la méthode employée pour tracer le plan de la mosquée d'Omar et de la rotonde du Saint-Sépulcre à Jérusalem* (*Rev. archéol.*, 1888, II, 1 et suiv.). — *Note*, pour faire suite à la précédente, 1889, II, 195-200. — *Note sur une ancienne chapelle contiguë à la grande salle des Patriarches et à la rotonde du Saint-Sépulcre à Jérusalem* (1890, I, 217-239). — Ludovic de Vaux, *Mémoire relatif aux fouilles entreprises par les R. P. Dominicains dans leur domaine à Saint Étienne, près la porte de Damas* (1888, II, 32-60).

[2] *Note supplémentaire sur Amraphel, roi de Sennaar* (*Rev. des études juives*, 1888, n° 33, 1-13). — *L'époque d'Abraham d'après la Bible et les données récentes de l'épigraphie égypto-babylonienne* (*ibid.*, 1889, n° 38, 178-187).

courant du XXII[e] siècle avant notre ère; or c'est le siècle de l'émigration d'Abraham en Palestine d'après la chronologie biblique. M. Oppert objecte que les égyptologues se sont trompés de deux siècles ou que le Burnaburiash de Nabonide et celui d'Aménophis ne sont pas identiques. Nous sommes heureusement sur un terrain où l'accord peut et doit se faire, puisque les documents sont là et qu'ici, par suite, il est moins nécessaire de faire intervenir les raisonnements pour combler le vide des faits. La première chose à faire serait de publier enfin et de traduire ces fameuses tablettes sur lesquelles on discute tant. L'Égypte y est intéressée autant que la haute Asie, car elle peut y trouver les points de repère nécessaires pour fixer définitivement sa chronologie encore assez flottante.

Le progrès des études assyriologiques confirme en somme de plus en plus la valeur historique des livres bibliques, à tout le moins pour l'époque royale, et M. Halévy n'a pas de peine à montrer que les données relatives au meurtre de Sennachérib, attaquées légèrement par M. Winckler, trouvent leur confirmation complète dans la chronique babylonienne[1]. Ses spéculations sur la géographie de la Genèse[2] sont des spéculations : on ne peut guère

[1] *Vérification documentaire des deux données bibliques relatives à Sennachérib* (*Rev. des études juives*, 1890, n° 39, 1-10).

[2] Tarshîsh, Elîsha, Rîfat (l'assimilation d'*Elîsha* à Eleos ou Laconie n'est pas sans vraisemblance) [*ibid.*, 1888, n° 34, 161-171]; גֹּמֶר = *Gimirrâa* = Cappadoce (*ibid.*, 1888, n° 33, 13-41).

attendre la solution définitive de ces énigmes que des hasards de l'épigraphie archaïque d'Assyrie, d'Égypte ou des îles.

L'attribution faite par M. Théodore Reinach des monnaies juives de Simon au gouvernement insurrectionnel de Barcokhebas en 130 a été vivement contestée par MM. Graetz et Furst, qui les attribuent à deux changeurs mentionnés dans le Talmud, Pappos et Julianos, qui se seraient appelés Shema et Shemaya et auraient réuni de l'argent pour la reconstruction du temple dans les premières années d'Adrien, au temps où Adrien était encore Judéophile. La polémique des deux vénérables représentants de l'érudition talmudique contre le jeune numismate est intéressante, en ce qu'elle met en présence l'esprit de combinaison midraschique et l'esprit de méthode purement historique[1]. Citons encore les pages curieuses de M. Reinach sur les rapports de Mithridate avec les Juifs et l'antisémitisme au Ier siècle avant l'ère chrétienne[2], et l'étude de M. Thiaucourt[3] sur les sources et les inspirations diverses que suit Tacite dans ses pages sur le peuple juif[4].

[1] Graetz, *Les monnaies de Simon* (*Rev. des études juives*, 1888, n° 32, 161-169). — Réponse de M. Reinach (*ibid.*, n° 33, 42-45; notes de M. Furst, 1889, n° 36, 300; de M. Graetz, 301-304; de M. Reinach, 304-307).

[2] *Ibid.*, 1888, n° 32, 204-210.

[3] *Ibid.*, 1889, n° 37, 57-74.

[4] *Inscription relative à la guerre de Judée sous Adrien* (découverte

Des inscriptions hébraïques récemment découvertes sur des linteaux de porte dans les ruines de Palmyre, et qui proviennent sans aucun doute d'anciennes synagogues, contiennent des citations de la Bible, en particulier du *Shema*. Ainsi que l'observe M. Berger, ces inscriptions, qui datent probablement de la grande époque de Palmyre, constituent le manuscrit biblique le plus ancien que l'on possède : le texte est exactement celui que nous possédons; il y a des variantes dans la notation des voyelles; la Massore restait à faire[1]. Les études grammaticales sur l'hébreu sont représentées par un essai de M. Mayer Lambert[2] sur l'accent tonique et par la traduction de la grammaire d'Ibn Djanaḥ[3] due à M. Metzger. Ibn Djanaḥ résume en lui tout le tra-

en Macédoine près du mont Pangée; restituée par M. Foucart; *Rev. des études juives*, 1888, n° 34, 299-300). — Cagnat, *Un milliaire inédit de Judée* (*Ibid.*, 1889, n° 85, 95); date du début du règne des empereurs Aurèle Antonin et Vérus, et du rétablissement des voies de Jérusalem à la Syrie et à la mer.

[1] *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, 1889, 65-72. — D. de Ginzburg, *Études épigraphiques* (*Rev. des études juives*, 1889, n° 36, 212-218).

[2] *L'accent tonique en hébreu* (*Rev. des études juives*, 1890, n° 39, 72-77). — *Le pluriel vocalisé en hébreu* (*ibid.*, 1889, n° 35, 118-119). — *Quelques remarques sur les voyelles hébraïques chez les grammairiens juifs avant Qamchi* (*ibid.*, 123 et suiv.).

[3] *Le livre des parterres fleuris d'Aboul Walid Merwan ibn Djanaḥ*, 1 vol. in-8°, xv-434 pages (81e fascicule de la Bibliothèque de l'École des hautes études); Paris, Bouillon, 1889. — Cf. Compte rendu de M. Rubens Duval (*Revue critique*, 1890, I). — Israelsohn et Derenbourg, *L'ouvrage perdu de Jehouda Hajjoudj* (*Rev. des études juives*, 1889, n° 38, 306-311).

vail des écoles grammaticales qui se sont formées parmi les Juifs d'Espagne à la suite et sous l'inspiration des écoles arabes. Le texte de sa grammaire était déjà publié par M. Derenbourg; mais il faut une expérience toute spéciale pour se retrouver dans ce genre de textes, et il faut remercier M. Metzger d'avoir, au prix d'un travail ingrat, donné aux profanes un spécimen intelligible de cette littérature, dont il s'exagère peut-être la valeur absolue, mais qui, après tout, a son importance historique. L'histoire de la grammaire est plus intéressante que la grammaire même, surtout quand, pour prendre conscience d'elle-même, elle a, comme ce fut le cas chez les Juifs, à lutter contre l'esprit de tradition, qui dénonce en elle une hérésie[1].

L'analyse du premier chapitre du *Pirke Abot* ou *Traité des Principes*, qui établit la chaîne de la tra-

[1] Bacher, *Matériaux pour servir à l'histoire de l'exégèse biblique en Espagne, dans la première moitié du XII[e] siècle, Jehuda b. Barzilai de Barcelone* (*Rev. des études juives*, 1888, n° 34, 272-284); épisode représentant la lutte de l'école d'exégèse grammaticale contre les Talmudistes; Jehuda représente la tendance édifiante du *Derash* contre la tendance plus désintéressée et presque scientifique du *Peshat*. — *Les signes mnémoniques des lettres radicales et serviles* (*ibid.*, 1888, n° 32, 286-291; n° 33, 157-158). — *Une prétendue citation d'Ibn Gabirol, dans Joseph Kimchi*, 1888, n° 33, 158. — M. Schwab, *Le Maqré Dardeqé* (dictionnaire hébreu-arabe-italien de la fin du XIV[e] siècle); l'éditeur le reproduit dans l'ordre de l'italien, de façon à en faire un dictionnaire italien du XIV[e] siècle; 1888, n° 32, 253-268; n° 33, 111-124; n° 34, 285-298; n° 35, 108-117. — A. Chabot, *Grammaire hébraïque élémentaire*, 3[e] édit., 1 petit in-8°, 126 pages (Paris, Lecoffre, 1889; cf. *Journal asiatique*, 1889, II, 133-194).

dition rabbinique depuis Moïse, a conduit M. Lœb à d'intéressantes conclusions sur l'histoire de la lutte du rabbinisme populaire et pharisien contre le sacerdoce sadducéen, qui continue sous le second temple la lutte ancienne du Prophétisme contre les autorités religieuses[1]. M. Lœb a aussi repris l'histoire de la prière dite des *Dix-huit bénédictions*, la plus ancienne du rituel juif, et a essayé d'y distinguer les couches successives qui l'ont composée[2].

Les recherches menues d'exégèse biblique et talmudique occupent une grande partie de l'activité des érudits juifs. Signalons seulement la publication par M. Derenbourg des gloses d'Abou Zakariya ben Bilam sur Isaïe, un de ces exégètes arabes effacés dans la tradition par Ibn Ezra, qui les a résumés dans son commentaire hébreu et les a fait oublier[3]; — le tournoi grammatical de MM. Israël Lévi, Bacher et Sidon[4] sur le sens et l'origine de la dénomination mystérieuse du tétragramme, *Schem Ham-*

[1] *La chaîne de la tradition dans le premier chapitre du Pirke Abot* (dans la *Bibl. de l'École des hautes études*, section des sciences religieuses, I, 307-322). — *Notes sur le chapitre 1er du Pirke Abot* (*Rev. des études juives*, 1889, n° 38, 188-201).

[2] *Les Dix-huit bénédictions* (*ibid.*, 1889, n° 37, 17-40).

[3] *Revue des études juives*, 1888, n° 34, 172-201; 1889, n° 35, 71-82; n° 37, 84-99. — *La critique de Saadia par Mebasser* (*ibid.*, 1890, n° 39, 137-138).

[4] *Ibid.*, 1888, n° 34, 239-246; 1889, n° 35, 119-120; n° 36, 290-293. — D. de Ginsburg, *Origine du mot* « Talit » (*ibid.*, 1890, n° 39, 16-22; arabe *tallîs*; esp. *telliz*; copte Θαλις, du latin *trilix*).

mephorash, le *Semifores* des occultistes de la Renaissance; — les recherches de M. Israël Lévy sur le *folk-lore* du Talmud et du Midrash, source féconde pour l'histoire littéraire, si on l'exploite avec une méthode absolument affranchie du tour d'esprit midraschique[1] : la légende chrétienne et musulmane et l'histoire littéraire du moyen âge sont également intéressées dans ces recherches; — enfin, l'édition du *Directorium vitæ* de Jean de Capoue, par M. Derenbourg : le *Directorium* est, comme on sait, la traduction latine de Kalila et Dimna, faite sur la traduction hébraïque du rabbin Joël. M. Derenbourg avait déjà édité et restitué la traduction hébraïque en s'aidant de la reproduction latine : ici il rétablit le texte latin, fortement corrompu, en s'aidant de la traduction hébraïque et d'une version allemande du xve siècle. Au cours de ce travail, M. Derenbourg a fait une trouvaille importante, celle d'une vieille traduction espagnole, faite sur l'arabe pour l'infant Alphonse le Sage, et qui repose sur le même texte arabe que la traduction hébraique : coincidence qui permet l'espoir de remonter un jour au texte d'Ibn al-Moqaffa que l'on croyait impossible à atteindre.

[1] *L'orgueil de Salomon* (*Rev. des études juives*, 1888, n° 33, 58-65; essaye de faire naître sur le terrain biblique la légende de la déchéance de Salomon). — *Signes de danger et de malheur* (*ibid.*, 1888, n° 34, 202-209). — *Les vers accusateurs*, 1889, n° 35, 128-129). — *Une anecdote de Pharaon* (*ibid.*, 130-131). — *Éléments chrétiens dans le Pirké Rabbi Eliezier* (*ibid.*, 1889, n° 35, 83-89).

M. Schwab, le traducteur du Talmud de Jérusalem, vient de publier le dernier volume de sa laborieuse et utile compilation[1].

Dans le nombre considérable d'études spéciales publiées par la *Revue des études juives* sur l'histoire et la littérature des Juifs dans toutes les époques et tous les pays de la dispersion, nous signalons à part, à raison de leur intérêt spécial pour l'épigraphie : les observations de M. Th. Reinach sur les origines du calendrier juif, emprunté au calendrier métonien des Grecs de Babylone[2]; les observations de M. Le Blant et de M. Reinach sur l'inscription juive de Narbonne[3], spécimen paléographique du VIIe siècle; celles de MM. Reinach et Kaufmann sur l'inscription juive d'Auch[4]; le recueil d'inscriptions tumulaires des vieux cimetières juifs d'Alger, par

[1] *Le Talmud de Jérusalem*, t. XI, in-8°, IV-312 pages; Maisonneuve, 1889. — J. Derenbourg, *Sur le nom du traité* «Moed Katon» (*Rev. des études juives*, 1890, n° 39, 136-137). — *Deux passages talmudiques négligés ou méconnus par les exégètes juifs* (relatifs à Ézéchiel, XVII, 5; Isaïe, III, 24; *ibid.*, 1889, n° 35, 120-122). — Lœb, *Les quatre* «Sedarim» *du Talmud* (*ibid.*, 1888, n° 32, 282-286). — Iastrow, *Ludim* ou *Ludai* (gladiateurs) [*ibid.*, 1888, n° 34, 308-310]. — *Scènes et chasses du Talmud* (*ibid.*, n° 33, 146-149). — Furst, *Les interprétations d'Akiba et d'Ismaël et de leurs disciples respectifs sur* Nombres V, 28 (*ibid.*, n° 33, 143-146).

[2] *Études juives*, 1889, n° 35, 90-94. Cf. Lœb, *Notes sur l'histoire des Juifs* (*La chronologie juive; date du calendrier juif* [*ibid.*, 1889, n° 38, 202-218]).

[3] *Études juives*, 1889, n° 37, 75-83.

[4] *Ibid.*, 1889, n° 38, 219-223; 1890, n° 39, 29-33.

M. Isaac Bloch[1]; et à cause de leur portée générale, deux études de M. Lœb, l'une sur les sources et les rapports des principales chroniques juives médiévales[2], l'autre sur les polémiques entre Juifs et Chrétiens, triste chapitre de l'histoire intellectuelle du moyen âge[3].

[1] *Inscriptions tumulaires des anciens cimetières d'Alger, recueillies, traduites, commentées et accompagnées de notices biographiques*, in-8°, III-142 pages; Paris, Durlacher, 1888. Cf. Neubauer, *Inscription tumulaire d'Orléans* (*Rev. des études juives*, 1888, n° 32, 279-282). — *Le cimetière des Juifs à Tours* (*Ibid.*, 1889, n° 36, 262-275). — Lœb, *Une inscription hébraïque à Girone* (*ibid.*, 1888, n° 33, 149-151 [du XIIIe ou XIVe siècle]). — *Une inscription hébraïque de Calatayud* (probablement de l'an 919) [*ibid.*, 1888, n° 32, 273-275]. — Kaufmann et D. de Ginsburg, *Une inscription de Riva* (*ibid.*, 269-273).

[2] *Joseph Haccohen et les chroniqueurs juifs* (*ibid.*, 1888, n° 32, 211-235; n° 33, 74-96; n° 34, 247-272).

[3] *La controverse religieuse entre les Chrétiens et les Juifs au moyen âge en France et en Espagne* (*Rev. des relig.*, 1888, XVII, 311-337; XVIII, 133-156). — *Polémistes chrétiens et juifs en France et en Espagne* (*Rev. des études juives*, 1889, n° 35, 43-70; n° 36, 219-242). — I. Lévi, Compte rendu du livre d'A. Epstein, sur les rapports du *Pugio Fidei* avec un Midrash Rabba Rabbati, qui aurait puisé dans un texte perdu d'Eldad le Danite (1888, n° 34, 313-317). — Du même, *Le traité sur les Juifs de Pierre de l'Ancre* (1622) [*ibid.*, 1889, n° 38, 235-245]. — Lœb, *Un mémoire de Ganganelli sur la calomnie du meurtre rituel* (*ibid.*, 1889, n° 39, 179-211). — *Le Juif dans l'histoire et le Juif dans la légende* (1890, n° 39; *Actes et conférences*, XXXVIII-LXI).

Documents sur l'histoire littéraire : Leonello Modona, *Deux inventaires d'anciens livres hébreux conservés dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Bologne* (1890, n° 39, 116-135). — Bacher, *Un manuscrit hébreu intéressant* (1890, n° 39, 139-144). — *La Bibliothèque publique de Nîmes* (*ibid.*, 147). — Neubauer, *Insti-*

SYRIE.

L'événement de l'épigraphie araméenne est la publication du premier fascicule des inscriptions araméennes dans le *Corpus* des inscriptions sémiti-

tutions (תקנות) *de rabbins français, décisions et conseils juridiques publiés d'après British Museum, add. 11639* (1888, n° 33, 66-73). — Bacher, *Abraham ibn Ezra dans le nord de la France* (1888, n° 34, 300-304). — Neubauer, *Menahem Vardimas de Dreux* (1888, n° 33, 151-154); *Dreux et Gournay* (154-157). — Kaufmann, *L'élégie composée sur Menahem Vardimas* (1888, n° 34, 304-306). — Kayserling, *Une histoire de la littérature juive de Daniel Lévi de Baniol* (Marranite converti au Judaïsme, mort en 1701 à Amsterdam; *ibid.*, 1889, n° 36, 276-289).

Sur l'histoire des Juifs d'Orient : S. Reinach, *La communauté juive d'Athribis en Égypte* (1888, n° 34, 235-238). — Harkavy, *La conversion des Khozars d'après un ouvrage midraschique* (le Tanna dibê Elija; 1890, n° 39, 144-146). — Kaufmann, *David Alroy et les chroniqueurs juifs* (1888, n° 34, 304). — D. Cazès, *Antiquités judaïques en Tripolitaine* (1890, n° 39, 78-87). — S. Reinach, *Les Juifs d'Orient d'après les géographes et les voyageurs* (1889, n° 35, 101-107; extraits d'ouvrages dus aux voyageurs des derniers siècles). — J. Lévy, *idem* (*ibid.*, 1890, n° 39, 88-96).

Histoire des Juifs d'Occident : Guttmann, *Guillaume d'Auvergne et la littérature juive* (ce qu'il lui doit comme philosophe scolastique) [1889, n° 36, 243-255]. — *Alexandre de Hales et le Judaïsme* (utilise le premier les Arabes; connaît Gabirol et Maïmonide) [1889, n° 38, 224-234]. — Blanchet, *Sceaux juifs du moyen âge* (*Rev. numismat.*, 1889, 423-428). — Siméon Luce, *Les Juifs sous Charles V* (dans *La France durant la guerre de Cent ans;* Hachette, 1890). — Léon Kahn, *Les Juifs de Paris depuis le VIe siècle* (in-8°, VIII-224 pages; Paris, Durlacher, 1889). — *Les Juifs de Touraine* (*Rev. des études juives*, 1888, n° 34, 210-234). — S. Kahn, *Documents inédits sur les Juifs de Montpellier au moyen âge* (1889, n° 38, 258-282). — Pierre Vidal, *Les Juifs des anciens comtés du*

ques[1], sous la haute direction de M. de Vogüé. Comme pour les inscriptions phéniciennes, le *Corpus* suit l'ordre géographique; mais la géographie ne pouvait être ici le seul principe de classification :

Roussillon et de la Cerdagne. — Jonas Weyl, *La résidence des Juifs à Marseille* (1888, n° 33, 96-110). — L. Brunschwicg, *Les Juifs de Nantes et du pays Nantais* (1888, n° 33, 125-142; n° 38, 294-305). — Émile Lévy, *Un document sur les Juifs du Barrois en 1321-1323* (1889, n° 38, 246-258). — *Une lettre française d'un Juif anglais au XIIIe siècle* (1889, n° 36, 256-261). — A. Blanchet, *Les Juifs à Pamiers* (1889, n° 35, 139-141). — Kaufmann, *Extraits de l'ancien livre de la communauté de Metz* (1889, n° 37, 115-130). — Kracauer, *Procès de R. Joselmann contre la ville de Colmar* (1889, n° 38, 282-293). — *L'affaire des Juifs d'Endingen de 1470, prétendu meurtre de Chrétiens par des Juifs* (1888, n° 32, 236-245). — *Trois docteurs de Padoue* (1889, n° 36, 293-295). — *Documents sur les Juifs des États pontificaux* (1889, n° 37, 131-140). — P. L. Bruzzone, *Les Juifs des états de l'Église au XVIIIe siècle* (1888, n° 32, 246-252). — *Contribution à l'histoire des Juifs en Italie* (1890, n° 39, 34-72).

Lœb, *Notes sur l'histoire des Juifs d'Espagne* (extraits des travaux du P. Fita; 1889, n° 35, 136-139). — *Les Caraïtes en Espagne* (1889, n° 38, 206-209).

Kracauer, *Persécution des Juifs dans la Haute-Silésie en 1533* (1890, n° 39, 108-116).

Th. Reinach, *Rapport sur les publications de la Société des études juives* (1889, n° 35; *Actes et conférences*, 1890, n° 39).

Lœb, *Bibliographie juive* (*ibid.*, 1889, n° 35, 148-159; n° 36, 307-315; n° 37, 155-160; n° 39, 148-159).

[1] *Corpus inscr. semit.* Pars secunda, inscriptiones aramaicas continens, t. I, fasc. primus, VII-166 pages in-4°; atlas grand in-folio de 19 planches; Parisiis, e Reipublicæ typographæo, 1889. — Cf. Halévy, *Journal asiatique*, 1890.

l'épigraphie araméenne a trop changé. Assez uniforme dans les siècles qui précèdent l'ère du Christ, elle projette, vers le 1er siècle avant l'ère nouvelle, deux rameaux très différents : l'un au nord, le palmyrénien, l'autre au sud, le nabatéen, qui conservent l'un et l'autre leurs particularités, non seulement sur leur terre natale, mais aussi dans toutes les localités de l'empire romain où les hasards du commerce, de l'armée, de la colonisation ont jeté des gens de Palmyre ou de Pétra. Après la chute de Palmyre et de Pétra paraît l'alphabet syriaque, qui diffère doublement des alphabets précédents, et par sa forme et par le caractère des monuments où il paraît et qui sont chrétiens. Il importe donc de diviser les inscriptions tout d'abord d'après le caractère de l'écriture, et non de la localité où on les trouve : d'abord les inscriptions araméennes proprement dites, puis les inscriptions palmyréniennes, nabatéennes, syriaques. Ce premier fascicule contient les inscriptions araméennes trouvées en Assyrie et en Chaldée, en Asie Mineure [1], au Caucase, en Adarbaijan, en Grèce, dans l'Arabie du Nord et en Égypte, y compris les papyrus araméens. On voit l'immense extension de l'écriture et de la langue araméenne hors de leur pays d'origine et c'est une des données les plus inattendues de cette épigraphie de nous avoir révélé une sorte de *lingua franca* de l'Orient qui, dès le VIIIe siècle avant le Christ, con-

[1] J. Darmesteter, *L'inscription araméenne de Limyra* (*Journal asiatique*, 1888, II, 508-510.

quiert sa place à Ninive et à Babylone, à côté du massif cunéiforme que son simple et léger alphabet est appelé à déposséder, comme à Abydos d'Égypte et à Éléphantine, à côté du hiéroglyphique d'où cet alphabet est sorti; qui devient plus tard la langue administrative de la Perse et des satrapies, règle les échanges des caravanes sur les routes de Syrie en Arabie, et s'installe à Teima, à la tête du Hedjaz.

M. Drouin a suivi l'histoire de ces progrès de l'écriture phénico-araméenne dans la région orientale. Il la suit en Assyrie, chez les Achéménides, chez les vassaux des Arsacides; variant peu dans les pays au delà du Tigre, en Mésopotamie au contraire, donnant naissance aux variétés de Palmyre, des Nabatéens, d'Édesse, de la Mésène et de la Characène et des Mandéens[1]. M. Drouin a aussi entrepris avec courage le déchiffrement et le classement des monnaies à légendes araméennes de la Characène. La Characène, dont M. Drouin donne également une esquisse géographique et historique[2], est le royaume fondé par Hyspaosines, satrape d'Antiochus Sidetes, vers l'an 129 avant notre ère, dans cette région de la basse Chaldée qui avait déjà une si longue histoire, et qui, après Alexandre, était devenue ou redevenue le centre de commerce le plus puissant des mers du sud. L'histoire de la dynastie d'Hyspao-

[1] *La numismatique araméenne sous les Arsacides et en Mésopotamie* (*Journal asiatique*, 1889, I, 376-401).

[2] *Notice historique et géographique sur la Characène* (Extrait du *Muséon*, 24 pages in-8°; Paris, Leroux, 1890).

sines a été restituée dans ses grandes lignes par M. Waddington en combinant les rares données des historiens avec le témoignage des belles monnaies grecques qu'ont laissées les rois de Characène et qui, datées de l'ère des Séleucides, se suivent de l'an 124 avant notre ère à l'an 131 de notre ère. Viennent après ces monnaies ou à côté d'elles une quarantaine de monnaies araméennes dont M. Drouin a le premier abordé l'étude d'ensemble : il a dressé la liste des rois qui y semblent représentés, au nombre de neuf, et les range à la suite des rois à légende grecque de l'an 138 à l'an 228, date où le royaume de Characène a dû disparaître, comme tous les royaumes indépendants, devant Ardashir et la dynastie sassanide[1].

Le grand dictionnaire syriaque élaboré par Quatremère, Bernstein et autres, et achevé par Payne-Smith, est loin de rendre inutile la publication du lexique de Bar Bahlûl, entreprise par M. Rubens Duval, et dont le premier quart vient de paraître[2]. Bar Bahlûl, seul représentant avec Bar ʿAli de l'école lexicographique de Honain (mort en 873), n'a pas visé à faire un lexique syriaque en règle : il a voulu

[1] *Essai de déchiffrement des monnaies à légendes araméennes de la Characène* (Extrait de la *Revue numismatique*, 70 pages in-8°; Paris, Leroux, 1889).

[2] *Lexicon syriacum auctore Hassano Bar Bahloul, voces syriacas graecasque cum glossis syriacis et arabicis complectens e pluribus codicibus edidit et notulis instruxit R. Duval*, fasc. 1; Paris, Bouillon, 1888, VI-22-347 pages.

faire un recueil des expressions rares, difficiles ou étrangères qui se rencontrent dans les livres syriaques; les termes usuels n'y sont presque pas représentés. Il suit que son livre est une véritable encyclopédie, où l'histoire, la géographie, la littérature, auront à puiser autant que la lexicographie propre et la grammaire. M. l'abbé Martin a donné quelques exemples des nouveautés qu'il contient[1], et quand la publication sera achevée, nous espérons que M. Duval, sans entreprendre la traduction d'un ouvrage qui s'y prête peu, fera profiter les divers publics scientifiques du fruit de son travail, en en dégageant lui-même, à l'usage de ceux qui ne sont pas aramaisants, les faits nouveaux que contient cette compilation : nul n'est mieux préparé que lui à cette tâche difficile, mais non ingrate. Dans l'introduction qui doit paraître à la fin de la publication, M. Duval traitera de l'origine et de la composition du lexique, des sources de Bar Bahlûl et des dialectes cités dans le lexique. Il donnera aussi un index des mots cités, mots syriaques, arabes, persans et hébreux, qui formera un instrument précieux pour une étude historique du syriaque et des mouvements d'idées qu'il a subis.

M. Tixeront, professeur au grand séminaire de Lyon[2], et après lui M. Rubens Duval[3], ont repris

[1] *Journal asiatique*, 1889, I, 284-294.

[2] *Les origines de l'Église d'Edesse et la légende d'Abgar*, Maisonneuve, in-8°, 201 pages.

[3] *Journal asiatique*, 1888, II, 518-524.

l'histoire des origines de l'Église d'Édesse et de la légende d'Abgar. On sait que, d'après la tradition locale, fixée dans la *Doctrine d'Addaï*, l'Église d'Édesse se rattache directement au Christ, qui envoie un de ses disciples, Addai, guérir et convertir le roi Abgar. Addaï consacre Abgar, qui subit le martyre sous le fils persécuteur d'Abgar et meurt sans avoir pu consacrer son successeur Palout; celui-ci va à Antioche recevoir l'imposition de l'évêque Sérapion, qui l'a reçue de l'apôtre Pierre, par l'intermédiaire de Zéphyrien de Rome. Mais comme Sérapion et Zéphyrien sont des personnages historiques qui ont exercé dans les premières années du IIIe siècle, il suit que l'Église d'Édesse date en réalité de la fin du IIe siècle, et que l'Abgar de la légende est Abgar IX (179-214), le contemporain de Septime Sévère. La légende d'Abgar répond au double désir de rattacher l'Église d'Édesse à la fois aux apôtres et à l'Église de Rome, et elle atteint son objet en créant Addaï et en faisant remonter dans le passé Sérapion et Zéphyrien de plus d'un siècle et demi. La *Doctrine d'Addaï*, dont la partie essentielle est déjà connue d'Eusèbe (270-290), a été remaniée et amplifiée, et, dans la forme où elle se présente à nous, se place entre le concile de Nicée et celui d'Éphèse (312-430).

M. Duval donne un autre exemple de ces déplacements légendaires de l'histoire, dont l'Église d'Édesse semble avoir été coutumière, afin de rehausser l'antiquité de ses souvenirs. Les *Actes de Sharbil* racontent le martyre d'un prêtre paien, converti, l'an

xv de Trajan, par l'évêque d'Édesse, Barsamia; par malheur un des personnages est dit contemporain de Fabianus, évêque de Rome; or Fabianus a été pape de 236 à 250, c'est-à-dire environ un siècle et demi après la date de Trajan; ce qui prouve que le même anachronisme qui a fait reculer d'un siècle et demi Addai, Aggai et Palout dont Barsamia est le second successeur, a fait remonter d'autant le martyre de Sharbil. C'est la persécution de Decius (249-251) que l'on a fait remonter à Trajan, et M. Duval retrouve dans les actes du martyre d'Habib sous Licinius et Constantin en 309 le modèle sur lequel ont travaillé les auteurs des *Actes de Sharbil*[1].

M. l'abbé Martin a achevé sa large analyse de l'*Hexaméron* de Jacques d'Édesse, qui contient des faits intéressants pour le folk-lore et surtout des renseignements indirects utiles sur les idées et connaissances du temps. Toute la partie géographique reproduit fidèlement Ptolémée, et comme le manuscrit est de l'an 837, elle fournit des variantes de Ptolémée antérieures de plus de trois siècles au manuscrit le plus ancien du texte grec[2].

La légende d'Alexis, l'homme de Dieu, qui a eu tant de fortune en Occident et a inspiré à notre littérature du moyen âge un de ses premiers chefs-d'œuvre, est aussi née à Édesse et repose probablement

[1] *Journal asiatique*, 1889, II, 40-58.

[2] *Ibid.*, 1888, I, 401-490. — J. Darmesteter, *Variantes anciennes au texte de Ptolémée* (dans la *Revue des études grecques*, n° 10, p. 180 et suiv.).

sur un fait historique. C'est l'histoire d'un jeune Romain, doué de tous les biens de la fortune et de la nature, qui, la nuit de ses noces, quitte sa famille et sa patrie, va vivre en mendiant dans les austérités et la prière à Édesse, n'est reconnu qu'à sa mort et reçoit de l'évêque Raboula les honneurs d'un saint. Dans certaines formes de la légende, Alexis, commençant à être connu à Édesse, s'enfuit, revient à Rome, dans la maison de son père, vit parmi les esclaves dans la misère et les insultes, près de son père, de sa mère et de sa fiancée qui le pleurent toujours et dont il ne se fait pas reconnaître : à sa mort un miracle le dénonce à l'adoration du peuple. M. Amiaud a publié les textes syriaques relatifs à la légende et, les traitant avec la critique et les procédés en usage dans la philologie classique, est arrivé à faire l'histoire du développement de la légende. La première version, celle qui fait mourir Alexis à Édesse, est la version originale; elle repose probablement sur un fait purement historique qui s'est passé sous l'épiscopat de Raboula (412-435). La légende, passée chez les Grecs, s'agrandit dans le sens du merveilleux et du romanesque, et plus tard, retraduite en syriaque, donne lieu à la seconde version, dont le style plein d'hellénismes trahit encore les origines[1].

[1] *La légende syriaque de saint Alexis*, LXXXV; traduction, 24 pages; texte, 74 pages in-8° (Bibliothèque de l'École des hautes études, 79e fascicule; Paris, Vieweg-Bouillon, 1889).

Les destinées de l'Église nestorienne ont un singulier intérêt pour l'histoire de l'Extrême-Orient, puisqu'elle a porté sa lumière de Bagdad et d'Ourmia jusqu'à Pékin. L'*Histoire du patriarche Mar Jabalaha II et de Rabban Çauma*[1], publiée par le P. Bedjan, qui a déjà tant fait pour l'histoire littéraire de ses coreligionnaires, et dont M. Duval nous a donné une analyse substantielle[2], est un document instructif, non seulement pour l'histoire des Nestoriens, mais aussi pour celle des princes mogols de l'Adarbaidjan de la fin du XIII[e] siècle, avec laquelle elle est étroitement mêlée. Mar Jaballaha et Rabban Çauma étaient deux chrétiens de Chine qui s'étaient mis en route pour le pèlerinage de Jerusalem. A Bagdad, le patriarche étant mort, on élut Mar Jaballaha à sa place, malgré lui et bien qu'il ne connût pas le syriaque. Il resta patriarche trente-sept ans durant et vit passer sur le trône sept princes mogols, tour à tour favorables aux chrétiens, christianisant persécuteurs ou indifférents. C'est l'un de ces princes, Arghûn, qui envoya en mission Rabban Çauma en Europe pour essayer de combiner avec les chrétiens un plan de conquête de la Terre-Sainte, et dont Rémusat a retrouvé aux Archives les lettres au roi de France. Les impressions de voyage de Rabban Çauma en Europe sont rendues d'après son journal persan que le rédacteur de l'*Histoire*, probablement

[1] Paris, Maisonneuve, 1 vol. in-12, 185 pages, 1888.

[2] *Le patriarche Mar Jaballaha II et les princes mongols de l'Adherbaidjan* (*Journal asiatique*, 1889, I, 318-354).

un contemporain; avait sous les yeux. Ce document donne une idée très vive et riche en détails des oscillations politiques et religieuses de la cour mogole, et aussi de l'étendue et de la facilité des communications morales et matérielles dans ce moyen âge oriental, où la communauté de foi créait une telle unité d'un bout à l'autre de l'Asie qu'un congrès de Bagdad peut faire un patriarche d'un voyageur chinois qui passe.

IV

ARABIE ET MONDE MUSULMAN.

Les textes arabes anciens sont limitrophes par la langue, comme ils le sont par le lieu d'origine, entre l'araméen et l'arabe littéraire[1]. Ces textes vont s'augmenter des neuf cent cinquante inscriptions, presque toutes inédites, que M. Bénéditte rapporte de sa mission dans la péninsule Sinaïtique et qui vont sans doute contribuer largement, par l'abondance des noms propres théophores, à la restitution du Panthéon du désert[2]. M. Clermont-Ganneau, reprenant les particularités du dialecte arabe de Bagdad signalées par M. Jeannier[3], montre qu'elles se retrouvent dans l'arabe vulgaire et dans le dialecte de Syrie aussi bien qu'en hébreu : certains traits qui

[1] Halévy et Duval : l'article *han* dans les inscriptions arabes de Libyân est-il l'origine de l'article hébreu? (*Journal asiatique*, 1889, II, 533).

[2] *Journal asiatique*, 1889, II, 364-373.

[3] *Ibid.*, 1880, II, 331-348.

semblent une corruption toute moderne, tels que le *n* euphonique des suffixes pronominaux, se retrouvent déjà à l'état organique en phénicien. Souvent ce que l'on appelle corruption n'est que la manifestation de formes anciennes restées dans l'ombre[1]. M. Max van Berchem a ajouté un spécimen de plus à la collection déjà considérable des textes en dialecte arabe d'Égypte[2]. M. Mayer Lambert débute dans les études arabes par un travail intéressant sur la vocalisation du verbe et des formations nominales, où il expose des hypothèses neuves et ingénieuses qui auraient gagné peut-être à être exposées avec une critique plus indulgente des hypothèses de ses devanciers[3].

Les personnes qui veulent étudier l'arabe dans sa forme théorique, telle que l'a fixé l'idéal de ses grammairiens, trouveront le livre classique dans le *Kitâb* de Sîbawaihi dont M. Hartwig Derenbourg vient d'achever l'édition[4]. Elles trouveront cette grammaire, telle qu'on l'enseigne, dans l'*Alfyyah* d'Ibn Melik, publié par M. Goguyer, abrégé grammatical en mille distiques très populaire dans les écoles[5]. Elles la trouveront, servant de matière aux jeux d'esprit d'un

[1] *Journal asiatique*, 1888, II, 503-505.

[2] *Ibid.*, 1889, II, 84-110.

[3] *Observations sur la théorie des formes nominales de M. Barth* (*Journal asiatique*, 1890, I, 164-179).

[4] Tome II, 2e partie, in-8°, Paris, Imprimerie nationale, 1889.

[5] *Manuel pour l'étude des grammairiens arabes*. La *Alfyyah* d'Ibn Malik, suivie de la *Lammiya* du même auteur; Beyrouth, 1888, in-8°, xx-353 pages. Cf. Barbier de Meynard, *Journal asiatique*, 1888, II, 355.

pédant lettré, dans les *Récréations grammaticales* de Hariri, l'auteur des fameuses séances. Hariri, comme tous les grands littérateurs de son temps, était aussi, était avant tout un grammairien. Si Sîbawaihi rappelle Pâṇini, les poèmes grammaticaux de Hariri rappellent ces poèmes sanscrits comme le *Bhaṭṭikâvya*, où le poète (?) a pour ambition suprême de faire rentrer les formes grammaticales les plus rares et fait de chaque stance une mosaïque de paradigmes. M. Léon Pinto a publié, traduit et commenté ce texte, qui est resté populaire dans les universités musulmanes et peut servir d'introduction à la haute littérature du temps, car elle en donne la clef[1].

La transcription du nom de *Jésus* dans le Koran a fourni à M. Derenbourg l'occasion d'observations intéressantes sur la transcription des noms bibliques en arabe et les corruptions amenées par la différence du vocalisme et l'action de l'*imâle*[2].

M. Snouck Hurgronj a résumé dans la *Revue de l'histoire des religions* les conquêtes les plus récentes de la science sur l'histoire de l'Islam, d'après les études de Wellhausen sur le paganisme préislamique et d'après les observations faites sur place et sur la matière vivante par Doughty[3]. M. Goldziher y a ramassé les traces d'influence du christianisme et

[1] *Molhat al-Irab* ou les récréations grammaticales de Hariri; traduit par Léon Pinto; Paris, Challamel, 3 fasc. in-12.

[2] *Revue des études juives*, 1889, n° 35, 126-128.

[3] *Revue de l'histoire des religions*, 1889, XX, 64-90.

des Évangiles sur l'Islamisme primitif[1]. L'*Islam au XIX[e] siècle* de M. Le Chatelier donne des renseignements utiles sur l'état actuel de l'Islam, sa propagation dans l'intérieur de l'Afrique, le rôle que joue dans cette propagande le réveil des écoles mystiques, et ce qu'il a de force et de résistance[2].

M. Zotenberg continue l'impression du Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale, rédigé par M. de Slane; le second fascicule qui vient de paraître contient la fin de l'histoire, les sciences, la philosophie, la fiction et commence la philologie[3]. Le seul texte littéraire nouveau publié à notre connaissance est le *Zein-el-asnam*, un de ces contes des *Mille et une Nuits* dont on n'avait pas encore retrouvé l'original et que M. Zotenberg a retrouvé, avec le conte d'Aladin, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (n° 1716). M[lle] Florence Groff, sœur de l'égyptologue et élève de l'École des langues orientales, en a publié une élégante édition entièrement vocalisée, avec un vocabulaire complet, qui fournira un livre commode aux débutants[4]. Nous devons signaler ici les services rendus à la littérature arabe par les savants Pères de Beyrouth, en particulier par le P. Cheikho, qui

[1] *Revue de l'histoire des religions*, 1888, XVIII, 180-199.

[2] In-8°, 187 pages; Paris, Leroux, 1889.

[3] Pages 337-656, du n° 1869 au n° 4057. Imprimerie nationale, 1889.

[4] *Zein el-asnam*, conte des *Mille et une Nuits*, extrait des manuscrits de la Bibliothèque nationale; Paris, Leroux, 1889; in-8°, 39 pages de texte, 45 de vocabulaire.

nous donne le Divan inédit de la poétesse al-Hansâ, qui fut la reine de l'élégie au temps de Mahomet « et n'avait point d'égal en poésie parmi les hommes ni parmi les Djinns »[1]; le P. de Coppier en a publié une traduction française très élégante[2]. Le P. Cheikho a publié également les poésies d'Aboul 'Atâhiyat, une des illustrations poétiques des premiers Abbasides[3]: il annonce une édition nouvelle de l'histoire des dynasties d'Abul Faraj, qui complète les lacunes de l'édition de Pocock, et une étude d'ensemble sur les poètes arabes chrétiens.

M. Costomidès a dressé une liste considérable de médecins grecs dont le texte n'existe plus qu'en latin ou en arabe[4]. L'étude de M. Camussi sur le traitement de la rage chez les Arabes et l'emploi des insectes vésicants dans la médecine arabe ont un intérêt qui n'est pas purement médical. En passant en revue tous les médecins arabes depuis Razi et Avicenne jusqu'à Clot-Bey qui, au milieu de ce siècle, introduit en Égypte la médecine européenne sous forme arabe, M. Camussi distingue ce que les Arabes ont pris des Grecs et des Latins et ce qu'ils y ont ajouté d'eux-mêmes; et nous voyons au XVIe siècle, quand les Arabes sont traduits, quelques-unes des superstitions médicales les plus étranges, qu'ils ont créées sur la

[1] Le *Dîwân al-Hansâ'*, in-8°, 248 pages, 1888.

[2] Le *Dîwân d'al-Hansâ*, texte et traduction, in-8°, 338 pages, 1889, par le P. de Coppier, S. J.

[3] *Poésies d'Abûl 'Atâhyat*, petit in-8°, 389 pages, 1888.

[4] *Bulletin de l'Acad. des inscriptions*, 1889, 190-198.

foi d'un principe grec mal compris, envahir la médecine européenne[1]. MM. Houdas et Martel ont achevé la publication et la traduction du *Tohfat* d'Ebn Acem, ce poème juridique qui fait pour le droit ce que l'Alfiyah fait pour la grammaire[2].

L'histoire des croisades, qui est faite dans l'ensemble, se reprend dans le détail, grâce à la masse de documents fragmentaires que nous envoient la littérature orientale et l'épigraphie. Deux notes trouvees par M. l'abbé Martin dans des manuscrits syriaques nous confient les doléances d'une communauté jacobite, dépouillée par les Turcs aux approches de la première croisade, et qui ne voit venir l'armée libératrice des chrétiens que pour voir son bien passer aux mains plus tenaces des croisés[3]. L'histoire de leurs revendications et l'énumération des finances qu'ils ont à débourser pour rentrer en possession de leur dû montrent que les croisés avaient emporté avec eux les mœurs de l'Occident au pied du Saint-Sépulcre. M. Max van Berchem a repris, à la suite d'un examen archéologique fait sur place, l'histoire de ce château de Bâniâs, dont M. Clermont-Ganneau nous avait dit les destinées sous les Ayyûbites. Construit par les Francs après la conquête de Bâniâs vers 1139,

[1] *Journal asiatique*, 1888, I, 344-400; II, 753-304. Cf. les rectifications du Dr Leclerc, *ibid.*, 1888, II, 357-360.

[2] Le 4e et le 5e fascicule, relatifs aux contrats de vente; Alger, 1885. Cf. les précédents rapports.

[3] *Les premiers princes croisés et les Syriens Jacobites de Jérusalem* (*Journal asiatique*, 1888, II, 471-490; 1889, I, 33-79).

démantelé quatre-vingts ans plus tard par l'Ayyûbite Moazzem, rebâti et restauré par ses successeurs immédiats, puis par le nouveau maître Mamelouk, Bîbars, ce château reflète dans ses vicissitudes celles de la Palestine durant les croisades[1]. M. Clermont-Ganneau nous a montré à nouveau, dans la technique du pont de Lydda, construit par Bîbars avec des matériaux pris à des monuments chrétiens, comment une même œuvre d'art peut refléter et raconter ces vicissitudes historiques[2]. M. Hartwig Derenbourg, mettant en œuvre, avec beaucoup d'art et d'industrie, les matériaux nombreux qu'il a déjà réunis et publiés sur l'émir Ousâma ben Mounkidh et les combinant avec les autres documents du temps, commence l'histoire de la vie de ce personnage, mêlé à tous les grands événements du 1[er] siècle des croisades et qui, au tard de sa vie, évoque les souvenirs de sa longue carrière avec une mémoire si pittoresque[3]. Le lexique français-arabe, avec transcription du français en caractères coptes, publié et commenté par M. Maspero, sorte de manuel de la conversation à l'usage des Coptes du XIII[e] siècle qui essayaient de parler le français ou plutôt la *lingua franca* de l'Orient latin, est un des plus étranges et des plus

[1] *Le château de Bâniâs et ses inscriptions* (*Journal asiatique*, 1888, II, 440 et suite).

[2] *Notes d'épigraphie et d'histoire arabe* (*Journal asiatique*, 1888, II, 305-310).

[3] *Ousâma ben Mounkidh*, un émir syrien au 1[er] siècle des croisades (1095-1188). In-8°, 1[re] partie, x-202 pages; Leroux (Publications de l'École des langues orientales).

intéressants échos du mouvement de civilisation produit par les croisades[1].

La *Gâmi 'el-Goyûshi* du Caire, décrite et étudiée par M. Max van Berchem, est une mosquée de l'époque fatimide; elle a été érigée par le khalife Mostansir Billah, l'an 498 de l'hégire (1105), et présente de curieux spécimens de la vieille architecture musulmane; l'essai de M. Berchem est un nouvel exemple des lumières que peut fournir Makrizi sur la topographie moderne du Caire[2]. M. Ravaisse, portant dans l'histoire de l'évolution artistique une rigueur chronologique peut-être trop absolue, place entre les années 1125 et 1135, sous le khalife El-Amir, le passage de l'art arabe de la forme byzantine à la forme purement arabe; ce sont du moins les dates de deux *mihrabs* qui présentent d'une façon tranchée les caractères des deux périodes. M. Ravaisse place entre ces dates une période de transition, courte mais décisive[3].

M. Mercier nous a donné le second volume de son *Histoire de l'Afrique septentrionale*[4] qui résume d'une façon si claire et si utile tous les travaux de l'érudition historique sur cette région. Ce volume est consacré à la période berbère et à la période

[1] *Le vocabulaire français d'un Copte du XIIIe siècle* (Romania, 1888, 480-312).

[2] *Mémoires de l'Institut égyptien*, 1888, 605-620.

[3] *Ibid.*, 1888, 621-667.

[4] *Histoire de l'Afrique septentrionale* (*Berbérie*), *depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française, 1830* (vol. II, 447 pages in-8°).

arabe hilalienne : il s'ouvre en 1045, c'est-à-dire à l'époque où le khalife fatimide El-Mostancer se débarrasse des tribus hilaliennes parquées dans le Saïd en les lançant contre son vassal rebelle de Kairouan, et prépare ainsi à son insu le triomphe définitif de la race arabe et de l'Islam dans l'Afrique du Nord jusqu'à l'Atlantique. M. Mercier suit le progrès de l'arabisation de l'Afrique du Nord; la lutte des dynasties numides et arabes; la nouvelle expansion en Espagne de l'Islam rajeuni et exalté par le sang berbère; la formation des empires almoravide et almohade, puis des dynasties secondaires qui naissent de leur décomposition, Hafsides, Zayanites, Mérinides. L'expulsion des Maures de Grenade marque le retour offensif de la civilisation chrétienne sur l'Afrique[1]. L'Afrique, menacée à son tour, semble près de rentrer comme au temps de Rome sous la loi de l'Europe, quand le génie de deux pirates turcs y prolonge pour trois siècles l'ascendant politique de l'Islam. Le volume s'arrête à 1545, à l'apparition des deux frères Barberousse. Le troisième et dernier volume conduira l'Afrique jusqu'à la date de 1830, qui renoue par la France la tradition romaine en Afrique et rouvre les fastes de la province de Numidie, indéfiniment élargie.

[1] Lucien Dolfus, *Morisques et Chrétiens de 1492 à 1570* (*Rev. de l'hist. des relig.*, 1889, XX, 258-278). — *Correspondance des deys d'Alger avec la cour de France, 1579-1883* (recueillie dans les dépôts d'archives des Affaires étrangères, de la Marine, des Colonies et de la Chambre de commerce de Marseille, publiée avec une introduction, des éclaircissements et des notes).

Le Maroc, si longtemps négligé et inaccessible, est de toute la Berbérie le pays dont l'étude a le plus avancé dernièrement. Les belles explorations du vicomte de Foucauld, en sillonnant le Maroc d'itinéraires scientifiquement relevés qui le traversent dans deux directions, du nord au sud-ouest et de l'extrême ouest jusqu'à la frontière algérienne, permettront de suivre, mieux qu'on n'a pu le faire jusqu'à présent, l'histoire du Maroc dans des régions historiques sur lesquelles on n'avait que de vagues données[1]. Le *Nozhet el-hâdi*, histoire de la dynastie saadienne au Maroc, traduite par M. Houdas, nous donne les origines de l'empire du Maroc, tel qu'il existe aujourd'hui[2]. Le Maroc était le pays berbère où l'élément indigène était resté le plus pur et l'élément conquérant arabe s'y trouvait presque noyé. Les Berbères, convertis sincèrement à l'Islam, surent, comme les Persans, distinguer entre la religion et ses apôtres étrangers, acceptèrent l'une et repoussèrent les autres, et trouvèrent des armes dans l'Islam même contre leurs conquérants. Almoravides, Almohades, Mérinides, l'initiative de l'inspiration divine soulève sans cesse parmi eux, contre leurs maîtres arabes, de nouveaux et prestigieux prétendants. Nulle part il n'y eut plus de Mahdis, fonda-

[1] *Reconnaissance au Maroc, 1883-1884* (1 vol. in-4°, XVI-495 pages; atlas de 21 planches; Paris, Challamel, 1888).

[2] *Nozhet el-hâdi*, histoire de la dynastie saadienne au Maroc (1511-1670), par Mohammed Esseghir ben Elhadj ben Abdallah Eloufrani; traduction, VII-560 pages in-8°; Paris, Leroux, 1889.

teurs d'empires terrestres. Mais sous les Mérinides, l'expulsion des Maures, les progrès des chrétiens sur la côte, l'invasion turque, créent une situation périlleuse qui rend nécessaire un groupement nouveau des forces, et les Saadiens, d'origine arabe, mais depuis longtemps nationalisés, viennent à l'heure voulue. Leur histoire est d'ailleurs une lutte perpétuelle contre les *zaouias*, foyer d'indépendance indestructible, puisqu'il s'allume à la conscience religieuse; ils luttent contre elles par la parole autant que par les armes. L'auteur du *Nozhet*, Mohammed Esseghir Eloufrâni, qui vivait à la fin du XVIIe siècle, a eu la bonne pensée de publier *in extenso* les correspondances échangées entre les princes saadiens et les chefs des principales *zaouias*. M. Houdas a rendu un autre service en donnant l'*Histoire de la conquête de l'Andalousie*, d'Ibn el-Qouthiya, un des plus anciens historiens arabes d'Espagne (977)[1].

M. Delphin, professeur d'arabe à Oran, nous fait entrer à l'Université de Fez et nous initie à l'organisation de l'enseignement supérieur musulman[2]. L'Université de Fez est célèbre depuis longtemps et a justifié le *hadis* attribué au Prophète : « La science jaillira de la poitrine de ses habitants, comme l'eau sourdra de ses murs. » Il semble qu'elle ne soit pas

[1] Recueil de textes... de l'École des langues orientales (1889, I, 219-280).

[2] *Fas, son université et l'enseignement supérieur musulman* (1 vol. in 8°, 121 pages; Paris, Leroux, 1889).

absolument déchue, car M. Delphin nous apprend que, dans les examens jadis tenus à Oran pour les candidats indigènes aux fonctions judiciaires, les *tholba* qui avaient étudié à la mosquée Qarouin du Fez étonnèrent la Commission par l'étendue de leurs connaissances en lettres arabes et distancèrent de loin leurs camarades. M. Delphin, ayant reçu les notes d'un ancien étudiant de Fez, plus tard professeur à la grande mosquée de Tlemcen, a pu nous donner des renseignements très précis sur l'organisation de l'enseignement, la nomenclature des sciences qu'on y enseigne, des ouvrages que l'on y étudie, et aussi sur la vie des professeurs et des élèves, et leurs rapports avec le gouvernement et avec la population. Cette université musulmane rappelle nos vieilles universités du moyen âge par bien des points, par le programme tout pénétré de théologie et de logique, par l'autonomie de la population, par le désintéressement des études — « car observe l'autorité de M. Delphin, on n'y étudie pas là comme en Algérie, pour obtenir un diplôme et l'accès à des fonctions » — et enfin par les jalousies de savant, telles que l'on n'admet pas en justice le témoignage d'un savant contre un autre! Il semble aussi que les trésors de la Bibliothèque de Qarouin ne soient pas un mythe, quoique le conservateur, nommé par le Qadhi, en connaisse seul le contenu.

Maktar, qui a tant donné à l'épigraphie néo-punique, vient de fournir quelques fragments d'inscrip-

tions libyques, qui ne suffiront pas à éclaircir le problème du vieux berbère[1]. M. Basset, envoyé en mission au Sénégal par l'Académie des inscriptions, y est allé étudier la langue des Zenaga, qui ont donné leur nom au pays et qui représentent pour nous le groupe le plus accessible du Berbère méridional. Il est temps de le recueillir, car il disparaît devant le *hasania*, le dialecte arabe vulgaire apporté par l'Islam, et n'est plus représenté que par les marabouts de la tribu des Trarza. Les Zenaga n'intéressent pas seulement la philologie berbère; ils ont eu aussi une heure d'histoire éblouissante au XIIe siècle, quand ils ont lancé les Almoravides sur l'Espagne et refoulé le christianisme déjà triomphant[2]. En attendant qu'il nous communique le résultat de ces nouvelles recherches, M. Basset fournit à la philologie comparative des dialectes berbères une base sûre et commode en donnant les fables de Loqmân traduites, entièrement ou partiellement, dans vingt-trois dialectes berbères, presque tous les dialectes de la branche septentrionale. La plupart de ces textes représentent des dialectes dont on ne possédait pas encore de documents et M. Basset les a recueillis au cours de ses missions en Algérie, en Tunisie, au Maroc, au Sahara, dans le Sénégal. Le rapprochement de ces textes, qui reproduisent un seul et même fond dans les divers dialectes, en fait res-

[1] Berger, *Inscriptions libyques et néo-puniques* (*Bull. archéol.*, 1889).

[2] *Journal asiatique*, 1888, I, 547-555.

sortir sans effort les particularités phonétiques et syntactiques [1].

M. de Rochemonteix ajoute à ces documents des contes du Sous et de l'oasis de Tafilelet ; ces contes représentent la langue du Sud marocain, peu étudiée jusqu'ici et qui a failli pourtant devenir un instant le point de départ de nos études berbères. Les premiers textes que l'on ait recueillis l'avaient été à Mogador, par le consul Delaporte, en 1840 ; mais à sa mort ils allèrent dormir dans la Bibliothèque nationale d'un sommeil qui ne fut interrompu que quarante ans plus tard par M. Basset qui en tira le poème Shelha de *Çabi*. Dans l'intervalle les événements avaient dirigé la recherche du côté de l'Algérie où la source est moins pure, et du côté du Sahara. Les quatre contes publiés par M. de Rochemonteix, dont les uns sont tirés de la collection Delaporte, les autres de la source orale, sont intéressants pour le *folk-lore* autant que pour la philologie, et deux d'entre eux rappellent de très près les contes classiques de Midas et de Rampsinit [2]

L'expansion de la France dans le bassin du Sénégal et du Niger nous met en contact avec tous ces royaumes nègres du Soudan occidental, qui

[1] *Loqman berbère*, avec quatre glossaires et une étude sur la légende de Loqman, Paris, Leroux, 1890, XCVIII-409 pages in-12.
[2] *Documents pour l'étude du berbère*, traduits et commentés (*Journal asiatique*, 1889, I, 198-228, 402-427).

semblent de loin une matière chaotique, sans cesse décomposée et recomposée, et qui échappe à l'histoire. Cependant, grâce à l'Islam qui les a pénétrés très anciennement et qui a conservé le souvenir de ses conquêtes, on peut remonter dans leur histoire beaucoup plus haut qu'on n'imaginerait. M. Basset nous donne une idée de ce qu'il y a à faire dans cette direction en combinant avec les récits des voyageurs européens les données des voyageurs arabes depuis El-Bekri et Ibn Khaldoun : on s'aperçoit alors que, malgré les lacunes inévitables que les inductions linguistiques peuvent combler jusqu'à un certain point — car elles permettent, dans certaines limites, de suivre les déplacements de tribus — il n'est pas impossible de restituer au jour l'histoire continue de ces dynasties musulmanes, Songhaï, Haoussa, Melli, Foulah et Bornou, dont les derniers restes disparaissent devant la marche du drapeau français [1].

L'épigraphie himyarite est la branche la plus jeune de l'épigraphie sémitique et il en est peu dont le matériel se soit accru plus rapidement. Depuis longtemps les orientalistes se consumaient sur les quelques inscriptions rapportées par Arnaud ou jetées par quelque hasard dans les musées d'Europe, quand M. Halévy, au retour de son aventureuse exploration de Sana, en 1870, jeta d'un coup dans la circulation 550 inscriptions, près de dix fois ce

[1] *Mélanges d'histoire et de littérature orientales* (*Muséon*, 1888, 49-60, 137-151).

que l'on possédait. Voici à présent que M. Glaser rapporte de trois voyages dans le Yémen plus de 1,500 inscriptions, dont quelques-unes contiennent plus de cent trente lignes.

M. Joseph Derenbourg, assisté de M. Hartwig Derenbourg, vient de faire paraître le premier fascicule de la partie du *Corpus* consacrée aux inscriptions du Yémen, qui entrent ainsi dans le domaine public en même temps que l'épigraphie araméenne[1]. A en juger par l'esquisse que M. Glaser a tracée du résultat de ses découvertes, il est permis de penser que cette épigraphie, sans nous faire remonter dans les périodes anciennes de la grandeur sabéenne, celles qui ont laissé leur reflet dans la Bible et mêlé leur légende à celle de Salomon, nous fournira les éléments d'une histoire suivie durant les premiers siècles de notre ère, qui ont vu la chute des Minnéens l'invasion romaine, le choc en retour des Abyssiniens sur l'Arabie méridionale, les luttes contre Byzance[2]. Elle éclaircira surtout l'histoire religieuse du Yémen dans la période préislamique : elle nous apprendra peut-être jusqu'à quel point la propagande juive et chrétienne avait frayé les voies

[1] *Corpus inscriptionum semiticarum.* Pars quarta, inscriptiones himyariticas et sabæas continens, t. I, fasc. primus, p. 102; Parisiis, e Reipublicæ typographæo, 1889. — Hartwig Derenbourg, *Un nouveau roi de Saba' sur une inscription sabéenne inédite du Louvre* (*Bibl. de l'École des hautes études*, sciences religieuses, I, 92-99).

[2] Cf. *Compte rendu du livre de M. Glaser*, par M. Halévy (*Revue des études juives*, 1889, n° 38, 312-318).

à Mahomet et ce qu'il faut penser de cette dynastie juive de Dhou Novâs, dont les persécutions contre les chrétiens auraient amené la conquête abyssinienne. M. Halévy conteste l'authenticité des documents sur lesquels repose l'histoire traditionnelle de Dhou Novâs[1]. Comme une polémique qui semble devoir durer a commencé à s'ouvrir sur cette question, nous en renvoyons l'exposé au prochain Rapport.

Le roi ʿAmda Ṣyon, qui régna trente années en Éthiopie, dans la première partie du XIVe siècle, est un des princes guerriers les plus illustres de la dynastie salomonienne. La chronique éthiopienne, publiée par M. Basset[2], ne contient pourtant qu'une page sur ce prince et encore ne parle-t-elle que de sa vie privée, vie peu édifiante et toute salomonienne. M. Basset, dans les notes abondantes où il complète les lacunes de la chronique, a dû raconter ses guerres d'après les écrivains chrétiens et musulmans. M. Perruchon nous en donne le récit éthiopien d'après un manuscrit du British Museum. Ces luttes d'ʿAmda Ṣyon avaient pour objet de rétablir l'autorité de la dynastie chrétienne sur les provinces qui s'étaient détachées au sud et à l'est, et étaient tombées sous le joug de princes maures. Ces guerres firent d'ʿAmda Ṣyon un héros national et ses

[1] *Examen critique des sources relatives à la persécution des Chrétiens du Nedjran par le roi juif des Himyarites* (*Rev. des études juives*, 1889, n° 35, 16-42; n° 36, 161-178).

[2] *Journal asiatique*, 1881.

exploits inspirèrent la poésie populaire : on dit qu'il reste des spécimens de ces cantilènes et dans le récit publié par M. Perruchon[1], récit très littéraire et plein de souvenirs bibliques, on sent passer pourtant un souffle épique qui semble parfois rendre l'écho d'une épopée populaire.

V

ASSYRIE.

Dans le chaos des documents chaldéens, les inscriptions exhumées de Tello par M. de Sarzec présentent un de ces groupes compacts, qui forment une unité, qui appartiennent à une région bien déterminée, à une même série historique, à une même période de civilisation. Aussi sont-elles destinées à fournir à l'histoire un de ces points de repère sans lesquels elle piétine éternellement sur place ou se perd dans des combinaisons stériles. De plus, comme elles sont très anciennes — en fait ce que nous possédons de plus ancien — elles doivent jusqu'à nouvel ordre former le seuil de l'histoire de Chaldée, bien qu'elles supposent elles-mêmes derrière elles un long passé et soient bien loin déjà de la période de création. M. Amiaud avait fait plus que personne pour l'interprétation de ces textes précieux, et une des dernières pages qu'il ait écrites donne un résumé admirablement clair des faits acquis et de tout ce qu'on

[1] *Journal asiatique*, 1889, II, 271-363, 381-394.

peut déjà savoir sur l'histoire politique de Sirpourla[1], sur ses dynasties de rois et de gouverneurs, sur ses rapports de guerre et de commerce avec la Susiane et l'Arabie, enfin sur ses dieux. L'étude de ces dieux doit servir de base à toutes les recherches sur la religion babylonienne, car nombre d'entre eux se retrouvent dans toute la suite de l'histoire chaldéenne et ils sont déjà classés à Sirpourla en trois séries systématiques : les grands dieux, leurs fils et leurs petits-fils. Ces trois générations divines, qui rappellent étrangement celles des cosmogonies grecques, prouvent que nous sommes en présence d'un système déjà arrêté.

M. Heuzey continue sa publication monumentale des découvertes de M. de Sarzec[2] et M. Halévy donne la transcription des inscriptions de Gudéa en assyrien vulgaire. On sait que même les assyriologues qui reconnaissent le caractère sémitique de la littérature accadienne postérieure considèrent ces vieilles inscriptions comme de l'accadien pur : M. Halévy croit que ces inscriptions mêmes se résolvent en de l'assyrien pur[3].

Après le groupe de Sirpourla vient le groupe des

[1] *Sirpourla, d'après les inscriptions de la collection Sarzec* (*Revue archéol.*, 1888, II, 67-85).

[2] Le second fascicule de la seconde livraison, p. 73-144, 9 pl., grand in-fol. (Paris, Leroux, 1889).

[3] *Recueil Maspero*, 1889, IX, 171-212. — *Les travaux de Jérémias et de M. Haupt sur la religion et la langue des anciens Assyriens* (*Rev. de l'hist. des religions*, 1888, XVII, 349-338).

inscriptions de Hammurabi[1], le plus important des vieux textes de Babylone, et que les synchronismes fournis par les inscriptions modernes permettent de faire entrer dans les cadres de la chronologie Puis viennent ces tablettes de Tell el-Amarna, une des plus heureuses trouvailles des dernières années, qui nous rendent la correspondance du roi d'Égypte Aménophis IV avec ses fonctionnaires de Syrie et ses vassaux de Mésopotamie. Sans parler des horizons qu'elles ouvrent sur la diffusion de la civilisation, de la langue, de la littérature de Babylone; sans parler de la couleur nouvelle qu'elles donnent aux religions de Syrie, dont les rapports frappants avec celles de Chaldée pourraient bien ne plus tenir exclusivement à la vieille parenté sémitique, mais en partie aussi à une action directe et à des emprunts historiques[2]; elles permettent surtout de faire sortir les deux empires orientaux de leur isolement apparent et jettent un pont entre les deux civilisations plusieurs siècles plus haut que ne le faisaient les documents connus jusqu'à présent. Nous avons déjà dit plus haut les intéressants débats auxquels elles ont donné lieu et comment elles ont été appelées en témoignage dans la chronologie de l'époque patriarcale juive[3].

[1] Revillout, *Actes archaïques de Sippara* (*Mélanges assyro-babyloniens*, 1 vol., n° 1; 1888).

[2] *Les tablettes cunéiformes de Tell el-Amarna*, conférence de M. Sayce, au Victoria Institute, traduite par S. Reinach (*Revue archéol.*, 1889, II, 342-362). — Heuzey, *Tribu asiatique en expédition* (*Rev. archéol.*, 1890, I, 145-152).

[3] Voir plus haut, p. 95.

M. Halévy croit retrouver dans ces tablettes le nom de Senaar pour la Babylonie; il l'explique par *Shené-Ar* « les deux villes », c'est-à-dire la Dipolis de Sumer et d'Accad, et voit dans cette forme la preuve qu'au XV[e] siècle avant notre ère, l'idiome de la Mésopotamie septentrionale était de famille phénicienne, non araméenne[1]. *Allah aʿlam!*

Arrivés aux époques où les documents abondent, et où il s'agit non plus de jalonner les vides, mais de classer les masses existantes, un travail s'impose qui n'a pas encore été suffisamment fait par les assyriologues. C'est de réunir pour chacun des grands règnes l'ensemble des inscriptions qui en émanent, et d'en donner une traduction conforme aux derniers progrès de la science. Il existe déjà en Angleterre quelques-unes de ces monographies qui n'ont besoin que d'être mises à point : la juxtaposition de ces annales royales, quand elle sera achevée sans autre solution de continuité que celle qu'impose l'absence de documents, donnera d'elle-même le développement de l'Assyrie et de la Chaldée dans leurs grandes époques historiques. M. Amiaud avait préparé avec M. Scheil une monographie de Salmanasar II, le fameux contemporain de Jéhu et

[1] *Journal asiatique*, 1888, II, 507-508. — *Ibid.*, 515, interprétation de *Ad-gi-edu* « le dieu Malak est unique »; origine assyrienne de l'hébreu *théba* = assyr. *tupat* « arche »; 1889, I, 280-182 : le *Separvaim* des Rois n'est pas la ville babylonienne Sipar, c'est une ville syrienne, le *Sibraim* d'Ezéchiel; 501-503 : *'Avvâ*, d'où sont partis les colons de Samarie, serait le pays de *Que* ou *Gue*, région du golfe d'Issus, entre la Syrie et la Cilicie.

d'Achab (860-824). Les inscriptions de Salmanasar sont déjà connues par les travaux de Layard, Pinches et autres, mais nous les trouvons ici pour la première fois réunies et coordonnées. Au lieu de publier chaque inscription à part, les auteurs ont ramassé dans les divers documents tous les passages relatifs au même sujet. Le commentaire qui accompagne ces textes est presque exclusivement philologique : si M. Amiaud avait vécu, il aurait sans doute donné au commentaire historique et géographique l'extension nécessaire. La géographie des inscriptions assyriennes est encore à faire; mais malgré les difficultés innombrables dont elle est entourée, il y a assez de points de repère sûrs dans ces inscriptions mêmes, et d'autre part la série des renseignements géographiques sur l'Asie occidentale est assez fournie et se suit d'une façon assez continue sur toute l'étendue de son histoire jusqu'à nos jours, pour que le problème soit loin d'être insoluble dès qu'on l'abordera avec méthode et patience [1].

L'épigraphie chaldéenne et assyrienne nous donne, dans son innombrable série de contrats, un genre de document unique et qui nous fait entrer dans l'histoire la plus ancienne du droit. M. Oppert, qui l'a le premier déchiffrée, a donné au Congrès de Vienne une esquisse de cette littérature, qui s'étend

[1] Amiaud et Scheil, *Les inscriptions de Salmanazar*, Paris, Welter. — Scheil, *Inscription assyrienne de Samsi Ramman IV (824-811)*, in-4°, VII-68 pages; Paris, Welter; fait suite au précédent, Samsi Ramman étant le successeur de Salmanazar.

du XXIVe siècle avant l'ère chrétienne jusqu'à l'époque romaine, du roi Hammurabi à l'empereur Domitien[1]. M. Pognon, à propos d'une découverte de contrats de la première dynastie, arrive, par l'analyse des noms de ces princes, à la conclusion qu'ils étaient Sémites, mais non Assyriens; du moins quelques-uns d'entre eux ont des noms qui s'expliquent mieux par l'arabe ou l'araméen que par l'assyrien[2].

La seule étude philologique que nous ayons à signaler est une étude de M. Amiaud sur les nombres ordinaux en assyrien; on les avait jusqu'alors confondus avec les nombres cardinaux : M. Amiaud reconnaît leurs diverses formes et retrouve en assyrien les divers types de l'ordinal de l'arabe, de l'hébreu et de l'éthiopien[3]. M. Ménant, maître expert dans la glyptique chaldéenne, rend un service à la science, et même aux amateurs qui n'en sont pas toujours reconnaissants, en dévoilant les fraudes qui commencent à troubler la sérénité de nos collections. Telle de ces fraudes est si ancienne qu'elle vaut deux documents et témoigne de deux époques : tel le cylindre d'Urkham au British Museum qui, selon M. Ménant, est une imitation archaisante de

[1] *Les inscriptions juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée* (Congrès de Vienne, section sémitique, 1888, 167-182).

[2] *Journal asiatique*, 1888, I, 542-547.

[3] *Ibid.*, 1889, I, 297-312. — Dr Edward Mahler, Le rapport entre *Shabê Siltanu mât Muṣuri* et *Pir'u sar mât Muṣûri;* la première expression désigne Shabaq, roi de fait de l'Égypte, par opposition au roi légitime; *ibid.*, 1889, I, 530-534.

la fin de l'empire chaldéen[1]. M. Ménant continue, avec son soin ordinaire, le magnifique catalogue de la royale collection de Clercq.

Signalons enfin les observations de M. Halévy[2] sur la langue des Kosséens, dans laquelle, d'après une tablette publiée par M. Bezold, il reconnaît un idiome sémitique, et sur les noms propres hittites en *ma* ou *me* où il croit reconnaître un phénomène de *mimmation*, ce qui serait une preuve nouvelle en faveur du sémitisme de leur langue.

VI

ÉGYPTE.

Il faut qu'une science soit bien avancée pour que l'on sente la nécessité de publier des ensembles de documents. Les créateurs de l'égyptologie qui commencèrent le dépouillement des richesses épigraphiques de l'Égypte firent un choix; ils relevèrent les incriptions qui les séduisaient, et les isolèrent souvent des textes dont ils font partie et des figures qu'elles inter-

[1] *Bulletin de l'Académie des inscriptions*, 1889, 334-338. — *Revue archéologique*, 1889, II, 322-341; 360-366.

[2] *Journal asiatique*, 1889, I, 503-504. — Oppert, *Note sur les mesures chaldéennes de superficie* (*Bull. de l'Acad. des inscript.*, 1889, 115-117). — Aurès, *Essai sur le système métrique assyrien* (*Recueil Maspero*, 1888, X, 151-169). — *Théorie de l'arpentage chez les Assyriens* (*ibid.*, X, 1888, 29-50). — *Étude de la formation des mesures assyriennes de capacité* (*ibid.*, 1889, XI, 37-52). — *Détermination et traduction en unités métriques françaises des mesures agraires de longueur et de superficie autrefois en usage chez les Assyriens*, 12 pages in-4°; Chalon-sur-Saône, impr. Marceau, 1890. — Oppert, *Sur le système de M. Aurès* (*Recueil Maspero*, 1889, XI, 77-79).

prêtent; encore moins se préoccupèrent-ils de reproduire des monuments entiers. Avec le temps on s'aperçut que ce choix prématuré n'aboutissait qu'à rendre gratuitement énigmatiques des textes qui, replacés dans le tout auquel ils appartiennent, s'expliquaient par lui et l'expliquaient. Mariette le premier réagit contre cette méthode fragmentaire dans ses monographies d'Abydos, de Dendérah, de Dair el-Behari, où les parties principales de l'édifice sont reproduites et décrites dans toutes leurs particularités. C'est le principe qui a inspiré M. Maspero dans sa direction féconde des travaux de l'École du Caire: chacun des membres de la mission devait copier chaque année au moins un monument complet, tombeau ou temple. M. Maspero lui-même, comme il convenait, a donné l'exemple avec quelques-uns des textes les plus archaïques, ceux des Pyramides qu'il a ouvertes; après les tombes d'Ounas, Téti et Pépi, c'est à présent la tombe de Mirinni Ier, un des princes de la vi^e^ dynastie, dont il donne toutes les inscriptions, mille lignes environ de textes religieux de l'ancien empire, publiées et traduites pour la première fois[1]. La masse funéraire la plus importante après celle des Pyramides est celle de Bab el-Moulouk, le Saint-Denis de la dynastie thébaine. Les seules notices scientifiques que l'on en possédât étaient celles de Champollion, qui ont besoin d'être complétées : M. Lefébure a entrepris cette tâche considérable et vient de la mener à bonne fin. Après avoir

[1] *Recueil Maspero*, IX, 177-191; X, 1-29; X, 1-31.

donné, il y a quatre ans, la reproduction *in extenso* du tombeau de Seti I[er], qui est le spécimen parfait du grand plan, il donne à présent celle du tombeau de Ramsès IV, qui est le spécimen du petit plan. Des vingt-cinq tombeaux de la vallée, tout ce qui n'est pas ensablé, tout ce qui présente un texte ou une décoration nouvelle est relevé à présent, et grâce à M. Lefébure, grâce aussi à MM. Naville et Schiaparelli, qui, dans un esprit de vraie confraternité scientifique, ont communiqué à M. Lefébure les estampages et les copies qu'ils avaient pris, l'égyptologie a en main toute la littérature d'outre-tombe de la dynastie thébaine[1].

On pouvait espérer que l'ouverture des Pyramides nous ferait remonter aux origines de la civilisation et de la pensée égyptienne; il n'en est pas ainsi : on y a retrouvé les textes sacrés des époques postérieures, et les périodes plus anciennes nous laissent toujours aussi loin des origines et de la période de formation. La religion égyptienne semble avoir été de tout temps, ou tout entière du premier coup. M. Maspero, dans une étude approfondie sur la *Mythologie égyptienne* de M. Brugsch[2], montre que néanmoins on peut y distinguer les éléments for-

[1] *Les hypogées royaux de Thèbes*, 2e division : *Notice des hypogées*, publiée avec la collaboration de MM. Édouard Naville et E. Schiaparelli; 191 pages, 74 planches. — 3e division, *Tombeau de Ramsès IV*, VIII pages, 41 planches (vol. XVI des *Annales du Musée Guimet*, Leroux, 1889).

[2] *La mythologie égyptienne*, les travaux de MM. Brugsch et

matifs et un développement historique. D'après M. Brugsch, qui développe et étend avec une rare puissance les idées posées par M. de Rougé et généralement adoptées jusqu'à présent, la religion égyptienne est *une* dans son extension et dans son principe; c'est une seule et même religion, née à une époque très ancienne, et qui s'est étendue sur tout le pays, sans modification de dogme et de principe, avec de simples changements de noms suivant les localités. Elle repose sur la conception primitive d'un dieu unique, autour duquel la maladie du langage a fait croître toute une végétation de métaphores qui se sont animées peu à peu et ont formé un polythéisme plus apparent que réel. M. Maspero, après avoir partagé la même conception, a été conduit par l'étude des textes archaiques à une vue bien différente des choses. Il croit que l'abstraction est au point d'arrivée et non au point de départ. Le travail savant du sacerdoce postérieur, le progrès de la pensée abstraite, la tendance de plus en plus raisonnante qui essaye de donner un sens plausible aux formes anciennes trop grossières, n'ont point tellement effacé les traits antiques qu'on ne puisse retrouver et percevoir clairement aux origines un polythéisme naturaliste, plus naif et plus barbare qu'aucune des mythologies aryennes ou sémi-

Lanzone (*Rev. de l'hist. des relig.*, 1888, XVIII, 253-278; 1889, XVI, 1-45). — F. Robiou, *La religion de l'ancienne Égypte* (*Muséon*, 1888, 593-612); *Le culte des morts et la psychologie égyptienne* (1889, 501-515); *Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak* (553-56?); *Les temples égyptiens.*

tiques, une divinisation grossière des grands êtres élémentaires de la nature, ciel, terre, soleil, lune, étoiles : avec des mythes enfantins, des dogmes indécents ou cruels, pour exprimer les rapports de ces personnes divines, rendre leur activité et donner une réponse aux problèmes élémentaires que toute pensée se pose. Les dieux de l'Égypte sont des êtres et non des idées. La théologie égyptienne est née de l'effort de coordonner ces existences divines et de les ramener l'une à l'autre; mais cet effort se fit dans plusieurs centres à la fois, car chaque centre de civilisation avait développé séparément et parfois différemment les éléments simples et communs à la pensée de toute l'Égypte; de sorte que la religion égyptienne, considérée dans son unité finale, est née d'un double travail, l'un coordonnant les dieux d'un même centre, l'autre établissant l'harmonie entre les groupes voisins, c'est-à-dire que la géographie et l'histoire ont dans sa formation autant de part que le pur travail de la réflexion. Les monuments montrent que plus d'un temple essaya ce premier groupement des divinités isolées : le système élaboré à Héliopolis, l'Ennéade, qui groupait en un groupe indissoluble les neuf dieux principaux, fit fortune et supplanta tous les autres. Les révolutions historiques ont naturellement eu leur retentissement dans la religion; l'hégémonie thébaine par exemple, en portant au premier rang pendant vingt ans un dieu qui comme Amon n'était qu'un dieu provincial à l'époque des Pyramides, devait troubler

l'ancien équilibre des religions, aussi profondément que l'accroissement subit de Thèbes avait troublé l'équilibre des principautés égyptiennes.

Les morts dans leur tombe ont eu des destinées aussi changeantes que les dieux dans le ciel. Même dans un pays de fidèle tradition comme l'Égypte, la vie d'outre-tombe ne peut être immuable. M. Maspero suit ses transformations dans les textes des Hypogées royaux de Thèbes[1]. Un de ces textes, *Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'autre monde*, traduit et analysé par M. Maspero, révèle deux conceptions différentes, qui ont été fondues dans ce livre, mais sont indépendantes d'origine et d'esprit.

L'Ennéade d'Héliopolis trouva accueil dans la plupart des temples en s'y adaptant aux traditions locales : le dieu ou la déesse suprême de chaque sanctuaire prit la place d'Atem, le premier membre de l'Ennéade d'Héliopolis : ce fut Amon à Thèbes, Hor à Edfou. A Sais, ce fut une déesse, Neit. M. Mallet nous donne une monographie de cette déesse, qui, par son caractère humain, rappelle singulièrement les déesses grecques et que les Grecs assimilaient à Athènes. Elle file et tisse, et manie l'arc et la flèche; c'est la femme forte de l'Égypte occidentale, qui vit aux confins des terres cultivées et du désert, femme

[1] *Les Hypogées royaux de Thèbes*, bulletin critique de la religion égyptienne (*Rev. de l'hist. des relig.*, 1888, XVII, 253-310; XVIII, 1-67). Cf. *Egyptian souls and their worlds* (*Princeton Review*, 1889, 20-36. — Exposition des conceptions que les Égyptiens se sont faites de l'âme à différentes époques, et des mondes différents où elles se mouvaient suivant ces conceptions).

de maison et femme de tente[1]. Nulle divinité n'a un caractère local plus marqué : c'est la dame de Saïs par excellence. M. Mallet esquisse à grands traits l'histoire de Saïs, qui paraît dès les premiers temps de l'Égypte et lui donne ses dernières heures d'indépendance et de gloire. Étroitement définie dans l'espace, l'histoire de Neit embrasse dans le temps toute la durée de la religion égyptienne, et M. Mallet a essayé de suivre sur les textes ses transformations depuis les premières dynasties memphites jusqu'à Ptolémée, depuis le naturalisme premier jusqu'aux conceptions ésotériques dont elle devient le support à partir du nouvel empire.

M. Amelineau a repris l'*Hymne au Nil*, traduit il y a une vingtaine d'années par M. Maspero; il en donne le texte et la traduction avec commentaire. On a quelquefois interprété cet hymne dans un sens métaphysique et transcendental : M. Amelineau le considère au contraire comme une œuvre toute naturaliste, appartenant à la couche ancienne de la pensée religieuse de l'Égypte et étrangère à toute spéculation théologique[2]. Dans la critique du texte, il est parti de la supposition, qui facilite la tâche, que l'une des copies est l'œuvre d'un apprenti scribe, s'exerçant à l'écriture sous la dictée, et peu au courant des mystères de l'orthographe. L'étude de

[1] *Le culte de Neit à Saïs*, thèse présentée à l'École du Louvre, IX-252 pages in-8°; Leroux, 1888 (cf. *Revue critique*, 1889, n° 31).

[2] *Bibliothèque de l'École des hautes études*, sciences religieuses, I, 341-371, 16 pages de texte; Leroux, 1889.

IMPRIMERIE NATIONALE

M. Lefébure sur les rites égyptiens qui accompagnent la construction et ont pour objet la protection des édifices a un haut intérêt philosophique aussi bien que religieux. C'est une mise en œuvre de la psychologie des choses, de ce mélange de fétichisme et de symbolisme, l'un investissant tout objet distinct d'une individualité réelle et d'une vertu active, l'autre lui prêtant toute l'énergie des êtres vivants qu'il peut rappeler par quelque caractère. M. Lefébure passe en revue les diverses lois qui règlent le rapport idéal de chaque construction — maison, tombeau, temple — avec l'ensemble du monde, et qui se reflètent dans les règles à suivre dans le plan et les travaux, dans les sacrifices, les formules, les amulettes,, les représentations figurées qui gardent et protègent l'œuvre.

On se rappelle la belle découverte de Deir el-Behari[1] qui, en 1886, a rendu au jour, après plus de trois mille ans, les restes de Sésostris et des princes et des grands prêtres de l'époque ramsésside. M. Maspero[2] nous donne l'histoire complète de sa découverte, avec la description des cercueils et des momies, et leur identification à l'aide des inscriptions qui les accompagnent.

M. Maspero restitue, à l'aide des inscriptions découvertes par M. Griffith, à Siout, une partie de l'histoire de la xe dynastie d'Héracléopolis[3], et donne

[1] Voir le Rapport de 1888, p. 122.

[2] *Les momies royales de Deir el-Bahari*, formant le 4e fascicule du tome Ier des *Mémoires* publiés par les membres de la mission du Caire; in-4°, p. 511-788 et 27 planches; Paris, Leroux, 1889.

[3] *Revue critique*, 1889, n° 49.

une idée de ce qu'a pu être l'Égypte durant ces périodes dites du vide monumental où les documents sont presque muets et où Manéthon nous abandonne. Ce sont des périodes d'indépendance féodale, où aucune principauté n'étend son pouvoir sur tout le pays; de temps en temps un prince plus énergique établit une unité éphémère et fonde une dynastie qui dure nominalement après lui et qui ne laisse point de trace historique, parce qu'elle n'a pas eu de vitalité réelle. M. Amelineau a repris le testament, déjà si souvent traduit, du fondateur de la XIIe dynastie et du moyen empire, Amenemhât, sorte d'autobiographie royale, encadrée de réflexions morales et attribuée au Pharaon lui-même [1]; les progrès récents de l'égyptologie permettent d'expliquer nombre de passages dont l'archaisme arrêtait les traducteurs. M. Guieysse donne une édition définitive de l'inscription historique de Séti Ier à Karnak [2] et de Ramsès II à Ipsamboul [3], les deux grands princes conquérants de la XIXe dynastie. M. Maspero a rendu son état civil à la reine Sitrâ, que Champollion donnait pour femme à Séti Ier, que Lesueur lui donnait pour mère, que Lepsius renvoyait à la XXe dynastie : M. Maspero la rend à Séti Ier, mais dans la vieillesse du roi et après la naissance de Sésostris [4].

[1] *Recueil*, 1888, X, 99-121; 1889, XI, 100-116.

[2] *Ibid.*, 1889, XI, 52-77.

[3] *Ibid.*, 1888, X, 60-67.

[4] *Proceedings of the Bibl. archæol. Soc.*, 1889, IX, 190-194. — Loret, *Tout-Ankh-Amen*, fils d'Aménophis III (*Recueil*, 1889, IX, 212).

Dans les rapports de l'Égypte avec l'Orient, en particulier avec la Palestine, les deux textes les plus précieux sont la liste géographique des conquêtes de Thoutmosis III et celle de Sheshonq Ier à Karnak, la première contenant une nomenclature de localités palestiniennes avant l'établissement des Hébreux, l'autre à l'époque du successeur de Salomon. M. Maspero[1] a repris ces deux listes; il a analysé et essayé d'identifier un certain nombre des noms hiéroglyphiques avec les noms de ville hébreux et arabes. Les tablettes de Tell el-Amarna semblent devoir inversement fournir un contrôle des données géographiques égyptiennes[2]. M. de Rochemonteix essaye d'interpréter, d'après les textes égyptiens, les données de la Genèse sur la descendance de Misraïm[3].

M. Bénédite signale, dans le pavillon de Nectanèbe II, à Philé, si connu des touristes, mais né-

[1] *Transactions of the Victoria Institute*, 1888. — *Ibid.*, 1890.

[2] Mentionnent le pays d'*Alashiya*, que M. Maspero rapproche de l'égyptien *Alasia*; serait le nom de la partie septentrionale de la Cœlésyrie (*Recueil*, X, 1889, 209).

[3] *Les fils de Misraïm* (dans le *Journal asiatique*, 1888, 199-204) : *Ludim* et *'Anâmim* désignent le peuple et les classes supérieures, *fellâh* et *zavât*, *Naphtuhim* ou «le territoire de Ptah» (*No-ptah*), *Patrusim* ou «le pays du Midi» (*Pa to res*), *Lehabim*, «les gens de *Ro-abet*, la frontière occidentale», forment le Delta, le Saïd moderne. *Casluhim* et *Caphtorim* seraient les débris des hordes envahissantes à qui les Pharaons confièrent la marche de l'Est jusqu'à Gaza.

Ollivier Beauregard, *Études égyptiennes* (une restitution au domaine de l'ancienne Égypte. — Le collier *er-sept-uah-u*); in-8°, 37 pages; Maisonneuve et Leclerc, 1888. — F. Robiou, *La question des Hérouscha* (*Muséon*, 1888, X, 181-198).

gligé des archéologues, un des monuments les plus curieux de l'art égyptien. Ce pavillon, seul débris des constructions pharaoniques antérieures, était, selon M. Bénéditte, l'embarcadère d'où Isis, la déesse de Philé, partait chaque année pour sa panégyrie jusqu'au fond de l'Éthiopie[1].

M. Loret comble un vide dans l'enseignement par la publication de son *Manuel de langue égyptienne*[2], où il résume avec une rare clarté les principes de l'écriture égyptienne et de la grammaire. Il entreprend même un exposé de la phonétique et de la syntaxe, sujets encore vierges. Ce manuel, quand il sera achevé, semble devoir former l'instrument le plus clair et le plus commode que l'on ait à présent pour s'initier rapidement à la langue des hiéroglyphes.

La détermination des sens de la langue technique pourra seule donner plus de précision à la traduction de certains textes spéciaux. M. Maspero a pu fixer le sens d'un certain nombre de termes d'architecture par l'étude des tombeaux et des pyramides de la ve dynastie[3]. Des recherches analogues sur la

[1] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1888, 480-488.

[2] *Manuel de la langue égyptienne*, 1re livraison, 80 pages in-8°; Paris, Leroux, 1889. — *Le verbe* [hiéroglyphes] *et ses dérivés* (*Recueil*, 1889, XI, 117-131); un des verbes les plus élastiques de la langue; M. Loret établit d'après la forme du hiéroglyphe et d'après les textes la série de sens : «outre, gonfler, nourrir, élever, lever la voix, lire».

[3] *Proceedings*, 1889, XI, 304-317.

langue administrative, en fixant le sens des mots qui désignent les différentes parties du domaine princier, lui ont permis de donner une idée de la constitution de la propriété féodale dans l'ancien empire[1]. M. Maspero nous donne encore un tableau vivant de la vie agricole d'après les peintures des tombes de l'ancien empire et les inscriptions qui les accompagnent[2]. Signalons encore les études techniques de M. Aug. Baillet sur la division et l'administration de la ville égyptienne[3]; de M. P. Guieysse sur le régime agricole des terres royales[4] au temps des Ramséssides; de M. Loret sur la flûte égyptienne[5].

Le catalogue du Musée égyptien de Marseille par M. Maspero nous fait connaître la plus importante collection provinciale qu'il y ait en France, et dont Marseille doit être doublement fière, parce qu'elle est le don d'un de ses plus énergiques enfants, qui a fait de l'orientalisme en action, Clot-Bey : cette collection est assez riche pour que M. Maspero ait pu, comme à Boulaq, en rédiger le catalogue de manière qu'il puisse tenir lieu de manuel d'archéologie aux

[1] Sur le sens des mots *nouit* et *hâit* (*Proceedings*, 1890, XII, 239-257 [*nouit* « domaine rural », *hâit* « maison seigneuriale, château »]).

[2] *La culture et les bestiaux dans les tableaux des tombes de l'ancien empire* (*Études égyptiennes*, II, 67-112).

[3] *Recueil*, 1889, XI, 31-37.

[4] *Revue égyptologique*, VI, 1888, 21-30 (*Textes agricoles du papyrus Sallier Ier*).

[5] *Journal asiatique*, 1889, II, 111-142, 197-237. — Maspero, *Stèles égyptiennes conservées à Reims* (proscynèmes privés, utiles pour la restitution de la vie bourgeoise : *Bull. archéolog.*, 1889, 142-144).

curieux[1]. Un autre service rendu par M. Maspero, qui est en même temps un hommage de piété envers la mémoire de Mariette, est la rédaction d'un texte pour la collection des monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie par Mariette Pacha. M. Maspero donne planche par planche l'analyse et le commentaire des textes publiés, avec la bibliographie des travaux dont ils ont été l'objet. Il en indique aussi la provenance, ce qui n'était point toujours facile, Mariette n'ayant pas laissé d'indications sur leur origine. Ces trente pages sont peut-être l'œuvre qui donnera l'idée la plus haute du savoir encyclopédique de M. Maspero : il fallait pour les écrire posséder tout le matériel de l'égyptologie à un degré difficile à égaler[2]. Pour achever l'énumération des nouveaux matériaux apportés par notre école à l'égyptologie, il faut ajouter la description des tombes de la VIe dynastie à Assouan, par M. Bouriant, qui a succédé à M. Lefébure, comme directeur de la Mission du Caire[3]; les documents variés recueillis par M. Bouriant, dans l'hiver de 1888-

[1] 1 vol. in-8°, VIII-208 pages, Imprimerie nationale, 1889. — Miss Amélie B. Edwards, *The provincial and private collections of Egyptian antiquities in Great Britain* (*Recueil*, 1888, X, 121-133).

[2] *Monuments divers*... Texte, 30 pages in-fol.; impr. Marceau, Chalon-sur-Saône, 1889. — Vidal Bey, *Notice sur les travaux de l'Institut égyptien depuis sa fondation* (fondé en 1859 sous l'inspiration de Mariette; *Mémoires de l'Institut*, 1889, 89-108).

[3] *Tombes d'Assouan*, ouvertes en 1888 par le général Grenfell (*Recueil*, 1888, X, 180-198).

1889, à Thèbes, à Akhmim, à Sohag[1]; par M. Daressy, dans les carrières de Gebelein, où il a trouvé une inscription d'un roi Nas-bi-ṭaṭ, qui serait le Σμενδης de Manéthon, le fondateur de la XXIe dynastie[2].

Le texte hiéroglyphique de Rosette, qui donna à Champollion la clef du système et fonda l'égyptologie, est resté pourtant un des textes les moins favorisés, à cause de l'état fragmentaire où il nous est arrivé. En 1884 est entré au Musée de Boulaq un nouvel exemplaire du décret de Memphis, trouvé à Damanhour, plus fautif que celui de Rosette, mais plus complet. M. Aug. Baillet, après avoir établi l'identité fondamentale des deux textes, malgré les variantes dues aux erreurs du graveur et malgré la différence de date, cet exemplaire étant daté de la 24e année de Ptolémée Épiphane, tandis que le texte de Rosette a été gravé la 9e année (196 av. J.-C.), est arrivé à restituer le texte dans sa totalité, par la

[1] *Notes de voyage* (*Recueil*, 1889, XI, 131-160).

[2] *Recueil*, 1888, X, 133-139. — *Ibid.*, *Notes et remarques*, 139-151; 1889, XI, 79-96 (entre autres, identification des localités citées dans la liste d'Abydos). — *Revision des textes de la stèle de Chalouf*, 1889, XI, 160-171; cf. *supra*, p. 71 : le texte hiéroglyphique est plus étendu que le texte cunéiforme, malheureusement il est très mutilé. — Golénischeff, *Lettre à M. Maspero sur trois petites trouvailles égyptologiques* (1889, XI, 96-100; entre autres un cartouche royal au nom d'*A-u-i-l* (ou *r*) *r* (ou *l*) s Mā-ḳ-ā-n-s K-ā-i-s-ā-r-s; peut-être Maccianus, gouverneur d'Égypte pendant la révolte de son père Avidius Cassius).

confrontation des deux versions[1]. M. Groff s'est livré à un travail analogue pour le décret de Canope, texte plus ancien de soixante ans, de même nature, mais mieux conservé, dont la découverte à Tanis, en 1866, a été la confirmation éclatante de la découverte de Champollion. En 1883, on a découvert un nouvel exemplaire. M. Groff publie en regard les deux versions démotiques, qui offrent plus de variétés entre elles que les textes grecs et hiéroglyphiques, ceux-ci semblent avoir été fixés une fois pour toutes, tandis que la rédaction démotique était laissée au soin de ceux qui voulaient l'établir dans les temples. La seconde version, moins parfaite paléographiquement, est supérieure au point de vue linguistique, suit de moins près l'original hiéroglyphique et se rapproche davantage du copte[2].

L'École du Louvre, sous l'active impulsion de M. Revillout[3], s'adonne en particulier à l'étude du démotique. M. Legrain a publié en fac-similé, analysé, traduit et commenté le *Livre des transformations*, un de ces textes funéraires, si nombreux dans

[1] *Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour*, in-12, 135 pages, XXXI pages de texte hiéroglyphique, avec traduction parallèle des trois versions; Orléans, 1888 (extrait des *Mém. de la Soc. d'agricult., des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, 1888).

[2] *Les deux versions démotiques du décret de Canope* (thèse de l'École du Louvre; in-4°, 64 pages; Paris, Leroux, 1888). — *Quelques observations sur mon étude sur le papyrus d'Orbiney*, 4 pages in-4°; Paris, Leroux, 1889.

[3] *Stèles bilingues* (*Rev. égyptolog.*, 1888, VI, 45-47). — *Les bilingues selon Brugsch* (*ibid.*, 47-61).

les époques récentes, qui paraphrasent des parties du *Livre des morts*[1]. Ce texte énumère les diverses formes animales par lesquelles l'âme peut passer après la mort, et peut éclairer par plusieurs points les doctrines des gnostiques du Ier siècle, en particulier des Ophites. Il semble avoir été rédigé au Ier siècle avant notre ère, l'an 55, selon M. Revillout. Le rituel funéraire de Pamouth, que M. Revillout publie dans le texte démotique, avec les textes hiéroglyphique et hiératique correspondants, est un autre spécimen de cette littérature, encore plus récent; il date de l'an 10 de Néron : il résume la morale funéraire de l'ancienne Égypte avec beaucoup d'élévation et de simplicité[2]. Le contrat démotique-grec, publié et expliqué par M. Berger[3], est le second contrat bilingue connu jusqu'à présent : il éclaire vivement les mœurs de la corporation nombreuse qui vivait de l'entretien des morts : c'est un contrat de l'an 34 d'Évergète II (an 137 avant notre ère), conclu par deux femmes de la corporation des *choachytes*, par

[1] *Le livre des transformations* (papyrus démotique 3452 du Louvre), 1 fasc. XXVII-56, in-4°; 2 fasc. 14 planches; Paris, Leroux, 1890.

[2] *Rituel funéraire de Pamouth*, 3 fasc. 29-XIX-16 (le dernier formant une leçon sur la morale égyptienne); Paris, Leroux, 1880, 1888, 1889.

[3] *Un nouveau contrat bilingue, démotique-grec*, thèse présentée à l'École du Louvre, in-4°, 62 pages; Paris, Leroux, 1889. — Revillout, *Une déposition* (*Rev. égyptolog.*, 1888, VI, 5); *Une affaire de vol d'étoffe* (*ibid.*, 6). — Revillout et Wilcken, *Tessères bilingues* (*ibid.*, 7-13). — Revillout, *Planchettes bilingues trouvées à Sohag en Thébaïde* (*ibid.*, 43-45).

lequel l'une vend à l'autre les tombes et la clientèle d'un certain nombre de morts et de leur descendance. M. Berger, à ce propos, expose avec une netteté et une clarté exemplaire les pratiques funéraires des Égyptiens, le rôle des *taricheutes* chargés de l'embaumement et des *choachytes* chargés des libations et du culte funéraire proprement dit : il résume, d'après M. Revillout[1], l'histoire de cette dernière confrérie qui s'élève peu à peu jusqu'aux fonctions sacerdotales.

Une œnochoé du Louvre, signée du nom d'Amasis, a suggéré à M. Pottier d'intéressantes échappées sur l'influence de l'art égyptien dans le développement de l'art grec. Il retrouve cette influence nettement marquée dans la polychromie des monuments de calcaire récemment découverts sur l'Acropole, dans les Hercule et les Tritons à barbe bleue et aux yeux verts, proches parents des Ammon bleus et des Osiris verts d'Ipsamboul[2].

Une inscription grecque, de la communauté juive d'Athribis, a permis à M. S. Reinach de localiser Athribis dans les ruines monumentales de la bourgade de Bencha[3]. Deux textes grecs sur peaux de gazelle, trouvés à Gebelein par M. Daressy, prolongent et transforment d'une façon inattendue l'histoire de ces fameux Blemmys que l'on croyait anéantis

[1] Revillout, *Une confrérie égyptienne* (*Rev. archéolog.*, 1888, I, 37-51).

[2] *Revue archéologique*, 1889, I, 31-37.

[3] *Revue des études juives*, 1888, n° 34, 235-238.

sous Justinien dans les ruines du paganisme égyptien dont ils avaient été les derniers et sauvages défenseurs contre les progrès du christianisme et de la civilisation grecque. Ces textes, rédigés en grec, émanent de chefs Blemmys, et nous les montrent convertis au christianisme et entamés par la culture grecque. Ils ont donc été, non exterminés, mais conquis et gagnés[1].

Le grand atlas de paléographie copte publié par M. Henri Hyvernat[2], pour servir à l'introduction paléographique des *Actes des martyrs d'Égypte*, donne des spécimens datés de l'écriture depuis le VI[e] siècle jusqu'au siècle dernier, et semble destiné à modifier étrangement les idées que l'on se fait sur l'âge des manuscrits égyptiens du Nouveau Testament considérés comme les plus anciens et pris pour base de

[1] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1888, 326-336.

Sur les fouilles de M. Flinders Petrie à Hawara, voir Maspero, *Revue critique*, 1890, n° 1.

Sur les fouilles à Naucratis, voir Mallet, *Revue archéologique*, 1889, I, 84-91, 204-211. Les explorateurs, MM. Petrie et Gardner, d'après le style de la décoration et le caractère des inscriptions, reportent la fondation de Naucratis au milieu du VII[e] siècle. Les Allemands, au contraire, n'y voient rien de décisif pour infirmer Hérodote et prouver l'existence de la ville avant Amasis (570). M. Mallet suppose que les particularités d'écriture archaïque, invoquées par M. Gardner, sont des emprunts directs à l'hiératique.

Naville, *Les fouilles du Delta pendant l'hiver de 1887* (*Recueil*, 1888, X, 50-60).

[2] *Album de paléographie copte*, 1 gr. in-4°, 56 planches en phototypie, 1 planche en chromophototypie; Paris, Leroux, 1888.

la critique du texte évangélique; car il montre que l'onciale grecque s'est prolongée en Égypte au delà du XI[e] siècle[1].

Les textes coptes anciens se sont augmentés de fragments thébains de l'Ancien Testament publiés par M. Amelineau[2] et de fragments de saint-Mathieu en dialecte bachmourique publiés par M. Maspero[3] et M. Bouriant[4]. Le bachmourique est le dialecte copte le plus archaïque et les textes en sont encore trop rares.

M. Amelineau exploite avec une rare activité la littérature copte, si importante pour l'histoire du christianisme d'Égypte, et de l'Égypte même jusqu'à la conquête arabe. Après sa volumineuse collection de textes relatifs à la vie de Schnoudi, le moine fanatique et féroce qui a achevé la destruction du paganisme, et dont il vient de présenter la vie dans un intéressant volume de vulgarisation[5], il passe au maître plus doux de Schnoudi, saint Pakhôme, l'organisateur de la vie monastique. M. Amelineau donne tout au long les vies de saint Pakhôme et de son disciple Théodose, en copte memphitique et en arabe, texte et traduction. Dans une vaste

[1] Observation de M. Maspero (*Comptes rendus de l'Acad. des inscript.*, 1889).

[2] *Recueil Maspero*, 1888, X, 67-97, 169-181.

[3] *Ibid.*, 1889, XI, 116-117.

[4] *Mémoires présentés à l'Institut égyptien*, 1889, 567-604; le Caire.

[5] *Les moines égyptiens. Vie de Schnoudi*, XXXIX-380 pages in-12; Leroux, Paris, 1889 (dans la *Bibl. de vulgarisat. du Musée Guimet*).

introduction il étudie le rapport de ces textes et des textes grecs correspondants, et établit leur descendance d'un original thébain dont il ne reste que des fragments. Il s'étend peut-être plus que de juste sur le tableau des mœurs monacales : si ces mœurs ont toujours été édifiantes ou non, est une question d'un intérêt scientifique très limité [1]. Sa collection de contes et de romans de l'Égypte chrétienne contient à la fois et des matériaux nouveaux pour l'étude générale du *folk-lore* et des tableaux intéressants de ce qu'était le christianisme dans la pensée populaire [2]. Ces contes ont été recueillis dans la haute et la basse Égypte et sont traduits, les uns de l'arabe, les autres du copte : M. Amelineau pense qu'ils sont d'origine égyptienne, pour le fond comme pour la forme; ils ont été écrits du IVe au VIIIe siècle par les moines, héritiers directs des conteurs et des scribes de la vieille Égypte, qui ont jeté dans le moule chrétien venu du dehors le trésor de traditions et de légendes de l'Égypte païenne. Ces contes continueraient donc mieux qu'il ne semble à première vue la littérature romanesque de la vieille Egypte, telle qu'on la rencontre dans le *Roman de Setna* et le *Prince Prédestiné* [3].

[1] *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne au IVe siècle : Histoire de saint Pakhôme et de ses communautés*, in-4°, CXII-712 pages; Paris, Leroux, 1889 (*Ann. du Musée Guimet*, t. XVII).

[2] *Contes et romans de l'Égypte chrétienne*, 2 vol. in-18, LXXXVIII-190, 264 pages; Paris, Leroux, 1888.

[3] M. Maspero a publié une seconde édition de ses *Contes popu-*

La *Vie du patriarche copte Isaac*[1] est un des rares textes coptes postérieurs à la conquête arabe. C'est un monument authentique des derniers temps de la domination grecque et des débuts de la domination musulmane, et il nous montre la situation complexe et changeante de l'église nationale jacobite durant ces deux périodes, d'abord en face de sa sœur ennemie de Constantinople, l'église officielle melkite, et plus tard, en face des conquérants arabes. On voit les ménagements que les conquérants se crurent forcés de garder envers les Patriarches dont ils ne furent pas longs à reconnaître l'immense pouvoir sur la population et qu'ils s'étudièrent à entourer de respect pour les paralyser, les désarmant d'ailleurs par une tolérance dont le monde chrétien n'offrait guère d'exemple en ce temps. Au cours de ses fouilles dans les débris de la littérature copte, M. Amelineau semble avoir trouvé la solution d'un des problèmes qui ont le plus occupé les historiens de la conquête arabe en Égypte. Ces écrivains content que l'Égypte ne fut pas conquise, qu'elle se livra; qu'un personnage, désigné sous le nom de Makaukas, que les Arabes définissent « le Chef des Coptes » et que les Coptes appellent « le Préposé ou Collecteur des tributs de l'Égypte », trahit la cause de l'Empire grec et stipula au nom de

laires de l'ancienne Egypte, qui contient plusieurs contes nouveaux, dont le plus important est celui de *Khoufou et les Magiciens*, in-12, Maisonneuve, 1889

[1] *Histoire du patriarche copte Isaac*, étude critique, texte et traduction; in-8°, XXXVIII 80 pages, Paris, Leroux, 1890.

la population copte. M. Amelineau, ayant trouvé dans un fragment copte l'histoire d'une persécution contre les Jacobites par le patriarche grec, le *kaukhios*, reconnaît dans ce *kaukhïos* le Makaukas des Arabes; c'était le patriarche melkite, le représentant à la fois ecclésiastique et financier de la cour de Byzance qui, à la faveur de l'invasion arabe, pour conquérir une semi-indépendance, fit volte-face et se fit le représentant de la nationalité copte. Son vrai nom était Georges, fils de Minas; *kaukhios*, ou avec préfixe copte, *Ma-kaukas*, vient du grec *χαύχιον*, nom d'une pièce de monnaie creuse en usage chez les Grecs[1] : c'était un sobriquet méprisant donné par les Coptes au patriarche collecteur.

Les Coptes ont aussi laissé leur trace dans l'art : de nombreux spécimens de leurs tapisseries, mis au jour par de récentes découvertes, montrent en eux les plus habiles des décorateurs. Les dessins publiés par M. Gerspach, d'un style original, qui n'est plus celui de l'ancienne Égypte, forment une sorte de trait d'union entre l'art décoratif antique et celui de l'Orient moderne[2].

[1] *Fragments coptes pour servir à l'histoire de la conquête de l'Égypte par les Arabes* (*Journal asiatique*, 1888, II, 361-410).

[2] Gerspach, *Les tapisseries coptes*, petit in-4°, 8 pages de texte, 153 planches; Paris, Quentin, 1890.

VII

TURQUIE.

M. Pavet de Courteille, avant de mourir, avait eu la satisfaction de corriger les dernières épreuves du *Tezkéreh* ouïgour de la Bibliothèque nationale. C'est la biographie des soixante-douze saints soufis, traduite du persan de Farîd-uddîn ʿAttâr. Le manuscrit ouïgour est une des merveilles de la calligraphie et de l'enluminure orientale, et l'Imprimerie nationale avait décidé d'en faire un fac-similé pour l'Exposition universelle de 1889. M. Pavet de Courteille, chargé de l'édition et de la direction du travail, est mort ayant achevé sa part de l'œuvre; mais des difficultés dans le tirage et les scrupules d'une exécution trop parfaite ont retardé la publication de ce monument de deux arts, la calligraphie d'Orient et l'impression d'Occident.

Le turc de l'Adarbaidjan, dont M. Barbier de Meynard nous donne un nouveau spécimen dans la comédie de *L'Ours et le Voleur,* se place entre le turc osmanli et le turc oriental; il a conservé nombre de formes archaïques qui ne se trouvent plus que dans l'Orient[1]. Les fragments de poésie turque populaire, publiés par M. Alric et détachés

[1] *L'Ours et le Voleur,* comédie en dialecte turc azéri, publiée sur le texte original et accompagnée d'une traduction (*Recueil de textes... de l'Ecole des langues orientales,* 1889, I, 103-215).

de la grande collection formée par le Dr Kunos, en Roumélie, à Stamboul et à Smyrne, nous présentent un troisième type de la langue turque, l'osmanli populaire. Ces *turkus* et ces *mânis*, à la langue claire et coulante, parlée et comprise de tous sans effort, donnent une idée plus haute du génie littéraire turc que les artificielles imitations du persan et de l'arabe où se complaît le pédantisme des lettrés[1].

M. Barbier de Meynard vient d'achever la publication de son dictionnaire turc-français, le premier qui présente la langue dans sa pureté nationale et populaire, dégagée de tout l'apport littéraire de l'arabe et du persan[2]. Il y a joint pourtant les créations nouvelles que le mouvement de réforme, commencé en 1826, et l'influence européenne ont apportées dans la langue, de sorte que l'on trouvera là les éléments d'une histoire de la langue dans le siècle où elle a le plus changé, par un double mouvement de retour à ses origines, combiné avec l'action de nouvelles influences étrangères. Cette œuvre considérable, modestement intitulée : *Supplément aux dictionnaires turcs*, est un service de premier ordre rendu à la fois aux philologues de profession, aux praticiens et aussi aux amateurs de littérature popu-

[1] *Journal asiatique*, 1889, II, 143-192.

[2] *Dictionnaire turc-français*, supplément aux dictionnaires publiés jusqu'à ce jour, 2e volume, 4e et dernière livraison, p. 577-898, in-8°; Paris, Leroux, 1890. — R. Youssouf, *Dictionnaire turc-français en caractères latins et turcs* (Constantinople, 1888, 2 vol. in 12; cf. *Journal asiatique*, 1889, II, 194-196).

laire et de *folk-lore*. M. Huart a continué ses utiles bibliographies de la production littéraire de Constantinople[1].

Remercions M. Dozon de nous initier aux recherches russes sur un pays peu accessible aux orientalistes occidentaux, en traduisant l'histoire du Khanat de Khokand, de M. Nalivkine[2] : le khanat de Khokand répond à l'ancien pays de Ferghana, siège de la famille de Baber, qui y a régné jusqu'en 1808, date où Alim Khan se proclama khan; en mars 1876, le khanat devient province russe. Le mémoire de M. Dozon sur les cérémonies religieuses et les coutumes des Tchérémisses, d'après les recherches d'un Tchérémisse converti, le pope Gabriel Iakovliev, nous transporte au milieu de parents très lointains de la famille turque : les Tchérémisses, qui forment une tribu de deux cent mille âmes, noyée au milieu de populations tartares dans les gouvernements de Kazan et de Viatka, appartiennent au groupe ouralo-altaïque, et leur religion, restée naturaliste même chez ceux qui y ont mêlé

[1] Notice des livres turcs, arabes et persans imprimés à Constantinople, pendant la période 1304-1305 de l'hégire (1887-1888), 5e article (*Journ. asiat.*, 1889, I, 428-489). — Barbier de Meynard, sur le *Catalogue des manuscrits turcs du British Museum*, de Ch. Rieu (*Journ. asiat.*, 1888, II, 351-354). — Sur les rapports de l'art et des Sultans, voir L. Thuasne, *Gentile Bellini et Sultan Mohammed II*, notes sur le séjour du peintre vénitien à Constantinople, 1479-1480; in-8°, 8 planches; Paris, Leroux, 1888.

[2] 1 vol. in-8°, VIII-272 pages; Paris, Leroux, 1889.

une teinte de christianisme, présente un spécimen intéressant de vieux paganisme rustique[1].

Signalons, de l'autre côté de l'Asie centrale, les considérations de M. Feer, sur l'étymologie du nom du Tibet[2]; la liste chronologique des résidents chinois au Tibet sous les règnes de Kien-long et de Kia-king (1736-1821), dressée par M. Jametel[3]; enfin le grand ouvrage de M. Dutreuil de Rhins sur la géographie du Tibet et de l'Asie centrale, vaste compilation où l'auteur a essayé de combiner les rares observations directes recueillies par les géographes européens avec les innombrables données contenues dans les diverses sources orientales. Le vague de ces données et l'immense variété des transcriptions en rendent l'usage difficile et dangereux pour un géographe qui n'est pas orientaliste et philologue de profession, et ne peuvent suppléer le témoignage sûr des données directes. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, en donnant au vaillant géographe les moyens de faire sur place les constatations nécessaires, a avancé le moment où la

[1] *Recueil de textes... de l'École des langues orientales*, 1889, II, 3-65.

[2] *Abhandlungen* du Congrès de Vienne, section de la haute Asie, 63-82 (Tibet est proprement *Teu-peu* [=*mth'o Bod*] « haut Tibet », par opposition à *Mé-peu* « Tibet inférieur »).

[3] Avec les équivalents mandchoux de leurs titres chinois (*Recueil de textes publiés par l'École des langues orientales*, II, 355 suite). — Sur une inscription topographique gravée à Kiang-tze (Tibet antérieur) par des officiers chinois, chargés d'exploration géographique, il y a un siècle (*ibid.*, 347-354).

géographie du Tibet rentrera dans le réseau scientifique; et l'histoire du buddhisme est trop intéressée à tout ce qui touche le Tibet pour ne pas gagner à un accroissement de nos connaissances de ce côté[1].

Le Birman, quoique appartenant à l'Indo-Chine, semble apparenté de plus près aux langues de l'Himalaya qu'à celles de la péninsule · la grammaire birmane de M. Vossion, ancien consul à Rangoon, met sous une forme claire et commode à la portée des étudiants les travaux du birmaniste américain Judson[2].

VIII

CHINE, ANNAM, JAPON.

Une grande partie de la production scientifique sur le domaine chinois est due à M. de Harlez, qui transporte dans l'Extrême-Orient les rares qualités d'activité intellectuelle qu'il avait déployées déjà sur le terrain indo-iranien. Il s'est attaqué au grand livre mystérieux de la Chine, le *Yih-king*, mis à l'ordre du jour par les recherches de M. Terrien de la Couperie. Trente ou quarante siècles de commentateurs, préoccupés de divination et de magie,

[1] *Géographie de l'Asie centrale*, Tibet et régions limitrophes; 1 vol. in-4° de 650 pages, atlas in-folio de 14 cartes; Paris, Leroux, 1889.

[2] *Grammaire franco-birmane*, d'après Judson, avec préface par M. Feer; 1 vol. in-8°, xx-112 pages; Paris, Imprimerie nationale; Leroux, 1889.

en ont assez obscurci le sens primitif pour qu'il semble nécessaire de faire ici abstraction de la tradition, sauf la plus ancienne, et de se borner à l'étude du texte en lui-même. M. de Harlez, dans un article dont nous avons déjà parlé dans notre dernier Rapport[1], émettait l'idée que le *Yih-king* est en réalité un répertoire de réflexions philosophiques et grammaticales rangées sous soixante-quatre titres. Il a pensé, avec raison, que le meilleur moyen de contrôler cette théorie était de donner une traduction nouvelle du *Yih-king* primitif, c'est-à-dire débarrassé de la partie divinatoire, considérée comme une addition postérieure[2]. C'est aux sinologues compétents qu'il appartient de décider si le nouveau traducteur a résolu la vieille énigme et si le départ des deux éléments est toujours légitime; il faut avouer, en tout cas, que la conception de M. de Harlez donne du livre une idée plus accessible à des esprits européens, et que ce dictionnaire des catégories chinoises n'a rien qui répugne à l'idée que nous nous faisons de l'esprit de la Chine. M. de Rosny a examiné, au point de vue de la transmission du texte, le chef-d'œuvre philosophique de la Chine, le *Livre de la Voie et de la Vertu* de Lao-tseu, et indiqué les questions de critique qu'il soulève : les difficultés qu'il énumère ne semblent pas de nature pourtant à

[1] Cf. Rapport de 1888, II, 182.

[2] Le *Yih-king*, texte primitif, rétabli, traduit et commenté, 1 vol. in-4°, 155 pages; Bruxelles, Hayez, 1889 (extrait du t. XLVII des *Mém. de l'Acad. royale de Belgique*).

compromettre l'authenticité de la Vulgate et l'autorité de l'œuvre de Stanislas Julien[1].

La société chinoise repose sur l'observance des *rites*, où s'est symbolisée et cristallisée toute la philosophie pratique de la Chine ancienne. On ne connaît la Chine que si l'on connaît ses rituels. La littérature des rituels est très ancienne : il en existait déjà, semble-t-il, du temps de Confucius, certainement du temps de Mincius. Ils disparurent en 213 avant notre ère, au temps de la proscription des livres par l'ennemi des lettrés, Shi-Hvang-Ti. On retrouva trois de ces rituels, le *I-lî*, le *Tchau-lî* et le *Lî-tchi*. Ce dernier livre est le rituel par excellence et est l'un des cinq classiques : il doit sa supériorité non à son antiquité, mais à son caractère de généralité, parce qu'il embrasse les hommes de toutes les conditions et vaut pour tous les temps, tandis que le *Tchau-lî* est à proprement parler le rituel de la dynastie des Tchau, et que le *I-lî* ne s'applique qu'à quatre classes d'hommes : les rois, les princes feudataires, les magistrats supérieurs ou *ta-fou*, les magistrats inférieurs ou *shi* : c'est le rituel de l'aristocratie gouvernementale. M. de Harlez nous donne une analyse du *I-lî* qu'il considère comme le plus ancien des rituels; il remonterait au milieu de la dynastie des Tchau, environ au xe siècle avant notre ère. Il nous fait connaître tour

[1] *Bibliothèque de l'École des hautes études*, sciences religieuses, I, 323-349.

à tour, pour chacune des quatre classes que concerne ce rituel, les rites de fête, les rites politiques et militaires, les rites d'hospitalité, les rites de douleur et de deuil, etc.[1].

La puissance du rite est telle qu'elle s'impose aux esprits les plus libres. Tchou-hi, philosophe du XIIe siècle, passe en Chine pour matérialiste et athée, si bien qu'ayant accepté des fonctions publiques afin d'appliquer ses principes, il fut révoqué et mourut en disgrâce; c'est pourtant lui qui a rédigé le manuel classique, la *Civilité humaine et honnête* de la Chine, le *Kia-li*. Bien qu'il professât et propageât des principes philosophiques que Confucius eût rejetés avec horreur, théorie et pratique sont deux ordres indépendants, et il resta le sectateur fervent des doctrines morales et formalistes de l'antiquité. Pour avoir toujours sous les yeux une règle simple et précise, il tira des trois *Lis*, pour son usage personnel, un manuel très sommaire, qui, volé et publié à son insu, obtint un succès extraordinaire et est devenu un livre officiel. M. de Harlez en a donné une traduction qu'il a complétée et éclaircie avec des citations des autres *Lis* et du *Siao-hio*[2].

Le *Siao-hio* ou « petit enseignement » est du même Tchou-hi : il a eu le même succès que son *Kia-li* :

[1] *Journal asiatique*, 1889, I, 229-270.

[2] *Kia-li, Livre des rites domestiques chinois de Tchou-hi*, traduit pour la première fois avec commentaire (1 vol. in-18, 167 pages; Paris, Leroux, 1889).

c'est le livre qui forme la nation; tout Chinois doit l'étudier pour l'appliquer, et deux fois par mois on le lit solennellement en famille, comme des protestants feraient de la Bible. Le *Siao-hio* s'oppose au grand enseignement, ou *Ta-hio*, rédigé par des disciples de Confucius et destiné aux hautes écoles. C'est un recueil de sentences et de préceptes, appuyés d'exemples, empruntés pour la plupart à des livres antérieurs. M. de Harlez en donne la traduction complète [1], et ce livre, joint au précédent, donne une idée exacte du Chinois idéal.

Les antiquités religieuses de la Chine ont naturellement appelé aussi l'attention de M. de Harlez. Reprenant une question qui a beaucoup agité les missionnaires protestants et catholiques, il cherche à montrer par l'examen des textes les plus anciens que la divinité nationale des Chinois est *Shang-Ti* et non pas *Tiên*, c'est-à-dire le Souverain du ciel et non pas une personnification du ciel matériel : le matérialisme présent de la religion chinoise serait une corruption postérieure. M. de Harlez arrive à des conclusions d'une tendance analogue à propos des doctrines chinoises sur les esprits, l'âme et la destinée, sur la faute et l'expiation et sur le culte des morts [2]. En un mot, la religion chinoise aurait

[1] La *Siao-hio* ou *Morale de la jeunesse*, avec le commentaire de Tchen-Suien, tome XV des *Annales du Musée Guimet* (1 vol. in-4°, 368 pages, Paris, Leroux, 1889). La traduction est suivie d'une série d'appendices historiques et techniques (abrégé de l'histoire de Chine, principautés chinoises; mariage, costume, sacrifices, etc.).

[2] *Les croyances religieuses des premiers Chinois* (60 pages in-8°,

commencé par le spiritualisme. C'est au contraire à l'animisme primitif qu'arrive M. Réville, qui résume et coordonne dans une vue d'ensemble les travaux accumulés sur le sujet [1]. Les origines de toute civilisation historique sont trop loin de nous et trop loin de l'histoire pour que les discussions de ce genre puissent guère être autre chose, il nous semble, qu'une occasion à des combinaisons ingénieuses, peu susceptibles de vérifications, même indirectes, et leur principale utilité consiste dans les recherches de faits plus approfondies qu'elles peuvent susciter. M. Réville juge avec une sévérité peut-être trop entière la civilisation et la religion chinoise, où il voit le triomphe de la médiocrité : il faut dire pourtant qu'une œuvre qui a assuré depuis trois mille ans l'équilibre moral et social de la plus vaste portion de l'humanité ne saurait être une création médiocre.

Après la propagation du Buddhisme, celle de l'Islam est certainement le fait le plus important de l'histoire religieuse de la Chine, et c'est une histoire qui n'est point achevée et qui se continue. L'Islam est un grand danger pour la civilisation traditionnelle de la Chine, mais c'est aussi le germe d'une rénovation qui peut faire d'elle la nation la plus redoutable du globe. Les hommes d'état chinois l'ont bien com-

extrait des *Mémoires couronnés et autres* publiés par l'Académie royale de Belgique; Bruxelles, 1888, vol. XLI).

[1] Albert Réville, *La religion chinoise*, 1 vol. in-8°, VII-710 pages; Paris, Fischbacher, 1889.

pris : « Si l'on pouvait, dit l'un d'entre eux — plus perspicace que nos politiciens d'Algérie qui ne savent que prêcher l'extermination de l'Islam au nom de la liberté religieuse — si l'on pouvait exercer les soldats mahométans et les classer dans nos troupes, cette race de loups deviendrait une armée très ordonnée. Sa force serait terrible, la pensée qui l'animerait unique. » L'Islam de l'Extrême-Orient a son foyer dans la province de Kansou, la plus occidentale des provinces de l'empire : plus rapprochée de la Perse et de Boukhara, elle avait reçu des missionnaires musulmans dès le VIIe siècle ; elle formait en fait une seule et même zone politique et religieuse avec les Ouigours de Kashgar, dont le nom, corrompu en *Houei-hou*, est devenu le nom général des Musulmans en Chine. L'Islam et le Nestorianisme, venus de Perse par Kashgar, rencontraient dans le Kansou le Buddhisme venu de Chine. La province de Kansou, annexée à la Chine à la conquête mogole en 1282, était toute musulmane à la conquête tartare. Elle aida les Tartares contre les Chinois; mais l'esprit d'indépendance de l'Islam éclata une première fois en 1684, une seconde fois en 1783, et faillit fonder ce grand empire musulman du Turkestan chinois que de nos jours réalisa un instant Yaqoub Khan. M. Imbault Huart nous donne, d'après Ouei-Yuan, auteur d'une histoire des guerres de la dynastie régnante, le récit de ces deux tentatives [1], intéres-

[1] *Deux insurrections des Mahométans du Kan-Sou* (*Journal asiatique*, 1889, II, 494-525).

santes surtout comme indices d'une force qui est là et qui sans doute aura son heure. La seconde de ces insurrections avait été fomentée par une secte nouvelle, que M. Huart croit soufie, et qui s'éleva contre les vieux Musulmans, les Musulmans au turban noir, aussi bien que contre les Chinois. C'est le vieux drame des hérésies révolutionnaires revenant se jouer au cœur de l'Islamisme chinois, comme il fit en Perse et en Égypte.

La littérature impériale est très riche en Chine, surtout sous les princes de la dynastie régnante, qui semblent vouloir se faire pardonner leur origine étrangère en ecrivant comme des mandarins. Le troisième empereur de la dynastie, Shi-Tzong-Hien, le proscripteur des missionnaires, n'est pas un Marc Aurele; mais ce Mandchou est un des plus purs représentants de l'esprit chinois et l'on saura gré à M. de Harlez d'avoir choisi sept specimens, d'une haute moralité mandarine, dans la vaste collection de 430 circulaires et plus que l'empereur eut le temps, en onze années de règne, d'adresser aux huit bannières de l'armée tartare pour la moraliser (1723-1735)[1]. Les règlements militaires, promulgués par l'empereur Kia-King, au commencement du siècle, afin d'assurer le retablissement de la discipline, après les troubles qui avaient compromis la dynastie mandchoue, forment un code en huit livres qui n'a rien à envier aux bureaucraties d'Europe pour

[1] *Une page de la littérature impériale de Chine*, 14 pages in-8°, Vienne, Hœlder, 1888

la réglementation exacte de tout ce qui est détail d'étiquette et parade [1]. A l'autre extrémité de la hiérarchie sociale, M. Cordier nous fait entrer, avec les sociétés secrètes chinoises, dans le ritualisme des révoltés [2].

Ce n'est point faute de grammaires et de manuels que le chinois nous restera inaccessible. M. Imbault Huart [3] vient d'achever son volumineux cours de chinois parlé, précieux par les notes sur la vie et les usages à Pékin. Ce cours trouve son complément dans le *Manuel de chinois écrit* de M. des Michels, qui est non moins pratique, malgré son titre, et destiné à faciliter la rédaction des pièces dans cette langue [4].

[1] *Luh-ying-tchi-li* (*Journal asiatique*, 1889, I, 80-111). — *La perception des couleurs chez les peuples de l'Extrême-Orient et l'histoire du sens visuel*, 8 pages in-8°; Louvain, 1890.

[2] *Revue d'ethnographie*, 1888, I, 52-72. — Julien Duchâteau, *Considérations générales sur les études dites secrètes de la médecine chinoise, japonaise, indo-chinoise*, etc. (*Verhandlungen* du Congrès de Vienne, section de la haute Asie, 83-107). — Cordier, *Les débuts de la compagnie royale de Suède dans l'Extrême-Orient au XVIIIe siècle* (*Recueil de textes... de l'École des langues orientales*, II, 303-343). — Spire Blondel, *L'art capillaire dans l'Inde, à la Chine et au Japon* (*Revue d'ethnographie*, 1888, II, 422-448)

[3] Imbault Huart, *Cours éclectique graduel et pratique de langue chinoise parlée*; t. III, conversations, traductions et notes, 451 pages in-4°, 1889; t. IV, textes chinois, 295 pages in-4°, 1888; Paris, Leroux.

[4] A. des Michels, *Manuel de la langue chinoise écrite*, 1 vol. in-8°, XVI-439 pages; Paris, Leroux, 1888. — R. Laming, *Méthode pour apprendre les principes généraux de la langue chinoise, à l'usage des élèves européens*. In-12, 132 pages; Leroux, 1889.

Le P. Vial nous donne quelques renseignements intéressants sur la langue et l'écriture des Lolos, qui sont les indigènes du Yunnan; cette écriture est hiéroglyphique et semble d'origine chinoise, mais se prêterait aisément à une adaptation alphabétique[1].

La source principale pour l'histoire de l'Annam se trouve dans les *Annales annamites*, éditées en chinois par ordre de l'empereur Gia-tông, qui régna de 1672 à 1675. C'est à cette source qu'ont puisé directement ou indirectement tous les historiens de l'Annam, Pétrus Ky, le P. Legrand de la Liraye et le P. Bouillevaux. Sous le règne de l'empereur Tu-duc, il y a une vingtaine d'années, une commission royale fut nommée pour en faire une nouvelle édition officielle et correcte en cinquante-six volumes. Cette édition n'est point dans le commerce et n'est distribuée qu'aux mandarins nouvellement promus. M. des Michels a pu se procurer un exemplaire de ce document précieux et il en a commencé la traduction avec commentaire. La commission impériale a supprimé une partie des périodes fabuleuses; mais heureusement, dans la partie historique, elle semble avoir borné son travail à mettre le style des Annales en accord avec les théories légitimistes du jour et à appliquer aux princes considérés aujourd'hui comme légitimes ou comme usurpateurs les formules

[1] *De la langue et de l'écriture indigènes du Yûn-nân*, 23 pages in-8°, Paris, Leroux, 1890.

de rigueur dans un cas ou dans l'autre. Elle s'est attachée à établir exactement la concordance des chronologies annamite et chinoise, et comme elle a eu en mains nombre de monuments historiques, chinois et annamites, introuvables en Europe, son œuvre peut tenir lieu de toute la littérature historique de l'Annam jusqu'en 1672. Si M. des Michels[1] vient à bout de sa vaste entreprise, il aura rendu à l'histoire de l'Extrême-Orient un service de premier ordre.

M. Vissière a traduit du chinois la relation d'un lettré chinois, P'an Ting-Kouei, qui fit un voyage au Tonkin en 1688[2], époque où le Tonkin, sous la main des Trinh, était le centre d'un commerce étendu avec les nations étrangères, Japonais, Portugais, Hollandais. Du Tonkin nous viennent de M. Dumoutier, directeur de l'enseignement, une série d'ouvrages

[1] *Les Annales impériales de l'Annam*, traduites en entier pour la première fois du texte chinois par Abel des Michels; 1er fascicule in-8°, XI-40 (traduction), 00 (notes); Paris, Leroux, 1889.

M. des Michels a repris l'interprétation du nom que les Chinois donnent aux ancêtres du peuple annamite, *Giao-chi :* ce nom, qui signifie « aux pieds bifurqués », a déjà beaucoup préoccupé les historiens et les ethnographes; il pense que rien, dans l'anatomie annamite, ne justifie cette dénomination et que c'était d'abord une expression géographique, plus tard corrompue par l'étymologie populaire (*Recueil de textes... de l'École des langues orientales*, I, 281-287). — Deschaseaux, *Note sur les* don dien *annamites dans la Basse-Cochinchine* (colonies militaires annamites établies sous Minh-mang vers 1830, qui ont donné pour le progrès de la colonisation à l'intérieur des résultats merveilleux, arrêtés par la conquête française qui les a supprimées en 1867); *Excursions et reconnaissances*, 139-130, XIV, 1889. — C. Paris, *Voyage d'exploration de Hué en Cochinchine par la route mandarine*, 308 pages in-8°, 6 cartes; Paris, Leroux, 1889.

[2] *Bulletin de géographie historique*, 1889, 70-86.

d'un intérêt pratique pour l'enseignement de l'annamite d'Annam et de celui du Tonkin [1], et plusieurs essais personnels sur l'histoire et la religion du Tonkin. Le plus important est une étude sur le grand Buddha de Hanoï [2] ou du moins sur l'idole que les Européens désignent sous ce nom. Ce Buddha est en réalité un génie chinois, celui qui garde la partie nord du ciel, Huyen-vu, que les Annamites nomment Tràn-vu. Apporté par les Chinois à la première conquête de l'Annam, l'an 111 avant notre ère, il est devenu peu à peu l'un des génies protecteurs du pays, et son intervention miraculeuse n'a jamais fait défaut quand il s'est agi de le sauver des fléaux, des épidémies, des démons, ou même de l'invasion chinoise. Tout en changeant si radicalement de caractère, le génie chinois annamitisé a conservé fidèlement certains attributs archaïques qu'il a au cours des temps perdus en Chine. M. Dumoutier décrit l'enfer buddhique, tel qu'on le conçoit au

[1] *Bài tập tiêng an-nam*, Exercices pratiques de langue annamite (in-8°, 182 pages; Hanoi, Schneider, 1889); rédigés sur le modèle des dialogues chinois du P. Gonçalves; ont servi d'abord à enseigner le français aux petits Tonkinois.

Manuel militaire franco-tonkinois, 7e éd., 1888, v-108 pages in-8°; Hanoï, Schneider; écrit pour le Tonkin, reproduit les particularités du dialecte local; transcription de l'annamite en caractères latins et en *chữ-nôm* ou caractères démotiques annamites.

[2] *Le grand Bouddha de Hanoï*, étude historique, archéologique et épigraphique sur la pagode de Tran-vu, gr. in-8°, pages 82, de texte français, 37 de texte chinois et annamite. La composition du texte, l'impression et la gravure des dessins sont dues entièrement à la main-d'œuvre annamite.

Tonkin, d'après les hauts-reliefs de la pagode de Ham-Long, et les cérémonies qui célèbrent chaque année la délivrance des âmes qui ont subi leur expiation dans l'enfer [1]. Un temple plus intéressant encore est le temple de Confucius à Hanoï, le *Van mièu* ou temple de la littérature, où quatre-vingt-deux stèles, dont la plus ancienne date de 1476 et la dernière de 1780, rappellent les noms et la gloire de tous les docteurs reçus aux examens royaux au cours des trois siècles de la dynastie des Lê, qui a marqué la renaissance littéraire de l'Annam [2]. Le choix de légendes historiques de l'Annam [3] et du Tonkin rassemblées par E. Dumoutier et son élégant recueil de chansons populaires de l'Annam, chansons d'amour, chansons religieuses, chansons patriotiques en l'honneur de la résistance nationale contre les Français [4], sont autant de documents utiles pour entrer dans le caractère de ces populations, qu'il faut bien comprendre si l'on veut agir efficacement sur elles. M. Dumoutier, par sa situation, son activité et sa bonne volonté, est en état de rendre trop de services à la science pour que nous n'appelions pas son attention sur la nécessité de donner plus exactement l'indication des textes qu'il utilise : un texte dont on ne donne pas l'auteur, l'origine et

[1] *Notes sur le Bouddhisme tonkinois; l'Enfer* (*Revue d'ethnographie*, 1888, II, t. VII, 285-301).

[2] *Ibid.* 1889, t. VII, 493-502.

[3] *Ibid.* 1889, t. VIII, 159-191.

[4] *Les chants et les traditions populaires des Annamites*, in-8°, XXVI-115 pages; Paris, Leroux, 1890.

IMPRIMERIE NATIONALE.

la date, quand ces éléments sont connus, peut être intéressant pour le grand public, mais est à peu près sans autorité pour la science.

Ajoutons à ces recueils de documents sur la pensée populaire deux spécimens du théâtre annamite, donnés l'un par un vétéran des études annamites, M. Landes[1], l'autre par un débutant qui promet, M. Chéon[2], et la collection de contes annamites, publiés et traduits par M. des Michels[3], qui ont généralement pour sujet les mésaventures du tigre, du mandarin et du Chinois, les trois personnages que l'Annamite redoute le plus; c'est la revanche du faible.

Signalons enfin, malgré leur caractère essentiellement politique, les considérations présentées par M. Aymonier[4] sur l'enseignement en Indo-Chine, et que l'expérience de l'auteur doit recommander à l'attention de ceux qui ont charge d'établir la domination morale de la France dans l'Annam. M. Aymonier croit que la tentative poursuivie depuis près de

[1] *Trần bo*, comédie annamite, transcrite par Phan Duc Hoa, lettré au collège des Interprètes; traduction annotée par A. Landes, 54 pages in-8°; Saïgon, Imprimerie coloniale, 1887.

[2] A. Chéon, *Traductions annamites* (comprenant un poème sur la Dengue, texte et traduction; les conseils d'une mère à sa fille, item; *Truõng, l'imbécile,* comédie), 74 pages in-8°; Saïgon, Imprimerie Rey et Curiol, 1888.

[3] Les *Chuyện doi xua.* Contes plaisants annamites, traduits en entier pour la première fois. Texte en caractères chinois et transcription. In-8°, IV-147-67 pages (texte); Paris, Leroux, 1888.

[4] *La langue française et l'enseignement en Indo-Chine,* 78 pages in-8°; Paris, Armand Colin, 1890.

trente ans d'imposer à l'Annam un alphabet latin (le *quoc-ngu*) est une œuvre artificielle et bâtarde, sans objet et sans issue ; elle peut à la rigueur faciliter à des Européens l'accès de l'annamite, elle ne fait que dépayser l'Annamite, le rebuter et le rejeter plus avant dans la culture traditionnelle. Tout l'effort de l'éducation doit porter sur la diffusion du français, non d'un système bâtard qui ne produit rien et ne prépare rien. Il n'y a pas lieu de faire la guerre à la culture chinoise, nous y userions nos forces et ne ferions que détruire une force morale qui, après tout, ne nous est pas nécessairement hostile; il n'y a qu'à implanter à côté d'elle la culture française; l'intérêt, la curiosité intellectuelle et le rare esprit d'assimilation de l'Annamite feront le reste.

Dans le Japon nous n'avons à signaler que les considérations de M. de Rosny sur le culte de la déesse solaire dans le Sintauisme, où il croit voir les traces de fusion de deux religions indépendantes [1], et une élégante esquisse du théâtre japonais par M. Lequeux [2].

De l'archipel du Japon passant aux îles de Ma-

[1] *Les deux Rei et le règne du soleil* (Recueil de textes..... de l'École des langues orientales, I, 301-320). — Dr R. Collignon, l'*Inscription de Témia, découverte par le capitaine Lefèvre* (inscription rupestre découverte en pays Ainos, reste peut-être d'une langue aino écrite; *Revue d'ethnographie*, 1888, VII, 449-454).

[2] Un in-18. 79 pages; Paris, Leroux, 1889. — J.-V. Barbier, *Note sur la nomenclature géographique et administrative du Japon* (*Bulletin de géographie historique*, 1888, 217-243).

laisie, nous y retrouvons l'Islam sur une couche indienne, superposée elle-même au fond primitif polynésien. M. Marre nous fait connaître le code javanais du mariage et de la succession. Ce code, écrit à Batavia, approuvé en 1766 par le Conseil des Indes néerlandaises, repose sur le rite chaféite, mais modifié dans un sens généralement favorable à la femme[1].

Tel est, Messieurs, aussi complet que j'ai pu le dresser, le bilan des deux dernières années. Je ne suis point sûr de n'avoir rien omis d'important et je vous prie d'excuser d'avance les lacunes inévitables qu'il doit contenir. On a beau n'épargner ni le temps ni la peine : les publications qui intéressent nos études sont tellement dispersées, et des travaux estimables paraissent si souvent dans des recueils où l'on ne s'attendrait pas à les trouver, que la recherche des matériaux nécessaires pour la rédaction de ce Rapport devient de plus en plus pénible. Je désirerais que chacun de vous voulût bien m'aider dans une tâche que j'ai acceptée jadis dans la présomption de la jeunesse et dont les années me font sentir à présent trop clairement les difficultés et les dangers. Je voudrais que chacun de vous me tînt au courant de

[1] *Muséon*, 1889, 380-392, 488-500. — *Le Livre des proverbes malais* (Recueil de textes publiés par l'École des langues orientales, II, 265-300). — G. de Rialle, *La population de Madagascar d'après des publications récentes* (*Revue de l'hist. des rel.*, 1889, II, 180-192).

ses propres travaux et ne craignît même pas de m'envoyer, sans fausse honte, les indications nécessaires pour mieux les comprendre et les apprécier : car nul n'est plus capable que l'auteur même de voir et de faire toucher du doigt ce qu'il a voulu faire et ce qu'il apporte de neuf. Quelques-uns d'entre vous ont bien voulu le faire cette année; je voudrais que chacun le fît : ce Rapport deviendrait ainsi réellement ce qu'il doit être : l'œuvre collective de l'orientalisme français.

Au moment de clore ce Rapport sur les œuvres des deux dernières années, nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler qu'une grande partie de ces œuvres, et non les moins remarquables, viennent d'ouvriers que nous ne reverrons plus et dont la journée est achevée avant l'heure. Certes, la science, malgré ses deuils, ne s'arrêtera pas; l'esprit scientifique est assez éveillé à présent en France pour permettre d'espérer que les vides les plus douloureux se combleront un jour : mais ce n'est pas trop, pour rendre à la science une partie de la vie qu'elle vient de perdre, de l'effort ardent et concordant de tous ceux qui peuvent quelque chose pour elle, soit par la recherche, soit par l'enseignement. Les coups répétés qui nous ont frappés ne sont pas une raison de douter de l'avenir, mais seulement d'en sentir plus profondément les nécessités et les devoirs, d'élever chacun plus haut notre idéal de savant, et de nous rappeler, dans toutes

les circonstances de notre vie scientifique, la responsabilité redoutable qui nous incombe, devant l'étranger qui nous juge et nos successeurs qui nous jugeront, comme dépositaires de l'honneur et de l'avenir de la science française.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des Membres à vie.

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MM. *ABBADIE (Antoine D'), membre de l'Institut, rue du Bac, 120, à Paris.

ADDA FERDJ, instituteur, rue d'Israël, 27, à Constantine.

ALLOTTE DE LA FUYE, chef de bataillon du génie, à Grenoble.

ALRIC, drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

AMÉLINEAU (E.), maître de conférences à l'École des hautes études, boulevard Saint-Germain, 43, à Paris.

*AYMONIER (E.), chef de bataillon d'infanterie de marine, rue du Général-Foy, 38, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE AMBROSIENNE, à Milan.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, à Utrecht.

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE, Université Saint-Joseph, à Beyrouth.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, à Alger.

MM. BACHMANN (le Dr Johannes), W. Behrenstrasse, 28, à Berlin.

BANG (Wilhelm), professeur au Collège, à Melle-lès-Gand (Belgique).

BARBIER DE MEYNARD, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des langues orientales vivantes, boulevard de Magenta, 18, à Paris.

BARGÈS (l'abbé), professeur honoraire de la Faculté de théologie de Paris, rue Malebranche, 11, à Paris.

BARRÉ DE LANCY, premier secrétaire-interprète du Gouvernement pour les langues orientales, rue Caumartin, 32, à Paris.

BARTH (Auguste), rue du Vieux-Colombier, 6, à Paris.

BARTHÉLEMY, boulevard Saint-Michel, 107, à Paris.

BARTHÉLEMY-SAINT HILAIRE, ancien Ministre des Affaires étrangères, membre de l'Institut, boulevard Flandrin, 4, à Paris.

BASSET (René), professeur d'arabe à l'École des lettres, rue Michelet, 49, à l'Agha (Alger).

BEAUREGARD (Ollivier), rue Jacob, 3, à Paris.

MM. Beck (l'abbé Franz-Seignac), rue du Palais-Gallien, 122, à Bordeaux.

Bekermann (Joseph), rue Graniczna, 10, à Varsovie.

Belkassem ben Sedira, professeur à l'École des lettres, à Alger.

Bellin (Gaspard), ancien magistrat, rue des Marronniers, 4, à Lyon.

Binsley, professeur d'arabe à l'Université de Cambridge.

* Berchem (Max van), rue Jacob, 50, à Paris.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, au palais de l'Institut, rue de Seine, 1, à Paris.

Besthorn (G.), Guldbergsgade, 9, à Copenhague.

Blonay (Godefroy de), rue de l'Université, 40, à Paris.

Bœll (Paul), élève titulaire de l'École des hautes études, rue de Saint-Quentin, 25, au Havre.

Boncompagni (le prince Balthasar), à Rome.

Bossoutrot, interprète militaire, détaché à l'Administration centrale de l'armée tunisienne, à Tunis.

Bouillet (l'abbé Paul), ancien missionnaire en Birmanie, avenue de Villars, 16, à Paris.

* Bourquin (le Rév. A.), à Lausanne.

MM. Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue Soufflot, 15, à Paris.

Budge (E. A.), au British Museum, à Londres.

Bühler (George), professeur à l'Institut oriental, à l'Université, à Vienne.

* Bureau (Léon), rue Gresset, 15, à Nantes.

* Burgess (James), à Bombay.

* Burt (le major Th. Seymour), F. R. S. Pippbrook House, Dorking, Surrey (Angleterre).

Calassanti-Motylinski (de), à la Direction des Affaires indigènes, à Constantine.

Carletti (P.-V.), professeur d'arabe à l'Université de Bruxelles, rue de la Couronne, 4, à Bruxelles.

Carrière, professeur d'arménien à l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 35, à Paris.

Casanova, membre de la mission archéologique, au Caire.

Castries (le comte Henri de), capitaine attaché à l'État-major général du Ministre de la Guerre, rue de Grenelle, 75, à Paris.

Cauro (Victor), interprète militaire, à Gafsa (Algérie).

Cernuschi (Henri), avenue Velasquez, 7, parc Monceaux, à Paris.

MM. Challamel (Pierre), rue des Boulangers-Saint-Victor, 30, à Paris.

Charencey (le comte de), rue de la Chaise, 24, à Paris.

* Chavannes (Emmanuel-Édouard), attaché à la légation de France, à Péking.

Chwolson, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Cillière (Alph.), consul suppléant de France, à Constantinople.

Clercq (L. de), rue Masseran, 5, à Paris.

Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, secrétaire-interprète du Gouvernement, professeur au Collège de France, rue de Chaillot, 22, à Paris.

Cohen Solal, professeur d'arabe au Collège, à Oran.

Colin (Gabriel), licencié en droit, breveté de l'École des langues orientales, rue de Rennes, 137, à Paris.

* Cordier (Henri), professeur à l'École des langues orientales vivantes, place Vintimille, 3, à Paris.

Coulber, capitaine au 2e de ligne belge, rue de la Prairie, 57, à Gand.

* Croizier (le marquis de), boulevard de la Saussaye, 10, à Neuilly.

Cusa (le commandeur), professeur d'arabe à l'Université de Palerme.

MM. *DANON (Abraham), à Andrinople.

*DARMESTETER (James), professeur au Collège de France, rue Bara, 9, à Paris.

DEBAT (Léon), boulevard de Magenta, 145, à Paris.

DECOURDEMANCHE (Jean-Adolphe), rue Taillepied, 4, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

DELONDRE, rue Mouton-Duvernet, 16, à Paris.

* DELPHIN (G.), professeur à la chaire publique d'arabe, à Oran.

* DERENBOURG (Hartwig), professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue de la Victoire, 56, à Paris.

DERENBOURG (Joseph), membre de l'Institut, rue de Dunkerque, 27, à Paris.

DEVÉRIA (Gabriel), secrétaire d'ambassade, interprète du Gouvernement, boulevard Pereire, 15, à Paris.

DIEULAFOY, ingénieur en chef, impasse Conti, 2, à Paris.

DILLMANN, professeur à l'Université de Berlin, Schill Strasse, 11 *a*, à Berlin.

DONNER, professeur de sanscrit et de philologie comparée à l'Université de Helsingfors.

DROUIN, avocat, rue de Verneuil, 11, à Paris.

DUKAS (Jules), rue des Petits-Hôtels, 9, à Paris.

DURIGHELLO (Joseph-Ange), antiquaire, à Sidon (Syrie).

MM. Duval (Rubens), boulevard de Magenta, 18, à Paris.

* Fargues (F.), à Téhéran.
* Favre (Léopold), rue des Granges, 6, à Genève,
Feer (Léon), attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Félicien-David, 6, à Auteuil Paris.
Fell (Winand), professeur à l'Académie de Munster.
Ferraud (Gabriel), attaché à la vice-résidence de France, à Tamatave (Madagascar).
Ferté (Henri), drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.
Flach, professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37, à Paris.
Foucaux (Édouard), professeur au Collège de France, rue de Sèvres, 23, à Paris.
* Fryer (le major George), Madras Staff Corps, Deputy Commissioner, British Burmah.
Fujiyéda (Takutsu), élève de l'École des hautes études, avenue Bosquet, 36, à Paris.

Gaignière (H.), substitut du procureur de la République, à Châlons-sur-Marne.
Gantin, ingénieur, élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes, rue de la Pépinière, 1, à Paris.
Gasselin (Ed.), consul de France, à Trébizonde.

MM. GAUDOT (Octave), géomètre, rue d'Isly, 15, à Alger.

* GAUTIER (Lucien), professeur d'hébreu à la Faculté libre de théologie, à Lausanne.

GILDEMEISTER, professeur à l'Université de Bonn.

GOGUYER (Antonin), interprète judiciaire près le tribunal de première instance, à Tunis.

GORRESIO (Gaspard), secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin.

GOURLIAN, professeur d'arabe au Collège et à l'Ecole normale d'institutrices, à Miliana (Algérie).

GRAFFIN (l'abbé), professeur de syriaque à l'Université catholique, rue d'Assas, 47, à Paris.

GREFFIER, professeur au lycée de Ben-Aknoun (Algérie).

* GROFF (William N.), rue Darwin, 1, Mustapha, à Alger.

GROSSET, licencié ès lettres, à la Faculté des lettres, à Lyon.

GROSSI (Vincenzo), à Pollone, Biella (Italie).

* GUIEYSSE (Paul), ingénieur hydrographe de la marine, rue des Écoles, 42, à Paris.

* GUIMET (Émile), au musée Guimet, place d'Iéna, à Paris.

* HALÉVY (J.), rue Aumaire, 26, à Paris.

MM. HAMY (le D[r]), membre de l'Institut, Conservateur du Musée d'ethnographie, au Trocadéro, à Paris.

HANOTEAU (le général), boulevard Raspail, 133, à Paris.

* HARKAVY (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque impériale publique, à Saint-Pétersbourg.

HARLEZ (C. DE), professeur à l'Université, à Louvain.

HÉLOUIS, premier drogman de la Légation de France, à Tanger.

HENRY (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 105, à Paris.

HERBED MEHERJIBHAI PALANJI MADAN, Old Sonapore Lane Dhobitalas, Bombay.

* HÉRIOT (l'abbé Étienne-Eugène-Louis), rue de la Poste, à Écouché (Orne).

* HERVEY DE SAINT-DENYS (le marquis D'), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue Bosquet, 9, à Paris.

HODJI (Jean), au Ministère des Affaires étrangères, à Constantinople.

HORST (L.), rue des Veaux, 20, à Strasbourg.

HOUDAS, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 29, à Paris.

MM. Huart (Clément), drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

Imbault-Huart (Camille), consul de France, à Canton (Chine).

Jeannier (A.), chancelier du consulat de France, à Bagdad.

* Jong (de), professeur de langues orientales à l'Université d'Utrecht.

Mme * Kerr (Alexandre), à Londres.

MM. Kesseler (Charles), place Saint-Charles, à Tunis.

Koulikovski, professeur de sanscrit à l'Université de Kharkov.

Kùnos (Ignace), docteur de l'Université de Buda-Pesth, à Constantinople.

Lambin (Émile), commissaire de police, rue Saint-Didier, 68, à Paris.

Lancereau (Édouard), licencié ès lettres, rue de Poitou, 3, à Paris.

* Landberg (Carlo, comte de), docteur ès lettres, Gœthestrasse, 10, à Stuttgart.

Landes (A.), administrateur des affaires indigènes, à Hanoï (Tonkin).

* Lanman (Charles), professeur de sanscrit à Harvard College, à Cambridge (Massachusetts).

MM. Le Boul (Michel), interprète, à Alger.

Leclerc (le Dr), médecin-major de 1re classe, à Ville-sur-Illon (Vosges).

Ledain, rue du Calvaire, 35, à Saint-Cloud.

Ledoulx (Alphonse), drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

Lefèvre (André), licencié ès lettres, rue Hautefeuille, 21, à Paris.

Lefevre Pontalis, rue Montalivet, 5, à Paris.

Leriche (Louis), drogman au consulat de France, à Tanger.

Leroux (Ernest), éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris.

* Lestrange (Guy), piazza Indipendenza, 22, à Florence.

Levé (Ferdinand), rue Cassette, 17, à Paris.

Lévi (Sylvain), maître de conférences à l'École des hautes etudes, place Saint-Michel, 1, à Paris.

Lietard (le Dr), médecin inspecteur des eaux, à Plombières.

Loisy (l'abbé), professeur d'hébreu à l'Université catholique, rue d'Assas, 44, à Paris.

Lorgeou (Édouard), interprète du consulat de France, à Bangkok.

Mahler, astronome, à Vienne (Autriche).

Mallet (Dominique), rue Mazarine, 19, à Paris.

IMPRIMERIE NATIONALE

MM. Marrache, rue Laffon, 10, à Marseille.

Marre (Aristide), chargé du cours de malais et de javanais à l'École des langues orientales, avenue de la Grande-Armée, 49, à Paris.

* Maspero, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, ancien directeur général des Musées d'Égypte, avenue de l'Observatoire, 24, à Paris.

Masqueray (Émile), directeur de l'École des lettres, rue Colbert, 1, à Alger.

Massieu de Clerval (Henri), rue Mademoiselle, à Versailles.

Méchineau (l'abbé), rue de Sèvres, 35, à Paris.

Mehrln (le D^r^), professeur de langues orientales, à Copenhague.

Mercier (E.), interprète-traducteur assermenté, membre associé de l'École des lettres d'Alger, rue Desmoyen, 19, à Constantine.

Merx (A.), professeur de langues orientales, à Heidelberg.

Michel (Charles), professeur à l'Université, rue de Nassau, 2, à Gand.

Michelet, colonel du génie en retraite, rue de l'Orangerie, 38, à Versailles.

Milloué (L. de), conservateur au musée Guimet, place d'Iéna, à Paris.

* Mission archéologique française, au Caire.

MM. * Mocatta (Frédéric D.), Connaught Place, à Londres.

Mohn (Christian), vico Nettuno, 28, Chiaja, à Naples.

Montet (Édouard), professeur de langues orientales à l'Université de Genève, villa des Grottes.

Mouliéras, professeur d'arabe au Lycée, à Oran (Algérie).

Muir (Sir William), membre du Conseil de l'Inde, India Office, à Londres.

* Müller (Max), professeur à Oxford.

Neubauer (Adolphe), à la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford.

Nouet (l'abbé René), curé à Roézé, par la Suze (Sarthe).

Opperi (Jules), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Sfax, 2, à Paris.

Ottavi (Paul), drogman chancelier du consulat général de France, à Zanzibar.

* Parrot-Laboissière (Ed.-F.-R.), Barrière Ste-Catherine, par Moulins.

Patorni, interprète militaire au Gouvernement général, à Alger.

MM. PEREIRA (Estèves), lieutenant du génie, Poço do Borratem, 4, à Lisbonne.

PERTSCH (W.), bibliothécaire, à Gotha.

PETIT (l'abbé), à Romescamps, par Abancourt (Oise).

* PHILASTRE (P.), lieutenant de vaisseau, inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine, à Cannes.

PIAT, vice-consul de France à Bouchir (golfe Persique).

PIEHL (le Dr Karl), docent d'égyptologie à l'Université, à Upsal.

* PIJNAPPEL, docteur et professeur de langues orientales, à Middelbourg.

* PINART (Alphonse), à San-Francisco.

* PLATT (William), Callis Court, Saint-Peters, île de Thanet (Kent).

POGNON, consul de France, à Bagdad.

POPELIN (Claudius), rue de Téhéran, 7, à Paris.

* POUSSIÉ, boulevard Henri IV, 46, à Paris.

PRÆTORIUS (Franz), Augusta Platz, 5, à Breslau.

PRIAULX (O. DE BEAUVOIR), Cavendish Square, 8, à Londres.

PRYM (le professeur E.), à Bonn.

QUENTIN (l'abbé), aumônier au lycée Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques, 123, à Paris.

MM. Raboisson (l'abbé), rue de Villiers, 80, à Paris.

Rat, capitaine au long cours, rue Glacière, 2, à Toulon.

Ravaisse (P.), chargé de cours à l'École des langues orientales vivantes, avenue Kléber, 39, à Paris.

Regnaud (Paul), maître de conférences, pour le sanscrit, à la Faculté des lettres, à Lyon.

* Regnier (Adolphe), rue de Grenelle, 35, à Paris.

* Rehatsek (Edward), M. C. E., à Bombay.

Remy (Georges), interprète militaire à la division d'Alger.

Remzi Bey (le colonel Hussein), professeur à l'École impériale de médecine, à Constantinople.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, à Paris.

Reuter (J. N.), licencié ès lettres, à Abo (Finlande).

* Revillout (E.), conservateur adjoint au Musée égyptien, professeur à l'École du Louvre, à Paris.

* Reynoso (Alvaro), docteur de la Faculté des sciences de Paris, à la Havane.

* Rimbald, rue de Versailles, 59, au Chesnay, près Versailles.

MM. Rivié (l'abbé), curé de Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides, 39, à Paris.

* Robertson Smith (W.), Christ's College, à Cambridge.

* Rochemonteix (le marquis de), rue des Beaux-Arts, 11, à Paris.

Rockhill (W. Woodville), n° 1620, 19th Street, à Washington.

Rodei (Léon), ingénieur des tabacs, rue de la Collégiale, 1, à Paris.

* Rolland (E.), rue des Fossés-Saint-Bernard, 6, à Paris.

Rondot (Natalis), ex-délégué du commerce en Chine, au château de Chamblon, près Yverdon.

Rosny (L. de), professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue Duquesne, 47, à Paris.

Rost (Reinhold), bibliothécaire de l'India Office, à Londres.

Roth (le professeur), bibliothecaire en chef de l'Université, à Tubingue.

Roussel (l'abbé), rue des Dames, 12, à Rennes.

* Rudy (Ch.), professeur, rue Royale, 7, à Paris.

Rylands (W. F. S. A.), secrétaire de la Société d'archéologie biblique, Hart Street, 11, Bloomsbury, à Londres.

MM. Sabbathier, agrégé de l'Université, rue du Cardinal-Lemoine, 15, à Paris.

Sauvaire (Henri), consul honoraire, à Robernier, par Montfort-sur-Argens (Var).

Scheer (Eugène), inspecteur des écoles indigènes de l'Algérie, rue Dupuch, 10, à Alger.

Schefer (Charles), membre de l'Institut, professeur de persan et administrateur de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2, à Paris.

Schmidt (Valdemar), professeur, à Copenhague.

Senart (Émile), membre de l'Institut, rue Bayard, 16, à Paris.

Sioufi, consul de France, à Mossoul.

Socin, professeur à l'Université de Leipzig.

Sonneck (de), interprète principal à l'état-major de la division, à Alger.

Specht (Édouard), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 195, à Paris.

Spiro, à Tunis.

Steinnordh (J. H. W.), docteur en théologie et en philosophie, à Linkoping.

Strehly, professeur au lycée Louis-le-Grand, rue de Vaugirard, 16, à Paris.

Taillefer, docteur en droit, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales, boulevard Saint-Michel, 81, à Paris.

MM. TEUTSCH (Alfred), au consulat général de France, à Bangkok (Siam).

TEXTOR DE RAVISI (le baron), boulevard Richard-Lenoir, 74, à Paris.

TOUHAMI BEN LARBI, interprète judiciaire assermenté à Ksar et-Tir, Sétif (Algérie).

* TURRETTINI (François), rue de l'Hôtel-de-Ville, 8, à Genève.

TURRINI (Giuseppe), professeur de sanscrit, à l'Université de Bologne.

VASCONCELLOS-ABREU (DE), professeur de sanscrit, rua Barata Salgueiro, 15, à Lisbonne.

VAUX (Bernard DE), rue Saint-Guillaume, 14, à Paris.

VERNES (Maurice), directeur adjoint à l'École des hautes études, boulevard Saint-Germain, 76, à Paris.

VILBERT (Marcel), drogman du consulat de France, à Andrinople.

VINSON (Julien), professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue de Beaune, 3, à Paris.

VISSIÈRE (Arnold), premier interprète de la légation de France, à Pékin.

VITTO (Errico), consul d'Italie, à Alep.

VOGÜÉ (le marquis Melchior DE), membre de l'Institut, ancien ambassadeur de France à Vienne, rue Fabert, 2, à Paris.

MM. Waddington (W.-V.), *membre de l'Institut*, ambassadeur de France à Londres, rue Dumont-d'Urville, 31, à Paris.

* Wade (Sir Thomas), Cleveland Square, 42, Hyde-Park à Londres.

Wilhelm (Eug.), professeur, à Iéna.

* Wyse (L.-N.-B.), lieutenant de vaisseau, boulevard Malesherbes, 117, à Paris.

Zoeros Pacha, général de brigade, professeur de clinique à la Faculté de médecine de Constantinople, rue Agha Haman, à Péra.

Zographos (S. Exc. Christaki Effendi), avenue Hoche, 22, à Paris.

Zotenberg (H.-Th.), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue des Ternes, 96, à Paris.

II

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. Rawlinson (Sir H. C.), à Londres.

Weber, professeur à l'Université de Berlin.

Salisbury (E.), secrétaire de la Société orientale américaine, à Boston (États-Unis).

III

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

En vente chez Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris.

JOURNAL ASIATIQUE, publié depuis 1822. Collection complète. . . . . 1,000 fr.
Chaque année. . . . . 25 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825, in-8°. . . . . 3 fr.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse, etc. *Paris*, 1825, in-8°. — Supplément à la grammaire japonaise, etc. *Paris*, 1826, in-8°. . . . . 7 fr. 50

ESSAI SUR LE PÂLI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. *Paris*, 1826, in-8°. (Épuisé.). . . . . 15 fr.

MENG-TSEU VEL MENCIUM, latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. *Lutetiæ Parisiorum*, 1824, 1 vol. in-8°. . . 9 fr.

YADJNADATTABADHA, OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Ramâyana, poème epique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très détaillée, une traduction française et des notes, par A.-L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale, par J.-L. Burnouf. *Paris*, 1826, in-4°, avec quinze planches. . . . . . 7 fr. 50

VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Klaproth. *Paris*, 1827, in-8°. . . . . 7 fr. 50

Élégie sur la Prise d'Édesse par les Musulmans, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab. *Paris*, 1828, in-8° . . . . 4 fr. 50

La Reconnaissance de Sacountalâ, drame sanscrit et prâcrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A.-L. Chézy. *Paris*, 1830, in-4°, avec une planche . . . . . 10 fr.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1830, grand in-8° . . . . 9 fr.

Chrestomathie chinoise (publiée par Klaproth). *Paris*, 1833, in-8° . . . . 7 fr. 50

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1837, in-8° . . . . 9 fr.

Géographie d'Abou'lféda, texte arabe publié par Reinaud et le baron de Slane. *Paris*, Imprimerie royale, 1840, in-4° . . . . 24 fr.

Râdjataranginî, ou Histoire des rois du Kachmîr, publié en sanscrit et traduit en français, par M. Troyer. *Paris*, Imprimerie royale et nationale, 3 forts vol. in-8° . . 20 fr.

Précis de législation musulmane, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil, publié sous les auspices du Ministre de la guerre, 4e édition. *Paris*, Imp. nat., 1877, in-8° . . . . 6 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

Les Voyages d'Ibn Batoutah, texte arabe et traduction par MM. C. Defrémery et Sanguinetti. *Paris*, Imprimerie nationale, 4 vol. in-8°. Chaque volume . . . . 7 fr. 50

Table alphabétique des Voyages d'Ibn Batoutah. *Paris*, 1859, in-8° . . . . 2 fr.

Les Prairies d'or de Maçoudi, texte arabe et traduction par M. Barbier de Meynard (les trois premiers volumes en collaboration avec M. Pavet de Courteille). 9 vol. in-8°. (Le tome IX comprenant l'Index.) Chaque vol. . . 7 fr. 50

Le Mahâvastu, texte sanscrit, publié pour la première fois, avec des Introductions et un Commentaire, par M. Ém. Senart. Volumes I et II. 2 forts volumes in-8°. Chaque volume . . . . 25 fr.

Chants populaires des Afghans, recueillis, publiés et traduits par James Darmesteter. Précédés d'une Introduction sur la langue, l'histoire et la littérature des Afghans. 1 fort vol. in-8° . . . . 20 fr.

Nota. Les membres de la Société qui s'adresseront *directement* au libraire de la Société, M. Ernest Leroux, rue Bonaparte, 28, à Paris, auront droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix de tous les ouvrages ci-dessus, à l'exception du *Journal asiatique.*

Le Gérant :

Barbier de Meynard.

JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1890.

LES DICTONS SATIRIQUES

ATTRIBUÉS À SIDI AH'MED BEN YOUSOF,

PAR

M. RENÉ BASSET,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES D'ALGER.

AVANT-PROPOS.

Les dictons satiriques sur les villes et les tribus d'Algérie attribués à Sidi Ah'med ben Yousof appartiennent à un genre de littérature populaire, très répandu chez les Sémites. Il consiste à décomposer un nom propre d'homme ou de pays et à en combiner les éléments de manière à en tirer un éloge ou un blâme, souvent aussi peu justifiés l'un que l'autre. L'allitération et l'homophonie jouent un grand rôle dans ces courtes satires dont la Bible nous offre le plus ancien spécimen : je veux parler des Bénédictions de Jacob et de Moïse « où perce l'intention de recueillir les dictons satiriques ou laudatifs qui avaient cours sur chaque tribu[1] ». Un des plus célèbres recueils de ce genre est le *Raihan el-Albab*, distiques souvent obscènes, dirigés contre les tribus arabes d'Orient et encadrés dans un récit, évidemment de l'invention du conteur ou plutôt du collecteur de ces vers,

[1] Renan, *Histoire générale des langues sémitiques* (Paris, 1863, in-8°, l. I, chap. I, p. 122-123 et note 1).

Yézid el-Raqqâchi, le commensal du premier khalife ʿabbaside, Abou'l ʿAbbâs el-Saffah'[1]. On peut citer aussi, mais à un point de vue tout opposé, les dictons élogieux attribués à ʿAmr ben Ma'di Karib, par Abou Mikhnef Lout' ben Yah'ya, et présentant un contraste absolu avec ceux du *Raihan*[2].

L'Afrique du nord possède aussi des dictons de ce genre, sous une forme moins littéraire que ceux du *Raihan*, quoiqu'ils soient attribués à des personnages instruits. En réalité ceux-ci n'en sont point les auteurs et leur qualité de marabout ne sert qu'à donner plus d'autorité à ces dictons, œuvre collective et anonyme de plus d'une génération. Tels sont ceux qu'on met sous le nom d'Ah'med ben Yousof, de ʿAbd er-Rah'man ben Medjdoub[3], de Ya'qoub ech-Chérif, de ʿAli-bou-Nâb[4], de ʿAbd er Rah'man Abou H'amid, etc.

Les premiers sont les plus répandus et bien que les ayant fréquemment sur les lèvres, quand il s'agit de *blasonner* leurs voisins, les indigènes n'ont jamais pris soin de les conserver par écrit. C'est oralement que ceux qui s'en sont occupés les ont recueillis, comme je l'ai fait après eux : Walsin Esterhazy[5], Fl. Pharaon[6] et le général Daumas[7]. Je parle de ceux qui ont publié une collection d'une certaine étendue, encore que la

[1] Cf. Dozy, *Catalogus codic. arabic. biblioth. Lugd. Batav.*, t. I, p. 268; Sanguinetti, *Raihan al-Albâb* (*Journal asiatique*, 1853, t. I, p. 268); Mas'oudi, *Prairies d'or*, édit. et trad. Barbier de Meynard, t. VI (Paris, 1871, in-8°, chap. cvii, p. 137-156, et notes, p. 495-496).

[2] Cf. Mas'oudi, *Prairies d'or*, édit. et trad. Barbier de Meynard, t. IV, chap. lxxvi, p. 236-239 (Paris, 1865, in-8°).

[3] Cf. Delphin et Guin, *Notes sur la poésie et la musique arabes dans le Maghreb algérien*, p. 69-70 (Paris, 1876, in-16).

[4] Devaux, *Les Kebaïles du Djerdjera* (Marseille, 1859, in-12, p. 219-222).

[5] *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger* (Paris, 1840, in-8°).

[6] *Le marabout Si Admed* (sic) *ben Youssef et ses daouï* (*Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies*, t. XV, 1854, p. 117-122). Les dictons qui y sont cités ont été reproduits par Cl. Duvernois, *L'Algérie pittoresque* (Paris, 1862, in-12, *passim*).

[7] *La Vie arabe et la Société musulmane* (Paris, 1869, in-8°, p. 225-240).

première (W. Esterhazy) ne contienne que 12 dictons, la seconde 16 et la troisième 31, tandis que le recueil que je donne aujourd'hui n'en compte pas moins de 115[1]. Ce nombre pourrait être augmenté, puisqu'ils ont pour auteur la fantaisie individuelle et l'humeur satirique de chacun : en cette matière, sans cesse renouvelée, nul ne peut se flatter d'être complet. Est-il besoin d'ajouter que j'ai reproduit la langue dans laquelle ils sont rédigés et dont les formes vulgaires sont une preuve de leur origine populaire comme eux-mêmes présentent un reflet de l'esprit indigène si fermé aux étrangers ?

Lunéville (Meurthe-et-Moselle)

25 août 1890

I

Comme l'indique son surnom, Sidi Ah'med ben Yousof Merini el-Hoouâri er Râchidi naquit à la Qala'ah des Beni Râched, petite ville située dans un pays montagneux très pittoresque entre Relizane et Mascara. Il appartenait à la tribu des Beni Merin qui faisaient partie de la grande famille berbère des Hoouâra. quelques membres de cette famille, profitant de l'affaiblissement des Beni Iloumi qui possédaient avant eux la Qala'ah, s'en emparèrent, pendant que la plus grande partie[2], laissant les Beni 'Abd el-Ouâd, leurs frères, constituer un royaume floris-

[1] Le *Blason populaire de la France* de MM. Gaidoz et Sebillot (Paris, 1884, in 18 jésus) en contient 21 faisant partie d'une collection que j'avais communiquée aux auteurs de ce recueil.

[2] Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. I (Alger, 1852, in 8°), p. 281-282.

sant à Tlemcen, se substituait aux Almohades dans le Maroc, comme ceux-ci avaient remplacé les Almoravides, comme eux-mêmes devaient être dépossédés par les Chérifs.

Mais cette origine du cheikh était trop peu relevée aux yeux des biographes[1] qui lui attribuèrent la noblesse religieuse et lui fabriquèrent une généalogie le faisant remonter par Edris ben Edris, le fondateur de Fas, à ʿAli, le gendre du Prophète[2]. D'après cette légende, sa mère l'aurait mis au monde au cours d'un voyage qu'elle faisait avec son mari et aurait abandonné le nouveau-né au milieu d'une touffe de palmiers nains, dans le voisinage d'une fraction des Oulâd Merah'. Une vache, appartenant à un nommé Ibn Yousof, allaita le futur ami de Dieu que les anges avaient vêtu d'or et de soie et dont le visage resplendissait d'une clarté céleste. Ibn Yousof s'empressa de le recueillir et l'éleva

[1] Outre les écrivains arabes que j'ai cités à leur lieu et place, j'ai eu à ma disposition deux biographies de Sidi Ah'med ben Yousof, l'une terminée le 29 redjeb 1284 de l'hégire, par Moh'ammed ben Moh'ammed el-Djezzâr, sur les conseils et avec l'aide d'El-H'adj Mos't'afa ben Baqisah (بقيسة = نقيسة ?), d'après le livre du t'aleb ʿAli ben El-ʿAbbâs de Mazagran (المزغران); l'autre, plus moderne, extraite du ربح التجارة ومغنم السعادة فيما يتعلق باحكام الزيارة, par ʿAli ben El-H'adj Mousa, qui s'est servi surtout d'Es'S'abbâgh.

[2] Abou'l ʿAbbâs Ah'med ben Moh'ammed ben Ah'med ben Abd Allah ben Yousof ben ʿAbd el-Djelil, ben Yamdas, ben ʿAbd er-Redha ben Mousa el-Mortadha ben Djaʿfar es-S'adoq ben Moh'ammed ben Ah'med ben Zein el-ʿAbidin ben H'amoud ben ʿAli ben Edris el-Asghar ben Edris el-Akbar ben ʿAbd Allah el-Kâmil ben Moh'ammed ben El-H'asan ben H'asan es-Sibt ben ʿAli.

comme son fils : en récompense, Ah'med ajouta son nom au sien [1].

L'histoire de sa jeunesse n'offre rien d'authentique et des légendes, souvent absurdes, tiennent la place des faits [2]. Il dut acquérir de bonne heure un renom de sainteté, probablement en s'élevant contre le relâchement religieux dont les Zeyânites de Tlemcen, où régnait alors l'émir ʿAbd Allah Moh'ammed, surnommé El-Motaouakkel ʿAla'Allah (866-880 hég., 1462-1475 de J.-C.), donnaient l'exemple [3]. Sidi Ah'med s'étant rendu à Oran, les propos de quelques-uns de ses compagnons déplurent au gouverneur qui dénonça le marabout à l'émir de Tlemcen. Celui-ci, averti qu'il courait le danger d'être tué ou emprisonné, s'enfuit à Ras el-Mâ, près du qaïd des Beni Râched, Ah'med ben Abou Ghanem, qui, à l'arrivée des ordres d'Abou ʿAbdallah, fit partir Sidi Ah'med. Il s'éloigna en maudissant ses persécuteurs. Sur mer, leur pouvoir fut anéanti par les Espagnols

[1] Fl. Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Youssef* (*Revue de l'Orient*, XV, p. 117-118, reproduit [sans indication de sources], par Cl. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 100-101). MM. Delphin et Guin, *Notes sur la poésie et la métrique arabes dans le Maghreb algérien* (p. 71), semblent admettre l'origine chérifienne de Sidi Ah'med. Abou Râs, dans ses *Voyages extraordinaires et nouvelles agréables*, dit qu'il était originaire des Beni Ouannoud (*Revue africaine*, t. XXIV, 1880, p. 139).

[2] Es'-S'abbâgh raconte qu'il demanda à Dieu trois choses et qu'elles lui furent accordées : la connaissance des choses extérieures et intérieures, la supériorité sur tous les hommes, enfin la faveur de voir le Prophète.

[3] Cf., sur ce prince, Bargès, *Complément de l'histoire des Beni Zeyian* (Paris, 1887, in-8°, chap. XXII, p. 351-359).

qui prirent Oran (915 hég., 1509 de J.-C.) et sur terre, par les Turks qui mirent fin à la dynastie zeyanite (1555 de J.-C.). Il alla jusqu'à l'Hillil[1], où il laissa sa fille 'Aïcha, et de là à Bougie.

Sous la domination d'un prince h'afside, issu de 'Abd el-'Aziz et hostile aux Beni Zeyân, Bougie offrit un asile sûr au marabout poursuivi par la colère du roi de Tlemcen. Il est vraisemblable que là Sidi Ah'med fut, d'une façon définitive, engagé dans le mouvement de renaissance religieuse du monde islamique : en présence des triomphes du christianisme en Espagne et sur les côtes du Maghreb, on chercha à arrêter ses progrès en empruntant à l'Orient les confréries musulmanes. Sidi Ah'med suivit à Bougie les leçons d'Ah'med ez Zarrouq qui l'affilia à l'ordre religieux auquel lui-même appartenait : les Qadirya, branche des Chadelya, dont une fraction prit le nom de Sidi Ah'med er Râchidi. Voici la généalogie spirituelle qui rattache ce dernier à H'asan el-Bas'ri :

1. Ah'med ben Yousof.
2. Ah'med Ez Zarrouq.

D'après le *Bostân* d'Ibn Meryem[2] et le *Tekmilat ed-Dibâdj* d'Ah'med Baba de Ton-

[1] L'Hillil (en berbère *ilili*, يليلي « le laurier rose »), au nord de la Qala'ah des Beni Râched, est aujourd'hui le chef-lieu d'une commune mixte et une station du chemin de fer d'Alger à Oran, entre Relizane et Perrégaux.

[2] Manuscrit de la Bibliothèque universitaire d'Alger n° 2001, fol. 20-23. Delpech, *Résumé du « Bostane »* (sic) (*Revue africaine*, t. XXVIII, 1883, p. 386).

bouktou[1], Ah'med ben Moh'ammed ben ʿIsa el-Bornousi el-Fâsi, surnommé Ez Zarrouq, naquit le jeudi 28 de moharrem 846. Dès l'âge de seize ans, il commença à se livrer à l'étude près d'Es-Soyouti. Ibn Ghâzi fait le plus grand éloge de sa science : il eut pour maîtres ʿAbd er-Rah'man el-Medjdouli, Ibrahim et-Tâzi, Et-Tenessi, etc. En Orient, il suivit les leçons d'Es-Sanhouri, d'Es-Sakhâoui, d'Ah'med ben ʿOqbah el-H'adhrami, de Chihâb eddin el-Ibchihi. Il composa de nombreux ouvrages : deux commentaires de l'*Irchâd* et de la *Risâlah* — شرح مواضع من مختصر خليل — شرح — شرح الدغليسية — شرح القرطبية — شرح العقيدة القدسية — الغافقية et plus de vingt commentaires sur les *H'ikam* d'Ibn ʿAt'a Allah — شرح حزب البحر — شرح شرح حقائق المقرى — مشكلات الحزب الكبير شرح الاسما الحسنى — شرح قطع الششترى — النصيحة الكافية — شرح المراصد — qu'il abrégea ensuite — اعانة المتوجه المسكين على عدة المريد الصادق — طريق الفتح والتمكين من اسباب السقط فى بيان الطريق و حوادث الوقت dont Ah'med Baba fait le plus grand éloge — تعاليق على البخارى فى ضبط الالفاظ — — un court volume sur la science des

[1] Manuscrit de la Bibliothèque-Musée d'Alger, n° 156, fol. 15-16.

traditions; — des lettres sur la littérature. Il avait le don des miracles, fit plusieurs fois le pèlerinage et mourut à Tripoli en s'afar 899 de l'hégire. — Outre Sidi Ah'med ben Yousof, ses principaux disciples furent : Chihâb eddin el-Qastalâni, auteur d'un commentaire sur le *Sah'ih'* d'El-Bokhâri, Chems eddin el-Loqâni, El-H'attâb l'aîné, T'âher de Constantine, etc.

3. 'A'med ben 'Oqbah el-H'adhrami, auteur d'un livre intitulé : الرصد, commenté par son disciple Ah'med ez-Zarrouq.
4. Abou Zakarya Yah'ya.
5. Abou Mas'oud Ah'med.
6. Abou S'alih' Nas'r.
7. Abou Bekr 'Abd er Razzâq, fils de 'Abd el-Qâder el-Djilâni qu'il accompagna dans le pèlerinage où il se rencontra avec Abou Midian (Bou Médine) enterré à El-Eubbad, près de Tlemcen. Il fit construire à Baghdâd, près du tombeau de son père, une qoubbah à sept dômes dorés[1]. Il mourut en 603 de l'hégire.
8. Mah'î eddin 'Abd el-Qâder el-Djilâni, le fondateur de l'ordre des Qâdirya, est le marabout le plus vénéré dans toute l'Algérie : il naquit en 471 de l'hégire (1078-1079

[1] A. Le Châtelier, *Les Confréries musulmanes du Hedjaz* (Paris, 1887, in-18, p. 34-35).

de J.-C.) dans le Guilân, province de Perse[1], d'où son surnom de *Guilâni* ou *Djilâni*, altéré dans le Maghreb en *Djelloul* et *Djilâli*. Une tradition plus ou moins authentique le fait descendre de ʿAli par son père Abou S'alih' Mousa ben ʿAbd Allah ben Yah'ya ez-Zâhed ben Moh'ammed ben Daoud ben Mousa ben ʿAbd Allah Abou'l Kiram ben ʿAbd Allah el-Djaʿoun ben ʿAbd Allah el-Kâmel ben H'asan el-Motna ben H'asan ben ʿAli. « Comme doctrine religieuse, les Qadirya visent surtout à l'extatisme mystique que Cheïkh Senoussi a défini : « L'anéantissement de l'individua-« lité de l'homme par l'absorption dans « l'essence de Dieu... » Le rituel comprend : en premier lieu, une cérémonie d'initiation, dans laquelle, soumis à un interrogatoire symbolique, le néophyte prête serment d'obéissance à son chef spirituel et de fidélité à l'ordre. Admis ainsi au nombre des frères, le nouveau membre participe dès lors à leurs droits et leurs devoirs. Ces devoirs consistent en obligations morales, telles que la sincérité, la charité; en pratiques pieuses, les aumônes,

[1] Et non à Ghil ou Djil près de Baghdâd, comme on l'a dit plusieurs fois par erreur. Cf. dans les *Notes sur la poésie et la métrique arabes*, p. 109, les surnoms de ce personnage et le dicton qui prouve sa popularité dans le Maghreb.

par exemple, et enfin en prières, oraisons ou litanies[1]... Les oraisons... sont dans tous les ordres recommandées sans être imposées. Elles sont de deux formes : l'*Ouerd* et le *Hizb*... Les litanies, au contraire, constituent la partie la plus importante du rituel journalier dans tous les ordres et sont d'obligation stricte[2]. » Sidi ʿAbd el-Qâder el-Djilâni mourut à Baghdâd le 8 de rabi' second 561 de l'hégire, laissant quarante-neuf enfants, dont vingt-sept garçons; quelques-uns n'en comptent que dix, dont les plus célèbres furent ʿAbd Allah, l'aîné, mort à Baghdâd en 589 de l'hégire; ʿIsa, l'auteur du *Let'aïf el-Anouâr*, mort en Égypte et enterré au cimetière de Qarafat en 573; Ibrahim, mort à Ouâset' en 592 : sa postérité existe encore au Maroc et en Syrie; ʿAbd el-Ouahhâb, mort en 593 à Baghdâd; Moh'ammed, mort en 600, enterré au cimetière d'El-H'alyah, à Baghdâd; ʿAbd er-Razzâq, mentionné plus haut; Mousa, mort à Damas en 618; Yah'ya, mort à Baghdâd en 600. Du vivant de leur père, ils prêchèrent sa doctrine au Maroc, en

[1] Quelques-unes de ces prières sont attribuées à Sidi ʿAbd el-Qâder lui-même, entre autres الفيوضات الربانية فى الاوراد القادرية, le Caire, 1303 de l'hég., in-8°; et اوراد شريفة, publiée à Constantinople en 1869.

[2] Le Châtelier, *Les Confréries musulmanes du Hedjaz*, p. 22-24.

Égypte, en Arabie, dans le Turkestan et l'Inde[1].

9. Abou Saʿïd, surnommé El-Kharrâz. ʿAbd Allah el-Yafeʿi[2] raconte sur lui l'anecdote suivante : « J'étais dans le désert, dit Abou Saʿïd el-Kharrâz, en proie à une faim violente. Mon âme me poussa à demander à Dieu de la nourriture. Je pensai : Ce n'est point ainsi qu'agissent ceux qui s'en remettent à Dieu, les gens zélés. Mon âme me conseilla alors de demander à Dieu la patience et lorsque je fus sur le point de le faire, j'entendis une voix qui disait :

[1] Cf. la biographie de Sidi ʿAbd el-Qâder el-Djilâni, dans la continuation du dictionnaire bibliographique d'Ibn Khallikân; une autre composée en persan et traduite en arabe sous le titre de : مناقب السيد عبد القادر الجيلاني, le Caire, 1309 de l'hég. — Djâmi, *Nefah'at el-Ons*, Bibliot. nat. de Paris, fonds persan, ms. n° 112, fol. 176 (édité aussi à Calcutta). Il existe à Fas un abrégé de la biographie de ce personnage intitulée : غبطة الناظر في ترجمة الشيخ عبد القادر (cf. R. Basset, *Les Manuscrits des bibliothèques de deux mosquées de Fâs*, Alger, 1883, grand in-8°, n° 63, p. 17). Abou Râs mentionne les trois ouvrages suivants relatifs à ce marabout : انوار الناظر par ʿAbd Allah ben Nas'r el-Bekri Es'-S'iddiqi; نزهة الناظر de ʿAbd el-Lat'if ben Hibat Allah el-Hachemi; بهجة الاسرار, en trois volumes, d'Abou 'l-H'asan ʿAli ben Yousof ben Djarîr el-Lakhmi, de Chat'noufa en Égypte. — Abou Râs, *Voyages extraordinaires* (*Revue africaine*, t. XXV, 1881, p. 305-306, 371-373); Le Châtelier, *Les Confréries musulmanes du Hedjaz*, p. 21-35; Trumelet, *Les Saints de l'islam*, Paris, 1881, in-12, chap. XXII, p. 287-306. On remarquera dans ce dernier ouvrage cette indication singulière (p. 287, note 1) : « El-Djilani est le nom ethnique du saint *qui vécut longtemps au Djilan dans le Maroc.* »

[2] *Roudh er-Riâh'în* (Boulaq, 1302 de l'hég., in-8°), histor. 435, p. 219.

Et il prétend être proche de nous!
Nous ne délaissons pas celui qui vient à nous:
Abou Sa'ïd a failli demander la patience.
Comme si nous ne le voyions pas et s'il ne nous voyait pas. »

10. Abou'l H'asan 'Ali el-Hakkari.

11. Abou'l Faradj el-Fars'ous'i.

12. Abou Bekr Dja'far ech Chibili ben Younès. Il naquit en Égypte d'après Djâmi, à Orouchna, dans le Ferghanah, province du Turkestân, suivant Ibn Khallikân et l'auteur des *Classes des Soufis;* enfin d'autres le font naître à Samarra. Il vint à Baghdâd où il devint disciple de Djoneid[1] et mourut dans cette ville au mois de dzou'l h'idjah 334 de l'hégire[2].

13. Abou'l Qâsem Djoneïd. D'après Djâmi, Djoneïd, « le prince de l'ordre des Soufis », naquit à Baghdâd. Au début, il éprouvait,

[1] Cf. dans les *Voyages extraordinaires* d'Abou Râs (*Revue africaine,* t. XXVI, 1882, p. 286) une anecdote et des vers sur les relations affectueuses d'Ech Chibili avec son maître Djoneïd.

[2] Cf. le *Nefah'at el-Ons* de Djâmi, extraits de Silvestre de Sacy, *Notices et extraits des manuscrits,* t. XII (Paris, 1831, in-4°), p. 428, note. D'Herbelot, *Bibliothèque orientale,* s. v° SCHEBELI; Ibn al-Athir, *Kâmel,* éd. de Boulaq, 12 vol. in-8°, 1302 de l'hég., t. VIII, p. 183; Abou'l Féda, *Annales moslemicæ,* t. II, p. 445; 'Abd Allah el-Yafe'i, *Roudh er-Riâh'in,* n° 33, p. 142 (conversation avec Behloul, le fou mystique); n° 36, p. 43 (conversation avec un extatique qui voyait Dieu et s'entretenait avec lui); n° 133, p. 93-94, et n° 134, p. 94 (conversion à l'islamisme et au soufisme de médecins chrétiens dans des circonstances particulières); n° 114, p. 81; n° 272, p. 147.

malgré les exhortations de son maître Es-Saqti, de la honte à parler en public : un songe dans lequel il vit le Prophète le décida, et pour ses débuts il convertit un chrétien. Il prit part à des expéditions militaires et mourut en 297 de l'hégire, d'après Moh'ammed Selemi en Nichabouri, auteur des *Classes des Soufis*, et en 298 de l'hégire, d'après El-Yafe'i [1].

14. Sari es-Saqti. Abou'l H'osaïn Sari es-Saqti ben Moflis, enterré à Baghdâd, mourut en 251 de l'hégire, d'après Ibn al-Athir (*Kâmil*, t. VIII, p. 25) et Abou'l Féda (*Annales Moslemicæ*, t. II, p. 215), et en ramadhan 253 de l'hégire, suivant Djâmi [2].

15. Ma'rouf el-Karkhi [3].

16. Abou Solaïmân Daoud et'-T'ai [4].

[1] Cf. *Notices et extraits*, t. XII, p. 432-436; *Biographie de Djoneïd*, par Djâmi; El-Yafe'i, *Roudh er-Riah'in*, n° 4, p. 27; n° 44, p. 47; n° 127, p. 92; n° 128, p. 92; n° 132, p. 93; n° 195, p. 118; n° 214, p. 125, n° 277, p. 149; n° 278, p. 150; n° 326, p. 171; n° 335, p. 175; n° 349, p. 180.

[2] Cf. sa biographie dans le *Ouefayât el-'Ayân* d'Ibn Khallikân, le *Nefah'at el-Ons*, de Djâmi, fol. 19, et les anecdotes rapportées par El-Yafe'i, *Roudh er-Riâh'in*, n° 12, p. 28 (il calme les scrupules de son disciple Djoneïd); n° 34, p. 42-43 (entretien avec le fou mystique Behloul); n° 51, p. 52-53; n° 122, p. 87-90; n° 225, p. 131; n° 303, p. 161-162.

[3] Cf. Djâmi, *Nefah'at el-Ons*, f. 14; El-Yafe'i, *Roudh er Riâh'in*, n° 482, p. 246 (il ramène au bien une femme qui lui avait volé son vêtement et son Qorân, pendant qu'il faisait ses ablutions sur le bord du Tigre); n° 496, p. 255-256.

[4] Cf. sa biographie dans le *Nefah'at el-Ons*, de Djâmi, fol. 14.

17. H'abib el-ʿAdjemi. Il était d'abord esclave et se racheta moyennant quarante mille dirhems. Dieu fit un miracle pour lui permettre d'exercer sa libéralité en temps de famine[1].

18. H'asan el-Bas'ri. Il naquit à Médine deux ans avant la fin du khalifat de ʿOmar et mourut à Basrah en 728 de J.-C., d'après En-Naouaoui, et en 737, d'après Ibn Khallikân et Abou'l Mahasin. Il était hostile à la poésie[2], et bien que Chahristani (*Kitâb el-Milel*, édit. Cureton, p. 32) lui attribue une épître adressée au khalife ʿAbd el-Melik ben Merouân en faveur du libre arbitre, opinion qu'au dire d'Ibn Qotaibah, il aurait abandonnée plus tard, il peut être considéré comme le premier des mystiques : toutefois son disciple Ouasil passe pour le fondateur de la secte des Moʿtazelites[3].

A défaut de renseignements positifs sur le séjour de Sidi Ah'med à Bougie, la légende n'a pas manqué

[1] Cf. El-Yafeʿi, *Roudh er-Riâh'in*, n° 328, p. 172. Il rapporte ailleurs (n° 255, p. 141) une anecdote où l'on voit H'abib subissant les reproches de sa femme, qui trouvait que ses dévotions ne lui procuraient aucun salaire, et justifié par Dieu.

[2] Cf. Caussin de Perceval, *Notice sur les trois poètes, Djarir, Akhtal et Ferazdaq* (*Journal asiatique*, juin 1874, p. 543).

[3] Cf. la biographie de H'asan el-Bas'ri, ap. G. Dugat, *Histoire des philosophes et des théologiens musulmans* (Paris, 1878, in-8°, p. 245-249).

de lui prêter des aventures merveilleuses, parfois communes à d'autres saints musulmans et destinées à prouver incontestablement aux croyants sincères que le don des miracles avait été accordé au marabout. Comme preuve d'authenticité, le récit de ces aventures est mis par l'hagiographe dans la bouche de Sidi Ah'med. En voici quelques-uns :

« Un jour que j'assistais à une leçon du cheïkh Ez-Zarrouq, un individu en haillons se présenta à la porte de la *zaouya* pour lui parler. Le maître sortit, puis m'appela : j'accourus. L'homme tira de son bissac quatre pains et les donna à Ez-Zarrouq en lui disant : « Ta femme qui est à Fas te les en-« voie à l'instant : ils sortent du four. — Prends-« les », me dit le cheïkh ; et il ajouta : « Mange-les « un à un. » Le lendemain, il me demanda : « Et ces « pains ? — Il n'en reste qu'un. — Apporte-le moi. » J'obéis ; il le prit, le partagea en quatre morceaux et m'en donna un, en disant : « Ah'med ben Yousof, « les trois quarts de cette vie t'appartiennent et tu es « l'associé des gens pour le quatrième. »

Le miracle suivant prouve qu'il était doué de seconde vue. « Un jour, dit-il, que j'étudiais à Bougie avec les disciples d'Ah'med ez-Zarrouq, il nous demanda : « Qui d'entre vous me donnera des nou-« velles de mon fils qui est à Fas chez sa mère ? » Tous se turent. « Moi, lui dis-je : ton fils est avec sa « mère devant la ville et elle lui peigne les che-« veux. — Il y a encore autre chose », dit Ah'med ez-Zarrouq. — J'ajoutai : « Elle lisse ses cheveux avec

« un fil de soie jusqu'à sa nuque, et à ce fil est « attachée une houppe de soie. — Dieu te bénisse, « dit le cheïkh, ces détails sont exacts. »

Dans les derniers temps de son séjour à Bougie, il fut enlevé par les Espagnols dans les circonstances suivantes : il avait passé quelques jours dans un ermitage, dans le jeûne et la prière. Lorsque la faim fut trop violente, il jura de ne recevoir de nourriture que de la main d'un ennemi. Pour tenir son serment à la lettre, il alla se coucher sur le rivage où des Espagnols le trouvèrent. Ils lui offrirent à manger : il ne fit pas un mouvement : ils lui introduisirent eux-mêmes les aliments dans la bouche et le portèrent sur leur vaisseau pour l'emmener en Espagne et l'y vendre comme esclave. Mais par miracle, le navire resta constamment en place et ne put partir que lorsque le cheïkh eut été mis en liberté [1]. Ce miracle est commun à plusieurs saints de l'Algérie : à Sidi Ferredj, que les Européens nomment Sidi Ferruch [2], et à Sidi Bou-Medin [3].

A la suite de cette aventure, il serait, sur le conseil d'un illuminé nommé Sidi Qâsem el-Biskri, retourné à Râs el-Mâ, près de sa famille. C'est à ce moment qu'on peut placer son second mariage. Sur

[1] R. Basset, *Mission scientifique en Algérie et au Maroc* (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1883, p. 313).

[2] Piesse, *Itinéraire de l'Algérie* (Paris, 1885, in-12, p. 46); Bernard, *L'Algérie qui s'en va* (Paris, 1887, in-18 jésus, p. 84-86).

[3] Brosselard, *Inscriptions arabes de Tlemcen* (*Revue africaine*, 4ᵉ année, 1859, p. 10).

les conseils de ses amis Sidi 'Abd er Rah'mân el-Gholâmi et Sidi 'Othmân ben 'Omar, il épousa Lalla Setti, fille de Sidi 'Amr el-Trari[1]. Parmi ses autres femmes, on connaît aussi Kelilah, fille d'un marchand nommé Moh'ammed ed-Dardji; Khadidjah, fille de Sidi Moh'ammed el-Merini, et 'Aïcha, fille de Gâd ben Merzouq, qu'il épousa à la suite de l'aventure que voici.

Bien que, pour revenir à Tlemcen, il eût attendu, selon toute vraisemblance, la mort de l'émir Abou 'Abdallah, il ne se trouva pas en sûreté dans les états des Beni Zeyân[2]. Soit que le souvenir de son

[1] Les Trarah habitent au sud de Nemours, sur les confins du Maroc. C'est sur leur territoire qu'est situé le marabout de Sidi Brahim, célèbre par le combat livré en 1845.

[2] Une anecdote, placée par un de ses biographes en cha'ban 919 de l'hégire, montre quelle était dès cette époque la réputation du saint. C'est un de ses disciples, Si Moh'ammed es'S'anhadji, qui parle : « Je me vis en songe, dans une plaine semblable à celle du Chélif. En levant la tête, j'aperçus une lueur qui remplissait les extrémités de l'horizon. Je me dirigeai vers elle tandis qu'elle s'avança vers moi jusqu'à ce que je me trouvai devant celui qui produisait cette lumière et ses compagnons, tous portés sur un coussin élevé au-dessus de terre à hauteur d'homme. En s'approchant de moi, l'auteur de la lueur me dit : « Salut sur toi! — Et sur vous le salut, « la miséricorde et la bénédiction de Dieu, répondis-je. — Porte « de ma part, ajouta-t-il, des salutations à A'med ben Yousof et « répète-lui ces paroles : « Voici ce que dit le Prophète. » En entendant ce nom, je me prosternai et criai : « Prophète de Dieu, sois-« moi secourable demain, au jour du jugement. » J'étais au-dessous de lui et le Prophète au-dessus de moi. Il continua : « Dis à A'hmed « ben Yousof : « Tu es le maître de l'époque; tu es le pôle de « l'époque. » Je pris congé de Moh'ammed et marchai tant qu'il plut à Dieu jusqu'à ce que je rencontrai le cheikh Sidi Ah'med ben Yousof, accompagné d'une troupe nombreuse de disciples, et je le

ancienne opposition ne fût pas perdu, soit que de nouvelles sorties eussent attiré sur lui l'attention, il fut en butte de la part du sultan Abou H'ammou III (923-934 de l'hég.), qui avait reconnu la suzeraineté de l'Espagne[1], à des persécutions dont la légende nous a conservé un écho : arrêté par ordre du prince qui essaya, mais inutilement, de le prendre en défaut[2], il fut condamné à mort. Abou H'ammou envoya le bourreau pour le faire mourir dans sa prison, mais le cheïkh devint subitement invisible. L'exécuteur des hautes œuvres revint annoncer à son maître qu'il n'avait trouvé personne. Deux autres tentatives n'eurent pas plus de résultats : à la fin, l'émir prit le parti de s'y rendre lui-même et ne fut pas plus heureux. Le prince envoya dire alors au

saluai. Il était vêtu de blanc, coiffé d'un turban blanc et portait un burnous d'un blanc si éclatant qu'on n'a jamais vu le pareil qu'en songe. Tout d'abord il me dit : « Fais ta commission. — « Seigneur, repris-je, sera-ce en tête à tête ou en présence de « témoins? — Il ne faut pas cacher le message du Prophète. » On plaça devant lui un siège à trois degrés, blanc comme la neige. Il prit place sur le troisième et dit à ses disciples : « Asseyons-nous « pour entendre le message du Prophète. » Ils s'assirent. Il continua en s'adressant à moi : « Parle à présent. — Le Prophète de « Dieu t'envoie le salut. — Sur lui soient le salut et la miséricorde « de Dieu ainsi que sa bénédiction, dit Sidi Ah'med. — Il m'a « chargé de te dire : « Tu es le maître de l'époque, le pôle de « l'époque. » — « Louange et grâces à Dieu trois fois, reprit le « cheikh. » Ses compagnons se levèrent et prononcèrent trois fois le salut sur Moh'ammed. A ce moment je m'éveillai, le cœur palpitant comme un oiseau qui voltige. »

[1] Cf. sur le règne de ce prince, Bargès, *Complément de l'histoire des Beni Zeyian*, chap. XXVI, p. 427-428.

[2] Cf. le dicton sur Ténès.

prisonnier invisible : « Sors, je te rends ta liberté[1]. » Mais le saint, devenu visible, refusa de sortir, jusqu'à ce que Abou H'ammou et les siens fussent partis. Le sens de ces paroles fut compris lorsque, quelque temps après l'émir fut chassé de Tlemcen par les habitants soulevés en faveur de son neveu, Abou Zeyân, qu'il avait dépossédé et qu'appuyait 'Aroudj avec une armée turke[2]. Sidi Ah'med sortit

[1] Le passage du texte montre que le berbère était encore employé à la cour des Beni Zeyân et que Sidi Ah'med ben Yousof le comprenait. ثم بعد ساعة بعث الامير له وقال له فغد اذهب بفغد سرحتك. Le mot بفغد fer'd ou four'd avec le d attirant l'attention sur le verbe appartient à la racine F R' qui a donné en mzabi, en zouaoua, chez les Beni Menacer, à Bougie, en chelh'a, dans les K'çours, chez les Aït Khalfoun, en rifain, à Ghdamès, chez les Harakta, au Djebel Nefousa, au Touat, à Taroudant, à Djerbah, à Syouah, le verbe effer' اوفغ « sortir », aoriste iffer' يفغ, 1re forme souffer' سوفغ (mzabi, Dj. Nefousa, Djerbah), soufer' سوفغ (Taroudant); 5e forme theffar' ثفغ (zouaoua et Bougie), teffar' تفاغ (Beni Menacer), nom d'action oufour' وفوغ « sortie » (Beni Menacer), toufar'a توفغا (Syouah); thouffer'a ثوفغا (zouaoua), thoufr'a ثوفغا et thaouafr'a ثوافغا (Bougie).

[2] S'il faut en croire la tradition, Sidi Ah'med ben Yousof aurait vu 'Aroudj bien auparavant et à l'occasion suivante : Tandis qu'il était à Christel (كرشطال), petit village à l'est et près d'Oran, avant la prise de cette ville par les Espagnols, 'Aroudj vint en bateau près de cet endroit et sur les conseils d'un de ses prisonniers, né au Maroc, alla visiter le saint. Le corsaire n'avait consenti à cette démarche qu'à la condition que le marabout devinerait quels étaient ses projets. La chose, du moment qu'il s'agissait d'un corsaire, n'était pas difficile : dès qu'il vit 'Aroudj, Sidi Ah'med lui parla de son dessein de faire la guerre aux Chrétiens. Il obtint que le Marocain fût relâché, puis bénit le Turk en ajoutant : « S'il te survient une panique, ou une attaque, ou une tempête sur mer, dis trois fois : Ô Ah'med ben Yousof, et je te viendrai en aide avec l'assistance du Très-Haut. » Cette protection servit à 'Aroudj,

alors de prison. Le jour même, un membre de la célèbre famille des Marzouq[1] vint le visiter dans sa prison et lui offrit d'intercéder en sa faveur auprès d'Abou H'ammou. Le cheïkh refusa, disant qu'avant la fin de la journée, non seulement il serait sorti de prison, mais même qu'il se marierait. Ibn Marzouq lui offrit alors sa fille qui était à Mascara. Sidi Ah'med accepta, le contrat fut rédigé et le mariage eut lieu comme il avait été annoncé.

C'est à cette époque qu'il faut sans doute placer

toujours d'après la légende, lorsqu'il fut fait prisonnier par les chevaliers de Rhodes. Ce récit est absolument imaginaire et a été inventé d'un bout à l'autre pour attirer aux Turks l'appui des Khouân des Râchidya. La prise d'Oran par les Espagnols est de 1509 de J.-C. et ce fut seulement en 1514 (918 de l'hég.) que 'Aroudj et Khaïr eddin apparurent dans le Maghreb central où ils firent une tentative inutile sur Bougie. Il est vrai que le récit de l'évasion de 'Aroudj, tel que le raconte le *Ghazaouât*, est accompagné de circonstances miraculeuses, mais il n'y est pas question de l'intervention de Sidi Ah'med. Cf. E. Pelaez, *La Vita et la Storia di Ariadeno Barbarossa* (Palerme, 1887, gr. in-8°, p. 16-20 [version italienne de l'ancienne traduction espagnole du texte turk de Sinân-pacha]); *Ghazaouât* (texte arabe), manuscrit de la Bibliothèque du Musée d'Alger, n° 942, p. 1-4, et la très médiocre traduction attribuée à Venture de Paradis et publiée par Sander Rang et F. Denis, sous le titre de : *Fondation de la régence d'Alger, Histoire de Barberousse* (Paris, 1837, 2 vol. in-8°, t. I, p. 3-12).

[1] Cf. sur les personnages de cette famille, Bargès, *Complément de l'histoire des Beni Zeyiân*, chap. I, p. 15-16; chap. VI, p. 99-114; chap. XXI, p. 298-319; Brosselard, *Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni Zeiyân* (Paris, 1876, in-8°, p. 137-138); Delpech, *Résumé du « Bostane »* (*Revue africaine*, t. XXXVIII, 1884, p. 146-148, 154; Ibn Meryem, *Bostân*, ms. de la Bibliothèque universitaire d'Alger, n° 2001, fol. 80-83, 97; Ah'med Baba de Tonbouktou, *Tekmilat ed-Dibâdj* (ms. de la Bibliothèque-Musée d'Alger, n° 156, fol. 95-96).

l'envoi de présents faits par Kheïr eddin au marabout et apportés par ʿAroudj. Ces cadeaux avaient une valeur de plus de 4,000 dinars, sans parler des vêtements et des objets précieux. C'était, du reste, une habileté de la politique des Turks, et surtout de Kheïr eddin et de son frère qui avaient rêvé de fonder dans l'Afrique septentrionale un empire indépendant, de gagner les marabouts et les chefs religieux des Arabes et des Berbères pour arriver plus facilement à renverser les dynasties du Maghreb central et de l'Ifriqyah[1]. Ces présents amenèrent une correspondance entre Kheïr eddin et Sidi Ah'med, alors à Mazagran, où sans doute il s'était réfugié après la fin tragique de ʿAroudj. Ces relations continuèrent; car après la mort du cheïkh, son fils Moh'ammed, surnommé Ibn Marzouqah, se rendit près de Kheïr eddin qui lui fit un excellent accueil, lui fournit de quoi subvenir aux frais du pèlerinage et se montra toujours favorable à ses demandes.

Ce fut probablement pendant cette dernière partie de sa vie qu'il répandit dans le Maghreb la doctrine des Qâdirya à laquelle il était affilié et fonda la branche à laquelle il donna son nom. Son biographe, Moh'ammed ben Moh'ammed el-Djezzâr, cite des fragments de ses lettres aux gens de Tunis, du Tafilalet, de l'Oued Dra'a, de Fas, où son prin-

[1] Cf. par exemple les relations qui existaient entre Kheïr eddin et le plus illustre marabout de la Metidja, Sidi Ah'med el-Kebir, enterré près de Blidah (Trumelet, *Les Saints de l'islam*, chap. xv, § 10, p. 235-241).

cipal correspondant était Ibn Ghâzi[1], de Mekinès, de Maroc, de Taza, de Ouargla, de Tlemcen, du Djebel ʿAyadh, des Zouaouas, de Constantine[2]. En même temps, il entretenait des relations avec les branches orientales de l'ordre, comme le montre sa correspondance avec les docteurs de Baghdâd, de Tourin, du Caire, de Damas, de l'Iraq, etc. Son autorité était tellement établie dans le Maghreb qu'on le plaçait au-dessus du célèbre ʿAbd er Rah'man eth-Thaʿalebi, né à Tlemcen vers 786 ou 787 de l'hégire et enterré à Alger[3]. Celui-ci avait dit : « Quiconque verra quelqu'un qui m'aura vu sera épargné par l'enfer jusqu'à la troisième génération. » Sidi Ah'med dit à ses disciples : « Quiconque verra quelqu'un qui m'aura vu sera épargné par l'enfer jusqu'à la dixième génération. »

On connaît la légende d'après laquelle le cheïkh, sur la fin de sa vie, entra en lutte avec Sidi Smiân, l'ancêtre éponyme d'une tribu des Beni Menacer

[1] Auteur d'un *Fihrist* souvent cité par Ah'med Baba. Cf. sur ce personnage Moh'ammed ben Oufrani, *Nozhat el-Hâdi*, édit. et trad. Houdas (Paris, 1886-1889, 2 vol. gr. in-8°, t. I, p. ٢٩-٢٧, ٣٣-٣٥, ٢٥٩, et t. II, p. 50, 65, 430.

[2] Il existe encore à Constantine une prédiction attribuée à Sidi Ah'med ben Yousof, dans laquelle il aurait annoncé l'arrivée des Français, de même que le marabout de Laghouat et Sidi Moh'ammed ben Bou Reka'ah de Blidah.

[3] Cf. sa biographie dans Bargès, *Complément de l'histoire des Beni Zeyiân*, chap. XXII, p. 393-396; Devoulx, *Les Édifices religieux de l'ancien Alger* (Alger, 1870, in-8°, chap. VII, p. 37 et suiv.); Trumelet, *Les Saints de l'islam*, chap. III, p. 33-40; Ah'med Baba, *Tekmilat ed-Dibâdj*, fol. 48-49.

qui, avant de devenir marabout, exerçait le métier de voleur de grand chemin, doué d'ailleurs, avant comme après sa conversion, du don de seconde vue. Sidi Smiân, après avoir inutilement essayé de voler la mule de son futur compagnon de sainteté, avait annoncé à celui-ci qu'il serait enterré dans le fumier des Juifs, désignant par là Milianah[1]. Une tradition rapporte qu'il venait de l'Ouest, lorsque, arrivé à Bou Qolli, dans la plaine du Chélif, il apprit par un songe que sa fin était proche[2]. Il planta son bâton d'olivier en terre, où il prit racine, envoya ses instructions à son fils et successeur Moh'ammed Ibn Marzouqah, ordonna de placer, quand il serait mort, son cadavre sur sa mule et de l'enterrer là où elle s'arrêterait[3]. Elle le transporta

[1] R. Basset, *Notes de lexicographie berbère*, 2e série (Paris, 1885, in-8°, p. 94-97); *Contes berbères*, 1re série (Paris, 1887, in-18, p. 32-34, et note 31, p. 155).

[2] Delphin et Guin, *Notes sur la poésie et la métrique arabes*, p. 72-73.

[3] Cette superstition de s'en remettre à l'instinct d'un animal qu'on suppose inspiré par la divinité a existé dans tous les temps et chez tous les peuples. Sans remonter jusqu'à Cadmus et ses compagnons prenant pour guide une vache qui les conduit jusqu'à l'emplacement de la future Thèbes, ou au corbeau qui guide le fondateur de Lyon, et pour ne pas sortir du monde musulman, je citerai l'aventure de Sidi Cheïkh, l'ancêtre éponyme de la grande tribu de ce nom. Il ordonna qu'après sa mort, on le plaçât sur sa mule, d'autres disent sur sa chamelle, qu'à la première halte, on lavât son corps, et qu'on l'enterrât à l'emplacement de la seconde. Ses ordres furent exécutés : le premier point se nomme Aïn el-Meghas'il, le second, El-Abiodh Sidi Cheïkh (cf. Leclerc, *Les Oasis de la province d'Oran* [Alger, 1858, in-8°, p. 51]; L. de Colomb, *Exploration des Ksours et du Sahara de la province*

à Milianah où il fut enterré : plus de deux siècles et demi après, le bey d'Oran, Moh'ammed el-Kebir, construisit en son honneur un monument qui existe encore dans cette ville[1].

D'après Abou Râs, Sidi Ah'med mourut en 931 de l'hégire[2], laissant pour enfants, outre sa fille 'Aïcha, une autre du nom de Lalla Fat'ma, dont la qoubba existe au sud de Chellala, dans le Sud Oranais[3].

d'Oran [Alger, 1858, in-8°, p. 24-25]; Trumelet, *Les Français dans le désert* [Paris, 1864, in-18 jésus, p. 69-71]). Cette tradition est rapportée à Tunis à un saint du nom de Si Ma'zouz (cf. des Godins de Souhesmes, *Tunis* [Paris, 1875, in-12, p. 164-165]), sans doute le même connu à Mostaganem sous le nom de Sidi Ma'zouz d'Almeria (Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*, p. 298); cf. aussi le récit de la fondation de Timassinin (Rabourdin, *Algérie et Sahara*, Paris, 1882, in-8°, p. 27); la légende de Raymond Nonat (v. Bérard, *Saints de l'Algérie* [Paris, in-12, p. 256]); celle de Sidi Dris en Kabylie (Bel Kassem ben Sedira, *Cours de langue kabyle* [Alger, 1887, in-12, n° XIII]); celle de Sidi Moh'ammed el-Gheribi (Trumelet, *Les Saints de l'islam*, chap. II, p. 31-32).

[1] *Kitâb el-Djoumân*, cité par Gorguos (*Revue africaine*, t. I, p. 409).

[2] Cette date est généralement adoptée et l'on ne sait d'où vient la singulière erreur de Piesse et de Castellane qui font mourir Sidi Ah'med au milieu du XVe siècle de notre ère, et celle de Florian Pharaon qui abaisse la date de sa mort jusqu'en 1099 de l'hégire. Entre autres inexactitudes, on peut citer encore celle de Trumelet qui fait passer Sidi Ah'med à Blidah *dans les dernières années du XVIe siècle* (*Blidah*, Alger, 1887, 2 vol. in-8°, p. 764-765).

[3] Leclerc, *Les Oasis de la province d'Oran*, p. 75; Trumelet, *Notes pour servir à l'histoire de l'insurrection dans le sud de la province d'Alger* (*Revue africaine*, 1881, p. 269); Sabatier, *La Question du Sud-Ouest* (Alger, 1882, in-8°, p. 35). La réputation de Sidi Ah'med s'étendit dans le Sah'ara et une des portes du K'çar de Tiout, dans le Sud-Oranais, est appelée de son nom.

Moh'ammed ibn Marzouqah et Moh'ammed Amziân (en berbère : امزيان « le petit ») sont cités parmi ses enfants par Es'-S'ebbâgh. Une tradition rapporte qu'il envoya ses fils prêcher sa doctrine dans divers pays et que l'un d'eux s'établit en Égypte : du moins, un des disciples de Sidi Ah'med ben Dris, le maître d'Es-Senousi, nommé Ibrahim er-Râchidi, prétendait descendre du saint de la Qala'ah. Il chercha, mais sans grand succès, à faire revivre en Égypte la confrérie des Râchidya : son petit-fils habite encore à Louqsor la *zaouya* fondée par son aïeul[1], de même que d'autres descendants du saint existent de nos jours à Milianah où ils partageaient autrefois l'influence religieuse avec les Oulâd Embarek, issus du marabout de Koléah.

En résumé, ce que nous connaissons d'exact sur la vie de Sidi Ah'med se réduit à ceci : c'était un Berbère Hoouâra, de la Qala'ah des Beni Râched, qui s'adonna de bonne heure à la réforme de l'Islâm : cette conduite lui attira la persécution des Beni Zeyân et le força de chercher un refuge à Bougie vers la fin du IXe siècle de l'hégire ; pendant cet exil, il s'affilia, sur les conseils de son maître Ez-Zarrouq, à l'ordre des Qâdirya, section des Châdelya. Il est probable qu'il voyagea en Orient, ne fût-ce que pour accomplir le pèlerinage, et qu'il se mit alors en relations avec les chefs du monde religieux musulman. Rentré dans le Maghreb, après la mort de

[1] Le Châtelier, *Les Confréries musulmanes du Hedjâz*, p. 94-95.

l'émir de Tlemcen Abou 'Abd Allah, il reprit son apostolat, malgré les obstacles que lui suscita le prince zeyanite Abou-H'ammou III. L'arrivée des Turks à Tlemcen le sauva de la mort, et il mit à leur service l'influence qu'il possédait dans le Maghreb central. Peut-être a-t-il prononcé quelques-uns des dictons qu'on lui attribue, mais c'est fort incertain. On peut admettre en tout cas que ses allocutions, sinon ses lettres, renfermaient assez de traits caustiques pour qu'on ait fait de lui le représentant par excellence de cette littérature satirique en Algérie.

II

DICTONS DE LA PROVINCE D'ORAN.

I

'AMMI MOUSA.

'Ammi Mousa est bâti sur l'emplacement du *khamis* (marché du jeudi) des Beni Ourâgh, dont il est question dans le dicton suivant :

1

بنى وراغ ، رغت منهم الانبياء و الاولياء

Les Beni Ourâgh, — Les prophètes et les saints les ont réprimandés.

Jeu de mots sur le nom berbère اوراغ et le verbe arabe رغا.

II

BENI 'ÂMER.

La grande tribu des Beni 'Âmer, qui occupait le sud de la Sebkha et une partie des Hauts-Plateaux de l'ouest de la province d'Oran, fut presque toujours l'alliée des Espagnols dans leurs guerres contre les Turks et les autres tribus arabes[1], aussi n'a-t-elle pas été ménagée dans les dictons :

بنى عامر دايرتكم يهود ، ودرهكم دية موجود

Beni 'Âmer, votre cercle est un cercle de Juifs, — Et votre argent est toujours une rançon[2].

III

BOU SFEUR.

A l'Ouest d'Oran, au pied du Mourdjadjo, au fond de la plaine connue sous le nom de Plage des Andalous, où s'établirent les premiers Maures expulsés d'Espagne, se trouve le petit village de Bou Sfeur (ابو الاصفر).

[1] Les Arabes font allusion à cette alliance en altérant le nom des Beni 'Âmer en Beni Dammer الله دمر عليهم « que Dieu les extermine » (Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 169, note 1).

[2] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 230; René Basset, *Une semaine dans le Sahara oranais* (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1886, p. 442).

3

اهل بوصبعر ، نثا وذكر ، ينغاسوا فى البحر

Gens de Bousfeur, — Femmes et hommes, — Qu'on les jette à la mer.

IV

CHÂREB ER-RIH'.

Le Châreb er-Rih' (*moustache du vent*) est un versant du Djebel Beni Chougran, au sud duquel est construite Mascara :

4

شارب الرح ، ملبح ، ما يخنز ما يجيح

Châreb er-Rih' — Excellent, — Qui ne sent pas mauvais.

V

DOUI H'ASAN.

5

دوى حسن ، اعطيتهم للخانة وللحكنة ، واعظامهم فى لجهنم

Les Doui-H'asan, — Je les ai livrés à la perte et à l'abaissement, — Leurs os en enfer.

VI

FLITTAS.

L'aghalik des Flittas est situé à l'est du département d'Oran, dans les montagnes, sur la rive gauche du Chélif :

6

فليتة ، فلتهم من النصارى مفلوتين ، ها يهود ، ودرهم وجود

Les Flitta, — Je les ai fait échapper aux Chrétiens, — (Et cependant) ce sont des Juifs, — Et leur argent n'est que rançon [1].

VII

GHAMRA.

Les Ghamra, comme les Beni ʿAmer, comptaient parmi les alliés indigènes des Espagnols d'Oran:

7

اهل غمرة ، القوم المرة ، صرهم فى صرة ، واقطعهم فى مرة ، ترتح من ذيك الجرة

Les gens de Ghamra, — Peuple méchant, — Serre-les dans une bourse, — Et coupe-les d'un seul coup; — Tu seras débarrassé de cette engeance.

VIII

HABRA.

L'Habra est une rivière importante qui, formée de l'Oued Tamira, de l'Oued Houmet, de l'Oued Taria et de l'Oued Fekkân, porte d'abord le nom de l'Oued El-Hammam, qu'elle quitte après Perrégaux pour celui d'Oued Habra, et prend enfin celui

[1] Les deux derniers vers de ce dicton forment celui des Beni ʿÂmer.

d'Oued Makta, après sa réunion avec le Sig. Elle se jette dans la Méditerranée à Port-aux-Poules, entre Arzeu et Mostaganem. Elle avait reçu son nom de la tribu arabe des Oulâd Habra, de même origine que les Soueïd [1]. Elle eut tellement à souffrir des attaques des Espagnols qu'elle s'affaiblit rapidement. En même temps la conduite inhumaine des Habra envers les Maures expulsés d'Espagne, qu'ils maltraitèrent et pillèrent à leur débarquement en Afrique, excita la colère du marabout Si Moh'ammed Qaddâr. Celui-ci lança contre eux les Soueïd. Pris entre les Espagnols et les Arabes, les Habra ne tardèrent pas à se désagréger et à disparaître. Leur situation leur inspira une complainte que chantaient leurs femmes et dont Abou Râs nous a conservé ce vers :

Nous sommes entre deux feux : entre les Chrétiens du Duc (les Espagnols d'Oran) et les Chrétiens de Qaddâr (les Soueïd [2]).

C'est encore de nos jours le nom d'une station du chemin de fer d'Alger à Oran. Le dicton suivant fait allusion au peu d'abondance de ses eaux qui cependant ont causé un désastre terrible à Perrégaux par la rupture du barrage :

[1] Il existe une histoire de ces deux tribus, intitulée : العيش الرغيد فى بيان شعوب هبرة وسويد, *La Vie délicieuse, histoire des Habra et des Soueïd*, par Abou'l Qâsem Moh'ammed ben Daoud, de Mostaganem (cf. Delphin et Guin, *Notes sur la poésie et la musique arabes*, p. 38-39).

[2] *Voyages extraordinaires* (*Revue africaine*, t. XXV, 1881, p. 181).

8

جيتها فى الصيف ما روتنى ، وفى الشتاء ما وضتنى

J'y suis venu en été, elle ne m'a pas désaltéré, -- Et en hiver elle ne m'a pas fourni assez d'eau pour mes ablutions [1].

9

Le dicton suivant a trait à la fertilité et à l'insalubrité de la plaine de l'Habra :

هبرة معولة العريدات ، ومشنشكة الكبيدات ، كل دبرة تبرا ، وعضة هبرة ما تبرا

L'Habra, aux bœufs monstrueux; — Aux petits foies desséchés [2]. — Toute blessure se guérit, — Mais la morsure de l'Habra ne se guérit pas [3].

IX

HÂCHEM ET EGHRIS.

Les Beni Hâchem, tribu à laquelle appartenait 'Abd el-Qâder, étaient établis dans les environs de Mascara : leur réputation de perfidie, bien qu'ils fussent marabouts, est consacrée par un dicton relatif à l'Eghris [4] :

[1] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 230.

[2] Ces deux premiers vers sont aussi attribués à Sirat.

[3] Delphin et Guin, *Notes sur la poésie et la métrique arabes*, p. 68, note 2.

[4] Le nom de l'Eghris, la grande plaine voisine de Mascara, est sans doute dérivé de la racine berbère GRS qui a donné en zouaoua et à Bougie *agris* أكريس « glace », en zouaoua *thagerras* تكراس « grêle »; *gres* كرس aor. *igres* يكرس, être engourdi par le froid;

10

درهم نحيسى ، خير من طالب غريسى[1]

Un dirhem de cuivre (une pièce fausse) — Vaut mieux qu'un t'aleb de l'Eghris[2].

11

Ce dicton fait allusion aux nombreux marabouts de l'Eghris :

غريسى كل دوم بولى ، وكل دلبع بولى[3]

Dans l'Eghris, tout palmier nain a un saint, — Toute branche (de palmier) a un saint.

au Djerid *tagrest* تكرست « hiver » ; chez les Ahaggar *tagrest* +ⵙⵙⵔⵔ+ et chez les Aouelimmiden *tagerast* +ⵙⵙⵔⵔ+, saison des pluies ; cf. en zénaga *cujergou* ازركو « hivernage » et en zouaoua *iged'erez* يكذرز « grêle ». L'Eghris signifiait sans doute le campement d'hiver, ou la plaine froide, comme la Metidja (dont le nom dérive du mot berbère *it'idj* يطيج ou *it'ij* يطيز « soleil », et non point du nom de la *gens Matidia*, car on trouve une Metidja dans l'Ouarsenis) signifiait la plaine ensoleillée.

[1] Variante : هو على رجل غريسى.

[2] Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 211, avec la variante : ولا طالب غريسى, reproduite dans Fl. Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Youssef*, p. 119, qui le joint au suivant avec lequel il n'a pas de rapport ; Cl. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 122, a donné ce dicton de la même façon. Cf. Castellane, *Souvenirs de la vie militaire en Afrique* (Paris, 1854, in-18 jésus, p. 291) ; Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 229 ; R. Basset, *Mission scientifique en Algérie et au Maroc* (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1883, p. 321) ; Bérard, *Indicateur général de l'Algérie* (Alger, 1871, in-12, p. 533), avec cette variante : « Une pièce fausse est moins fausse qu'un homme des Hachem. »

[3] Au lieu de بولى, on a aussi la variante بصالح.

12

الهاشم حراثين كيالين ، نساجين عريانين[1]

Les Hâchem laboureurs mesurent du grain (pour en acheter), — Tisserands, ils sont nus[2].

X

H'ALOUYAH.

13

حلويه ، حاوية ، لا صدق ولا نيه ، يعجبوك الصبح وبطلبوا العشية

H'alouyah, — Dissimules, — Point de sincerite (chez eux), ni de bonnes intentions: — Ils sont tes amis le matin et cherchent a te tuer le soir[3]

XI

H'AMIS.

14

حميس صدرهم الهم ، واظفارهم الدم ، ناظرين يقتلوا ، ومنوضين يقتلوا

Les H'amis, leur poitrine est (pleine de) souci; — Leurs ongles, de sang. — Quand ils regardent en face, ils tuent, — Quand ils tournent le dos, ils tuent encore[4].

[1] Ce dicton est aussi applique aux Tah'lait.

[2] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 229, Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 307.

[3] Cf. aussi ces deux vers avec un changement dans une variante sur Mascara

[4] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p 236; Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 305.

XII

KERÂÏCH.

15

الكرايش اهل العغول المسلب ، واهل لخيل المهلب ، صغيرهم
ما يجبر ، وكبيرهم ما يدبر ، النار ياكلهم

Les Kerâïch, privés d'intelligence — Et possesseurs d'excellents chevaux. — Chez eux le faible ne s'enorgueillit pas — Et le puissant ne gouverne pas. — L'enfer les dévorera.

XIII

MASCARA.

16

معسكرية ، يحبوك الصباح ويبغضوك العشية ، يحبوك
بلا قلب ويكرهوك بلا سية ، حسادين النعمة ، وبرحين
للنغمة [1]

Les gens de Mascara — Sont tes amis le matin et te détestent le soir; — Ils t'aiment sans cœur (sans franchise) — Et te haïssent sans motif. — Jaloux de la prospérité (d'autrui *ou* envieux même du pain); — Joyeux de la vengeance [2].

[1] Une variante dont j'ai donné la traduction dans le *Blason populaire de la France*, p. 307, porte :

المعسكرية ، المعسكرية ، قليل النية ، يحبك منهم الرجل الصباح ،
ويبطل العشية

Les gens de Mascara — Détestables, — Sans foi. — Chez eux l'homme est ton ami le matin — Et te trahit le soir.

Dans une autre variante, le 3e vers est remplacé par celui-ci : لا صدق ولا نية « sans foi ni loi ».

[2] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 228; Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 307.

17

من الشرق للغرب ، لميت اولاد الحرام[1] ، جبتهم حتى سيدى محمد بو جلال ، هربوا لى ثمك ، شى دخل للمعسكر ، شى هبط للغريس[2]

De l'Orient à l'Occident, — J'ai rassemblé des scélérats. — Je les ai amenés jusqu'à Sidi Moh'ammed bou Djellal. — Là, ils m'ont échappé. — Une partie est entrée à Mascara, — L'autre est descendue dans l'Eghris[3].

Ce dicton aurait été prononcé par Sidi Ah'med à l'occasion de l'aventure suivante. Le saint, monté

[1] Variante : لميت اولاد الحرام من الشرق ومن الغرب.

[2] Variante :

ام العساكر ، بلد الظلم والبر ، انا راوى شبكة حراميين ، حين وصلت ام العساكر ، انقطعت الشبكة ، وتبرفت الحراميين

Mascara — Ville d'injustice et de perfidie : — Je portais un filet plein de scélérats — Quand je suis arrivé à Mascara, — Le filet s'est rompu — Et les scélérats se sont dispersés.

Une autre variante porte :

اجمعت الحراميين من كل بلاد ، وابترفوا لى بيها

J'ai rassemblé des scélérats de tout pays — Et là ils m'ont échappé.

[3] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 228-229; cité en partie par Castellane, *Souvenirs de la vie militaire en Afrique*, p. 279; Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, donne la variante suivante (p. 176, note 1) :

الحراميين جدت بيهم حتى ماسكر (sic) ، حربوا (sic) لى بى الزنوق

Les scélérats, je les ai amenés jusqu'à Mascara. — Ils m'ont échappé dans les rues.

Une autre variante se trouve dans Bérard, *Indicateur général de l'Algérie*, p. 533 : « J'ai conduit des voleurs prisonniers dans les murs de Mascara; ils ont trouvé un refuge dans les maisons. »

sur une mule, avait été arrêté aux portes de Mascara par trois filous de cette ville, qui prétendaient être propriétaires de l'animal. Le qadhi de Mascara, gagné par leurs présents, leur donna gain de cause, mais alors Sidi Ah'med confondit les uns et les autres en changeant sa mule en mulet [1].

Une autre variante, qui m'a été racontée à Oran, remplace les gens de Mascara par des Marocains. C'est à cette occasion que Sidi Ah'med aurait dit d'eux :

18

المغاربة ، اولاد دبة [2] ، اهل الكذب والخزايب ، تنى عشر شهدوا على كذبة بالزور والعجايب ، مائة شرقى عصى خير من غربى طيب

Les Maghrebins — Fils de bête — Gens de mensonge et de filouterie. — Douze d'entre eux rendent un faux témoignage avec de la violence et des manières étranges. — Cent pécheurs de l'Orient valent mieux qu'un honnête homme de l'Ouest [3].

19

حين تجبره مكندر ، مبندر ، وسى العر ، فل من اولاد معسكر

[1] Fl. Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Youssef*, p. 119; reproduit par Cl. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 121-122.

[2] Une variante ajoute :

اهل الحياك الطوال مع العذبة

Gens aux longs haïks à franges.

[3] R. Basset, *Notes de lexicographie berbère*, 2e série, p. 97; Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 364; R. Basset, *Contes populaires berbères*, 1re série, p. 154.

Celui que tu rencontres gras, — Fier, — Sale; — Dis « Il est de Mascara [1] ».

XIV

MAZOUNA.

La petite ville de Mazouna, située dans un repli du Dhahra, a été autrefois célèbre grâce à la science des docteurs de sa zaouïa. Elle fut quelque temps la capitale du beylik d'Oran jusqu'à Moustafa bou-Chelaghem, le même qui en 1708 reprit cette ville aux Espagnols :

20

المازونى يبيع البرنوس ، ويشرى الكابوس ، ويخرج من الدار ،
ويكب فى الجار

Le Mazounien vend son burnous, — Achète un pistolet, — Sort de sa maison — Et tire sur son voisin [2].

21

مازونة ، محزونة [3] ، تحج كبارها وصغارها ، لو (لا) كان علماءها
تاكل النار اهلها ، فى النهار الذبان وكلام السو ، فى الليل
البرغوث ومنام السو

Mazouna, — (Ville) enfermée, — Grands et petits font le pèlerinage, — (Mais) si ce n'était ses docteurs, le feu

[1] W. Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 176, note 1; Fl. Pharaon, *Le marabout Sidi Ahmed ben Youssef*, p. 119; Castellane, *Souvenirs de la vie militaire en Afrique*, p. 289; Bérard, *Indicateur général de l'Algérie*, p. 533.

[2] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 231-232.

[3] Une variante donne :

مازونة محزومة ، بيضة فى الكانون محروقة

consumerait ses habitants. — Dans le jour, des mouches et de mauvaises paroles ; — Dans la nuit, des puces et de mauvais rêves [1].

XV

MENDÈS.

Mendès (Mindas), sur la route de Relizane à Tiharet, aurait été construit par les Hoouâra, et suivant une tradition rapportée par Abou Râs [2] aurait reçu le nom de Mendas ben Mefer ben Arigh (Ourâgh?) ben Ḳiouri, père de Cheda, Kolthoum et Tekkem :

22

منداس ، هراوة بلا فاس ، وعمامة بلا راس

Mendès, — Son manche est sans hache, — Son turban sans tête.

23

منداس ، لايق باهل او بالناس ، الى ما يشرب يحاص

Mendès, — Convenable aux gens. — Que celui qui y boit fasse attention.

[1] R. Basset, *Mission scientifique en Algérie et au Maroc* (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1883, p. 303) ; Walsin Esterhazy (*De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 164) donne ce dicton ainsi abrégé :

يحجوا بكبارهم بصغارهم ، وياكلهم النار بترابهم بحجارهم

Ils font le pèlerinage grands et petits — Et l'enfer les consumera avec leur terre et leurs pierres.

Cette variante a été reproduite par Fl. Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Youssef*, p. 121. Ce dicton est aussi appliqué aux Marocains.

[2] *Voyages extraordinaires* (*Revue africaine*, t. XXVII, 1883, p. 353).

Allusion au peu de sécurité des environs. Une fontaine de la Métidja, à l'est d'Alger, se nommait de même, *Chrob ou hrob* (اشرب واهرب) « Bois et sauve-toi ».

XVI

MOSTAGANEM.

Le premier dicton fait allusion à la gourmandise des habitants de la ville. On raconte, et ce récit a sans doute été inventé après coup pour expliquer la satire, qu'une dhiffa ayant été offerte par quelques personnes à Sidi Ah'med, tous les parasites de la ville affluèrent dans la maison, si nombreux qu'ils semblaient former à eux seuls une population :

24

اهل مستغا ، مطلعين البلغة ، على حس المضغة [1]

Les gens de Mostaganem — Relèvent leurs bolghas [2] — Au bruit des mâchoires [3].

[1] Variante : على حس الدعاة « au bruit d'une invitation ».

[2] Les *bolghas* sont des pantoufles jaunes ou rouges dont on abaisse d'ordinaire le quartier à l'intérieur du talon : on le relève pour marcher plus vite.

[3] Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 165; Fl. Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Youssef*, p. 122; Cl. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 106; Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 230-231; Bérard, *Indicateur général de l'Algérie*, p. 544; R. Basset, *Mission scientifique en Algérie et au Maroc* (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1883, p. 317); Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 308.

25

مستغانم ، مسك الغنايم[1] ، الى دخلها شهيد ، وظالمها ما يموت كيف يريد

Mostaganem, — Musc du butin. — Celui qui y entre est martyr, — Celui qui l'offense meurt de la mort qu'il n'avait pas souhaitée[2].

Ce dicton est sans doute une altération de celui que prononça, dit-on, le marabout Sidi ʿAbd er-Rah'man Abou H'amid en 1559, lorsque les Espagnols, commandés par le comte d'Alcaudete, furent obligés par H'asan pacha, fils de Kheïr eddin, de lever le siège de Mostaganem et perdirent leur chef dans la déroute :

سلطانها سعيد ، وميتها شهيد ، وظالمها ما يموت كيف يريد

Son maître est fortuné[3]. — Celui qui y meurt est martyr. — Celui qui l'offense meurt de la mort qu'il n'avait pas souhaitée[4].

[1] La variante suivante est un mélange des deux dictons :

مستغانم ، مسك الغنايم ، نساء ها بزرا ، ورجالها بصرا ، ومشمرين البلغة ، على حس المضغة

Mostaganem! — Musc du butin; — Ses femmes ont beaucoup d'enfants; — Ses hommes sont perspicaces — Et relèvent leurs bolghas — Au bruit des mâchoires.

[2] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 231.

[3] On traduit aussi : « Son maître est Saʿid », nom d'un marabout enterré près de la ville qu'il aurait défendue contre les Espagnols.

[4] Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 156-158

XVII

NEDÂT.

26

اندات بالهم ندات ، ريحها سم ، وماوها دم ، والصادق وللحبيب ما يتلاقاوا شى ثم

Nedât abonde en soucis, — Son air est du poison, — Son eau est du sang[1]. — L'homme sincère et l'ami ne s'y rencontrent pas.

XVIII

ORAN.

27

وهران العاسفة ، بعتك بيع الموافقة ، النصارى ثم لغا ، الى يوم البعث واللغا

Oran la dépravée, — Je t'ai vendue un prix convenable: — Les Chrétiens y sont venus — Pour jusqu'au jour du renvoi et de la rencontre[2] (la résurrection).

En général, on donne pour auteur à cette malédiction le marabout Sidi El-Hoouâri qui l'aurait prononcée dans les circonstances suivantes. Sous

[1] Ces deux vers se retrouvent dans le dicton appliqué à Ténès.

[2] Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 102, note 2; Cl. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*. Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 227, donne la variante suivante :

وهران العاسدة ، بعنا لقوم الكفرة ، حتى يوم القيامة

Oran la corrompue! — Nous l'avons vendue aux infidèles, — Jusqu'au jour du jugement

un prétexte quelconque, les fils du gouverneur d'Oran auraient fait dévorer par leurs chiens, dans une partie de chasse, un jeune enfant du marabout. Celui-ci contint d'abord sa douleur, mais excité par la mère de l'enfant qui lui faisait honte en lui montrant comme exemple une poule défendant sa couvée, Sidi El-Hoouâri prononça cette malédiction qui ne tarda pas à se réaliser[1]. La même tradition est rapportée à Tlemcen pour expliquer la chute des Beni Zeyân : la scène est placée près de la Fontaine du Poisson (*ʿAïn el-H'out*), entre un fils de sultan régnant et une femme à qui il demandait à boire[2]. Une malédiction semblable, dirigée également contre les Beni Zeyân, est attribuée au marabout Sidi Aʿmer Amhadj qui s'était établi au Sig vers le milieu du VIIIe siècle de l'hégire. Sa petite fille ayant été mordue par les lévriers d'un prince zeyânite, alors qu'elle allait puiser de l'eau près de l'ancien barrage, le ouali s'écria :

حن علينا يا جواد ، ما اردنا ماء ذا عبد الواد

Aie pitié de nous (Dieu) généreux, — Nous ne voulons plus de l'eau de cet ʿAbd el-Ouâd.

[1] Fey, *Histoire d'Oran* (Oran, 1858, in-8°, p. 51-52); Piesse, *Itinéraire de l'Algérie*, p. 160-161. Abou Râs attribue aussi la perte de cette ville à la malédiction prononcée par Sidi El-Hoouâri contre les Beni Zeyân qui avaient tué son fils. Un de ses disciples, ʿAli el-Asʿfar el Tilimsâni, composa à ce sujet un poème rimé en ن (*Voyages extraordinaires*, *Revue africaine*, t. XXIV, 1880, p. 139).

[2] Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 106.

Immédiatement le barrage du Sig fut emporté[1].

La confusion entre les deux marabouts Sidi El-Hoouâri et Sidi Ah'med s'explique par ce fait qu'on attribue aussi à ce dernier des malédictions contre Oran. D'après Abou Râs[2], la popularité qu'il trouva dans cette ville excita l'inquiétude de l'émir Abou ʿAbdallah Moh'ammed, qui régnait à Tlemcen, mis en garde par le gouverneur d'Oran. Il voulut se faire amener le cheïkh, menaçant de le tuer s'il refusait. Cet ordre fut transmis au chef des Hoouâri ʿAli ben Abou Ghânem : mais Sidi Ah'med fut averti à temps et parvint à s'échapper en disant :

Ils (les Beni Zeyân) nous chassent de leur pays : que Dieu les chasse à leur tour de terre et de mer.

Il se dirigea vers les Beni Gharrou. Sur le point d'être arrêté par les Soueïd, il prit entre ses mains trois cailloux qu'il réduisit en poussière en disant aux coupeurs de route : « Si vous vous opposez à mon passage, Dieu vous brisera comme j'ai brisé ces pierres. » Les Soueid, effrayés, le laissèrent partir.

28

وهران باسغة ، يدخلوها الدراهم كالحشيش ، ويطيروا كالريش

Oran dépensière. — L'argent y entre comme de l'herbe — Et s'envole comme une plume[3].

[1] Delphin et Guin, *Notes sur la poésie et la musique arabes*, p. 8-9.

[2] *Voyages extraordinaires* (*Revue africaine*, 1880, p. 139-140).

[3] Cf. le proverbe français : *Ce qui vient avec la flûte s'en va avec*

XIX

OULÂD ʿAOUF.

29

اولاد عوف مايجة الذلال ، ومايجة الجلال

« Les Oulâd ʿAouf puisant (tantôt) de l'abaissement — Et puisant (tantôt) de la gloire.

XX

OULÂD EL-QAS'IR.

Les Oulâd el-Qas'ir habitaient près de l'Oued Sly, affluent du Chélif. On avait établi chez eux un konaq (le cinquième, en allant d'Oran à Alger), depuis qu'ils avaient battu le makhzen du bey Ibrahim[1] :

30

اولاد القصير شاوهم منصر ، وعقابهم ميسر

le tambour. Un dicton, attribué, sans preuve d'ailleurs, à Sidi El-Hoouâri, fait allusion à la prospérité d'Oran :

وهران في البيع والشرا ، لا تقسها في البلاد ، من دخلها بفقير عاد غني

Oran, pour la vente et l'achat (le commerce), — Ne lui compare aucune ville. — Quiconque y entre pauvre s'en revient riche.

Cf. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 115 ; Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 228. Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 103, donne la variante suivante pour le dernier vers :

فيها المسكين يسطر (يسطهر ؟) ، من جاء بفقير ثم ابر (عبر ؟)

[1] Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 250.

Lés Oulâd el-Qas'ir, leurs brebis ne valent rien — Et leurs enfants sont prisonniers.

XXI

OULÂD KHALIFA.

Les Oulâd Khalifa faisaient partie de la célèbre tribu des Mah'al et furent cantonnés dans la province d'Oran par le bey 'Othman[1].

31

اولاد خليفة حضر ، ما حاوسوا شي

Les Oulâd Khalifa devenus sédentaires — Ne se promènent plus

XXII

OULÂD LAKRED.

Les Oulâd Lakred, fraction des Mah'al, habitent aujourd'hui la partie nord-est de la commune mixte de Tiharet, sur la limite du departement d'Alger

32

اولاد لكرد ، ناكرين منكورين

Les Oulad Lakred, — Reniant, reniés

XXIII

QALA'AH DES BENI RÂCHED

33

قلعة بن زعروع ، مانعها من الدحال والعروع

[1] Cf Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p 185

Qalaʿah de Ben Zaʾzouʾ, — Qui la défend contre l'Antéchrist et la terreur.

Il y a peut-être ici une allusion à un miracle de Sidi Ah'med raconté en ces termes par Moh'ammed ben Moh'ammed el-Djezzâr : « Un jour, le saint entra à la Qalaʿah avec une foule nombreuse lorsqu'une femme s'écria : « Voilà l'Antéchrist en personne ». C'était le démon qui parlait par sa bouche. Son mari alla trouver le cheïkh qui écrivit une conjuration. Quand on la lut sur la tête de la femme, le démon qui l'agitait s'écria : « Entendre et obéir au cheïkh », et s'enfuit à l'instant. »

Quant à Ben Zaʾzouʾ, des légendes locales dont j'ai parlé ailleurs en font, sous le nom d'El-Ish'aqi ben Zaʾzouʾ, le fondateur de la ville. Il aurait été puni de ses débauches par le Ouâli Sidi S'alih'. D'autres le confondent avec l'officier espagnol qui commandait les Chrétiens lors du siège de la Qalaʿah[1] :

34

الداخلها ممنوع ، والخارج منها متبوع ، يوم تدوى النجع
قلبها صباح ، وحوايطها صلاح ، والّى يحكك عليها لا راح
سالم

Celui qui y entre est protégé, — Celui qui en sort est vendu. — Au jour de bataille son cœur est de pierre; — Elle a pour murailles des marabouts; — Celui qui l'attaque ne s'en retourne pas sain et sauf.

[1] Cf. *Mission scientifique en Algérie et au Maroc* (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1883, p. 311-312).

La Qalaʿah des Beni Râched, malgré la protection de ses marabouts, tomba entre les mains des Espagnols et ses défenseurs, commandés par Ish'aq, frère de ʿAroudj et de Kheïr ed-din, périrent massacrés, sauf un petit nombre, par les alliés des Chrétiens qui ne firent rien pour assurer le respect de la parole donnée. Une tradition, que j'ai recueillie à la Qalaʿah, prétend que le père de Sidi Ah'med se trouvait parmi les morts : aucun document historique n'assure le fait. Peut-être y a-t-il eu confusion avec le père de l'historien Es'S'ebbâgh qui y périt effectivement, comme son fils le raconte. Voici le récit du Ghazaouât[1] : « La Qalaʿah des Beni Râched

[1] Manuscrit de la Bibliothèque-Musée d'Alger, n° 942, p. 26 :
وكانت قلعة بنى راشد من اغناء بلاد الله زرعا وضرعا تعطى الميرة لكل ناحية وكانت وهران اذ ذاك قد استولى عليها النصارى فكانت تاتيها الميرة من قلعة بنى راشد فيتقوون بذلك اهلها ويستعينون به على قتال المسلمين فلما تمكن عروج من مملكة تلمسان منع اهل القلعة من امداد النصارى بما كانوا يمدونهم به فضاقت احوال النصارى بسبب ذلك واشتد عليهم الامر فانتهز الفرصة بسبب ذلك سلطان تلمسان المستوطن بمدينة فاس وارسل الى النصارى قايلا لهم انظروا الى ما حل بكم حين انقطعت دولتنا عنكم وتمكنت منها الاتراك كيف قطعوا عنكم الميرة من القلعة وغيرها فلو كنتم اعنتمونا على قتال عروج و امددتمونا بالمال والرجال ما صار امركم الى هذا فانظروا الان في هذا الامر وتداركوا هذا الحال قبل ان يمتد طمع هذا الرجل الى اخذ المدينة من ايديكم وازالتكم عنها بالكلية فلما سمع النصارى بذلك اجابوه قائلين (p. 27) انت لم تستعن بنا ولم تطلب منا مددا ولو كنت [طلب]ت ذلك لبذلنا انفسنا في نصرك ولوجهنا اليك ما تريده من الما[ل و]الرجال و الان قد اعنّا عليك بما تريده فتوجه الى عدوك ونحن معك وكل ما تحتاجه في

était un des pays les plus fertiles en céréales et en troupeaux : elle fournissait des approvisionnements

هذه الحركة بلحق متكلبون به بوجه اليهم فايلا مدوق بجملة وابرلا من
المال لانبغه على الجيش واستخلص به المدينة من يد الاتراك وحين ترجع
العالة الى يدى ترجعون الى ما كنتم عليه من امدادكم بالزرع والانعام
وساير ما تحتاجون اليه بوجهوا اليه بسبعة الاب دينار ذهبا واخذوا
منه (منهم .ms) رهنا على ذلك ستين من ابناء اشياخ عربة باجتمع له
من الخيل نحو الخمسة عشر البا وخرج النصارى محدين له بخمسة عشر
ماية بلما سمع خير الدين بذلك وجه جيشا الى قلعة بنى راشد وامر
عليهم اخاه اسحاق بوصلوا الى القلعة بوجدوا بيها جيشا من نصارى
وهران يحاولون اخذها بوقع بينهم قتال وكان النصر لطايبة الاسلام
بقتلوا منهم سبعماية واسروا ثلاثماية ودخل المسلمون القلعة بحين حصل
المسلمون بالقلعة ورد عليهم سلطان تلمسان بجيشه من العرب واشياعه
من النصارى واحاط بها من ساير جهاتها وشرعوا بى قتالها بخرج
اليهم المسلمون يوما واستولوا على ماية وستين من الكبار ودخلوا بهم
القلعة وبقوا اياما وعزموا مرة اخرى على الخروج الى القتال بخرج بعض
الجواسيس الى سلطان تلمسان واعلمه بذلك بنصب النصارى تلقاءهم
المدابع بحين خرج المسلمون رموا عليهم بجملة تلك المدابع باستشهد
جماعة كثيرة منهم ورجع بقية الجيش الى القلعة ببقوا محصورين بى القلعة
نحو الستة اشهر بجعل النصارى تحت الارض نبقا وملوه بارودا بحين
اخذت النار بيه انبرجت قطعة من القلعة واراد المحاصرون الهجوم من
تلك البرجة بمنعهم طايبة الغزاة بقال المحاصرون لهم لا بد لنا من
اخذ هذه القلعة ولو مكثنا عليها ست سنين بركن المحصورون الى
المواعدة (الموادعة .ms) ووقعت بين البريقين شرايط منها ان يرد
المحصورون اليهم جملة الاسارى الذين استولوا عليهم وان يكون بيد
المحاصرين ستة عشر رجلا من اعيان اهل القلعة المحصورين رهنا
واشترط (p. 28) المحصورون عليهم ايضا ا[ن ي]خرجو[ا] بجملة اسبابهم
وما احتووا عليه من المتاع بوقع الاتباق منهم على [ذا]لك باخذ
المحصورون بى الخروج بنقض المحاصرون شروطهم وجعلوا ياخذون ما

de tous côtés. À cette époque, Oran était tombée entre les mains des Chrétiens et recevait ses approvisionnements de la Qala'ah : aussi les habitants en tiraient de la force et des secours pour lutter contre les Musulmans. Lorsque 'Aroudj se fut emparé du royaume de Tlemcen, il interdit aux gens de la Qala'ah d'aider les Chrétiens comme ils le faisaient. Ceux-ci furent bientôt réduits à la détresse et leur situation devint insupportable. Le roi de Tlemcen (Abou H'ammou III), qui s'était réfugié à Fâs, saisit cette occasion et envoya dire aux Chrétiens : « Voyez où vous en êtes, depuis que notre « royaume s'est séparé de vous et que les Turks s'en « sont emparés, comment ils ont interrompu vos « approvisionnements venant de la Qala'ah et d'ail- « leurs. Si vous nous aviez aidés à combattre 'Aroudj

يخرج به اهل القلعة المحصورون من المتاع واستذلوهم بامور كثيرة من
غير ذلك فدخلتهم الحمية ونادوا بشعال الحرب فوقع بينهم قتال عظيم
فمات في هذا القتال اسحاق رحمه الله فقام مقامه رجل من خواصه يقال
له اسكندر وجد هو وجماعته في قتال العدو الى ان قتل رحمه الله واستمر
الباقون على القتال الى ان استشهد الجميع رحمهم الله فاستولى على
القلعة سلطان تلمسان

Cf. Sander Rang et Denis, *Fondation de la régence d'Alger*, t. I, p. 96-103; le récit du *Ghazaouât* a été fidèlement reproduit par Moh'ammed et-Tilimsani des Mencha el-Tchadiri dans le *Zohrat en Nairat*; cf. A. Rousseau, *Chroniques de la régence d'Alger* (Alger, 1851, in-8°, p. 41-54). Pour les sources espagnoles, cf. Haedo, *Histoire des rois d'Alger*, trad. de Grammont (*Revue africaine*, t. XXIV, 1880, p. 66-67); E. de la Primaudaie, *Histoire de l'occupation espagnole en Afrique; Documents inédits* (Alger, 1879, in-8°, p. 21) et les auteurs cités par E. Pellissier, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Algérie* (Paris, 1844, in-4°, p. 30 et 33).

« et si vous nous aviez secourus en argent et en « hommes, vous n'en seriez pas réduits là. Considérez « maintenant la situation et portez-y remède avant « que l'ambition de cet homme n'aille jusqu'à enlever « cette ville (Oran) de vos mains. » A ces paroles, les Chrétiens firent la réponse favorable que voici : « Tu ne nous as pas demandé du secours et tu ne « nous as pas appelés à ton aide : si tu l'avais fait, « nous nous serions prodigués pour toi et nous t'au-« rions envoyé tout ce que tu aurais voulu en fait « d'hommes et d'argent. A présent, nous t'accorde-« rons tout ce que tu désires, marche contre ton « ennemi, nous serons avec toi et nous te fourni « rons tout ce dont tu auras besoin pour cette expe-« dition. » Il leur fit dire : « Donnez-moi une somme « considérable pour payer une armée avec laquelle « je délivrerai la ville (Tlemcen) du pouvoir des « Turks. Quand le royaume sera revenu en mon « pouvoir, vous recevrez, comme auparavant, des « secours en céréales et en troupeaux, et tout ce « dont vous aurez besoin. » Ils lui envoyèrent sept mille pièces d'or pour lesquelles ils reçurent en gage soixante fils de cheikhs arabes. Il réunit quinze mille cavaliers et les Chrétiens, au nombre de mille cinq cents, partirent pour le secourir. En apprenant cette nouvelle, Kheir eddin envoya des troupes à la Qa-la'ah des Beni Râched et leur donna pour chef son frère Ish'aq. En arrivant à cette ville, elles trouvè-rent une armée de Chretiens d'Oran, qui s'efforçait de s'en emparer. Un combat fut livré et la victoire

resta aux troupes musulmanes: elles tuèrent sept cents ennemis, en prirent trois cents et entrèrent dans la Qala'ah. Peu après le sultan de Tlemcen vint les y assiéger avec une armée composée d'Arabes et de ses alliés chrétiens. La ville fut bloquée de tous les côtés : on commença à livrer bataille. Un jour, les Musulmans firent une sortie et s'emparèrent de cent soixante infidèles qu'ils amenèrent à la Qala'ah. Au bout de quelques jours, ils résolurent de faire une seconde expédition, mais un espion alla trouver le sultan de Tlemcen et l'en informa. Les Chrétiens dressèrent des batteries et lorsque les Musulmans sortirent, les canons firent sur eux une décharge générale : beaucoup d'entre eux périrent martyrs et les survivants rentrèrent dans la Qala'ah où ils demeurèrent assiégés pendant six mois. Les infidèles pratiquèrent alors une mine souterraine qu'ils remplirent de poudre : quand on y mit le feu, une partie de la ville s'écroula : les assiégeants voulurent donner l'assaut, mais ils furent arrêtés par une troupe de combattants. Alors ils dirent aux assiégés : « Il faut « absolument que nous prenions la Qala'ah, quand « nous devrions y mettre six ans. » Les croyants acceptèrent alors une entrevue et les deux partis tombèrent d'accord sur les conditions : les assiégés devaient rendre tous les prisonniers qu'ils avaient faits et donneraient pour garants seize d'entre les principaux personnages de la ville; en outre, les nôtres devaient se retirer, emportant tous les bagages et les effets qu'ils possédaient. L'accord fut conclu

sur ces points et les assiégés commencèrent à sortir. Mais les assiégeants violèrent les conventions, s'emparant des objets que les nôtres emportaient avec eux et, en outre, les insultant de toutes les manières. La colère s'empara des assiégés, le feu de la guerre s'alluma, un combat acharné s'engagea. Ish'aq, que Dieu lui fasse miséricorde, fut tué en combattant : il fut remplacé par un de ses amis intimes, nommé Iskender, qui fit, lui et les siens, les plus grands efforts en luttant contre l'ennemi jusqu'à ce qu'il succomba, que Dieu lui fasse miséricorde. Les survivants continuèrent la bataille et périrent tous, que Dieu leur fasse miséricorde. Alors le roi de Tlemcen s'empara de la Qalaʿah. »

XXIV

SBHI'A.

« Cette tribu des Sbeahs (Sbih'a) a été presque toujours composée des plus hardis coquins d'Afrique. Même au temps des Turks, il n'y avait pas de mécréants pareils, et parmi eux se conservait l'usage de remettre le payement des dettes à l'époque où le bey (d'Oran) passait dans la vallée du Chélif pour porter le tribut au pacha d'Alger. Jamais le Turc ne traversait ce passage sans y laisser des chevaux ou des mules qui réglaient les comptes[1]. »

35

الكبير لم يدبر ، الصغير لم يجبر[2]

[1] Castellane, *Souvenirs de la vie militaire en Afrique*, p. 173.

[2] Ce dicton est aussi appliqué aux Keràîch (Cf. n° 15).

Le grand ne gouverne pas; — Le faible ne s'enorgueillit pas [1].

36

الصبيح ، يضرب الريح بالريح ، والريح عزبت السحاب المليح

Le Sbih'a — Combat le vent par le vent, — Et le vent chasse le nuage favorable.

XXV

SERSOU.

La grande plaine au sud-est de Tiharet a été de tout temps réputée pour fournir les meilleurs moutons de l'Algérie :

37

السرسو فرجة ، كل عين بمرجة ، لو كان ما شفت الغنم
تلد الغنم ، نقول السرسو يلد الغنم

Le Sersou, spectacle réjouissant. — Toute prairie y a une source : — Si je ne voyais les moutons produire les moutons, — Je dirais : « C'est le Sersou qui produit les moutons. »

38

السرسو ، من عنده شي عوينة يدسو

Le Sersou, — Le peu de sources qu'il y a là se cache.

39

السرسو عود ، وبني لنت لجامه

Le Sersou est un cheval — Et les Beni Lint sont sa bride.

[1] Richard, *Études sur l'insurrection du Dahra* (Paris, 1846, gr. in-8°, p. 198, note 2).

XXVI

SIDI DAH'O.

40

اولاد سيدى دح ، تجارة ومبالطة

Les Oulâd Sidi Dah'o — Commerce et concurrence.

XXVII

SIG.

41

سيك ، الما والدفين

Le Sig — Eau et farine[1].

XXVIII

SIRÂT.

Sirât est un petit village entre Aboukir et Bouguirat, sur la route de Relizane à Mostaganem, au milieu de la plaine qui porte son nom et qui était réputée pour sa fertilité et aussi son insalubrité :

[1] Un dicton attribué à Sidi Abd er-Rah'man el-Medjdoub, de Fas, est moins favorable au Sig :

ارحل من سيك بكرى ، واعلم براداك الكياسة ، يجيك نهار معلوم ، خبى من ضرب الرصاصة

Pars de bon matin du Sig et enseigne la mesure à ton bœuf. — Un jour connu viendra, crains une balle.

Delphin et Guin, *Notes sur la poésie et la métrique arabes*, p. 69.

42

اذا كانت الجنة في السما ارقب على سيرات ، واذا هي في الارض
هي سيرات [1]

Si le paradis est au ciel, regarde au-dessus de Sirât : — S'il est sur terre, c'est Sirât [2].

43

سيرات ، مغولة العربدات ، ومشنشحة الكبيدات ،
وميتمة الوليدات ، النوادر العالية ، والمطامير الخالية

Sirât, — Aux bœufs monstrueux, — Aux petits foies desséchés, — Qui rend les filles orphelines : — Les meules sont élevées, — Les silos vides [3].

XXIX

TAH'LAÏT.

Les Tah'laït, tribu d'origine berbère, étaient établis près du Sig et mis au ban du reste de la population :

44

تحلايت ، تحرميات (تحرميت ؟) ، يديروا نساهم في المندلة

[1] Variante :

سيرات ، اذا الجنة في الارض في سيرات ، واذا في السما بوق سيرات

Sirât : — Si le paradis est sur terre, il est à Sirât ; — S'il est au ciel, c'est au-dessus de Sirât.

[2] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 234-235.

[3] Les vers 2 et 3 se trouvent dans un dicton sur l'Habra et les deux derniers dans celui sur les 'Aribs.

ورجالهم في الكسالة ، الله يجعلهم كيف الغراميل ، فرن هذا في شاكلة هذاك الى يوم القيامة

Tah'laït, — Scélérats, — Leurs femmes ont toujours la main à la *mandala*[1], — Les hommes à la *kessala*[2]. — Que Dieu les rende pareils aux taureaux. — La corne de l'un dans le flanc de l'autre jusqu'au jour de la résurrection[3].

XXX

TLEMCEN.

45

تلمسان ، مزينة العرسان ، ماوها وهواها ، وتلحيب[4] نساها ، ما كان في البلدان

Tlemcen, — Parure des cavaliers, — Son eau, son air, — Et la façon dont ses femmes se voilent, — Il n'en est point de tels en aucun pays[5].

46

مطرزين[6] اللسان ، متحزمين كيف الحصان ، قليل الاحسان ، قل ذلك من اهل تلمسان

[1] Sorte de peigne en fer garni d'un manche en bois.

[2] Pièce de bois servant à repousser le fumier.

[3] Delphin et Guin, *Notes sur la poésie et la métrique arabes*, p. 76, note 4. Dans une variante (*idem*, p. 77) on trouve intercalé le dicton relatif aux Hachems. Cf. dans le même ouvrage (p. 74-75) une violente satire contre les Tah'laït.

[4] Variante : وتلحاب.

[5] Fl. Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Yousef*, p. 119; Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 225; R. Basset, *Mission scientifique en Algérie et au Maroc* (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1885, p. 301); Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 308.

[6] Variante : مطرديين.

Ceux au langage brodé, — Sanglés comme l'étalon, — Et avares de bienfaits, — Dis : « Ce sont des gens de Tlemcen [1]. »

47

فيه الهم ، اهل الما الصحيح ، والوجه القبيح

Là, du souci. — Ils possèdent de l'eau saine — Et de laids visages [2].

48

سبعة اسوار وسبعة ادوار ، وموالى ما يرقدوا ولا في الليل ولا في النهار

Tlemcen a sept remparts, sept enceintes, — et ses habitants ne dorment ni la nuit ni le jour [3].

49

نساها في النهار علوج ، وفي الليل مروج

Le jour, ses femmes sont grossières; — La nuit, ce sont des prairies.

50

اذا صبته طويل اللسان اعرفه من اولاد تلمسان

Celui que tu rencontres, la langue bien pendue, — Dis : « C'est un habitant de Tlemcen. »

XXXI

YA'GOUBIAH.

Comme dans la plupart des dictons, la beauté

[1] Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 308.

[2] *Ibid.*

[3] W. Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 105; Fl. Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Youssef*, p. 119.

du pays est opposée à la méchanceté des habitants :

51

اليعكّوبية ، زينة العفوبة ، اعفبتنا واعفبناك

La Ya'goubiah, — Ornement de l'âge mur, — Tu nous récompenses et nous te rendons la pareille [1].

52

نعطة ڢ عرفوبى ، ولا محبة اليعكّوبى

Un furoncle à mon jarret, — Plutôt que la société d'un Ya'goubi [2].

III

DICTONS DU DÉPARTEMENT D'ALGER.

I

'AÏN MÂDHI.

53

عين ماضى(ماض) وجه وجه النعجة ، وعضه عض الذيب [3]

'Aïn Mâdhi, son visage est un visage de brebis. — Sa morsure est celle d'un chacal [4].

[1] Les deux premiers vers sont cités dans Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 197, note 2, et Trumelet, *Les Français dans le désert* (Paris, 1864, in-18 jésus, p. 137).

[2] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 290, donne cette variante pour le second vers : ولا خلة اليعكّوبى.

[3] Ces vers sont employés avec une légère modification dans le dicton sur Cherchel.

[4] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 234; Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 308.

II

ALGER.

54

الى رايته طويل وحاير (طويلا وحايرا) ، اعرفه ولد الجزاير

Celui que tu vois long et ahuri, — Reconnais-le pour un enfant d'Alger [1].

55

جزاير بنى مزغنة الداخلها زارب ، والخارج منها هارب

Djezâïr des Beni Mezghannah, celui qui y entre s'y précipite : — Celui qui en sort s'enfuit.

56

كل خير مسلوف ، غير فى الجزاير متلوف

Tout bien est prêté (et peut être rendu), — Si ce n'est à Alger où il est perdu.

57

دخلت فى الجزاير ، وخرجت متحير

Je suis entré à Alger — Et j'en suis sorti étourdi (par le bruit).

III

ʿARIB.

La grande tribu des ʿAribs occupait la plaine entre le Dira et l'Oued Sahel, sur la limite orientale du département d'Alger :

[1] Fl. Pharaon, *Spahis et turcos* (Paris, 1864, in-12, p. 131); Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 237; Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 304.

58

عريب ، زاوش وذيب ، الانذار عالى (عال) ، والمطمر خالى (خال)

Les ʿAribs : — Moineaux et chacals. — La meule haute, — Le silo vide [1].

IV

ʿAT'T'ÂF.

Le nom des ʿAt't'âf donné aujourd'hui à une station du chemin de fer d'Alger à Oran, entre Affreville et Orléansville, était celui d'une tribu qui habitait la plaine traversée par le cours moyen du Chélif :

59

انا درت العطاف كاب ، الّى يطول عليه يخاب

J'ai fait des ʿAt't'âfs un tranchant, — Que celui qui s'y attarde craigne.

60

العطاف عود يهلهل ، وعود مجلل

ʿAt't'âf, un cheval qui hennit, — Et un cheval couvert d'une housse.

V

BENI GHARROU.

D'après une tradition que j'ai recueillie dans l'Ouarsenis, les Oulâd ben Gharrou auraient précédé les Oulâd Bessem dans le territoire qu'ils occu-

[1] Les deux derniers vers sont aussi appliqués à Sirât et la même idée se retrouve dans un dicton sur la Métidja.

pent actuellement. La légende prétend que ce fut chez eux que Sidi Ah'med chercha un refuge en fuyant les persécutions des Beni Zeyân pour se rendre à Bougie :

61

بنى غرو بنى غررو ، كل واحد مستعجب فى فررو

Les Beni Gharrou sont fils de l'étonnement, — Chacun d'eux s'étonne pour un rien [1].

VI

BENI LINT.

Les Beni Lint, qui font partie de la commune mixte de Teniet el-H'ad, habitent sur la route de cette ville à Tiharet, à l'ouest des Beni Maïda :

62

بنى لنت المهمومين ، المغمومين ، المغطوسين فى الدم الى يوم الدين

Les Beni Lint, soucieux, — Attristés, — Plongés dans le sang jusqu'au jour du jugement dernier.

VII

BENI MAÏDA.

Les Beni Maïda habitent le sud de la commune mixte de Teniet el-H'ad :

[1] Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 306.

63

بنى مايدة ، النعمة والعايدة ، شاوهم فى الوسرة ، واعقابهم فى الكسرة

Beni Maida : — Richesse et profit ; — Leurs brebis dans l'abondance — Et leur postérité dans la détresse.

VIII

BENI MENACER.

On a vu que, suivant une tradition, Sidi Ah'med ben Yousof aurait engagé une lutte avec Sidi Smiân, ancêtre d'une tribu des Beni Menacer. Aussi les dictons relatifs à cette région sont-ils en général défavorables :

64

بنى مناصر ، بنى مكسر ، الجيش ياسر ، والراى خاسر

Beni Menacer, — Fils de dispersés : — (Ont) beaucoup de soldats — Et l'esprit faux [1].

Dans la plupart des citations, ces vers sont joints aux suivants :

65

العرش غازر ، والراى خاسر ، يجتمعوا على الراى ، ويتعبرفوا بلا الراى

La tribu est nombreuse, — L'esprit faux : — Ils s'assem-

[1] R. Basset, *Notes de lexicographie berbère*, 2e série, p. 19.

blent pour un projet, — Et se séparent sans rien décider [1].

66

حراثين كيالين ، وكالين جيعانين ؛ محاضين عريانين [2]

Laboureurs, ils mesurent le grain (pour l'acheter); — Intendants, (ils sont) affamés; — Tisserands, (ils sont) nus.

67

La tribu des Gouraya (Igouraïn), qui a donné son nom à la commune mixte et au village de ce nom, habite une partie de la côte entre Cherchel et Ténès :

ڨورابة ، جوراية ، ما فيهم لا علم ولا قراية

Gouraya! — (Terre d')injustice, — Il n'y a chez eux ni science ni lecture [3].

68

BENI ZIOUÏ.

الغلة في الادهاط ، والبركة في بني زيوى ، ماية رهط فيهم

Les récoltes dans les familles — Et la bénédiction chez les Beni Ziouı. — Cent familles chez eux [4].

[1] Fl. Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Youssef*, p. 120-121; Cl. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 127; R. Basset, *Notes de lexicographie berbère*, 2e série, p. 20. Le général Philebert donne les deux derniers vers avec un troisième dont le texte manque :

Ils s'assemblent le matin pour adopter une sage résolution. — Ils se dispersent le soir sans avoir rien décidé; — La sagesse ne leur vient qu'après la catastrophe.

(*Expédition dans les Beni Menacer en 1871* [Paris, 1873, in-8°, p. 3]).

[2] Le premier et le troisième vers se trouvent dans le dicton sur les Hâchems.

[3] R. Basset, *Notes de lexicographie berbère*, 2e série, p. 26.

[4] *Ibid.*

69

DJEBEL AGHBÂL.

اغبال ، قوم الهبال

Aghbâl, — peuple de paresseux.

70

OUED DÂMOUS.

L'Oued Dâmous se jette, à l'ouest de Cherchel, dans la Méditerranée, après avoir traversé une partie du pays des Beni Menacer :

هذا الوادى واىشى يكون ، قالوا له وادى الداموس ، الزيت والكرموس

Cet oued, quel est-il? — On lui dit : « L'Oued Dâmous. » (Il ajouta) : « De l'huile et des figues. »

71

ZATIMA.

D'après Abou Râs[1], les Oulh'asa, les Soumata, les Merniza et les Zatima sont issus des Beni Itouweft ben Nefza ben Sedjik ben Madghis el-Abter :

زتيمة ، الزيت والما ، والسوق فى الخيمة

Zatima — L'huile et l'eau. — Le marché dans la tente.

[1] *Voyages extraordinaires* (*Revue africaine*, t. XXVII, 1883, p. 351).

IX

BLIDAH.

72

الناس قالوا لك بليدة ، انا سميتك وريدة

Les gens t'ont nommée *Blidah* (petite ville). — Et moi je t'ai appelée *Ouridah* (petite rose[1]).

On sait que le nom de Blidah, sinon la ville elle-même (Qazrouna ou Métidja?), ne remonte pas à plus de deux siècles. Il n'est donc pas possible que ce dicton soit de Sidi Ah'med, à qui cependant il n'a pas été contesté jusqu'ici.

73

الّى فى بده كسيرة وقديدة ، اعرفه ولد البليدة

[1] Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 200 (avec la faute وريضة pour وريدة); Fl. Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Youssef*, p. 122; Barbier, *Itinéraire de l'Algérie* (Paris, 1855, in-12, p. 125), où Hamed-Youssef (*sic*) est donné comme «notre poète contemporain»; Fromentin, *Une année dans le Sahel* (Paris, 1859, in-18 jésus, p. 150); Cl. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 130; Thierry-Mieg, *Six semaines en Afrique* (Paris, 1877, in-18 jésus, p. 342); Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 236; ***, *Blida, par un de ses enfants* (Blida, 1876, in-18, p. 5); Dalles, *Alger, Boufarik, Blidah* (Alger, 1879, in-18, p. 226); Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 304; Piesse, *Itinéraire de l'Algérie*, p. 62 (le marabout y est appelé à tort *Mohammed ben Yussef de Miliana*); Bérard, *Indicateur général de l'Algérie*, p. 223; Niel, *Géographie générale de l'Algérie* (Alger, 1876-1878, 2 vol. in-12, t. II, p. 137); Trumelet, *Blida* (Alger, 1887, 2 vol. in-12, t. II, p. 765).

Celui qui tient dans sa main de la galette et de la viande, — Reconnais-le pour un enfant de Blidah [1].

74

البليدة ، وريدة ، صبت الشر تحاوزت بيه ، هرب لى في سبع لوات

Blidah! — Petite rose: — J'ai rencontré la misère, je lui ai donné la chasse: — Elle m'a échappé dans les Sept-Détours [2].

75

Les Beni Ferah' habitent les montagnes de l'Atlas, près de Blidah:

Beni Ferah', enfants de la joie, — Vous aurez joie sur joie jusqu'au jour de la résurrection [3].

X

BOU SAADA [4].

76

كبارهم يدبروا ، وصغارهم ما يكبروا

Les vieillards gouvernent — Et les jeunes gens n'y sont pas orgueilleux [5].

[1] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 236, donne la variante suivante:

الى في يده خبزة وكديدة ، اعرفه من اولاد البليدة

[2] Les Sept-Détours sont un des quartiers indigènes les plus misérables de Blidah.

[3] Fl. Pharaon, *Le marabout Sidi Ahmed ben Youssef*, p. 120.

[4] Cf. sur cette ville, Féraud, *Histoire de Sétif, Bordj bou Areridj, Msila, Bou-Saada* (Constantine, 1872, in-8°, p. 341-379).

[5] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 238.

XI

BRÂZ.

Les Brâz étaient une puissante tribu des environs d'Orléansville :

77

براز ، اهل البراز

Brâz! — Gens de combat singulier.

XII

CHÉLIF.

78

اوقفت في جبل صياش ، ونظرت للشلف ايسرة ، شفت
خلا من العرب ، وعمروه النصارى

Je me suis arrêté sur le Djebel S'eyâch ; — J'ai regardé à gauche, vers le Chélif ; — J'ai trouvé le pays vide d'Arabes ; — Les Chrétiens l'ont peuplé.

Il semble qu'il y ait ici une allusion aux expéditions des Espagnols au sud de Mostaganem : peut-être même s'agit-il ici moins du pays arrosé par le Chélif que de la ville de ce nom aujourd'hui détruite.

79

Le dicton suivant est certainement contemporain :

شلف يا بدعاوى ، يقلّ منك الجوامع ويكثر القهاوى

Chélif, quel souci! — Chez toi les mosquées sont rares et les cafés nombreux.

80

شلف يا خير الاوطان ، تخلى بعد العمارة وتصير دكان (دكانا) ، ويعمروك العرانصيص النصارى

Chélif, la meilleure des patries. — Tu seras déserte après avoir été peuplée et tu deviendras une boutique (un marché?). — Les Français chrétiens te peupleront.

XIII

CHERCHEL.

81

شرشال شرشلة[1] ، البخل والرذالة ، وجهه وجه النعاج ، وقلبه قلب الذيب[2] ، بحرى والا حداد ، والا اخرج من البلاد

Cherchel (n'est que) honte (ou ruine), — Avarice et rebut de la société; — Son visage est un visage de brebis; — Son cœur, un cœur de loup: — (Sois-y) marin ou forgeron; — Sinon, sors de la ville[3].

XIV

LAGHOUÂT.

Le dicton relatif à Laghouât fait allusion aux guerres civiles auxquelles cette ville, comme les

[1] Variante : بان

[2] Ces deux derniers vers se trouvent avec une variante dans le dicton sur Aïn Madhi.

[3] R. Basset, *Notes de lexicographie berbère*, 2e série, p. 16. Le premier vers est cité dans Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de France*, p. 305.

autres du Sahara, était en proie avant la conquête française. Les traditions locales nous donnent sur les commencements de ce qs'ar les détails suivants :

Il y a plusieurs siècles, les Oulâd Sâlem, chassés du Gourara par des divisions intestines, vinrent s'établir sur l'Oued Djedi [1] où ils trouvèrent une fraction des Ksel qui y étaient déjà installés. Plus tard arrivèrent les Oulâd Sekehal et les Oulâd Zid, partis du Mzab. De concert avec ceux qui les avaient précédés, ils fondèrent un village appelé Ben Bouta; d'autres qs'our se créèrent peu à peu près du premier : celui de Bou Mendala, peuplé de Douaouda et d'Oulâd bou Râs venus de Biskra; ceux de Nedjal et Sidi Mimoun, fondés par les Oulâd bou Zeyân des Hamman Gheraba; ceux de Bedla et de Qasbah ben Fetouh', par des gens du Mzab. Ces villages s'unirent les uns aux autres, et leur réunion forma la ville d'El-Aghouat' (الاغواط) ou Laghouât [2]. En 1666, les Oulâd Yousof qui habitaient le qs'ar de Bedla émigrèrent pour aller fonder

[1] En berbère : « la rivière de sable »; cf. en zouaoua *ijd'i* يرذى, à Syouah *ijedi* يردى, chez les Kel Oui *ajedi* •ⴷⵊ, à Ghat *ejad* ⵏⵊ, en ahaggar *égédi* •ⴷⵊ, avec le sens de sable, en zénaga *agedj* أجّ et *agetch* أڃّ « terre ».

[2] Ces événements, s'ils sont authentiques, sont anterieurs au milieu du IVe siècle de l'hégire, car la chronique d'Ibn H'ammâd nous apprend qu'en 335 de l'hégire El-Khair ben Moh'ammed ben Khazer ez-Zenati faisait respecter l'autorité du khalife fatimite Isma'il dans la ville de Laghouât (Bibliothèque-Musée d'Alger, manuscrit n° 9, fol. 79; Cherbonneau, *Documents inédits sur l'hérétique Abou Yézid* [Paris, 1854, in-8°, p. 22-23]).

Tadjmout. Auparavant la Qas'bah ben Fetouh avait été détruite dans les circonstances fabuleuses que voici. A Ben Bouta, vivait le marabout Sidi Nâs'er qui passait pour obtenir de Dieu tout ce qu'il lui demandait. Aussi toute la population affluait-elle chez lui pour profiter de son intercession. Le marabout priait pour tous, excepté pour le fils du chef de la Qas'bah ben Fetouh'. De son côté, le jeune homme aimait la fille de Sidi Nâs'er, célèbre pour sa beauté et fiancée par son père avec un homme de Ben Bouta. Le jour du mariage, l'amoureux éconduit rassembla ses amis, attaqua le cortège de la noce, tua le fiancé et enleva la jeune fille. Cerné par les gens du marabout, il égorgea son amante et se tua sur son cadavre. Sidi Nâs'er, furieux, souffla un grain de sable contre le qs'ar de Ben Fetouh : il fut détruit immédiatement et ses habitants, dispersés comme de la poussière, furent transportés en plein désert, dans le sud-est, et, toujours d'après la légende, y fondèrent la ville de Ghadamès[1].

En 1698, le marabout Si El-H'adj 'Aïssa vint s'établir à Qs'ar Ben Bouta. Il y mourut en 1737

[1] Le souvenir de cette tradition était déjà très vague en redjeb 1121 de l'hégire (septembre 1709). Mouley Ah'med, qui traversa Laghouât à cette époque, rapporte, d'après un vieillard de plus de quatre-vingts ans, que jadis les vents détruisirent de fond en comble un bourg qui était près de Laghouât. On ne savait où l'ouragan avait transporté ce bourg ainsi que ses habitants dont il ne restait pas même de traces. Cette catastrophe était arrivée, assurait-on, parce qu'un marabout les avait maudits. On montrait encore le tombeau de ce saint personnage (*Voyages dans le sud de l'Algérie*, trad. Berbrugger [Paris, 1846, in-4°, p. 208]).

et son tombeau fut placé sur le mamelon est de Laghouât. Il était né à Tlemcen en 1668 de ʿAïssa ben Brahim, un des principaux de la ville, et de Mahboubah, fille d'El-H'adj bou H'afsi des Oulâd Sidi Cheïkh. Grâce à son influence, le qs'ar où il s'était établi devint le plus important et réunit les autres sous sa suprématie. Vers 1700 eut lieu l'établissement des Larba', chassés du Zâb de Biskra par les Oulâd Djellâb : ils refoulèrent sur Boghar les Zenâkhera. Laghouât à peine constituée eut à lutter contre une rivale, El-ʿAs'afia, et subit plusieurs échecs, mais les prières du marabout l'emportèrent et une tempête de sable, suivant d'autres de grêle, détruisit le qs'ar ennemi [1]. Le danger passé, les gens de Laghouât non seulement oublièrent le service rendu, mais même refusèrent de payer à Si ʿAïssa, qui leur avait vendu ses prières, le prix dont ils étaient convenus. Le marabout, mécontent, maudit les ingrats et leur prédit la prise de leur ville par les Chrétiens; en même temps une vengeance moins éloignée s'offrit à lui : les habitants d'El-ʿAs'afia lui payèrent la somme refusée par leurs ennemis et ses prières leur permirent de reconstruire leur qs'ar sans être inquiétés. En 1708, le sultan marocain, Mouley Ismaʿïl, qui parcourait le Sahara, vint camper à l'ouest de la ville qui lui paya tribut.

A cette époque, Laghouât était divisée en deux

[1] Cf. Piesse, *Itinéraire de l'Algérie*, p. 115 116.

partis : d'un côté les Oulâd Serghin, comprenant les Djeghamis, fraction des Ksal; les Beddara, les Oulâd Sekehal, fraction des Oulâd Zid, les Felidjât, venus de Tunis; de l'autre, les H'alaf (احلاف « confédérés ») composés des Oulâd Sâlem, venus du Gourara, des Oulâd Kherig du Ferdjioua (Constantine), des Meghâreba de Figuig. A des jours fixés, ils se livraient des batailles dans les jardins de l'oasis. Les Turks rétablirent la paix pour quelque temps : en 1727, Laghouât se soumit au bey de Titteri, Cha'ban Zenagri, et accepta de payer un tribut annuel de 500 réaux. Les Mzabites s'étaient peu à peu emparés de la propriété du tiers de la ville, comme ils l'ont fait depuis à Ouargla et Methlili : les habitants, craignant de voir les jardins et les maisons passer entièrement aux mains des Mzabites, les expulsèrent violemment : ceux-ci furent soutenus par leurs concitoyens de Beni Sguen, une des villes du Mzab, avec un secours fourni par les nomades du Sud; ils marchèrent contre Laghouât, comblèrent la source située au pied du Kef Ras el-ʿAin, sur la rive droite de l'Oued Djedi, et bloquèrent la ville, mais à la fin ils durent lever le siège.

La lutte recommença en 1727 pour une cause secondaire : les gens de Laghouât avaient pris parti pour les Larbaʿa, alors en guerre avec les Oulâd Ya'qoub : ceux-ci, vaincus, firent appel au Mzab, dont toutes les villes, moins Beni Sguen, leur fournirent du secours; les tribus du Sud : Saʿid ʿOtba, Mekhâdema, Beni Ayach et les gens du Djebel

ʿAmour leur amenèrent aussi des contingents. Laghouât fut assiégée de nouveau et reçut des renforts des Larbaʿa, des Oulâd Saʿad ben Sâlem, des Oulâd Nâïl, des Mekhâlif et des Mouyadat : la bataille se livra à Mghider Dehem, près du tombeau du marabout. Les Laghouâtis remportèrent la victoire grâce à une charge de trois cents Mouyadat à un moment décisif. Les Mzabites se retirèrent de la confédération et leur défection amena la paix.

En 1184 de l'hégire, le bey de Titteri, Mos't'afa el-Ousnadj, vint rétablir la suzeraineté des Turks, depuis longtemps oubliée, et campa à Râs el-ʿAïn pour recouvrer les tributs en retard; mais il échoua. Laghouât fut alors rattachée au beylik d'Oran; en 1185 de l'hégire, le bey Moh'ammed el-Kebir fit une expédition dans le Sahara[1]; après avoir reçu la soumission de ʿAïn Mâdhi et de Tadjemout, il

[1] L'expédition du bey Moh'ammed el-Kebir, contre les Qs'our du Sud, est le sujet d'un ouvrage en prose rimée composée par Ah'med ben Moh'ammed ben Hattal : la Bibliothèque-Musée d'Alger en possède un exemplaire qui a été traduit d'une façon abrégée par Gorguos (*Revue africaine*, t. I). Cf. sur l'histoire de ce bey, outre le poème et le commentaire d'Abou Râs, souvent cités, la biographie intitulée : الثغر الجمانى فى ابتسام الثغر الوهرانى, traduite et analysée par Gorguos dans les premiers volumes de la *Revue africaine*, et l'histoire des derniers beys d'Oran, par El-Mosallem ben Moh'ammed, bachdaftar du bey H'asan (ms. de la Bibliothèque-Musée d'Alger, n° 1061, trad. par Rousseau, *Chronique du beylik d'Oran* [Alger, 1854, in-8°], et en partie par A. Delpech, *Résumé historique sur le soulèvement des Derkaoua* [*Revue africaine*, t. XVIII, 1874, p. 38-58]; Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 189-197).

marcha sur Laghouât qui offrit de se racheter, moyennant cent esclaves, 5,000 soultanis d'or, 200 haïks et quatre chevaux. Le bey accepta, mais il avait négligé de fixer la quotité du tribut annuel : il écrivit aux habitants de Laghouât pour réparer cet oubli, mais ceux-ci, ayant reçu des renforts et se croyant à l'abri d'un retour offensif des Turks, repoussèrent les réclamations de Moh'ammed. Il revint sur ses pas, força l'enceinte des jardins de l'oasis, mais les assiégés retranchés dans le qs'ar se défendirent avec tant de succès que les ennemis durent suspendre l'attaque. Pendant la nuit, la plupart des auxiliaires étrangers, craignant de se voir fermer la retraite, s'enfuirent, ce qui détermina une tentative de conciliation : la paix fut conclue à condition que les Laghouâtis payeraient un tribut annuel, et en outre, comme indemnité de guerre, cent esclaves, 5,000 boudjous (environ 9,000 francs : le boudjou valant 3 réaux et le réal 60 centimes), deux cent cinquante chameaux et 200 haiks. Le bey renonça aux haiks, mais il eut soin d'emmener des otages et de laisser des percepteurs chargés de lever l'impôt. Le butin fut si abondant que huit pièces de menu bétail se vendaient 1 réal et quatre bœufs 1 boudjou. L'autorité fut partagée entre deux cheikhs : l'un, Ah'med Lakhdar, pour les Oulâd Serghin ; l'autre, Salh, pour les H'alaf. On comprend que cette disposition favorisa les guerres civiles qui reprirent de plus belle et continuèrent jusqu'à la conquête française.

82

الاغواط ، ينوض العياط ، الشاط والمشواط ، والسيف
تحت الباط

A Laghouât — S'élèvent des cris, — Les injures et les vociférations : — L'épée sous l'aisselle.

XV

MÉDÉAH.

Ici encore la beauté du pays est opposée aux défauts des habitants :

83

المدية ، المهدية ، يدخلها الشر الصباح ، ويخرج منها
العشية ، لو كانت هي مراة [1] ، ما ناخذ الا هي [2]

Médéah ! — Cadeau (du ciel). — Le malheur y entre le matin, — Il en sort le soir. — Si c'était une femme, — Je n'épouserais qu'elle [3].

[1] Variante : لو كانت ولية.

[2] Variante : ما نزوج بها غير هي.

[3] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 233-234; Fl. Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Youssef*, p. 121. Dans ce dernier passage, comme dans Cl. Duvernois qui l'a copié sans le dire (*L'Algérie pittoresque*, p. 134), المهدية est traduit par « transportée » : ce sens est expliqué par une légende d'après laquelle Médéah, bâtie d'abord au Belâd Qadimah (ville ancienne), aurait été transportée par les anges à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui. Les deux premiers vers sont cités dans Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 305; les trois premiers dans Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 185.

84

الّى واقف على كدية[1] ، لابس كسية ، ڢ يده عصيـة ،
ويقول للبلا اڢ لّى[2] ، اعرفه من اولاد المدية

Celui qui est debout sur une petite colline, — Vêtu d'un petit manteau, — Tenant à la main un petit bâton — Et disant au malheur : « Viens me trouver (je te défie) », — Reconnais-le pour un enfant de Médéah[3].

Les Beni H'asan, sur la route de Médéah à Laghouât, sont l'objet d'un dicton attribué à Sidi Ya'qoub ben Djamil[4]. Cette tribu se compose de six fractions appartenant à d'autres tribus. Ce sont : les Oulâd Maᶜizah, premiers habitants du sol, qui vivaient dans les bois presque à l'état sauvage, quoique musulmans, lorsque les Oulâd Melal, appelés d'abord Oulâd ᶜAmer, vinrent s'établir auprès d'eux sous la conduite d'Ibn Zakour; les autres fractions sont les Oulâd Ferqân, les Oulâd T'rif, les Oulâd Brahim et les Gherâbah. Parmi ceux-ci on

[1] Variante : اذا شبعه ڢ كدية.

[2] Variante : يقول للبلا نهود لك ، والا تطلع لى.

[3] Fl. Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Youssef*, p. 121; Castellane, *Souvenirs de la vie militaire en Afrique*, p. 21 : Cl. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 134; Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 233 (avec des transpositions de vers).

[4] Le marabout Sidi Ya'qoub ech-Chérif, contemporain de Sidi Ah'med ben Yousof, naquit en Espagne, émigra à Maroc vers 1499. Il passa vers 1521, en faisant le pèlerinage, à l'endroit où s'éleva plus tard Blidah et y mourut à son retour. Sa qoubbah s'élève encore au milieu des oliviers de Bois-Sacré, près de la ville (Cf. ***, *Blida, par un de ses enfants*, p. 19-20; Trumelet, *Les Saints de l'islam*, chap. I, p. 1-23).

compte la sous-fraction des Oulâd ben Chicao, qui a donné son nom à un village et qui avait émigré vers 1638 de la province de Constantine. Le nom de H'asan ben 'Ali fut donné à cette tribu, d'un des ancêtres des Beni Keriker, sous-fraction des Beni Ferqân, qui exerçait l'autorité concurremment avec les Ben Chicao[1] :

بنى حسن جلد سبع على بقرة ، اقلع الجلد تبقا البقرة

Beni H'asan, peau de lion sur une vache, — Ôte la peau, il reste la vache[2].

[1] Cf. Fl. Pharaon, *Note sur les tribus de la subdivision de Médéah* (*Revue africaine*, t. II, p. 47 et suiv.).

[2] Cf. Duveyrois, *L'Algérie pittoresque*, p. 136. Ce proverbe se rattache évidemment à la fable de *L'Âne vêtu de la peau du Lion*, si souvent traitée en Orient comme en Occident : Cf. Ph. Soupé, *Essai sur la littérature indienne* (Paris, 1876, in-8°, p. 62); *Pantchatantra*, trad. Lancereau (Paris, 1870, in-8°, l. IV, chap. VIII, *L'Âne vêtu de la peau du Tigre*, p. 297-298); Somadéva, *Kathasaritsagara*, l. X, chap. LXII, p. 141; *Hitopadésa*, trad. Lancereau (Paris, 1882, 1 vol. petit in-8°, l. III, chap. III, p. 166-167); Benfey, *Pantschatantra* (Leipzig, 1859, 2 vol. in-8°, t. I, § 188, p. 462-464); E. Duméril, *Poésies inédites du moyen âge* (Paris, 1854, in-8°, p. 22); Baldo, *Alter Æsopus* (ap. E. Duméril), fol. 21, *De ariete canem simulante;* Stan. Julien, *Contes et apologues indiens* (Paris, 1859, 2 vol. in-12, t. II, n° 91), *L'Âne couvert de la peau du Lion*, *Fables ésopiques* (éd. Halm), n° 336, *Ὄνος λεοντῆν φέρων*; Gabrias, *Quatrains* (éd. Laprade; Paris, 1853, in-12), Περὶ ὄνου καὶ λεοντῆς; Lucien, *Le Pêcheur ou les Ressuscités*, chap. XXXII (*L'Âne de Cymè*); *Le Pseudologiste*, § 3; *Les Fugitifs*, § 13, 32; Avianus, *Fables Le Paysan et l'Âne;* Neckam, *Novus Avianus* (ap. Duméril), n° 4, *De asino pelle leonis inducto; Novus Avianus Vindobonensis* (*idem*), n° 5; *De asino pelle leonis induto; Novus Avianus Astensis* (*idem*), n° 3; *De asino e pelle leonis tecto; Fabulæ extravagantes*, n° 15; Targa, *Cento e cinquante favole* (Venise, 1569, in-12, fol. 81); Verdizotti, fol. 229; Faerne, fol. 88, *Asinus et Vulpes;* Decourdemanche, Fables turques,

XVI

MÉTIDJA.

Les dictons suivants ne s'accordent guère avec le renom de fertilité que possède à juste titre la Métidja :

85

متيجة ، اهل التواب العالية ، والمطامر الخالية[1]

La Métidja! — Les gens y ont des meules hautes — Et des silos vides.

86

المتاتيج ڢ الشتا مغروقين ، وڢ الصيڢ محروقين

Les gens de la Métidja dans l'hiver sont noyés — Et en été sont brûlés[2].

87

متيجة ، بغرة سمينة ، وشحمها للعنان (للعنين) ، اولها للترك ، واخرها للنصارى

La Métidja! — Une vache grasse — Et sa graisse appartient à deux races. — Le commencement aux Turks — Et la fin au Chrétiens.

XVII

MILIÂNAH.

Les satires attribuées à Sidi Ah'med n'ont pas épargné Miliânah où il est enterré :

n° 9, *L'Âne et le Renard;* La Fontaine, l. V, f. 21, *L'Âne vêtu de la peau du Lion;* Desbillons, *Fabulæ æsopiæ,* l. III, f. 21; *Asellus, ejusque herus,* l. X, f. 33, *Asinus pelle leonis indutus.*

[1] Cf. la même idée dans les dictons relatifs aux Aribs et à Sirât.

[2] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane,* p. 236-237; Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France,* p. 304.

88

اذا صبت المليانى يبيع ، لا تشرى منه ، واذا صبت المليانى
يشرى ، اشرى معه

Si tu trouves le Miliâni vendant, — N'achète rien de lui : — Si tu le trouves achetant, — Achète avec lui [1].

89

الّى تشوبه قصير(ا) ولحيانى ، قل هو مليانى

Celui que tu vois petit et barbu, — Dis : « C'est un Miliâni [2]. »

90

مليانة ، الضل والعنا [3] ، ما وعود ، ناسها حسود ، نساها
وزرا ، رجالها يسرا

Miliânah ! — Erreur et mauvaise renommée ; — De l'eau et du bois ; — Les gens y sont jaloux : — Les femmes y sont des vizirs — Et les hommes des captifs (des esclaves [4]).

91

مليانة ما ولوز ، الشباب ياخذ العجوز ، يعشقوا فى الغافلة ،
ما يقولوا للضيف جز

[1] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 235 ; Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 305.

[2] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 235.

[3] Variante :

مليانة ، قلعة الهانة ، ماء وعود والضل الوجود

[4] Fl. Pharaon, *Le marabout Sidi Ahmed ben Youssef*, p. 122 ; Cl. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 127. Les deux derniers vers sont donnés isolément par Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 178 ; Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 235 ; Bérard, *Indicateur général de l'Algérie*, p. 266 ; Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 305.

Miliânah, de l'eau et des amandes! — Le jeune homme y épouse la vieille; — Ils aiment dans la sécurité — Et ne disent pas à l'hôte : « Passe (ton chemin). »

92

Le dicton suivant, s'il était authentique, prouverait que Sidi Ah'med ne se souciait pas de reposer à Miliânah :

مليانة ، كلبة جربانة ، احنا هراب منها ، او هي تاخذنا

Miliânah! — Chienne galeuse : — Fuyons loin d'elle, — Ou elle s'emparera de nous.

XVIII

MOUZÂÏA.

D'après une tradition, les Mouzâïa seraient une tribu qui, partie du Rif marocain, aurait poussé jusqu'à Sétif sous la conduite de Sidi Ah'med ben ʿAli vers la fin du XIIe siècle de notre ère. De là, ils auraient été refoulés dans les montagnes qui ferment la Métidja vers le Sud. Plus tard (XVIe siècle), en butte à de nouvelles attaques de la part de Rifains établis dans le pays, ils allaient succomber quand ils furent sauvés par un marabout venu de la Saguiat el-H'amra, nommé Sidi Moh'ammed et surnommé Bou Châkour (l'homme à la hache). Il les réconcilia avec les Rifains, de manière à ne former qu'un peuple et, pour fertiliser le pays, ouvrit, dit la légende, un passage à la rivière de la Chiffa, à tra-

vers la masse montagneuse de l'Atlas : de là son surnom de Bou Châkour[1].

93

مزاية ، تخرج منها القراة والولاية

Mouzâia! — Il en sortira des lecteurs du Qorân et des saints[2].

XIX

OUARSENIS.

94

BENI INDEL.

Les Beni Indel, qui habitent près des deux pics de l'Ouarsenis, ont, d'après une tradition, remplacé une population berbère comme eux, les Beni Tifedma. Une de leurs fractions porte le nom de Beni Hoouâra : leur émigration eut lieu sans doute à la même époque que celle du reste des Hoouâra (voir le chap. I) :

بنى يندل ، بنى بندم

Beni Indel! — Fils du repentir.

95

بنى يندل ق اهلها موته

Les Beni Indel sont une fraction dont les habitants sont morts.

[1] Trumelet, *Les Saints de l'islam*, chap. XXIV, p. 328-342.
[2] *Revue africaine*, t. I, p. 395.

96

OULÂD BESSÂM.

اولاد بسام ، هيام بنى هيّام

Les Oulâd Bessâm! — Égarés, fils d'égarés.

97

اولاد بسام ، اهل الوجوه الكاشة ، والقلوب الغاشة ، الشر ما يقتلهم ، والخير ما يشوفوه

Oulâd Bessâm! — Gens aux visages souriants — Et aux cœurs perfides. — Le malheur ne les tue pas, — Et le bien, ils ne le voient pas.

98

BENI BOU-KHANNOUS.

بنى بو خنوص ، اهل الراى المدسوس ، والعراش المنجوس

Les Beni bou-Khannous! — Gens à l'esprit dissimulé, — Et aux tapis malpropres.

99

OULÂD BOU-SLIMÂN.

Les Oulâd bou-Slimân habitent près de l'Oued Sly, sur la frontière du département d'Oran :

اولاد بو سليمان حفرين محفرين ، حتى يوم الدين

Les Oulâd bou-Slimân seront méprisables et méprisés — Jusqu'au jour du jugement dernier.

100

OULÂD ʿAMMÂR.

La tribu des Oulâd ʿAmmâr est la plus méridio-

nale de celles de la commune mixte de l'Ouarsenis :

اولاد عمّار ، الديس احمام ، والبلوط اطعام ، والزيت ادام

Les Oulâd ʿAmmâr! — Le diss pour tentes, — Le gland doux pour nourriture, — L'huile continuellement.

101

BENI BOU-ʿATTÂB.

بنى بو عتاب ميتين ، واهلها حيّين

Les Beni bou-ʿAttab sont des morts — (Bien que) les gens (y) soient vivants.

102

BENI OUAZEN.

وزن وزين ، زينه الله ، كبيرها يغنى ، وصغيرها يكفى

Ouazen, gens réfléchis — Dieu les fasse prosperer! — La plus grande partie d'entre eux est riche, — Et la plus petite se suffit.

103

BENI LASSEN (بلسن).

بنى بلسن خون خنسن ، حتى يوم الديّن

Beni Lassen, trahison de traîtres, — Jusqu'au jour du jugement.

104

SENDJÂS.

Les Beni Sendjâs d'origine maghraoua, appartiennent à la grande famille zénâta. Ils jouèrent un rôle considérable dans la lutte entre Senhâdja et

Zenâta dans l'Ifriqyah et le Maghreb où ils occupaient encore au XIVe et au XVe siècle plusieurs localités, entre autres, dans la montagne des Beni Râched (Djebel Amour), le Guerigara, près d'Aflou, dans le Tell, et le territoire de la ville de Chélif[1] :

سنجاس ، نجاس ، جبت الكلاب ى شبكة ، وانقطعت ثم[2]

Sendjâs, — (Pays) immonde! — J'ai apporté des chiens dans un filet. — Là, il s'est rompu[3].

105

BENI ZITEN.

La fraction des Sendjâs qui fait partie des Oulâd bou-Slimân se divise en deux parties : les Beni Issoud et les Beni Ziten :

بنى زتن السلام ، ى بيت الحرام

Beni Ziten, salut! — Dans la maison sacrée (la Ka'abah).

106

BENI DERDJIN.

بنى درجين ، كالخبز ى الطاجين ، الغلب اخضر ، والحواش محترفين

[1] Cf. Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. III (Alger, 1855, in-8°, p. 275).

[2] Variante :

ى كل بلد فست كلب (كلبا) ، وى سنجاس انقطعت الشبكة

Dans chaque ville, j'ai compté un chien (pour l'emporter); — Mais à Sendjâs, le filet s'est rompu.

[3] Cf. le dicton sur Mascara, n° 17.

Les Beni Derdjin! — Comme le pain dans le four, — Le cœur noir et les entrailles brûlées.

XX

OUED ROUINA.

L'oued Rouina prend sa source dans les montagnes de Teniet el-H'ad et se jette dans le Chélif après un parcours de 70 kilomètres. C'est aussi le nom d'une station du chemin de fer d'Alger à Oran, entre Affreville et Orléansville :

107

وادى الروينه ، وادى العبينه

Oued Rouina. — Rivière de la fraude.

XXVI

TACHETAS.

Les Tachetas habitaient aux environs d'Orléansville :

108

Les Tachetas sont des gens à la figure renfrognée et au cœur irascible [1].

XXVII

TENÈS.

Le dicton attribué à Sidi Ah'med sur Ténès et déjà mentionné par Shaw aurait été prononcé, sui-

[1] El Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Youssef*, p. 120.

vant la tradition, à l'occasion d'une aventure où le saint n'eut pas à se louer de la courtoisie des habitants. Ceux-ci, connaissant son humeur satirique, voulaient la réprimer en mettant sa perspicacité en échec. Comme repas d'hospitalité, ils lui offrirent un chat rôti. Mais Sidi Ah'med ne se laissa pas tromper : il poussa le cri par lequel on chasse les chats importuns et, rendu subitement à la vie, le rôti, sautant sur ses pattes, prit la fuite. En même temps le cheïkh prononça le dicton célèbre :

109

تنس ، مبنية على دنس ، ماءها دم ، وهواها سم ،
والله سيدى احمد ما يبات ثم ، صب يا القط

Ténès! — Bâtie sur du fumier. — Son eau est du sang, — Son air du poison. — Par Dieu, Sidi Ah'med ne passera pas la nuit ici. — Dehors, ô chat[1]!

Les Ténésiens, furieux de se voir déjoués, voulurent faire un mauvais parti au marabout : il n'eut que le temps de sauter sur sa mule et de s'enfuir, poursuivi par eux. Sa monture vint à broncher et les gens de la ville croyaient déjà tenir le saint en

[1] Walsin Esterhazy, *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 164; Fl. Pharaon, *Le marabout Si Ahmed ben Youssef*, p. 120; Berbrugger, *Antiquités du cercle de Ténès* (*Revue africaine*, t. II, 1857-1858, p. 102-103); Barbier, *Itinéraire de l'Algérie*, p. 157; Bérard, *Les deux villes de Tenez et Bou Maza* (Paris, 1864, in-12 jésus, p. 12); Niel, *Géographie de l'Algérie*, t. II, p. 170; Piesse, *Itinéraire de l'Algérie*, p. 180; Certeux et Carnoy, *L'Algérie pittoresque*, t. I (Alger, 1884, in-8°, p. 118).

leur pouvoir, quand il disparut à leurs yeux avec sa mule. Une montée argileuse, près de Montenotte, à 6 kilomètres de Ténès, a gardé le nom de Sidi Ah'med. C'est sans doute pour expliquer cette appellation que la légende du chat rôti a été localisée à Ténès. Elle est rapportée d'une façon un peu différente par un des biographes du saint : « Amené à Tlemcen devant le sultan Abou H'ammou, il est mis à l'épreuve par le prince qui lui fait accommoder deux poules : l'une morte naturellement, l'autre égorgée suivant les prescriptions. Mais Sidi Ah'med ne s'y laissa pas tromper : « Celle-là est impure, « dit-il, en montrant la première ; celle-ci, en dési-« gnant la seconde, est pure, et il est permis d'en « manger. » Sous cette forme, l'anecdote se rapproche de l'aventure attribuée au marabout de Msila, Sidi bou Djemlin. A Bougie, il fut reçu par des gens qui lui servirent une poule qu'ils n'avaient pas égorgée selon les prescriptions. Sidi Bou Djemlin en mangea une partie. Averti par ses hôtes qui se moquaient de lui, il toucha le plat en prononçant la formule : « Louange à Dieu. » Aussitôt la poule ressuscita et, par un nouveau miracle, se mit à chanter comme un coq, pendant que Bou Djemlin maudissait les gens de Bougie[1]. » Ce miracle est encore rapporté à d'autres personnages : dans un conte kabyle, un individu est changé en chouette

[1] Cf. Féraud, *Notes sur Bougie* (*Revue africaine*, t. III, p. 296); Certeux et Carnoy, *L'Algérie pittoresque*, t. I, p. 117.

pour avoir servi un chat à ses hôtes[1]. Une légende analogue a pour héros le marabout 'Ali Ou Mousa, fondateur de la zaouya de ce nom chez les Ma'atka. Ce saint personnage, mécontent qu'on eût égorgé un bœuf sans en donner une part à sa zaouya, arrête le soleil au-dessus de l'horizon au moment où il se couchait, étend à terre la peau du bœuf égorgé et la frappe trois fois du pied. Aussitôt les morceaux d'abandonner les marmites du village où ils cuisaient pour venir reprendre leur place et l'animal ressuscité est partagé de nouveau, de façon à ménager la susceptibilité du marabout[2].

On voit dans ces contes les divers traits qui finissent par se réunir dans le récit de l'aventure de Ténès. La légende des poules à Tlemcen et à Bougie me paraît la plus ancienne, car elle se rapproche davantage de la tradition que nous retrouvons dans une des versions de l'histoire de Tantale, roi de Lydie. Il voulut éprouver la sagesse des Dieux, ses hôtes : dans cette intention, il égorgea son fils Pélops et le leur servit comme repas. Aucune des divinités ne se laissa tromper, à l'exception de Déméter qui, préoccupé par la disparition de sa fille Persèphonè, mangea une épaule de Pélops. Les Dieux, après avoir ressuscité le fils de Tantale, la remplacèrent par une autre en ivoire, et le roi de

[1] Belkassem ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, 1re partie, n° VI, *Traditions de la chouette.*

[2] Devaux, *Les Kebaïles du Djurjura*, p. 325-326.

Lydie, précipité dans les enfers[1], y subit le châtiment passé en proverbe[2].

[1] Cf. Pindare, *Olympiques*, éd. Christ (Leipzig, 1882, in-8°, I, v. 37-54); Lycophron, *Alexandra*, éd. Bachmann, v. 153-155 (Leipzig, 1830, in-8°); Ovide, *Métamorphoses*, l. VI, v. 403-411; Lucien, *De la danse*, § 54. D'autres traditions, il est vrai, prétendent que Tantale fut puni pour avoir dérobé à l'Olympe l'ambroisie et le nectar (Pindare, *Olympiques*, I, 103; Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, l. III, chap. XXV), pour ses crimes, son emportement et son orgueil (Cicéron, *Tusculanes*, l. IV, chap. XVI), pour sa folie et son imprudence (Plutarque, *De l'exil*, § 17), pour son indiscrétion et son intempérance de langue (Euripide, *Oreste*, v. 15 et suiv.; Ovide, *Amours*, liv. II, élég. II, v. 43-44; Philostrate, *loc. laud.*).

[2] Les traditions ne sont pas non plus d'accord sur la nature de son supplice: suivant les unes, il est tourmenté de la crainte de mourir deux fois (Xénophon, *Économique*, § 26); d'après les autres, il souffre de la faim et de la soif au milieu des eaux et des fruits qui lui échappent dès qu'il veut en goûter (Homère, *Odyssée*, l. XI, v. 582-592; *Anthologie grecque*, collect. Tauchnitz, 3 vol. in-16, Leipzig, 1884, t. I, *Épigrammes érotiques*, n[os] 236 et 266 [de Paul le Silentiaire, p. 112 et 116]; t. II, *Épigrammes descriptives*, n° 377, p. 156 [de Palladas]; t. III, *Appendice*, n° 350; Cicéron, *Tusculanes*, l. I, chap. V; Horace, *Épodes*, XVIII, v. 13-14; Tibulle, *Élégies*, l. I, élég. III, v. 77-78; Ovide, *Amours*, l. II, élég. II, v. 43-44; l. III, élég. VII, v. 51; Sénèque, *Tragédies*, éd. Greslou et Cabaret-Dupaty [Paris, 1866, in-18 jésus]; *Hercule furieux*, acte III, scène II, p. 135-138; *Thyeste*, acte I, scène I; Lucilius Junior, *Etna*, v. 79-80; Lucien, *Dialogues des morts*, chap. XVIII; *Charon*, § 15; *Sur le deuil*, § 8; *Timon*, § 18; Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, loc. laud.; Apulée, *Du dieu de Socrate*, t. II, p. 138 des *Œuvres*, édit. Bétolaud [Paris, 1862, 2 vol. in-18 jésus]). Enfin, une autre tradition nous le montre menacé continuellement de la chute d'un rocher (Pindare, *Olympiques*, loc. laud.; Euripide, *Oreste*, loc. laud.; Platon, *Cratyle*, § 14 [qui dérive à cette occasion le nom de Tantale de *ταλαντεία τοῦ λίθου*, devançant ainsi les procédés de l'école de mythologie philologique]; Lucrèce, *De la nature*, l. III, v. 968-999; Cicéron, *Tusculanes*, l. IV, chap. XVI; *De finibus bonorum*, l. I, chap. XVIII; Plutarque, *De la face qu'on voit dans le disque de la lune*, § 24; Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, loc. laud.).

IV

DICTONS DIVERS.

I

110

قصنطنة تبدا ، الجزاير تصنع ، وهران تفسد

Constantine invente. — Alger fabrique. — Oran gâte [1].

II

CONSTANTINE.

111

يا اللي الغربان تحتكم ، ينعل (يلعن) من بنا بلادكم ،
الطيور يزكّوا علينا ، وانتم تزكّوا على الطيور

Ô vous qui êtes au-dessus des corbeaux, — Maudit soit celui qui a bâti votre ville. — Les oiseaux fientent sur nous — Et vous fientez sur les oiseaux [2].

[1] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 240; Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 306.

[2] Ce dicton, suivant une autre tradition, aurait été prononcé par les Tunisiens pendant qu'ils assiégeaient Constantine. Piesse (*Itinéraire de l'Algérie*, p. 318) le donne ainsi altéré :

> Bénissez la mémoire de vos aïeux qui ont construit votre ville sur un roc. — Les corbeaux fientent ordinairement sur les gens, tandis que c'est vous qui fientez sur les corbeaux.

Ce proverbe est cité aussi dans Guy de Maupassant, *Au soleil* (Paris, 1884, in-18 jésus, p. 217).

112

اذا صبته عونة و اذنة قل هو ولد قصنطينة

Celui que tu vois tout yeux et tout oreilles, — Dis : « Il est de Constantine. »

III

KABYLES.

113

القبايلي في الجبل سبع ، وفي الوطة بقرة

Le Kabyle est un lion dans la montagne. — Dans la plaine, une vache[1].

IV

LOOUÂTAH[2].

114

اللواتة ، بغلة بهانة ، لا دين لا ثباتة

Loouâtah! — Mule trompeuse. — Point de religion ni de fermeté.

V

SAHARA.

115

الصحرا ، غبارك اعماني ، وكذب اهلك اعيني

Sahara — Ta poussière m'a aveuglé, — Et le mensonge de tes habitants m'a lassé.

[1] Daumas, *La Vie arabe et la Société musulmane*, p. 238, Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 304.

[2] Cf. sur les Loouâtah, R. Basset, *Étude sur le dialecte de Syouah* (Paris, 1890, in 8°, chap. 1).

VI

TRIPOLI (DE BARBARIE).

116

طرابلس ذات الرمل ، تجيها الصابة عام (عاما) بعد اعوام ،
بلد الفلفل و الطرشي ، ما يسكنها غير الّى كان ضايع .

Tripoli, pays sablonneux. — Le malheur y arrive une année après l'autre. — Pays du piment et du tarchi (sorte de mets). — Il n'y a que des affamés qui l'habitent.

VII

TUNIS.

117

تونس بلد الغش و الغشفاش ، فى النهار يكثر عد ابهال ،
و فى الليل يكثر حسابها ، الله لا يدفننى فى ترابها .

Tunis, pays de la tromperie et de l'hypocrisie : — Le jour il y a abondance de vagabonds. — La nuit leur nombre se multiplie. — Que Dieu ne me fasse pas enterrer dans son sol.

INDEX DES NOMS DE LIEUX

CITÉS DANS LES DICTONS[1].

[1] Les chiffres romains indiquent les paragraphes des trois chapitres A = Alger (chap. III); D = divers (chap. IV); O = Oran (chap. II). Les chiffres arabes donnent les numéros des proverbes.

LA CORRESPONDANCE

D'AMÉNOPHIS III ET D'AMÉNOPHIS IV,

TRANSCRITE ET TRADUITE

PAR

M. J. HALÉVY.

INTRODUCTION.

Vers la fin de l'été de 1887, le bruit se répandit en Europe que les paysans égyptiens offraient en vente plusieurs centaines de tablettes babyloniennes qu'ils avaient extraites d'une ruine de la haute Égypte, nommée Tell-el-Amarna ou plus exactement El-Amarna. Les spécimens envoyés en France par le directeur de l'École française d'archéologie du Caire n'ont pas trouvé une appréciation favorable par les experts, à l'examen desquels ils avaient été soumis, et on n'a pris aucune mesure pour entrer en possession de ces tablettes. Mieux inspirés, plusieurs particuliers et quelques correspondants des musées de Vienne, de Berlin et de Londres ont acheté divers lots de ces tablettes pour le compte des musées respectifs, et les ont ainsi conservées à la science européenne.

La ruine d'El-Amarna marque l'emplacement de la ville fondée par *Chut-en-Aten* ou Aménophis IV, roi de la XVIII[e] dynastie. Une tablette d'albâtre gravée au nom de ce monarque a été trouvée avec les tablettes babyloniennes. Ces documents paraissent y avoir été transportés de Thèbes avec d'autres archives. La plupart des lettres sont adressées à *Ni-ib-mu-a-ri-ya* ou *Ni-im-mu-a-ri-ya*, c'est-à-dire Aménophis III, dont le prénom était *Neb-mā(t)-rā*, et à *Na-ap-hur-ri-ya* ou *Ni-ip-hu-ur-ri-ri-ya*, c'est-à-dire Aménophis IV, dont le prénom était *Nfr-hpr-rá*: mais il y en a probablement quelques-unes qui étaient destinées à Thutmès III ou à Thutmès IV. Les correspondants sont tantôt des rois étrangers et indépendants, comme Burnaburiyaš, roi de Babylonie, de la dynastie cosséenne, Aššur-uballiṭ, roi d'Assyrie, Dušratta, roi de Mitanni, pays situé sur la rive droite du haut Euphrate, un roi anonyme d'Alašiya, pays probablement voisin du golfe d'Issus, tantôt des rois ou satrapes égyptiens de la Syrie et de la Phénicie, qui demandent l'envoi de secours contre le progrès des Héthéens qui étaient alors en voie de se tailler un empire dans les anciennes possessions de l'Égypte. Les événements les plus remarquables du XV[e] siècle avant J.-C. se déploient devant nous dans cette précieuse correspondance qui nous a même conservé l'inventaire des objets de parure et de ménage, dont se composait la corbeille de mariage de la princesse de Mitanni lorsqu'elle épousa Aménophis III, roi d'Égypte.

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'écriture de ces lettres est le babylonien cursif, mais avec des variétés de nuances selon les lieux de provenance. La langue est le babylonien ordinaire qui constituait alors l'idiome littéraire, non seulement des Sémites du Nord, mais de tous les peuples du Taurus et de l'Amanus qui avaient quelque civilisation; c'était aussi l'unique moyen de communication qu'employaient les monarques de la XVIII[e] dynastie égyptienne, pour faire parvenir leurs ordres à leurs vassaux syriens ou à leurs alliés de l'Asie Mineure et de la Mésopotamie. Sur le cours supérieur de l'Euphrate, on avait déjà adapté l'écriture babylonienne aux idiomes non sémitiques de ces contrées, et c'est à cette circonstance que nous devons deux lettres en langue de Mitanni et une autre dans une langue plus occidentale, mais visiblement apparentée à la première. Ces deux langues font partie de la famille des langues du Naïri ou de l'Arménie préiranienne, à laquelle se rattache aussi l'idiome qu'on est habitué d'appeler « le vannique ».

L'importance de ces documents historiques pour la connaissance du XV[e] siècle avant notre ère, qui coïncide à peu près avec l'Exode et la formation de la nationalité hébraique en Palestine, n'a pas besoin d'être particulièrement relevée. Je crois donc faire une œuvre utile en entreprenant de traduire dans notre langue la première collection de ces lettres qui vient d'être publiée en autographie par les soins du Musée de Berlin[1]. Les textes sont scrupuleuse-

[1] Préparée par MM. Winckler et Abel. — Des tentatives de tra-

ment transcrits par syllabes séparées, et les idéogrammes sont conservés sans être remplacés par les termes qu'ils figuraient. J'ai aussi conservé la forme fragmentaire du texte et je n'ai comblé les lacunes que dans le cas de certitude absolue. La version mot à mot étant impraticable en français, j'ai tâché de donner une traduction courante de tous les passages intacts que j'ai pu comprendre; dans les passages mutilés ou inintelligibles, je n'ai traduit que les membres de phrase qui étaient clairs pour moi et je n'ai pas cherché à déduire un sens probable à l'aide de spéculations philologiques.

I

1re LETTRE D'ELIŠ (INA-ELI?)-KULLIMA-SIN, ROI DE KARDUNIYAŠ, À AMÉNOPHIS III.

Recto.

[1] ..... —'— ă-ri-ya šăr mat mi-iṣ-ri.. [2] ... bĭ-ma [3] ..... lim-ma an-en-zu šăr mat ka-ra-an-du-ni-ya-aš šiš-ka-ma [4] ... šu-ul-mu a-na ka-a-ša bit-ka dam-meš-ka [5] ..... mat-ka iṣ-kil+bat-meš-ka ib-kur-ra-meš [6] .. ... meš-ka da-an-ni-iš lu šu-ul-mu

[7] aš-šum šal-ṣu-ha-ar-ti tur-šal a-ni-ya ša a-na a-hu-za-ti ta-aš-pu-ra [8] šal-ir-ta-bi-ša-zi-ka-ri ši-i šu-up-ra am-ma ta-al-qu-u [9] i-na pa-na tur ši-ip-ri a-bu-u-a i-ša-ap-pa-ra [.]

ductions partielles, je ne connais jusqu'à présent que les articles de MM. Budge et Sayce dans P. S. B. A., X, p. 540-569 et 488-525.

um-ma [10] ud[1] meš ma-'a-du-ti ul-ta-ka-al-la-šu ha..... [11] tu ka-ša-da-aš-šu ŭ šu-ul-ma-na ba-na-a [12] a-na a-bi-ya tu-še-ib-bi-la-am..... (?)

---

[13] i-na-'an-na a-na-ku tur ši-ip-ri ki aš-pu-ra-ak-ku [14] mu VI kam ta-ak-ta-la-šu ŭ ša-a mu VI kam [15] XXX ma-na kŭ-gi ša ki kŭ-par ib-šu ana šu-ul-ma-ni-ya tu-ul-te-bi-la [16] kŭ-gi ša-a-šu a-pa-an ┃ ka-si-i tur ši-ip-ri-ka [17] uṣ-ṣi-id-du-ma i-ta-ma-ar [18] i-si-in-na ra-ba-a ki-ta aš-ba-nu tur ši-ip-ri-ka [19] ul-ta-aš-pu-ra um-ma-a al-ka-am..... me-ti [20] ŭ šu-ul-ma-ni ša-a i-si-in-ni liš..... [21] ... nu-u XXX ma-na kŭ-gi ša tu..... [22] [šu]-ul-ma-ni ša-a e-im-mu-ud.....

[23] ..... e-te-pu-uš i-na bu..... [24] ..... bi-ta e-te-pu-uš..... [25] ..... [tur] ši-ip-ri-ka i-ta..... [26] ..... ut-te-ru-ba at-bit. a ša ka..... [27] ..... al-ka-am-ma it-ti-ya..... [28] ..... ši-i-ti.....

Verso.

[29] ..... at-ta-te-in-šu..... [30] ... XV(?) šal-meš ra l a..... [31] ..... ul-te-bi-la.....

[31] ..... x iṣ-kil+bat-meṣ iš-meš..... [32] ..... bi-ra a-na šu-ul-ma-ni-ka..... [33] ..... ul-te-bi-la-ak-ku.

OBSERVATIONS.

Ligne 1. — Le commencement de cette ligne se complète facilement : *a-na* ┃ *ni-mu-'-pi-ri-ya*. Dans le n° 2, ce nom est

[1] ṣab.

écrit *ni-mu pi-ri-ya;* le signe *pi* pourrait aussi être transcrit par *ă*, *ĭ* et *mă*. Nous préférons la transcription *ni-mu-'-ă-ri-ya*, qui se rapproche le plus de la variante *ni-im-mu-ri-ya* et de la forme hiéroglyphique du nom d'Aménophis III, *nb-m*[*t*]*-rā;* une variante encore plus proche de la forme égyptienne est celle de *ni-ıb-mu-a-ri-ya* que l'on trouve dans le n° 79, ligne 1, de la collection du British Museum. — *Mi-iṣ-ri.* Peut-être y avait-il primitivement un *i* final, comme dans le n° 2. C'est le nom sémitique de l'Égypte : hébreu, מִצְרַיִם ; arabe, مِصْر.

Ligne 2. — A compléter *ki-bĭ-ma* d'après les autres formules. Ce mot est un permansif du verbe *qabû*, avec le sens passif.

Ligne 3. — A restituer, au commencement de la ligne, ꟷ [*sak-ta-kul*]*li-ma*, d'après le n° 2 qui donne le groupe *sak-ta-kul-lim.* Les deux premiers signes de ce groupe sont des idéogrammes rendant l'adverbe *ina eli* ou *eliš* « en haut ». Le nom *eliš* (*ina eli?*)*-kulli-ma-sin* signifie « Regarde en haut Sin »! Ce nom est purement babylonien; mais le roi qui le porte appartient à la dynastie cosséenne, dont la langue, quoique sémitique, différait considérablement de celle parlée à Babylone. Le nom de *Kar*[*an*]*duniyaš* désignait la Babylonie soumise à la dynastie cosséenne; il signifie dans cette langue « citadelle du seigneur du pays », en babylonien, *Kar-bel-mati.*

Ligne 4. — D'après les autres inscriptions, il y avait probablement à cet endroit *a-na ya-ši*, bien que l'espace libre dans la copie paraisse trop restreint pour ces mots.

Ligne 5. — La ligne commençait probablement par *tur-meš-ka* « tes fils », que l'on trouve dans les autres lettres.

Ligne 6. — La lacune du commencement est peut-être à combler par [*Lù-gal*]*meš-ka* = *rabutika* « tes grands ».

Ligne 7. — *aššum* « pour, au sujet » est contracté de *ana šum;* litt. : « au nom ».

Ligne 8. — *tal-qa-u*, mot à mot : « qu'elle (la) prenne », c'est-à-dire « qu'elle s'en serve ».

Ligne 9. — A compléter, *i-ša-pa-ra-[ak-ka]* « il t'a envoyé ».

Ligne 10. — Lire : *um-meš*, au lieu de *ṣab-meš* que donne la copie. — A restituer : *ha-[mut-ti-iš]* « promptement ».

Ligne 14. — *mu* VI *kam* = *šattu šiššu* « 6ᵉ année », sous-entendu « aujourd'hui », c'est-à-dire « il y a six ans ».

Ligne 15. — *kŭ-gi ša ki kŭ-par* = *huraṣu ša kima kaspi*, mot à mot : « de l'or qui (est) comme de l'argent », c'est-à-dire de l'or de mauvaise qualité. Il ne faut pas comparer l'expression grecque ἄπυρον qui désigne une espèce d'or teint.

Ligne 17. — *a-pa-an* = *ap pa-an* = *ana pân*. — *uṣ-ṣi-id-du-ma* forme contracte pour *uṣtadduma* « ils ont fait briller », *ifteal* de *ṣaadu* « briller ».

Ligne 18. — Je lis *ki-ta* (*ina mati*) *aš-ba-nu* (1ʳᵉ personne du pluriel du permansif de *ašabu*), mot à mot : « nous sommes dans le pays », sous-entendu : « à la veille », d'une grande fête.

Ligne 22. — *E-im-mu-ud* (*-su?*), semble équivaloir à la forme habituelle *e-mi-id-su* « j'ai reçu de lui ».

TRADUCTION.

[A Nimu]'ăriya, roi d'Égypte, il est dit (ceci) :

Moi, Eliš-kullima-Sin, roi de Kardunyaš, ton frère, je me porte bien, et je t'envoie mes meilleurs compliments, à toi, à ta maison, à tes femmes, [à tes enfants], à ton pays, et (mes sincères félicitations) au sujet de tes chars, tes chevaux et tes grands.

Envoie à Ṣuharti, fille de Aniya, que tu m'as donnée, Irtabiša zikari, dont elle a besoin.

Il y a quelque temps, mon père t'a envoyé un messager, en te priant de ne pas le retenir, mais de l'expédier prompte-[ment], avec les cadeaux destinés à mon père.

De mon côté, je t'ai envoyé un messager, que tu as retenu pendant 6 ans, et qui, la septième année, m'a apporté de ta part, comme cadeau, 30 mines d'or, qui n'étaient que de l'argent, ainsi que l'a constaté *de visu* Kasi, ton ambassadeur, qui les a examinées soigneusement. Étant sur le point de célébrer une grande fête, j'ai recommandé à ton messager de te demander le cadeau habituel que l'on fait à cette occasion, car les 30 mines d'or que tu m'as envoyées et que j'ai reçues (sont déjà dépensées?)...

... Je fais....... je construis un temple.......... ton messager l'a (vu).... il est........ viens avec moi..... .... toi........ femmes 50..... je te fais parvenir.

.... 10 chars en bois..... je t'envoie comme cadeau....

2

2ᵉ LETTRE D'ELIŠ (INA-ELI?)-KULLIMA-SIN À AMÉNOPHIS III.

[1] a-na Ĭ ni mu ă-ri-ya šăr mat mi-iṣ-ri-i šiš [ka ma ki-bi-ma] [2] um-ma Ĭ šak-ta-kul-lim-[ma an]-en-zu šăr mat ka-ra-[an-du ni-ya-aš]..... [3] a-na ya-ši ŭ ma..... da-an-ni-iš..... [4] a-na ka-a-ša a-na šal-[meš ka] a-na tur-meš-ka a..... [5] ĭb-kur-ra-meš-ka..... u ma-ti-ka ga-bi.....

[6] aš-šum šiš-ya a........ iš-pu-ra.......? [7] um-ma a........ am-mi-ni la ta-ah........ [8]........... ka tur-šal-meš-u-a i.......... [9]........... zi-ir.....
[10]................. šu.......................
a.xx.iṣ...................... *b* a man(?) ku.........
..... *c* a.na-šu-ul................... *d* 1 šu ṭu(?) tak.za
............*e*......dam-ka.......................

Ce texte est trop mutilé pour que l'on puisse y faire des restitutions tant soit peu probables; je préfère donc n'en pas faire du tout.

TRADUCTION.

A Mìmmuaria, roi d'Égypte, mon frère, il est dit (ceci):

Moi, Eliš-kullima-Sin, roi de Karduniyaš, et mon pays, nous allons très bien.

Je t'envoie mes meilleurs compliments, à toi, à tes femmes, à tes enfants, à ta maison, et (mes sincères félicitations) au sujet de tes chars, de tes chevaux et de ton pays tout entier.

Pour mon frère..... il a envoyé..... en disant..... ... pourquoi ne........ mes femmes...... 20 chars... ... moi.... 1 šu ṭu(?) de pierres ukni..... ton épouse.

3

1re LETTRE DE BURNABURIYAŠ, ROI DE BABYLONE, À AMÉNOPHIS IV.

Recto.

....

[1] ...... ti-ya tur-meš....... [2] .... Ț(?) i-ki-i

[3]...... meš gal-meš ša i-ša-ap-pa-ru-ni a aš(?)

[4]..... at-ta šiš-ya ki-i..la na-da(?)...... [5] [a-]na tur-šal-ka a-na a-ha-zi, ki-i aš-pu-ra [ta-ag-bi?] [6] um-ma-a ul-tum pa-na tur-šal săr ša mat mi-iṣ[ri]..... [7] a-na ma-am-ma ul in-na-ad-di-in am-mi-ni...... [8] šăr at-ta ki-i lib-ka te-ip-[pu-uš?] [9] šum-ma ta-at-ta-di-in ma-an-nu mi-na-a i-[ka-la-ak-ka?] [10] ki-i an-ni-ta a-ma-ta ik-bu-ni a-na-ku ..... [11] a-ka-an-na al-ta-ap-ra um-ma-a tur šal meš gal-meš..... [12] šal meš ba-na-tum i-ba-aš-ša-a ana šal-ba-ni-ta ki-i..... ši-i šu-bi-la [13] ma-an-nu i-qa-ab-bi um-ma-a ul tur-šal šăr ši-i [14] at-ta ki-i la šu-bu-li-im-ma ul tu-še-bi-la [15] at-ta ul ah-hu-ta-a ŭ ṭa-bu-ta tu-bi-'-i-ma [16] ki-i ana a-ha-mi-iš ki-ri-bi-ni ana a-hu-za-ti ta-aš-pu-ra [17] ŭ a-na-ku aš-šum an-ni-ti-im-ma a-na ah-hu-ti ŭ ṭa-bu-ti [18] aš-šum a-na a-ha-mi-iš ki-ri-bi-ni a-na a-hu-za-ti aš-pu-ra-ak-ku [19] šiš-ya I šal am-mi-ni la u-še-bi-la [20] mi-in-di at-ta-mă ul tu-še-bi-la [21] a-na-ku ki-i ka-ša-ma-a šal lu-uk-la-ak-ku um-ma.....(?) [22] tur-šal-meš-ua i-ba-aš-ša-a ul a-ka-al-la ak........

[23] mi-in-di-e-ma- a-na a-hu-za-ti ki-i..... [24] ..-lak(?)-ma mi ki-i aš-pu-ra-ak-ku..... [25] ..... gal-meš-ka-ki-i.....

Verso.

[26] meš-ka iq-bu-ni..... [27] i-na-an-na ša tur-šal-ya ša u-še..... [28] at-ta zi-ra-ša ul ta-ṣa-ab(?)..... [29] ša u-ma-mi mi-nu-um-ma e-ri-iš-ka.....

[30] ŭ aš-šum kŭ-gi ša aš-pu-ra-ak-ku kú-gi si(?) a..... [31] ma-'-da la-am tur-ši-ip-ri-ka a-na mu-uh-hi-ya..... [32] i-na-an-na ha-mu-ut-ta i-na lib . an-ni-i..... [33] lu-u i-na

it šu-kul-na lu-u i-na *it* bil-bil-gar [34] šu-bi-la-am-ma du-ul-la ša ṣa-ab-ta-ku lu-pu..... [35] šum-ma i-na . an-ni-i i-na *it* šu kul-na u *it*-[bil-bil] gar [36] kŭ-gi ša aš-pu-ra-ak-ku tu-ul-te-bi-la..... ka šu-bi-la [37] tur-šal-ti a-na-di-na-ak-ku u at-ta i-na tu-bi ku-gi..... [38] ŭ šum-ma i-na *it* šu-kul-na ŭ *it*-bil-[bil-gar] [39] ku-gi la tu-ul-te-bi-la-am-ma du-ul-la ša ṣa-ab-ta-ku la e-te-pu-uš [40] ŭ i-na tu-bi a-na mi-ni-i tù-še-bi-la-am [41] ul-tum du-ul-la ša ṣa-ab-ta-ku e-te-ip-šu [42] kŭ-gi a-na mi-ni-i lu ah-ši-ih [43] lu-u MMM tik-un ša kŭ-gi šu-bi-la ul a-ma-ah-ha-ar.....? [44] u-ta-ar-ra-ak-ku ŭ tur-šal-ti a-na a-hu-za-ti ul a-na-di-[in-ka]

OBSERVATIONS.

Ligne 1. — Le nom de l'auteur de la lettre et celui du destinataire manquent sur cette tablette. On voit cependant par la fin de la lettre, dont la teneur est commune à celles des lettres suivantes, qui sont écrites par Burnaburiyaš, roi de Babylone, à Aménophis III, roi d'Égypte, que celle-ci doit se rapporter aux mêmes personnages. L'état trop mutilé de la plus grande partie de ce texte rend très difficile l'intelligence des incidents auxquels elle fait allusion. Dans ces conditions, la traduction que j'en donne ci-après ne doit être considérée que comme un essai provisoire et comportant de nombreuses réserves. L'examen de l'ensemble paraît indiquer que Burnaburiyaš, ayant manifesté l'intention d'épouser la fille d'Aménophis III, aurait rencontré des difficultés. Plus tard, Aménophis III ayant à son tour demandé à Burnaburiyaš la main d'une de ses filles, ce dernier ne lui accorde sa demande qu'à la condition d'obtenir de lui une forte quantité d'or dont il a besoin pour la décoration d'un temple qu'il est en voie de construire.

Ligne 5. — La locution *tur-šal* (=*marat*)-*ka a-na a-ha-zi* répond littéralement à l'hébreu נָשָׂא אִשָּׁה. Le sujet de la phrase de la ligne suivante serait-il Aménophis III? Dans ce

cas, il y aurait lieu de compléter la fin de cette ligne par *taq-bi* « tu as dit ».

Ligne 6. — *ultu pana* avec la négation pourrait bien avoir le sens de « jamais ».

Ligne 7. — *a-na mam-ma* « à qui que ce soit » aurait-il le sens de « à quoi que ce soit » et avec la négation « à rien, pour rien » ?

Ligne 8. — On serait tenté de compléter *te-ip-pu-uš* « tu feras ».

Ligne 9. — Si l'on pouvait prendre l'expression *šum-ma ta at-ta din* avec le sens de « si tu donnes ce qu'il faut », on pourrait compléter le verbe mutilé par *i-[ka-la-ak-ku]*, et le sens de la phrase serait alors, mot à mot : « qui (*ma-an-nu*) quoi que ce soit (*mi-na-a*) te refuserait » (*i-ka-la ak-ku*), c'est-à-dire « on ne te refusera rien ».

Ligne 11. — La phrase qui contient les paroles de Burnaburiyaš est inintelligible dans l'état de mutilation où se trouve le texte. L'expression *tur-šal-meš gal-meš* peut signifier aussi bien « les grandes filles » que « les filles des grands » : en outre, la liaison des idées avec la ligne suivante n'est pas claire par suite de la lacune.

Ligne 12. — La phrase *šal-meš ba-na-tum i-ba-ša-a* signifie-t-elle « il y a des filles » ou « elles ont des filles », le verbe *bašû* comportant le double sens d'« être » et d'« avoir » ? — *šal-ba-ni-ta* a peut-être la signification d'« épouse » ; dans ce cas, on serait amené à compléter après *ki* par le verbe *ak-bi* « comme j'ai dit » ; et le pronom *ši* qui suit se rapporterait à la fille du roi d'Égypte.

Ligne 13. — Burnaburiyaš semble vouloir faire comprendre qu'il a fait sa demande avec tous les égards dus à une fille du roi d'Égypte. C'est du moins ce qui semble résulter de la forme interrogative : « Qui donc a dit qu'elle n'était pas fille du roi » ?

Ligne 14. — *k-i la šu-bu-lim-ma ul tu-še-bi-la*, mot à mot : « comme non faire amener n'amène pas », a probablement le sens de « si cela ne te plaît pas, ne me la donne pas ».

Ligne 15. — Le contexte paraît assigner au verbe *tu-bi-'-i* le sens d'agir ; ce serait la deuxième forme de la racine בעי.

Ligne 18. — La conjonction *aš-šum*, parallèle à *ki-i* de la ligne 16, paraît signifier « maintenant que ».

Ligne 20. — *mi-in-di*, vraisemblablement l'hébreu מַדּוּעַ « pour quelle raison, pourquoi ». — Le mot écrit *at-ta-pi* doit probablement se lire *at-ta-mă* ; l'enclitique est habituellement écrite avec le signe *ma* ordinaire.

Ligne 21. — *ki-i ka-ša-ma-a šal lu-uk-la-ak-ku* paraît devoir être pris dans le sens conditionnel : « Si je t'avais refusé la femme ».

Ligne 31. — *la-am* « avant » signifie-t-il « devant, en présence » ? La mutilation de la ligne ne permet pas de se prononcer.

Ligne 33. — *du-ul-la* paraît venir de *dalalu* « rendre illustre » et signifier « ornement, ornementation ».

Ligne 37. — *i-na tu-bi* semble signifier « plus tard », mot à mot : « dans la suite » ; rac. חבע.

Ligne 41. — *ultum* « de, depuis » a ici la nuance de « à partir du moment ».

TRADUCTION.

....

.... ma maison (?) .... fils ....

.... grands, qui ont envoyé ....

---

toi, mon frère, comme..... Lorsque j'ai envoyé demander la main de ta fille [tu as répondu?] en disant : Jamais la fille

du roi d'Égypte n'a été donnée à personne, pourquoi.....? Toi, ô roi, tu feras ce que tu voudras. Si tu donnes (une dot convenable), qui (peut t'empêcher de le faire?). Quand on m'a rapporté ces paroles, j'ai..... envoyé dire ce qui suit : Les filles aînées..... envoie celle-là. Qui donc a dit qu'elle n'était pas fille du roi? Si tu me l'envoies à regret, j'aime mieux que tu ne me l'envoies pas du tout. Tu n'as pas pour moi la bienveillance d'un frère. Lorsque tu m'as fait part de ton intention de consacrer entre nous une alliance par un mariage, j'y ai répondu avec toute la bonté d'un frère, et maintenant, mon frère, lorsque je t'exprime le désir de nous allier par un mariage, pourquoi me refuses-tu ta fille? Pourquoi ne me la donnes-tu pas? Si je t'avais refusé, cela se comprendrait; mais mes filles étaient à ta disposition, je ne t'ai rien refusé.

Pourquoi, lorsque pour le mariage,.......... lorsque j'ai envoyé demander........ tes grands..................

Verso.

....tes...... m'ont dit........ maintenant de ma fille que.......toi.... non ne.....

Tout ce que tu désires en fait d'animaux.....

Quant à l'or que je t'ai demandé, l'or....... beaucoup devant (?) ton messager, vers moi...... ...... maintenant sans retard, au milieu de ce........, soit au mois de Tammouz, soit au mois de Ab, apporte-le, afin que je puisse achever la décoration du temple (?) que je suis en train de construire.

Si tu m'envoies cet or dans le courant de cette année (?), soit au mois de Tammouz, soit au mois de Ab; c'est bien; je te donnerai ma fille. Et toi....., plus tard (?) l'or..... Si,

au contraire, tu ne me l'envoies pas à l'une ou à l'autre de ces époques, je ne pourrai pas terminer l'ornementation du temple, et plus tard, ce me sera inutile.

Si j'avais déjà terminé ce temple, je n'aurais aucun désir d'avoir de l'or; si tu m'en apportais 3,000 talents, je ne les recevrais pas, je te les rendrais et je ne te donnerais pas ma fille.

4

2e LETTRE DE BURNABURIYAŠ À AMÉNOPHIS IV.

Recto.

[1] [a-na na-ap-hu-ru-ri-ya šăr mat mi-iṣ-ri-i] [2] šiš-ya ki-bi[-ma] [3] um-ma Bur-ra-bu-ri-ya-aš šăr mat Ka-ra-an-du-ni-ya-aš [4] šiš-ka-ma a-na ya-ši šu-ul-[mu] [5] ana ka-ša bit-ka dam-meš-ka tur-meš-[ka... [6] mat-ka lŭ-gal-meš ka ĭb-kur-ra-meš-[ka] [7] iṣ-kil+bat-meš-ka lu šu-ul-[mu]

[8] ki ša pa-na at-ta ŭ a-bu-u... [9] it-ti a-ha-mi-iš ṭa-ba-tu[-nu] [10] i-na-an-na-ma ŭ ka-ša it-[ti-ya] [11] i-na bi-ru-un-ni a-ma-tu.... [12] ša-ni-tu-um-ma la-ša...

[13] ša ha-aš-ha-ta i-na mat-ya šu[-up-ra-am-ma] [14] li-il-qu-ni-ik-ku [15] ŭ ša a-na-ku ha-aš-ha-ku i-na mat-ka [16] [lu] uš-pu-ra-am-ma li-il-qu-[in-ni]

Verso.

[17] kŭ]-gi lu-ma-ak... [18] šu-up-ra-am-ma li........ ib-ba-ak

[19] ŭ a-na šu-ul-ma-ni... [20] ŭ.....

TRADUCTION.

A Naphururiya, roi d'Égypte, mon frère, il est dit (ceci) : Moi, Burnaburiyaš, roi de Karaduniyaš, je me porte bien et je t'envoie mes compliments, à toi, à tes parents, à tes femmes, à tes enfants, à ton pays, à tes grands, et (mes félicitations) au sujet de tes chevaux et de tes chars.

De même qu'autrefois il existait d'excellents rapports entre mon père et toi....., de même je désire que de bonnes relations s'établissent entre nous.....

Tout ce qui te conviendra de mon pays, tu peux envoyer quelqu'un pour le chercher; de mon côté, si quelque chose me plaît dans ton pays, je voudrais aussi pouvoir envoyer quelqu'un pour le chercher.

Verso.

.... envoie-moi de l'or, dont j'ai besoin.....

comme cadeau je t'envoie 20.

5

3e LETTRE DE BURNABURIYAŠ À AMÉNOPHIS IV.

Recto (?).

[1] ... bi ša da-an-ni zu lu šu [2] ... ha-as [3] ...

aš-ša-a [4] ... šu-nu [5] ... nu-ti [6] ... di-in-ši-na-aš (?).

[7] ..... šu di-na

Verso (?).

[1] ..... meš ši-ṣab... [2] ... me kŭ-gi (?) [3] .. ak-ku [4] ... ya

Ce numéro ne contient que des mots mutilés, ce qui ne permet pas d'en donner une traduction.

6

3e LETTRE DE BURNABURIYAŠ À AMÉNOPHIS IV.

Recto.

[1] a-na 𒁹 na-ap-hu-ru-ri-ya šăr mat mi-iṣ-ri-i šiš-[ka... [2] um-[ma 𒁹 bur]-na-bu-ri-ya-aš šăr mat ka-ra-an-du-ni-[ya-aš šiš-ka-ma] [3] [a-na ya-ši šu]-ul-mu a-na ka-a-ša dam-meš-ka bit... [4] ... ib-kur-ra-meš-[ka] iṣ-kil+bat-meš-ka da-an-ni-iš lu [šu-ul-mu]

[5] ... bi-ka qu-ub-ba-tum hu-'-a tur-šal (?)..... [6] ... mu (?) ku an-na al-ta-ap-[ra..... [7] ... ta-ap-ra (?) um-ma-a tur-šal šăr ša..... [8] ... bi u-ni ša ni-ta-bil li.....

[9] ..... ši tur-ši-ip-ri-i-ka u 𒁹..... [10] ..... ta-al-ta-ap... [11] ... bi-ya qu-ub-ba-a-tum... [12] ... ma-tum an-na-a-tum ša..... [13] ... mi-il-ta ša a ši a.....

[14] ... mu tak-ṣal-mi ta..... [15] ... ra um-ma-a a-mi-il ta ša.....

[16] ... tur ši-]ip-ri-i-ka ŭ Ɪ mi-hu(?)-ni kur..... [17] ... u-ka-li-mu-šu-nu-ti ana qa-qa..... [18] ... ta-du-u ŭ ša a-na mu-uh-hi-ya..... [19] ... i-na be... an-nu i-li-qa ak-ba-ta-ši it-ti..... [20] v iṣ-kil+bat i-na v iṣ-kil+bat i-li-qu-ni ik-ba-ta[1]-ši i-na-an-[na] [21] ... lu-še-bi-la ak-ba-ta-ši šăr-meš ša li..... [22] ... a tur-šal šur-gal i-na v iṣ.....

---

[23] ... a-na a-bi-ka u..... [24] ... ka III ši-ṣab.....
[25] ... na ul bu.....

Verso.

[1] ... il-*it*(?)... [2] ... ba-al-la..... [3] ... šum-ma la-bi-ru-tum ga-am-ru-tum..... [4] ... šum-ma la-bi-ru-tum ya-a-nu eš-šu-u-ti li-il..... [5] Ɪ ṣa-al-ma dam-gar šu-bi-i-la šum-ma Ɪ ṣa-al-mu..... [6] tur-ši-ip-ri-i-ka ša al-la-ak li-il..... [7] iṣ-meš ša-ši gar-ni li-il-pu-tum ŭ tu iš-ru..... [8] ša-atn-mi ša-ṣi e-ri-ša a-na-a-ha-mi-iš ma-aš-lu..... [9] li-il-pu-tum ŭ li-iṣ-ru-bu-u-ma li-il-....

[10] Ɪ ha-a-a ra-ba-a-ka ša ta-aš-pu-ra iṣ-kil+bat ŭ ṣab-meš it-..... [11] ... nu ŭ ṣab-meš ma-'-da šu-up-ra-am-ma Ɪ ha-a-ma tur-šal šăr..... [12] .. a ša-na-am-ma la ta-ša-ap-pa-ra tur-šal-šăr ša-ni [ta]..... [13] ... u i-tu-u-a a-ma-[2] ah-ha-ar šu-up-ra-am-ma ha-mu-ut-ta..... [14] ... ma i-na lib ša-at-ti an-ni-ti iṣ-kil+bat ŭ ṣab-meš ta-ša-ap-pa..... [15] ... šù-ki-i ka-al-li-e li-ṣa-am-ma di-e-ma li-iq-ba....

---

[16] . . . a]-bu-ka a-na ku-ri-gal-zu kŭ-gi ma-'-da u-še-bi-i-lu. . . . . [17] . . . me ša ku-ri-gal-zu mi-nu-u i-ta-ti-ir-ma i-na ma(?)[1]-gal. . . . . [18] . . . da-ki(?) aš-šum šăr-meš ša li-mi ti-še-mi-e um-ma-a kŭ-[gi. . . . . [19] . . . tur-šal-meš ah-hu-tum ṭa-bu-tum sa-li-mu ŭ a-ma-tum. . . . . [20] . . . bi-it-kŭ-par-meš-ka bi-it kŭ-par-ka bi-it. . . . .

---

[21] ŭ lu-ba-ni-e ša tak-za-kur-kur a-na šu-ul-ma-ni-ka ul-. . . . . [22] a-na be-el-ti um(?)-ka xx ti-im-bu-e-ti ša tak-za-kur-kur . . . [23] ki-i šal-ma ya-tu ma-la i-pu-ša-an-ni ša a-na-ku šu. . . . . [24] ŭ ṣi-i ri-e-ši la iš-šu-u ki-i du-lu-uh-ti. . . . . [25] kŭ-gi ma-'-da-at tu-ka-a-ma li-il-qu-ni. . . . . [26] li-il-qu-ni a-na ma-ta(?)-al ša-at. . . . . [27] du-ul-li ha-mu-ut-ta lu-uk-šu-ud ŭ be. . . . . [28] la i-qa-ab-bi um-ma-a šu-ul-ma-na ma-'-[da. . . . . [29] tur-ši-ip-ri-ka il-te-qi šu-u a-hi. . . . .

Sur le bord.

[30] . . . ki-i lu-še-bi-la-ak-[ku. . . . .] la-am-ma. . . . . [31] . . . na ma(?)-a a da-na. . . . .

TRADUCTION.

A Naphururiya, roi d'Égypte, mon frère, il est dit (ceci) : Moi, Burnaburiyaš, roi de Karanduniyaš, ton frère, je me porte bien et je t'envoie mes compliments, à toi, à tes femmes, à tes parents, et (mes sincères félicitations) au sujet de tes chevaux et de tes chars.

. . . . envoyé demander la fille du roi. . . . . nous l'emmènerons. . . . .

---

[1] kil.

.... ton messager......... tu as envoyé........ plainte...... cette affaire....... image..... en disant.

...... ton messager et Miruni (?).... il les leur ont fait voir................ qui vers moi..... il a pris....... 5 chars, ils ont pris... maintenant qu'on t'apporte..... la fille du grand roi, dans 5 chars.

.... à ton père......... 3 brillants...........

Verso.

.... qu'il prenne..... s'il y a de vieux matériaux tout préparés.... s'il n'y en a pas de vieux, qu'il prenne (?) du neuf..... envoie-moi..... statue..... si la statue..... ton messager qui va partir.........

Les bois que les.... ont transporté.... plaques d'airain qui sont semblables... qu'ils transportent et qu'ils les enduisent d'une couche de peinture.........

Ha-a, ton grand, par qui tu as envoyé des chars et des troupes........ envoie des troupes nombreuses, et que la fille du roi vienne sous la conduite de Ha-a......... ne la confie pas à la garde d'un autre. [N'envoie pas] une autre fille..... je recevrai.

.... envoie-le promptement..... dans le courant de cette année, tu enverras des chars et des troupes..... pour que tout réussisse (?) qu'il.... qu'il donne l'ordre.

Ton père a fait parvenir beaucoup d'or à mon père Kurigalzu.............. Kurigalzu le lui a rendu abondam-

ment. . . . . pour les rois du voisinage (?), on a entendu dire (?) ceci : or. . . . . filles, bonne fraternité a été conclue (?) et les affaires. . . . . au milieu (?) de tes trésors d'or (?) et d'argent. . . . : . .

Je t'envoie comme cadeau des *lubané* de pierre *ukni* et pour Madame ta mère (?) 20 *timbueti* d'*ukni* pour tout le bien qu'elle m'a fait (?). J'ai [appris ?) qu'elle est abattue et souffrante.

Je vais envoyer chercher de l'or en grande quantité. . . . . qu'on en apporte vers la moitié (?) de cette année, je dois terminer sans faute les travaux (que j'ai entrepris). . . . . ; qu'on ne me dise pas que ton messager a déjà apporté un fort cadeau. . . . . celui-là, mon frère. . . . .

Sur le bord.

. . . . qu'on te l'apporte. . . . . je ne. . . . . . . beaucoup à. . . . . . .

7

4e LETTRE DE BURNABURIYAŠ À AMÉNOPHIS IV.

Recto.

[1] a-na Ɪ Nap-hu-]ru-ri-ya šăr gal šăr mat mi-iṣ-[ri-i šiš-ya [2] [ki-bĭ]-ma um-ma bur-ra-bu-ri-ya-[aš [3] . . . šăr mat ka-ra-an-du-ni-ya-aš a . . .

[4] [a-na ya]-a-ši ŭ bit-ya a-na ĭb-kur-ra-ya ŭ. . . . . [5] [a-na ra]-ab-bu-ti-ya ŭ ma-ti-ya da-an-ni-iš [lu šu-ul-mu]

[6] a-na a-hi-ya ŭ bit-šu a-na ĭb-kur-ra-šu ŭ..... [7] a na ra-ab-bu-ti-šu ŭ ma-ti-šu da-an-ni-iš lu-šul-mu

[8] ul-tu ud-mi ša tur ši-ip-ri ša a-hi-ya ik[-ta-la-a-ma?] [9] [ši-i-]ri ul-ṭa-ba-an-ni-ma tur ši-ip-ri šu a-a i[-im-ma?] [10] [i-na] pa-ni-ya a-ka-la ul i-ku-ul ŭ ši-ka-ra [ul] [11] [iš-tu-]-u tur-ši-ip-ri-ka ta-ša-'-al-ma i-ga-[ab-bi-ka] [12] [ki-i ši] i-ri la ṭa-ba-an-ni-ma a-na-na bi-[iš-ti-ya?] [13] [mi-im]-ma-ma la uš-[ṭi-ib?] [14] ki-i ši-i-ri la ṭa-ba-an-ni-ma a-hu-u-a ri-e[-ši ul iš ši-] [15] a-na-ku li-ib-ba-ti ša a-hi-ya am[-la?] [16] um-ma-a ki-i ma-ar-ṣa-ku a-hu-u-a ul is[-me] [17] am-mi-ni ri-e-ši la iš[-ši] [18] tur [ši-ip]-ri-šu am-mu-ni la iš-pu-ra-am-ma la i-mu[-ru] [19] tur ši-ip-ri ša a-hi-ya an-ni-ta ig ta-ba-a [20] [um-ma]- a ul ga-ag-ga-ru ki-ir-bu-um-ma [21] a-hu-ka i-še-im-me-ma šu-ul-ma i-ša-ap-pa-ra-ak-ku [22] ma-tum ru-ga-at a-na a-hi-ka ma-an-nu i-ga-ab-ba-aš-šu-um-ma [23] šu-ul-ma ha-mu-ut-ta i-ša-ap-pa-ra-ak-ku [24] ki-i ma-ar-ṣa-ta-a a-hu-ka i-še-im-me-ma [25] ŭ tur ši-ip-ri-šu ul i-ša-ap-pa-ra-ak-ku [26] a-na-ku a-ka-an-na aq-ta-ba-aš-šu um-ma-a a-na a hi-ya [27] šar gal ma-tum ru-uq-tu-u i-ba-aš-ši ŭ ki-ru-ub-tum i-ba-aš-ši [28] su-u a-ka[1]-an na iq-ta-ba-a um-ma-a tur ši-ip-ri-ka ša-a-al [29] ki-i ma-tum ru-ga-tu-ma aš-šu-mi-ka[2] a-hu-ka la iš-mu-u-ma [30] a-na šu-ul-mi-ka la iš-pu-ra [31] i-na-an-na ki-i tur-ši-ip-ri-ya a-ša-lu-ma ig-ba-a [32] ki-i gi-ir-ru ru-ga-a-tum li-ib-ba-at a-hi-ya ul am-la-[a-ma(?)] [33] ŭ ki-i ig-bu-ni i-na ma-ti ša a-hi-ya ga-ab-bu i-ba-aš-ši ŭ a-hu-u-a mi-im-ma-ma ul ha-ši-ih....? [34] ŭ i-na ma-ti-ya ga-ab-bu-um-ma i-ba-aš-ši [35] ŭ a-na-ku mi-im-ma-ma ul ha-as-ha-[ku] [36] a-ma-ta ba-ni-ta ša ul-tu pa-na i-na ga-at šar-ra-ni [37] ma-ah-ra-nu-ma šu-ul-ma a-na a-ha-mi-iš ni-sa-ap-pa[-ru] [38] ši-i-ma a-ma-tum i-na bi-ri-ni lu ka-a-a-na-at [39] [šu-ul]-mi a-na mu-uh-hi-[ka.....

[1] ma.

[2] a šumika = ana šumika.

Verso.

[1] i-na(?)..... da-ba-ab..... [2] šu-ul-[mi]... . ŭ šu-lum-ka i-na..... [3] at-ta i-na-an-na... ri id-du-u-ši it-ta..... [4] ma-ar ši-ip-ri-ya ta-ak-ta[-la-šu?] [5] tur ši-ip-ri-ka di-e-ma al-ta-ka-an-ma al-ta-ap[-ra-šu?] [6] tur ši-ip-ri-ya ha-mu-ut-ta di-e-ma šu-ku-un-ma [-li-ik?] [7] ŭ ki-i ig-bu-ni-im-ma gi-ir-ru da-an-nu [8] mu-u ba-at-qu ŭ ud-mu im[-ru-uṣ?] [9] šu-ul-ma-na ma-'-da ba-na-a ul u-še-bi-la-ak [ku] [10] IV ma-na tak-za-kur ba-na-a ki-i šu-ul-ma-an ga-ti [11] a-na a-hi-ya ul-te-bi-la [12] ŭ V ṣi-mi-id-ta ša si-si-i a-na a-hi-ya ul-te-bi-la [13] ki-i ud-mu iṭ-ṭi-bu tur ši-ip-ri-ya ar-ku-u ša il-la-ka [14] šu-ul-ma-na ba-na-a ma-'-da a-na a-hi-ya u-še-ib-bi-la [15] ŭ mi-nu-u ša a-hu-u-a ha-aš-hu a-hu-u-a li-iš-pu-ra-am-ma [16] ul-tu bi-ti-šu-nu li-il-qu-ni-iš-šu [17] du-ul-la ṣa-ab-ta-ku-ma a-na a-hi-ya aš-pu-ra [18] a-hu-u-a kŭ-gi ba-na-a ma-'-da li-še-bi-la-am-ma [19] a-na du-ul-li-ya lu-uš-ku-un [20] ŭ kŭ-gi ša a-hu-u-a u-še-ib-bi-la [21] a-hu-u-a a-na pa-an ga-a-pa-ni ma-am-ma la u-ma-ša-ar [22] ... a-hi-ya li-mu-ra-ma a-hu-u-a li-ik-nu-uk-ma li-še-bi-la [23] [kŭ-gi ma-ah-ra-a ša a-hu-u-a u-še-bi-la ki ša a-hu-u-a ul i-mu-ur [24] [ga-a-]a-pa-nu-um-ma ša a-hi-ya ik-nu-uk-ma u-še-bi-la [25] ... na kŭ-gi ša na-šu-ni a-na u-tu-ni ki-i aš-pu-[ra?] [26] [ut-tar]-ru-um-ma ul i-la[-aq-qu] [27] [i-na-an-na ‖] ṣa-al-mu ṭur-ši-ip-ri-ya ša aš-pu-ra-ak-[ku] [28] [a-na ša-] ni-šu gi-ir-ra-šu ha-ab[-ta-at] [29] [iš-]te-it ‖ bi-ri-ya-ma-za ih-ta-ba [-at] [30] [ŭ] ša-ni-ta gi-ir-ra-šu ‖ pa-ma-hu.... [31] [ki i-na] ma-ti-ka ša ma-at ki-iṣ-ri ih-ta-ba-[at] [32] [ŭ] di-na ša-a-šu a-hu-u-a [li-di-in] [33] ... tur ši-ip-ri-ya a-na pa-an a-hi-ya it[-ta-ta-ku-ma] [34] [i-na-] an-na ‖ ṣa-al-mu a-na pa-an a-hi-ya li-it[-ta-la-ak] [35] ... aš(?)-e-šu li-te-ir-ru-ni[-iš-šu] [36] ... hi-bi-il-ta-šu li-ša-al-li-mu [-šu?]

TRADUCTION.

A Naphururiya, grand roi, roi du pays d'Égypte, mon frère, il est dit (ceci) :

Moi, Burraburiyaš, roi du pays de Karduniyaš, (ton frère?),

moi, mes parents, mes chevaux, mes grands, mes chars, mon pays, allons très bien.

J'envoie mes meilleurs compliments à mon frère, à sa famille, avec mes sincères (félicitations) au sujet de ses chevaux, de ses grands, de ses chars et de son pays.

Depuis le jour où le messager de mon frère [a cessé de venir], je ne me suis pas bien porté; aucun messager [quel qu'il fût] devant moi n'a mangé de nourriture ni pris de boisson. Demande à ton messager, il te le dira que je ne me suis pas bien porté et que rien n'a pu me soulager. Durant mon indisposition, mon frère ne m'a pas réconforté [1]. Moi, j'ai été fâché contre mon frère, en disant : « Est-ce que mon frère n'a pas entendu que je suis malade? Pourquoi ne me réconforte-t-il pas? Pourquoi n'envoie-t-il pas son messager et ne se soucie[2]-t-il pas de moi? » Le messager de mon frère parla ainsi : « Le pays n'est pas assez près pour que ton frère en ait eu connaissance et t'ait envoyé un messager pour prendre de tes nouvelles. Le pays est éloigné. Qui donc en aurait pu informer ton frère pour qu'il prît sans retard de tes nouvelles? Tu es malade, ton frère le saurait et ne t'enverrait pas

[1] Littéralement : «n'a pas levé ma tête»; cf. מֵרִים רֹאשִׁי (Psaumes, III, 4).

[2] Littéralement : «et ne voit-il pas»?

son messager! » Moi je lui ai répondu ceci : « Pour mon frère, le grand roi, le pays est éloigné bien qu'il soit proche. » Alors il reprit : « Informe-toi auprès de ton messager combien le pays est éloigné; c'est pourquoi ton frère n'a pas entendu parler de toi et n'a pas envoyé prendre de tes nouvelles. » En effet, ayant pris des renseignements auprès de mon messager, il me dit : « C'est un voyage très long. » Depuis, je n'ai plus été fâché contre mon frère et puisqu'on m'a dit que tout allait bien dans le pays de mon frère, qui ne manquait de rien, de même que tout allait bien dans mon pays et que je ne manquais de rien, reprenons entre nous les rapports d'amitié qui ont été établis autrefois par les anciens rois, envoyons-nous des cadeaux l'un à l'autre et que ces rapports mutuels s'affermissent entre nous.

Je t'envoie mes salutations.......

Verso.

Dans..... la paix..... et ta paix dans..... toi maintenant..... tu as retenu mon messager, (mais moi) j'ai donné congé [1] à ton messager et je l'ai expédié, donne congé au mien et expédie-le sans retard.

Comme d'après ce qu'on m'a dit, le voyage est difficile et que l'eau manque et que le temps est mauvais, je ne t'envoie pas de cadeau trop important, je t'adresse 4 mines de *uknu*, comme cadeau momentané [2]; j'envoie aussi à mon frère 5 attelages de chevaux, pour commencer; lorsque le temps deviendra meilleur, je te ferai parvenir par un autre messager des cadeaux plus considérables. Tout ce que mon frère désirera, qu'il me le fasse dire, qu'il dispose de tout ce qu'il y a dans ma maison [3].

[1] Littéralement « ordre »; cf. צִוָּה « ordonner » et « congédier ».

[2] Littéralement « cadeau de main »; cf. מַתְּנַת יָדוֹ (Deutéronome, XVI, 17).

[3] Mot à mot : « qu'ils (les messagers) les prennent de leur (de mes gens) maison ».

Étant en train de travailler au *dullu*[1], je prie mon frère de m'envoyer une grande quantité d'or pour l'employer à ce *dullu;* l'or que mon frère m'enverra, qu'il ne le laisse pas entre les mains des *ḫapani,* mais qu'il l'inspecte lui-même, qu'il le cachète et qu'il l'envoie. La première somme d'or que mon frère n'avait pas inspectée et que le *gapânu* a cachetée et expédiée, les ... d'or qu'on a apportées, lorsque je les ai envoyées au creuset (?) pour être fondu, on me les a retournées et on n'a pas voulu les accepter.

Quant à Ṣalmu, mon messager que je t'ai envoyé, sa caravane a été deux fois pillée, une fois par Biriyamaza[2], une autre fois par Pamahu. Comme le pillage eut lieu dans ton pays, qui est un pays d'ordre[3], mon frère est responsable du fait. Lorsque mon (nouveau) messager se présentera devant toi, que Ṣalmu se présente en même temps. Que les objets enlevés lui soient remis et qu'une indemnité lui soit accordée.

8

5e LETTRE DE BURNABÚRYAŠ À AMÉNOPHIS IV.

Recto.

[1] [a-na] na-ap-hu-ru-ri-ya [2] šăr mat mi-is-ri-i šiš-ya ki-bĭ-ma [3] um-ma bur-ra-bu-ri-ya aš šăr mat ka-ra-[du-ni-ya-aš?] [4] šiš-ka-ma a-na ya-a-ši šu-ul-ma [5] a-na ka-ša mat-ka bit-ka dam-meš-ka tur-meš-ka [6] lŭ-gal-meš-ka ĭb-kur-ra-meš-ka iṣ-kil + bat-meš-ka [7] da-an-ni-iš lu šu ul-mu

[1] *Dullu* probablement «placage d'or dont on couvrait l'autel et les parois du temple»; hébreu : צִפּוּי.

[2] Biriyamaza et Pamahu étaient visiblement des fonctionnaires égyptiens.

[3] Littéralement «mur d'enceinte (*qiṣru*)».

[8] a-na-ku ŭ šiš-ya it-ti a-ḫa-mi-iš [9] ṭa-bu-ta ni-id-da-bu-ub [10] ŭ ...-ni-ta ni-ig-ta-bi [11] um-ma-a ki-i ab-bu-ni it-ti a-ḫa-mi-iš [12] ni-i-nu lu ṭa-ba-nu [13] i-na-an-na dam-gar-meš-u-a [14] ša it-tišiš ṭa-a-bu te-bu-u [15] i-na mat ki-na-aḫ-ḫi a-na ši-ma-a-ti it-ta-ak-lu-u [16] ul-tu šiš ṭa-a-bu a-na mu-uḫ-hi šiš-ya i-ti-qu [17] i-na er ki-ṭi-in-na-tu-ni ša mat ki-na-aḫ-ḫi [18] Ⅰ šu-um-ad-da tur Ⅰ ba-lu-um-me-e [19] Ⅰ šu-ta-ad-na Ⅰ ša-ra-a tum ša er ak-ka [20] lŭ-meš šu-nu ki iš-pu-ru lŭ-dam-gar-meš-ya [21] id-du-ku ŭ šul-ma-nu it-tab-lu [22] ... ša a-na pa (?)..... ki-i..... [23] al-ta-ap-ra-ak-ku ši ta..... [24] li-ig-ba-ak-[ku]

Verso.

[25] [mat ki]-na-aḫ-ḫi mat-ka ŭ šăr-[meš-šu nit-meš-ka] [26] i-na mat-ka hu-um-mu-ṣa-ku su-ni-ik-[ma ŭ] [27] kŭ-par sa it-ba-lu šu-ul-lim..... [28] ŭ lŭ-meš ša nit-meš-ya id-[du-u-ku] [29] du-uk-šu-nu-ti-ma id-mi-šu-nu te-e-ir [30] ŭ šum-ma lŭ-meš an-nu-ti ul ta-ad-du-uk [31] i-tur-ru-ma lu-u-raš at-tu-u-a [32] ŭ lu lŭ-meš tur-meš ši-ip-ri-ka i-du-ku-u-ma [33] i-na bi-ri-ni tur ši-ip-ri ip-pa-ra-as [34] ŭ nit-sŭ u-na-ak-ki-ru-ka [35] ana lŭ-mes at-tu-u-a Ⅰ šu-um-ad-da [36] gir-meš-šu ki-i u-na-ak-ki-su [37] i-tu šu ik-ta-la-šu [38] ŭ lŭ ša-na-a šu-ta-ad-na ak-ka-a-a-u [39] i-na ri-ši ki-i ul-zi-zu-šu [40] a-na pa-ni-šu iz-za-az lŭ-meš ša-šu-nu [41] [tu-sa-an]-ni-ik-ma um-ma a-mur-ma [42] ... tu-ša-al-ma lu ti-i-di [43] ... šu-ul-ma-ni I ma-na tak-za-kur uš-te-bi-la-ak-ku [44] ... tur-ši-ip-ri-ya ha-mu-ut-ta ma-[har-ka?]..... [45] ... ma ša šiš-ya lu i-di..... [46] ... tur]ši-ip-ri-ya la ta-ka-al-[la..... [47] ha-mu-ut-ta li-it-ta-ru (?)

TRADUCTION.

A Naphururiya, roi du pays d'Égypte, mon frère, il est dit (ceci) :

Moi, Burraburiyaš, roi de Karduniyaš, ton frère, je me porte bien et je t'envoie mes meilleurs compliments, à toi, à ta famille, à tes femmes, à tes grands, et mes sincères compliments au sujet de tes chevaux et de tes chars.

Mon frère et moi, nous nous entendons bien et nous nous promettons de vivre en bonne intelligence comme nos prédécesseurs. Mes agents, qui avaient fait un bon voyage jusque-là, ont été arrêtés subitement par une mort violente dans le pays de Kinahhi[1].

Ils avaient quitté ton bon frère pour se rendre près de toi, lorsqu'en arrivant dans la ville de Kiṭinnatuni[2], du pays de Kinahhi, Šum-Adda, fils de Balummê et Šutadna, fils de Šunatum, d'Akka, qui les escortaient, tuèrent mes agents et s'emparèrent des cadeaux ..... que j'ai envoyé a ..... qu'il te le raconte.

Verso.

Le pays de Kinahhi est ton pays et ses rois sont tes vassaux; c'est dans ton pays qu'un dommage m'a été causé, fais faire une enquête, fais restituer l'or qui a été enlevé, et fais mettre à mort les gens qui ont tué mes hommes et que le sang qu'ils ont versé retombe sur eux.

Si tu ne mets pas à mort ces gens, mes généraux iront tuer tes hommes et tes messagers, de sorte que désormais toute relation cessera entre nous, et leurs soldats te traiteront en ennemi.

C'est Šum-Adda qui a coupé les pieds de mes hommes et leur a arraché les doigts[3]; quant à l'autre Šutadna, d'Akka,

[1] La Palestine, hébreu : כְּנַעַן «Chanaan».

[2] Une ville de la tribu de Zabulon, dont le nom se lit dans le texte masserotique tantôt קַטָּת (Josué, XIX, 15), tantôt קִטְרוֹן (Juges, I, 30). Les Septante offrent dans le premier passage *κατανάθ* et le Talmud a conservé la forme קטונית. La forme a donc dû être קִטְנָתֹן; voyez *Revue des études juives*, n° 41.

[3] Littéralement «sa main», *itušu* pour *idušu* (?).

il a excité (le premier) à piétiner sur leurs têtes, et s'est tenu devant lui. Interroge ces hommes, fais des recherches, prends des informations et tu apprendras la vérité.

Je t'envoie comme cadeau une mine de *uknu*. Reçois sans retard mon messager, pour qu'il ait de tes nouvelles; ne le retiens pas pour qu'il revienne promptement.

9 (Budge 81)

6e LETTRE DE BURNABURIYAŠ À AMÉNOPHIS IV.

Recto.

[1] a-na Ӏ ni-ip-hu-ur-ri--ri-ya šăr mat [mi-iṣ-ri] [2] ki-bĭ-ma [3] um-ma Ӏ bur-ra-bu-ri-ya-aš šăr mat ka-ra-an-du-ni-ya-aš [4] šiš-ka-ma a-na ya-a-ši su-ul-mu [5] a-na ka-a-ša bit-ka dam-meš-ka tur-meš-ka mat-ka lŭ-gal-meš-ka ĭb-kur-ra-meš-ka iṣ-kil + bat-meš-ka [da]-an-ni-iš lu šu-ul-mu.

---

[7] ul-tu ab-bu-u-a u ab-bu-ka it-ti a-ha-mi-iš [8] ṭa-bu-ta id-bu-bu [9] šu-ul-ma-na ba-na-a a-na a-ha-mi-iš ul-te-bi-lu [10] ŭ me-ri-el-ta ba-ni-ta a-na a-ha-mi-iš ul ig-bu-u [11] i-na-an-na a-hu-u-a II ma-na kŭ-gi a-na šu-ul-ma-ni-ya ul-te-bi-i-la [12] i-na-an-na-ma kŭ-gi ma-ad ma-la ša ab-bi-ka šu-bi-la [13] ŭ šum-ma mi-is mi-ši-el ša ab-bi-ka šu-bi-i-la [14] am-mi-ni II ma na-kŭ-gi tu-še-bi-e-la [15] i-na-an-na du-ul-li i-na bit an ma-a-ad ù bit-gal [16] ṣa-ab-ta-ku-u-ma ip-pu-uš kŭ-gi ma-a-da šu-bi-la [17] ŭ at-ta mi-im-ma ša ha-aš-ha-a-ta i-na mat-ya [18] šu-up-ra-am-ma li-el-qu-ni ik-ku

---

[19] i-na Ӏ ku-ri-gal-zu a-bi-ya ku-na-ha-a-a u-ga-ab-bi-šu-nu [20] a-na mu-uh-hi-šu el-ta-ap-ru-ni um-ma a-na qa-an-ni-šat [21] . . . da-am-ma i-ni-bal-ki-ta-am-ma

[22] ka i-ni-ša-ki-in a-bu-u-a-a [23] [an-] ni-ta el-ta-ap-ra-šu-nu ti [24] um-ma-a

[25] mu-uš-še-ir it-ti-ya a-na na-aš-ku-u-ni-[ma] [26] šum-ma it-ti šăr ša mi-iṣ-ri i a-hi-ya ta-at-ta-ak-ra-ma [27] it-ti ša-ni-im-ma ta-at-ta-aš-ka-na [28] a-na-ku ul al-la-ak-ka-am-ma ul a-ha-bat-su[1]-nu-ši-i [29] ki-i it-ti-ya na-aš-ku-nu a-bu-u-a-a [30] aš-šum a-bi-ka ul iš-mi-šu-nu-ti [31] i-na-an-na aš-šur-ra-a-a u-da-gil pa-ni-ya [31] a-na-ku ul aš-pu-ra-ak-ku ki-i di-mi-šu-nu [32] a-na mat-ka am-mi-ni el-li-ku-u-ni [33] šum-ma ta-ra-ah-ma-an-ni ši-ma-ti mi-im-ma [34] la ib-bu-u-šu ri-qu-ti-šu-nu ku-uš-ši-da-šu-nu-ti·

[35] a-na šu-ul-ma-ni-ka III ma-na tak-za-kur-kur [36] X za-lal[2] ša ĭb-kur-ra-meš ša V iṣ-kil + bat-meš [37] ul-te-bi-la-ak-ku

TRADUCTION.

A Niphuririyia, roi du pays d'Égypte, mon frère, il est dit (ceci) :

Moi, Burraburiaš, roi du pays de Karduniyaš, ton frère, je me porte bien et je t'envoie mes meilleurs compliments, à toi, à tes parents, à tes femmes, à tes enfants, à ton pays, à tes grands, (et mes sincères félicitations) au sujet de tes chevaux et de tes chars.

Autrefois mon père et le tien ont vécu en bonne intelligence l'un avec l'autre; ils se sont fait des cadeaux réciproques et ne se sont jamais dit de paroles blessantes.

[1] *ku.*

[2] *za-lal = simittum.*

Tu m'as envoyé récemment comme cadeau deux mines d'or; mais il faut que tu m'envoies la même quantité d'or qu'envoyait ton père, ou du moins la moitié de cette quantité. Pourquoi ne m'as-tu envoyé que deux mines? J'ai entrepris de construire des *dulh* dans plusieurs temples, ainsi qu'un palais, et pour que je puisse les achever, envoie-moi une grande quantité.

Et de ton côté tout ce que tu désireras dans mon pays, fais-le-moi savoir et envoie-le chercher.

Du temps de Kurigalzu, mon père, le Chananéen lui fit dire par un envoyé : « Entrons dans Kannišat (?), marchons contre lui, d'un commun accord. »

Mon père lui envoya dire ceci :

Renonce à t'entendre avec moi; si tu veux traiter en ennemi le roi d'Égypte, cherche un autre allié; moi je n'irai pas, je ne ravagerai pas son pays, car il est mon allié.

C'est ainsi que mon père, pour l'amour du tien, a refusé de l'écouter.

Aujourd'hui l'Assyrien est mon vassal; je n'ai pas besoin de te dire pourquoi il est venu demander ton amitié; si tu m'aimes, qu'aucun traité ne soit fait, repousse-le bien loin.

Je t'envoie comme cadeau 3 mines de *uknu*, 10 attelages de chevaux, de 5 chars.

10 (Winckler 9)

LETTRE DE ASSURUBALLIT, ROI D'ASSYRIE, À AMÉNOPHIS IV.

[1] a-na ɪ na-ap-hu-ri-i. . . . . [2] šăr-mat mi-iṣ-ṣa-ri šiš-

ya[. . . . . ki-bĭ ma] [3] um-ma Ɨ an-a-šur-ti-la šăr mat aš-šur . . . . . [4] šăr-gal šiš-ka-ma

---

[5] a-na ka-a-ša a-na bit-ka ŭ mat-ka lu šul-mu

[6] tur-meš ši-ip-ri-ka ki-i a-mu-ru [7] ha-da-ad a-ni-iš tur-meš ši-ip-ri-ka [8] a-na ni(?)-in(?)-e i-na mah-ri-ya lu aš-pu-rŭ

[9] iṣ-kil[1] bat. . . . . ta ša šăr-ti sa ṣu + ... ya• [10] ŭ II ĭb-kur-ra-meš pi-zu-ti . . . . . šu di-e-ma [11] I iṣ-kil + bat la ṣa-mu-ut-ta ŭ I tak-rit za-kur-kur-e [12] a-na šul-ma-ni -ka u-še-bi-la-ak-ku

[13] ša šăr-gal-bi šu-bu-ul-tu-ka an-na-a [14] kŭ-gi i-na mat-ka e-pi-ru šu-u [15] i-te (?)-ip (?)-pu-uš am-mi-ni-i i-na ši-meš-ka [16] i-sa-ah-hu-ur-u-gal-la bil u-ka-al i-ip-pu-uš (?) [17] kŭ-gi ma-la ah-hu-zi-ša [18] ŭ hi-še-ih-ti-ša šu--bi-la

[19] pa-za-du[2] Ɨ an-ac šur-na-din-šiš-meš a-bi [20] a-na mat mi-iṣ-ri iš-pu-ru [21] XX tik-un kŭ-gi ul-te-bi-lu-ni-šu

[22] pa-]za-du šăr ha-ni-gal-ba-tu-u [23] [a]-na muh a-bi-ka a-na mat mi-iṣ[-ri] [24] iš-pu-ru XX tik un kŭ-gi [25] ul-te-bi-la-aš-šu

[1] Ou IV.
[2] Il faut peut-être prononcer *paṣatum* = *pan-ṣatum* «avant le temps».

[26] ... a-na šăr ha-ni-gal-ba-ti [27] ... šu ŭ a-na mulɩ-ya [28] ... kŭ-gi tu-še-ib-bi-[la] [28] ... a-la-ki ŭ ta-ri..... [29] a-na i-di ša tur-meš si-ip-ri-ya [30] ul i[1]-ma-aṣ-ṣi

---

[31] šum-ma ṭa-bu-ut-ta pa-nu-ka da-am-ki-iš [32] kŭ-gi ma-da šu-bi-la ŭ-ka-šu-u [33] šu-up-ra-am-ma ša ha-aš-ha-ta li-il-qu-u

---

[34] ma-ta-tum ru-ba-tum ni-i-nu [35] tur-meš ši-ip-ri-ni ka-am-ma-a li-it-tal-la-ku

---

[36] ša tur-meš ši-ip-ri-kă [37] u-ah-hi-ru-ni-ik-ku šăr-meš su-tum-u [38] ra-uš-šu-nu mi-tum a-di aš-pu-ru-ma [39] lŭ-meš su-ti-i ra-di e il-qu-u-ni [40] [ik-ta?] la-šu-nu tur-meš ši-ip-ri-ya [41] lu la u-ah-ha-ru-ni

---

[41] tur-meš ši-ip-ri i-na ṣi-ti [42] am-mi-ni-i ul iš-na-za-zu-ma [43] i-na ṣi-ti i-ma-at-tum (?) [44] ni (?)-ma i-na ṣi-ti i-zu-uz-zu [45] a-na šăr ni-me-lu i-ba-aš-ši [46] ŭ li-zi-iz-ma i-na ṣi-ti-ya (?) [47] li-mu tam a-na šăr ma-lu ni-me-lu [48] ... ya-nu an-na-a am-mi-ni-i [49] i-na ṣi-ti ma-at-tu [50] tur-meš ši-ip-ri ša-ni..... [51] ... šu tur-meš ši-ip-[ri]..... [52] u aš (?)-šu-du-u i-na ṣi.....
[53] ni-tum ma-at-tum.....

TRADUCTION.

A Naphuri,......... roi d'Égypte, mon frère, il est dit (ceci) :

Aššuruballiṭ, roi d'Assyrie, le prince[2] ton frère,

[1] *bi*.
[2] *lŭ-gal* «homme grand».

Paix à toi, à tes parents, à ton pays.

En voyant tes messagers, j'ai ressenti une grande joie et je les ai admis aussitôt en ma présence.

Je t'envoie comme cadeau un char royal, de mes équipages, deux chevaux blancs, un char tout neuf[1] et un cachet de *za-kur-kur*.

Le ..... de ta grande majesté....... L'or de ton pays est (aussi abondant que?) la poussière..... Pourquoi..... .... devant tes yeux?......... fais-moi parvenir de l'or, en quantité nécessaire et désirable[2].

Autrefois Aššur-nadin-ahe, mon père, étant entré en relations avec l'Égypte, on lui a envoyé 20 talents d'or.

De même, le roi de Hanigalbat ayant envoyé un messager en Égypte, du temps de ton père, celui-ci lui fit parvenir 20 talents d'or.

.... au roi de Hanigalbat..... à moi... .... tu devais m'envoyer de l'or..... il n'est pas parvenu dans les mains de l'or..... avec mes messagers.....

[1] Littéralement «non attelé».

[2] Le suffixe *ša* fait supposer que l'or était destiné à une personne ou une chose du genre féminin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Si tu veux me faire cette grande faveur, envoie-moi beaucoup d'or et .... fais-moi savoir ce que tu désires, et tu vas le recevoir.

Nos pays sont vastes; que nos messagers puissent les parcourir librement[1].

Quant aux rois des Suti, qui ont arrêté tes messagers, leur chef (?) est mort, je t'ai envoyé d'autres messagers. Les Sudi ont pris...... Puissent-ils (?) ne pas arrêter les messagers que je t'envoie!

Pourquoi n'a-t-on assisté mes messagers à la frontière? Ils étaient à la frontière (?) du pays. Le roi a le pouvoir et doit se tenir aux frontières. C'est mal pour un roi tout-puissant... ce... Pourquoi, à la frontière du pays mes messagers..... messagers..... à la frontière... le pays est troublé (?).

11

1re LETTRE DU ROI D'ALAŠIYA À AMÉNOPHIS.

[1] a-na šăr-ri mat mi-iṣ-ri šiš-ya ki-bĭ-ma [2] um-ma šăr-ri mat a-la-ši-ya šiš-ka-ma [3] a-na ya-ši šul-mu ŭ a-na ka-ša lu-u šul-mu [4] a-na bit-ka šal-uš-meš-ka tur-meš-ka ĭb-kur-ra-meš-ka [5] iṣ-kil + bat-meš-ka ŭ i-na ma-a-du ṣab-meš-ka [6] mat-mat-ka lŭ-meš-gal-gal-ka ag-giš lu-u šul-mu

[1] *kaama* «debout». Cf. hébreu : קוממיות.

[7] am-mi-ni šiš-ya a-mă-ta an-ni-ta [8] a-na ya-ši ig-gab-bi šu-u šiš-ya [9] la-a i-te-šu a-mă-ta[1] an-ni-ta la-a i-pu-uš. [10] a-na-ku e-nu-ma lŭ-meš ša mat lu-uk-ki [11] ša-at-ta-ša-am-ma[2] i-na mat-ya. . . . . ih-ra [12] i-ni-gi

[13] šiš-hi at-ta ta-qab-bi a-na ya-a-ši [14] lŭ-meš ša mat-ka it-ti-šu-nu i-ba-aš-ši [15] ŭ a-na-ku šiš-ya la-a i-te-me ki-i it-ti-šu-nu [16] i-ba-aš-ši šum-ma i-ba-aš-ši lŭ-meš ša mat-ya [17] ŭ at-ta a-na ya-ši šu-pur ŭ a-na-ku [18] ki-i lib-bi-ya e-pu-uš

[19] at-ta-ma la-a ti-te-e lŭ-meš ša mat [-ya] [20] la-a e-pu-uš a-ma-ta an-ni-ta šum-ma [21] i-pu-šu lŭ-meš ša mat-ya ŭ at-ta ki-i lib-bi-ka [22] e-pu-uš

[23] e-nu-ma šiš ya ki-i lŭ-gal kin-ri-ya [24] la-a ta-aš-pur tup-pu an-ni-tum šiš ša šăr [25] . . . iš-pur ša e-pu-uš lŭ-tur-kin-ri-ka [26] i-qab-bu-ni

[27] ša-ni-tam a-i-tum a-ba-e-ga a-na [28] a-ba-e-ya i-na-ba-na-ni e-pu-šu [29] a-ma-[ta] an-ni-ta ŭ i-na-an-na šiš-ya la-a ta-ša-ga-an i-na lib-bi-ka

TRADUCTION.

Au roi d'Égypte, mon frère, il est dit (ceci):

Moi, roi du pays d'Alašiya, ton frère, je me porte bien et je t'envoie mes meilleurs compliments, à toi, à ta famille, dames et messieurs, à tes fils, et mes sincères (félicitations)

[1] *a-pi-ma.*
[2] *ta.*

au sujet de tes chars, de ta nombreuse armée, de tes pays, de tes grands.

Pourquoi mon frère me fait-il dire cette chose? Mon frère, lui, n'en a pas connaissance et ne l'a jamais faite. Lorsque les hommes du pays de Lukki font annuellement leur tour[1], dans mon pays je suis affligé (?).

Mon bon frère, tu m'as fait dire : « Les hommes de ton pays ont fait cause commune avec eux »; mais moi, mon frère, j'ignore s'ils étaient avec eux. Si ce sont les gens de mon pays, fais-le-moi dire et je ferai ce que j'aurai à faire.

Tu n'as pas connaissance de l'affaire. Les gens de mon pays n'ont pas fait cela; s'ils le faisaient, tu serais libre d'agir comme tu l'entendrais.

Si tu ne renvoies pas mon frère qui est (?) le chef de mes messagers, le frère du roi.......... a envoyé (?); ce que je ferai, ton messager te le dira.

Encore une fois, mes pères et tes pères, avant nous, ont fait cette chose, et maintenant, mon frère, ne le recommence pas[1].

12

2e LETTRE DU ROI D'ALAŠIYA À AMÉNOPHIS.

Recto.

[1] a-na šăr mat mi-iṣ-ri šiš-ya [2] ki-bĭ-ma [3] um-ma

[1] Littéralement « ne le fais pas dans ton cœur ».

[4] šar mat a-la-ši-ya šiš-ka-ma [5] a-na ya-ši šul-mu [6] ŭ a-na muh-ka lu-u šul-mu [7] a-na bit-ka šal-uš-meš-ka tur-ka [8] dam-meš-ka iṣ-kil + bat-meš-ka ma-du ib-kur-ra-meš-ka [9] ŭ i-ña mat mi-iṣ-ri mat-ka [10] ma-gal lu-u šul-mu

[11] šiš-ya lu tur-kin-ri-ya [12] ha-mu-ut-ta na-aṣ-ri-iš [13] uš-še-ra-šu-nu ŭ is-mi [14] šu-lu-um-ka

[15] lŭ an-nu-u dam-gar-ya šiš-ya [16] na-aṣ-ri-iš ha-mu-ut-ta [17] uš-še-ra-šu-nu [18] lŭ-dam-gar-ya iṣ-rit-ya [19] . pa-ga-ri-ka ul [20] ya-ga-ar-ri-ib [21] it-ti-šu-nu

Sur le *verso* est tracée une ligne en écriture hiératique.

TRADUCTION.

Au roi du pays d'Égypte, mon frère, il est dit (ceci) :

Moi, roi d'Alašiya, ton frère, je me porte bien et je t'envoie mes meilleurs compliments, à toi, à tes parents, à tes servantes, à tes enfants, à tes épouses, avec mes sincères (félicitations) au sujet de tes nombreux chars et de tes chevaux, et mes souhaits pour ton pays, l'Égypte.

Mon frère, fais partir promptement et en toute sécurité mes messagers pour que j'aie de tes nouvelles.

Expédie promptement et en toute sécurité mes agents et quant à mes agents qui portent mes cachets, veille à ce que tes gardes n'aient aucune dispute avec eux.

13

3e LETTRE DU ROI D'ALAŠIYA À AMÉNOPHIS IV.

[1] ... ša mat mi[-iṣ-ri šiš-ya [2] ki]-bĭ-[ma [3] umma..... šăr-mat a-la-[ši-ya] [4] a-na ya-ši šul-mu [5] ŭ a-na [ka-ši lu]-u šul-mu

[6] šiš a-na..... mi it-ti [7] ... VII (?) *urud* (?) II ši-in-[ni] bi-ri [8] iṣ ša...... [9] rit.....

TRADUCTION.

Au roi du pays [d'Égypte, mon frère, il est] dit (ceci): Moi, roi d'Alašia, je me porte bien et je t'envoie mes compliments.

Mon frère, à......... 7 (?) plats de cuivre (?), 2 dents d'éléphant..... bois...................

14

4e LETTRE DU ROI D'ALAŠIYA À AMÉNOPHIS IV.

Recto.

[1] .... aš-pu-ṛu..... [2] ... im-ma ḷa-a i-ši. [3] ... ŭ at-ta- ši-in..... [4] ... am-ma šiš-ya

[5] i-nu-ma a-na šu-ul-ma-ni-ka [6] v *urud* III tik-un *urud* .... [7] I ši-in-nu ša bi-ri I iṣ-ku [8] I qa (?) ša iṣ-rit ul-te-bil

---

[9] ša-ni-tam šiš-ya lŭ an-nu-tum [11] .... iṣ-rit an-nu-u ša šăr [12] ... a ŭ at-talak (?)..... [13] .... ha mu-ut-ta [14] [na-uṣ-ri-] iš šu-pu-ra

Verso.

[15] ... ša šiš-ya..... [16] ... te-ri-iš-šu-ma. [17] ŭ a-na-ku i-din-na-ak-ku[1]

[18] lŭ an-nu-u-te ša šăr be..... [19] ŭ lŭ [pa ?-] ga-ri--ka it-ti-šu-nu [20] ul i-gi-ri-ib muh-šu-nu [21] ŭ at-ta šiš-ya na-aṣ-ri-iš [22] ha-mu-ut-ta šu-pu-ra-am-ma

TRADUCTION.

Recto.

j'ai envoyé............ je n'ai rien (?)............. et toi............. mon frère.

Maintenant je t'envoie comme cadeau 5 plats et 3 talents de cuivre..... une dent d'éléphant, une massue (?), un *qa* (?) de cachets.

[1] Pour *u-di-in-na-ak-ku.*

Puis, mon frère, expédie promptement et en toute sécurité ces hommes, qui portent le cachet royal.......

Verso.

.... de mon frère..... ce que tu désires. et moi je te le donnerai.

Que tes gardes ne suscitent aucune difficulté à ces hommes du roi... et toi, mon frère, tâche de les expédier promptement et en toute sécurité.

15

5e LETTRE DU ROI D'ALAŠIYA À AMÉNOPHIS IV.

[1] a-na šăr mat mi-iṣ-ri šiš-ya [2] um-ma šăr mat a-la-ši-ya šiš-ka [3] a-na ya-ši šul-mu [4] a-na *bad*-ri-ka lu-u šul [5] a-na bit-ka dam-qa tur-ka [6] ib-kur-ra-ka iṣ-kil + baṭ-ka [7] ŭ a-na lib-bi mat-ka [8] [ma]-gal lu šul-mu

[9] ...nĭt ŭ iš-te-mi a-na-ku [10] ... ma-aš-ma (?)-ta- ?-li [11] ... ku ṭa(?) a-bi-iš [12] ... te-bi-ri-mi [13] ... la-mi [14] ... te-mi šu-ul-ma-na..... [15] ... ya ŭ uš-ta..... [16] ... ra-ta II me *urud*..... [17] ... te-bi-ra-ku..... [18] ... x tik-un.....

[19] ... tur ši-ip-ri..... [20] ... ta..... [21] a-]na mu-hi..... [22] a]r-hi-iš [23] ... šu-pu..... [24] ...

ya ša..... [25] ... šiš-ya la-a u... . [26] ..... na-ši-šu tu-ma.....

[27] ... ŭ mu-hur ŭ mu..... [28] ... tur ši-ip-ri-ya ma..... [29] ... il-li-qi ŭ at-ta..... [30] ... tur ši-ip-ri-ka ip..... [31] mu-hur mu-hur-ma i-pa-ni-i (?) ... [32] li-li-qi-ma

TRADUCTION.

Au roi du pays d'Égypte, mon frère, il est dit (ceci) :

Moi, roi d'Alašia, ton frère, je me porte bien et j'envoie mes meilleurs compliments à tes parents, à ton épouse, à ton fils, avec mes sincères félicitations au sujet de tes chevaux, de tes chars, et mes souhaits pour ton pays.

...... moi.......................... tu as passé.
..... cadeau....... 200 plats de cuivre .....
je te fais parvenir .... 10 talents.......

.... messager.......... vers....... promptement envoie le....... mon frère ne....... son porteur (?)...

reçois........ mon messager........... qu'il prenne et toi....... ton messager..... reçois, reçois... ...... qu'il prenne.

16

6° LETTRE DU ROI D'ALAŠIYA À AMÉNOPHIS IV.

Recto.

[1] lu-u šul-mu..... [2] lŭ-meš-gal-ka a-na..... [3] iṣ da meš ka ŭ i.....

[4] šiš-ya ki-a-am ši-mi..... [5] a-ba a-bi-ni iš-tu [6] ... iš-tu mat ṣi-hi (?)...... [7] ... iš-tu mat-tim... [8] i-ki (?)..... [9] a-na ba-ni (?)..... [10] li-iš-ab-ma

[11] ŭ i-na-an-ṇa dub-ba-ka ša..... [12] šum-ka e-li šum-ya am-mi-[ni]..... [13] ŭ ma-an-nu ṭa-ba a-na a-ti...... [14] ... ba-bar-er-ki na..... [15] šiš-ya aš-šum-ma er mi-me-e..... [16] ta aš-pu-ù-ra-a ŭ šum-ma..... [17] am-mi-nim du-ra-ab-bi ŭ a..... [18] ... bu-ul-tim ki-a-am ha-aṣ (?) [19] tu-ru mi-in..... [20] ... ŭ šum-ka..... [21] ... ši-it ŭ..... [22] ... na la-a la.....

Verso.

[23] ... lŭ dup-šar-ra..... [24] ... ma-la-a ti-iṣ.

TRADUCTION.

[Au roi du pays d'Égypte, mon frère, il est dit (ceci): Moi, roi d'Alašiya, ton frère, je me porte bien et je

t'envoie mes meilleurs compliments, à toi, à tes parents, à tes servantes, à tes enfants, à tes épouses, avec mes sincères félicitations au sujet de tes chevaux, de tes chars, et mes souhaits] pour tes grands et pour [ton pays, l'Égypte].

Mon frère, écoute ceci....... les pères de nos pères, du pays de Ṣim (?)......... du pays de Tin.... ... à....

Et maintenant ta lettre que........ ton nom sur mon nom, pourquoi........ qui du bien.......... mon frère pour aucune ville .... que j'ai envoyé et si......... pourquoi élèves-tu et les animaux........... et ton nom.... ..... ne.....

Sur le bord.

le scribe... tout ce que tu.

17

7e LETTRE DU ROI D'ALAŠIYA À AMÉNOPHIS IV.

Recto.

[1] I..... [2] III iṣ..... [3] I iṣ u-ru (?)..... [4] I iṣ-gu-za šu..... [5] V iṣ-gu-za ša iṣ..... [6] an-nutam ti-ip-pu.....

Verso.

[7] ki-.-ša-šu..... [8] I ... zu kŭ-par [9] II (?) gušur ša iṣ-dan šu..... [10] ... du ša iṣ-dan šu.....

TRADUCTION.

Recto.

. . . . 1 . . . . 3 bois . . . .
1 bois . . . . 1 trône . . . . 5 trônes de bois
. . . . ces . . . . .

Verso.

. . . d'argent . . . . . 2 poutres de *ušu* . . . . de *ušu* . . .

18

8e LETTRE DU ROI D'ALAŠIYA À AMÉNOPHIS.

Recto.

[1] . . . ki šu-ub-bi lu-te-me-ù-ma lŭ (?) . . . . . [2] . . . na Ţ hu-ù-ri-i . . . . . [3] . . . šăr mat mi-]iṣ-ri i ki šis ya ki-bĭ-ma

[4] . . . za-mu-a mah-ri-ka lu šul-mu . . . . . [5] . . . pa tur-meš-ka su-ka ṣab-meš-ka iṣ-kil + bat-meš-ka [6] . . . bi-ka ag-giš lu-u šul-mu

[7] lŭ meš tur-kin-ri-ya ša a-na a-bi-ka aš-pu-ù-ru [8] ŭ mi]-ri-iš-ta ša a-bu-ka e-ri-šu i-na bi-ri-ni [9] at-ta . . . lu-u ni-ib (?) nim mi la . [10] la-a ak- . . . mi-nu-me-e ša a-bi-ka bi-is . . . . . [11] i-kap-pa . šu (?) u e-pu-uš ŭ mi-ri-iš-ta-šu (?) [12] [ŭ]a-na a-bi-ka e ri šu a-bu-ka (?) im-ma u-ul [13] . la kap-pa-am-ma lu-u it-ti-na

[14] pa-za-at a-bu-ka. . . šu bi-la-a-te-e [15] ša u-šat-bi-la šăr-ya am-me-ni e-la-aš-šu-nu-ti

[16] i-na-an-na šiš-ya a-na iṣ-gu-za ša a-bi-ka [17] . e-la. ŭ ki-me-e a-bu-ka ŭ a-na-ku [18] šul-ma-na i-na bi-e-ri-ni ha-aš-ha-a-nu-ma [19] ŭ i-na-an-na-ma at-ta ŭ a-na-ku i-na be-ri-ni [20] ka-an-na-ku-u ṭa-a-pa-a-nu ŭ mi-ri-iš-ta [21] a-na-[ku] a-na a-bi-ka aq-bu-u a-na šiš-ya ma [22] . . . li-za-ta i-na bi-e-ri-ni i-ni-ip-pu-uš

[23] . . . ša a-na a-bi-ka e-ri-iš-ta [24] . . . la-a-ta uṭ-da la-a-su [25] . . . ṭa-ba(?)-a-ni ša kŭ-gi]-en [26] . . .]-en li-ši-ip ŭ II gar-gar-meš ša šal-meš [27] . . . ma ŭ tak-za-kur ra-bi-ta ŭ a-na [28] . . . gud an-na-šu-nu ra-bu-u šiš-ya

Verso.

[29] . . . ma. . . [30] . . . la ŭ. . . . . [30] . . . ŭ šum-ma šis-ya. . . . . [31] . . . šiš-ya li-it-im-. -šu-nu. . . . . [32] . . . šiš-ya a-na na-a-ta-ni. . . ? [33] . . . (?)ki-me-e iṣ da-meš-ya a-na [34] . . . hu-uz-zu-bi i-tu-ru-ma a-na šiš-ya [35] u-ma(?)-ar-šu-nu-ti ŭ mi-nu-um-me-e [36] ša šiš-ya ha-aš-ha-ta šu-ù-up-ra-am-ma [37] lu-še-bil-ak-ku

[38] a-nu-um-ma a-na šul-ma-ni-ka I bi-ib-ru [39] kŭ-par lu-lum V ma-na ki-lal-bi I bi-ib-ru [40] kŭ-par lu-. -be-. -hi ku III ma-na ki-lal-bi [41] II gud ag-ga-ru ku-par X ma-na ki-lal-bi-ma [42] II. iṣ ni-kip(?)-tum ra-a-bu-tim ul-te-bil-ak-ku

I.

TRADUCTION.

Recto.

. . . . à Huri. . . . . roi du pays d'Égypte, mon frère, il est dit :

. . . . zamu, ton messager, se porte bien et j'envoie mes meilleurs compliments à tes fils et à ta personne et à tes troupes, avec mes sincères félicitations pour tes chars et tes chevaux.

Autrefois j'ai envoyé un messager à ton père et j'ai consenti à ce que m'avait demandé ton père. Toi. . . . . je ne . . . . tout ce que ton père a fait. . . . . et le désir . . . ton père. . . . . ne. . . . . avec nous.

Puis ton père a cessé, je ne sais pas pourquoi, de m'envoyer les cadeaux accoutumés.

Maintenant, ô mon roi, que tu es monté sur le trône de ton père; de même que nous nous étions entendus ton père et moi pour échanger entre nous des cadeaux, de même établissons, toi et moi, une amitié permanente entre nous. Et ce vœu que j'avais adressé à ton père, agrée-le et réalisons-le entre nous.

. . . . le souhait exprimé à ton père. . . . . . . ne. . . . . nous sommes bien. . . . . je t'envoie 1 . . . en or, 1 . . . . et 2 gar-gar de femmes. . . . . . une grande pierre de *huknu* et. . . . . . à mon illustre frère.

Verso.

.... et si mon frère....... qu'il donne l'ordre pour donner.......... porte à.......... retournera vers mon frère, il leur fera voir (?), et tout ce que mon frère désirera, qu'il nous en donne avis et je le lui ferai parvenir.

Maintenant je t'envoie comme cadeau 1 *bibru* d'argent et une broche pesant 5 mines, 1 *bibru* d'argent...... ...... pesant trois mines, 2 *gud aggaru* pesant 10 mines, 2 grands *iṣ nikiptum* (?).

19

8e LETTRE DU ROI D'ALAŠIYA À AMÉNOPHIS IV.

[1] ... ur..... ŭ ma-la..... [2] ... a-na šiš-ya u-še-bi-lu..... [3] ... za nin ta-ah-ma zi-eš..... [4] ... ut šiš-u-a ša tu-še-bi-la ma-ar..... [5] ... ša u-še-bi-la-ku mi-i-is i na na..... [6] ... li-bi-ka. u-še-bi-la-ku [7] ... ša-a e-ri-šu. šu-bi-la. ti-li-ku..... [8] ... a-na šiš-ya urud ma-'-da e-pu-uš-ma..... [9] ... lŭ-meš lu-u..... da šu-up--ra-ma..... [10] ... ti ki..... i-pu-šu še-bar..... [11] ... me (?) ha-ti ša ki-na-hi..... [12] ... ni-ma a-ka-la lu..... [13] ...... [14] ... ya II ša-na-ti ta..... [15] ... li-il-qa-a ŭ a-ma..... [16] ... il (?)-bu nu ki.....

TRADUCTION.

..... et tout ce que..... j'ai fait parvenir à mon frère... .... ce que tu as apporté, mon frère,..... ce que j'ai ap-

porté et trop, peu.......... je t'apporterai.......... ce que je désire, apporte........... à mon frère beaucoup il a fait............. les rois........... fais-le-moi savoir.......... de l'orge......... la nourriture....... deux ans........... qu'il le prenne........

20

9ᵉ LETTRE DU ROI D'ALAŠIYA À AMÉNOPHIS IV.

[1] ... mi-is ba..... [2] ... iṣ..... [2] ... i-pu-šu..... [3] ... pu-šu u-se-bi..... [4] ... iš ar-hu LXX *urud* nap..... [6] .... un-kul la mat ta..... [7]... ši-ip-ri-ka..... [8] ... i-hu-ur.....

TRADUCTION.

.... du bois......... il a fait...... mois.... 70............. son messager..........

21

1ʳᵉ LETTRE DE DUŠRATTA, ROI DE MITANNI, À AMÉNOPHIS III.

[1] a-na Ĭ ni-im-mu-ri-ya šăr gal [2] šăr mat mi-iṣ-ri-i šiš-ya [3] ha-ta-ni-ya ša a-ra-am-mu-uš [4] ŭ ša i-ra-'-a-ma-an-ni ki-bĭ-ma [5] um-ma Ĭ du-uš-ra-ta šăr gal [6] šăr mat mi-ta-an-ni šiš-ka e-mu-ka [7] ŭ ša i-ra-'-a-mu-ka-ma [8] a-na ya-ši šul-mu a-na šiš-ya ŭ a-na ha-ta-ni-ya [9] lu-u šul-mu a-na bit-meš-ka a-na dam-meš-ka [10] a-na tur-meš-ka a-na lŭ-meš-ka a-na iṣ-kil + bat-ka-meš [11] a-na ĭb-kur-ra-meš-ka a-na mat-ka [12] ŭ a-na šal-mu-ka ag-giš lu-u šul-mu

[13] ša šiš-ya ša a-ra-am-mu-uš [14] dam-zu tur šal-ti at-ta-an-na-aš-šu; [15] an-par ŭ an-šur-diš a-na pa-ni-ša..... [16] ki-i lib-bi ša šiš-ya li-me..... [17] ŭ šiš-ya i-na ud-mi..... [18] li-ih-du an-par-ŭ an-[šur-diš]..... [19] šiš-ya ka-ra-ba..... [20] hi-du-u-ta ba-ni-..... [21] li-id-din ŭ-giš(?)-šu..... [22] ŭ šiš-ya lu-u an-par..... [23] a-na da-a-ra-a-tum.....

[24] Ɨ ma-ni-e lŭ-tur-kin-šu ša..... [25] ŭ Ɨ ha-ni-e tar-gu-ma-an..... [26] ša šiš-ya ki-i i-li ur-te..... [27] ša mal+an-meš ma-'-da-at ta-ad-din nu..... [28] ... ti-en-ni-šu-nu ag-giš [29] ki-i te-im-šu-nu ba-nu-u aš-šum ka-li-šu-nu [30] a-mi-lu-u-ta ša-ka-an-na ib-šu [31] im-ma-ti-ma u-ul- a-mur an-meš-ya [32] ŭ an-meš ša šiš-ya li-iz-zu-ru-šu-nu

[33] a-nu-um-ma Ɨ na-ah-ra-ma-aš-ši [34] ša ta-am-ra a-na c-be-ši a-na šiš-ya [35] al-ta-bar-šu ŭ Ɨ en ma-ni-in-nu [36] ša tak-za kur kur tak-za-kur-kur kŭ-gi[1] [37] ŭ ša kŭ-gi a-na šul-ma-ni [38] ša šiš-ya ul-te-bil- [39] ŭ a-na Ɨ me-at li-itri mu-meš-ti [40] a-na ti-ik-ki ša šiš-ya [41] lu-ŭ-na-din

TRADUCTION.

A Nimmuria, grand roi, roi du pays d'Égypte, mon frère, mon gendre, que j'aime et qui m'aime, il est dit (ceci) :

Moi Dušratta, grand roi, roi du pays de Mitanni, ton frère, ton beau-père, qui t'aime, je me porte bien et je t'envoie mes compliments, à toi, mon frère et gendre, à tes pa

[1] Les trois dernières syllabes semblent avoir été effacées par le scribe (W.-A.).

rents, à tes femmes, à tes fils, à tes hommes, avec mes sincères félicitations au sujet de tes chars, de tes chevaux, de ton pays et de ton équipage (?)[1].

Mon frère aimé, je t'ai donné ma fille pour femme. Que Samaš et Ištar accomplissent le vœu de mon frère avant...., que mon frère puisse être heureux durant sa vie. Que Šamaš et Ištar bénissent mon frère; qu'ils lui accordent toutes sortes de [félicités], afin que mon frère soit toujours [heureux].

Manê, messager de...... et Hanè l'interprète........ mon frère lorsqu'il.......... en grande abondance tu as donné...... fortement exécuter leur ordre pour eux tous, les (?) hommes sont actifs (?).

Quel que soit le temps pendant lequel je ne vous verrai pas, que mes dieux et les vôtres vous prennent sous leur garde.

Maintenant, mon frère, je t'ai envoyé Nahramašši, que tu as vu travailler, avec 1 *maninnu* de za-kur-kur et de *uknu*, 1 *uknu*, ainsi que de l'or comme cadeaux Je te le donne pour que tu puisses en jouir pendant cent ans bien comptés[2].

22

2e LETTRE DE DUŠRATTA, ROI DE MITANNI, À AMÉNOPHIS III.

Recto.

[1] ... mu-u-a-ri-ya šár mat [mi-iṣ-ri] šiš-ya ha-ta-ni ya

[1] *šalmu* signifie peut-être «corps, personne».
[2] Littéralement : «et pour cent éponymes d'années pour le cou de mon frère c'est donné».

[2] [ša a-ra]-'-a-mu ša i-ra-'-[am-ma-an-ni] ki-ḫi-ma [3] a-na-ku Ⅰ du]-uš-rat-ta šăr mat mi-i-[ta-an-ni] e-mu-u-ka [4] ša [i-ra]-'-a-mu-u-ka šiš-ka-[a-na] ya-ši šul-mu a-na 'a-a-ša [5] [lu-u] šul-mu a-na bit-ka a-na dam-meš-[ka] a-na-tur-meš-ka a-na lu-meš-gal-ka [6] [a-na] iṣ]-kil+bat-meš ka a-na ĭb-kur-ra-meš-ka a-na ṣab-gal-meš-ka [7] [a-na] mat-ka ŭ mi-im-mu-ka da-an-ni-iš da-an-ni-iš lu-u šul-mu

---

[8] Ⅰ ma-ni-e lŭ-kin-šu ša šiš-ya it-ta-la-ka a-na at-te-ru-ti a na dam-šu [10] ša šiš-ya a-na be-el-ti mat mi-iṣ-ri-i a-na li-gi-e ŭ dup-pa [11] ša rik-ka-a al-ta-ta-az-zi-ma ŭ-ma-?-šu el-te-me [12] lib-?-a-pa da-an-ni-iš-ma a-ma-ti-šu (?) ša šiš-ya ki-i ša šiš ya-ma [13] a-mu-ru ŭ aḫ-ta-du i-na ud-mi ša-ši ma-'-ta da an-ni-iš [14] ud-ma ŭ mu-ša ša-a-ši an-na-a e-te-pu-[uš]

[15] ŭ ša šiš-ya a-ma-a-ti-šu ri-?-ša Ⅰ ma-ni e rik-ka-a..... [16] e-ip-pu-uš i-na ša-at-ti [an-ni-ta] i-na-an-na ša šiš-ya dam-zu [17] ša mat mi-iṣ-ri-i be-lat-zu a..... ma ŭ a-na šiš-ya u-up-pa-lu [18] .... i-na ud-mi-šu. mat ḫa-ni-gal-bat ŭ mat mi-iṣ-ri-i ......

---

[19] ŭ aš-šum an-ni-ti Ⅰ ma-ni-e..... u pa-a-an šiš-ya Ⅰ gi-li-ya [20] ŭ Ⅰ ma-ni-e ḫa-mu-ut-ta..... šu-nu-ti ŭ la-ak-ti ip-šu-nu [21] [i-na-] an-na šis-ya a-na tu..... ma 'a-na mu-uš-šu-[ri]... [22] ŭ tu-ul-la ul e-pu-uš a-na..... šu a-na dam-šu ša šiš-ya [23] ŭ i-na-an-na tu-ul-la e-ip.....

[24] i-na it-vi-gan Ⅰ gi-li-ya lŭ-kin-ya ŭ Ⅰ ma-ni-e šiš..... [25] šiš-ya u-ma-aš-ša-ar-šu-nu ša šiš-ya dam-zu...? [26] ... a-na šiš-ya u ub-ba-lu an-? be-el-ti be-el..... [27] ... ya ŭ an a-ma-nu rik-ki ša šiš-ya ki-i..... [28] ... me iš-ši-rik...?

[29] ... a-na šiš-ya u-ub-ba-lu ŭ šiš-ya ki..... [30] ... ma-ar-šu ir-ta-bi da-an-ni-iš-ma ŭ i..... [31] ... ki-i lib-bi ša šiš-ya ip-še-it ŭ šu(?).... [31] ... na ša na-a-an-di-nu šiš-ya..... [32] e-li ša pa-na-a-nu.....

[33] ... ha-a-ra-ma-aš-ši-ri(?) šiš-ya-a-ma a-na..... [34] šu ŭ tup-pa a-na qa-ti-šu at-ta-din..... [35] ... ma ŭ a-ma-ti-šu li-iš-me..... [36] ... ma-aš-ši a-na šiš-ya al-ta-bar aš(?)..... [37] ... šiš-ya ṣab-meš-šu u-ul u-ma-an..... [38] ... an-na.....

[39] ... a-na šiš-ya.....

Verso.

[1] ... a-ab ..... [2] ... bi a-na.ki..... [3] meš gab-ba ši..... [4] ... at-ta i-na pa-ni ša.....

[5] ... ša šiš-ya u-še-bi-lu..... [6] ... ya gap-pa up-te-ih-hi-ir šiš..... [7] ... a-na pa-ni gab-bi-šu-nu-ma a-ni-na..... [8] ... gab-bi-šu-nu-ma ka-an-gu-tum ša-šu-nu ŭ kŭ-gi..... [9] ... nu šu-lu-u-me ŭ ip-te-gu-u ma-'-ta ta-an..... [10] ... ŭ šu-nu ma-a-me an-nu-tum me-e gap-pa-šu-nu ma-a-me kŭ-gi la ibšu..... [11] ... ig-ta-bu-u i-na mat mi-iṣ-ri-im ma-a-me kŭ-gi el e-bi-ri-ma a..... [12] šiš-ya ab-bu-na i-ra-'-a-am-ka da-an-ni-iš-me a-mĕ-lu-tum..... [13] ... u ša i-ra-'-a-mu ŭ a-na up-šu an-na-ti u-ul i-na..... [14] ... ni ma-a-me ha-še-ih ma-a-me li-e-bi-ri i-na mat mi-iṣ-ri-i ma a..... [15] ... ma(?)-an-nu an-na-a-ti a-na ma-an-ni i-na-an-din-me ša ma-la-an-ni i-ma..... [16] ... na ŭ ba-a-ba la i-šu-u-um-ma lu-u a-na-ku-ma ki-i ma-a-me a..... [17] ... pa-ni-ku-nu-me

ul a-dab-bu-ub i-ra-'-a-ma-an-ni ma-'-ta ag-giš..... [18] mat-ya šăr mat mi-iṣ-ri-im

---

[19] ŭ šiš-ya i-na lib-šu i-ṣa-ab-ba-ta-an-ni ki-i lib-bi im-ra-ṣu mi-im-ma [20] ŭ la lu-u pa-aš-ra im-ma-ti-ma?? be-li lu-u la u-ma-aš-ša-ra-an-ni-ma [21] it-ti šiš-ya lu-u la ut-ta-az-za-am-ka a-am-ma an-na šiš-ya..... [22] ki-i me-e šiš-ya..... u

---

[23] ma-ni-e lŭ-kin-šu sa šiš-ya..... ša šiš-ya ša it-ti ǀ ma-ni-e [24] il-li-ka uk-te-ib-be..... šu-nu ŭ uk-te-ib-bi-ir-šu-nu [25] da-an-ni-iš a-nu-um-ma ǀ ma-ni-e i-il-la-kam-ma ŭ šiš-ya [26] ... iš u-na-'-da-šu ki-i-me-e uk-te-ib-bi iz-zu ma-'-ta ta-an-ni-iš [27] a-na šiš-ya-ma i-dab-bu-ub-ma ŭ šiš-ya il-te-nim-me-e šu-nu-ti ki-i-me [28] e-te-bu-uz zu-nu ki-i lu-u-ha šul-ma-ni-e ul i-ma-a-la [29] a-di-šu-u-ma šu-u ŭ la-a i-ma-ar-ra-aṣ

---

[30] ŭ šiš-ya kŭ-gi ma-'-ta ša kin la ib-ša li-še-e-bi-la ŭ aq-qa-at [31] a Li-ya šiš-ya li-i-te-ir-an-ni ki-i-me-e šiš-ya ra-'-mu-ti u-gal-lam [32] ki-i-me-e šiš-ya a-na pa-ni mat-ya ki-i-me-e a-na pa-ni šiš-meš u-pa-ru-ti-ya [33] šiš-ya ma-'-ta u-bar-ra-ḫa-an-ni an-im ŭ an a-ma-nu li-it-qe-ma [34] a-na da-ra-tim(?)-ma ša šiš-ya ša lib-bi-šu lu-pu-uš ŭ šiš-ya [35] ad-du-ya ša lib-bi-ya li-pu-uš ki-i-me-e a-mi-lu-u-tum [36] an-par i-ra-'-am-šu ŭ ki-i-?-? an-na ni-i-nu an-meš u [37] ... u-še-ru pa-za-na a-ši-ma a-na da-a-ra-tim-ma [38] ... bi-ni i-ni-ir-ta-'-a-am

---

[39] ... a-na šul-ma-ni ša šiš-ya iṣ-ku iṣ-hu(?)-bi [40] ... ŭ i-ši-iz-zu tak hi-li-ba kŭ-gi gàr-ra [41] ... i-na iṣ-ti-šu i-za-ap-pa-tum [42] ... ši-meš tak-za-ṭu kur kŭ-gi gàr ša a-na iṣ-ti [42] ... a-ŭ(?) i-il-la-ku a-na šiš-ya ul-te-bil

TRADUCTION.

Recto.

[A Nim]muaria, roi du pays d'Égypte, mon gendre, que j'aime et qui m'aime, il est dit (ceci) :

Moi, Dušratta, roi du pays de Mitanni, ton beau-père qui t'aime, ton frère, je me porte bien et je t'envoie mes compliments, à toi, à tes parents, à tes femmes, à tes enfants, et mes très sincères félicitations pour tes chevaux, tes troupes, ton pays et tout ce que tu possèdes.

Manê, ton messager, est venu pour la. . . . . pour chercher ton épouse, la souveraine du pays d'Égypte. Je lui ai remis une lettre sur tablette, dans laquelle je me suis expliqué (?) tout au long (?). J'ai soigné[1] tes affaires comme celles d'un vrai frère, j'ai éprouvé un très grand plaisir ce jour-là, nuit et jour je m'en suis occupé.

Quant à l'ordre que mon frère a donné dans la lettre que Manê avait apportée (?), je l'ai exécuté au courant de cette année. Maintenant l'épouse de mon frère, la souveraine d'Égypte, a été conduite auprès de mon frère. . . . . le même jour. . . le pays de Hanigalbat et le pays d'Égypte.

Et à cause de cela, Manê se présente devant mon frère. Expédie Giliya et Manê très promptement et ne les retiens pas.

Maintenant, mon frère, a. . . . . et. . . . . n'a pas fait de *tullu*[2] . . . . à l'épouse de mon frère et maintenant fais-lui un *tullu*. . . . . .

[1] Littéralement : « j'ai vu ».

[2] *tullu* ne paraît pas différer de *dullu* qui figure dans les lettres de Burnaburiyaš ; le sens de « parure » convient assez bien ici.

Au 6ᵉ mois, Giliya, mon messager et Mané... frère; mon frère les a expédiés, l'épouse de mon frère........ à mon frère ils ont amené à........ et le dieu Amon (?) de mon frère........

.... à mon frère ils ont porté et mon frère........ il a élevé son fils (?) fortement........... comme tous les actes de mon frère.......... plus qu'auparavant

.... Haa.... mon frère........ j'ai remis la lettre entre ses mains....... qu'il entende son avis.......... à mon frère je l'ai envoyé............. ses troupes il n'a pas......

à mon frère.

Verso.

il a dit........ toi devant.

..... que mon frère m'a fait parvenir...... il a réuni... frère...... devant eux tous il leur a dit ceci......... ses cachets et de l'or........ en grande quantité........ ces .... et leur..... n'étaient pas d'or......... ils ont dit, dans le pays d'Égypte,.... d'or pur est la poussière (?).

Mon frère, mon père t'aime beaucoup, l'homme....... et ce qu'il aime, à ce fait, il n'a pas..... désir..... passer dans le pays d'Égypte..... à qui donnera-t-il ces objets (?) dont il m'a comblé...... et il n'y a pas de porte (?), moi que.... devant vous je ne parlerai pas........ il m'aime beaucoup.......... mon pays, roi du pays d'Égypte.

Et mon frère m'a pris en affection lorsque j'ai été affligé et je ne pourrai jamais lui en exprimer toute ma reconnaissance. . . . . il ne m'a pas abandonné; je ne me séparerai pas de mon frère à tout jamais (?) . . . . Mon frère. . . . . . . comme mon frère . . . .

Manê, le messager de mon frère . . . . de mon frère, qui est venu avec Manê, les a . . . . loués beaucoup. Voici Manê est venu, et mon frère . . . . sa louange, comme il l'a prononcée (?), avec une force extraordinaire il a parlé à mon frère et mon frère les a entendus, comme (?) il les fera, lorsqu'ils ont fait sortir (?) mon cadeau, il n'a pas accompli (?) leur habitude et ne s'en est pas soucié (?).

Que mon frère m'envoie une grande quantité d'or[1] et qu'il me retourne les *uqqat* de mon père. Comme mon frère qu'il me témoigne de l'amitié, aussi bien (?) devant mon pays que devant mes frères, mes . . . . mon frère, beaucoup m'a fait voir (?). Que les dieux Raman et Amon te préservent à tout jamais!

J'ai fait la volonté de mon frère, que mon frère fasse la mienne. Comme les hommes aiment le dieu Soleil, ainsi . . . . les dieux nous . . . . pour toujours nous nous aimerons.

Je t'envoie comme cadeau un *iṣ-ku* et un *iṣ-ku-bi* . . . . . . au fond de pierre *huliba*, doré (?) . . . . . dans son lit (?) . . . . . . yeux (?) de pierre *za-ṭu* de montagne, dorés (?), pour le lit . . . . . il est venu et l'a porté à mon frère.

[1] *Ku — šipru*, au double sens de «message» et de «nombre».

(*La suite au prochain numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

RÉPONSE
AUX OBSERVATIONS DE M. LAMBERT,
PAR M. J. BARTH.

M. Lambert a publié dans ce recueil[1] une appréciation de mon livre : *Die Nominalbildung in den semitischen Sprachen*, et il a fini par ce conseil : « M. Barth ferait bien d'utiliser les résultats auxquels la présente étude a conduit. » Je regrette de ne pas pouvoir partager la bonne opinion de M. Lambert sur ses propres théories, parce qu'elles contrarient entièrement les phénomènes du langage. Au lieu d'examiner les nombreuses preuves que j'ai alléguées, M. Lambert a préféré se renseigner par l'histoire naturelle sur les questions de linguistique, et aller aux informations chez les dycotylédons (p. 167), pour apprendre comment se forment les noms sémitiques. Sur cette voie je ne le suivrai pas. Je prie ceux qui s'intéressent aux questions de la formation des noms sémitiques de lire les preuves que leur offre mon livre et non les citations tronquées qu'en fait M. Lambert. Ici je me bornerai à montrer par une série d'exemples significatifs quelle est la valeur des idées et de la critique de mon contradicteur.

1° « Les noms segoles masculins, dit-il, ne s'emploient guère

[1] Février-mars 1890, p. 164-179.

en hébreu pour désigner des actes; ils s'emploient surtout pour indiquer les qualités physiques et morales et les époques. » Malheureusement l'hébreu lui-même est d'autre opinion que M. Lambert. Je choisis quelques exemples au hasard : הֶרֶג « assassinat », קֶטֶל « meurtre », נֶגֶף « coup », מֶכֶר « vente », בֶּדֶק « restauration », עֵזֶר « secours », אֹסֶף « action de rassembler », עֹשֶׁק « oppression », etc. Je n'ai pas besoin de rappeler aux sémitisants l'infinitif ordinaire قَتْل des verbes transitifs. Par là on jugera sur quelles bases solides cette énonciation est fondée.

2° « Il faut admettre, affirme M. Lambert, qu'à l'origine on pouvait commencer les mots par un schewa nāh. » Pour exemple il prend les formes ا-سْم, ا-بْن, ا-ثْنان (p. 173). Ignore-t-il donc que ces mots ne commencent point par س, ب, ث, mais par un *i* (إ), et que cet *i* est identique avec celui de שֵׁם, בֵּן (Zere = i), comme إِنْقَتَل est = נִקְטַל, etc.?

3° M. Lambert déduit la forme originale du participe فَاعِل du pluriel brisé فَوَاعِل. « Cette forme [du pluriel], dit-il, suppose un ancien singulier فَوْعِل, qui s'est contracté en فَاعِل » (p. 177). Cette découverte ouvre les plus larges perspectives pour extraire les anciennes formes du singulier de celles du pluriel brisé. بَطْن a pour pluriel بُطُون; l'ancien singulier a dont été d'après M. Lambert بُطُن. — حَجَر a pour pluriel حِجَارَة; جَزِيرَة forme جَزَائِر; بَلَد a بُلْدَان. Donc les anciens singuliers étaient حِجَرَة, جَزَئِر, بُلْدَن! Cette théorie serait en vérité très féconde, il est fâcheux qu'elle soit inacceptable. Quand un nom a six pluriels brisés, quand, par exemple, قَاتِل a pour pluriels tant قُتَّل, que قُتَّال, que قَتَلَة, que قُتْلَان, que قَوَاتِل, que أَقْتَال, ce nom a-t-il aussi eu autrefois autant de formes du singulier? Certainement non. Donc cette règle nouvelle n'est pas mieux fondée que les assertions précédentes.

4° Jusqu'à présent aucun savant n'avait réussi à résoudre le problème difficile que présentent plusieurs parfaits des verbes d'action sur la forme فَعِلَ, au lieu de فَعَلَ. M. Lambert a enfin déchiré le voile : tout dépend à l'origine du genre fortuit des consonnes. « Les consonnes sourdes attirent la voyelle *u*, les consonnes grêles la voyelle *i*, les autres *a*, *i*, *u*. » Il sait donc, de la manière la plus positive, que « les verbes qui se terminaient par des lettres liquides exprimaient un état de l'âme » et que « les principaux verbes à consonnes sourdes exprimaient des qualités physiques ». On ne peut qu'admirer cette divination touchant les rapports statistiques des consonnes dans les verbes transitifs et intransitifs. Par la même méthode nous pourrons maintenant aussi déterminer que le *o* de *amo* est produit par l'influence du *m*, le *eo* de *doceo* par celle du *c* et le *io* de *fugio* par celle du *g*. L'auteur ne s'est pas donné la peine d'examiner ses révélations au point de vue des faits de la langue. Autrement il aurait trouvé autant de verbes transitifs à consonnes sourdes formant un parfait فَعِلَ (comme لَقِمَ, طَعِمَ, أَتِفَ, قَضِمَ, חָצֵב, etc.) que ceux ayant des consonnes grêles. Cette nouvelle règle restera donc la propriété exclusive de M. Lambert.

Après avoir montré quelle valeur il faut attacher à ces théories, je vais donner quelques exemples, pris au hasard, du jugement critique de mon antagoniste :

1° J'avais dérivé le participe d'action فَاعِلٌ de la racine فَعِلٌ de l'imparfait يَفْعِلُ, ainsi que les participes des autres conjugaisons appartiennent à leur imparfait (مُفَعِّلٌ — يُفَعِّلُ, etc.). M. Lambert s'écrie : « Comment l'auteur peut-il transformer un participe d'état en participe d'action ! » (p. 176). Il ne sait donc pas que يَفْعِلُ est un imparfait d'action (du parfait *qatala*), non un imparfait d'état. Cependant toute grammaire abrégée aurait pu le lui dire.

2° Dans le *Journal de la Société orientale allemande*, t. XLII,

p. 341-358, j'ai cherché à prouver par la comparaison des langues sémitiques méridionales que מַיִם, שָׁמַיִם, מֵעַיִם étaient à l'origine des singuliers : מַי, שְׁמַי et ne sont devenus des pluriels que secondairement par leurs formes suffixées שָׁמֶיךָ, שָׁמָיו, etc. C'est à ce travail que j'ai expressément renvoyé le lecteur, p. 4, n. 3. On ne sera pas peu étonné que M. Lambert, comme si je ne savais rien de ma propre théorie, me donne l'avertissement suivant (p. 178) : « Nous devons enfin signaler chez M. Barth quelques erreurs de détail : p. 1, les noms מַיִם, שָׁמַיִם, מֵעַיִם . . . . . ne sont pas des pluriels, mais d'anciens singuliers dans lesquels la mimation s'est cristallisée. » Ici M. Lambert n'hésite pas à publier ma théorie comme étant la sienne et à la proposer à l'auteur même comme un fait entièrement inconnu. Il n'a fait que l'enrichir d'une erreur, à savoir la mimation que ne possède ni l'hébreu ni l'arabe. Tout le reste se trouve dans mon travail cité et je fais le lecteur juge de cette sorte de reproduction et de correction des erreurs de détail.

3° M. Lambert me conseille de prendre les noms hébreux comme כִּידוֹד, נִיצוֹץ pour des infinitifs de la 3ᵉ conjugaison (p. 178). J'ai déjà réfuté cette erreur (p. 66, n. 2), qui est celle de M. Lagarde (ce que M. Lambert ne dit pas), et j'ai démontré qu'il n'y a que l'arabe qui ait l'infinitif avec les voyelles *i-â* et que l'hébreu, l'araméen et l'éthiopien le forment par *a-â*. M. Lambert n'a donc pas lu cette page même de mon livre, au sujet de laquelle il veut me corriger;

4° J'avais prétendu qu'on usait anciennement d'une grande liberté quant au choix des imparfaits transitifs *yaqtulu* et *yaqtilu*. M. Lambert, sans s'occuper des preuves nombreuses que j'ai fournies à cet égard, s'écrie : « C'est l'anarchie pure et simple! » (p. 168). Cependant il faudra bien qu'il en prenne son parti. Cf. יַעֲבֹד — يَعْبُدُ ; יַהֲלֹךְ — يَهْلِكُ; יַחְבֹשׁ — يَحْبِسُ; aram. יִטְלוֹם — يَظْلِمُ; יִמְלֹךְ — يَمْلِكُ; יַעֲזֹר — يَعْذِرُ, et beaucoup

d'autres cités en plusieurs endroits de mon livre. Quant à cette question si singulière : « pourquoi la liberté à l'imparfait et la contrainte au parfait ? », chaque grammaire élémentaire aurait pu lui répondre : « parce que ces verbes forment assez souvent deux imparfaits en même temps, *yaqtulu* et *yaqtilu*, mais toujours seulement un parfait : *qatala* ». Qu'il accuse donc la langue elle-même de cette anarchie, et non pas le linguiste qui ne fait que la constater !

5° « M. Barth, prétend M. Lambert, comme M. P. de Lagarde..., dérive les noms des verbes » (p. 166). C'est le contraire que j'ai dit (p. 10, l. 5 d'en bas) quant aux noms de la racine du parfait. Ici encore l'auteur de l'article n'a pas lu les discussions qu'il critique. Ce n'est qu'au sujet des noms de la racine de l'imparfait que j'ai proposé la priorité de l'imparfait pour des raisons que j'exposerai dans le *Journal de la Société orientale allemande* qui sont fondées sur des faits de la langue, non sur des déductions de « la logique », comme M. Lambert le proclame.

6° J'avais dit que les infinitifs فُعُولٌ, quoique dérivant de يَفْعُلُ, ont été probablement *répandus par analogie*, parce qu'ils se trouvent très souvent dans les verbes à 1[re] radicale *w* comme وُجُودٌ, وُرُودٌ, وُثُوبٌ (p. 128). Néanmoins M. Lambert, voulant m'enseigner ce que j'ai dit moi-même, professe qu'il y a des infinitifs comme جُلُوسٌ, وُقُوفٌ, desquels on ne peut pas déduire un imparfait en *u*. Il n'a pas remarqué que j'ai expressément dit (p. VIII), que la plupart des infinitifs transitifs فَعِيلٌ se trouvent à côté d'imparfaits يَفْعِلُ et que c'est ce qui explique pourquoi فُعُولٌ doit avoir son origine en يَفْعُلُ. Ce résultat ne peut donc pas être ébranlé par le fait cité par moi-même, que فُعُولٌ s'est propagé par analogie. L'infinitif פְּעֹל doit son extension à la même cause et personne ne niera qu'il appartient à יִפְעֹל. Ici aussi M. Lambert n'a d'aucune façon compris les déductions qu'il critique.

On voit avec quelle assurance M. Lambert oppose ses meil-

leures idées, produites en quelques semaines après l'apparition de mon livre, aux laborieuses recherches qui m'ont coûté plusieurs années. Que les lecteurs jugent, par les preuves apportées ici et que je suis prêt à multiplier, de la solidité et de la valeur des idées énoncées dans l'article en question.

J. Barth.

An inscribed seal of Kumara Gupta II found near Bhitari, by V. A. Smith and Dr A. F. Rudolf Hoernle. Calcutta, 1889, avec une planche.

Report on old silver coins discovered in Mârwârâ, by Dr A. F. Rudolf Hoernle. Calcutta, novembre 1889.

Ces nouvelles publications des deux savants indianistes, extraites du *Journal asiatique du Bengale*, meritent d'être signalées aux historiens et aux archéologues, à cause de leur importance au point de vue de la chronologie de l'Inde ancienne.

I

Et d'abord, en ce qui concerne le sceau trouvé à Bhitari en 1885 et portant le nom du roi Kumâragupta, ce document donne une liste différente de celle connue jusqu'ici pour les souverains de la première dynastie des Guptas, en même temps qu'il apporte quelque lumière sur la période encore confuse des rois postérieurs. C'est ainsi que, dans le récent tableau dressé par M. Fleet, de tous les membres de la famille des Guptas, avec leurs titres officiels et les dates d'après les inscriptions[1] et les monnaies, la série ne comprenait que *sept* rois, depuis Gupta *mahârâja* le fondateur, vers l'an 320 de notre ère, jusqu'à Skandagupta, le dernier dont on eût la filiation avant le démembrement de l'empire. Le sceau en ques-

[1] Voir le tome III du *Corpus inscriptionum indicarum*, par J. F. Fleet, in-4°. Calcutta, 1888, p. xvii de l'introduction.

tion descend jusqu'à la neuvième génération et introduit dans l'arbre généalogique deux nouveaux souverains : 1° Puragupta, fils de Kumâragupta Ier et de la *mahâdevî* (grande déesse) Anantadevî, à la place de Skandagupta; et 2° Narasimhagupta, fils de Puragupta et de la mahâdevî Çrîvatsadevî. Vient ensuite le nom du propriétaire du sceau, «le mahârâjâdhirâja, le glorieux Kumâragupta, fils de Narasimhagupta et de la mahâdevî Çrîmatîdevî».

M. Hoernle fait remarquer avec raison que ce Kumâragupta, deuxième du nom, sur l'identité duquel il y avait doute, ne peut être que le Kumâra Kramâditya, dont on possède des monnaies d'or et que l'on avait confondu jusqu'ici avec un autre Kumâra des Guptas postérieurs. On doit donc le classer sous le nom de Kumâragupta II, à la fin de la première dynastie, nous dirions, de la *branche aînée* des Guptas, vers 530 de J.-C. Quant au Kumâra des Guptas postérieurs ayant régné dans le Magadha oriental, ce n'est pas un *mahârâja*. L'inscription d'Aphsad ne lui donne que le titre de *nṛpa* «prince» ou de *bhûpati* «seigneur de la terre». Il n'y a donc plus maintenant de confusion possible entre les deux monarques De même le prince connu par des monnaies d'or. sous le nom de Nara Balâditya, et que l'on plaçait également beaucoup plus tard, doit être restitué sous son vrai nom Narasimhagupta, comme étant le père et prédécesseur de Kumâragupta II. Enfin le roi inconnu dont on a des monnaies avec le titre de *prakâçâditya* pourrait bien être Puragupta dont le nom apparaît pour la première fois sur le sceau. Quant à l'omission de Skandagupta, dans la liste généalogique du sceau, elle peut s'expliquer par ce fait que ce roi, qui a en réalité régné après Kumâragupta Ier (les inscriptions et les monnaies en font foi), n'a pas eu d'enfants et fut remplacé par son frère Puragupta.

Ainsi la liste du sceau serait, comme cela se voit dans quelques généalogies de l'Inde, une liste de *descendance* et non de *succession*. Nous croyons devoir rétablir en conséquence, de la manière suivante, la liste des souverains de la

première dynastie des Guptas avec les dates approximatives[1] :

1	Gupta	vers	320 de J.-C.
2	Ghaṭôtkacha	vers	340
3	Chandra-gupta Ier	vers	360
4	Samudra-gupta	vers	375
5	Chandra-gupta II	vers	400
6	Kumâra-gupta Ier	vers	415
7	Skanda-gupta	vers	455
8	Puragupta (*Prakâçâditya*)	vers	470
9	Narasiṁhagupta (ou Balâditya Ier)	vers	485
10	Kumâragupta II (Kramâditya)	vers	530 à 533.

M. Hoernle identifie ce dernier roi avec le Vikramâditya de Hiouen Thsang qui fut vaincu par Yaçodharman-Çilâditya. Ce dernier, qui n'était d'abord qu'un *narâdhipati* ou prince vassal de Narasiṁha, fonda pour son propre compte un vaste empire en 533, après avoir détrôné Kumâragupta II et Mihirakula; il prit alors le surnom de *vishṇuvardhana* et les titres de *râjâdhirâja* et *parameçvara* qui indiquent la toute-puissance.

A partir de Narasiṁha, vers 485, deux branches collatérales des Guptas commencent à régner dans une partie du Magadha (ce sont : Krishnagupta, Harshagupta, Jivitagupta et le Kumâragupta dont il est parlé plus haut) et dans le Mâlava oriental. Les princes de cette dernière branche sont : Budhagupta (484-495), détrôné par Toramâṇa, et plus tard, en 510, Bhanugupta, tous trois connus à la fois par des monnaies et des inscriptions.

II

Le second mémoire de M. Hoernle est relatif au problème non encore résolu du règne de Toramâṇa. Il s'agit d'une

[1] Plusieurs de ces princes ont laissé des inscriptions datées de l'ère des Guptas. On trouvera ces dates dans le tableau généalogique dressé par Fleet. Il existe des monnaies de tous ces rois, sauf les deux premiers.

certaine quantité de pièces d'argent qui ont été trouvées à Marwâra et qui ont été présentées au Conseil de la Société asiatique du Bengale. M. Hoernle, chargé d'examiner ces monnaies, a cru reconnaître une imitation des drachmes sassanides qui avaient cours dans tout l'Irân oriental et dans le Pendjâb, aux ve et vi^e siècles. Une partie de ces monnaies paraissent avoir été frappées sur le type de Firouz qui a régné en Perse de 459 à 486; quant au restant, il est plus barbare. Aucune planche n'accompagne malheureusement ce mémoire; M. Hoernle se refère seulement aux dessins de quelques pièces données par J. Prinsep (vol. I, pl. XXXIII, fig. 7 à 10 des *Indian antiquities*, edit. Thomas, 1858), qui représentent en effet une imitation grossière des pièces sassanides, mais avec quelques caractères devanâgaris, tandis que les pièces trouvées à Marwâra n'ont aucune légende, ni pehlvie, ni devanâgarie, ni scythique, en sorte que l'on n'a que la ressemblance des figures pour fixer une époque. C'est sur cette ressemblance très éloignée que M. Hoernle s'est basé pour attribuer les pièces en question à Torâmaṇa qui, en effet, a été presque contemporain de Firouz.

Il est certain, à l'examen des monnaies en question, ainsi du moins qu'on peut en juger d'après le dessin de Prinsep, qu'elles sont une de ces nombreuses imitations du monnayage sassanide qui servaient de monnaie courante à tous les peuples de l'Asie centrale, depuis le lac Aral jusqu'à l'Indus. De même que le type grec avait servi, à partir de l'expédition d'Alexandre, de modèle monétaire à la Bactriane, à l'Arachosie et à la Kophène, de même les monnaies frappées par les Arsacides et par les Sassanides furent copiées, pendant plusieurs siècles, par tous les petits souverains encore mal connus qui avoisinaient le vaste empire iranien. C'est dans le nord-ouest de l'Inde que l'on a trouvé le plus grand nombre de ces monnaies frappées à l'instar des drachmes sassanides pendant les ve et vi^e siècles de notre ère, et que l'on connaît généralement sous le nom assez vague de monnaies *indo-sassanides*.

Il est à remarquer que ces pièces ont été émises non par les souverains de l'Inde qui avaient leur monnayage particulier : Indo-Scythes, Kshatrapas du Saurâshtra, Guptas, Valabhis, etc., mais par des princes étrangers, par des envahisseurs qui ont successivement occupé, sous différents noms, le pays de Kâboul et le Pendjâb. Nous ne connaissons pas encore exactement les migrations et l'histoire de ces peuples venus du centre ou du nord de l'Asie, après les grands Yué-Tchi, vers le commencement du ve siècle, et qui ne furent chassés définitivement de l'Inde qu'en 544, après la bataille de Korûr. Il existe un certain nombre de monnaies avec des légendes scythiques encore indéchiffrées, qui témoignent, par leurs variétés, d'une domination longue comme durée et étendue comme territoire [1]. Pour nous en tenir à notre sujet, nous dirons que les monnaies décrites par M. Hoernle se rattachent évidemment à cette période de l'histoire numismatique de l'Inde. Ce sont incontestablement des pièces frappées par des barbares qui se sont fait un monnayage à l'imitation de celui de l'Irân. N'ayant pas d'écriture, ils se contentèrent de copier les figures sans chercher à pénétrer le sens des légendes pehlvies qui se trouvaient sur leurs modèles.

On est généralement d'accord pour regarder ces populations étrangères comme étant de la même famille que les Ye-ta ou Ephthalites de l'Oxus, du Khorassân et de l'Irân oriental. Le voyageur chinois Soung-youn, qui visitait le Gandhara (Kien-to-lo), c'est-à-dire le nord du Pendjâb en l'an 520, dit en effet que ce pays était alors occupé, depuis deux générations, par les Ye-ta, qui avaient eu pour roi un nommé La-i-lih [2]. Les auteurs byzantins (Cosmas et Procope)

[1] Il y eut encore des Scythes dans le nord-ouest de l'Indus, même après la bataille de Korûr, ainsi qu'en témoignent des monnaies a légendes en devanâgari et scythiques frappées aux vi^e^ et viie siècles (voir notamment les pièces gravées pl. XVII, n°s 6 et 8 de l'*Ariana antiqua*).

[2] V. S. Beal, dans les *Buddhist Records of the Western World*, et Cunningham, *Numism. chronicle*, 1889, p. 289.

leur donnent le nom de *Huns blancs* (Λευκοὶ Οὖννοι). De leur côté, les chroniques indiennes désignent ces peuples envahisseurs venus du nord-ouest sous le nom particulier de *Hûṇa*, qui est bien la transcription de *Hun*, outre l'appellation générique de *Mleccha* sous laquelle les Hindous comprenaient tous les barbares.

Ainsi ce sont les Hûṇas ou Huns blancs qui ont occupé le nord-ouest et le centre de l'Inde pendant près de trois quarts de siècle (450 à 530 environ). Toramâṇa était-il leur chef? Aucun texte ne le dit positivement, mais comme c'est certainement un prince étranger, qui n'a ni une origine ni un nom hindous, pas plus que Mihiraku'a, son fils, on peut admettre avec beaucoup de vraisemblance qu'ils appartenaient tous les deux à la race alors conquérante. Le Râjatarangini dit du reste que Mihirakula monta sur le trône du Kashmire au moment où le pays fut envahi par les Mleccha, et Hiouen-Thsang donne à Mihirakula le surnom de *Milokion* qui n'est que la transcription de *Mleccha*, ce qui prouve que ce roi était bien lui-même un de ces barbares[1]. Ce serait donc sous le règne de l'un de ces rois Hûṇas qu'auraient été frappées les monnaies anépigraphes dont il a été parlé plus haut, trouvées à Marwâra et que M. Hoernle attribue à Toramâṇa.

Avant cette attribution proposée par le savant indianiste, nous connaissions déjà trois autres types de monnaies au nom de Toramâṇa. Les premières ont été trouvées dans le Kashmire et décrites en 1843 par sir A. Cunningham[2], qui a cherché à identifier le *Çrî Tora* et *Torama* de ces monnaies avec le Toramâṇa du Râjatarangini[3]. Les secondes ont été

[1] S. Beal, dans *Indian antiquary*, 1886, p. 346.

[2] *Numism. chronicle*, 1843, pl. II.

[3] Cette chronique nous apprend que Toramâna était frère de Hiraṇya, roi du Kashmire et qu'il fit fondre l'ancienne monnaie d'or du pays pour frapper des *dinars* à son nom. Par suite de cette usurpation du droit régalien, Hiranya fit enfermer Toramâna pour le reste de ses jours et fit détruire aussi sans doute les monnaies d'or, car il ne nous reste que des monnaies de cuivre. Jusqu'à présent on n'a trouvé aucune monnaie au nom d'Hiraṇya.

trouvées dans le Pendjâb et décrites en 1885 par M. Hoernle[1]. Ce sont de petites pièces de cuivre d'un module et d'un type tout différents des précédentes, avec la légende *Tora* et *Çrî Tora*, le buste du roi tourné à droite. Enfin les monnaies du troisième type consistent en deux rarissimes petites pièces d'argent frappées à l'imitation des deniers d'argent des Guptas.

Il semble difficile d'admettre que toutes ces variétés appartiennent à un seul et même souverain. En tout cas, cette variété même montrerait que le système monétaire a changé suivant les pays où s'est étendue la domination des Hûṇas : au Kashmire, le type indo-scythe et de Kanishka; dans le Pendjâb, le type sassanide petit module; à Marwâra, le type indo-sassanide anépigraphe; dans le Mâlava enfin, le type des monnaies d'argent des Guptas. Tel est, du moins, l'aspect que présentent les diverses monnaies au nom de Toramâṇa, suivant les contrées où elles ont été trouvées[2].

Quelle que soit la solution du problème de l'existence de un ou plusieurs rois de ce nom, il est déjà hors de doute que, dans la seconde moitié du v[e] siècle de notre ère, un souverain du nom de Toramâṇa a régné dans le centre de l'Inde, dans le Mâlava, à Gwâlior et à Eraṇ. Nous en avons pour preuves des monnaies et des inscriptions portant fort heureusement des dates. C'est par l'examen de ces documents que je terminerai, en suivant le travail de M. Hoernle, cette notice.

[1] V. *Journal of the asiatic Society of Bengal, Proceedings*, janvier 1885. Ces monnaies sont semblables à celles que Prinsep avait déja publiées sous les n[os] 15 et 16 de la pl. XXXIII précitée et n° 6 de la pl. XXXIV (*Indian antiquities*, p. 417) et qui ont sur l'A. le portrait de Toramâna, avec la légende *pra* et au R. le chakra avec la légende *Tora*. Ni Prinsep ni Ed. Thomas n'ont reconnu qu'il s'agissait de Toramâna.

[2] Sans vouloir entrer dans l'examen numismatique de ces différents types monétaires, je ferai remarquer cependant que le Toramâna du Pendjâb avec le buste à droite est d'une facture postérieure au Toramâna de Marwâra; M. Hoernle pense que ce dernier, c'est-à-dire le type de Firouz sans légende, représenterait le premier essai de monnayage du souverain Hûṇa aussitôt son entrée dans l'Inde.

Il n'existe que deux exemplaires certains de la petite monnaie d'argent frappée par Toramâṇa à l'imitation des monnaies des Guptas, c'est-à-dire sur le type des pièces des Kshatrapas du Saurâshtra[1]; elles sont au British Museum, et, quoique d'émission différente, elles ont toutes deux la légende *Vijitâvanir avanipati Çrî Tôramâṇa dêvôjayati* «Çri Toramâṇa, conquérant de la terre, seigneur de la terre, victorieux en sa majesté» et sur l'A., en face le buste du roi tourné à gauche, les chiffres 𝟼=(52). L'explication de cette date n'est pas sans difficulté, surtout parce qu'il existe du même souverain une très belle inscription en huit lignes, trouvée à Eraṇ (l'ancien Airikiṇa), en 1838, et qui est datée de «l'an premier *varshé prathamé* du règne du mahârâjâdhirâja Çrî Toramâṇa». Ce texte, qui a été publié et traduit d'abord par J. Prinsep, et en dernier lieu par M. Fleet[2], a pour but de rappeler la construction d'un temple à Vishnu, par Dhanyavishnu, frère du mahârâja Mâtrivishnu, décédé. Or une autre inscription, trouvée également à Eraṇ et datée de l'an 165 (de l'ère des Guptas, soit 485 de J.-C.), sous le règne de Budhagupta de la branche des Guptas du Mâlava (v. *suprà*), a été gravée en mémoire d'une colonne érigée au même dieu par Mâtrivishnu, alors vivant, et son frère Dhanyavishnu[3]. En outre, nous possédons une monnaie d'argent de Budhagupta, datée de l'an 174 de l'ère des Guptas ou 494 de J.-C.

Il est facile de conclure de ces divers monuments, qui ont une étroite corrélation entre eux, que Budhagupta a régné à Eraṇ au moins de 485 à 494, et que Toramâṇa n'a pu le renverser que cette même année ou l'année suivante. L'an 1 du règne de ce chef des Hûṇas peut donc, tout au plus, re-

[1] On sait que le monnayage d'or des Guptas est tout à fait différent du monnayage d'argent. Ce dernier a été emprunté des Kshatrapas du Saurâshtra, tandis que la monnaie d'or est une copie des pièces de Kanishka et de ses successeurs.

[2] V. le *Corpus inscriptionum indicarum*, inscript. n° 36

[3] V. même recueil, inscript. n° 19.

monter à 495; c'est à ce moment qu'il prit le titre suprême de *mahârâjâdhirâja*, après s'etre emparé, tant sur Budhagupta que sur Narasiṃha, de l'empire des Guptas[1]. Il conserva ses possessions jusque vers l'an 510, date à laquelle il fut lui-même défait par le fondateur de la dynastie des Valabhis, le Senapati Bhaṭârka, qui rétablit en même temps Narasiṃha sur le trône des Guptas, ses alliés.

L'époque de la grande puissance de Toramâṇa fut donc de 495 à 510. C'est dans cette période qu'il faut placer l'inscription de l'an 1 et la monnaie de l'an 52. Nous venons de dire que l'an 1 doit s'entendre de la défaite des Guptas et de la conquête du centre de l'Inde; par suite, l'an 52 doit se référer à l'époque de *l'entrée des Huns dans le Pendjâb*. En admettant que la pièce ait été frappée en 500, l'an 52 ferait remonter à 448 la date de cet événement qui devait être célèbre dans les fastes hunniques, ce qui n'a rien d'impossible du reste, et concorde assez bien avec les dates 425 ou 430, généralement acceptées pour l'époque de l'apparition des premiers Ye-ta, en Sogdiane. M. Fleet (*Indian antiquary*, 1889, p. 229) a pensé que la pièce dont il s'agit pouvait avoir été émise en 510, en l'an 52 du règne de Toramâṇa, qui aurait ainsi commencé en 458. Mais outre que cette hypothèse est peu vraisemblable, elle a le tort de trancher de suite au profit d'un seul la question des différents Toramâṇa. Nous ne savons pas si on ne découvrira pas d'autres monnaies de date plus récente, par exemple 58, 59, 60 et alors le règne de ce monarque se trouverait augmenté

[1] V. Hoernle, *Kumara's seal*, p. 17; Fleet, *Corpus*, introduct., p. XII sq. — Toramâna est encore mentionné dans l'inscription (n° 37 du *Corpus*) de Mihirakula, son fils, trouvée à Gwâlior et datée de l'an 15 du règne de ce dernier. Dans une autre inscription récemment trouvée à Kura (dans le nord-ouest du Pendjâb, près le Kashmire) et que M. G. Buhler doit publier prochainement, il est question d'un mahârâja Toramâna, qui a l'épithète de *Shâha*, titre d'origine iranienne, que les souverains étrangers à l'Inde ont seuls pris dans leurs protocoles. La date de l'inscription de Kura n'est, paraît-il, pas lisible, en sorte que l'on ne peut savoir, quant à présent, si c'est le même Toramâṇa que celui de l'inscription d'Eran.

d'autant. En admettant, au contraire, que le nombre 52 est une date dynastique, la question de la durée du règne de Toramâṇa, le vainqueur des Guptas, est réservée, de même que la question d'identité entre les divers rois de ce nom.

M. Hoernle a joint à son savant mémoire un tableau synoptique et synchronique des premiers souverains Guptas, Guptas postérieurs, Hûṇas, Parivrâjakas, Maukharis, Valabhis, Gurjaras, rois du Kashmire, etc., qui ont régné entre les années 320 et 790 de notre ère. Ce tableau, qui repose sur des données certaines, habilement tirées des documents indigènes, met de l'ordre et de la méthode dans l'ancienne chronologie de l'Inde et permet de se reconnaître au milieu des nombreuses dynasties qui se sont partagé le nord et le centre de la péninsule, pendant les huit premiers siècles.

E. Drouin.

Catalogue of the Persian MSS. in the Bodleian Library. Part I, par MM. Sachau et Ethé. Oxford, Clarendon press, 1890, grand in-4°, 1150 pages.

J'ai recueilli plus d'une fois, dans certaines préfaces ou revues anglaises, l'expression de regrets assez vifs sur l'abandon injuste où la littérature persane est tombée en Angleterre. Je n'ose dire jusqu'à quel point ce reproche est fondé, mais force est de reconnaître que la richesse des collections persanes chez nos voisins rendrait ce délaissement encore plus regrettable. Aucune de nos bibliothèques d'Europe ne l'emporte à cet égard sur le Musée britannique et la Bodléienne d'Oxford. Pour le British Museum, on le savait déjà grâce à l'excellent catalogue dont M. Rieu l'a doté. Le volume que M. Ethé vient de publier, avec la collaboration partielle et malheureusement interrompue de M. Sachau, prouve à son tour que la bibliothèque d'Oxford ne le cède guère à celle de Londres par l'importance de ses manuscrits et le mérite du livre qui nous en fait connaître le classement.

Je ne chercherai pas à établir de comparaison entre ces deux catalogues. J'ai déjà eu l'occasion de dire ici[1] avec quelle perfection M. Rieu avait accompli sa tâche et quels services, sans sortir du cadre de rigueur, il a rendus à l'histoire de la littérature persane. Par la variété de ses renseignements et le choix heureux des citations, il a su donner de l'attrait et, ce qui a l'air d'un paradoxe, du charme à la lecture d'un catalogue. Il semble que du même coup il ait simplifié et abrégé la tâche de ses successeurs. Cependant le consciencieux bibliothécaire d'Oxford ne l'a pas entendu ainsi, car son travail égale presque en développements celui de son confrère de Londres.

Il n'est pas d'orientaliste qui ignore que M. Ethe est amoureux de poésie persane et amoureux sans rival, aussi bien en Perse qu'en Europe; à cet amour si noblement justifié nous sommes redevables de textes rares et curieux, de traductions aussi élégantes que fidèles. N'y aurait-il pas après cela quelque ingratitude à reprocher au nouveau catalogue je ne sais quel défaut de proportion et la place, au premier coup d'œil démesurée, qu'il accorde aux *divans* et aux biographies poétiques (*tezkèrès*)? Pour moi, je ne regrette nullement que tel de ses articles n'occupe pas moins de vingt colonnes; j'admire la description de tel manuscrit qui en absorbe quatre-vingts, c'est-à-dire vingt pages de texte serré. Je remercie le docte éditeur de nous donner l'avant-goût de curiosités littéraires comme le *Boutkhanè* « temple d'idoles », le *Mirât el-Khaïal* « miroir fantasmagorique » et surtout cet immense « Magasin de merveilles » (*Makhzen-è-Gharaïb*), avec ses trois mille cent quarante-huit biographies qui en font la plus formidable anthologie qui ait jamais été écrite. Que parmi ces milliers de poètes, il y en ait de médiocres, voire même d'exécrables, j'en conviens sans peine, mais le devoir d'un bon bibliothécaire n'est-il pas de tout analyser et de se prêter à toutes les recherches? C'est en bibliographie surtout

[1] *Journal asiatique*, septembre-octobre 1888, p. 351.

qu'abondance de biens ne nuit pas, et la critique littéraire a, de nos jours, des exigences qui expliquent et rendent nécessaire cette prodigalité de détails. Le catalogue de M. Ethé n'est, à vrai dire, qu'une splendide table de matières, mais nous savons aussi que personne n'écrira mieux que lui l'histoire de la poésie persane et que les matériaux qu'il nous signale avec tant de complaisance, c'est pour lui-même et en vue de cette œuvre importante qu'il les réunit.

Commencée depuis quinze ans, sa tâche de bibliographe n'est pas terminée avec ce volume. M. Sachau en avait jeté les bases en donnant la description du fonds Ouseley particulièrement riche en manuscrits mazdéens et parsis; appelé à d'autres fonctions, il a laissé à M. Ethé, professeur de langues orientales en l'Université du pays de Galles, la plus large part d'une collaboration si profitable à la science. Le premier volume du catalogue a paru l'année dernière et j'aurais voulu en signaler plus tôt les mérites. Il est exclusivement consacré aux manuscrits persans et sera suivi d'un autre volume qui comprendra les manuscrits turcs, hindoustanis et afghans de la même collection; on y trouvera aussi plusieurs index et une intéressante notice sur les dons et apports successifs qui ont fait de la collection orientale d'Oxford une des plus riches du monde.

L'auteur ne laissera pas échapper l'occasion d'en signaler les merveilles. Sans empiéter sur sa tâche, je ne puis résister au plaisir de citer parmi les plus précieuses et les plus rares, indépendamment des *tezkérès* dont j'ai déjà parlé, un fragment considérable de la *Chronique de Hafiz Abrou* qu'on peut dire le mieux renseigné des historiens de la Perse et le plus digne d'être publié en entier; le manuscrit autographe de l'*Histoire des Kurdes* de Cheref-Khan; l'histoire millénaire *Tarikh-è-elfi* qu'il serait intéressant de comparer avec l'exemplaire du même ouvrage que j'ai acquis à Isfahan pour la Bibliothèque nationale, enfin de bonnes chroniques locales, comme celle de Kachmir, etc.

On se ferait difficilement une idée de ce qu'il faut de

persévérance et parfois de divination pour entreprendre une œuvre aussi périlleuse qu'un catalogue de manuscrits persans : absence de titre et de nom d'auteur, fautes de copie, écriture incertaine et quelquefois indéchiffrable quand le scribe, pour abréger sa besogne, a recours à l'écriture cursive dite *chikestè*, tout se réunit dans certains documents pour décourager le savoir le plus consciencieux et le plus sûr de lui-même. Et que dire des *Miscellanea*, ces redoutables grimoires où s'entassent sous le même toit vingt ou trente fragments de toute provenance et presque toujours acéphales ? Comme exemple de ce genre, je ne saurais trouver mieux que le ms. 1094 qui a dû coûter à M. Ethé de longues heures du travail le plus pénible. Est-il étonnant que, dans ce dédale d'œuvres ignorées et de poètes inconnus, dans ce fouillis de fragments tronqués ou hors de leur place véritable, le catalogue présente quelques lacunes, qu'il pèche par quelques omissions !

En bonne justice, on ne peut exiger chez l'auteur d'un pareil travail l'infaillibilité. Qui de nous peut se vanter de connaître de science certaine tout ce que les calligraphes et lithographes de Téhéran, de Tébriz, de Bombay et de Calcutta ont produit depuis un demi-siècle ? Assurément l'auteur du catalogue aurait dû rappeler que le poème de Firdausi (*Yousouf o Zuleïkha*) a été lithographié à Téhéran, et que le *divan* de Minoutchehri a été publié et traduit par le regretté Kazimirski de Biberstein. Il aurait pu ne pas oublier que le *Zafer-namèh* a sa place dans la *Bibliotheca indica* et que le *Boustan* de Saadi a trouvé en France un traducteur. Il est présumable aussi que, s'il avait eu à sa disposition l'anthologie moderne rédigée par Mirza Qouli Khan, sous le titre رياض العارفين « jardins des initiés », il eût comblé quelques lacunes, restitué quelques noms propres ; mais ce sont là tâches vénielles qui se réparent aisément en une page d'errata, à la fin d'une œuvre aussi considérable, et qui ne peuvent en amoindrir la valeur.

Remercions donc chaleureusement M. Ethé de l'avoir en-

treprise et souhaitons qu'il l'achève promptement, aussi bien qu'il l'a commencée. Ce sera grand honneur pour la Bibliothèque d'Oxford et la Clarendon press qui l'encouragent libéralement, et grand profit pour les études orientales qui lui devront de nouveaux et solides progrès.

A.-C. Barbier de Meynard.

Choix de fables traduites en arabe parlé, par Mejdoub ben Kalafat. Constantine, 1890, in-12, xiv et 175 pages.

L'auteur de ce petit ouvrage fait partie du groupe toujours grossissant des jeunes maîtres indigènes élevés dans nos écoles, initiés à nos méthodes, qui s'efforcent à leur tour de répandre parmi leurs compatriotes la culture dont ils nous sont redevables. M. Mejdoub s'est déjà fait connaître par quelques essais méritoires : une méthode de lecture arabe, un vocabulaire de mots arabes les plus usités en français, etc. Le volume qu'il vient de publier comme complément du cours qu'il professe au Lycée et à l'École normale de Constantine appartient au même ordre de travaux. A côté des morceaux les plus connus empruntés a nos grands fabulistes, l'auteur a réuni un certain nombre d'anecdotes assez pauvres, de dictons populaires et d'énigmes, le tout rédigé dans la langue courante d'Algérie, à égale distance du style littéraire et du jargon des basses classes.

Loin de moi la pensée de contester toute valeur à ce recueil, il est fait dans de si bonnes intentions qu'on serait heureux de le louer sans restriction. Assurément il rendra quelques services aux commençants, mais il leur en rendrait de meilleurs et de plus étendus si le style en était moins uniforme, plus varié, plus riche en mots et en locutions populaires, si enfin aux récits par trop naïfs et aux malencontreuses énigmes qui prennent la moitié du volume l'auteur avait substitué des extraits de style épistolaire, de formules administratives, de

lettres commerciales et de pièces judiciaires ou, à défaut de tout cela, un vocabulaire des morceaux qui composent son recueil. Et surtout à quoi bon son réquisitoire en forme de préface contre la préférence donnée à l'enseignement de la langue littéraire! Que M. Mejdoub déplore le peu de progrès de ses élèves, leur embarras à se faire comprendre dans la rue, dans les marchés, aux tribunaux arabes, c'est affaire à lui et nous ne pouvons que nous associer à ses regrets; mais en bonne justice qu'il n'accuse pas l'arabe littéral de ces méfaits. Cet arabe sera toujours la base de l'enseignement sérieux; il restera la source véritable de tout progrès, la vraie langue stable dans ses règles et qu'il est absolument injuste de considérer comme langue morte puisque c'est la seule qui s'écrive encore. Je n'ai pas besoin d'ajouter que sans elle les trésors de l'érudition musulmane seraient restés pour nous lettre close. Remettons les choses en leur vraie place et, sans contester l'utilité d'un enseignement exclusivement pratique, ne cessons pas, dans l'intérêt même de celui-ci, de revendiquer la préséance pour la langue littéraire. Quel dommage qu'au lieu et place de cette préface sans portée, l'auteur ne nous ait pas donné en quelques pages un bon tableau du dialecte algérien, ses règles spéciales, ses particularités lexicographiques et grammaticales, etc. Il avait qualité pour cela et je ne doute pas qu'il ne se fût parfaitement acquitté de cette tâche.

Je prie d'ailleurs M. Mejdoub de ne voir dans ces observations que le désir d'améliorer son livre et de lui procurer un plus grand nombre de lecteurs. Qu'il ne néglige pas non plus d'ajouter à ses textes plus de notes et d'éclaircissements, enfin qu'il veuille bien en surveiller attentivement la correction matérielle[1]. Ainsi remaniée, sa petite chrestomathie sera

[1] Voici quelques corrections relevées au hasard dans les premières pages :

P. 2, note 3, l'observation relative à موالّ ainsi présentée est inexacte. Cette forme est classique.

P. 14, le texte porte تطلع روحه et la note روحه, c'est une double inexactitude.

bien accueillie dans nos écoles d'Europe qui savent mettre à son rang l'étude de l'arabe vulgaire et ne demandent pas mieux que de profiter de la collaboration et de l'incontestable supériorité pratique des maîtres musulmans.

B. M.

A History of Civilization in Ancient India, *based on Sanscrit literature*, by Romesh Chunder Dutt, of the Bengal Civil Service, and of the Middle Temple, barrister at law; author of a Bengali translation of the Rig-Veda-Sanhita and other works. — In three volumes. — Vol. I, Calcutta, 1889. Vol. II, *ibid.*

Le nouvel historien de l'Inde ancienne n'a pas prétendu faire œuvre d'érudit; il déclare loyalement, dès la première page de son livre, qu'il ne s'adresse pas aux spécialistes et qu'il n'a pas de découvertes personnelles à leur communiquer. Patriote ardent, il interroge les glorieuses antiquités de son pays; il leur demande le secret de sa grandeur passée, les causes et les remèdes de sa trop longue déchéance. Esprit impatient de progrès, ouvert à tous les souffles des idées, réfractaire aux préjugés de sa race, admirateur judicieux de l'Occident qu'il a visité en étudiant et en observateur, il prétend se dégager des traditions indigènes et emprunter à la science européenne sa méthode et ses résultats. Il a lu les travaux les plus importants des maîtres français, anglais, al-

P. 17, l. 8, au lieu de : الميج lire المليج.

P. 39, l. *ultima*, ôter le techdid de فالوا.

P. 48, l. 1, lire ينسافصوا et l. 2 ترفزف.

P. 60. Pourquoi ne pas signaler l'origine étrangère de mots comme دغرى, turc طغرى, et plus loin, p. 82 الزبنطوط *sbandito?*

P. 64, الوايش, lire الهوايش.

Quand donc les imprimeries d'Algérie se décideront elles à faire graver des types maghrébins? Ce n'est pourtant ni très coûteux ni difficile. Qu'on se rappelle le succès obtenu par l'édition du *Traité de Sidi Khalil* de la Société asiatique, et il serait possible de faire mieux encore.

lemands; il rend un juste hommage au génie de Burnouf : «l'histoire de l'orientalisme n'a pas de nom plus éclatant» (I, III). Il n'avance pas de fait ni de date sans citer ses autorités, et il les choisit en général judicieusement. Et cependant, en dépit de ses scrupules critiques et de sa parfaite loyauté, M. R. C. Dutt reste Hindou de cœur, Hindou d'aspirations et de convictions. Avocat distingué, inscrit même au Middle Temple, il plaide avec chaleur la cause de la nation indienne, tandis qu'il croit en écrire sincèrement l'histoire. Il s'est tracé une image idéale de l'Inde qu'il contemple avec ferveur; il l'a dressée dans la brume fuyante des temps védiques; il l'a opposée à l'Inde moderne, impuissante, usée et décrépite, et il s'est proposé d'expliquer l'évolution qui a fait sortir des gloires du passé les tristesses du présent. La pénurie des faits historiques ne l'a pas embarrassé; historien de la civilisation, il s'en tient aux idées et se borne à retracer la marche de l'esprit indien. Il est amené naturellement à avancer sans affectation ce paradoxe surprenant, que l'histoire de l'Inde, par sa longueur et sa richesse, ne souffre pas de comparaison. Les matériaux sans doute sont d'une abondance presque encombrante; mais il est indispensable de les classer pour en tirer l'histoire, d'en établir la véritable succession, d'en tracer l'exacte perspective. Le travail est délicat; il est peut-être impossible encore. Le conflit des opinions sur les questions les plus graves prouve l'incertitude de la science et la nécessité d'attendre. M. Dutt choisit avec une partialité involontaire les solutions les plus favorables à sa conception générale, il les emprunte de côté et d'autre, les coordonne, leur donne une apparence d'unité et de cohésion qui exagère les risques d'erreur et qui fausse la vue d'ensemble. Un ouvrage de vulgarisation n'admettait pas sans doute de discussions détaillées; le lecteur aurait du moins gagné à être mis sur ses gardes. M. Dutt divise l'histoire ancienne de l'Inde en cinq périodes : la période védique, de 2000 à 1400; la période épique, de 1400 à 1000; la période philosophique, de 1000 à 242, la période bouddhique, de 242 av. J.-C. à 500 ap. J.-C.;

la période pouranique, de 500 ap. J.-C. au XIII[e] siècle ap. J.-C. La chronologie de la 1[re] période, de la 2[e], et en partie de la 3[e], est de pure fantaisie; la science n'y intervient que pour la contester ou la détruire. Les deux premières périodes sont l'objet du volume I; le volume II ne contient que l'époque philosophique. L'auteur ne dispose plus que d'un seul volume pour la période bouddhique et la période pouranique, qui comprennent pourtant un espace de 1400 ans et qui seules appartiennent véritablement à l'histoire par le nombre et la variété des documents. Mais M. Dutt ne veut pas insister sur les siècles qui ouvrent la décadence définitive de l'Inde; il s'arrêterait volontiers aux temps héroïques ou demi-fabuleux où sa généreuse imagination trouve à admirer presque sans réserves.

Il serait injuste d'appliquer à son œuvre les procédés rigoureux de la critique scientifique, il convient plutôt de juger en littérateur l'œuvre d'un littérateur distingué, et en observateur l'œuvre d'un patriote exalté. A ce double titre, l'œuvre de M. Dutt mérite l'estime et la sympathie. S'il a préféré à sa langue maternelle une langue étrangère et s'il a ainsi restreint le cercle de ses lecteurs dans son propre pays, il a obéi à deux considérations également respectables : écrit en anglais, dans la langue des conquérants, son livre gagne aux yeux de ses compatriotes un prestige que les langues indigènes, méprisées des lettrés, étaient loin de lui assurer; il s'ouvre en outre le chemin de l'Occident et pourra y concilier peut-être de nouveaux partisans et des patrons influents à la cause de la patrie hindoue. Il y apporte un document, et des plus intéressants, sur l'état actuel des esprits les plus nobles de l'Inde. M. Dutt combat avec acharnement les deux facteurs maudits de la décadence : la superstition brahmanique et la division des castes. Il offre en exemple aux Hindous dégénérés la *naïve simplicité* de la société védique, qu'il dépeint avec amour; il rejette loin de ces temps bénis l'Atharva-Véda avec ses pratiques de sorcellerie et ses incantations magiques; il nie, fort de son sentiment, la réalité des sacrifices humains

même contre l'opinion de Max Müller et de Rajendralal Mitra qu'il se plaît si souvent à invoquer. Il admire avec une remarquable liberté d'esprit et de jugement l'œuvre de Gautama, et il exalte le bouddhisme comme un des plus beaux et des plus purs fruits du génie indien. Il condamne avec amertume l'œuvre des sectaires étroits qui ont manqué l'occasion, pourtant si favorable, de constituer l'Inde en nation du VIIIe au Xe siècle après J.-C.; leur fanatisme intelligent a rejeté de la communauté hindoue les castes inférieures, de la culture intellectuelle les classes moyennes, et a préparé les conquêtes de l'islamisme et la ruine de la patrie. Et pourtant l'Inde semblait appelée à de si hautes destinées! La Grèce même, l'éducatrice du genre humain, ne saurait rivaliser avec les antiques créateurs de l'astronomie, de la géométrie, de l'arithmétique, de la grammaire, de la philosophie, de la morale et de la religion. « La Grèce a donné l'essor à la civilisation aryenne, mais l'Inde lui a donné l'origine. » L'ouvrage de M. Dutt s'achève sur ce parallèle consolant. Il se refuse à désespérer de l'avenir après un tel passé. Des ouvrages comme le sien, écrits avec la même chaleur, la même conviction, le même talent, la même intelligence, contribueront peut-être à amener ces jours heureux si longtemps attendus.

SYLVAIN LÉVI.

Le Gérant,

BARBIER DE MEYNARD.

JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1890.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE INDIENNE,

PAR

GEORGES GUIEYSSE.

Au mois d'avril 1889, Georges Guieysse partait à Londres pour y prendre un peu de repos après les lourdes fatigues de l'examen de licence qu'il venait de subir avec succès. Mais son esprit actif et curieux ne s'accommodait guère des vacances, alors même qu'il avait si laborieusement conquis le droit d'en jouir; avant son départ, il me demanda de lui indiquer un travail de délassement. Impatient d'aborder les études indiennes où son originalité devait trouver libre carrière, arrivé presque à la maturité de l'intelligence avant la vingtième année, en possession d'une méthode ferme et sûre, il ne craignait pas les entreprises à long terme; son âge lui permettait de compter sur l'avenir. Depuis longtemps je lui signalais dans nos causeries familières l'utilité et presque l'urgence d'un index épigraphique où seraient relevés tous les noms d'hommes et de lieux mentionnés dans les inscriptions avec les données chronologiques ou topographiques. Son séjour à Londres lui fournissait une excellente occasion d'amorcer cet index; il allait y trouver à sa disposition un ensemble de documents livres ou périodiques, d'une richesse

incomparable ; il pouvait compter sur l'inépuisable obligeance du D[r] Rost, toujours prêt à aider et à guider les débutants. Je l'engageai à entreprendre pendant son séjour un dépouillement bibliographique, et à dresser d'abord la liste des inscriptions publiées dans les recueils périodiques en commençant par les plus rares. Il accepta avec enthousiasme. Peu de temps après son arrivée à Londres, il m'adressait une lettre qui, disait-il en souriant, « ressemblait à un rapport officiel », et il s'en excusait avec naïveté. Il avait déjà dépouillé les *Transactions of the Literary Society of Madras* (*Part I*), le *Journal of the Archæological Society of Delhi* (sept. 1850-janv. 1853), les *Transactions of the Archæological Society of Agra* (janv. 1874-juin 1875), et enfin les *Asiatic Researches*. Il ne se contentait pas de dresser une table des inscriptions; il les analysait une à une et amassait les matériaux de l'Index à venir. Il espérait reprendre après un court délai ce dépouillement : « J'aurai à voir, par exemple, bien que je n'espère pas y trouver grand'chose d'utile, le *Benares Magazine* (Mirzapore, 1848-1852), le *Journal of Poona Sarvajanik Sabha*, » etc.

Une effroyable catastrophe devait bientôt interrompre à jamais l'œuvre commencée. La mort acharnée m'a enlevé presque coup sur coup mon maître bien-aimé et mon élève de prédilection, et elle me condamne à remplir tour à tour envers chacun d'eux le même devoir douloureux ; je publiais l'an dernier dans le *Journal asiatique* le mémoire posthume de M. Bergaigne sur l'Histoire de la Liturgie védique ; j'y publie aujourd'hui le premier essai de Georges Guieysse, qui fut aussi son dernier travail. Ces notes d'épigraphie ne permettront pas seulement d'apprécier la valeur de leur auteur ; elles sont appelées à rendre de véritables services aux indianistes. Les collections qui s'y trouvent dépouillées sont rares et difficilement accessibles. Il est commode et même précieux de trouver ainsi réunies des données, parfois très importantes, éparses jusque-là dans un grand nombre de volumes.

Telle qu'elle est, arrêtée dès ses premières pages, l'œuvre est utile et même précieuse. Qui viendra la reprendre, la continuer et l'achever? Qui viendra, par un travail patient, dégager les faits, les noms, les dates disséminés dans tant d'inscriptions et jeter sur l'histoire de l'Inde la lumière qu'elle attend? L'histoire de l'Inde, qu'on accuse si souvent d'être trop maigre et trop décharnée, ne souffre-t-elle pas plutôt d'une pléthore? Quel peuple a jamais laissé tant de documents sur la pierre? Le temps est venu de recueillir et de rapprocher ces innombrables témoignages et de dresser l'inventaire épigraphique de l'Inde.

Sylvain Lévi.

INSCRIPTIONS PUBLIÉES DANS LES *ASIATIC RESEARCHES*.

In sanskrit on copper at Mungir	I, 123
On a pillar near Buddal	I, 131
In a cave near Gayá	I, 276
On a stone *ibidem*	I, 283
On a royal grant at Téna	I, 357
From the Vindhya mountains	II, 167
A grant of land in Carnata (*skr.*)	III, 39
At Mahaballipoorum	V, 75
On a statue of Buddha	V, 132
Bombay island (*ancient skr.*)	V, 135
On a rock at Devagrama (*simple note sans importance*)	VI, 444
On the lath of Feroz	VII, 175
In skr	IX, 398
Copper plate, Tippara	IX, 401
Copper plate, Gorakhpur	IX, 406
Three plates of brass, Chitradurg	IX, 412
Another *ibidem*	IX, 421
On a stone, Kurrah	IX, 432
Copper plate, Dinajpur	IX, 434

ASIATIC RESEARCHES.

PREMIER VOLUME.

1° Page 123. — Wilkins. A royal grant of land (from the ruins of *Mongueer*).

Gopāla, roi du monde (Gopaal), (un *soogot*); son fils Dharmapāla (Dhormopaal) épouse la fille de Paraval (Porobol), Rannā Devi (Ronnaa Debee), dont il a pour fils Deva Pāla Deva (Deb paal deb); fait des conquêtes dans le *Vindhya*, s'avance jusqu'au *Cambodge;* — conquiert la terre des sources du *Gange* au *Pont de Rāma*, campe à *Mudgagiri* (*Moodgo-gheree*, *Mongueer*); — don de la ville de *Meeseeka*, province de *Sree Nogor*, (*Patna*) avec toutes ses dépendances. — Samvat, 33 (!!)

2° Page 131. — On a pillar near *Buddal;* Wilkins.

(Le texte n'est pas donné; simplement un spécimen.)

Vēērā dēv, de la race (brahmanique), Sāndĕĕlyă a pour descendant Pānchāl, dont descend Gărgă. Celui-ci, d'abord vaincu par ses ennemis, devient un roi puissant. Il épouse Eechā (= *love, desire*).

D'eux descend Srēē Darbha-panēē. Le prince Srēē Dēv Pāl le rend tributaire et monte sur son trône; il épouse la princesse Sărkărā, dont il a pour fils le brahmane Sōmēswar; il épouse la princesse Rānṇā (cf. l'inscrip. préc.), dont il a Kēdārā Mĕĕsră. Il est roi de *Gowr* (*Gauḍa ?*), domine la race *Oŏthal* (Oriya), les *Hoons* (*Hūṇa ?*), les rois de *Drăvĕĕr* (Karṇatic) et *Gŏŏrjăr* (Gujarate); il a pour sujet le prince Srēē Sōōră Pāl; il épouse Vánwā dont il a un fils, Srēē Gŏŏrăvă Mĕĕsră; il s'occupe de philosophie, ce qui le fait respecter grandement par le prince Srēē Nārāyăn Pāl; il n'a pas de fils et tombe en enfance de désespoir. — Il fait cette colonne en l'honneur de Garoor (Ǵaruḍa).

(Selon Wilkins, d'après la forme des caractères, cette inscription est de la même époque que la précédente.)

3° Page 276. — A description of a cave near *Gya'* (Buddhagayā). J. H. Harrigton and Ch. Wilkins. (Mètre Çārdūlavikrīḍita) — sans date (très mal gravé. beaucoup trop petit).

Yăgnă Văŗmā — a pour fils Sārdŏŏlă Vărmā — a pour fils Anăntă Vărmā — qui donne un village (le nom est effacé) à Bhăwānēē.

4° Page 285. — Wilmot and Wilkins.

On a stone at *Bŏŏd-dhă-Găyă.* Sans texte, simple traduction, probablement très libre. — Un particulier, anonyme, raconte en l'an de Vikramāditya 1005 que Amara Devā (*sic*), un des neuf joyaux de la cour de Vikramāditya, a construit un temple à Bouddha à la suite d'une apparition.

5° Page 357. — Inscription de *Tanna* (texte incomplet).

An Indian grant of land in V. C. 1018, literally translated from the skr. as explained by Rámalóchan Pandit, communicated by General Carnac.

(Le général Carnac a toujours soin de s'extasier sur la longueur de chaque mot composé qu'il rencontre.)

De Jímútaváhana, fils de Jímútakétu, descend Capardin, chef de la race de Sílára, qui a pour fils Pulasákti — a pour fils S'rívapuvanna[1] — qui a pour fils S'rí Jhanjha qui règne à *Gógni*. — de lui descend Bajjada Deva qui a pour fils S'aranágata Vajrapanjaradeva Jagadarthi S'rívirudanca; il lutte contre Eyapadéva, règne à *Mamalambuya* — il a pour fils Bajjadadéva — qui a pour frère Aricésari; — il règne sur tout le *Co'ncana.*

Aricésari, en présence de ses ministres S'rí Vásapaiya et S'rí Va'rddhiyapaiya, s'adresse aux habitants de *S'ri Stha'naca* et de *Hanyamana* en s'aka 939; il donne à son chapelain S'rí Ticcapaiya les villages de *Cha'vina'ra* et *Aulaci'ya'.*

[1] r devant les consonnes n'est jamais noté, et pourtant l'inscription est en sanscrit.

DEUXIÈME VOLUME.

Page 167. — Two inscriptions from the *Vindhyá* mountains. — Wilkins.

La première : in a cavern called the *Grot of the Rishis* near *Gaya*. Cf. 1, 276 (sup., p. 383). — (Sans texte). — Ananta Varma, fils de Sree Sardoola, érige une statue de Krishna.

La seconde : in a cave behind *Nagarjeni.* Ananta varma, fils de Sree Sardoola et descendant de Yajna Varma, érige une statue à Bhoopatee et Devée.

TROISIÈME VOLUME.

Page 39. — A royal grant of land in *Carnata*. — Macleod and the president (Wilkins).

Texte incomplet (çlokas 29-35).

Budha. — Purúravas. — A'yus. — Nahusha. — Yayáti (et sa femme Dévayání). — Túrvasu. . . . . . . Dévakíjáni. — Timma. — Bhuccamájáni. — Dévacínandana.

Dévacínandana règne à *Raméswara*, fait un pont sur la *Kávéri*, conquiert le *Sriranga*, royaume de *Jivagráha*, conquiert le *Chéra*, le *Chóla*, le *Pándya*, défait Madhurivallabha, capture Víryódagra, défait Gajapeti, règne du *Gange* à *Ceylan* — il a pour femmes Tipwájí et Nagará, et pour fils Víranrisinhendra et Crishnaráya.

Le premier règne et prend *Vijayanagar*, c'est un roi très puissant (parmi ses présents sont énumérés : *a golden Cámadhenú*, etc., Macleod ajoute : « If all this be not a poetical exaggeration, and if such presents were often made by the Hindu princes, the Moghols, who soon after conquered most of the southern provinces, must have plundered the Hindu temples of immense treasures »).

Son frère Crishnaráya règne ensuite, *rájádhirája.*

One thousand four hundred and forty years of the Sacábda, or era established in memory of Sálivàhana, being elapsed (= A. D. 1526) — le roi donne à Srí Aillapa Bhatta Sánc'hyanáyaca de la race d'Agastya le pays de *Srijayakunda.*

CINQUIÈME VOLUME.

1° Page 75. — Inscriptions de *Mahaballipoorum.* Sans intérêt aucun; noms de divinités, etc., au-dessus de statues. Épigraphiquement curieuses.

2° Page 135. — Inscriptions d'Ellora. — *Id.* — Sans intérêt historique. — Curieuses cependant pour l'épigraphie et la langue : certaines inscriptions sont bilingues, un dialecte prakrit (?) ou un très ancien vernacular, et la traduction sanskrite. Très courtes malheureusement.

3° Page 132. — Inscriptions sur des urnes modernes et insignifiantes.

SIXIÈME VOLUME.

Simple note sur des débris d'inscriptions observés par un voyageur à *Devagramma* (Ceylan).

SEPTIÈME VOLUME.

Page 175. — Translation of one of the inscriptions on the pillar at *Delhee* called the *Lāth of Feeroẓ Shah*, by Colebrooke and Harrington.

Vikr. Samvat, 1220, monument élevé par Vísaladeva, fils de Vella-Deva, roi de *Çákambarí;* semble le même que l'on appelle plus loin Vigraha rája. Simple inscription laudative.

NEUVIÈME VOLUME.

Page 398 et suiv. — On ancient monuments, containing skr. inscriptions, by Colebrooke :

1° Inscriptions on a plate of copper found in the district of *Tipura.* — (Grant of land). Fac-similé, texte, traduction.

Heḍi; — de lui descend le chef des ministres, Dhaḍí, açvanibandhika du roi Raṇabanka Malla, qui lui donne un territoire.

Çaka 1141. 17ᵉ année du règne de Rayabanka Malla Çrímat Hartikāladeva.

2° Inscription on a plate of copper found in the district of *Gorakhpur*.

(Selon Colebrooke, les caractères se rapprochent de l'alphabet tirhútíyá.) — Fac-similé, texte, traduction.

Dharmáditya règne à *Vijeyapura*. — Jayáditya a pour ministre Madáli, fils de Kṛtakírti.

Don à ce ministre du village *Dummadamá* (près d'Allahabad).

Poètes : Káyastha Nágadatta et son frère cadet Vidyádatta. Sans date.

3° Inscription on three plates of brass found at *Chitradurg*. Sanskrit avec passages en canara. Texte et traduction.

Race lunaire : Yadu — d'où descend Sangama. — Harihara, Kampa, Bukkaráya, Márapa, Mudgapa (tous ces noms cités dans les ouvrages de Mádhavácarya et Sayanácárya).

Bukkaráya, maître du monde, règne à *Bijánagar*, il épouse Gaurámbiká et en a un fils, Harihara.

En 1317 (Colebrooke : A. D. 1395), Harihara fait don d'un village à Vishnudíksita Paṭṭabardhí, fils de Váchespati Bhila, de la race de Bháradwája — et à A'nantadíkshita, fils de Rámabhaṭṭa, de la race de Vasishṭha.

4° Another and similar inscription found at the same place.

5° Inscription on a stone found at *Curugóde* in the district of Adoni. — Vieux canara et sanskrit

mélangés; passages en prakrit??? — Traduction seule, par le major Mackensie et Colebrooke :

Bhuvana Malla Víra, de la race Chaluka, roi de *Calyán* en *Cantaladésa*, a pour fils Sómés'vara Dévadi, qui règne à *Carugóde*. Le seigneur de *Carugóde* est Rakshamalla, qui épouse Sómaldévi (*sic*) et a pour fils Nérungala Rájá qui épouse Pacshaládévi; il a pour fils Imádirakshámalla nommé plus loin Vírakálídevá, et Sómabhúpála. Imádirakshámalla a pour ministre Bábarájú, « manager of the affairs of Talgará Amari », de la race de Kaçyapa.

Donation à Ba'la'çiva A'chárya en 1095 Sáliv. (= 1173 A. D.).

Le roi vassal de *Bhogavati*, Chinna Govinda Sítara Gundi, fait également un don de village à ce même ministre.

Toute cette inscription est très obscure et imparfaitement traduite. — Deux éclipses mentionnées et impossibles à identifier.

6° Inscription on a stone found at *Kurrah*.

1093 Samvat. — Très fruste, incomplète et mutilée. Colebrooke ne lit que ceci : « Samvat 1093, on the first day of the light fortnight of As'hád'ha. This day, at the auspicions *Catá*, the great and eminent prince Yaçaphála (cf. *As. Res.*, V, p. 133), in the realm of *Causámba*, and village of *Payahása*, commands that . . . . .

7° Inscription on a plate of copper found in the district of *Dinájpur*. (Très endommagée). Simple analyse — Un sceau portant : Srí Vigrahapáladeva — mention d'un roi Lócapála et après lui Dharmapála — (lacune d'un nom) — puis Jayapála — Devapála (lacune de deux ou trois noms) — Rájapála — puis Páladéva, — puis Mahípáladeva, — puis Nayapála — puis Vigrahapáladeva.

Samvat 12, semblant indiquer l'année du règne (cf. vol. I, p. 123; sup., p. 382).

8° Inscriptions on plates of copper at *Nidigal* and *Goudja*.

De Bucca rájá II. — Saka 1331. — Simple analyse.

Janaméjaya, fils de Pari'cshit, roi d'*Hastinapura*, fait la guerre dans le sud. — Donations à des brahmanes de *Gautamagráma*. — Mauvaise orthographe.

9° A grant of land by Jayachandra, rája of *Canoj*.

Simple analyse :

1 S'ri'pála, race solaire — 2 Son fils Mahíchandra — 3 Son fils S'ríchandra déva règne à Canoge — 4 Son fils Madanapáladeva — 5 Son fils Govinda Chandra — 6 Son fils [Vi]jayachandradeva daté 1220 (= 1164).

Cérémonie du Yuvarájá.

DOUZIEME VOLUME.

Page 357. — Translation of a sanskrit inscription on a stone found in *Bundélc'hund* by W. Price. Texte (mutilé) et traduction.

— bat le roi de *Canoje*.

Son descendant est : Gaṇḍadéva; — Vidyádhara deva, — Vijayapála, — Kírttivarmadeva — °varmadeva, — Jaya varmadeva, — Sallacshana varma, — Prithví varma — Madana varma bat le roi de *Chedi*, met à mort un seigneur de *Málava* révolté. — De Gautama descend Prabhása, ministre des rois Dhanga et Gaṇḍadeva; son descendant est S'ivanáma (en note : ministre de Vidyádhara) de qui descend Mahípála (ministre de Vijayapála) qui a pour descendant Yoges'wara et son frère Ananta (ministre de Kírttivarma); il épouse A'sarvá, puis une seconde femme dont il a Vatsa qui semble avoir pour frères Vámana et Pradyumna, (tous ministres de Sallacshana); — le reste est mutilé.

QUINZIÈME VOLUME.

1° Page 313 (ou plutôt en appendice face à p. 312). — Copie de l'inscription du *Khundigiree Rock*, *Khonda* (par Stirling), sans essai de lecture ni d'interprétation (caractères très archaïques).

2° Page 505 (par R. Jenkins avec traduction et

observations de Wilson). — Liste des inscriptions de *Chattisgher*, *Ratenpur*, *Sirpur* sur la *Mahánadi*, *Raju* sur la *Mahánadi*, *Aring* près de la *Mahánadi*, *Sibry Narain* sur la *Mahánadi*, *Kakair*, *Shawa* à la source de la *Mahánadi*, *Dhamteri* près de la *Mahánadi*, *Kerari* (*Pergunnah Rátenpur*), *Omerkentak*, source de la *Nerbadda*, *Borea* de *Pandria*, *Kowerda*, *Bhyramdeo Sahezpur*, *Gandye*. — Tableau d'un alphabet particulier.

3° Page 508. — Traduction d'une inscription de Tivara Deva, roi de *Kosala*, qui cède des territoires à des brahmanes de la branche Madhyanjana de l'ordre Vajisanéya de la tribu Bharadwaja.

4° Page 512. — Traduction fragmentaire d'une inscription qui commémore les exploits de Jagatsingh Prithivi Deva qui a conquis le royaume du roi Rantadeva, de Jagatpála et de son frère puîné Gájala. — Inscription composée par Yasananda ou Lakshmana, fils de Yasovara; composition sculptée par Rantahála.

5° Page 436. — Par le capitaine Fell, inscriptions : 1° De *Garha Mandela* (*Gádhá Mandala*).

GÉNÉALOGIE DES PRINCES DE LA PROVINCE DE GADHA.

Yádava Ráya. — Mádhava Sinha. — Jagannátha. — Raghunátha. — Rudradeva. — Vihárasinha. — Narasimhadeva. — Súryabhánu. — Vásudeva. — Gopálasáhi. — Bhúpálasáhi. — Gópináthá. — Rámachandra. — Suratánasinha. — Hari-

haradeva. — Krishnadeva. — Jagatsinha. — Mahásinha. — Durjanamalla. — Yasaskarna. — Pratápáditya. — Yasaschandra. — Manóharasinha. — Govindasinha. — Rámachandra. — Karnnotharatnasena. — Kamalanayana. — Naraharideva. — Ravisinha. — Tribhuvana Ráya. — Prithivi Raja. — Dárantichandra. — Madanasinha. — Ugraséna. — Rámasáhi. — Táráchandra. — Udayasinha. — Bhánumitra. — Bhavanísasa. — Sivasinha. — Harinaráyana. — Sabalasinha. — Rájasinha. — Dádíráya. — Gorakshadása. — Arjunasinha. — Samgrámasáhi — Dalapati (marié à Durgávatí). — Víranáráyana (contemporain d'Akbar, tué dans une bataille contre les troupes du Mogol). — Chandrasáhi. — Madhukarasáhi. — Premanáráyana. — Hridayesvara (marié à Sundarí).

Sundarí a fait élever à *Garha Mandela* le temple qui porte l'inscription. L'auteur de l'inscription est le savant Jaya Govinda; le temple est construit par Sinhasahi, Dayarama et Bhagiratha.

Date de l'inscription : 1724 Samvat (A.D. 1667).

2° Inscription de *Hansi*. — Éloge de Prithiví Rája, neveu de Kirana, ou Kilhana, de la race de Guhilanta, vainqueur de Hammíra, et Kilavalha et son fils Upaga ou Lakshmana. Année 1224 Samvat (A. D. 1168).

3° Inscriptions de *Bénarès*. — Trouvées dans un champ près du confluent de la Bernanalla avec le Gange.

(*a*) Donation d'un territoire par Jaya Chandra : Samvat 1234 (1177 A. D.).

Donation de Jayasinha à Rau Ráshtra Varma Kshatriya, petits-fils de Thakkur Jagaddhara et fils de Thakkur Vidyádhara, des villages de *Lauulli, Sarava, Tatalia, Naugama, Dakshapali* dans le pergannah de *Ambee alli* dépendant de *Dhawaharadiha*.

Yasovigraha — Mahíchandra — Srí Chandradeva qui conquiert le royaume de *Canoge* — Madanapála — Govindachandra — Vijayachandra — Jayachandra. (Cf. *As. Res.*, IX, p. 442, art. de Colebrooke; sup., p. 390.) — Suivent des notes et observations.

(*b*) 6 tablettes de cuivre trouvées près du confluent de la Varana et du Gange, portant le sceau et le nom de Jayachandra; une datée de 1236 Samvat.

Notes de Wilson sur ces inscriptions.

SEIZIÈME VOLUME.

Page 284. — Sanskrit-inscription at *Abú* — By H. H. Wilson. (Cf. p. 322.)

Sur un temple de Siva.

Le roi Sind'huputra a pour successeur Lakshmana — puis Mánikya, qui règne à *Sákambari* — son fils Adhirájá; — (son fils Hiraktaçata (?) — puis Mahindu — Sindhurājā — Kulaverddhana — Prabhurása — Dundana Chouhan — Samara Sinh — Mánava Sinh — Pratápa Sinh — Das'arathi — Lávanyakerna — Lundha son frère — (Samvat 1377).

VINGTIÈME VOLUME.

1° Page 1 et suiv. — Translation of inscriptions found at *Vijayanagar*, par E. C. Ravenshaw, avec des observations préliminaires par H. H. Wilson.

Wilson restitue la série chronologique des rois de *Vijayanagar* d'après les inscriptions, et en compare les données avec celles des livres et de la généalogie royale. Les inscriptions fournissent le tableau suivant :

1	Bukka.	1370-1381.
2	Harihara.	1385-1429.
3	Deva Rája.	1426-1458.
4	Mallikárjuna	1451-1465.
5	Virúpáksha.	1473-1479.
6	Narasinha.	1487-1508.
7	Krishna.	1508-1530.
8	Achyuta.	1530-1542.
9	Sadásiva.	1542-1570.
10	Ráma Rája.	1547-1562.
11	Trimala.	1560-1571.
12	Sríranga.	1574-1584.
13	Venkatapáti	1587-1608.
14	Víraráma.	1622-1626.

(Ravenshaw donne l'arbre généalogique de la famille royale à partir de Pandu et des Pandavas, p. 16 et suiv.)

Inscription 1. Sur la hampe de la bannière appelée Dhajastambha, qui est sur le côté est du tem-

ple de *Jaina-guri*, sur la route d'*Anagunddi* (en sanskrit).

Padmanandi naît à *Nandisangam* (Candapada, Bakra Deva, Mahá Mati, Ilacharya et Gandhapinchha). — Ratnakar Guru (Dharmabhushana Yogendra Bhattaraka). — Amarakirti — Simánandi — Dharmabhushana (Dharmabhattáraca) — Dundamanna — Bhattaraka Muni — le roi Bukka — Harihareswara, qui a pour ministre Chaichadanda — Irugadanda.

Irugadanda a construit et fait élever la hampe de la bannière en 1307 de Sáliváhana (1385 A. D.).

2e inscription. Bon de donation, en vers sanskrits, sur un temple dans le village de *Krishnapuram*.

Krishnadeva Mahá Ráya, surnommé Ganda Bhérunda, qui a mis à mort Hindu Ráya, a installé l'image de Krishnaswámi à *Vijayanagar* le troisième jour de la quinzaine blanche de Phálguna 1436 Sáliváhana (mars 1514 A. D.).

3e inscription. (Dédiée à Jina.)

Le roi Bukka — Hariharaxumapati — Devarajeswara — Vijaya Narapati — Víradeva Raya, qui élève un temple à Parsvanáth sur la place du marché de *Vijayanagar* en l'an Parábhava 1348 saka à la pleine lune de Cartica (décembre 1526 A. D.).

4e inscription. Sur un pilier de pierre en face de la tour appelée *Rangamandapam*, qui est contigu à Virupaksha.

Dynastie lunaire — Bukka — Narasa Avanípál, conquérant de *Srirangam* sur la *Cavérí*, vainqueur du roi Chola, de Purandar Raja et de Gajapati. — Vira Narasinha Krishna Deva Ráya. — Krishna Déva Mahá Rája, qui donne le village de *Singanahalli* au dieu Virupaksha.

5[e] et 15[e] inscriptions. Bon de donation à Ragunátha Deva à la porte Panugonda, sur le côté ouest du temple de *Sunnapah* (langue canaraise).

En l'an 1463 Sáliváhana, au mois de kártika, le cinquième jour de la quinzaine blanche, un vendredi (décembre 1545 A. D.). Achyuta Deva Mahá Ráya régnait à *Vijayanagar* quand Timmarágu, fils d'Uregae Pedda Ambarágu du gotra Casyapa et de l'école d'Apastamba, construisit une ville appelée *Devaranjanam Patnam* sur le côté est du *Panugondo Ghátı*, et établit Rahunath Deva comme la divinité tutélaire avec des dotations de territoire, savoir : deux domaines dans le village de *Nalala Hunesa* achetés à Mumidi Dilchat, et de plus huit domaines énoncés en détail.

7[e] inscription. Bon de donation écrit sur la muraille dans le temple de *Hozár Rámaswámi*.

En l'an 1442 sáliv. = année Vikrama de Vribaspati, en mágha, le septième jour de la quinzaine blanche (mars 1520 A. D.), Timmarázu, fils de Chakka Deva Mahá Ráya du gotra Casyapa, répare le lac fait par Krishna Mahá Ráya et donne les territoires avoisinants.

8[e] inscription. Bon de donation sur une pierre appelée Vorí dans le temple de Vithala Deva.

En l'an 1483 Sáliv. (an Durmati), au mois chaitra, cinquième jour de la quinzaine blanche (avril 1561 A. D.), sous le règne de Sadasiva Mahá Ráya, Conati Condia Rája Deva Mahá Ráya, fils de Cotia Deva Mahá Ráya du gotra de Casyapa, donne des territoires à Vithala Deva.

9[e] inscription. Sur la statue du dieu Narasinha Deva dans le village *Krishnapuram*.

En (1)451 Sáliv. (an Virodhi), au mois vaisákha, jour de la

pleine lune (mai 1539 A. D.), Krishna Ráya Mahá Ráya établit le dieu Narasinha Deva par les mains d'un grand homme appelé Krishna Bhakti dans le village appelé *Krishnapuram*, et lui donne des villages dont détail suit.

10ᵉ inscription. Bon de donation inscrit à *Krishnapuram.*

En 1435 Sáliv. (an Bhává), au mois phálguna, troisième jour de la quinzaine blanche (mars 1513 A. D.), Krishna Mahá Ráya installe le dieu Krishna Deva à *Krishnapura*, et lui attribue en donation sept villages, les droits de transit à *Krishnapura*, et désigne pour prêtres Rámánuja Achárya, fils de Timana Achárya du gotra Gautama, de l'école de Vikhanus de la Yajusák, et Timmanacharya, fils de la fille de Rangammá.

11ᵉ inscription. En vieux canarais.

Éloge du ministre Laxman Mantri, qui a pour prêtre Laxmivaraguru. Rappel de la généalogie royale : de la dynastie lunaire sort Sri Sangamatbhumipati, qui a pour fils Bukka Ráya, d'où naît Harihara Bhupála, d'où naît Devarája Narendra. Celui-ci a deux ministres : Dharmadarsa et Savena, qui ont une sœur Singhambu, laquelle se marie à Rámarásu. Rámarásu a cinq fils : Laxman Mantri, China Mantri, Bakana, Abuna et Madana. Laxman Mantri est le ministre de Deva Ráya Bhúpála, et élève un temple à Virupáksha Deva et Párvati et Ganesa ou Pináka sur le bord de la rivière *Pampa*, au sud du mont *Malayávanta.*

12ᵉ inscription. Bon de donation inscrit sur une pierre près de *Rangamantapam* devant le temple du saint Virupaksha.

En 1430 Sáliv. (an sukla), au mois de mágha, le quator-

zième jour (mars 1508 A. D.), le roi Krishna Mahá Ráya donne de riches offrandes à Virupáksha.

14e inscription. Bon de donation inscrit sur une pierre appelée *Vay* dans le temple de Mádhavaswámi.

En 1467 Sáliv. (an Viswávasú), le troisième jour de la quinzaine blanche de Krishna (avril 1545), sous le règne de Sadásiva Mahá Ráya, Timma Ranga, fils de Vrittabha Ranga, offre au dieu Mádhava Deva un *ranga mantapam*, en faveur de son père Vallabha Ranga et de sa mère Vengalomá.

2° Page 161. — Translation of an inscription in the Burmese language discovered at Buddha Gaya in 1833.

Transactions of the literary Society of Madras. Part I, London, 1827.

Page 119. — Translation by Ram Raz of an ancient grant in the Carnataca language; 3 slokas skr.

Çaka 1412, mardi 15, lune croissante, Vírasrí Gajapati Gaudéswara, officier de l'infanterie du *Carnataca*, souverain du *Callibarige*. Concession d'un village.

Journal of the Archæological Society of Dehli, janvier 1853.

1° Captain Hollings. Translation of an inscription on copper plate.

La race solaire, puis Veshvighra ayant pour fils

Mahee Chunder; ayant pour fils Chunder Deo, décrit comme un roi puissant; ayant pour fils Mudunpal, très grand roi; ayant pour fils Gobind Chunder, *id.*; régnant à *Canoge*. Il offre un sacrifice en Samvat 1182 sur les bords du Gange. — Donation à un brahmane.

2° A copper plate grant from a Rajah of *Nulpoor*, of the Kachchapa tribe of Rajpoots, dated Sambut 1177. — Captain Ellis (R. R. W.).

Un roi à *Nalapura* (Narwar), de la race de Kachchapa Ghatee, méditant sur les pieds du *lord of lords* Sree Gungun Singh et du *lord of lords* Shurd Sing Vira Sinha Deva. Donation d'un village.

3° A copper plate grant from a Rajah of *Kalinger*, of the Chandail tribe — Samvat 1237. — R. R. W. Ellis.

Raja Sudneer Deo accorde un village à Kacchapa Gotree, fils de Chowndee, fils de Seewahum, fils de Mahuttum Seema — et vainqueur d'un rajah de *Nulpoor*.

TRANSACTIONS OF THE ARCHÆOLOGICAL SOCIETY OF AGRA, juillet-décembre 1875.

Inscription sur pierre de *Koordurkote* (Etawah district).

Pour une fondation d'école brahmanique. Un certain Sri Haradatta a pour fils Hari Barma, nommé

aussi Memma (roi, semble-t-il). Il a un fils Taksha Dutta, le fondateur.

Les vers ont été composés par Bhadra, fils de Vamana, et par Aisan. — Suit la liste de ceux « by whom was this institution prepared to perpetuate the study of the three Vedas ». — Sans date.

LA CORRESPONDANCE
D'AMÉNOPHIS III ET D'AMÉNOPHIS IV,
TRANSCRITE ET TRADUITE

PAR

M. J. HALÉVY.

(SUITE.)

23[1]

1re LETTRE DE DUŠRATTA À AMÉNOPHIS IV.

Recto.

[1] ... šiš-ya ha-ta-ni-ya ša..... [2] ... Ɪ du-uš-rat-ta šăr-gal šăr mat mi-[ta-an-ni]..... [3] ... ki-bĭ-ma a-na ya-ši šul-mu a-na ka-a-ša lu..... [4] ... ka lu-u šul-[mu a-]na šal-ta-a-du-hĭ-pa tur [šal-ya]..... [5] ... a-na tur-meš-[ka a-na ib kur-ra-]-meš ka a-na iṣ-kid + bat-meš-ka [6] ...ka..... a-na..... ag-giš lu-u šul-mu

[7] Ɪ ma-]ni-e tur-kin-šu ša šiš-ya..... ma a-na..... el-te-me-ma [8] ... da-du ag-giš u-nu-ta ša šiš-ya..... a-ta-mar-ma..... iš-du ag-giš

[1] Sur le bord gauche de cette tablette se trouve une ligne en écriture hiératique dont voici la teneur, d'après M. Erman : «[An] 2 + X, premier mois d'hiver, jour... lorsque (la cour) était dans la résidence du sud (Thèbes), au bourg de *Khu-m-ekhut.* Copie de la lettre du Neharina, apportée par les messagers *Pt-r-tz* et.....»

[9] šiš-ya a-ma-ta an-ni-ta ig-ta-bi ŭ ki-i-me it-ti a-bia -ya Ι mi-im-mu-ri-ya [10] ta-ar-ta-na-'-a-mu-u-mi ŭ a-ka-an-na i-na-an-na tal-ta-ah (?)..... ti (?)-ka šiš-ya [11] it-ti-ya ra-a-mu-u-ta an-? ŭ a-na-ku it-ti šis-ya ra-a-mu..... ul tar-ha-ku [12] muh a-bi-ka i-na-an-na-ma it-muh ag-giš a-na..... ar-..... am

[13] ŭ a-bu-ka Ι mi-im-mu-ri-ya a-ma-ta an-ni-ta i-na dup-pi-šu ig..... ka Ι šu (?)-ni-e [14] tir-ha-ta up-lu ŭ a-ka-an-na šiš-ya Ι mi-im-mu-u-ri-ya ig-ta-pi an-nu u-nu-ta [15] ša i-na-an-na u-ši-e-bi-lu la mi-im-ma-a-me ŭ šiš-ya la ut-ta-za-am-me mi-im-ma [16] la u-še-e-bil-me an-nu-u u-nu-ta ša i-na-an-na u-še-e-bil-ak-qu-me ka-am-ma-me [17] ul-te-e-bil-la-qu-nu ù pa za-du dam-ti ša e-ri-šu šiš-ya i-na-an-din-ma-a-me [18] i-li-ik-ku-u-nim-ma-me a-am-ma-ma-ru-ši ŭ x šu ma-la-an-ni-i u-še-bil-la-qu-me

[19] ŭ gar-gar-meš ša kŭ-gi ša ab-gu-tum ub-bu-qu-u-tum Ι-en gar gar a-na va-ši ŭ ša-ni-tum gar-gar [20] a-na gar-gar šal-da a-du-hi e pa tur-šal-ya a-mur a-bi-i-ka-ma Ι mi-im-mu-u-ri-ya e-te ri-iš [21] ŭ ig-ta-bi a-bu-ka-ma sir-li a-na ša kŭ-gi-ma ša-bi-ik-ta ub-bu-uk-ta na-ta a-an zu-nu-me [22] ŭ ša tak-za-kur-kur a-na-an-din-ak-qu-me ŭ kŭ-gi ab-bu-na ša-na-a ma-'-ta u-nu-ta [23] ša pa-ta la i-šu-u it-ti gar-gar-meš a-na-an-din-ak-qu-me ŭ kŭ-gi ša gar-gar-meš..... lu-tur-meš-kin-ya [24] gab-bi-i-šu-nu-ma ša i-na mat mi-iṣ-ri-i aš-bu i-na ši-meš-šu-nu i-ta-am-mar ŭ gar-gar-meš a-bu-ka [25] a-na pa-ni lŭ-tur-meš-kin-ya a-na ši-ib-ki ut-te-e-ir-šu-nu i-te-pu-uz-zu nu ig-ta-mar-šu nu [26] ri-zi-ik-ki-šu-nu ŭ ki-i a-na ši-ib-ki du-ur-ta lŭ-tur-meš kin-ya..... meš šu-nu i-na ru [26] ŭ ki-i gam-ru-ma za-gu-u i-na ši-meš-šu-nu i-ta-am-ru

[27] ŭ kŭ-gi ša-nu-u ma-'-du ša pa-ta la i-šu-u ša a-na ya-ši u-še-e-ib-bi-lu ụk-te-li-im-ma [28] ŭ ig-ta-bi a-na lŭ-tur-meš-kin-ya a-nu-um-ma gar-gar-meš ŭ a-nu um-ma kŭ-gi ma-a-ta ŭ u-nu-ta [29] ša-a pa-ta la i-šu-u-u ša a-na lŭ-ya ụ-še-bi-lu ŭ i-na ši-meš-gu-nu am-ra-a-me [30] ŭ lu-tur-meš-kin-ya i-na ši-meš-šu-nu i-ta-am-ru

[31] ŭ i-na-an-na šiš-ya gar-gar-meš ub-bu-qu-u-du ša a-bu-ka u-še-e-ib-bi-lu la du-še-e-bi-la [32] ŭ ša iṣ-meš ah-hu-zu du-du ul še-e-bi-la u-nu-ta ša a-bu-ka a-na ya-ši u-še-e-ib-bi-lu [33] ... du-še-e-bi-lam-ma ŭ du-ul-te-e-ma ag-giš-ma

[34) ŭ a-ma-du mi-im-ma ša i-du-u ša a-na šiš-ya ih-du-u ya-nu-u i-na e-i-im-me-e ud-mi ša šiš-ya [35] ku-gi(?) ma-an-zu el-te-me u ud-ma ša-a-šu pa-ni-ta e-te-pu-uz-zu

[36] ŭ I ha-a-maš-ši lŭ-tur-kin-šu ša šiš-ya pa-za-du a-na muh-ya il-li-gu u pa-za-du ša šiš-ya [37] a-ma-te-meš-šu ig-bu-u-ma eš-mu-u ŭ a-ka-an-na ag-ta-bi ki-i-me-e it-ti I Mi-mu-ri-ya [38] a-bi-ka ar-ta-na-'-a-mu-me ŭ i-na-an-na u šu it-ti I na-ap-hur-ri-ya ar-ta-na-'-am-me [39] ag-giš ŭ a-ka-an-na a-na I ha-a-maš-ši lŭ-tur-kin-ka ag-ta-bi

[40] ŭ i-na-an-na šiš-ya gar-gar-meš ša ku-gi ub-bu-qu-du la u-še-e-bi-la ŭ ri-ih-ta u-nu-ta [41] ša I a-bu-tum a-na šu-bu-li ig-bu-u mi-it-ha-ri-iš šiš-ya la u-še-e-bi-lam-ma .

[42] i-na-an-na šiš-ya gar-gar-meš ša kŭ-gi ub-bu-qu-u-du ša a-na a-bi-ka..... e-ri..... [43[li-it-bar-am-ma u..... i-gal-la-a...?

[44] mat-mat gab-bi-i-šu . . . . na-ta-a-ni ik . . . . .
[45] ŭ i-na-an-na aš-šum . . . . gab bi-i . . . .
[46] šum-ma id-be ka . . . . ta . . . . . a . . . .
[47] a-na la ta-bu-ut . . . . gar-gar-meš . . . . . .
[48] na-da-ni ik-bu-u . . . .
[49] ŭ i-na mat ša šiš . . . . ša šiš . . . .
[50] im-tar-ṣa-a-ma la . . . . ma a-na i . . . .

[51] | ha-a-maš-ši lŭ . . . . it-ta-al-qu . . .
[52] mi-im-ma la u . . . . pa(?) ši . . . . .
[53] ŭ a-ka-an . . . . i-ni . . . .

[54] . . . . i-na gal-li . . . . [55] . . . . . . im-ma ut-te-e-ir-šu [56] . . . . ul-te-e-bi-la ŭ ir-bi-e-it-ma aš-gu [57] . . . . ši-i-ma šiš-ya lŭ-tur-kin-šu li-is-al

Verso.

[1] . . . . za sul . . . . . . ma | gi-li-ya . . . . ki-i-ma
[2] . . . . im-zu . . . . tu lu . . . . ta-bar-šu-nu
[3] . . . . za-bu . . . . [4] . . . .

[5] ŭ a-ka-an-na . . . . kŭ-gi meš ša-a . . . .
[6] . . . . . i-na . . . . ul-te-e . . . . [7] it-ti-ya . . . . . ir ŭ . . . . [8] . . . ma-ti-ya . . . . [9] . . . u . . . . [10] . . . .

[11] . . . ša a . . . . ya [12] . . . . . . ma-am-ma ul . . . . ti [13] . . . . am-ma ša-nu pa-kid(?)-ma ṭe-i-mu . . . . šu [14] ki-i-me-e a-bu-u-ka it-ti-ya . . . .
[15] ki-i-me-e a-na-ku id-din a-bi-ka du-ub-bu-bu . . . .

[16] ŭ i-na-a-an-na šiš-ya ik. . . . me-e it-ti-a. . . . a-ta. . . . . [17] . . . id, ... šiš-ya ma ?-au-ni ki. . . . . [18] . . . it . . . . . . ta-bi šis-ya mal+an šu. . . . . . . [19] . . . . . . it-ti-šu. . . . . . . i-me-an-ni ki-ya. . . . .

[20] me. . . . . [21] a. . . . . [22] a-ḫi-i-šu. . . . . it-ti. . . . . [23] a-ma-te-meš šiš-ya ŭ iḫ-ta. . . . . . . ta. . . . .

[24] ŭ i-na-an-na. . . . . . an-ni. . . . . . . [25] ik-ta-la-a-šu-nu. . . . . [26] ŭ aš-šum an-ni-ti. . . . . [27] ŭ hĭ-du-u-tu-an. . . . . [28] li-i-mar an-im ŭ a-ma-nu. . . . . [29] li-šit-li-ma a-na-ku ŭ. . . . .

[30] a-nu-um-ma. . . . . ri-iz-zi. . . . . [31] a-na šiš-ya a-na. . . li. . . . . [32] ŭ šiš-ya. . . . la-a. . . . . . [33] li-te-ir-u-ni ša ni. . . . . me-e-ma. . . . .

[34] ŭ ša-a šiš-ya. . . . .] pi-ri-iz-zi. . . . . . [35] a-na. . . . li-gu-bit a-na ša-a-šu-nu a-ta [36] a-ḫu. . . . . ul-li-i iz-za-a-ḫa-ru [37] ŭ a. . . . . ya u-bar-tu-šu ŭ ad-du-ya [38] šiš-ya. . . . . ma-ni-e a-ša-aḫ-bar a-na-hĭ-du-u-ti [39] a. . . . . bar. . . . . a-ḫi-i-a

[40] ŭ. . . . . . . tur-meš-kin-šu ša a-ḫi-i-a [41] id. . . . . . i-zi-i-ni ra-bi-i a-na ki-im-ri [42] a-na. . . . . . a lu-u ik-šu-du ŭ šum-ma a-ka-an-na [43] . . . . . ka. . . . . i-na a e-bu-uz-zu-nu-ti [44] . . . . ta. . . . . il-qa.

[45] . . . . ya kŭ-gi ma-a-ta li-še-e-bi-la. . . . ni ki-im-ri

[46] . . . . a-ti. . . . . . ti šiš. . . . . [47] . . . šiš-ya . . . . gi. . . . . . . e-b-e-ri-zu. . . . . . a li-ib-bi

[48] . . . . . uk. . . . . a-ta li-šc-e-bi-la. . . . . me-e-e-a šiš-ya
[49] . . . . ta-a-ti. . . . . u-ka. . . . . ya a-na muh a-bi-i-šu
[50] . . . . . . III li-it-tir

[51] . . . . tig-har-ri] . . . . . . hi. . . . . . tak. . . . .
[52] . . . . . . ši-meš tum tak-za-ṭu kur] I [i-na ta-ti kŭ-gi. . .

[53] . . . . . . tak-meš kŭ-gi a-na šal te-i-e mal+an šu

[54] . . . . . . tak-meš kŭ-gi [a-na] šal ta-a-tum-hĭ-e-pa [55] . . . . ul-te-bil

TRADUCTION.

Recto.

A Naphururiya, roi du pays d'Égypte, mon frère, mon gendre, que j'aime et qui m'aime, il est dit (ceci):

Moi, Dušratta, roi du pays de Mitanni, ton beau-père, qui t'aime, ton frère, je me porte bien et je t'envoie mes compliments, à toi, à tes parents, à tes femmes, à tes enfants, et mes très sincères félicitations pour tes chevaux, tes troupes, ton pays et tout ce que tu possèdes.

Manê, le messager de mon frère. . . . . . . a. . . . . entendu. . . . . beaucoup. . . . . les effets de mon frère. . . . . j'ai vu. . . . . beaucoup.

Mon frère a exprimé ce vœu : Comme vous étiez en rapports d'amitié avec mon père Mimmuriya, de même, maintenant, mon frère, accorde-moi la même affection, car je te suis bien dévoué, même plus qu'à ton père. Il a saisi fortement......

Et ton père Mimmuriya m'a envoyé une lettre ainsi conçue : Šuné a apporté la dot et de cette façon, mon frère, Mimmuriya, a dit : Ce que je t'envoie à présent ce n'est rien et, mon frère, ne.......... rien, il n'a pas envoyé ; ces effets que je t'envoie maintenant, je te les avais réservés, et si tu accordes la femme que je désire ils viendront,........... je te l'enverrai.

Et quant aux *gar gar* d'or, incrustés de..............(?) l'un est pour toi et l'autre pour Taduhépa, ta fille. Ton père, Mimmuriya, les avait demandés........ ces...... d'or, donne-les-moi et je te donnerai en échange des...... d'*uknu*. Je t'envoie avec ces *gar-gar* un nombre considérable d'objets.

Mes messagers soumettront l'or de ces *gar-gar* à l'ambassadeur qui réside en Egypte pour qu'il les inspecte. Ils placeront de même sous les yeux de l'ambassadeur les *gar-gar*, destinés à ton père ; on les mettra dans le *šipku*, on en achèvera la façon................ mes messagers...... et lorsqu'ils seront achevés, ils verront......de leurs yeux.

Il a encore montré à mes messagers d'autre or en grande quantité qu'on lui avait apporté et il leur a dit : « Ces *gar-gar*, cet amas d'or et ces objets sans nombre qu'on a apportés à mes gens, voyez-les vous-mêmes ; et ils les ont vus en effet de leurs propres yeux. »

Et maintenant, mon frère, les *gar-gar* que ton père avait apportés, n'apporte pas . . . . mais envoie ceux qui ont un fermoir en bois; et les ustensiles que ton père avait envoyés, n'envoie plus, fais bien attention.

. . . . Il n'y a personne qui puisse dire ce qui serait agréable à mon frere . . . . jour, l'or de mon frère . . . . et ce jour-là . . . . on l'a fait.

Lorsque Hamašši, ton ambassadeur, est venu près de moi et m'a apporté de tes nouvelles, je l'ai écouté avec attention et je lui ai donné cette réponse : « Une grande amitié nous unissait, Mimmuriya, ton pere et moi; maintenant j'aurai encore plus d'affection pour [son fils] Naphuriya. » Voilà ce que j'ai dit a ton ambassadeur Hamašši.

Et maintenant mon frere n'a pas envoyé les *gar-gar* d'or. . . . . Il n'a pas envoye non plus jusqu'à ce jour les autres objets que Abutum avait promis (d'apporter).

Maintenant, mon frere, les *gar-gar* d'or . . . . . . que . . . . . à ton père . . . . . . il retient (?) . . . .

La totalité des pays . . . . . . donner . . . . . . et maintenant si . . . . . . tout . . . . si ta puissance (?) . . . . a ne pas faire bien (?) . . . . les *gar-gar* . . . . . . ils ont promis de donner . . . . et dans le pays de mon frère . . . . [mon ?] frère . . . . est malade . . . . ne . . . . à . . . . . .

Hamašši......est venu.... rien ne...... et ainsi..

.... dans........ il l'a fait retourner......... il a envoyé............. que mon frère demande à son messager.

Verso.

Giliya....... comme...... tu les voies....

et ainsi...... l'or(?)...... dans..... il a en[voyé].... avec moi...... et......... mon pays.........

.... personne ne....... autre charge, ordre....... comme ton père avec moi......... comme moi, ton père a donné (sa) parole(?)

Maintenant, mon frère, avec........ je........ mon frère qui(?)............... la mère de mon frère...... avec lui..........

Cent(?).......... son père...... avec......... les nouvelles de mon frère et...........

Et maintenant...... ce...... il les a empêchés.. et à cause de ces...... et il a su...... qu'il voie. le dieu Ramman et le dieu......... moi et.......

Voici le........ Pirizzi...... à mon frère à...... et mon frère........ ne........ qu'il retourne.........

Et de mon frère....... Pirizzi..... à........ à eux, je.......... il est revenu......... mon.... . et mon frère......... j'ai envoyé pour faire plaisir............ mon frère

---

.... Les messagers de mon frère....... grande attention (?) à tout......... il prie et si de cette façon...... il leur a fait....... il a pris.....

..... qu'il envoie beaucoup d'or...... totalité. mon père........ cœur

.... qu'il envoie........ mon frère....... vers son père....... qu'il fasse retourner.......

pierre za-ṭu de montagne III dans..... or.

pierres, or, à la dame Téié sa mère.

pierres, or, à la dame Tâtuhêpa....... j'envoie

IMPRIMERIE NATIONALE

24

..2e LETTRE DE DUŠRATTA À AMÉNOPHIS IV.

Recto.

[1] ..... ya ha-ta-ni-ya ša a[-ra-'-] am-mu-u-uš ŭ ša i-ra... [2] ..... šăr gal..... ni šiš-ka-ma e-mi-ka ša i-ra-'-mu-ka a-na ya-ši šul-mu..... [3] ... šal-te-i-e....? šal ta-a-du-hi-e-pa tur-šal-ya dam-ka lu-u [šul-mu] [4] .... gi(?) lu-u šul-mu a-na tur-meš-ka a-na-lŭ-meš-gal-meš-ka a-na iṣ-kil+bat-meš-ka a-na ib-kur..... [5] ka ù a-na šal-mu-ka ag-giš ag-giš ag-giš lu-u-šul-mu

[6] ..... ru-ti-e a-na...? ǀ ni-im-mu-ù-ri-ya-ma a-bu-ka a-na ya-ši il-ta-nap-pa-ra el(?)zu-lu(?)... [7] ... mi-im-ma ša... ša il-ta-na-ap-pa-ru ya-nu mi-nu-um-me-e a-ma-a-tum gap-pa-ši..... [8] ... a-bi-ka ša..... ya-ši il-ta-nap-ru ŭ šal-te-i-e dam-at(?)[1] ǀ ni-im-mu-ù-ri-ya ra-bi-tum [9] ... mal-an+ka gap-pa-šu-nu-ma i-te-šu-nu a-na šal-te-i-e-ma..... di gap-pa-šu nu-ma ar... šu-nu-ti [10] ... a-bu-u-ka a-ma-a-te-meš ša it-ti-ya it-ta-na-am-bu-bu

[11] ... ya ù šu ag-giš-ma ša it-ti ǀ ni-im-mu-ù-ri-ya a-bi-i-ka ša ni-ir-ta-na-'-a-mu [12] ... ǀ ni-im-mu-ù-ri-ya a-bu-ka it-ti-ya it-ta-nab-bu-bu šu-u ya-ši lib-bi i-na mi-ni-im-[-me] [13] ... im-ri-iṣ ŭ mi-nu-um-me-e a-ma-tum ša a-gab-bu-u-ma ŭ am-mi-tum i-na ud-mi ša-a-šu .. [14] ... ad-du-šu lib-šu i-na mi-ni-im-ma am-ma-ti u-ul ul-te-im-ri-iṣ ŭ mi-nu-um-me-e... [15] ..... am-ma ŭ am-mi-tum i-na ud-mi ša-a-šu-ma e-te-bu-šu......

[1] *la.*

[16] ..... a-bu-šu ša ❘ ni-im-mu-ù-ri-ya a-na ❘ ar (?)-ta-ta-a-ma a-na [1] a-bi-ya iš-pu-ru ŭ tur-šal... [17] ..... a-bi-ya i-te-iz-zi v-šu vi-šu... ta-bar ŭ u-ul id-di-na-aš-ši im-ma-ti-i-me-e [18] ..... ud-bar ŭ i-na e-mu-u-qi-im-ma id-din-ši pa-za-du ❘ ni-im-mu-ù-ri-ya a-bu-ka a-na ❘ şir?..... [19] ... u tur-šal-šu ša a-bi-ya a-ha-a-ti ad-du-ya ki-i i-ri-šu lib-šu ŭ v (?) šu... [20] ... im-ma-ti-i-me-e v šu ŭ vi šu il-ta-bar ŭ i-na e-mu-u-qi-im-ma it..... [21] ❘ ni-im-mu-ù-ri-ya...? a-na ya-ši ki-i iš... ru ŭ tur-šal-ti ki-i i-ri-šu ŭ u..... [22] ... ag-bi i-na... tur-kin-ri-šu ag-ta-bi um-ma-a a-na-ap-din-aš-ši i-ma-a-ku tur-kin-ka i-na bi-nu-ut-ti [23] ... il-li-ka ŭ aš-meš .. aq-qa-a-ti ša it-ta... ŭ... ha-ti-i-ša ki-i ka-ku-u ŭ at-ta-din [24] [a-na ti-]ir-ha-tum ša ❘ ni-im-mu-ù-ri-[ya a-bu] ka ša..... lu zag-meš la i-šu an ŭ ki at-te-el-li-la.... [25] ... a-na-an-din-aš-ši ŭ ❘ ha-a-ma..... ša šiš-ya..... a-na gal-te..... a-na ❘ ni-im-mu-ù-ri-ya al-tap-ra-aš-[šu (?)] [26] ...] iii il[-meš] a-na ha-mut-ti ag-giš-ma ....? ŭ za ... meš : . kŭ-gi..... lu-u u-ul..... [27] ... tur... šu-kud-du..... kŭ-gi in-na-a-ta-an ša u-še.....

[28] ... ma-ti i-me [tur]-šal-ti at-ta-ši za...? ŭ ki-i la aš-ši ŭ ❘ ni-im-mu-ù-ri-ya a-bu-ka ki-i i-ta-e-si..... [29] ... ih-du..... ih-ta-du ag-giš-ma ŭ ig-ta-bi šiš-ya um-ma-a i-na gu-u-ul lib. ... [30] ... ta-din-ši ŭ i-te-pu-uš... mu am-mi-tum pa-ni-i-tum it-ti mat-šu-ma i-na mu-hi tur-kin-ya [31] ... me-e a-mi-lu-tum me-i... ki-i i-mu-ru ŭ u-gap-pa-az-zu ŭ ka-an-na ❘ ni-im-mu-ù-ri-ya [32] ... me-ih-ru-ti ŭ ki-i .... pa-za... ti uk-te-te-ib-bi-it ŭ i-na lib un-meš-ti ša a-na šal-ta-du-hĭ-pa [33] ... ya...? gap-pa-šu-nu-ma ša-aš-bu i-na zi-ih-hĭ-ir ŭ i-na lib-bi lŭ-tur-meš-kin-ya ša i-ru-bu [34] ... nu ya-nu ša ❘ gi-li-ya..... kŭ-gi ša tiš-li-im-su i-na ki-lal-bi it-ta-din [35] ... lu-u ❘ ni-im-mu-ù-ri-ya a-na [šal-ta-du]-hĭ-e-pa it-ta-din ŭ šal-ta-a-du-hĭ-e-pa

[1] *pa.*

[36] ... e-it-ta-ša-at..... ŭ..... tur-meš-kin ya ꞁ ni-im-mu-ù-ri-ya i-na...'-a-mi [37] ... uk-te-te-ib-bi-iṣ (?) ya-nu..... [ni-im-mu]-ù-ri-ya ꞁ ni-zag lŭ-tur-kin-šu il-ta-bar-šu [38] ... ša ad-du-ya ŭ id..... gal-li-e i-na ma-ha-ri-ya.. ... meš ša kŭ-gi-meš [39] ... ša-a-nu ša kŭ-gi ma..... lal-bi ša ꞁ gi-li-ya ŭ... ka-an-na [40] ...... a-'-mi u-te-te-ti-ir..? lŭ-tur-meš-kin ya [41] ...... a-na ṣir..... e ul-la-a-u-še-bi-la a-na gal-li-e [42] .... ŭ... e-ma il-qa-aš-ši....... ak-ka-al i-na gal-li-e i-na ša-pa-a-ri-šu [43] .... u-še-e-bil-an-ni-ma... hĭ......... u u-še-bi-lu pa-ta la-i-šu ŭ a-ka-an-na [44] [ꞁ ni-im-mu-ù]-ri-ya a-bu-u-ka i-na mi-im..... a-ma..... en pa-ti a-na šu-um-ru-ṣí u-ul um-té-eš-šir [45] .... ša-a gab-bu-u gap-pa-šu-nu ꞁ..? ma (?)-gar-ma... am-ma ši-i-bu-u-ša u-ul a-gab-bi šal-te-i-e-ma [46] .... it ša ꞁ? ru-bu-u ŭ šal te-i-e...... ka ši-ta-a-al-ši šum-ma i-na a-ma-ti ša a-gab-bu-u [47] ... en a-ma-tum aš... i-na ti-i-aš-ši..... tum ša-šu ꞁ ni-im-mu-ù-ri-ya a-bi-i-ka šum-ma [48] ... ꞁ ni-im-mu-ù-ri-ya a-bi-i-ka it-ti-ya a-hu..... ni-ib-bi-iš šum-ma ꞁ ni-im-mu-ù-ri-ya a-bi-i-ka [49] ig-gab-bi im-ma-ti-i-me-e kŭ-gi-meš ša..... i-na mat ha-ni-gal-bat u-še (?)-gi (?)-ṣi ŭ ša-ar-ru-um-ma [50] ... meš u-ul u-še-ib..... e-te-ri-iš..... meš ub-ku-u-tum muš-šu-ru-tum a-šar ꞁ ni-im-mu-ù-ri-ya [51] [a-bi-i]ka ŭ ig-ta-bi..... ꞁ ni-im-mu-ù-ri-ya a-nan tur..... mu-u gar-gar-meš ša kŭ-gi-meš... la mi-im-ma... [52] ..... šiš-ya i-ri-šu muš-šir ša..... ŭ ša...? a-bi e-ib-bu-uš-ma u-še-e-bil-ak-ku [53] ... a-ka-an-na ꞁ ni-im-mu-ù-ri-ya ꞁ [a]-bu-ka i-na a-ma-ti a-i-im-ma a-ma-ti a-na la a-ma-ti la ut-te-e-ir [54] [i]-gab-bi i-na a-ma-ti a-im-ma u-ul u-še-im-ri-iṣ

[55] ..... ꞁ ni-im-mu-ù-ri-ya a-na ši-i-im-ti-i-šu ki-i il-li-ku ig-ta-bu-uš ŭ ša ig-bu-u [56] ..... i... ru-uk-ki ul-te-ip-ši-il ŭ a-na-ku i-na u-mi ša-a-šu ab-ta-ki [57] ..... ša-ab gàr-meš ŭ a-meš i-na ud-mi ša-a-šu u-ul...... ŭ am-

ta-ra-aṣ [58] ... [a-]na-ku-ma lu-u mi-i-it ŭ i-na mat ad-du-ya ŭ i-na[?] ya gar-meš ..... [59] ..... ŭ ..... i-ra-'-ma-an-ni lu-u pa-li-iṭ it-ti an ŭ ù(?) ni-ra-'-a-mu [60] ..... am-mi-tum i-na lib-bi-ni lu-u nu-u ur-ri-ik

[61] ..... ya-ši tur-šu ra-bu-u ša ꞁ ni-im-mu-ù-ri-ya ša šal te-i-e dam-šu [62] ...... ta i-ib-bu-uš ŭ ag-ta-hi um-ma-a la mi-i-it ꞁ ni-im-mu-ù-ri-ya [63] ..... ya i... ra-bu ša šal-te-i-e dam-šu ra-bi-ti i-na ma-aš-ka-ni šu-ma [64]... ... la u-še... nu-u a-ma-a-tum..... im-ma-ma iš-tu ma-aš-ka-ni-ši-na ki-i ša pa-na-a-nu.

[65] .... ya a-gab-bi um-ma-a ꞁ..... a-ma šiš-ya i-na lib-bi-ni ša ni-ra-'-a-mu [66] ..... ꞁ ni-im-mu-ù-ri-ya a-bi-i-šu.....-'-id aš-šum šal te-i-e mal+an-šu ša dam-at [67] ..... ti ra-im-tum aš... ta at ki i-ta-ar-ra-aṣ a-ma-a-tum a-na pa-ni ꞁ nap-hu-ù-ri-ya [68] .... ù-ri-ya mu-ti-šu..... a-ti-iš ag-giš ag-giš ša ni-ir-ta-na-'-a-mu

[69] ..... i-na ma-a..... ri-im-ma a-na... ki-i iš-pu-ru pa-za-du ꞁ gi-li-ya ki-i u-me-eš-še-ru-ma [70] ..... ꞁ ma ni-e...... i iš-bu...... ŭ gar-gar meš... ša iṣ-meš šiš-ya u-še-bi-la ŭ kŭ-gi-meš [71] .... šu...... ki-i la kŭ-gi-meš ŭ ki-i la ub-ku [72] .... meš...... aš-šu ŭ id..... ab-bu-na ag-giš-ma iš-tu pa-na-a-nu um-ma [73] .... meš ab-bu-na ꞁ ni-im-mu-[ù-ri-ya] šiš-ya ša a-nua ya-ši id-di-na šiš-ya [74] ..... ŭ ar-ta..... ki...... ma ma-a-ti-iš ag-giš a-na-ag-gi-e-ir [75] .... ŭ a-na-ku um-ma-a...... ma-a [ꞁ ni-]im-mu-ù-ri-ya šiš-ya ta-a-mu-ur-ti [76] .... bi-lu ša ꞁ nap-hu-ù ri-ya šiš-ya ša..... e-li-i-šu u-ul u-ri-it-ti [77] .... be šu-ma ša u-še-bi-lu ŭ ki-i........ meš lu...... la [78] .... ma ŭ a-

na pa-ni Ɪ ma-ni-e....... ul-te-im-ri-iṣ [79] ....
im...... ma.

---

[80] .... u be(?)..... ša šiš-ya id-din-na u-še-e-el-li
ŭ.....? [81] .... na lŭ-meš gal-meš-ya um-ma-a it-ti
šiš-ya i-na........ [82] .... ma-a-meš-ya ab-bu-
na-ma it-ti ab-ba-a-meš-šu [83] .... ki-i ša-a-ti-meš
ša šiš-ya ul-te-e-bi-la-am-ma..... [84] .... ni-ih-
'du ag-giš ŭ ud-ma pa-na-a lu-u ni-i-bu-uš [85] ....
it-ta-az-zi-ma........? i-na....... mu(?)-ši at-ta-ta(?)-tum
[86] .... ŭ Ɪ ma-ni-e u-nu-te-meš [87] ....
ma........ ŭ......... it-te-šum u-nu-te-meš a-na pa-
ni-i [88] ...... ih-ha-ra...... u... na i-na ud......
[89] .... lŭ meš......... pa....... Ɪ ma-ni-
e-ma lŭ tur-kin..... [90] .... ŭ li-ik-pa.........

[91] .... ul......... na gal-li-e al-ta....
[92] .... ŭ gi(?)......

Verso.

....
[4] .... li-me...................

[5] .... u-la(?)...........
.... [9] .... ar..... [10] ....
Ɪ ni-im-mu--ù-ri-ya...... [11] ..... a tur-ya a-na u šu
lu-u........ [12] .... ka i-te-ni-ib-bu-šu ŭ an-nu-
tum........ [13] ..... šal te-i-e mal+an-ka a-na.....

[14] .... i-na-an-na a-ma-a-tum ša mal+an-ka ša a-na Ɪ
gi-li-ya....... [15] .... tum muš-šu-ru-tum e-te-ri-

iš ŭ ĭ ri-še .... [16] ...... tur-meš-kin-ya šiš-ya la u-maš-šir-šu-nu-ma ŭ la......... [17] ..... šu ŭ te-e-ma ul iš-ku-na-an-ni ŭ gar-meš........ [18] ...... a ša e-te-ri-iš-ma ul ta-ad-di-na ŭ (?) me-ri...... [19]...... tur-meš-kin-ya ul-tum IV mu-meš-ti ĭ....... [20] ...... a-na i-di................................. [22] ...... ma-al.......... [23] ..... šum-ma am-mi-tum............. [24] ..... ha-mut-ta la.......

[25] ...... ša liz(?)-za-nu iš-tu zi......... [26] .... ŭ ša ni-ir-ta-na[-'-a-mu]........... [27] .... iš-tu lib-bi........ [28] ...... [ma] ti-iš ag-giš ŭ šiš-ya... it-ma-am-ma lu la i-še....... [29] ...... a-bi-i-ka lu-u la u-še-eš....... [30] .... im-me ab (?) šal te-i-e... meš-ka it-ti-ya....... [31] ..... [ni-ir]ta-na-'-am[-mu] ŭ ak-ta......? ta-na-'-am ŭ ki-i......... [32] it-te-ir ŭ .... ku a-ma-a-tum ša a-na muh-hi...... [33]... ..... [i-na]-an-na a-na muh-hi.....? u-te-bu-uš ŭ-mi-nu-um-me-e [34] .... ša i-ni-ib-bu-šu...... tum i-na-an-na at-ta ŭ šu... .. [35] .... u ša ul-li-i..... a-ma-ti-šu lu-u la u-na-ag-gar [36] .... šiš-ya..... ŭ mi-nu-um-me-e a-ma-tum ša šiš-ya [37] ul-lu-u ša ul... i-na mi-ni-im-ma a-ma-a-ti lib-šu [38] .... ni-ir-ta-na-'-am- ŭ lu-u ni-ha-ad-du a-mur ni-i-nu-u-ma [39] ..... la-li-e-ši-na ŭ la-al-la ŭ i-gab-bu-u um-ma-a ki-i [40] ..... ki-i šum-ma ka-an-na el kur-kur-meš-ti gab-ba-ši-na-ma ma-a-ti-iš [41] .... gab-bu-u kur-kur-meš-tum ga-ba-ši-na-ma ina mu-hi-šu-

[42] .... meš ša kŭ-gi-meš ub-ku-tum muš-šu-ru-tum iš-tu ma-ha-ar ĭ ni-[im-mu-ù-ri-ya]

[43] .... ši-i-p-ra...... ag-giš ag-giš e-te-ri-iš i-na-

an-na šiš-ya gar-gar-meš........ [44] ...... na ŭ kŭ-gi ma-a-at-ta ša ši-ip-ra la [i-]šu ag-giš ag-giš šiš-ya [45] ... ma a-na ya-ši......? mi-i-ni-im-ma i-na lib-bi a... ŭ šum-ma [46] ... ŭ a-bu-ka ab-bu..... a-na ya-ši u-ul id-di-na ŭ i-na-an-na-ma a-mur šiš-ya na... [47] ..... ya-nu-um-ma-a ab...... na a-mur a-bi-ka-ma gar-gar-meš ša e-ri-šu it-ta-an-na ŭ i-na an-na [48] ..... ši-ip-ri-ya ša-nu-ti... la e-ib-bu-uš-ma-a la i-na-an-di-na-a lib-bi-i u-tum-ra-aṣ [49] ...ŭ ša a-ma-a-ti gab-bi-im-ma...? šal te-i-e-ma mal + an-ka ši-i-it ŭ šal-te-i-é-ma mal + an-ka ša..... [50] ..... meš ma-a-at-ta a-mur a-bi-ka.......... iš ŭ a-bu-ka a-na ya-ši ul id-di-na ŭ..... [51] ..... šu-ru-tum ŭ kŭ-gi-meš... ... a li-it-di-nam-ma ŭ šiš-ya lib-bi lu-la-u..... [52] ..... ri ma-at-a-at ŭ na..... ya lu-u la u-še-im-ri-iṣ šum-ma ka-ra-aš-ka [53] ..... la e-ip-pa-aš ŭ mi-na-a e-ib-bu-us-su-nu

[54] ..... ‖ gi-li-ya-ma li-du-ur-ra-aš-šu ša šiš-[ya] lib-šu-u u-tum-ra-aṣ ‖ gi-li-ya-ma u-ta-ar-ra-aš-šu [55] ..... um-ma-a lŭ-tur-meš-kin (?) šiš-ya a-na ha-mut-ti... ta-a-ar-ra-ak-qu-ma-a-ku im-ma-ti-i-me-e šiš-ya-ma tur-meš-kin-ya [56]. .... nu-tum an-ni ka-a.....? ta-hi-iz-zu-nu-um-[ma] lu-u a-na-ku-ma im-ma-ti-i-me-e lŭ-tur-meš-kin-ya u-maš-šir-ma [57] ..... a te-e-ma i-ša-ak-nu-ni ŭ ‖ ma..... u-maš-šir-šu-ma ŭ ‖ gi-li-ya a-na šiš-ya ki-i-pa-ni-ti [58]... ... im-ma-ti-me-e šiš-ya lŭ-tur-meš-kin-ya... i-ma it-ti i-na ah-hi-is-su-nu ŭ a-na-ku ki-i ah-su-su [59] .... i-na-an-na ab-bu-na a-ma-tum ša šiš-ya ša a-na..... mi-ma i-pa-aš-ši aš-šum-mi i-ni-i ša šiš-ya [60] ..... it-lu-šu-u ŭ i-na iṣ-gu-za a-bi-šu...... ib-ma it-ta-ša-ab ŭ ša lib-bi-šu šiš-ya lu i-bu-uš

[61] ..... ag-ta-bi um-ma-a šiš-ya tur-meš-kin-ya ul u-maš-šir-šu-nu-ti ma-a-ku ŭ ma-a-ti-iš i-na-ah-hi-is-su nu-ti-i-ma-a..

... [62] .... ŭ šiš-ya lu-u........ ak ma-a-ku Ỳ ma-zi-pa-a-la-li lu tur-kin-ya a-ha a-bi-šu ša Ỳ gi-li-ya-ma a-na. ...... [63] ..... ŭ a-na hi... ti a......... šiš-ya al-ta-bar-šu ŭ šiš-ya lŭ-u la tam-ta-az-za-am ki-i-me-e Ỳ gi-li-ya ul aš....... [64] ...... ù u-ul... šu ŭ ul-lu-u lŭ-tur-kin-ya ša a-na šiš-ya aš-pu-ru šiš-šu-ma ša Ỳ gi-li-ya tur mal + an-šu-ma [65] .... e a-na... li-e aš-pur-šu ki i šiš-ya la u-maš-šir-šu ha-mut-ta la i-du-ur-ra ŭ šiš ya a-na... .... [66] .... e-ri-še-ti-ya ša e-ri-šu te-e-ma u-il iš-ku-na-an-ni ŭ àš-šum an-ni-ti Ỳ gi-li-ya u-ul aš..... [67] . ... a-na ta-az-zi-i-im-ti ŭ a-na mi-im-ma-ku lu-u la u-ta-za.......

[68] .... li a-na šiš-ya ša aš-pu-ru a-ha a-bi-šu ša Ỳ gi-li-ya-ma ŭ gar-gar-meš ša kŭ-gi-meš ub-bu-ku-tum muš..... [69] ..... ŭ kŭ-gi-meš ma-a-at-ta ša ši-ip-ra la ib-šu ša... ...... ša a na šiš-ya e-ri-šu šiš-ya li-id-di-nu....? [70] . .... u ša-am-ra-aṣ ŭ lu-u la i-gal-la ù i-na šiš-ya kŭ-gi-meš ki-i e-be-ri ma-a- ta....? [71] ...... na šiš-ya... u....

[72] .... [ra-'-] mut.......... x šu li-te-it-te-ir-an-ni....... ni-ir......... ag-giš [73] ...... li-me-eš-šir-šu-nu-ti-ma ŭ Ỳ ma-ni-e....... tur-kin-ya..... šiš ya..... [74] ..... šiš-ya li-id-di-na ŭ Ỳ gi-li-ya a-na [šiš-ya] lu-uš-pur-ma ŭ gi....... [75] .... me-e a-ma-a-tum gap-pa-ši-na-a-ma ša šiš....... dab-bu-bu ŭ am-mu-tum lu-u e....... [76] ..... lu ib-šu ŭ i-na-an-na a-na šiš-ya ki... pa-ni-ti u-ul aš-pur-ka-a-am-ma ki-i ù (?) [77] .... i-ta-a-an-ni šiš-ya lu-u la tam-ta-az-[za-am] ŭ a-na šiš-ya ša-pa-a-ra ra-pa[-a] [78] .... har-ma ŭ ša-pa-a-ra ra-pa-a a-na šiš-ya a-ša-ap-[par]

[79] .... te-eš-šu-pa ŭ a... li ik-ta-bi-šu-nu um-ma šu-u ma i-na mat ša šiš-ka ih-ta-na-me ul-te..... [80] ... ... šu-nu u-ul gab-bu nĭt-meš-ya ri-e-hu-tum ša i-na mat mi-iṣ-rĭ-i u-ši-bu 𒁹..... [81] ..... a-na pa-ni-ya....... pa ŭ up-ti-i-ir-ru-u-šu-nu a-na [šiš]-ya ŭ i..... [82] ..... ŭ ak-ta-bi a-na pa-ni-šu-nu šu-um-gu-nu am-mi-i-ni........ ma-me.....? [83] ..... gab-šu ki-i me-e e-te-bu-uz-zu-nu i-na šar-šar-ri-ti ŭ 𒁹 šu..... [84] ..... 𒁹 en a-na i-di...? 𒁹 en a-na er-ya ša qa-an-ni-šat-ti....... ŭ ša-ni-ta...? [85] ..... [aš]-šum an-ni-ti...? la a-du-uk-šu-nu šiš-ya..... nu ki-i..... [86] ..... ul ig-bi-ši..... šiš-ya u-ul as-'-al i-na-an-na šiš-ya ni-e-be-el....... [87] ... . za ŭ ù(?)..... e šiš-ya ha-še-ih-šu ŭ a-ka-an-na lu-u-pu-uz......

[88] ..... [šul]-ma-ni ša..... 𒁹 ŭ ṣu kŭ-gi tam-lu-u šad(?) sak(?)-hu-ur-hi-iš 𒁹 iṣ ku šak tak..... [89] ..... na tak za-kur..... meš 𒁹 I šu ša šuimeš tak kur I šu ru-uh-tum(?) [kŭ-]-gi ša III ku meš III šu ku.....? [90] ..... hi..... ub-meš III su lab(?)-bi-ru kŭ-gi]-gar... hi-meš utl-ka-bar li-be............ [91] ..... ti a-an-nu tam(?)-gu-u-tum III iṣ..... šul-ma-ni ša šiš-ya.....

[92] .... kŭ-gi-meš 𒁹 šu ša šu meš tak..... an-za pa-a-tum...? [93] ... II(?) ku-meš a-na šul-ma-[ni]... [šal-te]-i-emal + an-ka

[94] ..... 𒁹 šu ša šu meš.......... za-pa..........
[95] ..... II ku-meš a-na šul-ma-ni............... ya

TRADUCTION.

Recto.

A Naphururiya, roi l'Égypte, mon frère, mon gendre, qui m'aime et que j'aime, il est dit ceci :

Moi, Dušratta, roi grand, roi du pays de Mitanni, ton frère, ton beau-père qui t'aime, je me porte bien et j'envoie mes compliments à Téié, ta mère, et à Taduhépa, ma fille, ton épouse, ainsi qu'à . . . . à tes enfants, tes grands, et mes plus sincères félicitations pour tes chars, tes chevaux . . . . . . et tes esclaves . . . . .

. . . . à. . . . ? Nimmuriya, ton père, m'a envoyé. . . . . . . tout ce que. . . . . qu'il a envoyé. . . il n'y a aucune nouvelle. . . . . ton père que. . . . . moi a envoyé et Téié, la grande épouse de Nimmuriya. . . . . ta mère, eux tous. . . . . Téié. . . . . eux tous. . . . . eux. . . . . ton père. . . . . . les paroles qu'il m'a communiquées.

Mon. . . . . et lui fortement avec Nimmuriya ton père que nous aimions. . . . . Nimmuriya, ton père, s'est entendu avec moi ; lui et moi, parce que en quoi que ce soit. . . . . a été fâché. Et toute parole que j'ai dite et. . . . . dans ce jour-là, j'ai satisfait son cœur ; il ne s'est fâché d'aucune parole. . . . . . . dans ce jour-là il a fait cela. . . . .

. . . . le père de Nimmuriya a envoyé Šitatama (?) à mon père et la fille. . . . . mon père lui a refusé (?), cinq ou six fois, il l'a demandée, il ne la lui a jamais donnée (volontiers?) ; mais par force, il la lui a accordée.

Lorsque Nimmuriya, ton père, a (envoyé) Tir?...... et a demandé la main de la fille de mon père, ma sœur, qu'il désirait épouser...... et cinq fois, six fois, il lui a demandée et par force......... Nimmuriya......... lorsqu'il m'a envoyé des messagers en disant qu'il désirait épouser ma fille........... j'ai dit à son messager ainsi : je te la donnerai si ton messager dans l'œuvre (?)....... vient et.... qu'il....... et sa dot comme....... et je donnerai.... ...... la dot que Nimmuriya, ton père......... n'a pas eu.......... ciel et terre je loue (?)........... je la lui donnerai et Hamma......... que mon frère........... à....... à Nimmuriya j'ai envoyé...... trois mois, en se pressant beaucoup......... et l'or......... ne........ fils........ l'or a été donné que........

Au moment où j'ai marié ma fille.......... et Nimmuriya ton père, lorsqu'il s'est réjoui beaucoup et mon frère a dit ainsi : de tout ton cœur.......... tu l'as donnée et as accompli l'ancien projet avec son pays. Vers mon messager .... les hommes......... lorsqu'ils ont vu et qu'ils ont...; et ainsi Nimmuriya......... ancien et lorsque... .. et au milieu des pays que.... à Taduhépa..... tous ensemble qui restent dans les environs (?) et au milieu, mes messagers qui sont entrés........... il n'y a pas. L'or de Giliya que tu as remis à................. Nimmuriya l'a donné à Taduhépa (?) et Taduhépa............. et Taduhépa......... a été mariée et......... mes messagers, Nimmuriya, dans............. il n'y a pas, Nimmuriya a envoyé Nizag son messager.......... mon........ et.. .... devant moi.......... de l'or.......... de l'or.......... de Giliya et ainsi....... il a fait retourner mes messagers......... à......... il a apporté....... et a pris........ en m'envoyant du blé (?) dans... il a apporté... et il a apporté sans fin; et ainsi Nimmuriya ton père en quoi que ce soit il n'a pas laissé mécontent (?)...... tout

ce que j'ai dit Magarma (?)......... elle, la parole que je n'ai pas dite, Téié........ Rubu et Téié.......... a dit à toi si dans ce que je t'ai dit........ parole........ lui Nimmuriya ton père si?............ Nimmuriya ton père avec moi avait conclu fraternité........... il a dit lorsque les quantités d'or qui dans le pays de Hanigalbat......... je posséderai (?)........ il n'a pas apporté......... il a désiré concéder de l'or...... lieu de Nimmuriya, ton père, et il a dit : Nimmuriya à ma fille (?)............ des *gargar* d'or n'a pas......... mon frère c'est à sa volonté...... .... et ce que mon père avait fait faire je te l'apporterai.. .... ainsi Nimmuriya, ton père a fait échouer ces projets (?) .... il a dit dans l'affaire il n'a mécontenté personne (?)

Lorsque Nimmuriya allait mourir, il a recommandé..... et ce qu'il a dit il l'a fait graver (?) sur des tablettes (?) et moi ce jour-là j'ai pleuré..... les......... et les....... ..... ce jour-là ne............ et je suis devenu malade et j'allais mourir et dans mon pays............ qui m'a aimé, qu'il vive avec Dieu; nous nous aimions.......... cette affaire (?) dans notre cœur nous prolongerions (?)

.... le fils aîné de Nimmuriya, dont Téié est la femme.......... il a fait et j'ai dit : Nimmuriya n'est pas mort.......... fils aîné de Téié sa femme principale dans la demeure............ ne......... affaire......... de leur palais comme auparavant

---

.... j'ai dit ainsi............ mon frère, que nous aimons de cœur.......... Nimmuriya son père........ pour Téié la mère de la femme........ lorsque l'arrangement de l'affaire devant Naphuriya son fils......... Nimmuriya son époux........ que nous aimons beaucoup

.... lorsqu'ils ont envoyé et quand ils ont expédié(?) Giliya..... et des *gar-gar*.... de bois mon frère a apporté et les quantités d'or........ comme si ce n'était pas de(?) l'or ni'*ubka*... notre prédécesseur(?) beaucoup depuis longtemps...... notre prédécesseur(?) Nimmuriya, mon frère qui me l'a donné, mon frère........... beaucoup j'ai dirigé(?)........... et moi ainsi....... Nimmuriya, mon frère, le présent(?)...... que Naphuriya mon frère...... .... je n'ai pas placé......... que j'ai apporté......... né.......... et devant Mané il a été fâché(?)

.... que mon frère a donné, je l'ai enlevé....... à mes grands ainsi : avec mon frère............ nos prédécesseurs(?) avec ses prédécesseurs(?)...... que mon frère a apportés........ nous nous sommes réjouis beaucoup et dans l'ancien temps nous avons fait...... il s'est fâché.... ..... et Mané les objets et.......... il a porté les objets devant........ dans ce jour....... Mané messager....

..... ne... aux serviteurs(?)

Verso.

.... Nimmuriya........... mon fils........ il a fait....... Téié ta mère à......

...... maintenant la parole de ta mère qu'à Giliya...... congé il a désiré et Rišé............ mon messager mon frère ne l'a pas expédié et ne......... et il n'a pas donné ordre et les.......... que j'ai désirés tu ne me les as pas donnés(?)....... mes messagers depuis quatre ans...... à........ si l'affaire....... promptement ne.........

.... de .... et que nous aimons... .. du milieu........ beaucoup et mon frère a mentionné....... ton père ne........ Téié......... Tes.......... avec moi........... nous aimons et........ il est retourné et.......... les affaires, qui pour......... maintenant sur..... il a fait faire et quoi que ce soit....... qui a été fait....... maintenant toi et lui...... ne changera pas sa parole.......... mon frère.......... n'importe quelle parole de mon frère.... .... en toutes choses que sa parole soit faite.. .... nous nous aimons et nous nous en réjouissons......(?).......... leurs parures(?) Regarde, nous sommes....... et il a dit ainsi.......... si........ sur(?) tous les pays en grand nombre......... il est dit ...... tous les pays contre lui

.... Les....... d'or....... le renvoi(?) de devant Nimmuriya......... messagers. ...... beaucoup, beaucoup il a désire, maintenant, mon frère, les *gar-gar*...... et beaucoup d or, en grande quantité, beaucoup, beaucoup, mon frere, envoie-moi .... tout ce qui est dans mon cœur. .... .. si...... ... et ton pere........ a moi il n'a pas donne... et maintenant regarde mon frère...... il n'y a pas .... regarde, ton père les *gar gar* que je desire.. .... et maintenant mes autres messagers..... tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a donne, le cœur a été malade(?) et de toutes ces affaires... ...... Téié, ta mere, consulte(?) et ta mere...... ... beaucoup, regarde, ton pere....... et ton pere ne m'a pas donné....... renvoi et l'or......... . qu'il donne et mon frère, mon cœur... .... beaucoup......... s'il n'avait pas indispose; si ton camp(?)...... . n'est pas, et que leur a-t-il fait(?)

...... Giliya. . de mon frère, parce que(?) il est devenu malade, et Giliya, fait le retourner....... ainsi ....

. . . . les messagers de mon frère promptement je te les renvoie. . . . . chaque fois que mon frère. . . . . mes messagers. . . . . tu prends. . . . . moi chaque fois mes messagers je renvoie. . . . . il me fait part et Ma. . . il l'a renvoyé et Giliya à mon frère comme auparavant. . . . . chaque fois mon frère, mes messagers. . . . . les a retenus (?) et lorsque j'ai compris. . . . . . . maintenant cette (?) parole de mon frère qu'à. . . . . . est pour quelle chose de mon frère. . . . . sur le trône de son père. . . . . s'est assis et que mon frère fasse ce qu'il veut.

. . . . j'ai dit ainsi : mon frère n'a pas expédié mes messagers; il les a trop longtemps retenus. . . . . et mon frère. . . . . Mazipalali, mon messager, l'oncle de Giliya. . . . . . . à. . . . . . . et à. . . . . mon frère je l'ai envoyé et mon frère ne pense (?) pas que je n'ai pas en[voyé?] Giliya. . . . . et ne. . . . . et l'autre (?) le messager que j'ai envoyé à mon frère, le frère de Giliya, frère de sa mère. . . . . à. . . . . je l'ai envoyé parce que mon frère ne l'a pas expédié promptement et ne. . . . . . . et mon frère. . . . . le désir que j'ai manifesté, il ne m'en a pas donné avis et à cause de cela je n'ai pas envoyé Giliya, mon frère, pour ce qui se comprend (?) et pour tout ce que je ne comprends (?) pas

. . . . à mon frère que j'ai envoyé, l'oncle de Giliya et les *gar-gar* d'or *ubbukutum*. . . . . et les grandes quantités d'or, sans nombre, que mon frère a désirées, que mon frère les donne. . . . . l'a rendu malade et. . . . . et mon frère a de l'or comme de la poussière en grande quantité. . . . . mon frère a. . . . .

Nimmuriya. . . . . . . et qu'il me fasse retourner. . .

.... beaucoup qu'il les expédie et Mané......... mon messager.......... mon frère......... qu'il donne et Giliya, à mon frère je l'ai envoyé et.......... toutes leurs affaires que mon(?) frère....... a parlé et celles-là. .... n'est pas; maintenant à mon frère comme auparavant je n'ai pas envoyé lorsque(?)........ mon frère que tu ne te fâches pas. Et à mon frère beaucoup d'envois........ (j'ai) envoyé et beaucoup d'envois à mon frère j'enverrai

.... il a dit ainsi: si dans le pays auquel ton frère s'est allié(?)................. eux, non tous mes serviteurs; les troubles(?) qui dans le pays d'Egypte persistaient(?)....... devant moi on les a dirigés(?) vers mon frère......... et j'ai dit devant eux: votre nom[1] pourquoi........ lorsque je les ai mis dans les chaînes, alors(?) Su....... a...... à ma ville de frontière(?)......... et ce que.......... pour cela......... je ne les ai pas tués... mon frère... ..... comme........... il ne lui a pas dit........... mon frère je n'ai pas demandé; maintenant, mon frère, apportons(?)..... et je ferai ainsi la volonté de mon frère

.... comme cadeau (j'envoie) à mon frère....... de l'or *tamlû*[2] dans......... 1 arme dont la poignée[3](?) en pierre......... pierre *za-kur*, 1 šu de *šu-meš* en pierre de montagne, 1 šu *ruhtum* en or de 3 ku, 3 šu..........., 3 dents d'éléphant, or, 4.......... des........... en cuivre..... en étain(?), *tamgutu* 3 pièces, cadeau de mon frère.....

[1] *Sumgunu* pour *sumkunu*.

[2] Peut-être «serti, enchâssé»

[3] *saq* «sommet».

IMPRIMERIE NATIONALE.

.... divers objets d'or, 1 šu ša lu-meš de pierre, des boucles d'oreille, des vêtements que j'envoie comme cadeau à Téié, ta mère et.........

.... 1 *sa* de main (?)........ des boucles.
2 vêtements, comme cadeau pour mon frère

25

INVENTAIRE DES OBJETS FORMANT LA DOT DE TADUHÉPA, FILLE DE DUŠRATTA, LORSQU'ELLE ÉPOUSA AMÉNOPHIS IV.

Recto.

(Colonne 1.)

[5] ...... tak-za-kur-kur XXXIII...... [6] ....za-kur-kur XX.....

[7] .... za-kur-kur.........

[10] .... ŭ ti-ri[-in-na-ti-šu-nu].........

[11] .... [ti-ri-in-]na-ti-šu-nu tak-za-kur-kur.
[12] .... tam-lu-u-u........

[13] .... na-ti-šu-nu at-ri-šu-nu
[14] .... tam-lu-u

[15] ı šu. . . . . . šu-nu tak-za-kur-kur ù gu-ug-gu-bi-šu-nu tak-za-ṭu šad

[17] ı šu in za-pa . . . . . šu-nu tak-za-ṭu šad gu-ug-gu-bi-šu-nu tak-za kur-kur

[18] ı šu in za-pa-tum ku gi. . . . . na-ṭi-šu-u tak-za-ṭu ṣaḍ ıv ta a-an [19] ı gu ug-gu bi šu-nu tak-za-ṭu šad

[20] ı šu in za pa-tum ku gi [ti ri-]in na-ti šu-nu tak-za-kur-kur-ša-za tum [21] ı gu ug-gu-bi-šu-nu tak za-ṭu šad.

[22] ı šu du ti na-tum tam-lu-u tam-lu-u-šu-nu tak-za-kur-kur riz zu-nu tak lu li-pa

[23] ı šu du ti na tum tam lu-u tam-lu-u-u-šu nu tak-za-kur-kur riz-zu nu tak za-ṭu šad

[24] ı šu du-ti-na tum tam-lu-u tam lu-u-šu nu tak-za-kur-kur riz-zu-nu tak-za-ṭu šad

[25] ı šu du-ti-na-tum tam lu-u tam-lu-u-šu nu tak-za kur-kur riz zu-nu tak-za-ṭu šad

[26] ı šu du ti-na-tum tam-lu-u tam-lu u-šu nu tak-za-kur-kur riz zu-nu tak-lu-li pa

[27] I šu du ti-na-tum kŭ-gi ša ta-ma-šu-lu-u-ša be-ir-'-a-zi riz-zu-nu tak-hi-li-pa

[28] I šu du-ti-na-tum tak-za-ṭu šad riz-zu-nu tak-za-ṭu šad

[29] I šu du-ti-na-tum tak. . . kur riz-zu-nu tak-hi-li-pa

[30] [I šu] du-ti-na-tum [tak]. . . kur riz-zu nu tak hi-li-pa

[31] [I šu] du-ti-na-tum kŭ-gi [ub-bu-] gu-tum riz-zu-nu tak-za-kur-kur

[32] [I šu] du-ti-na-tum kŭ-gi ub-bu-gu-tum riz-zu-nu tak-za ṭu šad

[33] I (?) mi-ih-zu VI tak-za-kur VII tak hi-li-pa XIV bi-ik-rum kŭ-gi LXXII ma-ni-in-ni tak-za-kur-kur [34] XL (?) ma-ni-in-nu kŭ-gi

[35] I (?) mi-ih-zu IX tak-za-kur-kur X tak-hi-li-pa XX bi-ik-ri kŭ-gi [36] . . . . . ma-ni-in-nu tak za kur kur XXXVIII ma-ni-in-nu kŭ-gi

[37] [I mi-ih-zu] kŭ-gi I tak-hi-li-pa III tak-za-kur-kur IV hi-in-du kŭ-gi

[38[[I ma-ni-in]-nu ša tak-um-za-kur(?) XIII i-na mi-hu-ti kŭ-gi gar

[39] [1 ma-ni-in]-nu ša tak-um x tak-um-za-kur-kur kŭ-gi gar II tak um-za-ṭu šad kŭ-gi gàr

[40] [1 ma ni] in-nu gab-bu-tum xx iv(?) tak-za-kur-kur xxviii tak hi-li-pa kabal tak-za ṭu-kur kŭ-gi gàr

[41] [1 ma-ni]-in-nu šar-mu xiii(?) tak-za-kur-kur xxv kŭ-gi kabal tak-za-kur-kur kŭ-gi gàr

[42] [1 ma-ni]-in-nu šar-mu xxvi(?) tak-za-kur-kur xxvi tak hi-li pa kabal tak-za-kur-kur kŭ-gi-gàr

[43] [1] ma-ni-in-nu šar-mu xxxvi tak-za-kur-kur xxxix kŭ gi ša du-ud-du-ri kabal tak-za-ṭu kŭ-gi gàr

[44] [1] ma-ni-in-nu šar-mu xxxviii(?) tak-za-kur-kur xxxix kŭ-gi ša du-ud-du-ri kabal tak-za-ṭu šad kŭ-gi gàr

[45] [1] ma ni-in-nu šar mu xxvi tak-za-kur-kur xxviii tak-hi-li-pa kabal tak-za-kur-kur kŭ-gi gàr

[46] [1] ma-ni-in-nu šar-mu xxxviii tak. . . . . xxxviii kŭ-gi ša. . . . . kabal tak-za-ṭu šad kŭ-gi gàr

[47] [1] ma-ni-in-nu šar-mu xliii tak. . . . . tak hi-li-pa. . . . . sak-kal kŭ-gi gàr. . .

[48] [1] ma-ni-in-nu šar-mu XXXII tak..... tak-za-ṭu šad kŭ-gi gàr

[49] [1] ma-ni-in-nu šar-mu XXX tak-za-kur-kur XXVI. kŭ-gi gàr

[50] [1] ma-ni-in-nu šar-mu XXXII tak-za-kur-kur XXXIV..... tak-za-ṭu šad kŭ-gi gàr

[51] [1] ma-ni-in-nu šar-mu XVII tak-za-kur-kur XVI tak šak-kal XXXV kŭ-gi kabal tak-sak-kal kŭ-gi gàr

[52] I ma-ni-in-nu šar-mu XXIII tak-za-kur-kur XXV tak-mar-ha-ši
[53] XLVIII kŭ-gi ša du-ud-du-ri kabal tak-za-kur-kur kŭ-gi gàr

[54] I ma-ni-in-nu šar-mu XXXIV tak-ka XXXIII kŭ-gi kabal tak-za-kur-kur kŭ-gi gàr

[55] [1] ma-ni-in-nu gab-bu-tum XIV(?) tak-za-kur-kur XXV tak-za-ṭu šad... tak-hi-li-pa
[56] ..... tak-za-kur-kur kŭ-gi gàr

[57] [1 ma-ni] in-nu gab-bu-tum XIV(?) tak-za-kur-kur tak za-ṭu šad XXX kŭ-gi
[58] ....?kŭ-gi gàr

[59] .... tak-za-ṭu šad xxii kŭ-gi ša du-ud-du-ri

[60] ....? kŭ-gi gàr

---

[61]............. [tak-za]-ṭu šad xxvi kŭ-gi... ru kabal tak-za-ṭu šad kŭ-gi gàr

---

[62] .... xxiv(?)..... ru kabal tak-za-kur-kur kŭ-gi gàr

[63] .... za-kur-kur xxiv tak-za-ṭu šad

[64] .... tak-za-kur-kur kŭ-gi gàr

[65] .... xxx(?) tak-sak-kal xvi tak-za-kul.....

[66] ....? kŭ gi gar...

[68] ....? kŭ-gi [gàr]

---

[69] .... —'— u tak hi-li-pa

[70] .... ni(?) ir-ti

[71] .... ak(?) ta-mi-nu kŭ-gi sak..... tak za-kur-kur

[72] .... ku ù-ha-az-zi kŭ-gi šu-uk-ku-ku

(Colonne 2.)

....

[1] ..... ku-ru..... na-ak-ta-mi-šu-nu..............

[2] ..... šu ṣa-bi-ti........

[3] kal(?) du bu. I šu-ši tak-za-kur-kur I šu-ši III tak-za-ṭu šad VIII tak..........

[4] .... V(?) du-u-ul-ti kŭ-gi X lu X ri-me-ṭi tak-za-kul ♦ nu-sim-ma-a tak.....

[5] ..... hi-ri-iz-zi pi-uš-ru CXXII tak-za-kur-kur..... VIII(?) tàk-za-ṭu CLXXX du-u...?

[6] ..... tak-za-ṭu šad ra-ak-kip(?) kù-gi gàr III tak-um za-ṭu-šad kŭ-gi...(?)

[7] ..... tak(?) šar tak-za-ṭu šad XIII i-na mi-ni-ti i-na kŭ-gi be... da-ma su(?) lu-u

[8] ..... uz... XIV tak-um-za-ṭu šad kŭ-gi gàr

[9] ..... za-ti kŭ-gi gal-meš ša da-ma-šu-su-u XI i-na mi-ni-ti

[10] ..... [tak-za]-kur-kur gàr nu XII bi-ik-ru tak-um-za ṭu šad

[11] .... šar tak-za-ṭu... gi gar II ud-šar tak za-kur-kur kŭ-gi gàr

[12] .... tak-za-ṭu šad..... za-hi-in še... kŭ-gi

[13] I šu... gar hu gal tak-za-kur-kur tak-za-ṭu šad tak-ka šad tak za-ṭu-šad.....

[14] kabal tak-za-kur-kur-kŭ-gi gar ul-lu-ri-šu-nu tak hi-li-ba nu-gàr

[15] III šu a gar hu gal(?)-meš tak-za-kur-kur tak-za-ṭu šad tak ka šad

[16] tak-za-ṭu el? kabal-šu-nu tak-za-ṭu šad kú-gi gàr I ul-lu ru tak hi-li-pa

[17] nu-gàr-ra IV bi-ik-ru kŭ-gi

---

[18] XXVII ši-meš tak-za-ṭu šad kŭ-gi gàr ša šu

---

[19] XIII ši-meš tak-za-ṭu sud? kŭ-gi gàr ša šu

[20] CCXIX ti-im-bu-'-u tak-za-kur-kur nu-gar-ra ša šu . .

[21] III ad-gur tak-za-ṭu šad II ad-gur tak-za-kur-kur II ad-gur tak-hi-li[pa]
[22] I ad-gur iš-me-ik-ki II ad-gur tam-lu-u II ad-gur.....
[23] V ad-gur kŭ-gi ub-bu-gu........

[24] XIV har kŭ-gi ša šu ub-bu-gu-tum I har kŭ-gi ša gĭr ub-bu(?).....
[25] CCC XC su i-na ki.....

[26] II har kŭ-gi ša šu te-pa bu-du-du ša me-zu gi-meš me-zu-uk.....
[27] tam-lu-u tak-za-kur-kur XXX su i-na ki.....

[28] X har šu ša an-bar ra-ak-ka-tum kŭ-gi gàr XXX šu kŭ-gi i-na lib...(?)

[29] I ku-ù ha-az-zu tur ša gu-un-nu-ki kŭ-gi I tak-um-za-kur-kur kŭ gi...(?)
[30] I tak an-za-kul me kŭ-gi gàr I tak-um-ši-tir kŭ-gi gàr II tak-za-kur-kur...

[31] gab-bu-ta-ti kŭ-gi gàr II tak-za-ṭu šad gab-bu-ta-ti kŭ-gi za-hi(?)... te-na kŭ-gi

[32] I ki-ri-iz-zu tak-za-ṭu šad sag-zu tak-za-kur-kur kŭ-gi gàr I ki-ri-iz-zu

[33] tak za-ṭu-šad riz-zu tak-hi-li-pa kŭ-gi gàr III bar su kŭ-gi i-na-lib-bi-šu-nu

[34] I ha-ru-uš-hu tak-za-ṭu šad riz-zu tak-hi-li-pa kŭ-gi gàr I ha-ru-uš-hu

[35] kŭ-gi-gàr I ha-ru-uš-hu I ka kul ha kŭ-gi gàr III su kŭ-gi i-na lib-bi-šu-nu na.....

[36] I(?)..... tum kŭ-gi I pa-ra-ak-ka-ta-nu kŭ-gi I uz-za-ab-na-an-nu

[37] I............... nu kŭ-gi I hu-zu-nu kŭ-gi III kiz-zi-pi... ru

[38] I............... kŭ-gi VII nu-sim-ma tur-meš kŭ-gi VI mi-ih-[zu]

[39] XI(?)......... ul-ti kŭ-gi VIII su i-na ki..........

[40] šu... tum an-ni-tum ša šu-ri(?)..........

[41] X šu su šu-hu-ub-be-tum u gu-um-bi a-na ša kŭ-gi.....

[42] ..... ti-in-na-šu-nu tak hi-li-pa C su kŭ-gi i-na lib.....

[43] I bi-iš-ša-tum ri-it-ta-šu tak an-za-kul-me..... gar(?)

[44] ... gar-gar tak-iz-šir-gal........

[45] I... bi-iš-šu-tum ri-it-ta-šu tak-iṣ-šir-gal ša-gar-šu.....

[46] II tak za-kur-kur i-na lib-bi-su.....?

[47] I bi-iš-ša-tum ri-it-ta-šu tak a-pa-aš-mu-u ša-gar-šu.....
[48] I en tak-za-kur-kur i-na lib-bi-šu

[49] I bi-iš-ša-tum ri-it-ta-šu tak-mar-hal-lu ša-gar-šu .. ru kŭ-gi
[50] tak-za-kur ŭ tak iṣ-šir-gal... ak...

[51] I bi-iš-tum ri-it-su kŭ-gi gar ša-gar-šu a-bu-u-bu..... kŭ-gi

[52] XXX su ku-gi i-na lib-bi-su-nu........... ù hu.

[53] I..... CXXIII su i-na ki-lal-bi I gàr šu-luh-ha kŭ-gi XX su i-na ki-lal-bi

[54] I ša ine-e-šu kŭ-gi XXX su i-na ki-lal-bi I ša u-hu. gi XIV su ki-lal bi
[55] I ša u-hu li kŭ-pat XX su i-na ki-lal-bi

[56] I na-ma ru ša ku-par XI su i-na ki-lal-bi ša gar-šu [gar-] gar šal-tum ša ka
[57] I su III du-mu pa za-šal ku-gi i-na lib-bi-šu ih-hu.....

[58] I na-ma-ru sa ku par XL su i-na ki-lal-bi ša gar-šu gar-gar šal-tum ša is. ...
[59] I su III du-mu-pa za-šal-li kŭ-gi i na lib-bi-šu ih-hu...

[60] I ku-ni-nu ša tak-lib šu(?) ŭ i-ši iz-zu kŭ-gi gàr xx su kŭ-gi i-na lib-bi

[61] ih-hu-zu I tak-za-kur-kur i-na lib-bi-šu gàr.....

---

[62] I ku-ni-nu kŭ-gi xx su i-na ki-lal-bi I u par-ṣu ša tak... bu...

[63] I lib kŭ-gi tam-lu-u tak-za-kur-kur xxx su..... ki

[64] xxx lib kŭ-gi tam-lu-u CM su.....

[65] xx u ut(?)-ṣu kŭ-par-meš

[66] x u ut(?)-ṣu kŭ-par-meš

[67] x u ut(?)-ṣu kŭ-par-meš.

[68] x u ut(?)-ṣu kŭ-par-meš

[69] x u ut(?)-ṣu kŭ-par-meš.

[70] [x u ut(?)-]ṣu kŭ-par-meš.

[71] x u ut(?)-ṣu kŭ-par-meš.

[72] x u ut(?)ṣu kŭ-par-meš

Verso.

(Colonne 1.)

[1] . . . . ša tak-dù-ši-a. . . . . [kŭ]-par gàr. . . . .
[2] . . . . kŭ-gi kŭ-par gàr XV su kŭ-gi XXXVIII su kŭ par. . .
[3] . . . . . . ku(?) šu-up-tum ša ta-kil-ti. . . . . .

[4]. . . . . XXX ša a-bu-u-nu-meš kŭ-gi kŭ-par. . . . . [5]. . . . i-na lib-bi-šu. . . . .

[6] . . . . . . ri-meš kŭ-gi gàr XVI su kŭ-par.

[10] . . . . . . su kŭ par. .
[11] . . . . . . ù ku. . . . .
[12] . . . . . . na. .

[13] . . . . . . nu šà in pa-nu-šu
[14] . . . . . . ina lib bi-šu-nu na-di

[15] . . . . . . hi bar-meš
[16] . . . . . ur en-meš
[18] . . . . na di

[19] . . . . kŭ-gi gàr II su ina lib-bi-šu-nu

[20] . . . . a-ma-ar-ti šu. .

[22] .... tak-za-kur a-ma-ar-ti-šu.....
[23] .... tak-za-kur kŭ-gi kŭ-par gàr v su kŭ-gi xv su kŭ-par ina lib.....
[24] .... ku kŭ-gi kŭ-par gàr xi su kŭ-gi xxx su kŭ-par i-na lib-bi-šu-nu na-di
[25] .... ka kul

[26] .... iṣ ku kŭ-par gàr xvi su kŭ-par i-na lib-bi-šu-nu na-di
[27] .... ka kul

[28] .... i xxxiii (?) i-na ki-lal-bi
[29] .... bu .... šu-nu..........
[31] .... iṣ-e-lam ku kŭ-gi kŭ-par gàr
[32] .... šu ar [i-na-lib]-bi-šu na-di

[33] .... kŭ-gi ka-bi........ i-na lib-šu na-di
[34] .... bi-in-ni-na....................
[35] .... a-nu ša iṣ-e-lam xxv (?)
[36] .... na........ ub... dan an........
[37] .... lib-bi-šu-nu......? na-[di]

[38] .... kŭ-gi xiv in....... ib šu xix šu
[39] .... šu ib (?) tum-ri...... na-an-ni
[40] .... ta-an-ni

[41] .... ii ku-meš bi-iṣ-ṣi-ih-hu (?)

[42] .... i ku... i-šu-uh-hu
[43] .... meš ruš a

[44] .... hu-uz-zu-nu kŭ-gi

[45] .... ši-ip-ra-a še-na

[46] .... ak(?)-a..... tuk ri-iš ak-a

[47] I pa..... a-ri-ak-a..... ši-in nu ak-a

[48] XI ku... ak-a(?) ša šal-meš..... ak-a ša ku-meš ša šal-meš

[49] XII ku meš... an ta ki-ta te-mu tum

[50] XXV..... gal meš ku bu-da ša iṣ har

[51] IV(?) ku..... nu šu nu ak a ša iṣ-har za-ku-gŭr za-gir za-ku-gŭr za-ta

[52] I tak-ta pa tum ni-ih-ri tak-ta-pa-tum ni-sim...

[53] II tak-ta-pa-tum ni-zi-gil tak-ta-pa-tum ni-zu-'-a-ti

[54] II tak-ta-pa-tum ni-sim az tak-ta-pa-tum ni-be-ir ša-an-ti

[55] I tak-ta-pa tum ni-zu-'-a-ti ni-sim-az

[56] ..... XII.......... ni hi-ga rit-a(?)

---

[57] I na.............. ud ka..... du-u-du ud-ka-bar

[58] .... gal-meš ud-ka-bar... har-meš-az ud-ka-bar

[59] e..... meš

[60] .... ru ud-ka-bar X gàr(?) šu zu.

[61] .... ud-ka-bar X šu an-ku-ri-in.

[62] .... ar..... u-hu-li ud-ka-bar XX rit-meš(?).....

[63] ...... ab-meš XX iṣ kil + gàr tur iṣ e-lam-ma.

[64] ...... a-na-meš iṣ-e-lam-ma ku II C I XX šal-meš XXX lŭ-meš mu-lu šu(?)

[65] XXI(?) e-meš mu-lu gi-meš... an-nu-ti gap-pa-šu-nu-ma...
[66] [du] uš-rat-ta šar mat mi-[ta-an-ni]..... ani...

(Colonne 2.)

[12] kŭ-par II ud(?).....

[13] ..... kŭ-par I nu-tum I ab-nu..
[14] ..... kŭ-par ccc su.....

---

[15] .... šu an gur i-in-nu kŭ-par.....

---

[16] ..... I šu mu-ša-lu qa-du na-ak-ta.....
[17] ..... šu-ug-gu-gu x su kŭ-gi xxx..... li-iṣ-rum...

---

[18] xxv šu gab(?) ša-lu qa-du na-ak-ta.....
[19] XLII su III du-mu-un šal-li kŭ-gi

---

[20] XXVIII šu gab-ša qa-du na-ak-[ta].....
[21] XLII su III pu mu-un-šal-[li]... [22].. I en i-na.....

---

[27] xxv šu àš ki...
[28] xx su ku gi.....
[29] xxx šu as ki
[31] ..... hu qa-du [na]-ak-ta-mi-

---

[32] II šu..... šu-nu ša si(?) lu-meš
[33] i-na ku..... ku XVI su kŭ gi.....

---

[35] xxv .... kŭ-gi gàr XII su....
[36] .... gàr XII su....
[37] .... ù gàr(?) I mu.....
[38] IV.......... i-na lib-bi.....
[40] V si..... gàr XVIII... kŭ-gi i-na lib.....

IMPRIMERIE NATIONALE

[41] v si ka kul tur-meš. . . . . su-nu kŭ-gi gàr xvi su.

---

[42] i si am kŭ-gi gàr iii šu tam-lu-u. . . . . ta-šu-tak.

---

[43] i si am kŭ-gi gàr ii šu tam-lu-u tak. . . . . šu tak.

---

[44] i si ša gud-kur kŭ-gi gâr ŭ i-ša-as. . . . . ti-ša-aš. . . . .

---

[45] i si am kŭ-gi gàr iii šu tam-lu-u ŭ ri. . . . . tak. . . . .

---

[46] i si lu-lu-tum kŭ-gi gàr ri-e-it-ta-šu iṣ-dan tak-za-kur. . . . .

---

[47] i si lu-lu-tum kŭ-gi-gàr ri-e-it-ta-šu ka kul tak-za-kur tak. . . . .

[48] i hi (?) su kŭ-gi i-na lib-bi-šu-nu.

[49] x si a i-gal-lu hu-meš kŭ-gi gàr ri-it-ta-šu-nu ka kul ša. . . . .
[50] ri-e-it-ta-šu iṣ-dan xxxv su kŭ-gi i-na lib-bi-šu-nu. . . . .

[51] xiv si am gal-meš kŭ-gi gàr ri-e-it-ta-šu-nu ka-kul xlii su kŭ-gi i-na. . . . .

[52] i ša pan-gu-uš-šu ti kŭ-gi gàr ri-it-ta-šu ŭ kin-šu a-na. . . . .

[53] pa-rat-ti-ti..... tak hi-li-pa i-na ku ḫa-az-zi ku-gi šu-uk-ku.....

[54] ụ ku ha-az-za-šu tak za-ṭu šad tak-za-kur-kur tak-za-kul šuk-ku-ku xxx su kŭ-gi i-na lib.....

[55] II šu be-ne(?) si-ih-hĭ kŭ-gi II šu uh II... kŭ-gi ti-ri-in-na-a ti-šu-nu tak hi.....

[56] gu-ug-gu-bi-šu-nu tak-za-ṭu II šu dụ-ti-na-tum kŭ-gi riz-zu-nu tak za kur II mi-ih-zu

[57] ŭ tak pa... ša uš an za .. IX ma-ni-in-na tak-za-kur sa it ti ku-gi bu.....

[58] XII har-ku kŭ-gi VIII har gir kŭ-gi šu-tur-tum an-ni-tum ša II šal ka(?) da-gal ccc XIII. ...

[59] II šu III za pa-tum ku-gi ti ri-in-na ti-šu-nu tak-hi-li-pa gu-ug-gu-ub-šu-nu tak.....

[60] ku-gi riz-zu-nu tak za ṭu.. šu mi-ih-zu tak-za-kur u tak-hi-li-pa sa-a-tum s i aš

[61] tak za-kur ša it-ti ku-gi XI un nu-gu XII har šu kŭ-gi VIII har-gir ku gi šu...

[62] ša II šal ka-da(?) cc VIII su kŭ-gi ša i-na lib-bi. ...

[63] x har su kŭ-gi x har gir kŭ-gi ša x lu-tur-meš LXXIV su i-na ki.....

[64] XIV(?) har-meš gu ku-par ša šal meš-ti c šu-du-ti-na-tum kŭ-par-meš riz-zu.....

[65] ša c sal-meš mu lu-u-ki I li im cccc XI su kŭ-par i-na lib-bi.....

[66] XX šu in-za-pa-tum kŭ-gi ti-ri-in-na-a-ti-šu-nu tak-za...

... ša XXX...

[67] . . . ŭ kŭ-gi i na lib-šu-nu na-di XXX har šu kŭ-gi (?) . . .
. . . kur-kur . . . . .

[68] . . . . . gar-gar-meš ka-zi-ri-meš kŭ-gi kŭ-par X su . . . . .
[lib] bi-šu nu na di
[69] . . . . . ša gar-gar-meš ša ka-zi-ri . . . . . XXXVI su kŭ-par
i-na lib-bi-šu-nu na-di

[70] . . . . . VIII . . . . i-na ki-lal-bi XXVI gištin-meš
kŭ-par . . . . . ki-lal-bi .
[71] . . . . X(?) gištin-meš tak-za-kur XVI gištin
meš tak . . . . . gal
[72] . . . . XI gištin-meš tak ki . . . . . . gištin
meš ša . . . . .

[73] . . . . a-ab (?) za-ti (?) meš ku . . . . .
C su kŭ-gi i-na lib-bi-šu na-di
[74] . . . . XV (?) . . . . . . [i-na lib-bi] šu
na-di
[74] . . . . ša ta-ki-il-ti

[76] . . . . ŭ ka-zi-meš
[77] . . . . gi XLIV (?).

TRADUCTION.

(Colonne 1.)

en pierre *za-kur-kur* 33 . . . . . *za-kur-kur* 20 . . . . .

.... en pierre *za-kur-kur*.....

.... ses *tirnati* en pierre *za-kur-kur*..... enchâssées

...... leurs coins (?)..... leurs attaches (?)....

.... enchâsses....

1 *su*..... dont les..... en pierre *za-kur-kur* et les côtés convexes en pierre *za-ṭu* de montagne.

1 *su* de boucles d'oreilles en or, dont les extrémités (?) sont en pierre *za-ṭu* de montagne, au nombre de 4, et dont les *guggubbi* sont montes en pierre *za ṭu* de montagne.

1 *šu* de boucles d'oreilles en or, dont les *tirnati* sont montés en pierre *za-kur kur šazatum*, et dont un de leurs *guggubi* est monté en pierre *za ṭu* de montagne.

1 *šu* de *dutinatum tamlû*, dont le *tamlû* est monté en pierre *za-kur-kur* et le *riš* (?) en pierre *hilipa*.

1 *su* de *dutinatam tamlû*, dont le *tamlû* est monté en pierre *za-kur-kur* et le *ris* (?) en pierre *za-ṭu* de montagne.

1 *su* de *dutinatum tamlû*, dont le *tamlû* est monte en pierre *za-kur-kur* et le *ris* (?) en pierre *za-ṭu* de montagne.

1 *šu* de *dutinatum tamlû*, dont le *tamlû* est monté en pierre *za-kur-kur* et le *riš* (?) en pierre *za-ṭu* de montagne.

1 *šu* de *dutinatum tamlû*, dont le *tamlû* est monté en pierre *za-kur-kur* et le *riš* (?) en pierre *hilipa*.

1 *šu* de *dutinatum* en or, dont le *ta*(?)*mašulû* est monté en *šabèr bir'azi* et le *riš* (?) en pierre *hilipa*.

1 *šu* de *dutinatum* en pierre *za-ṭu* de montagne, dont le *riš* (?) est en pierre *za-ṭu* de montagne.

1 *šu* de *dutinatum* en pierre..... *kur*, dont le *riš* (?) est en pierre *hilipa*.

1 *šu* de *dutinatum* en pierre..... *kur*, dont le *riš* (?) est en pierre *hilipa*.

1 *šu* de *dutinatum* en or *ubugutum*, dont le *riš* (?) est en pierre *za-kur-kur*.

1 *šu* de *dutinatum* en or *abugutum*, dont le *riš* (?) est en pierre *za-ṭu* de montagne.

..... *muhzu* en 6 pierres *za-kur*, 7 pierres *hilipa*, 14 *bigru* d'or, 72 *maninni* de pierres *za-kur-kur*..... *maninnu* d'or.

. . . . . *mihzu* 11 pierres *za-kur-kur*, 10 pierres *hilipa*, 28 *bigri* d'or. . . . . *maninnu* de pierres *za-kur-kur*, 38 *maninnu* d'or.

d'or 1 pierre *hilipa*, 3 pierres *za-kur-kur*, 4 *hindu* d'or.

maninnu de pierre *um-za* et 13 en *minnti* dorés (?).

1 *maninnu* de pierre *um* et de pierre *um za-kur-kur*, doré (?), 11 pierres *um za-ṭu* de montagne, doré (?).

1 *maninnu gabbutum*, 24 pierres *za-kur-kur*, 28 pierres *hilipa*, au milieu une pierre *za-kur-kur*, doré (?).

1 *maninnu šarmu*, 13 pierres *za-kur-kur*, 25 d'or, au milieu une pierre *za-kur-kur*, doré (?).

1 *maninnu šarmu*, 26 (?) pierres *za-kur-kur*, 26 pierres *hilipa*, au milieu une pierre *za-kur-kur*, doré (?).

1 *maninnu šarmu*, 36 pierres *za-kur-kur*, 38 or *dudduri*, au milieu pierre *za-ṭu*, doré (?).

1 *maninnu šarmu*, 38 pierres *za-kur-kur*, 38 d'or *dudduri*, au milieu une pierre *za-ṭu* de montagne, doré (?).

1 *maninnu šarmu*, 26 pierres *za-kur-kur*, 28 pierres *hilipa*, au milieu pierre *za-kur-kur*, doré (?).

1 *maninnu šarmu*, 38 pierres..... 38 or..... au milieu pierre *za-ṭu* de montagne, doré (?).

---

1 *maninnu šarmu*, 43 pierres *hilipa*..... *sak-kal*, doré (?).

1 *maninnu šarmu*, 32 pierres..... *za-ṭu* de montagne, doré (?).

1 *maninnu šarmu*, 30 pierres *za-kur-kur*,..... 26. doré (?).

1 *maninnu šarmu*, 32 pierres *za-kur-kur*, 34..... pierres *za-ṭu* de montagne, doré (?).

1 *maninnu šarmu*, 27 pierres *za-kur-kur*, 26 pierres *sak-kal*, 35 or, au milieu pierre *sak-kal*, doré (?).

1 *maninnu šarmu*, 23 pierres *za-kur-kur*, 25 pierres *marhaši*, 48 or *dudduri*, au milieu pierre *za-kur-kur*, doré (?).

1 *maninnu šarmu*, 34 pierres *ka*, 33 or, au milieu pierre *za-kur-kur*, doré (?).

1 *maninnu gabbutum*, 14 (?) pierres *za-kur-kur*, 25 pierres *za-ṭu* de montagne..... pierre *hilipa*..... pierre *za-kur-kur*, doré (?).

1 *manunnu gabbutum*, 14(?) pierres *za-kur-kur*, pierres *za-ṭu* de montagne, 30 or..... doré(?)..

..... pierre *za-ṭu* de montagne, 22 or *duddari*..... doré(?).

..... pierre *za-ṭu* de montagne, 26 or *dudduru*, au milieu pierre *za-ṭu* de montagne, doré(?).

24(?) *dudduru*, au milieu pierre *za-kur-kur*, doré(?).

..... pierre *za-kur-kur*..... 24 pierres *za-ṭu* de montagne..... pierres *za-kur-kur*, doré(?).

30(?) pierres *sak-kul*, 16 pierres *za-kul*..... doré(?).

pierre *hilipa*.

..... *tamunu*(?) or *sak-kal*, pierre *za-kur-kur*..... somme(?) d'or a été pesée.

(Colonne 2.)

..... leur couvercle..... de gazelles.

..... 1 sosse en pierres *za-kur-kur*, 1 sosse 3 pierres *za-ṭu* de montagne, 8 pierres..... 5 *dultu* en or, 10 bœufs, 10 vaches sauvages en pierre *za-kul*, 5 chouettes(?) en pierre.....

..... *kirizzipi ušru* 112 en pierre *za-kur-kur*..... 8 (?) pierres *za-ṭu*, 180..... pierres *za-ṭu* de montagne..... or travaillé, 3 pierres *um za-ṭu* de montagne, doré (?).

..... corail (?) pierre *za-ṭu* de montagne, au nombre de 13, en or..... dont le *damašulu*..... 14 pierres *um za-ṭu* de montagne, doré (?).

..... *zati* grands d'or dont la *damašulu* est au nombre de 11..... *kur-kur gàr nu* (?) 12 *bikru* en pierre *um za-ṭu* de montagne.

..... du corail (?) pierre *za-ṭu*..... doré (?) 2 *ul šar* en pierre *za-kur-kur*, doré (?)..... pierre *za-ṭu* de montagne.. ... *za-hu-un še*..... d'or.

3 *šu* de *a gar hu gal* en pierre *za-kur-kur*, pierre *za-ṭu* de montagne, pierre *ka* de montagne, pierre *za-ṭu* pure... au milieu pierre *za-ṭu* de montagne, or travaillé, 1 *ullaru* de pierre *hilipa* non travaillé (?), 4 *bikru*, or.

27 œils, pierre *za-ṭu* de montagne, doré (?), pour la main (?)

13 œils, pierres *za-ṭu pur*..... doré (?), pour la main (?)

219 bagues en pierre *za-kur-kur* non travaillées, pour 1 main (?)

3 *ad gur* pierres *za-ṭu* de montagne, 2 *ad gur* pierre *za-kur-kur,* 2 *ad gur,* pierre *hilipa,* 1 *ad.gùr* pierre *iš me-ik-ki,* 2 *ad gur tamlu,* 2 *ad gur*..... 5 *ad gur,* or *ubbugu*.....

14 bracelets or pour la main, *ubbugutum,* 1 chaînette d'or pour le pied, *ubugutum*..... 390 *su* dans l'interieur.

2 chainettes d'or pour la main.... dont les roseaux. *tamlu,* pierre *za-kur-kur,* 30 *su* dans l'intérieur.

10 chaînettes pour la main en fer plaque d'or, dans lesquelles il est entre 30 *su* d'or.

1 *ka-ù haz zu* petit de Gunnu (?) or, 1 pierre *um za-kur kur* or..... (?) 1 pierre *an-za-kul-me,* dore (?), 1 pierre *um šitu,* dore (?), 2 pierres *za-kur-kur* dont les *gabbutati* sont en or travaillé, 2 pierres *za-ṭu* de montagne, *gabbuti* or.. or.

1 *kirizzu* en pierre *za-ṭu* de montagne *sak zu,* pierre *za-kur kur,* dore (?), 1 *kirizza,* pierre *za ṭu* de montagne dont le *ris* (?) est une pierre *hilipa,* dore (?), pour lesquels on a employé 3 demi *su.*

2.

1 oiseau *haruš,* pierre *za-ṭu* de montagne dont le *ris* (?) est une pierre *hilipa,* doré (?). 1 oiseau *haruš,* dore (?). 1 oiseau *ḥaruš,* 1 *kakul,* dore (?), pour lesquels on a employé 3 *su* d'or.

1..... *tum,* or, 1 *parakhatanu,* or, 1 *uzzabnannu,* 1

nu or, 1 *huzsunu*, or, 1 *kizizipi*..... *ru*....., or, 7 *nusimma* petits, or, 6 *mĭhzu*..... *ulti*, or, pour lesquels on a employé 13 *su* d'or; ces.....

x *šu* de *su šuhubbetum* et *gumbiana*(?) d'or..... dont les....... *tinna* sont en pierre *hilipa*, pour lesquels on a employé 100 *su* d'or.

1 boite garnie de pierres *an-za-kul-me*(?), doré(?), dont serrure(?) en marbre..... 1 boite garnie en marbre dont la serrure(?) a deux pierres *zà-kur-kur* au milieu.

1 boite garnie de pierres *apašmu*, dont la serrure(?) a une pierre *za-kur-kur* au milieu.

1 boite garnie de pierres *marhalla*, serrure(?) en... or, montée en pierres *za-kur* et marbre...

1 boite dorée(?), serrure en *abubu*..... or.

---

30 *su* d'or au milieu.....

1..... valant 123 *su*..... 1 *šà šu-luh-ha*(?) or valant 20 *su*.

1 *šà mešu* or valant 30 *sà*, 1 *šà uhuli* or valant 14 *su*, 1 *šà uhuli* cuivre valant 20 *su*.

1 *namaru* (?) d'argent valant 40 *su*, dont la serrure (?) est en *gargar-šaltum* d'ivoire ayant (?) 1 *su* 3 *damu pazašal* or au milieu.

1 *namaru* d'argent pesant 40 *su*, dont la serrure (?) en *gargar-šaltum* de bois..... ayant 1 *su* 3 *damu pazašalli* d'or au milieu.

1 *kuninu* de pierre *libšu* et *išizzu*, doré (?), dont le centre a 20 *su* d'or avec une pierre *za-kur-kur* au milieu.

1 *kuninu* d'or valant 20 *su*, 1 *utamṣu* (?) de pierre.

1 cœur d'or *tamlu*, pierre *za-kur-kur* valant 30 *su*.

30 cœurs d'or *tamlu* (valant) 900 *su*.

20 *uttamṣu* (?) d'argent.

10 *utamṣu* (?) d'argent.

10 *utamṣu* (?) d'argent.

10 *utamṣu* (?) d'argent.

10 *utamṣu* (?) d'argent.

10 *utamṣu* (?) d'argent.

10 *utamṣu* (?) d'argent.

10 *utamṣu* (?) d'argent.

10 *utamṣu* (?) d'argent.

Verso.

. . . . de pierres *dùšu* . . . . or, argent, de 15 *su* or, 38 *su* d'argent . . . . . . *ku šubtum* de pourpre . . . . . .

30 *ša abunu* or, argent. . . . . au milieu

or travaillé, 16 *su*, argent.

---

su d'argent . . . . . et vêtement (?) . . . .

. . . . . devant eux . . . . sont placés au milieu d'eux.

. . . . placés.

. . . . doré (?) pour lequel on a employé 2 *su*.

..... dont les montants (?) sont garnis de pierre *za-kur*.....
pierre *za-kur* or, fait (?) d'argent, pour lesquels on a employé 5 *su* d'or, 15 *su* d'argent.........

vêtement d'or, d'argent travaillé, pour lequel on a employé 11 *su* d'or, 30 *su* d'argent.....

..... arme (?) argent travaillé, pour laquelle on a employé 16 *su* d'argent placés et.....

valant 83 (?).

..... leurs (?) bois d'Elam, vêtement or et argent travaillés, pour lequel on a employé..... placés.

.. .. or, ivoire.. ... pour lequel on a employé.......
de bois d'Elam 25 (?)... .. .. pour lequel on a employé. ...

or, 14 *su*.. . est, 18 *šu*.....

... 2 vêtements *bušhhu* (oiseau *bušh* ?)

..... dont les poignets sont en or.....

les *šipra* d'elles (?)

..... sommet..... possédant, formant pointe (?).

---

1 pa..... fait de..... fait d'ivoire (?).

40 vêtements faits (?) de ..... de femme..... faits de. de vêtements de femme.

41 vêtements..... en haut et en bas.

30 grands vêtements longs, bracelets.

4 (?) vêtements faits de....., bracelet..... 4..... 4....

1 pierre *tapadum nihri*... 1 pierre *tapadum ni-sim*...

2 pierres *tapadum ni-zi-gil*..... pierre *tapadum nizu'ati*.....

2 pierres *tapadum ni-sim-az*..... *tapadum*, éclat de *anti*(?).

pierre *tapadum nizu'ati ni-sim-az*.

..... 12..... bonne huile.

1 na..... de cuivre .... chaudière de cuivre.

..... grands de cuivre..... bracelets..... de cuivre.

..... en cuivre, 10 *gàr*(?).....

..... cuivre, 10 *šu*.....

..... *uhuli*, cuivre 20 ag(?)..... 20 bois..... petits, bois d'Elam.....

..... bois d'Elam 270 femmes, 30 hommes.....

..... ces 21(?)..... *mulu gi*, tous ensemble.

Dušratta, roi de Mitanni.....

....

Colonne 2.

.. argent 2.....

..... argent 1 *nutum*, 1 *abnu*..... d'argent 300 *su*.....

..... *šu*..... argent.....

..... 1 *šu mu*(?) *ša-lu* avec son couvercle..... 10 *su* d'or 30..... bois.....

..... 25 *šu gab-ša-lu* avec leurs couvercles..... 42 *su* 3 *damun-šalli* d'or.

26 *šu gabša* avec leurs couvercles..... 42 *su* 3 *dumun-šalli*. ... 1.....

..... 25 *šu aš ki*..... 20 *su* d'or..... 25 *šu aš ki*..... avec leurs couvercles.

..... 2 *šu*..... de corne de bœuf 18 *su* d'or.

25..... doré(?), 12 *su*..... travaillé 12 *su*..... travaillé 1 *mu*..... 4..... a été employé..... 5 cornes..... 28..... or a été employé....., un dans.....

5 cornes *ka kul* petites, leur..... doré(?), 16 *su*.

1 corne de bœuf sauvage, dorée(?), 3 *šu tamlu*..... pierres.

1 corne de bœuf sauvage, dorée(?), 2 *šu tamlu*. pierres.....

corne de bœuf(?) montagne, dorée(?).

1 corne de bœuf sauvage, dorée(?), 3 *šu tamlu*.... pierres.....

1 corne de vache sauvage, dorée(?), son étui en chêne (garni de) pierre *za-ku*...

1 corne de vache, dorée(?), son étui en ivoire foncée (?) (garni de) pierres *za-kur* et de pierres... . . .

1 *ki*(?) *su* or a été employe.

10 cornes de..... dorées(?), leurs étuis en ivoire fonce, ... leurs étuis en chêne 35 *su* or ont été employés.....

14 cornes de grands bœufs de montagne, dorées(?), leurs étuis..... 42 *su* d'or ont été employés.

1 *ša* de *bangušuti*, doré(?), leurs écrins et leurs..... pierre *hilipa* dans une enveloppe(?)..... or..... et son enveloppe de..... pierre *za-ṭu* de montagne, pierre *za-kur-kur*, pierre *za-kul*..... 30 *su* d'or ont été employés.

2 *šu*..... or, 2 *zu-uh-hi*..... or, dont les *tirinnati* en pierre *hilipa* et leur *gubgubi* pierre *za-ṭu*..... 2 *šu datinatum*, or, leur sommet pierre *za-kur*, 2 *mihzu*, pierres..... 9 *ma-ninna* pierre *za-kur* qui avec l'or..... 12 chaînettes de main en or, 8 chaînettes de pied, cet objet précieux pour deux femmes..... 313....

2 *šu* de boucles d'oreilles en or dont les *tirinnati* sont en pierre *hilipa* et leur *guggubi* en pierre..... or, leur sommet pierre *za-ṭu*..... *šu mihzu*, pierre *za-kur* et pierre *hilipa* ..... pierre *za-kur* qui avec de l'or 40 *unnugu*, 12 bracelets or, 8 chainettes de pied or..... pour 2 femmes..... 208 *su* d'or ont été employés.

---

10 bracelets, *šu* d'or, 10 chainettes de pied en or 10 pour enfants, pour lesquels on a employé 74 *su* d'or.

---

14 chainettes de pied en argent pour les femmes, 100 *šu* de *dutinnatum* en argent, dont le *riš*(?)..... pour 100 servantes 1 *lim*, pour lesquels 440 *su* d'argent ont été employés..... 20 *šu* de boucles d'oreilles d'or, leur *tirinnati* en pierre *za-kur*..... de 30 pour lesquels..... or a été employé..... 30 bracelets d'or..... pierre [*za-*]*kur-kur*.....

..... des *gar-gar*, des *kaziri* d'or et d'argent pour lesquels .... 10 *su* ont été employés.

..... des *gar-gar*, des *kaziri*, pour lesquels 36 *su* d'argent ont été employés.

..... 8..... valant..... 26 coupes(?) d'argent valant..... 10(?) coupes en pierre *za-kur*, 16 coupes en *albâtre*....., 11 coupes en pierre..... coupes de.....

4..... pour lesquels 100 *su* d'or ont été employés..... 15(?)..... ont été employés..... de pourpre.

---

et des *kazi*..... 44.....

(*La suite au prochain numéro.*)

LE CALENDRIER DES YN,

PAR

M. E. CHAVANNES,
ATTACHÉ À LA LÉGATION DE FRANCE À PÉKING.

Il peut paraître au premier abord assez osé de prétendre retrouver chez un historien de la fin du II[e] siècle avant Jésus-Christ le calendrier de l'ancienne dynastie des Yn, qui s'éteignit dès le XII[e] siècle avant notre ère. C'est cependant ce calendrier qu'un examen attentif nous permet de reconnaître dans le quatrième traité (曆書) des *Mémoires historiques* de Se ma T'sien. Certains critiques chinois en ont déjà fait la remarque; le célèbre mathématicien Mei Wen-ting dit : « Le système que donne le duc grand astrologue (c'est-à-dire Se ma T'sien) n'est pas celui qui avait cours à son époque. » C'est en effet le calendrier des Yn et non le calendrier des Han[1]. Mais, pour prouver son assertion, Mei se contente d'une ou de deux observations très

[1] 非當時所用之法。乃殷歷也。非漢歷也. Ce passage est extrait de l'ouvrage intitulé 梅氏叢書輯要, ch. LIX, p. 16 r°. Mei Wen-ting 梅文鼎, dont l'appellation était Vou ngan 勿菴, vécut de 1633 à 1721 et non de 1643 à 1722, comme le dit Mayers dans son *Chinese Reader's Manual*, p. 152. (Cf. Wylie, *Notes on Chinese Literature*, p. 90.)

brèves qui ne peuvent tenir lieu de démonstration. C'est donc une hypothèse dont il convient de vérifier l'exactitude par l'analyse et la discussion des textes.

I

Notre première tâche doit être de montrer comment ce calendrier est constitué.

Il est intitulé: *Li chou kia tse pien* (歷術甲子篇), c'est-à-dire « Tableau des *kia tse* disposés en calendrier ». On appelle *kia* le premier terme d'une série périodique de dix caractères, et *tse* le premier terme d'une série périodique de douze caractères; ces deux séries, en se combinant ensemble, forment un cycle sexagésimal où chaque terme de la première est répété six fois, tandis que chaque terme de la seconde est répété cinq fois.

Ce cycle sert aujourd'hui à désigner les années, les mois et les jours. Mais, au temps de Se ma T'sien, il n'était employé que pour noter les jours. C'est donc de cycles de jours qu'il est question dans le titre de ce calendrier, et nous pouvons prévoir dès lors que le cycle de 60 jours jouera un rôle important dans cette méthode.

D'autre part cependant, outre le jour, le calendrier doit tenir compte de deux autres facteurs, les lunaisons et les années. Le problème consiste à combiner ensemble ces trois éléments de telle façon qu'au bout d'une certaine période de temps, les nombres de ces trois unités soient des nombres en-

tiers. Le tableau suivant donne la suite de ces 60 combinaisons :

甲	子	kia tse	甲	申	kia chen	甲	辰	kia t'chen
乙	丑	i t'cheou	乙	酉	i yeou	乙	巳	i se
丙	寅	ping in	丙	戌	ping hiu	丙	午	ping ou
丁	卯	ting mao	丁	亥	ting hai	丁	未	ting wei
戊	辰	ou t'chen	戊	子	ou tse	戊	申	ou chen
己	巳	ki se	己	丑	ki t'cheou	己	酉	ki yeou
庚	午	keng ou	庚	寅	keng in	庚	戌	keng hiu
辛	未	sin wei	辛	卯	sin mao	辛	亥	sin hai
壬	申	jen chen	壬	辰	jen t'chen	壬	子	jen tse
癸	酉	koei yeou	癸	巳	koei se	癸	丑	koei t'cheou
甲	戌	kia hiu	甲	午	kia ou	甲	寅	kia in
乙	亥	i hai	乙	未	i wei	乙	卯	i mao
丙	子	ping tse	丙	申	ping chen	丙	辰	ping t'chen
丁	丑	ting t'cheou	丁	酉	ting yeou	丁	巳	ting se
戊	寅	ou in	戊	戌	ou hiu	戊	午	ou ou
己	卯	ki mao	己	亥	ki hai	己	未	ki wei
庚	辰	keng t'chen	庚	子	keng tse	庚	申	keng chen
辛	巳	sin se	辛	丑	sin t'cheou	辛	酉	sin yéou
壬	午	jen ou	壬	寅	jen in	壬	戌	jen hiu
癸	未	koei wei	癸	卯	koei mao	癸	亥	koei hai

En premier lieu, les lunaisons et les années tropiques sont mises d'accord par l'institution des mois intercalaires. Dès avant la dynastie des Han, la lunaison était évaluée à 29 jours $\frac{499}{940}$, tandis que l'année était estimée à 365 jours et $\frac{1}{4}$. Douze lunaisons ne faisaient donc que 354 jours et $\frac{348}{940}$. Au bout de moins de trois ans, la différence entre l'année lunaire et l'année solaire devenait supérieure à la durée d'une lunaison, et alors on ajoutait un mois intercalaire. Or, en partant des mesures assignées plus haut à l'année et à la lunaison, si en 19 années on admet 7 mois intercalaires, à la fin de la dix-neuvième année les lunaisons et les années seront toutes deux exprimées par des nombres entiers et embrasseront le même espace de temps. En effet :

19 années solaires :

$$(365 + \tfrac{1}{4}) \times 19 = 6,939 + \tfrac{3}{4} \text{ jours;}$$

19 années lunaires :

$$[(29 + \tfrac{499}{940}) \times 12 \times 19] + (29 + \tfrac{499}{940}) \times 7 = 6733 + \tfrac{32}{940} + 206 + \tfrac{673}{940} = 6,939 + \tfrac{3}{4} \text{ jours.}$$

Cette période de 19 années au bout de laquelle l'accord était rétabli entre les temps de la lune et ceux du soleil s'appelait une période *tchang* (章). Elle est l'équivalent exact de l'*ennéadécaétéride* que Méton introduisit au ve siècle avant notre ère dans le calendrier grec, qui, comme le calendrier chinois, était à la fois lunaire et solaire.

Il est essentiel de remarquer que cette coïncidence entre les commencements de la lunaison et de l'année, c'est-à-dire, dans le système chinois, entre la syzygie de conjonction et le solstice d'hiver, ne se produit pas toujours à la même heure. En effet, l'année comprend 365 $\frac{1}{4}$ jours; si donc, au début de la première année du premier *tchang*, la coïncidence s'est produite à minuit (夜半), la première année du second *tchang* commencera après le temps suivant :

$$19 \times (365 + \tfrac{1}{4}) = n + \tfrac{3}{4} \text{ jours.}$$

En d'autres termes, la syzygie de conjonction et le solstice d'hiver coïncideront à 6 heures avant minuit (黄昏). La premiere année du troisième *tchang* commencera après le temps suivant :

$$38 \times (365 + \tfrac{1}{4}) = n + \tfrac{2}{4} \text{ jours.}$$

En d'autres termes, la syzygie de conjonction et le solstice d'hiver coïncideront à midi (晝天). Enfin la première année du quatrième *tchang* commencera après le temps suivant :

$$57 \times 365\,\tfrac{1}{4} = n + \tfrac{1}{4} \text{ jours.}$$

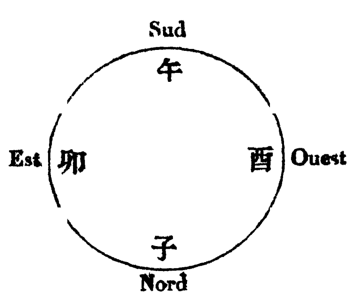
En d'autres termes, la syzygie de conjonction et le solstice d'hiver coïncideront à 6 heures du matin (平旦).

L'application de cette théorie constitue ce qu'on appelle la méthode des quatre principes (四正). En pratique, les quatre principes se réduisaient à trois,

puisque la coïncidence à midi entre la syzygie de conjonction et le solstice d'hiver était inobservable. Plus tard on crut que la constatation de cette coïncidence devait se faire seulement à 6 heures du soir, mais les anciens avaient connu les trois moments d'observation.

La méthode des quatre principes est mentionnée dans le calendrier des *Mémoires historiques;* cependant cette indication est fort concise, et elle est rendue plus obscure encore par une faute de texte qui s'y est glissée. Les *Mémoires historiques* nous apprennent qu'au commencement de la première période *tchang*, c'est le nord; que la dix-neuvième année, c'est l'ouest; que la trente-huitième année, c'est le sud; que la cinquante-septième année, c'est l'est. Se ma T'sien veut dire par là que le nord est la direction qui correspond au moment où la syzygie de conjonction et le solstice d'hiver coïncident au début de la première période *tchang*. De même, l'ouest, le sud et l'est doivent être des directions qui correspondent respectivement aux diverses époques où la syzygie de conjonction et le solstice d'hiver coïncident, c'est-à-dire au commencement des trois autres périodes *tchang*. C'est donc le début de la vingtième année et non le début de la dix-neuvième qui est indiqué par l'ouest; c'est aussi à la trente-neuvième année et non à la trente-huitième, c'est à la cinquante-huitième et non à la cinquante-septième qu'il faut assigner les deux autres points cardinaux.

Maintenant, que signifie le texte ainsi corrigé de Se ma T'sien? Pour établir une correspondance entre une direction et une époque, il faut un moyen terme. Ce moyen terme est fourni par la série cyclique de 12 caractères. D'une part, en effet, ces 12 caractères servent à désigner le temps; en particulier, ils marquent les 12 heures doubles (辰) dont l'ensemble forme la journée, le caractère *tse* (子) étant minuit, *mao* (卯) sera 6 heures du matin, *ou* (午) sera midi, *yeou* (酉) sera 6 heures du soir. D'autre part, ces mêmes caractères sont distribués sur l'horizon de manière à le diviser en 12 parties égales :



ou (午) indique le sud; *yeou* (酉) désigne l'ouest; *mao* (卯), l'est, et *tse* (子), le nord. Ainsi, dire que le commencement du premier *tchang* correspond au nord, c'est dire qu'il se produit à l'heure *tse* (子) ou à minuit; de même, le commencement du second *tchang* correspond à l'ouest parce qu'il se produit à l'heure *yeou* (酉) ou à 6 heures du soir; le commencement du troisième *tchang* correspond au sud parce qu'il se produit à l'heure *ou* (午) ou à

midi; le commencement du quatrième *tchang* correspond à l'est parce qu'il se produit à l'heure *mao* (卯) ou à 6 heures du matin. Les quatre points cardinaux attribués à la première, à la vingtième, à la trente-neuvième et à la cinquante-huitième année ne sont donc que l'énoncé sous une forme particulière de la loi des quatre principes.

Pour achever le calendrier, il restait à trouver le nombre d'années nécessaire pour obtenir un nombre entier, non seulement de mois et d'années, mais aussi de jours. Il fallait accorder les jours, d'une part avec les années lunaires, d'autre part avec les années tropiques.

L'année de 12 lunaisons compte 354 jours et $\frac{348}{940}$; elle comprend cinq cycles de 60 jours avec un surplus de 54 jours et $\frac{348}{940}$. Les 54 jours sont ce que les *Mémoires historiques* appellent le *Grand reste;* les $\frac{348}{940}$ de jour sont ce qu'ils appellent le *Petit reste*. Ce surplus s'ajoute au total de la seconde série de 12 lunaisons qui comprend donc un nombre de jours égal à :

$$354 + \frac{348}{940} + 54 + \frac{348}{940} = 408 + \frac{696}{940}.$$

Or ce nombre peut se décomposer en six cycles de 60 jours et il y a un surplus de 48 jours et $\frac{696}{940}$, qui doit se reporter sur la troisième série de 12 lunaisons. Mais d'autre part on a été obligé d'ajouter à la seconde année un mois intercalaire. La troisième série de 12 lunaisons se trouvera donc grevée, outre le surplus dont nous venons de parler, d'une lunaison supplémentaire; par conséquent, elle com-

prendra le nombre de jours qu'exprime la formule suivante :

$$354 + \frac{348}{940} + 48 + \frac{696}{940} + 29 + \frac{499}{940} = 432 + \frac{603}{940}.$$

Or ce nombre peut se décomposer en 7 cycles de 60 jours et il y a un surplus de 12 jours et $\frac{603}{940}$.

En continuant ces opérations, on trouve que le surplus des jours reste un nombre fractionnaire jusqu'à la soixante-seizième année, où le surplus est de 39 jours exactement. Cette période de 76 ans, qui est nécessaire pour mettre l'accord entre les jours et lunaisons, s'appelle *pou* (蔀); elle présente cette particularité remarquable qu'elle est quatre fois la période *tchang*.

Nous abordons la dernière phase du problème : il faut concilier les jours avec l'année tropique; celle-ci compte 365 jours et $\frac{1}{4}$; comme les *Mémoires historiques* supposent une division du jour en 32 parties, ils expriment la valeur en jours de l'année tropique par le nombre $365 + \frac{8}{32}$.

Puisque la fraction de jour qui se répète chaque année est $\frac{1}{4}$, il est évident qu'au bout de 4 ans le nombre des jours sera un nombre entier. Plus tard, les Chinois s'aperçurent que cette fraction n'était pas aussi simple, et l'ancienne méthode, qui est celle que nous trouvons dans Se ma T'sien, resta connue sous le nom de « Méthode de la division par quarts » (四分法). Elle est identique à la méthode du calendrier julien qui, de chaque quatrième année, fait une année bissextile de 366 jours.

On ne peut pas cependant s'arrêter après la quatrième année, puisqu'à ce moment, si les nombres des jours et des années sont des nombres entiers, il n'en est pas de même du nombre des lunaisons. On poursuivra donc l'addition des jours que l'année tropique renferme en plus d'un nombre exact de cycles de 60 jours jusqu'à ce qu'on arrive à une époque où les nombres des jours, des lunaisons et des années soient tous trois des nombres entiers. La première année compte 365 jours et $\frac{8}{32}$, c'est-à-dire six cycles de 60 jours, plus 5 jours et $\frac{8}{32}$; 5 est le *Grand reste*, $\frac{8}{32}$ est le *Petit reste;* ce surplus s'ajoutera à l'année suivante qui comptera donc 370 jours et $\frac{16}{32}$, c'est-à-dire six cycles de 60 jours, plus 10 jours et $\frac{16}{32}$; ce surplus s'ajoutera à l'année suivante qui comptera 375 jours et $\frac{24}{32}$, c'est-à-dire six cycles de 60 jours, plus 15 jours et $\frac{24}{32}$; la quatrième année aura un surplus de 21 jours exactement, puisque la fraction sera devenue $\frac{32}{32} = 1$. On continue ces opérations jusqu'à ce que le surplus des jours dépasse 60, et on ne compte alors comme surplus que les jours au delà du soixantième.

Il est évident qu'à la soixante-seizième année le surplus des jours sera un nombre entier, puisque tous les quatre ans ce nombre est entier et que 76 est un multiple de 4. Il est certain d'autre part que ce surplus sera le même que le surplus des jours par rapport aux lunaisons, puisque ces deux surplus sont le nombre qui s'ajoute à une quantité déterminée de cycles de 60 jours pour former le total des jours

d'un seul et même laps de temps. Ces deux surplus sont tous deux de 39 jours. Ainsi la période *pou* est celle au bout de laquelle on obtient des nombres entiers de jours, de lunaisons et d'années, c'est-à-dire au bout de laquelle on trouve des quantités exactes des trois unités qu'il s'agissait de concilier. Cette période comprend :

76 années;
$(12 \times 76) + (4 \times 7) = \times$ 940 lunaisons;
$(462 \times 60) + 39 = 27{,}759$ jours.

Cette période est celle même par laquelle l'astronome grec Callippe compléta le calendrier de Méton vers 330 av. J.-C.

II

Par ce qui précède on voit que le commencement de ce calendrier est un jour, une lunaison ou une année par lesquels s'ouvrent trois cycles sexagénaires.

En théorie, le jour, la lunaison et l'année sont quelconques, pourvu qu'ils soient chacun le premier terme d'un cycle sexagénaire. Toutefois cette construction arbitraire du calendrier ne serait admissible que si l'on voulait présenter un schème idéal de la chronométrie; elle serait l'œuvre d'un savant qui fabriquerait un système de toutes pièces. Mais ce n'est pas ainsi que s'est constitué le calcul des temps : les hommes ont observé à la fois la suite des jours, les phases de la lune et l'évolution des saisons; ensuite ils ont cherché à mettre quelque

ordre dans cet amas de connaissances qu'ils avaient acquises presque simultanément; il s'agit donc de trouver dans la réalité une époque où le jour *kia tse* (甲子) ait été tout ensemble le solstice d'hiver et la syzygie de conjonction. D'après les *Mémoires historiques*, ce triple accord se produisit en l'année *Yen fong cho t'i ko* où le premier mois était *Pi tsiu* et où le solstice d'hiver tombait sur le jour *kia tse*. Cette proposition soulève deux questions : en premier lieu, quel est le sens de ces noms de mois et d'année? En second lieu, quelle est la date historique qu'ils indiquent?

Considérons d'abord les mois. En dehors du mois *pi tsiu*, les *Mémoires historiques* n'en citent aucun autre. Mais la liste des douze mois qui commencent par *pi tsiu* est donné dans le dictionnaire Eul ya; nous y lisons ceci : « Lorsque la lune est dans *kia* (甲), elle s'appelle *pi* (畢); lorsqu'elle est dans *i* (乙), elle s'appelle *kiu* (橘); lorsqu'elle est dans *ping* (丙), elle s'appelle *sieou* (修); lorsqu'elle est dans *ting* (丁), elle s'appelle *yu* (圉); lorsqu'elle est dans *ou* (戊), elle s'appelle *li* (厲); lorsqu'elle est dans *ki* (己), elle s'appelle *tso* (則); lorsqu'elle est dans *keng* (庚), elle s'appelle *t'ché* (窒); lorsqu'elle est dans *sin* (辛), elle s'appelle *so* (塞); lorsqu'elle est dans *jen* (壬), elle s'appelle *tchong* (終); lorsqu'elle est dans *koei* (癸), elle s'appelle *ki* (極). C'est le *yang* (陽) de la lune. » Puis ce même texte ajoute : « Le mois initial est *tseou* (陬); le second mois est *jou* (如); le troisième mois est *ping* (寎); le quatrième mois est *yu* (余); le

cinquième mois est *kao* (皋); le sixième mois est *tsou* (且); le septième mois est *siang* (相); le huitième mois est *tchoang* (壯); le neuvième mois est *hiuen* (玄) le dixième mois est *yang* (陽); le onzième mois est *kou* (辜); le douzième mois est *t'ou* (涂)[1]. »

Ainsi nous avons deux séries, l'une de 10 mots, l'autre de 12; la première est donnée par le Eul ya comme correspondant à la série périodique des 10 caractères *kia*, *i*, *ping*, *ting*...; il est légitime dès lors d'admettre que la seconde correspond à la série périodique des 12 caractères *tsé*, *t'cheou*, *yn*, *mao*...; mais comme dans la notation des mois, c'est *yn* qui désigne le premier mois, c'est à *yn* que correspondra le premier terme *tseou* de la seconde série. On peut donc dresser au moyen de ce texte du Eul ya un cycle sexagésimal et montrer dans quels rapports il se trouve avec la nomenclature actuelle.

Il n'est pas aisé de découvrir quelle est la raison d'être de la première des deux séries dont se compose ce cycle. Quant à la seconde, elle repose sur une remarquable observation : le mouvement des étoiles fait avancer chaque mois d'environ 2 heures leur passage au méridien; au bout d'un an le passage est donc en avance de 24 heures, c'est-à-dire qu'il

[1] Cette citation est tirée du Eul ya (爾雅), kiuen 6, p. 7 v°, dans l'édition des 13 livres canoniques (十三經) donnée en 1827 (6e année, Tao Koang). Le premier terme de la série duodenaire 陬 est évidemment l'équivalent du terme 聚 dont se sert Se ma T'sien; mais il est difficile de savoir s'il doit se prononcer *tsiu* ou *tseou*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

se produit au même moment de la journée que 12 mois auparavant. Ainsi on peut déterminer les divers mois soit par les heures où une certaine étoile passe au méridien, soit par les positions successives qu'elle occupe à une même heure par rapport au méridien. Le tableau suivant en donne le principe :

SUITE des MOIS.	NOTATION DU EUL YA.			NOTATION MODERNE.		
1	畢	陬	pi tseou	甲	寅	kia yn
2	橘	如	kiu jou	乙	卯	i mao
3	修	寎	sieou ping	丙	辰	ping t'chen
4	圉	余	yu yu	丁	巳	ting se
5	厲	皋	li kao	戊	午	ou ou
6	則	且	tso tsou	己	未	ki wei
7	窒	相	tché siang	庚	申	keng chen
8	塞	壯	so tchoang	辛	酉	sin yeou
9	終	玄	tchong hiuan	壬	戌	jen hiu
10	極	陽	ki yang	癸	亥	koei hai
11	畢	辜	pi kou	甲	子	kia tse
12	橘	涂	kiu t'ou	乙	丑	i t'cheou

Les anciens Chinois avaient remarqué cette révo-

lution annuelle des étoiles; mais, comme ils n'avaient pas la notion du méridien, ils tenaient compte des diverses positions que prend à la même heure, suivant l'époque de l'année, la projection d'une certaine étoile sur l'horizon, ce qui revient évidemment au même.

Puisque le point de départ des calculs du calendrier est le solstice d'hiver se produisant à minuit, et que, d'autre part, le premier signe *tse* (子) de la notation duodénaire correspond au nord parmi les divisions de l'horizon, il était logique de choisir, pour désigner le premier mois *tse* (子), une étoile qui, lorsque le solstice d'hiver se produisait à minuit, était au-dessus de l'horizon exactement au nord de l'observateur. Le mois suivant, cette étoile étant en avance de 2 heures, le pied de sa hauteur au-dessus de l'horizon se sera pour une même heure déplacé vers l'est de $\frac{1}{12}$ de la circonférence de l'horizon et tombera sur le point appelé *t'cheou* (丑). Après 12 mois cette étoile se sera trouvée à minuit successivement au dessus de chacune des 12 divisions de l'horizon et sera revenue au-dessus du point *tse* (子). Ainsi une époque quelconque de l'année peut être fixée par la mesure de l'angle compris entre le nord et le point de l'horizon au-dessus duquel se trouve à minuit une étoile qui, au commencement de l'année, occupait à minuit la position du nord franc. Cet angle ne serait autre d'ailleurs que l'azimut, s'il ne prenait son point de départ au nord au lieu de le prendre au sud.

L'étoile qui, pour les Chinois, remplissait les conditions que nous venons d'énumérer, était l'étoile *heng* (衡) (ε de la Grande Ourse). Mais si l'on voulait faire l'observation à 6 heures du soir et non à minuit, il fallait s'arrêter à l'étoile *piao* (杓) (η de la Grande Ourse), qui occupe à ce moment au-dessus de l'horizon la même position que 6 heures après l'étoile *heng*. De même, et pour une raison analogue, si l'observation était faite à 6 heures du matin, on devait considérer l'étoile *k'oei* (魁) (α de la Grande Ourse)[1]. Lors donc qu'à minuit l'étoile *heng* était au-dessus du nord (子) de l'horizon, c'était le mois initial; si à minuit elle était au-dessus de l'est, c'est-à-dire si elle indiquait le signe *mao* (卯), c'était le quatrième mois à partir de l'origine, et ainsi de suite.

Cependant, si le solstice d'hiver est une époque commode pour servir de point de départ aux calculs, il n'est pas le commencement naturel de l'année qui est le printemps. Or le printemps paraît dans le troisième mois après le solstice d'hiver; l'étoile *heng* de la Grande Ourse se trouve alors à minuit au-dessus du signe *yn* (寅) de l'horizon; c'est donc le signe *yn* qui doit être le premier dans le compte des mois; aussi le cycle des lunaisons commence-t-il par *kia yn* et non par *kia tse*.

[1] Se ma T'sien, ch. XXVII. T'ien koan chou, p. 2 v° : 用昏建者杓... 夜半建者衡... 平旦建者魁. « Si l'on observe à 6 heures du soir, l'étoile indicatrice est l'étoile *piao*...; à minuit, l'étoile indicatrice est l'étoile *heng*...; à 6 heures du matin, l'étoile indicatrice est l'étoile *k'oei*. »

Nous relevons dans les monuments littéraires antérieurs aux *Mémoires historiques* au moins deux passages où se trouve employée la nomenclature des mois que donne le Eul ya; nous pouvons ainsi éprouver si les relations que nous avons marquées entre cette nomenclature et la notation actuelle sont exactes.

Le premier de ces textes est dans le Li sao (離騷), poème composé par K'iu yuen (屈原), qui vivait vers 314 av. J.-C. Tout au début de ce poeme l'auteur dit : « La constellation Cho t'i marquait exactement le commencement de *tseou*, c'est-à-dire *keng yn*, lorsque je naquis » (攝提貞於孟陬兮惟庚寅吾以降).

Ce passage confirme l'identification que nous avons faite entre le terme *tseou* (陬) et le caractère *yn* (寅). *Tseou* est donné par K'iu yuen comme entrant dans une expression qui est l'équivalent exact de la formule *keng yn*. Nous aurons à revenir sur ce texte à propos du cycle des annees.

Le second passage qui fournit un exemple de la supputation des mois exprimée avec la nomenclature du Eul ya se trouve dans le Kouo yu (國語). Ce livre est attribué à Tso K'ieou ming, qui était contemporain de K'ong tse. Malgré les doutes qui planent encore sur ce personnage, ce qui est certain, c'est que le Kouo yu est antérieur aux *Mémoires historiques*, puisque Se ma T'sien le cite[1]. Or, dans

[1] Voir ch. 1 ad finem 予觀春秋國語. « J'ai examiné le Tch'ouen ts'ieou et le Kouo yu. »

cet ouvrage, au chapitre du Royaume de Yué (越語), 2ᵉ partie, à la neuvième année (479 av. J.-C.) du roi Keou tsien (句踐), on lit cette phrase : « Arrivé au mois *hiuen*... » (至於玄月). Et un peu plus loin, le roi dit : « Maintenant c'est la fin de l'année » (今歲晚矣). Cette indication concorde bien avec le Eul ya qui assigne le nom de *hiuen* au neuvième mois.

Nous abordons l'étude de la troisième unité du

焉逢	攝提格	yen fong	cho t'i ko
端蒙	單閼	toan mong	tan ngo
游兆	執徐	yeou tchao	tché siu
彊梧	大荒落	kiang ou	ta hoang lo
徒維	敦牂	t'ou wei	toen tsang
祝犂	協洽	tchou li	hié hia
商橫	涒灘	chang hong	t'oen t'an
昭陽	作噩	tchao yang	tso ngo
橫艾	淹茂	hong ngai	yen meou
尚章	大淵獻	chang tchang	ta yuen hien
焉逢	困敦	yen fong	k'oen toen
端蒙	赤奮若	toan mong	t'ché fen jo

calendrier, l'année. La première année, dit Se ma

T'sien, est désignée par les deux termes Yen fong Cho t'i ko. Les années suivantes sont toutes désignées d'une manière analogue. Les premiers termes de cette double série forment une période de 10 termes, les seconds termes font une période de 12 termes. On obtient ainsi un nouveau cycle sexagesimal dont le principe est donné dans le tableau ci-dessus.

Ce même cycle de 60 années est mentionné dans le Eul ya; mais, tandis que la série duodénaire y est

甲	寅	閼逢	攝提格	ngo fong	cho t'i ko
乙	卯	旃蒙	單閼	tchan mong	tan ngo
丙	辰	柔兆	執徐	jeou tchao	tché siu
丁	巳	强圉	大荒落	kiang yu	ta hoang lo
戊	午	著雍	敦牂	tchou yong	toen tsang
己	未	屠維	協洽	t'ou wei	hié hia
庚	申	上章	涒灘	chang tchang	t'oen t'an
辛	酉	重强	作噩	tchong koang	tso ngo
壬	戌	玄黓	閹茂	hiuen i	yen meou
癸	亥	昭陽	大淵獻	tchao yang	ta yuen hien
甲	子	閼逢	困敦	ngo fong	k'oen toen
乙	丑	旃蒙	赤奮若	tchan mong	t'ché fen jo

identique à celle des *Mémoires historiques*, il n'en est

pas de même pour la série dénaire; le tableau ci-avant rendra manifestes ces anomalies; il indique en même temps les concordances que le Eul ya établit entre ce cycle et le cycle usuel.

Si donc on prend le Eul ya pour autorité, l'année *Yen fong Cho t'i ko* est l'année *kia yn;* ce témoignage est confirmé par Se ma T'sien lui-même, qui, à la fin du chapitre sur les calendriers, ajoute ces mots : « La branche terrestre *t'cheou* (丑) s'appelle *t'ché fen jo; yn* (寅) s'appelle *Cho t'i ko;* le tronc céleste *ping* (丙) s'appelle *yeou tchao*[1]. »

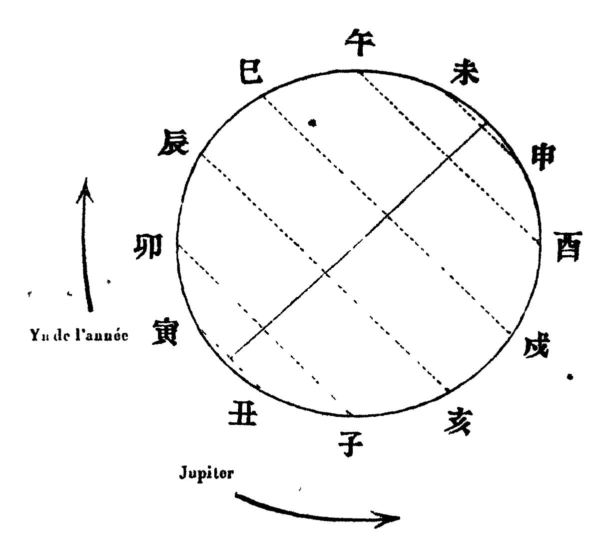
Quant aux différences qu'on remarque entre le texte du Eul ya et celui de Se ma T'sien, on ne peut décider par aucun témoignage lequel des deux est correct. A vrai dire on retrouve un vestige de cette nomenclature dans Hoai nan tse (淮南子, ch. III, 天文訓); mais la série duodénaire seule y est mentionnée; or c'est dans la série dénaire que se trouvent toutes les divergences; d'autre part les sinologues ne sont pas arrivés jusqu'ici à découvrir un seul texte ancien où une date soit exprimée au moyen du cycle *Yen fong Cho t'i ko*[2].

[1] 支丑名赤奮若寅名攝提格干丙名游兆.

[2] Actuellement les lettrés chinois qui, pour faire montre de bel esprit, se servent du cycle Yen fong Cho t'i ko, adoptent le texte du Eul ya. Ainsi, dans le journal le *Ché pao* (時報) du 24 juillet 1890, dans le premier article, un lettré désigne l'année 1890, qui est *keng yn* (庚寅), par l'expression Chang tchang Cho t'i ko (上章攝提格), ce qui est conforme à la terminologie du Eul ya et non à celle de Se ma T'sien.

Il est possible du moins de voir en partie sur quel principe a été établi ce cycle. Nous lisons en effet dans le quatrième traité (天官書, p. 3 et suiv.) de Se mà T'sien les passages suivants : « Dans l'année *Yen fong Cho t'i ko*, le Yn de l'année (歲陰) se meut à gauche et est dans *yn* (寅); l'étoile de l'année (歲星) tourne à droite et se tient dans *t'cheou* (丑 . . .). Dans l'année *Tan ngo*, le Yn de l'année est dans *mao* (卯) et l'étoile de l'année se tient dans *tse* (子 . . .). Dans l'année *Tché siu*, le Yn de l'année est dans *t'chen* (辰) et l'étoile de l'année se tient dans *hai* (亥 . . .). Dans l'année *Ta hoang lo*, le Yn de l'année est dans *se* (巳) et l'étoile de l'année est dans *hiu* (戌 . . .). Dans l'année *Toen tsang*, le Yn de l'année est dans *ou* (午) et l'étoile de l'année se tient dans *yeou* (酉 . . .). Dans l'année *Hié hia*, le Yn de l'année est dans *wei* (未) et l'étoile de l'année se tient dans *chen* (申 . . .). Dans l'année *T'oen t'an*, le Yn de l'année est dans *chen* (申) et l'étoile de l'année se tient dans *wei* (未 . . .). Dans l'année *Tso ngo*, le Yn de l'année est dans *yéou* (酉) et l'étoile de l'année se tient dans *ou* (午 . . .). Dans l'année *Yen meou*, le Yn de l'année est dans *hiu* (戌) et l'étoile de l'année se tient dans *se* (巳 . . .). Dans l'année *Ta yuen hien*, le Yn de l'année est dans *hai* (亥) et l'étoile de l'année est dans *t'chen* (辰 . . .). Dans l'année *K'oen toen*, le Yn de l'année est dans *tse* (子) et l'étoile de l'année est dans *mao* (卯 . . .). Dans l'année *tché fen jo*, le Yn de l'année est dans *t'cheou* (丑) et l'étoile de l'année se tient dans *yn* (寅). »

Or l'étoile de l'année est Jupiter. Jupiter en effet accomplit une révolution autour du soleil en un temps sensiblement égal à 12 années; les anciens Chinois croyaient que c'était en 12 années exactement et avaient choisi cette planète pour compter les années, ainsi que le rappelle le nom même qu'ils lui donnèrent. Cependant, si comme le supposent



toujours les astronomes chinois, on se place le visage tourné vers le sud, les caractères cycliques sont disposés sur l'horizon de droite à gauche, tandis que la planète Jupiter va de gauche à droite; on ne pouvait donc la prendre elle-même pour faire la supputation des années, et on eut recours à un artifice: on imagina un point qui occuperait toujours une

position symétrique à celle de Jupiter par rapport à un diamètre de la circonférence céleste. Ce point, qui s'appelait le principe Yn de l'année, c'est-à-dire le principe antithétique de Jupiter ou du principe Yang [1], avait sa marche réglée par celle de Jupiter, mais il est évident qu'il se mouvait en sens inverse, c'est-à-dire dans le sens même suivant lequel sont ordonnés les caractères cycliques. C'était la position de ce point qui indiquait l'année [2].

[1] Cf. Hoai nan tse, ch. 3 天文訓. «Lorsque le T'ai yn est dans Yn, le nom de l'année est Cho t'i ko. Le principe mâle (c'est-à-dire Yang) est l'étoile de l'année.» 太陰在寅歲名曰攝提格其雄爲歲星

[2] Dans sa dissertation sur l'astronomie des anciens Chinois (p. 98), M. Chalmers explique d'une manière toute différente le procédé qu'employaient les Chinois pour noter les années au moyen des mouvements de la planète Jupiter. D'après lui, c'est dans chaque année le caractère cyclique propre au mois dans lequel Jupiter se lève à l'est avant l'aube qui est le caractère cyclique de cette année elle-même. Cette explication se fonde sur le texte du T'ien koan chou où Se ma T'sien expose que dans la première année (Cho t'i ko) Jupiter se lève à l'est *pendant le premier mois* dans telles et telles constellations, que pendant la seconde année (Tan ngo) cette planète se lève à l'est *pendant le second mois* dans telles constellations, etc. Si le premier mois est *yn*, le second *mao*, etc., comme la première année est *kia yn*, la seconde *y mao*, etc., il semble bien que ce soit le nom du mois qui devienne celui de l'année et que ce soit la position de Jupiter aux premier, second mois pendant les première, seconde années qui détermine le nom de ces années. Mais il importe de remarquer que les mois peuvent être comptés soit à partir du solstice d'hiver, soit à partir du commencement du printemps : le premier mois peut donc signifier soit le mois *tse* (子), soit le mois *yn* (寅); or nous retrouvons dans Hoai nan tse le même texte que dans Se ma T'sien, mais le premier mois y est appelé le 11[e], le second mois y est appelé le 12[e], etc.

Le fait que les Chinois ont employé ce moyen indirect pour accorder l'évolution de Jupiter avec le cycle de 12 caractères montre du moins que l'invention de ce cycle est indépendante de l'observation de cette planète et lui est antérieure. En effet, si c'était la marche de Jupiter qui était la raison d'être du cycle, il eût été fort simple de disposer les caractères de droite à gauche et non de gauche à droite.

Si les termes de la série duodénaire peuvent s'expliquer, il n'en est pas de même des termes de la série dénaire qui ne paraissent déterminés par aucun phénomène physique. C'est sans doute une des causes pour lesquelles cette série est fort différente dans le Eul ya de ce qu'elle est dans les *Mémoires historiques;* comme on avait perdu de vue les raisons qui l'avaient fait inventer, lorsque l'ordre y eut été troublé, on ne put plus l'y rétablir.

Le dernier point à éclaircir est de savoir s'il y a un sens assignable aux mots chinois qui composent cette nomenclature. M. Chalmers, dans sa dissertation sur l'astronomie des anciens Chinois (insérée dans les prolégomènes de la traduction du *Chou-*

C'est qu'en effet lorsque Se ma T'sien parle du premier mois, il entend le mois *tse* qui est le premier à partir du solstice d'hiver, mais le onzième à partir du commencement du printemps. Ainsi, pour concilier Se ma T'sien et Hoai nan tse, il faut admettre que le mois dont il est question à propos de l'année *kia yn* est le mois *tse*, que le mois dont il est question à propos de l'année *y mao* est le mois *t'cheou*, etc. Ainsi ce ne sont pas les noms de ces mois qui déterminent les noms des années et il faut chercher une autre explication.

King, par M. Legge), soutient que ces noms sont des transcriptions de noms étrangers. Mais on ne voit pas bien sur quoi s'appuie cette théorie, sinon sur l'ignorance où nous sommes de la signification de ces termes. La seule raison positive qu'on pourrait invoquer à l'appui de cette hypothèse est que certains de ces mots sont orthographiés d'une manière dans le Eul ya et d'une autre dans les *Mémoires historiques*; il semblerait dès lors que nous avons affaire à des transcriptions phonétiques de sons qui ne présentent pas de sens en chinois. Cependant la valeur de cet argument s'affaiblit si on remarque qu'aucune variante essentielle d'orthographe ne se trouve dans la série duodénaire; les différences sont toutes dans la série dénaire; or nous avons déjà observé que la signification des termes de cette série avait dû se perdre rapidement, puisque l'ordre de succession en est brouillé. Mais, de ce que les mots n'ont plus de sens pour les modernes, il ne s'ensuit pas qu'ils n'en aient jamais eu; plutôt que de recourir à une origine étrangère qu'aucun fait historique ne permet de supposer, il est plus légitime de regarder ces expressions comme d'anciennes formules dont la vie s'est à peu près retirée.

Puisque la série duodénaire a conservé l'ordre et l'orthographe de ses termes, il y a quelques chances pour que ceux-ci ne soient pas des mots vides. Considérons le premier de ces termes, *Cho t'i ko*. Une difficulté se présente parce que le mot *Cho t'i* peut avoir deux sens, au dire de Se ma T'sien lui-même:

d'une part il désigne la planète Jupiter[1], d'autre part deux astérismes composés l'un des étoiles η, τ, υ du Bouvier, l'autre des étoiles ξ, π, ζ de la même constellation. Lequel de ces deux sens est impliqué dans l'expression Cho t'i ko? La solution nous est fournie par le mot *ko*. Dans le *T'ien hoan chou*, Se ma T'sien dit en parlant de la constellation *Cho t'i* : « Le *Cho t'i* est la constellation que désigne en ligne droite la dernière étoile de la Grande Ourse; aussi fixe-t-elle les époques; c'est pourquoi on l'appelle *Cho t'i ko*[2]. » En effet, *ko* signifie *règle*, *limite*. La constellation *Cho t'i* est la règle au moyen de laquelle on détermine les époques. C'est donc de la constellation et non de la planète qu'il est question. Maintenant, pourquoi la première année du cycle est-elle appelée *Cho t'i ko?* Se ma T'sien nous dit qu'en cette année-là, au mois initial, la planète Jupiter apparaît de bon matin à l'est dans l'astérisme K'ien nieou, qui fait partie de la Grande Ourse[3].

[1] T'ien koan chou, p. 15 v° 歲星一曰攝提.

[2] T'ien koan chou, p. 5 r° 攝提者直斗杓所指以建時節故曰攝提格.

[3] T'ien koan chou, p. 13 r° 歲星...正月與斗牽牛晨出東方. Ce témoignage se retrouve dans Hoai nan tse, ch. 3, p. 18 r°, qui nous apprend en outre que le mois initial est le onzième mois. Il est à remarquer qu'aujourd'hui on désigne par le nom de K'ien nieou les étoiles ε, μ, ν de l'Aigle. Mais Se ma T'sien et Hoai nan tse appellent ainsi certaines étoiles de la Grande Ourse; c'est ce que mettent hors de doute les commentaires du T'sien Han chou (Lu li tché, 1re partie, p. 10 v°) : l'étoile Kien (c'est-à-dire l'étoile indicatrice), disent-ils, est dans K'ien nieou...

D'autre part cependant nous venons de voir que la constellation *Cho t'i* était désignée en ligne droite par la dernière étoile de la Grande Ourse; on peut donc marquer la place qu'occupe à ce moment Jupiter en disant qu'il se trouve en droite ligne de la constellation *Cho t'i*, c'est-à-dire que cette époque sera appelée *Cho t'i ko*. Comme d'ailleurs Jupiter fait le tour du soleil en douze ans, il se retrouvera tous les douze ans dans cette même situation et on aura tous les douze ans une année *Cho t'i ko*.

Cette interprétation nous permet de tirer complètement au clair le passage du Li sao que nous avons eu l'occasion de citer plus haut. K'iu yuen dit que lorsqu'il naquit, le *Cho t'i* marquait le commencement de *tseou* et que c'était *keng yn*. Quelques lignes plus bas il ajoute qu'il reçut le surnom de *tcheng tso*. Cette énigme astronomique nous donne tout à la fois l'annee et le mois de la naissance de K'iu yuen. En premier lieu, le surnom de *tcheng tso* qu'il reçut rappelait qu'il était né en un mois appelé *tso* (則); or, en nous référant au tableau que nous avons dressé d'après le Eul ya, nous voyons que *tso* est l'équivalent de *ki* (己); il ne reste donc plus, pour déterminer le mois, qu'à trouver le caractère qui lui convient dans la série duodénaire. Le *Cho t'i*, nous dit K'iu yuen, marquait *tseou*, c'est-à-dire le point de l'horizon qui est appelé aujourd'hui *yn* (寅). Or

ce n'est pas autre chose que la Grande Ourse. 建星在牽牛間...建星卽斗星也.

la constellation Cho t'i est à une telle distance de l'étoile *heng* (衡) de la Grande Ourse qu'elle marque toujours celui des douze points de l'horizon qui est immédiatement antérieur à celui que marque cette étoile [1]; d'autre part, nous avons vu que le point de l'horizon au-dessus duquel se trouve à minuit l'étoile *heng* de la Grande Ourse est précisément celui qui donne son nom au mois; par conséquent, lorsque K'iu yuen naquit, puisque le Cho t'i marquait *yn*, l'étoile *heng* devait marquer *mao* (卯) et c'était le mois *ki mao* (己卯). D'un autre côté, le texte du Li sao nous apprend que l'année était *keng yn* (庚寅); c'était donc, comme toutes les années qui sont affectées du caractère *yn* (寅), une année *Cho t'i ko* où la planète Jupiter se trouvait en droite ligne avec la constellation *Cho t'i*. Ainsi la date de la naissance de K'iu yuen [2] présentait cette particularité que la

[1] C'est ce qui est rendu manifeste dans une carte astronomique du T'ien yuen li li kiuen chou 天元曆理全書. Le Siu fa 徐發, 2e partie, 考古, chap. II, p. 14. Dans le texte qui accompagne cette carte, on lit : « Au solstice d'hiver, à minuit, l'étoile *heng* de la Grande Ourse marque juste le milieu de *tse*; la dernière étoile de la Grande Ourse marque le milieu entre *tse* et *hai*, le Cho t'i est juste au milieu de *hai*. » 冬至夜半斗衡星直子中杓星分子亥之界攝提正于亥中. Or *hai* est le caractère cyclique qui précède immédiatement *tse*. — A l'occasion de cette citation, nous remarquerons que Wylie, dans ses *Notes on Chinese Literature*, p. 96, attribue à l'ouvrage de Sin fa huit parties; mais l'édition que nous avons sous les yeux ne donne que les trois premières des huit parties, et, dans la préface, l'auteur s'excuse de n'avoir pu remplir tout son programme qui comportait en effet huit sections.

[2] Nous pouvons d'ailleurs déterminer quelle était au juste cette

constellation *Cho t'i* marquait alors le signe *yn*, soit qu'il s'agît des années, soit qu'il s'agît des mois; elle marquait *yn* pour les années, puisque la planète Jupiter était au commencement dans la Grande Ourse; elle marquait *yn* pour les mois, puisque le mois était *mao* et que le *Cho t'i* est en retard de $\frac{1}{12}$ de l'horizon sur l'étoile indicatrice *heng*. Cette coïncidence qui faisait que le Cho t'i désignait pour deux raisons le premier des termes de la série duodénaire pouvait passer pour un heureux présage, et c'est pourquoi K'iu yuen la mentionne sous une forme, à vrai dire, assez obscure.

Les onze autres termes qui suivent *Cho t'i ko* dans la nomenclature du Eul ya et de Se ma T'sien sont expliqués par les commentateurs des *Mémoires historiques* : ce sont autant de formules de bon augure

date. L'année 1890 est précisément désignée par les caractères *kong yn* (庚寅) et le second mois est *ki mao*; il est donc évident que toutes les années *keng yn* renfermeront un mois *ki mao*, ce qui vérifie l'exactitude du mois de la naissance de K'iu yuen : c'était le second mois d'une année *keng yn*. D'autre part, nous savons que K'iu yuen vivait sous le règne du roi de Tch'ou, Hoai (327-294 av. J.-C.), et se suicida peu après l'arrestation de ce prince par le roi de Ts'in; or nous trouvons que trente-sept cycles de 60 années avant 1890, l'année *keng yn* correspondait à la date 331 av. J.-C.; mais comme avant la dynastie des seconds Han on marquait les années avec les caracteres qui convenaient au solstice d'hiver, tandis que maintenant on marque les années avec les caractères qui conviennent au premier mois du printemps, il faut reculer d'un an cette date et reporter la naissance de K'iu yuen à l'année 332 av. J.-C. Comme ce poète est mort en 294 ou 293, il se serait donc suicidé à l'âge de 38 ou 39 ans.

par lesquelles on exprime la prospérité de tous les êtres sous l'action des principes *yn* et *yang*.

En dernière analyse, le calendrier de Se ma T'sien nous apparaît comme constitué par trois cycles sexagésimaux qui correspondent aux trois unités chronologiques, le jour, la lunaison, l'année. La mesure du jour est primordiale et le jour qui est pris pour point de départ est désigné par les deux premiers caractères du cycle, à savoir pour les caractères *kia* et *tse*. On chercha plus tard à mettre le cycle sexagésimal en relation avec la supputation des mois; comme la Grande Ourse indique successivement en un an les douze points de l'horizon, on nomma chaque mois du nom d'un de ces points. Mais la série des mois a un commencement naturel, qui est le printemps; il fallait donc choisir comme point de départ de la série des mois la position de la Grande Ourse qui correspond au premier mois du printemps (孟春); or cette position est *yn* (寅); c'est donc le caractère *yn* et non le caractère *tse* qui est le premier dans le cycle lunaire. D'autre part, comme les lunaisons sont au nombre de plus de 12 en un an, on dut recourir à l'artifice de la lune intercalaire pour assurer l'accord qui menaçait sans cesse d'être rompu entre l'ordre des mois et la suite des caractères cycliques, c'est-à-dire pour que le commencement du printemps se trouvât toujours dans le premier mois *yn*. Lorsque enfin on institua un calcul des années en observant les mouvements de Jupiter, il fallut imaginer le point symétrique de cette

planète pour obtenir que la suite des douze signes de l'horizon fût parcourue dans son ordre normal. Ces considérations permettent d'apercevoir une succession entre les trois cycles qui ne furent inventés que l'un après l'autre.

En second lieu, dans ces trois cycles, la série dénaire semble n'être déterminée par aucun phénomène physique. C'est ce qui explique sans doute pourquoi elle reste toujours semblable à elle-même : qu'il s'agisse du soleil, de la lune ou de Jupiter, le commencement du cycle est toujours *kia* (甲); au contraire, dans la série duodénaire qui est réglée par des phénomènes physiques, le commencement du cycle, qui est *tse* (子) pour les jours, est *yn* (寅) pour les lunaisons. Une nouvelle preuve que la série dénaire n'est pas fondée en réalité, c'est que, si le texte des *Mémoires historiques* et du Eul ya est identique pour la série duodénaire, il présente des variantes essentielles pour la série dénaire; on ne comprenait donc plus, dès le IIe siècle avant notre ère, la raison d'être de celle-ci.

Peut-être le principe de la série dénaire doit-il être cherché dans la philosophie des nombres qui, comme la doctrine pythagoricienne en Grande-Grèce, brilla chez les Chinois d'un vif éclat. Sans pouvoir invoquer aucun texte précis qui justifie cette hypothèse, nous remarquons certaines concordances numériques qui ne sont pas sans avoir d'étroites relations avec le cycle sexagésimal. Ainsi le principe *Yang* représente l'unité et par suite les nombres im-

pairs 1, 3, 5, 7, 9. Le principe Yn représente la dualité et par suite les nombres pairs 2, 4, 6, 8, 10. 5 est donc le nombre moyen du *Yang*, comme 6 est le nombre moyen du *Yn;* or 5 et 6 sont comme les générateurs des deux séries de 10 et de 12 termes. Cependant on pourrait aussi expliquer la série dénaire en la faisant dériver de la théorie des cinq éléments.

Enfin les trois cycles du calendrier de Se ma T'sien ont une importance très inégale : la seule partie vive du système est le cycle de 60 jours, et la vraie unité est le jour. Cela concorde bien avec les anciens textes chinois qui notent les jours au moyen du cycle sexagénaire, mais non les mois ni les années; le livre de la dynastie des Yn, dans le Chou king, en fournit le plus ancien exemple : « La première année du roi T'ai kia, au douzième mois, *au jour i t'cheou*, I Yn sacrifia au roi défunt[1]. » Ainsi l'année était comptée en partant de l'avènement du souverain; le mois était désigné par le rang qu'il occupait dans l'année; pour le jour seul on se servait du cycle sexagénaire. Le commentaire du T'choen t'sieou par Tso K'ieou ming nous apporte d'autre part la preuve que cette manière de compter le temps tomba bientôt en désuétude; la trentième année du duc Siang (531 av. J.-C.), un vieillard à

[1] Chou king, p. IV, ch. IV. Legge, *Chinese Classics*, III, p. 191 : 惟元祀十有二月乙丑伊尹祠於先王. D'après la chronologie du T'ong kieu kang mou, l'empereur T'ai kia régna de 1753 à 1720 av. J.-C.

qui on demandait son âge répondit : « Je suis un homme de peu et je ne sais pas compter les années; depuis l'année où je suis né et où le jour *kia tse* était le premier du mois initial, il y a eu 445 jours *kia tse*, et depuis le dernier de ces jours un tiers du cycle s'est écoulé [1]. » Ceux qui l'interrogeaient ne comprirent pas sa réponse et on dut avoir recours aux plus sages hommes du royaume pour en trouver le sens. L'explication n'était pourtant pas difficile : chaque jour *kia tse* commence un cycle de 60 jours et l'âge du vieillard était de :

$$(444 \times 60) + 20 = 26,660 \text{ jours},$$

c'est-à-dire qu'il avait en nombre rond 73 ans. La difficulté qu'on eut à interpréter les paroles de cet homme montre que, dès le milieu du VIe siècle avant notre ère, on avait cessé d'employer le cycle de 60 jours pour noter le temps; le fait que ce cycle est la base même du calendrier de Se ma T'sien doit nous faire croire que ce texte remonte à une haute antiquité.

Le cycle sexagénaire des mois apparaît à peine dans les *Mémoires historiques*, puisque nous n'y trouvons que le nom du premier mois. Le Eul ya seul donne ce cycle au complet.

Enfin le cycle *Yen fong Cho t'i ko*, qui désigne les

[1] Tso tchoan. Legge, *Chinese Classics*, V, p. 552 : 臣小人也不知紀年臣生之歲正月甲子朔四百有四十五甲子矣其季於今三之一也.

années, est exposé tout au long par Se ma T'sien dans son traité du calendrier, mais il ne s'en sert jamais ailleurs pour fixer une date; aussi bien nous ne connaissons aucun texte historique où il soit fait usage de ce cycle. Si d'autre part nous rappelons que les termes de la série duodénaire sont tous, sauf le premier, des formules de bon augure, et si nous remarquons que, dans le traité de Se ma T'sien sur l'astronomie, les mouvements de Jupiter ont une signification astrologique, nous en conclurons qu'il est légitime de regarder ce cycle, non comme une méthode chronologique, mais comme un système de formules divinatoires au moyen desquelles on tirait des présages.

III

Il nous reste maintenant à déterminer à quelle époque se constitua le calendrier que nous venons d'analyser. Dès l'abord toutes les présomptions nous inclinent à penser que nous avons affaire au calendrier *T'ai t'chou* (太初曆) que l'empereur Ou, de la dynastie des Han, fit construire en 104 av. J.-C. Les raisons qui militent en faveur de cette thèse sont les suivantes :

En premier lieu, Se ma T'sien, en sa qualité de *grand astrologue* (太史令) de la cour des Han, prit une part active à l'établissement de ce calendrier. « La septième année de la période Yuen fong, sous le règne de l'empereur Ou, dit l'historien Pan kou, il y avait cent deux ans que les Han étaient au pouvoir.

Le Ta tchong ta fou kong suen king, Ou souei, le *T'ai ché ling Se ma T'sien* et d'autres dirent que les calculs du calendrier étaient altérés et troublés, et qu'il fallait changer le premier jour de l'année [1]. » A la suite de ce placet, l'empereur institua une nouvelle période d'années, et de la septième année de la période Yuen fong, il fit la première année de la période T'ai T'chou (ppt. période de la grande origine), puis il invita un certain nombre de fonctionnaires, parmi lesquels était Se ma T'sien, à dresser un nouveau calendrier; ces personnages accomplirent plusieurs travaux importants, mais ne purent arriver au bout de leur tâche. L'empereur forma alors une seconde commission dont les principaux membres étaient Teng p'ing et Lo hia hong; ce furent eux qui calculèrent le calendrier T'ai t'chou. « Ensuite l'empereur chargea (Se ma) T'sien d'appliquer les mesures et le calendrier aux 81 divisions qu'avait fixées Teng p'ing [2]. » Ainsi Se ma T'sien connaissait fort bien ce calendrier puisqu'il avait contribué à l'établir et qu'il devait s'en servir dans l'exercice de ses fonctions. Il semble probable dès lors que c'est le calendrier T'ai t'chou et non un autre qu'il expose dans son histoire.

[1] T'sien Han chou, ch. XXI, Lu li tché, 2e part., p. 10 r° : 至武帝元封七年漢興百二歲矣大中大夫公孫卿壺遂太史令司馬遷等言歷紀壞廢宜改正朔.

[2] T'sien Han chou. Lu li tché, 1re part., p. 11 v° 迺詔遷用鄧平所造八十一分律歷.

Cette probabilité s'accroît si on observe que les noms des périodes d'années qui se succédèrent à partir de la période T'ai t'chou sont distribués régulièrement dans le tableau que présentent les *Mémoires historiques*. Ainsi l'année Yen fong Cho t'i ko correspond à la première année T'ai t'cheou (104 av. J.-C.); l'année T'ou wei Toen tsang à la première année T'ien han (100 av. J.-C.); l'année Hong ngai Yen meou à la premiere année T'ai Ché (96 ap. J.-C.), et ainsi de suite. Le point de départ de ce calendrier serait donc bien l'année 104 av. J.-C.

Enfin Pan kou confirme cette manière de voir : « La septième année Yuen fong, dit-il, on retrouva l'année Yen fong Cho t'i ko. L'année était alors dans *tse*[1]. » Pour comprendre le sens de cette dernière phrase, il faut se rappeler que lorsque Pan kou emploie le cycle *kia tse* pour marquer les années, il est toujours en retard d'un terme sur la notation qui a prévalu dans les siècles suivants; ainsi nous disons que l'année 104 av. J.-C. est *ting t'cheou* (丁丑); pour Pan kou, elle est *ping tse* (丙子), et c'est pourquoi il dit que l'année se trouvait alors dans le signe *tse*[2]. L'année Yen fong Cho t'i ko, qui

[1] T'sien Han chou. Lu li tché, 1re part., p. 10 v°: 至於元封七年復得閼逢攝提格之歲…太歲在子已.

[2] Il est probable, comme nous l'avons déjà indiqué dans une note précédente, que cette différence de notation vient de ce que, sous les Han antérieurs, on désignait l'année par les caractères qui convenaient à l'époque du solstice d'hiver, tandis qu'à partir des se-

sert de point de départ au calendrier, serait donc la première année T'ai t'chou de l'empereur Ou.

Quelque fortes que puissent paraître ces raisons, un examen plus minutieux nous empêche de les considérer comme valables.

Les deux premiers arguments s'infirment l'un l'autre. En effet, s'il est vrai que le calendrier des *Mémoires historiques* contienne les noms des périodes d'années à partir de la période T'ai t'chou, il est singulier que ces noms soient mentionnés jusqu'à une époque où Se ma T'sien avait depuis longtemps cessé de vivre. La dernière de ces périodes est celle qui fut appelée *kien ché;* elle commence en 32 av. J.-C., sous le règne de l'empereur T'cheng, et se termine en 28 av. J.-C. Or Se ma T'sien mourut soit à la fin du règne de l'empereur Ou (140-86 av. J.-C.), soit au plus tard dans les premières années du regne de l'empereur Tchao (86-73 av. J.-C.). L'insertion de ces dates n'est donc pas due à Se ma T'sien. Ainsi, ou bien le calendrier des *Mémoires historiques* n'a pas été rédigé par Se ma T'sien, et alors il importe peu que ce dernier ait contribué ou non à la constitution du calendrier T'ai t'chou, ou à tout le moins, les noms des périodes d'années sont une interpolation ultérieure, et à ce titre on ne peut plus arguer de leur présence pour prouver que l'historien, en écrivant son calendrier,

conds Han on la désigna par les caractères qui convenaient au commencement du printemps.

le donnait expressément comme la méthode nouvelle instituée en 104 av. J.-C.

Quant au témoignage de Pan kou, il perd tout crédit si l'on considère qu'il est en contradiction formelle avec d'autres passages du même auteur. En effet, le texte que nous avons cité énonce la proposition que l'année Cho t'i ko était dans le signe *tse*. Mais, dans le chapitre appelé *T'ien wen ché*, Pan kou dit : « Lorsque l'année est dans *yn*, elle s'appelle Cho t'i ko. . . ; lorsqu'elle est dans *mao*, elle s'appelle Tan ngo. . . ; lorsqu'elle est dans *t'chen*, elle s'appelle Tché sin, » etc.[1]. Il donne donc ici la même correspondance que le Eul ya et que Se ma T'sien dans son Chapitre sur l'astronomie. Or, d'après cette théorie, l'année Yen fong Cho t'i ko ne serait pas *ping tse*, mais *kia yn*, et ne pourrait en aucune manière être la première année T'ai t'chou de l'empereur Ou. Bien plus, dans le *Lu li tché* lui-même[2], Pan kou dit que la première année T'ai t'chou de l'empereur Ou fut l'année k'oen toen; or k'oen toen correspond à *tse* si l'on admet que Cho t'i ko correspond à *yn*; c'est bien par k'oen toen et non par Cho t'i ko que Se ma T'sien lui-même aurait désigné la première année T'ai t'chou de l'empereur Ou, laquelle, dans la notation des Han antérieurs, est *ping tse*. Enfin

[1] T'sien Han chou, ch. XXVI. T'ien wen tché, p. 9 r° : 太歲在寅曰攝提格. . . 在卯曰單閼. . . 在辰曰執徐. . .

[2] 律歷志, 2° part., p. 22 v°.

Pan kou dit encore[1] que la première année de l'empereur Kao tsou (206 av. J.-C.) fut Toen tsang; or cette année est appelée dans la chronologie actuelle *i wei* (乙未), ce qui devient *kia ou* (甲午) dans le système de Pan kou; Toen tsang est donc l'équivalent de *ou*, ce qui ne peut être que si Cho t'i ko est l'équivalent de *yn*. Ainsi le texte où Pan kou énonce que l'année 104 av. J.-C. fut Yen fong Cho t'i ko est unique et ne peut s'accorder avec d'autres passages nombreux et formels du même auteur.

Il est probable que Pan kou est tombé en faute parce qu'il s'est laissé abuser par la présence des noms des périodes d'années des Han dans le calendrier des *Mémoires historiques*. Par conséquent ces noms, quoique insérés à une époque postérieure à celle de Se ma T'sien, devaient faire partie intégrante du texte dès le premier siècle de notre ère, puisque Pan kou mourut en 92 ap. J.-C. Or nous savons par Pan kou lui-même que les *Mémoires historiques* furent remaniés et complétés par un certain T'chou Chao suen 褚少孫 qui vécut au temps des empereurs Yuen (48-32 av. J.-C.) et T'cheng (32-6 av. J.-C.). C'est à lui sans doute qu'il faut attribuer l'interpolation de ces noms de périodes. Il est évident d'ailleurs que ce n'est qu'une interpolation et que le livre n'est pas tout entier apocryphe, car les noms des périodes d'années n'ont pu être ajoutés que par quelqu'un qui ne comprenait rien à la constitution de ce calendrier; selon toute vraisemblance,

[1] 律曆志, 2e part., p. 22 r°.

Se ma T'sien a écrit le calendrier et T'chou Chao suen y a fait les additions que nous jugeons inadmissibles.

Aussi bien l'erreur de T'chou Chao suen a une cause qu'il n'est pas difficile de démêler. Se ma T'sien avait dit que l'année Yen fong Cho t'i ko était la première année T'ai t'chou, c'est-à-dire la première année à partir de l'antique origine où commencent les calculs du calendrier. T'chou Chao suen n'aura pas compris l'acception dans laquelle était prise ici l'expression T'ai t'chou; et y aura vu le nom d'une période d'années des Han; il a donc cru que l'année Yen fong Cho t'i ko était une année du règne de l'empereur Ou, et en partant de ce principe faux il a ajouté les noms des périodes qui ont suivi la période T'ai t'chou.

Les raisons qui tendraient à prouver que le calendrier des *Mémoires historiques* n'est autre que le calendrier des Han sont donc dénuées d'autorité. On peut observer en outre que la construction même de ce calendrier repose sur de tout autres bases que celle du calendrier des Han. Le caractère spécifique, pour ainsi dire, du calendrier des Han, est qu'il est fondé sur un rapport entre la mesure du temps et les proportions musicales. « La méthode de Lo hia hong, dit Pan kou, consistait à établir le calendrier au moyen des sons; un tube qui rend le son *kong* a une contenance de 81 pouces; or ce sont là les divisions du jour[1]. » Ce texte signifie que le tube harmonique pris pour point de départ de l'échelle des

[1] Lu li tché, 1re part., p. 11 r°: 其法以律起歷曰律八十一寸則一日之分也.

sons a une contenance de 81 pouces; en vertu des concordances numériques que les Chinois de l'époque des Han croyaient découvrir dans l'univers, ce nombre 81 leur paraissait convenir à toutes les unités de mesure; le jour, en particulier, fut divisé par eux en 81 parties égales. Aussi Pan kou, qui nous donne dans son histoire le calendrier des Han précisé et complété par les travaux de Lieou hiang (劉向) et de Lieou hin (劉歆), assigne-t-il au jour cette division en 81 parties; d'autre part il rattache l'étude du calendrier à celle des sons et traite de l'un et de l'autre sujet dans un seul et même chapitre, le *Lu li tché*. Se ma T'sien au contraire fait deux chapitres distincts du Traité des sons (*lu chou*) et du Traité du calendrier (*li chou*); c'est qu'en effet le calendrier dont il trace le tableau n'est en rien déterminé par la valeur numérique des tubes musicaux; lorsqu'il parle de quarts de jour, il exprime cette durée par la fraction $\frac{8}{32}$, ce qui prouve qu'il divisait le jour en 32 et non en 81 parties.

Ainsi, dans le calendrier de l'empereur Ou, la première année est celle qui est appelée *ping tse*, si l'on suit la notation de Pan kou, et le jour comporte 81 divisions; dans le calendrier des *Mémoires historiques*, la première année est *kia yn* et le jour comporte 32 divisions. Ce sont donc deux méthodes entièrement différentes.

Maintenant, si le calendrier des *Mémoires historiques* n'est pas le calendrier des Han, peut-on aller plus loin et déterminer ce qu'il est?

Un passage de Se ma T'sien donne à entendre que ce calendrier existait dès le temps de l'empereur Tchoan hiu, qui, d'après la chronologie du T'ong kien kang mou, aurait régné de 2514 à 2434. « Après la mort de ce souverain, lisons-nous dans les *Mémoires historiques*, les restes intercalaires furent brouillés; le commencement du premier mois (*meng tseou*) se perdit; la constellation Cho t'i ne fut plus enregistrée; les nombres du calendrier tombèrent dans le désordre[1]. » On peut inférer de ce passage que l'empereur Tchoan hiu observait la constellation Cho t'i, qu'il fixait l'époque *meng tseou* et qu'il savait pratiquer la méthode des intercalations. Le calendrier de Se ma T'sien remonterait donc jusqu'à Tchoan hiu.

Cette présomption est confirmée par un passage du *Ta yen li i* dont l'auteur est le fameux moine I hing qui s'illustra sous la dynastie des T'ang par ses travaux sur le calendrier. I hing, citant un ancien commentaire du chapitre Hong fan du Chou king, dit : « Le calcul du calendrier commence avec l'année du grand commencement de l'antique origine de Tchoan hiu; cette année est Ngo mong Cho t'i ko; le mois étant *pi tseou*, le premier jour du mois qui est le jour *ki se* est l'époque où commence le printemps[2]. » Ainsi la première année et le premier mois

[1] Li chou, p. 2 v°: 閏餘乖次孟陬殄滅攝提無紀曆數失序.

[2] Ce passage est rapporté par Wang Yng liu (王應麟) dans

de Tchoan Hiu coïncident avec le commencement du calendrier de Se ma T'sien. Il reste à montrer qu'il en est de même pour le premier jour. Or Se ma T'sien dit : « La première année du grand commencement est Yen fong Cho t'i ko ; le nom du mois est *pi tseou ;* lorsque la suite des jours atteint *kia tse*, c'est le premier jour du mois et au milieu de la nuit a lieu le solstice d'hiver[1]. » Mais l'intervalle entre le premier jour du premier mois où commence le printemps et le premier jour du onzieme mois où se produit le solstice d'hiver est, en admettant que la lunaison ait une durée de 29 jours et $\frac{499}{940}$, donné par la formule :

$$\left(29+\frac{499}{940}\right)\times 10 = 295+\frac{290}{940} = (4\times 60) + 55 + \frac{290}{940}.$$

Dès lors, si le premier jour de l'année est ki se (己巳), on voit, en se rapportant au tableau du cycle sexagésimal, que 56 jours plus tard, ce sera le jour *kia tse ;* le solstice d'hiver, étant à $(4\times 60)+56$ jours

son K'uen hiué ki wen (困學紀文) (Cf. Wylie, p. 129), ch. IX, p. 20 r°. 禺按大衍歷議云洪範傳曰歷記始於顓頊上元太始閼蒙攝提格之歲畢陬之月朔日己巳立春. Il faut admettre que dans le texte, Ngo mong (閼蒙) est l'équivalent de Ngo fong (閼逢) que donne le Eul ya, et par suite de Yen fong (焉逢) que donne Se ma T'sien.

[1] Li chou, p. 5 r°. 太初元年歲名焉逢攝提格月名畢聚日得甲子夜半朔旦冬至.

à partir du commencement de l'année, tombera donc sur le jour *kia tse* et ce jour ne sera le premier du onzième mois que si le premier jour de l'année est le jour *ki se*. Ainsi le texte du commentaire du Hong fan prouve que le point de départ du calendrier de Se ma T'sien est le début du règne de Tchoan hiu.

Nous arrivons à la même conclusion par un argument d'un autre genre. La première année du calendrier des *Mémoires historiques* est *kia yn;* or les Annales écrites sur bambou (竹書紀年) nous apprennent, d'une part, que la première année de l'empereur Yao fut l'année *ping tse* (丙子); d'autre part, que le prédécesseur de Yao, Ti k'ou, régna 63 ans, et que le prédécesseur de Ti k'ou, Tchoan hiu, régna 78 ans. Avec ces données nous constatons, en nous référant au tableau du cycle sexagésimal, que la première année du Tchoan hiu est l'année *i mao* (乙卯). Mais, comme sous les Han antérieurs, la notation chronologique est en retard d'un terme sur la notation actuelle, cette année était *kia yn* (甲寅) pour Se ma T'sien. Ainsi le calendrier qui prend pour point de départ l'année *kia yn* est celui qui commence avec le règne de l'empereur Tchoan hiu.

Ce n'est pas à dire cependant que le calendrier des *Mémoires historiques* et que la chronologie des Annales écrites sur bambou datent en réalité de l'empereur Tchoan hiu; ce personnage est trop légendaire pour qu'on puisse rien connaître de précis à son sujet. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que Se ma T'sien et l'auteur des Annales écrites sur bambou

se réfèrent tous deux à un même système chronologique qui assigne pour origine au calcul des temps l'année présumée de l'avènement de Tchoan hiu. Il importe donc de déterminer à quelle époque ce système fut en vigueur et quelle antiquité probable on peut lui attribuer.

Nous avons établi qu'il n'est pas la méthode inaugurée en 104 av. J.-C. par l'empereur Ou. Il n'est pas non plus le calendrier dont se servaient les premiers souverains de la dynastie Han et les T'sin; en ce temps, en effet, le solstice d'hiver tombait dans le mois *hai* (亥), qui est le dixième de l'année; or Se ma T'sien fixe le solstice d'hiver au premier jour du onzième mois, c'est-à-dire du mois *tse* (子). Mais, avant les T'sin, nous ne trouvons aucun témoignage authentique qu'il y ait eu plusieurs systèmes de calendriers. D'une manière générale, on peut dire que le commencement du calendrier dans la plus haute antiquité est le mois *yn* (寅), que sous les Yn et les Tchou c'est le mois *tse* (子). Cette différence cependant n'est qu'apparente. Le commencement du calendrier est pour les Chinois un commencement naturel, c'est le premier mois du printemps où toute vie semble renaître; les empereurs de l'âge héroïque et la dynastie des Hia se contentèrent de ce principe. La dynastie des Yn développa ce système rudimentaire en cherchant à prédéterminer l'époque assez indécise des premiers jours du printemps au moyen d'un phénomène physique plus précis. Elle choisit donc pour point de départ, non

de l'année, mais des calculs du calendrier, le solstice d'hiver qui arrivait environ deux mois avant le premier mois *yn* (寅), c'est-à-dire pendant le onzième mois, *tse* (子). Toutefois les lunaisons et les années ne peuvent s'accorder que si l'on tient un compte rigoureux des lunaisons intercalaires; à plusieurs reprises on perdit, sous ces vieilles dynasties, les notions directrices qui servaient à dresser le calendrier et, par suite de ces erreurs, on vit le solstice d'hiver tomber sur le douzième mois ou sur le dixième, et les mois dits de printemps être des mois d'hiver. Mais dès que l'écart devenait trop sensible, on rétablissait de force l'ordre en ajoutant au besoin deux ou trois mois intercalaires à la fois; grâce à ces coups d'état, la méthode restait au fond toujours la même. Or c'est cette méthode que nous trouvons dans le calendrier de Se ma T'sien; le premier mois est le début du printemps et il est fixé d'avance par le solstice d'hiver. Il n'y a rien dans ce système qui ne puisse être reporté à une date aussi reculée que la dynastie des Yn; il nous est interdit cependant de remonter plus haut puisque, sous la dynastie des Hia, on ne pratiquait pas encore l'observation du solstice d'hiver. Il est donc permis de dire que le calendrier de Se ma T'sien est, dans ses lignes principales, le calendrier des Yn[1].

[1] Les critiques chinois désignent eux-mêmes sous le nom de calendrier des Yn le calendrier qui commence à l'année *kia yn*. Ainsi Sin fa, dans le T'ien yuen li li kiuen chou (1re part., ch. VI, p. 15 r°), cite la phrase suivante du Héou han chou : « Le calen-

Une dernière difficulté reste à expliquer : comment se fait-il que Se ma T'sien ait conservé ce débris de l'antiquité dans son histoire, au lieu d'y publier le calendrier des Han ?

Malgré la réforme de l'empereur Ou, le calendrier des Yn ne tomba pas aussitôt en désuétude ; il était bien connu au temps même de Pan kou, et, dans son *Lu li tché*[2], celui-ci rappelle à plusieurs reprises les dates de ce calendrier qui est en retard d'un jour sur le calendrier T'ai t'chou.

Ce même chapitre du T'sien Han chou nous donne une indication plus précieuse encore : sous le règne de l'empereur Tchao (86-73 av. J.-C.), un certain Tchang Cheou wang (張壽王), qui doit avoir été le successeur immédiat de Se ma T'sien dans la charge de grand astrologue, se fit remarquer par la campagne qu'il mena contre le calendrier de l'empereur Ou ; il prétendait lui opposer son propre système : « Le calendrier de Cheou wang, ajoute Pan kou, était le calendrier des Yn, tel que s'en servaient les grands astrologues de la cour. » Le calendrier des Yn était donc resté, malgré les innovations, le texte sur lequel s'appuyaient les astrologues pour s'acquitter des devoirs de leur charge. Cette remarque s'ac-

drier *kia yn* concorde avec les dates que donne K'ong tse » ; et il ajoute « le calendrier *kia yn* est le calendrier des Yn ». 後漢書曰甲寅曆于孔子時效甲寅曆即殷曆也.

[1] T'sien Han chou. Lu li tche, 1re part, p. 12 r° : 壽王曆迺太史官殷曆也.

corde bien avec le sens cabalistique que nous ont paru renfermer les mystérieuses formules du calendrier des *Mémoires historiques* et avec les oracles que Se ma T'sien prétend tirer des diverses positions de la planète Jupiter. Le calendrier des Yn était resté le formulaire de l'astrologie et c'est pourquoi le grand astrologue Se ma T'sien l'a consigné dans son livre.

En conclusion, le calendrier dont le tableau est exposé dans le *li chou* de Se ma T'sien est le calendrier des Yn; cependant, comme cette très antique origine avait fait oublier le sens véritable de la plupart de ses termes, on ne s'en servait plus que pour des pratiques divinatoires. C'est cette circonstance qui l'a fait durer; en tant que système scientifique, il était dépassé et il devait être promptement remplacé par le calendrier de l'empereur Ou; mais son obscurité même semblait cacher un sens plus profond que le calcul des temps et on conservait avec soin ses inexplicables formules. Il n'est pas rare dans l'histoire de l'humanité de voir ainsi des sciences surannées reparaître sous la forme de l'astrologie; c'est un des cas sous lesquels se présente cette « survivance dans la civilisation » dont Ed. Tylor a donné l'admirable théorie.

UN ANNUAIRE ASTRONOMIQUE BABYLONIEN

TRADUIT EN PARTIE EN GREC PAR PTOLÉMÉE,

PAR

M. J. OPPERT.

Parmi les textes juridiques et commerciaux du règne de Cambyse, publiés par le P. Strassmaier, se trouve, sous le n° 400, une tablette unique dans son genre. C'est une sorte d'annuaire astronomique, relatant les mouvements de la lune, les apparitions et disparitions héliaques des planètes, leurs conjonctions, et la mention de deux éclipses lunaires, visibles pendant cette année composée de treize mois synodiques : l'an 7 du règne de Cambyse, roi de Babylone et des pays.

Parmi des centaines de semblables documents, un seul a échappé à la destruction. Les deux éclipses lunaires, du 14 tammuz et du 14 tébet de l'an 7, sont celles du 16 juillet 523 avant J.-C. et du 10 janvier (julien) 522.

Neuf éclipses lunaires sont citées dans le livre célèbre de Ptolémée qui a dominé l'astronomie du

moyen âge et qui est désigné par le nom de sa traduction arabe, Almageste : c'est la *Σύνταξις μαθηματική* de l'astronome alexandrin. Lui aussi avait des centaines de documents analogues à sa disposition; il en a choisi neuf, et par une miraculeuse coïncidence, il se trouve parmi ces neuf données celle qui est relatée dans le document cunéiforme parvenu jusqu'à nous. Dans le chapitre XIV du V[e] livre, où Ptolémée traite de la grandeur apparente du Soleil, de la Lune et de leurs ombres, il mentionne la première des éclipses citée dans le texte babylonien, et il s'exprime ainsi :

> ... *τῷ ἔτει ζ̄ Καμβύσου, ὅ ἐσ7ι σκε̄ ἔτος Ναβονασάρου, κατ' Αἰγυπ7ίους Φαμενώθ, ιζ̄ εἰς τὴν ιη̄, πρὸ μιᾶς ὥρας τοῦ μεσονυκτίου, ἐν Βαβυλῶνι, ἐξέλιπεν ἡ σελήνη ἀπ' ἄρκτων τὸ ἥμισυ τῆς διαμέτρου.*

Dans l'an 7 de Cambyse, qui est l'an 225 de Nabonassar, dans le mois égyptien phaménoth, dans la nuit du 17 au 18, une heure avant minuit, heure de Babylone, la lune fut éclipsée, en commençant par le nord, de la moitié du diamètre.

Cette ère de Nabonassar est l'ère égyptienne de la période sothiaque ainsi que nous l'avons démontré, raccourcie de 575 ans. L'année sothiaque commence le 20 juillet 1322 avant J.-C. (— 1321, 8, 679). Le premier thot de l'an 576, ou l'an 1 dit de Nabonassar, tombe donc le 26 février julien de 747 avant J.-C. (— 746, 9,254). L'an 800 de la période sothiaque, qui est l'an 225 de Nabonassar, commença le 1[er] janvier 523 avant J.-C. Le 17 phaménoth au

197ᵉ jour tomba donc le 16 juillet. L'éclipse eut en effet 6 doigts selon Pingré, 6,1 selon Oppolzer; la moitié du diamètre, et son milieu, après une demi-durée de 76 minutes, eut lieu à Babylone, à $11^h\ 51^m$ selon Pingré, à minuit selon Oppolzer.

L'autre éclipse eut lieu le 14 tébet de l'an 7, le 10 janvier 522 avant J.-C., et fut d'une totalité exceptionnelle, de 22 doigts. Elle commença selon Oppolzer à $2^h\ 1^m$ à Babylone, et dura $5^h\ 34^m$; selon Pingré elle commença à $3^h\ 6^m$. Si Ptolémée l'avait notée, il l'aurait placée le 10 thot l'an 226 de l'ère égyptienne de Nabonassar, tandis que le comput chaldéen l'aurait, avec raison, mise encore en l'an 225.

Voici maintenant le texte et sa traduction. C'est dans l'œuvre d'Hipparque que Ptolémée puisa ses informations et le plus grand astronome de l'antiquité eut à sa disposition des savants babyloniens, qui connaissaient les cunéiformes bien mieux que n'importe qui de nous. Le texte assyrien est l'original que Ptolémée a utilisé :

Sanat 4 Duzu musa 14, 1 $\frac{2}{3}$ kaśbu lilati kuni sinu

attalu tillabiku issakan iṣi irihi sutu izzaz

Ṭebitu musa 14 2 $\frac{1}{2}$ kaśbu musu ana nūri irihi sinu

attalu tillabiku issakan eltanu u sutu idiru izzazu.

L'an 7, dans la nuit du 14 tammuz, 1 dihorie $\frac{2}{3}$ (3^h 20^m) après la nuit tombante, la lune fut éclipsée. Dans le maximum de l'éclipse la moitié du diamètre fut invisible, entamé par le nord.

Dans la nuit du 14 tébet, à deux dihories et demie (5^h) avant le matin, diamétralement (totalement) la lune fut éclipsée. Dans le maximum de l'éclipse le midi et le nord furent absolument invisibles.

Guidés par le texte grec de Ptolémée qui fait l'office d'une *bilinguis*, nous retrouvons, dans les éléments du document assyrien, le sens qui sans cela aurait été contesté. Comme Hipparque a réduit, avec une admirable précision, la date babylonienne à sa date astronomique, il a exprimé 3 heures un tiers après la nuit par 1 heure avant minuit. La nuit arrivant, à 32° de latitude boréale, 18 jours après le solstice d'été, à 7 heures, le commencement de l'éclipse se place à 10^h 20^m de Babylone et le milieu à 11^h 36^m.

Pour en finir avec quelques détails de grammaire nous ajouterons que le *mi du* est *lilatu humu* « le soir établi ». Le *ši* est l'abréviation usuelle de *imšidi* « nord ». Le signe *til* est l'abréviation du sumérien *tillabiḫu*, en assyrien *ana gamrisu;* souvent mentionné dans les actes de vente il signifie : « dans son état complet »; *iṣi iriḫi* désigne « la moitié du diamètre ». *Iṣi*, en l'hébreu חצי, *iriḫi*, probablement à lire idéographiquement, à moins que ce ne soit ירחי, de ירח, « lune », est le groupe exprimant le diamètre que nous retrouvons à sa place quand il s'agit, dans la ligne suivante, de l'éclipse totale du 14 tébet.

Alors tout le diamètre fut envahi, et bien au delà. L'éclipse commença par le midi et obscurcit totalement le nord. En effet, l'éclipse du 10 janvier 522 avant J.-C. était dans le nœud descendant, et le passage du nœud eut lieu pendant l'éclipse même : le sud-est fut donc entamé le premier. Dans le phénomène cité par Ptolémée, la lune était dans le nœud ascendant, au midi de l'écliptique et dans un point encore assez éloigné de l'intersection nodale. Donc le nord fut seul éclipsé, ἀπ' ἄρκτων, traduction du mot « nord » du texte.

A cette occasion nous devons faire nos réserves formelles contre la manière de traduire du P. Epping. La seconde ligne est rendue par *etc.*, ce qui nous paraît insuffisant; quant à l'éclipse du tébet, on lit avec étonnement :

Tebitu des Nachts vom 14 (9 janvier, -521) [le P. Epping compte des dates à partir de midi; pour nous c'est le 10] 2 *kasbu* et demi (5h) vor Sonnenaufgang (d. h. gegen 14^h 14^m) [semble une faute d'impression pour 14^h 4^m [1]], Mondfinsterniss (Anfang?)..... bei 10 Zoll bewolkter Himmel.

N. B. — Die Totalität wurde also (?) nicht beobachtet.

Mais avant « Mondfinsterniss », le texte nous fournit *irihi*, diamétralement, c'est-à-dire totalement; le P. Epping le saute sans rien dire, et prétend ensuite

[1] Et même 7^h 4^m du matin est encore quelques minutes trop tard. Le 4 janvier grégorien, le soleil se lève à 7^h 14^m, pour les latitudes de l'Europe la plus méridionale, c'est-à-dire pour les lieux d'une latitude boréale de 37° 5′ : car cos 71° 36′ cot 22° 45′ = tg. 36° 40′.

que, « par conséquent, la totalité n'avait pas été observée [1] ». Les deux termes *uru u ši* signifient pour tous les assyriologues « sud et nord ». Les points mis par le savant jésuite indiquent le signe qu'il traduit pourtant par « sud » ailleurs (Zt. A., t. IV, p. 78), ainsi qu'à la même place citée (*loco cit.*), il traduit parfaitement *ši u mar* par « et nord et ouest ». Dans la phrase n° 11 des textes arsacides : [illegible], *ultu iltani u sadī ana sute u aḫarri* « de sud et est (sud-est) à nord et ouest (nord-ouest) », le P. Epping traduisait : « *südlich* von der Ecliptik 10 Minuten vor Sonnenaufgang. Nördlich und westlich κ. τ. λ. » Donc partout où une traduction qu'il peut faire conduit à des résultats dont notre collaborateur ne veut pas, il y a toujours un intervalle de « 10 minutes », au lieu de la copule modeste « et ». Et pourquoi donc dix minutes, et non pas dix heures ou dix dihories?

Le signe [illegible] est généralement un terme astronomique, et la phrase lunaire ne veut pas dire : « *bewölkter Himmel* ». Il est exprimé dans la table lunaire pendant le mois de nisan seul, et sous-entendu dans la suite. Il y aurait donc eu, dans le mois de nisan seul, un « ciel nuageux », ce qui est contraire aux faits météorologiques de la plaine de Babylone. Au mois d'avril et au commencement de mai, il y a déjà dans ces contrées un ciel d'airain. Ici le signe

[1] Cette « non-observation » de la totalité doit pourtant étonner tout le monde : les Chaldéens avaient bien vu, six mois auparavant, que la lune était obscurcie de moitié.

dir a la valeur d'*adaru* « manquer », comme *da* celle de *nazazu* « disparaître ». Il y a *idiru izzazu* « manquèrent, disparurent ».

Heureusement que dans ce passage, la traduction vraie et « verbale » ne peut pas être repoussée par les astronomes. Que le P. Epping me permette de lui dire que ce qu'il appelle « traduction selon les faits » (*sachliche Uebersetzung*) mérite le mot de « traduction fausse » (*falsche Uebersetzung*).

Il existe des listes de planètes, toujours uniformes, que j'avais cru pouvoir fixer ainsi : Lune, Soleil, Mercure, Vénus, Saturne, Jupiter, Mars. Cette suite était très rationnelle, car les planètes étaient rangées suivant leur distance supposée de la Terre. La troisième planète était nommée « satellite du jour levant »; elle s'appelle aussi *Sakvesa*, et Hésychius nous dit que Σεχές était le nom de Mercure chez les Babyloniens. D'autre part, la sixième planète est « le Héros »; elle est toujours associée à Saturne que j'avais assimilé à cet astre à cause de sa dénomination assyrienne *kaivanu*, qui est encore le nom de cette étoile chez les Mandéens.

Malgré ces indications si plausibles, je dois me ranger aujourd'hui à l'opinion du P. Epping, qui intervertit l'ordre de ces deux planètes, en mettant Jupiter à la troisième et Mercure à la sixième place. Plus que par les calculs, c'est par le texte que je suis obligé d'adopter cette permutation. Dans la tablette, on parle des planètes *Sakvesa*, Vénus, Saturne et Mars. Jupiter ne devait pas manquer. De

plus *Sakvesa* se trouve en août dans la Vierge, et en janvier dans la Balance, ce qui est impossible pour Mercure. D'autre part, le « Héros », placé entre Saturne et Mars, n'est pas l'objet d'une observation spéciale, ce qui ne saurait étonner pour une planète difficilement visible. Elle ne paraît dans notre texte que dans le voisinage de la Lune à la néoménie, et de Vénus. Nous devons donc accepter l'interversion proposée par le P. Epping, et lui donner raison sur ce point, quelque difficile que demeure l'explication de la suite des planètes dans les listes, de la glose d'Hésychius, et de l'épithète qui ferait de Jupiter le « satellite du jour naissant ».

Nous aimons à rendre cette justice au P. Epping qu'il a pu prouver définitivement, malgré sa contradiction antérieure[1], mon assimilation de la planète de Mars. Nous devons aussi faire remarquer que le

[1] Au Congrès des Orientalistes de Berlin, (1881), le P. Epping, par l'organe du P. Strassmaier, contesta mes assimilations de Mars et de Jupiter qu'il voulait faire permuter. Ce n'est que plus tard qu'il substitua Mercure à Jupiter, et qu'il conserva celle de Mars. Mais le P. Epping a tort, s'il croit savoir « maintenant » que *Anu* est Mars, et s'il corrige (A. B., p. 185) ma traduction de Saturne. *Nivitanu* est Mars, mais *Anu* « le ciel, le père des dieux », est assimilé au grec Κρόνος, qui est Saturne. Le métal d'Anu est le plomb, et le fer est exprimé par l'idéogramme qui indique le dieu des combats. Le P. Epping me cite quand il me croit en faute, c'est son droit. Mais je désirerais fort que le savant jésuite ne joigne pas mon nom à d'autres érudits, en disant que sur cette science avaient écrit MM. Oppert, X et Y, aux écrits desquels il renvoie le lecteur. Ledit lecteur n'est pas informé que le P. Epping accepte l'opinion de M. Oppert et rejette celle de MM. X et Y. Ce sont là des choses que j'aimerais mieux ne pas relever.

P. Epping a bien fixé l'assimilation de signes zodiacaux, grâce aux textes instructifs que lui seul possédait. Nous devons attribuer aux autres ce qui leur appartient, pour que nous puissions réclamer la même justice de la part de nos disciples et de nos collaborateurs.

Nous pouvons maintenant d'après les textes fournir les preuves suivantes en faveur de cette permutation.

La découverte de la vérité scientifique, quelque tard qu'elle se fasse jour, est toujours très instructive pour ceux qui tirent des conclusions fausses de quelques faits sans importance et qui, avec une opiniâtreté digne d'une meilleure cause, ne démordent pas, malgré les preuves qu'on amoncelle pendant des années pour les convaincre de leurs erreurs. Il n'existe pourtant pas une seule de ces théories malsaines et blessantes pour le sens commun du lecteur, qui ait été exposée avec un ensemble d'allégations aussi probantes que dans celles que nous avons produites. Et cependant l'assimilation du groupe *lubat guttam* avec Mercure se prouve par une série de considérations qui mettent à néant nos développements anciens. Déjà, en 1871, nous avions allégué dans le *Journal asiatique* (VIII, 445), la glose (R. II, 26, 26) qui explique cet idéogramme par « ligne dans le ciel », *pidnu sa samē*. Or, cette ligne n'est pas l'écliptique, comme nous croyions, mais tout simplement l'*horizon*. L'étoile « de l'horizon[1] » est justement cette

[1] L'étoile « de l'horizon » est nommée *Sukudu*, mot assyrien d'origine sumérienne, dans lequel il y a évidemment le sumérien

planète qui ne s'élève jamais très haut, parce qu'on ne peut l'apercevoir que dans les rayons du soleil levant ou couchant. Cette explication du groupe par « horizon » est rendue certaine par une glose très curieuse (R. V, 31) :

Kala musu la utaddi kal musi ul izzazi assu ilu guttam. (L'étoile) qui, durant toute la nuit ne se lève pas, qui durant toute la nuit ne se couche pas, voilà (l'étoile) du dieu de l'horizon.

Sigan sa nimeki : (an) guttam ki kakkabu sa innamru. Interprète des secrets : l'étoile de l'horizon comme l'étoile qui paraît [près de l'horizon].

Ce fait est absolument exact pour Mercure, qui pourtant n'est pas la seule étoile désignée sous le nom d'étoile de l'horizon. Des astres différents dont la non-identité est démontrée sont néanmoins souvent ainsi appelés : ce sont donc des étoiles qui ne se lèvent ni ne se couchent, c'est-à-dire circompolaires. En même temps, Mercure est assimilé, par l'astrologie chaldéenne, à toutes les étoiles qui paraissent seulement très peu au-dessus de l'horizon comme le sont les astres voisins du pôle austral, tels que anope et Acharnar, et comme l'étaient pour la Chaldée dans les temps antiques la Croix du Sud ou le Sindebad et le Centaure.

Les étoiles circompolaires qui ne se lèvent ni ne se couchent font le tour du pôle au-dessus de l'ho-

guttam ou *guttav*. Ce terme de *Sukudu* est appliqué à *Kaksidi* également, dont le nom assyrien véritable est *Tartahu*.

rizon qu'elles touchent de plus ou moins près lors de leur passage inférieur au méridien. Elles aussi sont des astres de *guttam* et assimilées dans une glose à Mercure (R. II, 57, 44), quoique leur qualité d'étoiles fixes soit bien établie. Ce sont les étoiles *Gan-gusur, Sur-tam, Dilgan, Kakšidi, Entena-maslum, Mi-zibanitu.* Parmi ces astres, plusieurs sont assimilés. Dans *Kakšidi*, nous avons reconnu l'étoile polaire. Le curieux passage dont nous nous occupons confirme entièrement le bien fondé de notre assertion [1] que des hommes absolument incompétents ont par esprit de contradiction, voulu assimiler à Antarès ou même à Sirius (!), quoique les groupes affectés à ces étoiles soient depuis longtemps connus. Le *Kakšidi*, l'étoile « de la direction », était vers 4000 ans avant J.-C. à une déclinaison boréale de 60°; elle était donc encore circompolaire, tandis que dans les époques plus reculées, elle n'était plus qu'à 45°; elle disparaissait pour peu de temps sous l'horizon de la Chaldée. Le *Dilgan* est cité comme reparaissant au mois de nisan, probablement α du Phénix, une étoile australe, qui convient le mieux aux éléments du problème; l'astre était près de l'horizon et le *Dilgan*, prononcé *Ikū*, fut en outre, pendant beaucoup de temps, invisible à Babylone, car Jupiter est désigné [2] sous le nom de *Dilgan* de Babylone (R. III, 54, 4). Les autres étoiles citées comme

[1] Nos assimilations de *kakkab ban* à Sirius, et de *gir* à Antarès, viennent d'être adoptées aussi par le P. Epping.

[2] M. Bosanquet d'Oxford avait cru voir dans le *Dilgan* la Chèvre

horizontiques sont la grande étoile α de la Grande Ourse, le Dragon, Cephée Cassiopée, et jadis aussi la Lyre Vega[1]. Et comme le *Kakside* est circompolaire au dire des Chaldéens, il ne pouvait pas se lever, ni héliaquement, ni autrement. Le verbe *napah*, « qui est employé en parlant de cet astre, ne peut

α Aurigae. Mais cet astre n'a jamais été dans les catégories que fixe le texte cunéiforme; son apparition héliaque au mois de nisan ne saurait seule prévaloir contre la difficulté signalée. Ainsi sont forcément exclues pour le *Kaksidi* toutes les étoiles qui, comme Sirius et Antarès (!), ne sont ni circompolaires ni australes, et qui, dans l'antiquité avaient une déclinaison boréale ou australe de moins de 55°.

Par contre, l'α du Phénix, qui a une latitude australe de 40° 30′ et aujourd'hui (1890) une longitude de 44°, était dans le colure du Capricorne vers 2408 av. J.-C. Il avait alors une déclinaison australe de 64°, il était donc invisible au nord de 26° de la latitude terrestre boréale. Vers 1460, il commença à poindre sur l'horizon de la Chaldée, et seulement dans la première moitié du xᵉ siècle avant l'ère chrétienne, il fut visible à Babylone. Tout cela correspond aux données du problème, et l'étoile du Phénix semble être l'étoile de *Dilgan*. La seule objection qu'on pourrait faire, c'est que cet astre ne s'élevait héliaquement que vers le commencement de mai, un peu tard pour le nisan. Nous avons donc pensé à l'α de la Grue qui a une latitude australe de 33° et qui, vers 2350, était dans le colure du Capricorne et ne se levait que d'un degré et demi environ sur l'horizon de Babylone : il reparaissait en mars.

Quant au *Kaksidi*, désigné comme étoile des Phéniciens tout comme *Dilgan*, une seule étoile en dehors de l'α du Dragon qui est dans la catégorie de la Polaire, pourrait être substituée et c'est Canope. Cette possibilité, d'ailleurs très petite, changerait naturellement la traduction du passage cité; mais c'est très invraisemblable.

[1] Cette étoile, qui un jour sera près du pôle boréal, n'était plus circumpolaire pour Babylone depuis le sixième millennium avant l'ère chrétienne.

donc pas dire se lever »; il ne peut donc, en outre, être question « des jours » où se lèverait « une étoile qui ne se lève jamais, mais bien des mers où l'étoile polaire est élevée au-dessus de l'horizon »[1].

Voilà ce que nous avions à dire au sujet de Mercure.

La tablette dont nous donnons la traduction débute par des observations des apparitions, levers, couchers, oppositions et disparitions de la lune. Ce sont des chiffres suivis souvent de leurs subdivisions sexagésimales. On en trouve d'analogues dans les tablettes des Arsacides, quatre siècles plus tard. Le P. Epping a tenté d'interpréter ces nombres, en les réduisant en minutes, avec une précision qu'on ne pourrait supposer aux contemporains de Cambyse. Ces indications sont suivies des signes *na*, abréviations pour *namaru*, dans le sens de « visibilité, apparition » de *su*, idéogramme pour *eribu* « coucher », *lal*, idéogramme pour « opposition », *sitqalu* « opposition lors de la pleine lune », *mi iklitu* « obscurité après la pleine lune », où pour les Hindous commence le *kālapaksha*, ou « la moitié noire ». Il y a en

[1] Il s'agit du passage d'un texte, où il est dit que les Assyriens pêchaient dans les mers où le *kaksidi* s'élève haut sur l'horizon, ce qui ressemble au cuivre. J'ai cru y voir l'ambre et une indication sur les caravanes terrestres qui cherchaient le succin sur les bords de la Baltique. Le mot *ērū* sert aussi pour désigner « la pierre des bracelets ».

L'étoile α de la Petite Ourse, qui sera toujours circompolaire pour l'horizon de Paris, ne l'était pour Babylone que depuis 4100 av. J.-C. Vers l'an 1000, elle avait la même déclinaison de 72° que l'hélice de la Grande Ourse.

IMPRIMERIE NATIONALE.

outre des signes sous-entendus et notés seulement dans l'énumération des phénomènes arrivés au mois de nisan, tels que *si*, la réapparition de la lune après la néoménie, *tab*, expliqué par *ḥamaṭu* « poindre », et *div* qui indique la phase lunaire, exprimée par *nipha* « le comble » soit de l'obscurité, soit de la lumière : ces *nipḫi* ou « combles » sont opposés aux *riba* « les quarts ».

Mais ce qui est surtout énigmatique, ce sont les nombres entiers et leurs coefficients. Quelquefois ce sont des heures qui doivent être sous-entendues; d'autre part, ce sont les *u'* ou disques lunaires ou solaires, ou bien des heures qui équivalent à peu près aux *u* ou empans. Les heures sont quelquefois comptées à partir de midi, quelquefois à partir du coucher du soleil, mais ces différentes appréciations sont constantes pour le même ordre d'idées. Mais, pour être dans le vrai, le problème n'est pas encore résolu dans son entier, et rien ne justifie mieux notre doute à ce sujet que les traductions des tablettes arsacides que le P. Epping a tentées. Il n'a traduit que le mois de nisan d'une seule année, et, pour la tablette de Cambyse, il a renvoyé les lecteurs de la *Zeitschrift für Assyriologie* à son livre intitulé : *Astronomisches aus Babylon*.

Dans cet excellent travail, on lit (p. 152), pour traduire les signes assyriens : 20° 30′ *tal*.

Am 1 des Abends ist die Mondsichel 2° 30′ (44′) [faute d'impression pour 1h 22m] sichtbar vollständig.

Est-ce que c'est une faute d'impression pour « voll-

ständig sichtbar »? On ne comprend rien, ni des degrés ni de la rédaction en minutes temporaires; d'ailleurs (44') est une faute.

Nous proposons simplement :

Le 1er nisan (la lune) reparaît 23^h 30^m (après la néoménie).

Puis on lit : 121 10 *šu;* 12 8,40 *lal.* Le P. Epping traduit :

Am 13 geht der Mond 10° 10' [le texte porte 1,10] (4^m 40) vor Sonnenaufgang unter : aber am 13. 8° 40' (34^m 40) vor Sonnenuntergang auf, etc. Nous traduisons :

Le 13 (la lune se lève) 1^h 10^m avant le coucher (du soleil); le 13, 8^h 30^m (après midi), opposition (pleine lune).

D'après les propres calculs du P. Epping (A. B., p. 18), la pleine lune du 13 nisan de l'an 189 arriva le 6 avril à 7^h 11^m du soir. Le reste est à l'avenant : le texte de l'an 189, nisan ferait ainsi : 26 15 *kur.* Le P. Epping traduit :

Am 26 des Morgens ist die Mondsichel noch 15° (1^h) sichtbar. Nous proposons :

Le 26 (la lune) rejoint (le soleil, c'est-à-dire disparaît) à 15 heures

Le signe *kur* est *kašadu* « trouver, rejoindre », qui se trouve souvent dans les textes astrologiques, mais la question se pose autrement pour ceux de Cambyse. Tandis que dans les documents plus récents le chiffre mis après la date ne dépasse jamais 24, le texte perso-chaldéen nous donne généralement un nombre supé-

rieur, et le mot *kur* manque. Au contraire, notre tablette porte pour le mois de nisan.

28 *dir ina* 16, tandis que nous lisons pour le mois de marhesvan : 26 26. La 26e heure du 26 serait la seconde du 27. Il y a donc autre chose à comprendre dans ces données, et nous croyons qu'il faut traduire :

Le 28 nisan, disparition *Vadir* égal à *adaru* 16 heures (avant la néoménie).

Les calculs confirment notre traduction.

Mais, nous le répétons, le problème n'est encore nullement résolu dans son ensemble, et il se peut très bien que pour les données lunaires, une solution très simple à comprendre[1] résoudrait toutes les questions.

Le premier jour du mois dans le calendrier chaldéen est marqué ou par 10 ou par 30. Dans le premier cas, le mois précédent n'avait que 29 jours, et

[1] Ce sont sans doute ces difficultés qui ont engagé le P. Eppin à ne pas insister sur une traduction de cette partie du texte. Même une *sachliche* traduction était impossible. Ce serait ici le 28, à 16 ou 1° 4′, que la lune avait encore été visible avant de disparaître. La réduction du degré à 4 minutes de temps nous paraît indiquée pour les ascensions droites et les longitudes terrestres, mais elle est hors de propos quand il s'agit du cours de la lune, et astronomiquement fausse. Le degré pour le mouvement de la lune n'est pas de 4 minutes, mais d'une heure et trois quarts, en moyenne, et comme c'est une moyenne en réalité fort variable, personne n'a songé à convertir les degrés parcourus par la lune en minutes temporaires.

le 30 était ce que les Grecs appelaient ἕνη καὶ νέα « vieux et neuf »; dans le second cas, le mois précédent a ses 30 jours pleins. Nous admettons donc la date du P. Epping pour le 1 nisan de l'an 7; c'est le 6 avril 523 avant J.-C.[1].

Ce fait découle de l'éclipse du 14 ṭammuz qui eut lieu le 16 juillet de cette année. Cambyse mourut au mois de nisan de son année 9 au plus tard, c'est-à-dire en avril 521 avant J.-C.; le mage faux Smerdis était déjà roi depuis le mois de mars, et régna jusqu'en octobre de la même année. Darius, dont les documents descendent jusqu'à l'élul de sa trente-sixième année, régnait donc encore en septembre 485 avant J.-C.; mais il a dû mourir bientôt après, car la guerre de Salamine était déjà terminée le 2 octobre 480, date de l'éclipse solaire citée par Hérodote.

Le règne de Cambyse à Babylone remonte jusqu'en septembre 530; Cyrus vivait encore en décembre 529 (voir Str. Camb. n° 81). Le premier document de Cyrus daterait, par conséquent, du mois d'octobre 539, où Nabonid régnait encore, selon la chronique acceptée jusqu'aujourd'hui. La discussion des difficultés que soulève cette question devra être réservée à un autre travail : il nous a paru utile d'indiquer dès aujourd'hui la découverte importante qui consiste dans la fixation définitive des

[1] En effet, $29 + 29 + 30 + 14 = 102$; $197 - 102 + 1 = 96$, le 6 avril.

règnes de Cambyse et de Darius, et qui confirme les données reçues même dans les livres d'école.

Nous faisons maintenant suivre la première *traduction* intégrale du texte :

TEXTE DE CAMBYSE

(Strassmaier), n° 400.

An 7 de Cambyse, roi de Babylone, roi des pays.
Nisan, le 1er après la néoménie la lune reparait
dans l'heure.....après le lever du soleil (le passage est mutilé)
la nuit du 13, phase; à 9 heures, opposition (pleine lune)
le 13, 2 heures après le coucher du Soleil
dans la nuit du 15, changement à 8h 30m, obscurité
le 15, 7,40, lever
le 28, changement, disparition 16 heures (avant la néoménie)
Iyar, le 30, à 20,3 (visible)
le 12, à 8,20, coucher
la nuit du 14, à 1, opposition
le 14, à 1,40, lever
la nuit du 15, à 14,30, obscurité
le 27, 21 heures (avant la néoménie), disparition
Sivan 30, à 18,30 visible
la nuit du 14, 9,30, opposition
le 14, à 4 heures, coucher
la nuit du 15, à 5, nuit
le 14, à 8,30, lever
le 27, à 24, disparition
Tammuz, le 1er, à 27, visible
le 13, à 11, coucher
la nuit du 14, à 4, opposition
la nuit du 15, à 8,30, nuit
le 27, à 15, disparition
Ab, le 30.....

le 14, à 3,30, coucher

. . . .

la nuit du 15, à 2 . . . . .

le 15, à 11, lever

la nuit du 16, à 7,30, nuit

le 27, à 22,30, disparition

Elul, le 1er, à 15,40, visible

le 13, à 11, coucher

le 14, à 4, lever

la nuit du 15, à 1,20 opposition

la nuit du 16, à 8,30, nuit

le 28, à 1,5, disparition

Tisri, le 1er, à 16,40, visible

le 13, à 6,30, coucher

la nuit du 14, à 7,30, opposition

le 14, à 12, lever

la nuit du 15 à 3, nuit

le 18, à 22, disparition

Marhesvan, le 30, à 12,40, visible

le 13, à 15, coucher

le 14, à 5, lever

le 15, à 1, opposition

la nuit du 16, à 14, nuit

le 26, à 26, disparition

Cislev (détruit)

Tébet . . . . . .

la nuit du 14, à 5 . . . . .

la nuit du 15, à 10,30, nuit

le 27, à 24, disparition

Sebat, à 22, visible

la nuit du 13, à 17 (?) 30, opposition

le 13, à 4,40, lever

la nuit du 14, à 1,40, nuit

le 14, à 7 heures, lever

le 27, à 27, disparition

Adar, le 30, à 15,30, visible
le 12, à 10,30, coucher
la nuit du 13, à 5,20, opposition
le 13, ni coucher ni lever[1]
la nuit du 14, à 10, nuit
le 26, à 23, disparition; reparaît le 27, à 12
Véadar, le 1er, à 19, visible
la nuit du 13, à 2,30, opposition
le 13, à 5,20, coucher
la nuit du 14, à 3, nuit
le 14, à 5,40, lever
le 27, à 21, disparition.
(En marge, quelques remarques illisibles.)
L'an 7, le 22 ab (22 août, –522).

Jupiter disparaît (héliaquement) en avant de la Vierge *Kihal*).

Le 22 elul (21 septembre), il reparaît en arrière de la Vierge.

Le 27 tébet (23 janvier, –521), il s'avance en avant de la Balance (*Nur*).

Il y a un second adar (13e mois). L'an 8, le 8 iyar (19 mai), il rétrograde au-dessous de la Vierge.

Le 4 elul (21 septembre, –521), il disparaît en arrière de la Balance.

L'an 7, le 10 sivan (12 juin), Vénus disparaît dans la tête du Lion.

Le 27 sivan (29 juin), à l'est (le matin), elle reparaît au-dessous du Cancer.

Le 8 adar (5 mars), au matin, elle disparaît en avant de la queue de *Me?*

[1] Cette indication pourra nous mettre sur la voie de l'explication des chiffres accompagnant les levers et les couchers. L'interprétation la plus naturelle est que la lune s'est levée et s'est couchée juste en même temps que le soleil s'est couché et s'est levé.

Il y a un second adar. L'an 8, le 13 nisan (6 mai), elle reparaît le soir au-dessous du Char (*Bencbola*).

L'an 7, le 3 elul (2 septembre), Saturne disparaît au-dessous de la Vierge.

Le 13 tisri (12 octobre), il reparaît en arrière de la Vierge.

Il y a un second adar. L'an 8, le 29 ab (16 septembre, -521), il disparaît.

L'an 7, le 28 iyar (1er juin), Mars se couche en avant des Gémeaux.

Le 13 elul (12 septembre), il reparaît dans le pied du Lion.

Il y a un second adar. L'an 8; le 12 ab (30 août, -521), il rétrograde.

L'an 9, le 9 iyar (20 mai, -520), il disparaît en arrière de Régulus.

L'an 7, le 1er tammuz (3 juillet), la Lune paraît 3 empans en arrière de Mercure.

Le 24 elul (23 septembre), Vénus paraît au-dessous de Mars (? un peu effacé).

Le 23 tisri (22 octobre), dans la Balance, Jupiter est en arriere de la Lune de 3 empans.

Le 29 tisri (28 octobre), dans la Balance, Vénus, du côté du nord, touche de 2 doigts à Jupiter.

Le 12 tisri (11 octobre), Saturne est en avant de Jupiter d'un empan.

Le 11 tisri (10 octobre), Mars est en avant de Jupiter de 2 dixièmes d'empan.

Le 2 marhesvan (22 octobre), Saturne passe au-dessous de Vénus de 7 dixièmes (d'empan).

Le 5 tébet (3 janvier), Mercure est près de Vénus d'un demi-empan.

L'an 7, dans la nuit du 14 tammuz (16 juillet, -523), à une dihorie et deux tiers ($3^h 20^m$) après la nuit tombante. la Lune

fut éclipsée. Dans le maximum de l'éclipse, la moitié du diamètre fut invisible, entamée par le nord.

Dans la nuit du 14 tébet (10 janvier, -522 avant J.-C.), à deux diboriès et demie avant le matin (5 heures), diamétralement (totalement) la lune fut éclipsée. Dans le maximum de l'éclipse, le midi et le nord furent absolument invisibles.

LES PRONOMS

DÉMONSTRATIFS ASSYRIENS *ŠÛ* ET *ŠÂŠU*,

PAR

M. FR.-V. SCHEIL.

Nul n'ignore qu'en assyrien, parmi les *pronoms personnels*, il y a des *pronoms séparés*[1] *sujets*, comme *anâku*, *atta*, *atti*, *šu*, *šî*, etc., et des *pronoms séparés régimes* comme *a'âši*, *i'âši*, *nâši*, *šâšu*, *šâša šâšunu*, etc.

Cette dernière classe est spéciale à l'assyrien. Les autres langues sémitiques ne la connaissent pas.

D'autre part, le pronom personnel séparé sujet de la 3e personne : *šû* au masc. sing., *šî* au fém. sing., peut aussi jouer le rôle d'un pronom demonstratif, fait qui se rencontre rarement dans les autres langues sémitiques.

L'assyrien lui réserve un sort en rapport avec son origine en ne l'employant qu'au cas direct, et il emprunte, ce que ne peuvent faire les autres langues sémitiques, à sa classe de *pronoms séparés régimes*, un démonstratif corrélatif à *šû*, spécial pour les cas *indirects : šâšu* (pron. pers. séparé régime de la 3e pers.).

[1] Ainsi appelés par opposition aux pronoms personnels *suffixes* regimes du verbe ou du nom *-šu*, *-ši*, *-ka*, *-ani*, *-ini*, *-kunu*, etc.

šû et *šâšu* sont dans le même rapport comme pronoms démonstratifs que comme pronoms personnels.

I

Exemples :

alu šû enah, I, 27, 2, 2;
alu šû labir, IV, 50, *a*, 1;
amelu šû ibaluṭ, IV, 29, *b*, 52;
tamdum šî galtat, IV, 26, *a*, 49, etc.

On pourra objecter :

alu šû aṣbat, V, 69, 21;
êkallum šî. . .arṣip, Assurn., II, 5;
alu šû ikšud, Chron., IV, 1;
êkallu šî ina labana aqṣur, Assurn., II, 134, etc.;
Enuma ašru šû ušalbaru, IV, 44, *Rev.*, 10.

Or précisément parce que dans ces exemples le régime placé avant le verbe est employé au *nominatif*[1], le pronom démonstratif suit la fortune du substantif et s'emploie pareillement non sous la forme *régime*, mais sous la forme *sujet;* loin de l'infirmer, ceci corrobore notre thèse.

Par conséquent, dans Z. A, IV, 290, Dupl. de I, 7, 8, f. on ne saurait lire avec M. Bezold *ṣîr bîti šu*, mais plutôt *ṣîr bîtišu* avec M. Delitzsch, *Gram.*, p. 198.

[1] Dans ces cas, l'esprit envisage réellement l'*objet* comme *sujet* en le soustrayant à l'index du verbe : « Cette ville, je (l') ai prise; urbs ista, (eam) cepi », et le vrai régime n'existe que mentalement.

La lecture *mâtu šû emid.*, II, 65, 26 peut se soutenir grammaticalement, mais l'analogie des deux exemples suivants indique plutôt un pronom possessif : V, 55, 41. *Šarru Elamti itemid mâtišu;* Assurb., II, 82, *Ultu Iakinlû šar Armadda emêdu mâtišu*, où *mâtu šû* serait fautif.

Le texte IV, 54, I, 12 est à lire ainsi : *Ana elî ša šarru bîlîa temê iškunannî umma : « Têm ša Arabi ma'a tašimmû šupra » alakti šî : « Ultu . . . ».* « Quant à cet ordre que le roi mon maître m'a donné : « Mande « tout ce que tu as entendu sur les Arabes, » telle est l'affaire : « Après que . . . . ».

Têmênališu de Sarg. Taur. 91 est simplement une faute pour *têmên aliya*, de même *ṭib mâtišu* (Asarhad. Prism. A et C, IV, 26) pour *ṭib mâtišunu.*

Ce sont les fautes les plus communes des inscriptions; on trouve :

al šarrutiya akšud pour *al šarrutiša*. . . (Salm. Mo., II, 90);

alânišu akšud pour *alânišunu akšud* (Salm. ob. 173);

uštešera kibsišunu pour *uštešera kibsišu* (Salm. Bal., V, 6; cf. *Ibid.*, VII, 3);

Asitâte ša qaqqadîšu . . . . . arṣip pour *asîtâte ša qaqqadè* ou *ša qaqqadêšunu* (Salm. Mo., II, 53), etc.

Dans *ina ûmešu, ina ûmêšu*, Chron., II, B. **22**; II, 66, 16, il n'est pas question du pronom démonstratif, mais d'une particule matériellement semblable, transcendante par rapport aux cas, genre te nombre, comme *šuma, uma.* Voir Delitzsch, *Gram.*,

§ 55 *a*, AW.; p. 208. Le sens même en est d'une nuance différente; elle est plus que démonstrative, elle affirme l'*identité*.

Toutefois il est loisible de voir le pronom possessif dans V, 61; IV, 35.

Ina ûmišu ša Nabû-abil-idinna.

D'autre part, il est évident que ***ina arhi šû*** (As., III, 2) est une faute pour *ina arhi Dûzu.*

II

Sâšu est appliqué aux cas indirects, accusatif et génitif.

Exemples :

matima nišê ašibut alu šâšu (I, 7, f. 24);

urru u mušu, ana epeš ali šâšu (Sarg. Cyl, 43) *akpud;*

ana šušub ali šâšu (*Ibid.*, 49);

Kasap eqlê ali šâšu (*Ibid.*, 51); cf. encore l. 75, etc.;

alî ali u bîti šâšu (V, 64, 11 *a*).

Par conséquent, dans *Nabû-bal-iddin* (V, 60; III, 20), la lecture *Šâšu u simâtišu. . . . innamir* serait fautive, pour *bušû*, etc.

III

Corrélativement à *šû, šî* pron. dém. sing. pour les cas directs et *šâšû* pron. dém. sing. pour les cas in-

directs, correspond un double pluriel d'un emploi analogue.

Le pluriel de *šû*, *šî* serait *šunu*, *šina*, applicables aux cas directs : il n'en existe pas d'exemple à notre connaissance. Celui que Delitzsch cite (*Gram.*, § 57) *murâni*. . . *esir*, *lû addišunu*, *murânišunu ana mâdiš ušalidi* (Layard, 44, 16) est douteux.

Cf. *Ibid.*, 14 *maršisina ana mâdiš-ušalidi*, Assurn. Chasse., I, 21. *Sugallâtešunu ikṣur*, *ušalid*, *maršisunu* . . . . . *imnu*.

A *šâšu* correspond au pluriel *šunâti*, *šinâti* et non pas *šâšunu*, *šâšina* (Haupt, Akk. spr., p. xxxvi), et ces pluriels accompagnent toujours des cas obliques.

marê Bâbilu šunâti (Sm.-AA., 153, 22, 25);
abulli šinâti (I, 56, 5, 64) : *Id.* (*Ibid.*, 6, 19);
ubanât šadî šinâti (I, 30, *a*, 51);
ana mî šunûti (IV, 22, *b*, 12);
bâbati šinâti (I, 67, *a*, 30);

Si *šunûti*, *šinâti* des cas indirects correspond réellement à *šunu*, *šina* des cas directs, il s'ensuit qu'il y a un rapport plus intime qu'on ne le croit généralement entre *šû* et *šâšu*.

Šuašu, qui varie avec *šuatu* (⊭]) V, 3, 2, semble être bien distinct de *šâšu*.

Fr. V.-Scheil O. P.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 1890.

La séance est ouverte à 4 heures et demie sous la présidence de M. Barbier de Meynard, en l'absence de M. Renan, empêché.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 mai dernier, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président communique à la Société une lettre du Directeur général de la statistique de la Plata demandant l'échange des publications de la Société contre l'Annuaire statistique de la province de Buenos-Ayres. Le Conseil, considérant que les travaux de statistique sont en dehors des études de la Société, regrette de ne pas pouvoir acquiescer à cette demande.

Par une lettre en date du 11 juillet dernier, M. Schiaparelli, bibliothécaire de l'Académie *dei Lincei* de Rome, demande l'échange du *Journal asiatique* contre les comptes rendus de cette Académie. Le Conseil, considérant que ces comptes rendus renferment souvent des mémoires orientaux, et rentrent par là dans le domaine des travaux de la Société, autorise l'échange proposé.

M. Rubens Duval annonce que la bibliothèque de la Société vient de s'enrichir d'une nouvelle collection de livres grâce à la libéralité de son président honoraire, M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui s'est dessaisi en sa faveur des livres orientaux faisant partie de sa propre bibliothèque. Ces livres. tous élégamment reliés et au nombre de cent vingt, sont, pour la plupart, relatifs à l'Inde et seront utilement consultés par les membres de la Société qui s'occupent de cette

branche des études orientales. M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans la lettre qui accompagne sa donation, signale surtout à l'attention des travailleurs plusieurs mémoires et brochures, devenus aujourd'hui introuvables, et qu'il a fait réunir en volumes. M. Sylvain Lévi communique à la Société le relevé succinct qu'il a fait de ces livres. Des remerciements sont votés à M. Barthélemy Saint-Hilaire; M. le Président est chargé de lui transmettre l'expression de la reconnaissance de la Société.

M. Oppert fait une communication sur un document assyrien publié par le P. Strassmaier et relatif à une éclipse de lune, qui confirme pleinement les données de l'Almageste sur ce sujet. (Voir ci-dessus, p. 511.)

M. Barbier de Meynard présente à la Société, de la part de M. le Directeur de l'Imprimerie nationale, deux magnifiques volumes, contenant le *Tezkèreh-i-Evliâ* ou *Mémorial des Saints*, en turc oriental et en caractères ouigour, publié avec une traduction française par notre regretté vice-président feu M. Pavet de Courteille. Cet ouvrage honore à la fois le savant, qui a donné une nouvelle preuve de sa profonde connaissance des dialectes turcs, et l'Imprimerie nationale, qui, en le publiant, a enrichi la dernière Exposition universelle d'un chef-d'œuvre de plus. La reproduction du texte par l'héliogravure et l'imitation en couleur d'un beau frontispice oriental ajoutent à la valeur scientifique du livre le mérite d'une exécution parfaite et d'un goût achevé. Le Conseil vote des remerciements à M. Doniol et au personnel de l'Imprimerie nationale.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'India Office : *Indian Antiquary*. December 1889, April-June, July, August-October 1890. Bombay, in-4°.

— *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. LVII, II, n° V, 1888. Calcutta, 1890, in-8°. — Vol. LVIII, part I,

supplément 1889. — Vol. LXIX, part I, nos 1 et 2; part II, nos 2 et 3.

Par l'India Office : *Proceedings*... January-March 1890. Calcutta, in-8°.

— *Archæological survey of Mysore. Inscriptions at Gravana Belgola*, by B. L. Rice. Bangalore, 1889, in-4°.

Par le Gouvernement hollandais : *Bijdragen V*, V, III et IV de Aflevering. S'gravenhage, 1890, in-8°.

— *Notulen*, XXVII, IV, 1890. Batavia, in-8°.

— *Tijdschrift*, XXXIII, 5 et 6. Batavia, 1890, in-8°.

— *Dagh-Register*, anno 1661. Batavia, 1890, in-8°.

Par l'Académie de Saint-Pétersbourg : *Mémoires*, t. XXXVII, nos 6 et 7. Saint-Pétersbourg, 1890, gr. in-4°.

Par M. le Directeur de l'Imprimerie nationale : *Tezkerèh-i-Evliâ* « Le Mémorial des Saints », reproduit et traduit sur le manuscrit ouïgour de la Bibliothèque nationale, par A. Pavet de Courteille. Paris, 1890, 2 vol. in-fol.

Par le Ministère : *Revue des travaux scientifiques*, tome IX, n° 12, XI-4, 1890, in-8°.

— *Excursions et reconnaissances*, XIV, n° 32. Saïgon, 1890, in-8°.

Par la Société : *Proceedings of the Royal Geographical Society*, July-November 1890. London, in-8°.

— *Journal asiatique*, avril-juin et juillet-août 1890, in-8°.

— *Bulletin de la Société de géographie*, 1er et 2e trimestres, 1890, in-8°.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, Heft III. Leipzig, in-8°.

— *Revue archéologique*, mai-juin, juillet-août, septembre-octobre 1890. Paris, in-8°.

— *Revue africaine*, 1er trimestre, 1890. Alger, in-8°.

— *Revue des études juives*, avril-juin, 1890, in-8°.

Par les éditeurs : *The Orientalist*. Vol. V, part I and II. Kandy, Ceylon, 1890. Paris, in-4°.

— *Journal des Savants*, avril-octobre 1890. Paris, in-4°.

Par les éditeurs : *The American Journal of philology*, July 1890. Baltimore, in-8°.

— *Polybiblion*, parties technique et littéraire. Juillet-septembre 1890.

— *Le Globe*, janvier-avril et juillet 1890, in-8°.

— *Bulletin de l'Institut égyptien*. Le Caire, 1890, in-8°.

— *Mittheilungen*... in Tokio. July 1890. Yokohama, in-4°.

— *Revue critique*, n°s 26-29, 31-37, 40-46. Paris, 1890.

— *Recueil de l'Académie de Tarn-et-Garonne*, 1890. Montauban, gr. in-8°.

— *The American Journal of archæology*. March-June. Boston, 1890, gr. in-8°.

— *Proceedings of the American Oriental Society*, May 1890, in-8°.

— *Bolletino*, 1890, n°s 109-117, indice. Firenze, in-8°.

Par les auteurs : Dr. H. Fritsche, *On chronology and the construction of the Calendar*, whith special regard to the Chinese computation of time, compared with the European. Saint-Pétersbourg, 1886, in-8°.

— E. Drouin, *Notice sur quelques monnaies bilingues sassanides* (extrait de la *Revue numismatique*, 1890). Paris, in-8°.

— Baron Ouslar, *Ethnographie du Caucase*, V, *langue lakse* (en russe). Tiflis, 1890, in-8°.

— Le P. Antoine Salhâni, *La Chronique de Bar Hebræus en arabe*. Beyrouth, 1890, in-8°. — *Contes arabes*.

— *Discours prononcés à la séance générale du Congrès de géographie, le samedi 31 mai 1890*, par MM. Maunoir et L. Bourgeois. Paris, in-8°.

— E. Chavannes, *Le Traité sur les sacrifices fong et chan de Se-ma-tsien*, traduit en français. Péking, 1890, in-8°.

— Rubens Duval, *Lexicon syriacum de Bar-Bahlûl*, 2e fascicule. Paris, 1890, in-4°.

— A. Seidel, *Praktische Grammatik der neupersischen Sprache*. Leipzig, in-12.

— C. Schiaparelli, *L'Arte poetica* di Abu-l-Abbâs Ahmad ben Yahyâ Tha'lab secondo la tradizione di Ubaïd Ullâh

Muhammed ben ʿImrân ben Mûsâ al-Marzubâni (extrait des *Actes* du 8ᵉ Congrès international des orientalistes à Stockholm et à Christiania). Leyde, 1890, in-8°.

Par les auteurs : P. G. de Möllendorff, *Essay on Manchu litterature* (extrait de *China Branch of the Royal Asiatic Society*), in-8°.

— René Basset, *Documents musulmans sur le siège d'Alger en 1541*. Paris, 1890, in-8°.

— C. de Harlez, *I-li, cérémonies de la Chine antique avec les extraits des meilleurs commentaires, traduit pour la première fois*. Paris, 1890, in-8°.

— A. de Gubernatis, *Dictionnaire international des écrivains du jour*, 14ᵉ, 15ᵉ et 16ᵉ livraisons. Florence, 1890, in-4°.

— G. Devéria, *La Frontière sinno-annamite*, description géographique et ethnographique, d'après les documents officiels chinois, traduits pour la première fois. Paris, 1886, gr. in-8°.

— Barbier de Meynard, *Dictionnaire turc-français*, 8ᵉ et dernier fascicule. Paris, 1890, gr. in-8°.

— Ghalib Edhem, *Essai de numismatique ottomane* (en turc). Constantinople, 1890, gr. in-8°.

Par la Société biblique : *Kitâb mizan el-haqq*, in-8°.

— Ed. Steere, *Swahili tales*. London, in-8°.

— *Gondi grammar and vocabulary*, by Rev. N. D. Williamson. London, 1890, in-12.

— *Hymnes in the Tenni or Slavi language*, in-12.

— *A Nishga version of common prayer*. London, 1890, in-12.

— *Lessons and prayers in Tenni or Slavi*. London, in-12.

— *Common prayers in Cree*. London, in-8°.

— *Dakota prayers*. London, in-12.

— *Introductory Handbook of the Yao language*, by A. Hetherwick. London, 1889, in-12.

— *Saint John in Zimshian*. London, 1889, in-12.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1890.

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence de M. Renan.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est adoptée.

Il est procédé au renouvellement de la Commission du Journal. M. le Président rappelle que cette Commission se composait de MM. Senart, Maspero et Zotenberg, et qu'il y a lieu de procéder au remplacement de M. Senart, devenu membre de droit de la Commission par le fait de son élection comme vice-président de la Société. A l'unanimité, M. Oppert est désigné à la place de M. Senart; MM. Maspero et Zotenberg sont réélus.

M. le Président fait observer que le Conseil de la Société doit être complété par l'adjonction de trois nouveaux membres, MM. Senart, Clermont-Ganneau et Drouin étant devenus membres de droit, le premier en sa qualité de vice-président de la Société et les deux derniers comme membres de la Commission des fonds. Le Conseil nomme membres du Conseil, jusqu'à ratification de l'Assemblée générale:

MM. Cordier;
de Rochemonteix;
Dieulafoy.

Sont élus membres de la Société :

MM. Moïse Schwab, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, cité Trévise, 14, présenté par MM. Renan et Barbier de Meynard;

Dutreuil de Rhins, géographe, rue de Tournon, 4, présenté par MM. Hamy et Barbier de Meynard;

René Worms, élève de l'École des hautes études, agrégé de philosophie, rue Quincampoix, 35, présenté par MM. J. Darmesteter et Barbier de Meynard;

MM. Meillet, élève de l'École des hautes études, agrégé de grammaire, boulevard Saint-Michel, 24, présenté par MM. J. Darmesteter et Sylvain Lévi;

Roque Ferrier, chancelier du Consulat de France à Tauriz, présenté par MM. Barbier de Meynard et Houdas;

le rabbin Simonson, à Copenhague, présenté par MM. J. Derenbourg et Barbier de Meynard;

l'abbé A.-J. Delattre, à Louvain, rue des Récollets, 11, présenté par MM. Drouin et Halévy;

de Lavallée-Ponssin, place Vendôme, 12, présenté par MM. de Harlez et Sylvain Lévi;

Ferdinand Hérold, ancien élève de l'École des chartes, boulevard Saint-Germain, 132, présenté par MM. Sylvain Lévi et Sabbathier;

Louis Finot, archiviste paléographe, rue Monge, 68, présenté par MM. Sylvain Lévi et Sabbathier.

La demande d'admission faite par M. Çid Kâwi, interprète militaire à Gardhaïa (Algérie), est ajournée, le postulant n'ayant pas fourni les parrains exigés par le règlement.

M. le sous-bibliothécaire fait la présentation des livres offerts à la Société. A cette occasion, M. Barbier de Meynard fait ressortir le mérite du *Catalogue des monnaies ottomanes*, par Ghalib Edhem, conseiller d'État à Constantinople. C'est un travail très sérieux, rédigé sur le plan et d'après les données de la numismatique moderne et qui serait digne d'être traduit, ou tout au moins analysé en détail.

M. Cordier fait hommage à la Société des premiers fascicules des *Archives* qu'il publie en collaboration avec M. Gustave Schlegel, pour servir à l'étude de l'Asie orientale; il offre aussi sa *Notice sur la Chine*.

M. Rubens Duval communique une lettre de M. Paul de Lagarde, professeur à l'Université de Gœttingen, qui de-

mande l'échange de ses publications, dont le prix de vente est de 523 marks, contre une collection du *Journal asiatique*, dont le prix est de 1,000 francs, soit 800 marks. M. P. de Lagarde offre de payer la différence de prix, 277 marks, soit en argent, soit en livres. Le Conseil, prenant en considération l'avantage qu'il y aurait pour la Bibliothèque de la Société à posséder les travaux complets de M. de Lagarde, accepte l'échange en principe, mais à titre purement exceptionnel et à cause de la valeur scientifique de ces ouvrages. Il est fait observer, en outre, que la Société ne possède pas en fonds la collection complète de son journal, les premières séries étant épuisées. M. le bibliothécaire est chargé de s'enquérir du nombre des séries encore disponibles et de répondre à la lettre de M. de Lagarde.

M. Oppert donne lecture de deux communications : l'une sur la date du roi grec Kamnaskires qu'un texte astronomique assyrien fixe en l'an 225 des Séleucides, et la seconde sur le nom d'Isdubar Gilgamès que M. Pinches a lu sur un cylindre babylonien. (Voir ci-après, annexe n° 2, p. 553.)

M. l'abbé Quantin met sous les yeux de la Société des estampages d'une tablette assyrienne qui aurait été trouvée dans les fondations du temple de l'*Ecce Homo* (aujourd'hui couvent de Notre-Dame-de-Sion, à Jérusalem). « C'est une légende, ajoute M. l'abbé Quantin, qui doit disparaître, au lieu de tendre à s'accréditer; la brique a dû être apportée de l'Orient à Jérusalem. »

Il communique ensuite la traduction d'une tablette conservée dans la salle Dieulafoy au Musée du Louvre. Ce petit monument mentionne un roi *Schilkak* pour lequel il ne se trouvait pas de place dans la chronologie assyrienne. M. Oppert pense au contraire que ce roi doit prendre place entre les années 667 à 661, période pendant laquelle la chronologie a une lacune.

M. l'abbé Quantin présente en troisième lieu un contrat babylonien qui porte une date du règne de Nabonide. Mais

les caractères en sont trop frustes pour qu'il ait encore pu le déchiffrer.

M. Sylvain Lévi traite du nom du roi Cœlobothras fourni par Pline. Une variante que donnent les manuscrits les plus anciens est *Celebethonas*. M. Lévi pense que cette leçon est la bonne et que ce nom est à identifier avec le nom bien connu de Çâlivâhana en passant par Çâlabadhanâ. Il croit donc devoir faire de Çâlivâhana le vainqueur des Çakas et le fondateur de l'ère de 78 de J.-C. (Voir ci-après, p. 547.) — M. Drouin fait des réserves sur cette dernière conjecture qui est en contradiction avec l'opinion généralement admise que l'an 78 est au contraire la date du couronnement du roi des Çakas, Kanichka, après sa conquête de l'Inde.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Académie dei Lincei : *Atti della Academia dei Lincei*. Roma, 1890, petit in-4°.

Par l'India Office : *Provincial Museum*, N. W. P. and Oudh, August. 1883 to March 1888. Allahabad, 1890, gr. in-8°.

Par la Société : *Journal asiatique*, sept.-oct. 1890, in-8°.

— *Comptes rendus de la Société de géographie*, n°^{s} 14 et 15. Paris, 1890, in-8°.

Par les éditeurs : *Polybiblion*, parties technique et littéraire, novembre 1890. Paris, in-8°.

Par les auteurs : *Phœnizisches Glossar*, von Dr. A. Bloch. Berlin, 1890, in-8°.

— G. Schlegel et H. Cordier, *Toung pao ou Archives pour l'histoire de l'Asie orientale*. Leyde, 1890, in-8°, tome I.

— H. Cordier, *Notice sur la Chine*. Paris, 1890, in-8°.

— J. Oppert, *Un annuaire astronomique chaldéen utilisé par Ptolémée*. Paris, in-4°.

— René Basset, *Dialecte de Syouah*. Paris, in-8°. E. Leroux.

— Si Habil Klarin m'ta el-Schott, *Vocabulaire de la langue arabe parlée dans les pays barbaresques*. Paris, 1890, in-8°.

ANNEXE N° 1

AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1890.

NOTES DE CHRONOLOGIE INDIENNE,

PAR

M. SYLVAIN LÉVI.

I

ÇÂLIVÂHANA DANS PLINE (*Hist. nat.*, VI, 104).

Pline, au livre VI de son *Histoire naturelle*, signale à l'attention des lecteurs certains noms de villes et de princes indiens qu'il se flatte d'être le premier à publier [1]. Les relations maritimes entre l'Égypte et l'Inde, abrégées par la découverte d'une route nouvelle, venaient enrichir les notions acquises jusque-là par les géographes, et ouvraient à la science gréco-romaine le sud de l'Inde, mal connu jusque-là. Le port de Muziris, sur la côte de Malabar, commençait à attirer les marchands et entrait en concurrence avec les ports auparavant plus achalandés du Konkan; il avait pris presque aussitôt tant d'importance que Pline note le nom du roi qui régnait sur le pays « au moment même où il rédige ce passage [2] ». Il s'appelait, à en croire la *lectio vulgata* des éditeurs, Cœlobothras. Précisément le Périple de la mer Érythrée mentionne un certain Képrobotos, roi de Tyndis et de Muziris [3]. Pto-

[1] «Quæ omnia nomina apud neminem priorum reperiuntur» (*Hist. nat.*, VI, 105, Detlefsen).

[2] «Regnabat ibi, cum proderem hæc, Cel..... (*Ibid.*, 104).

[3] Périple, chap. LIV.

lémée[1], d'autre part, désigne la ville de Karoura (Karur, près Trichinopoly) comme la capitale du roi Kèrobothros. L'accord des trois documents semblait décisif; une légère retouche rétablissait une parfaite uniformité de lecture. L'intervalle d'un siècle, écoulé entre Pline et Ptolémée, aurait pu créer quelque embarras; mais ne s'agissait-il pas, après tout, d'un titre dynastique transmissible à une série de souverains? L'âge incertain du Périple permettait de le rapprocher à volonté de Pline. Le scepticisme, il est vrai, n'en est pas moins autorisé; le trafic décrit dans le Périple marque un progrès longuement acquis sur le trafic connu par Pline, et Reinaud a pu attribuer avec vraisemblance l'ouvrage à la fin du III[e] siècle[2]. L'accord des documents risque, en fin de compte, d'être factice ou accidentel.

L'édition la plus récente de Pline, celle de Detlefsen (Berlin, 1866-1882, 3 vol.), mentionne une variante de Cœlobothras, empruntée au manuscrit E (*codex Parisinus*, lat. 6795). Ce manuscrit est le plus ancien des manuscrits connus où se rencontre le passage en question : les copies antérieures de l'*Historia naturalis* sont fragmentaires ou criblées de lacunes. Le manuscrit E date du IX[e] ou du X[e] siècle et représente ainsi une vieille tradition. Le nom du roi y est écrit : *Celebethonas*. La main d'un correcteur a rétabli plus tard, au-dessus de cette forme, la *lectio vulgata*. J'ai vérifié moi-même cette lecture, puis j'ai pour la contrôler examiné plusieurs autres manuscrits de Pline à la Bibliothèque nationale. J'ai choisi au hasard, pour échapper à toute prévention; entre les manuscrits du XII[e], du XIII[e], du XIV[e] et du XV[e] siècle, un représentant de chaque série. Le manuscrit 6796 A (XII[e] siècle) porte : Celebethonas; de même le 6800 (XIV[e]) et le 6805 (XV[e]). Ces manuscrits ne sont pas pourtant des copies successives; leurs nombreuses divergences écartent cette supposition. La lecture *Celebethonas* ne saurait être

[1] Ptol., VII, 1, 86.
[2] Mémoire sur le Périple (*Acad. des inscript.*, t. XXIV).

une déformation graphique de Cœlobothras et ne s'explique pas comme une faute secondaire. L'entrée subreptice de la forme Cœlobothras suggère au contraire une hypothèse plausible; un lecteur érudit, frappé par une ressemblance extérieure et par l'analogie des données, aura rapproché, comme les éditeurs modernes, les trois noms mentionnés par Pline, Ptolémée et le Périple[1].

La restitution du nom indien transcrit par Pline sous la forme Celebethonas dépend en partie de la prononciation attribuée au *c* latin. Le *c* ne saurait être en effet dans l'espèce la copie en transcription d'un κ grec; Pline nous avertit qu'il est le premier à publier ce nom, qu'il avait appris par des communications verbales avec des matelots ou des marchands. Jusqu'ici les latinistes admettaient comme une sorte de dogme la valeur d'une gutturale vélaire pour le *c* dans toutes les positions. M. Bréal, dans une étude récente[2], a combattu cette doctrine; il estime que « le *c* devant un *e* a pris de bonne heure une prononciation plus ou moins palatale[3] ». L'*e*, voyelle sourde du latin, répond comme l'ε ou l'ο grecs, à la voyelle sourde *a* des langues indiennes. Nous sommes ainsi amenés à restituer une forme *Çâlavâdhana* ou *Çâlavâkana*[4], doublet connu et authentique d'un nom illustre dans les fastes indiens : ÇÂLIVÂHANA. Un prince de ce nom fonde, selon la tradition brahmanique, un puissant empire

[1] C'est ainsi que Carl Müller, l'éditeur des *Geographi Græci minores* dans la collection Didot, rétablit dans le texte du Périple Κηπροβότρου, contre l'autorité du manuscrit et sur la foi du Κηροβόθρου de Pline (*Geog. Gr. min.*, I, 296-297). — Peut-être aussi l'analogie du nom bien connu de *Palibothra*, mentionné plusieurs fois avant ce passage dans le livre VI, a-t-elle fourvoyé le scribe?

[2] De la prononciation du *c* latin, dans les *Mém. de la Soc. de linguist.*, t. VII, 2e fasc., 1890.

[3] *Ibid.*, p. 152.

[4] Une modification très légère et parfaitement autorisée par la paléographie permet de substituer au groupe *th* le groupe *ch* avec lequel il est confondu souvent dans la graphie du Xe siècle, on arrive ainsi directement de Celebechonas à Çâlavâhana, le *ch* étant la transcription la plus exacte du *h* indien.

dans le Dekkan, entre le Vindhya et le royaume méridional de Pâṇḍya ou Pandion que Pline désigne comme le voisin de Celebethonas au sud de Muziris. Il avait fixé sa capitale à Pratiṣṭhâna, sur le cours supérieur de la Godâvarî, à l'est des Ghats, mais assez près de la côte occidentale pour y exercer directement sa domination. Il passe pour le créateur d'une ère qui continue aujourd'hui encore à porter son nom et qui est la plus répandue dans l'Inde méridionale; le point de départ en est fixé au lundi 14 mars de l'an 78 après J.-C. en commémoration d'une grande victoire remportée sur les Çakas par Çâlivâhana. C'est presque le moment même où Pline compose son grand ouvrage; le livre VI de l'*Histoire naturelle* est écrit en 77 après J.-C.[1]. L'accord du nom et de la date sont trop précis pour qu'on puisse se refuser à identifier le Celebethonas connu de Pline avec le Çâlîvâhana des Indiens.

L'existence de ce prince était jusqu'ici contestée ou niée par les archéologues[2]; on le considérait comme un ancêtre éponyme inventé après coup par la dynastie des Andhrabhṛtyas. La paternité même de l'ère qui porte son nom lui était déniée en faveur des Çakas mêmes qu'il avait vaincus; M. Oldenberg a soutenu récemment que l'ère de 78 après J.-C. commémorait le sacre du grand roi Çaka Kaniṣka, sur la foi d'une seule inscription datée du VI[e] siècle, et postérieure de cinq cents ans à l'époque initiale de l'ère employée. Nous ne prétendons pas mettre ici en discussion l'origine indo-scythique de l'ère Çaka; nous nous contentons d'établir l'existence de Çâlivâhana en l'an 78[3].

Le nom de Çâlivâhana, s'il est acquis définitivement à la

[1] Detlefsen, *Index nominum*, s. v. *Cælobothras* («anno 77 Muziri Indiæ regnabat»).

[2] «Whatever opinion may be held as to the existence of a king named Çâlivâhana at the time when the era was established...» (Fleet, *Ind. Ant.*, 1883).

[3] *Zeitschrift für Numismatik*, Berlin, 1881; article réimprimé en anglais dans *Ind. Ant.*, 1881.

chronologie, donne à l'histoire littéraire un point de repère précieux. La tradition bouddhique ainsi que la tradition brahmanique groupent autour de lui comme une académie de docteurs, de poètes et de savants. Le grand maître bouddhique Nâgârjuna lui adresse comme à son bienfaiteur (*dânapati*) une Lettre amicale « suhṛllekhâ[1] » conservée dans le canon tibétain et chinois, et « où respire l'affection sincère d'un proche parent[2] ». Il protège et honore de royales largesses le grammairien Çarvavarman, auteur du *Kâtantra;* il préside à la compilation d'un gigantesque recueil de contes rédigé en paiçâci, la Bṛhatkathâ de Guṇâḍhya; il signe lui-même du nom de Hâla une délicieuse anthologie prâcrite, la Gâthâsaptaçatî. Son règne marque une époque dans l'histoire littéraire aussi bien que dans la chronologie.

La tradition indienne, si souvent dédaignée, reçoit ainsi d'un texte latin, rétabli dans son intégrité, une confirmation triomphante autant qu'inespérée. Il ne sera plus permis désormais peut-être de la traiter comme une quantité négligeable ou de la rejeter sans examen préalable. Elle mérite plus d'attention et plus d'honneur. La réaction qui se manifeste en faveur des idées indiennes sur le domaine védique finira sans doute par s'étendre à l'histoire indienne; on n'entendra plus peut-être répéter comme un lieu commun que l'Inde n'a pas d'histoire.

Le résultat que nous avons obtenu par un recours direct aux manuscrits de Pline semble promettre une moisson fructueuse si l'on applique cette méthode en détail aux textes classiques qui intéressent l'indianisme. Il serait avantageux de recueillir minutieusement les variantes de tous les noms historiques ou géographiques, si souvent embarrassants ou même inexplicables dans les éditions. Une collection critique des passages relatifs à l'Inde serait un véritable bienfait pour les indianistes.

[1] M. Wenzel l'a traduite du tibétain dans le *Journ. of Pali text Soc.*, 1886.

[2] I-tsing, trad. Fujishima (*Journal asiatique*, 1889, p. 422).

II

LA DATE DE VASUBANDHU.

La date de Vasubandhu est fixée en général au VIe siècle [1], mais le choix de cette date repose sur des combinaisons arbitraires, et M. Bühler, dans un travail récent [2], a pu révoquer en doute l'époque proposée et reculer par des raisons de sentiment Vasubandhu jusqu'au IVe siècle. Un document d'origine chinoise, confronté avec la tradition bouddhique et la tradition brahmanique, permet d'assigner définitivement Vasubandhu au VIe siècle. La biographie de Vasubandhu, traduite en chinois par Paramârtha (557-569) et analysée par Wassilief [3], raconte la polémique grammaticale dirigée contre l'Abhidharma-koça de Vasubandhu par « un brahmane appelé Vasurâta, beau-frère de Bâlâditya [4] dont il avait épousé la sœur, qui était maître des Tîrthikas et très versé dans la science grammaticale ». Le nom de Vasurâta est célèbre en effet dans l'histoire de la grammaire indienne; Vasurâta fut le maître de Bhartṛhari, auteur du *Vâkyapadîya*; le commentaire de Puṇyarâja sur Vâk. II, 490 le dit formellement; il explique les mots du texte *guruṇâsmâkam* « notre maître » par : tatra bhagavatâ *Vasurâta* guruṇâ mama. Un des plus savants grammairiens de l'Inde moderne, Târânâtha Tarkavâcaspati, rapporte la même tradition :

« Vasurâto pi Haraye svaçiṣyâya dadau punaḥ [5]. »

[1] Voir Kern, *Buddhismus*, II, 413 (517 Jac.).

[2] *Die Indischen Inschriften und das Alter der Indischen Kunst-Poesie*, in Sitzungsb. d. Kais. Ak. d. Wiss. Wien, 1890, p. 79 et suiv. — Les prétendues dates des traductions chinoises ne peuvent être admises sans un sérieux examen critique.

[3] *Der Buddhismus*, 215 et suiv.

[4] Il faut nécessairement rétablir ainsi la forme transcrite par Wassilief Prâditya, et qui est impossible en sanscrit; *pra* et *bâlo* se transcrivent de même en chinois : *po lo*.

[5] Çabdârtharatna cité dans *Z. d. D. Morg. Ges.*, XIV, 566.

La date de Bhartṛhari est fixée avec précision par le pèlerin chinois I-tsing qui raconte l'existence tourmentée du poète-grammairien et ajoute : « Il est mort il y a quarante ans[1]. » I-tsing écrivit ses mémoires entre 691 et 695; la mort de Bhartṛhari est ainsi portée aux environs de l'an 650. Vasurâta, son maître, l'a précédé d'une génération; l'époque de son activité grammaticale se place donc aux confins du VI° et du VII° siècle. Vasubandhu, au moment de sa polémique avec Vasurâta, était déjà au déclin de la vieillesse; peu de temps après il mourait à Ayodhyâ à l'âge de quatre-vingts ans. L'activité littéraire de Vasubandhu s'étend donc sur le milieu et la fin du VI° siècle; la période la plus glorieuse de sa vie s'écoule, selon le biographe chinois, à la cour de Vikramâditya, père de Bâlâditya, que la Râja-taraṅgiṇî fait régner de 517 à 559 après J.-C.; la même chronique place le règne de Bâlâditya de 559 à 596[2]. Les deux chronologies s'accordent et reçoivent ainsi une égale confirmation.

ANNEXE N° 2.

LE PERSÉE CHALDÉEN,

PAR M. J. OPPERT.

Qui est le héros de l'épopée découverte par George Smith, et qui contient le récit chaldéen du déluge? La question, posée il y a vingt ans, vient d'être résolue maintenant. Le personnage qu'on a cru retrouver dans les sculptures de Ninive et de Khorsabad, dans le guerrier gigantesque portant un lion sous son bras et une massue dans l'autre main, était le prototype d'un Hercule asiatique. D'autres y reconnaissaient le fameux Nemrod, célèbre guerrier et grand chas-

[1] Deux chapitres des *Mémoires d'I-tsing*, traduits par R. Fujishima (*Journal asiatique*, 1889, I, 433).

[2] Voir Shankar Pandit, *Gauḍavaho*, Introd., p. LXXVI.

seur devant l'Éternel, auquel une étymologie assez attaquable a infligé l'injuste épithète d'un *révolté* envers le Seigneur. Le groupe se lit phonétiquement *Istu-bar*, et le héros était généralement désigné par cette forme Is-ṭu-bar, que M. Oppert a déjà, en 1875, expliquée par «l'homme à la grande lèvre inférieure». Par une espèce de chinoiserie étymologique ou un rébus antisumérien, on y lisait *Namru-tu* : *an-iz-ba* signifiant «feu», ce que M. Oppert avait du reste fait observer le premier, sans y attacher d'autre importance. Or comme *Namru* ne signifie pas feu, on y ajoutait néanmoins *tu*, qui ne se trouve pas à la fin, mais au milieu : on le prononçait pour la circonstance *du*, et on obtenait comme résidu *Namrudu*, ce qu'on voulait avoir.

Une constatation faite sur une tablette bilingue par M. Pinches, attaché au Musée britannique, vient d'éclaircir le mystère. On lit :

an-iz-ṭu-mas | *an-Gi-il-ga-mes*.

Nous écrivons *mas*, autre prononciation du signe *bar*, et nous voyons que le nom est à prononcer *Gilgames*, qui est la forme assyrianisée du nom sumérien *Gul-gen-mas* «l'homme à la grande lèvre inférieure».

M. Pinches donne l'équivalence (*Assyrian and Babylonian Record*, 1890, october), sans y ajouter un mot. Mais toutes les personnes tant soit peu versées dans l'archéologie orientale[1] reconnaissent de suite dans *Gilgames* un personnage très connu, dont la naissance et la préservation merveilleuses ont été racontées par Élien dans son *Histoire des animaux* (XII, 21).

L'auteur grec raconte qu'un roi babylonien, Sevechorus, qui, selon M. Oppert, n'est autre que le premier roi postdiluvien, Évéchous, fit, sur le conseil des devins chaldéens enfermer sa fille dans une tour, pour qu'elle ne donnât pas le

[1] En effet, M. Sayce a, dans un article de l'*Academy*, qui nous a été signalé par M. Terrien de Lacouperie, et antérieurement a notre lecture à l'Académie des inscriptions, le 5 décembre, signalé le passage d'Élien.

jour à un enfant qui devait lui être funeste. Néanmoins elle eut un fils d'un homme invisible. Les gardiens, craignant la colère du roi, jetèrent l'enfant du haut de la tour, un aigle le vit tomber, fondit sur lui, le retint dans sa chute, le déposa dans un champ où un cultivateur le trouva et l'éleva. Plus tard, il régna sur les Babyloniens sous le nom de *Gilgamus*.

L'auteur grec rappelle le mythe d'Acrisius et de Danaé, mère de Persée, et il a raison. Nulle part dans les fragments de l'épopée, il n'est question du père de *Gilgames;* mais dans les parties perdues, il a certainement été question de la naissance mystérieuse du héros babylonien et des miraculeuses circonstances qui signalèrent la naissance du héros. C'est le mythe de Persée, du guerrier d'Argos, qui provient de celui de Gilgamus. Grand dompteur de monstres, comme le héros grec, Gilgamus parcourt le monde entier, tue les tyrans, délivre les innocents, menacés par des monstres. Persée va en Asie, les Céphènes s'appellent *Perses*, d'après lui, il coupe la tête de la Méduse, va en Éthiopie, est accueilli par les Hyperboréens, change en montagne Atlas, délivre Andromède à Joppé, retourne à Argos et y obtient des honneurs divins qui lui sont aussi rendus à Chemnis en Égypte. Malgré les divergences, il y a un fond commun dans les deux légendes, et l'on peut à bon droit regarder « l'homme à la grande lèvre inférieure » comme le Persée chaldéen.

Traités mystiques d'Abou Alî al Hosain b. Abdallah b. Sînâ, ou d'Avicenne. Texte arabe publié d'après les manuscrits du Brit. Muséum, de Leyde et de la bibliothèque Bodleenne avec l'explication en français, par M. A. F. Mehren. 1er fascicule, l'Allégorie mystique Hây ben Yaqzân. Leyde, Brill., 1889.

M. Mehren, le savant professeur de Copenhague, s'est chargé d'une tâche difficile et importante, à savoir de déterminer la place qu'il faut assigner au célèbre Avicenne dans

l'histoire de la philosophie. A cet égard il y avait deux opinions diamétralement opposées. Les uns ont prodigué au philosophe arabe des louanges démesurées, exagérant les services qu'il a rendus à la philosophie, tandis que d'autres penchaient à croire qu'il est redevable de sa réputation aux connaissances qu'il avait acquises dans la médecine plutôt qu'à l'originalité ou à la profondeur de ses propres conceptions.

Comme les uns et les autres fondaient leur opinion sur les mêmes données, M. Mehren conclut que ces données étaient insuffisantes à trancher la question, et comprit que, pour qui voudrait tâcher de la résoudre, le premier devoir était d'introduire un nouvel élément dans la discussion et d'y apporter de nouveaux faits. Ayant trouvé ce nouvel élément dans les ouvrages inédits d'Avicenne, il résolut d'en faire part au monde savant, et publia dans le *Muséon* une série d'études par lesquelles nous apprenons qu'Avicenne, loin de se borner à reproduire la philosophie d'Aristote, doit être considéré comme le fondateur d'une philosophie religieuse spéculative de l'Islam, établie sur l'aristotélisme.

Ces études sont : La philosophie d'Avicenne exposée d'après des documents inédits (1882); Les rapports de la philosophie d'Avicenne avec l'Islam considéré comme religion révélée et sa doctrine sur le développement théorique et pratique de l'âme (1883); Vues d'Avicenne sur l'astrologie et sur le rapport de la responsabilité humaine avec le destin (1885); Vues théosophiques d'Avicenne (1886); L'allégorie mystique Hây ben Yaqzân d'Avicenne (1886); L'oiseau, traité mystique d'Avicenne (1887); Études sur la philosophie d'Averrhoès concernant son rapport avec celle d'Avicenne et Gazzali (1888). Enfin, en 1889, à l'occasion du huitième congrès international des orientalistes, M. Mehren a publié le premier fascicule des traités mystiques d'Avicenne qui forme le sujet de cette notice.

Avicenne s'était servi, dans son traité sur le destin, du nom allégorique *Hây ben Yaqzân*, qui signifie littéralement « vivant, fils du vigilant », pour désigner l'intellect actif, l'éma-

nation de l'Être suprême. Cédant aux instances de ses amis qui lui avaient demandé de composer un traité à part, contenant une explication de la nature spirituelle de cet être mystérieux, le philosophe arabe décrit une rencontre qu'il eut avec celui-ci : « Pendant mon séjour dans mon pays, je me sentis disposé à faire avec mes amis une petite excursion aux lieux de plaisance du voisinage, et en me promenant, je rencontrai un vieillard qui, malgré son âge avancé, était plein d'une ardeur juvénile, sans être courbé ni blanchi par les ans; au contraire, la vieillesse lui avait donné une splendeur éblouissante. Saisi d'un désir irrésistible de l'aborder et d'entrer en conversation avec lui, je m'adressai à lui avec mes compagnons et, après les salutations ordinaires, j'entamai la conversation en lui demandant de me faire connaître la situation dans laquelle il se trouvait, ses vues générales, son métier, enfin son nom, sa famille et son pays. « Quant à mon « nom et ma famille, me répondit-il, je m'appelle Hây ben « Yaqzân, et ma ville natale est Jérusalem; quant à mon mé« tier, il consiste à errer dans toutes les régions de la terre en « suivant toujours la direction donnée par mon père, qui m'a « confié les clefs de toutes les sciences et m'a guidé sur les « sentiers de toutes les contrées du monde jusqu'à ce que j'aie « atteint les confins les plus reculés de l'univers. »

Voici le sens de cet exorde selon M. Mehren : « Pendant le séjour de l'âme dans mon corps, je me sentis saisi du desir, guidé par mon imagination et mes sens extérieurs et intérieurs, d'examiner les intelligibles les plus accessibles à ma force intellectuelle; ainsi plongé dans mes méditations, je réussis à me trouver en contact avec l'intellect actif, dont j'ai éprouvé depuis bien longtemps les effets salutaires, et qui m'a conservé jeunesse et vigueur inaltérées. Enhardi par l'homogénéité de notre nature, j'osai l'aborder et entrer en conversation avec lui et soumettre mes sens intérieurs à la réception de la grâce divine émanant de son être. Ainsi encouragé par sa bienveillance et disposé à recevoir ses communications, je commençai à examiner sa nature sublime, exempte

de toute l'impureté de la matière et pourtant, dans un certain sens, liée au monde matériel et à ses propriétés essentielles. La vie comprenant les deux conditions nécessaires du développement intellectuel, les sens et le mouvement, il s'appelle lui-même *Hây*, c'est-à-dire «le vivant», et en ajoutant *ben Yaqzân*, c'est-à-dire «fils du vigilant», il indique qu'il tire son origine d'un être plus élevé que lui, l'Être suprême, toujours vigilant, qui n'a pas besoin de repos. Sa ville natale est la sainte cité de *Jérusalem*, purifiée de toute souillure mondaine. Son état est de parcourir les régions de la plus haute intelligence pour pénétrer dans l'essence de son père céleste, qui lui a confié la science de toutes les formes et lui a révélé leur mystère par l'intuition instantanée, bien différente de la conception ordinaire de l'homme.»

L'auteur désire accompagner le vieillard dans son voyage, mais celui-ci répond qu'avant tout il devra asservir ses compagnons inséparables, qui sont l'imagination, l'irascibilité et la concupiscence charnelle. Bien soumis, ils pourront lui être utiles, mais s'ils le dominent, ils le mèneront à la ruine. Encore la route lui sera-t-elle difficile et il se trouvera souvent arrêté pendant le voyage, à moins qu'il ne réussisse à se séparer pour toujours de ce monde, en renonçant à la société de ces compagnons. Or il ne pourra devancer le terme fixé par Dieu. Puis le vieillard lui fait la description du voyage qui, par le monde de la matière, conduit à celui des essences éternelles. La forme de l'allégorie semble etre empruntée au voyage d'al-Khadir avec Moise et au roman d'Alexandre *dhou-l-qarnain.* Tandis que le roman bien connu d'Ibn Tofeil, *Philosophus autodidactus*, n'a rien de commun avec cette allégorie que le titre.

Pour la constitution du texte, M. Mehren a pu faire usage des manuscrits de Londres, de Leyde et d'Oxford. Il y a ajouté des notes tirées du commentaire d'Ibn Leila que le Musée britannique possède. M. Mehren s'est acquitté de sa tâche avec soin et savoir, et il nous a donné un texte aussi correct que la condition des manuscrits le permettait. Il y

reste cependant quelques leçons douteuses. Par exemple : p. ٣, 6 وذلك انه ابتداء لمّا انتهينا الى خبرها, où j'aimerais lire لِمَا et خبره ; p. ٩, 4 نبت لهم, où je proposerais بهم ; p. ١٢, 2 où je préfère la leçon des man. بُدَاةٌ (ou bien بُدّاءٌ) à بقعة ; comp. p. ١٩, 1 وهم حاضرة متمدنون. Quant à p. ١٣, 2 je persiste à croire qu'il faut lire يصئى ويصفر, en faisant observer que صأى ne se dit pas seulement des oiseaux, mais de toute espèce d'animaux. On dit ما صأى وصمت pour désigner le bétail et les choses inanimées. P. ١٥, 2 خلق لس pourrait être une corruption de خلق كمش « court, rabougri », mais la véritable leçon est sans doute celle de L et B لُئمت من « composée de ». P, ١٩, 5 je voudrais lire فيستفزّه « et il le trompe » ; l. 9 اللجّاج semble être une faute d'impression pour اللجَاج, comme p. ١٨ dans la note *g* مناًخة pour مُنَاخِة. P. ١٩, 6 je préfère la leçon de L et B متصرفون. A la même ligne صثنوا paraît être une faute d'impression pour صينوا. P. ٢٠, 6 je crois qu'il faut lire avec L, et en partie avec B et O, مُصْحِرون et الاكتنان « ils vivent tous en pleine campagne, sans avoir aucun besoin d'abri ».

En considération du style quelquefois obscur et contourné de l'original, M. Mehren a préféré donner une analyse détaillée du texte au lieu d'une traduction intégrale. Nous ne pouvons que l'approuver, bien qu'une traduction littérale de certains passages nous eût été plus profitable. A la fin de la préface l'auteur prend l'engagement de publier, sur le même plan, les autres traités mystiques d'Avicenne. Nous espérons vivement qu'il pourra accomplir cette tâche méritoire avec le même succès.

M. J. de Goeje.

M. d'Hervey de Saint-Denys, qui a déjà publié deux volumes de nouvelles extraites du célèbre recueil chinois *Kin kou ki kouan*, offrant de très curieux tableaux de mœurs, va faire paraître prochainement un troisième volume qui contiendra les traductions des nouvelles 4, 24, 32, 38 et 40 : *L'enlè-*

vement d'une fiancée, Une erreur judiciaire, La fidélité dans le mariage, Le chantage à la Chine et Le négociant ruiné.

CORRECTIONS AU TOME XV

(avril-mai-juin 1890).

Par suite d'une erreur dans la gravure des figures de la planche, p. 436, il s'est introduit quelques inexactitudes dans l'indication des renvois. Le lecteur est prié de les rétablir ainsi qu'il suit :

Page 438, ligne 6, *lire* Pl. 2.
439, ligne 15, Pl. 3.
444, ligne 12, Pl. 8.
445, ligne 18, Pl. 10.
446, ligne 9, N° 5.
448, ligne pénultième, *lire* N° 12
451, ligne 21, *lire*. N° 13.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XVI, VIIIe SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Le Gérant :

Barbier de Meynard.